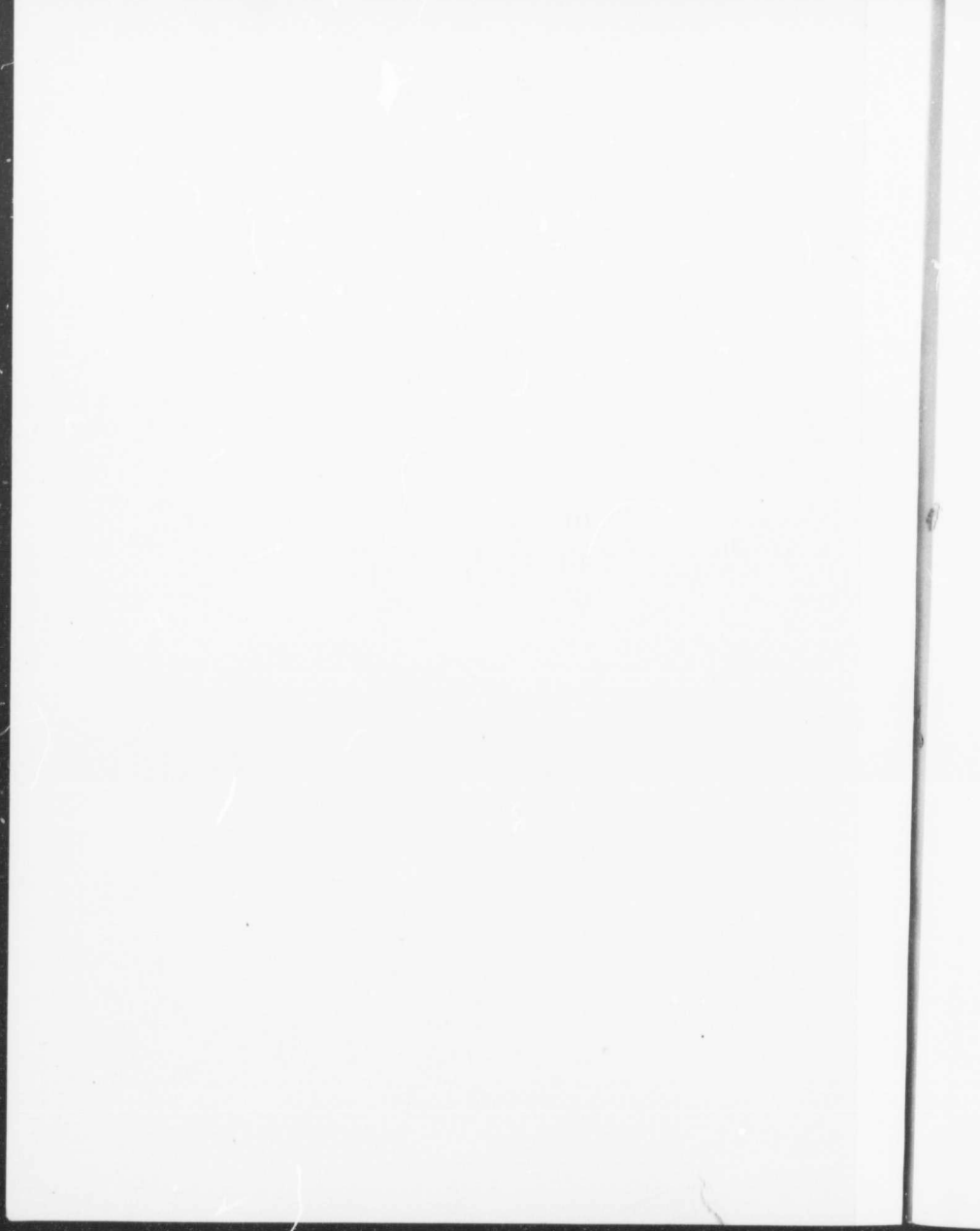


• • • • Les Fêtes du
Troisième Centenaire
de Québec • 1608-1908





LES FÊTES
DU
TROISIÈME CENTENAIRE DE QUÉBEC

1608 - 1908





CHAMPLAIN
Fondateur de Québec

Les Fêtes
du
Troisième Centenaire
de Québec

1608-1908

PUBLIÉ PAR LE COMITÉ DU « LIVRE-SOUVENIR »
DES FÊTES JUBILAIRES

[Roy, l'abbé Camille]



QUÉBEC
Typ. LAFLAMME & PROULX

1911

F5-149

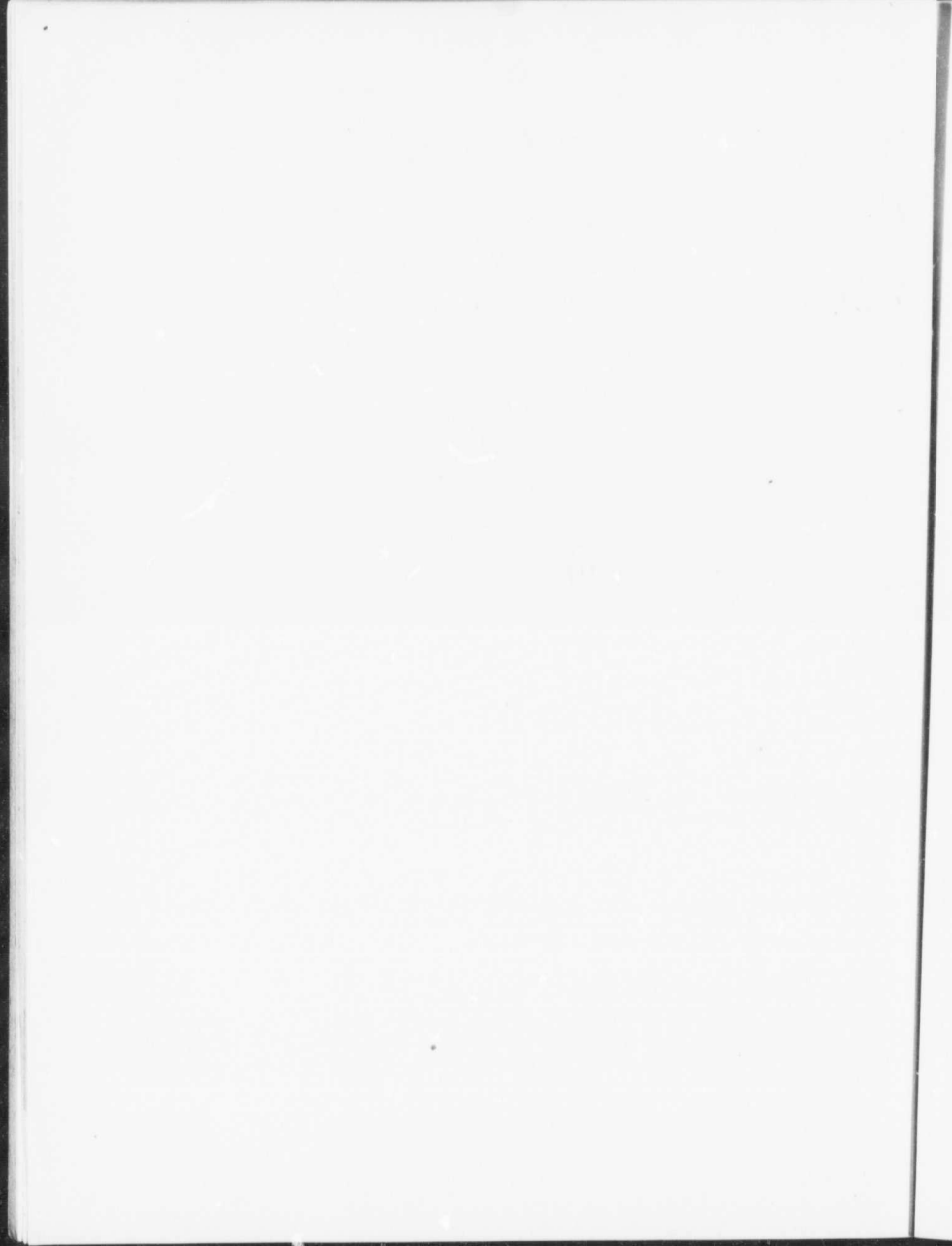
Q 2

Q 82

1911

131317

A CHAMPLAIN
FONDATEUR DE QUÉBEC



AVANT-PROPOS

Les fêtes du troisième centenaire de Québec, si grandioses et si populaires, méritaient qu'on en fit le récit fidèle, qu'on en consignât, dans un livre soigneusement préparé, le souvenir.

Grâce à la générosité très éclairée du Conseil-de-ville de Québec, ce livre a été fait.

Un comité spécial avait été constitué, quelque temps après les fêtes de 1908, et chargé de pourvoir à la publication du « livre-souvenir ». Ce comité se composait de MM. G.-A. Vandry, président ; H.-J.-J.-B. Chouinard, secrétaire ; A.-J. Painchaud, trésorier ; de Mgr C.-O. Gagnon, de l'honorable M. Thomas Chapais, et de M. l'abbé Camille Roy.

Mais il manquait à ce comité les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses assez considérables qu'entraîneraient la préparation et l'impression du livre à faire. Heureusement, sur la recommandation du Comité exécutif des fêtes du troisième centenaire, et de son président, Sir Georges Garneau, le Comité des finances de la cité de Québec, dans

sa séance du 17 juin 1909, voulut bien prélever sur la balance qui lui restait des sommes souscrites pour les fêtes, l'argent nécessaire pour couvrir une partie des frais de publication.

M. l'abbé Camille Roy, de la Société Royale du Canada, professeur à l'Université Laval de Québec, fut alors prié par ses collègues d'écrire le récit des fêtes de 1908.

M. l'abbé Roy accepta cette tâche difficile.

Spectateur non averti de la mission qu'on lui confierait de raconter ce qu'il vit pendant les semaines inoubliables de juillet 1908, il dut reconstituer avec ses souvenirs, avec les renseignements que ses collègues du comité et que d'autres témoins voulurent bien lui donner, et aussi à l'aide des comptes rendus publiés au jour le jour dans les journaux, la série des grandes journées du centenaire.

C'est ce travail, c'est ce livre, imprimé avec un soin tout artistique par MM. Laflamme et Proulx, que nous offrons aujourd'hui au public.

Au nom de ce public qui voudra le lire, nous exprimons ici toute notre gratitude à Sir Georges Garneau, ancien maire, et à Messieurs les échevins de Québec. C'est à leur patriotique libéralité que nous devons d'avoir pu mener à bonne fin l'œuvre qui nous était confiée.

LE COMITÉ
DU « LIVRE-SOUVENIR ».



CHAPITRE I

Avant les fêtes. — L'organisation du jubilé historique. — Le travail des comités. — La toilette de Québec. — L'arrivée des vaisseaux de guerre anglais, français et américain.

L'ANNÉE 1908 ne pouvait manquer d'être une date mémorable dans l'histoire de Québec. Elle marquait exactement le troisième centenaire de la fondation de cette ville par Champlain : et la vieille cité française est au cœur d'une province qui a pour devise : *Je me souviens*.

Les fils de Québec devaient donc, en 1908, se souvenir ;

et ils résolurent de donner à leur piété un éclat, une solennité inaccoutumés. Leur ville n'est-elle pas, en réalité, la capitale historique de tout le pays canadien? Fondée il y a trois siècles, elle ne fut pas seulement, à cette heure première, le foyer commun d'un groupe de colons; elle fut, en réalité, le berceau tout fragile où naissait un peuple. C'est une nation qui devait sortir de l'enceinte étroite qu'avait tracée Champlain. Et aujourd'hui que tant de compatriotes, survenus en terre canadienne, ne peuvent se réclamer d'une origine québécoise, tous estiment, cependant, que c'est ici le lieu des communes origines de la patrie nouvelle, et que Québec est bien la terre sainte du Canada.

Aussi est-ce à Québec même que l'on songea d'abord à célébrer le troisième centenaire. C'est de Québec que fut lancée l'idée patriotique du jubilé.

Dès le 24 décembre 1904, M. H.-J.-J.-B. Chouinard, historien consciencieux de toutes nos fêtes nationales, greffier de la cité de Québec, publiait dans le numéro de Noël du *Quebec Daily Telegraph* un article très abondant où se trouvait émise pour la première fois, et développée, l'idée de commémorer par des fêtes grandioses le troisième centenaire de la naissance de Québec. M. Chouinard exprimait aussi le vœu que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec prît elle-même l'initiative de cette célébration.

Pendant l'année 1905, le projet, déposé comme une semence dans les esprits, fut silencieusement médité, et ce ne fut qu'au printemps de 1906 qu'il commença à prendre corps et vie. Le 1^{er} mars, le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec reconnaissait la

nécessité d'organiser de grandes fêtes pour l'année 1908; il réclamait pour la Société elle-même l'honneur d'en prendre l'initiative, et il formait un sous-comité chargé de rechercher les moyens de mener à bonne fin l'entreprise.

Dès le 13 mars suivant, le sous-comité faisait rapport au comité de régie; il empruntait la plupart de ses suggestions à une communication très élaborée que lui avait remise M. Chouinard, et il proposait d'adopter ces suggestions comme une base première sur laquelle il serait facile d'édifier le programme des fêtes jubilaires.

Or, l'idée fondamentale de ce premier projet d'organisation était qu'une telle fête de la naissance de Québec ne pouvait être une fête locale, propre à réjouir les Québécois seulement, ni même une fête provinciale où le seul peuple canadien-français célébrerait ses origines, mais une fête nationale, dans le sens le plus large du mot. La fête de Québec devait être une fête canadienne. Nos compatriotes de toutes races, de toutes langues, et de toutes les provinces, devaient être invités à se joindre aux fils de Québec, et à la province de Québec, pour commémorer le jour anniversaire de la naissance de la patrie. Et dès lors, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, tout en continuant de donner son concours à l'organisation de cette fête nationale, et tout en gardant l'honneur d'une louable initiative, jugeait bon, dans l'intérêt même des démonstrations que l'on projetait, de remettre à la ville le soin d'en assurer l'exécution.

Dans cette même séance du 13 mars 1906, elle pria donc Monsieur le Maire de Québec de convoquer une assemblée des citoyens, où l'on discuterait l'opportunité

de préparer, pour l'année 1908, de grandes fêtes jubilaires.

Deux mois plus tard, le 14 mai, M. Georges Garneau, maire de Québec, réunissait à l'Hôtel-de-Ville, près d'une centaine de Québécois. Il fit part à l'assemblée du projet et du vœu conçus par les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, et il lui communiqua une lettre de M. H.-J.-J.-B. Chouinard, où déjà se trouvaient indiquées et dessinées les grandes lignes des démonstrations jubilaires.

L'assemblée des citoyens accepta avec empressement l'honneur et la tâche de pourvoir à l'organisation de ces fêtes. Elle se constitua tout de suite en comité général permanent, s'attribuant le pouvoir de s'adjoindre les citoyens dont le concours pourrait lui être utile, et elle choisit M. le Maire comme son président. On forma aussitôt un comité exécutif et des sous-comités, chargés de préparer et de mener à bonne fin l'œuvre entreprise.

Nous ne pouvons raconter ici, par le menu, le travail d'organisation des sous-comités et du comité exécutif. Ce récit a été fait déjà¹; nous ne rappellerons que ce qu'il importe de faire entrer dans ce compte rendu des préparations du centenaire.

D'ailleurs, parmi tous les projets qui furent tour à tour proposés, il y en eut beaucoup qui n'arrivèrent pas à maturité. Le mémoire de M. Chouinard, communiqué à l'assemblée des citoyens, contenait, en réalité, les suggestions

1. Voir *Fêtes du Troisième Centenaire de la Fondation de Québec par Champlain. Projets — Délibérations — Documents*. Par H.-J.-J.-B. CHOUINARD, Québec, 1908.

essentielles qui plus tard furent mises à exécution : procession historique, messe solennelle en plein air, reconstitution de « l'Abitation de Québec », gardée par des gens qui porteraient le costume et les armes de l'époque, concentration dans le port de Québec de navires de guerre anglais et étrangers, inscriptions à poser sur nos monuments et sur nos souvenirs historiques, établissement du parc des Plaines d'Abraham.

M. Chouinard proposait aussi la tenue d'une exposition nationale, et de congrès dans la ville de Québec, et la construction d'un musée historique ou d'une bibliothèque publique, qui eût été le souvenir permanent du Centenaire; la réalisation du projet d'embellissement de Québec, rêvé un jour par lord Dufferin, quand il recommanda de faire sur la ceinture de nos vieux remparts la promenade des fortifications; et enfin la publication d'un volume-souvenir qui eût été une histoire de Québec, à la fois documentaire et artistique.

Tous ces derniers projets ne purent être exécutés; mais ils parurent à plusieurs recommandables, et pendant longtemps on s'en préoccupa si activement qu'il était bon d'en consigner ici le souvenir.

Avant de se mettre à l'œuvre, le comité exécutif voulut s'assurer des fonds nécessaires à l'organisation des fêtes. Le jubilé de Québec devant prendre les proportions d'un événement national, il parut à tous que le gouvernement fédéral d'Ottawa devait prendre sous ses auspices cette célébration historique, et fournir dans la plus large mesure les moyens d'en assurer le succès.

Une délégation spéciale se rendit auprès du premier

ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, et dans la séance du 19 juin 1906, M. le Président rendit compte de l'entrevue. Le premier ministre avait accueilli avec bonnes grâces les communications des délégués. Il jugeait très opportun le projet des fêtes jubilaires; et il pria donc le comité de Québec de lui faire connaître le plus tôt possible le plan détaillé et précis de ses vastes projets. L'on pourrait, d'après ces données, fixer approximativement le chiffre des subventions désirables.

Les comités se mirent donc au travail. Mais leur activité se trouva bientôt ralentie par les vacances d'été, et ce ne fut que dans sa séance du 15 novembre 1906 que le comité exécutif adopta un avant-programme des fêtes. En prévision de la demande de subsides qu'il fallait faire au parlement, on avait préparé et l'on adopta à cette même séance le projet de loi qui devait être soumis aux chambres. On estimait à \$500,000 le montant des secours en argent qu'il serait nécessaire d'obtenir du parlement fédéral. Il fallait au comité exécutif, pour réaliser les plans qu'il avait conçus, un budget de \$630,000.

Sir Wilfrid Laurier, dans une seconde entrevue qu'il eut avec des délégués du comité exécutif, conseilla aux organisateurs des fêtes d'abandonner le projet dispendieux de construire à Québec un édifice permanent, qui eût servi à l'installation d'un musée d'histoire et d'archéologie. Il les engagea à accepter plutôt, et à réaliser le projet, déjà mis à l'étude, du parc national des Plaines d'Abraham.

Le premier ministre invitait aussi les citoyens de Québec à envoyer à Ottawa une délégation aussi nombreuse et

aussi influente que possible, pour appuyer auprès des ministres la requête du comité exécutif. Ce fut le 13 février 1907, que la délégation québécoise fut reçue par le cabinet fédéral.

Entre temps, M. le Maire de Québec avait nommé une commission de trois membres chargés spécialement d'étudier la question du parc national.

Le rapport des commissaires fut communiqué aux membres du comité exécutif dans la séance du 17 janvier 1907. Ce rapport recommandait instamment la création du parc, et en traçait les limites: le parc serait borné à l'est par la citadelle, au sud par la falaise qui domine le Saint-Laurent, à l'ouest par l'anse du Foulon, ou anse de Wolfe, au nord par l'avenue Laurier. Les Plaines, conservant leur étendue actuelle, se prolongeraient par une large voie qui suivrait le falaise jusqu'à Marchmont.

On proposait de rattacher encore au parc national une longue promenade qui continuerait le boulevard de la falaise.

« Cette promenade embrasserait toute la circonférence de Québec, et, se déroulant tout entière sur les hauteurs, dominerait les rives du Saint-Laurent d'abord, puis de la rivière Saint-Charles. Partant de la Terrasse, montant au bastion du Cap Diamant, suivant la falaise jusqu'à l'anse du Foulon, puis descendant par le Belvédère jusqu'à la falaise qui domine la rivière Saint-Charles, suivant ensuite le bord du coteau Sainte-Geneviève pour regagner le rempart au bastion Saint-Charles, longeant la rue des Remparts, contournant le jardin Montmorency, traversant sur un viaduc la côte de la Montagne, et revenant à

la Terrasse, cette promenade ferait à la ville de Québec une élégante ceinture de cinq milles environ.

Le rapport, présenté aux ministres dans l'audience du 13 février, recommandait à la sollicitude du gouvernement canadien la création de ce parc, du *Campo santo* de Québec.

Le gouvernement accueillit avec grande bienveillance les délégués. Dans des entrevues subséquentes, M. le premier ministre assura le président du comité exécutif que le gouvernement acceptait le projet des fêtes nationales du centenaire, et qu'une somme d'au moins \$300,000 serait votée pour en défrayer les dépenses. Une commission spéciale serait nommée par le gouvernement lui-même pour le représenter dans le bureau d'organisation.

Mais Sir Wilfrid Laurier était appelé à Londres; il lui était impossible de faire voter avant son départ une législation spéciale pour l'organisation des fêtes et pour l'octroi des subsides; ce n'est qu'à la session de l'automne de 1907 que cette législation pourrait être soumise aux Chambres; il recommandait donc au comité exécutif de reporter à 1909 la célébration des fêtes du centenaire, cette célébration devant coïncider avec l'inauguration du pont de Québec.

Le comité crut devoir se rendre au désir du premier ministre, et les fêtes du troisième centenaire furent fixées à 1909. Le 23 avril 1907, M. Fielding, ministre des finances, déclarait à la Chambre des députés, en l'absence de Sir Wilfrid Laurier parti pour l'Europe, que le gouvernement reconnaissait toute l'opportunité des fêtes de Québec, et qu'un projet de loi et de subsides serait soumis à son approbation pendant la prochaine session.

A Québec l'on continua de travailler. Et ce fut même pour faire une besogne plus efficace que, dans sa séance du 6 juin, le comité exécutif forma, parmi ses membres devenus très nombreux, un autre comité que l'on appela le comité d'action. Ce comité devait assurer la prompte exécution des décisions du comité exécutif.

Un malheureux événement vint bientôt mettre en deuil notre ville, et tout le pays. Le 29 août 1907 s'écroulait le pont de Québec. Ce désastre était une calamité nationale : des millions, et, ce qui est plus précieux encore, des vies humaines étaient engloutis dans cette catastrophe. On put craindre un moment que la célébration du centenaire était compromise, ou serait indéfiniment retardée. Heureusement on se ressaisit bientôt, et le gouvernement renouvela la promesse de son indispensable concours.

Son Excellence Lord Grey, gouverneur général du Canada, par son activité incessante, et son grand désir de commémorer en une puissante manifestation britannique l'anniversaire de la fondation de Québec, contribua à assurer la réussite du projet. Il voulut même faire sienne l'idée déjà lancée et répandue de créer un parc sur le terrain historique où furent livrées les grandes batailles de 1759 et de 1760; il agrandit encore ce premier projet, et il fonda l'*Association des Champs de batailles de Québec*, chargée de travailler à la restauration et à la conservation de tous les terrains de Québec où, depuis Champlain jusqu'à Carleton, se sont dévouées les armées françaises, canadiennes et anglaises. Dans sa séance du 26 décembre 1907, le comité exécutif rendait hommage à la « pensée généreuse et patriotique » du gouverneur général.

Quelques jours après, Lord Grey, anxieux de ne perdre aucun temps en atermoiements inutiles, exprimait le désir que les fêtes du centenaire fussent de nouveau fixées à l'année 1908. L'inauguration du pont de Québec étant indéfiniment ajournée, il n'y avait plus de raison de retarder d'une année le jubilé. Et il voulait célébrer l'année même de son anniversaire la fondation de la ville de Québec. C'est dans sa séance du 10 janvier 1908, que la suggestion de Lord Grey fut communiquée au comité d'action par le colonel Hanbury-Williams, secrétaire militaire de Son Excellence. La suggestion fut acceptée. Le comité exécutif ratifiait, trois jours après, cette décision.

A partir de cette date on redoubla d'activité. Six mois à peine nous séparaient des fêtes: et presque tout restait à faire. Les comités des finances, d'histoire et d'archéologie, des travaux et embellissements, de publicité, des jeux athlétiques, de musique, de logement et hôtelleries, s'employèrent avec entrain à l'organisation définitive.

Ce travail compliqué et difficile fut, à ce moment, d'autant plus laborieux que l'on ne retrouvait plus sur place, à Québec, l'enthousiasme des premiers jours. A tort ou à raison, les Canadiens français pensèrent que les fêtes du centenaire allaient prendre une signification qu'ils ne pouvaient accepter. La question du parc national des Champs de batailles, le rappel des événements de 1760 parurent à beaucoup de patriotes occuper une trop large place dans les projets de démonstrations jubilaires. Ce n'était pas 1760, ni surtout 1759 que l'on aimait commémorer en 1908: c'était plutôt et seulement la date première de notre histoire, la date qui immortalise Champlain: 1608! Ce

n'était pas l'établissement de la domination anglaise sur cette terre canadienne que l'on souhaitait célébrer, mais seulement le glorieux et très cher souvenir de la fondation, au pied de la falaise de Québec, d'un royaume nouveau, de la Nouvelle-France!

Aussi tout le bruit que l'on fit alors autour de Wolfe et de Montcalm, faillit compromettre le succès des grandes fêtes que l'on avait tant désirées. Heureusement, les équivoques furent bientôt dissipées; grâce à l'attitude franche, patriotique, à la fois conciliante et ferme des membres les plus influents des comités de Québec, le programme des fêtes garda le caractère nettement français qu'exigeait à bon droit notre population. Les méprises furent vite expliquées, les sourdes oppositions cessèrent, l'indifférence, aussi périlleuse en pareilles circonstances que l'hostilité elle-même, se changea en un enthousiasme qui ne devait plus s'éteindre, et l'on se reprit avec une ardeur inlassable à élaborer, préciser, exécuter les vastes projets que l'on avait d'abord conçus.

Sans entrer dans le détail des travaux des différents comités, il n'est que juste de rappeler l'œuvre ardue, consciencieuse, accomplie par le comité d'histoire et d'archéologie sous la direction de Monsieur Thomas Chapais. C'est à ce comité que l'on doit l'organisation des spectacles historiques ou des *pageants*, et de la procession historique; c'est lui aussi qui s'occupa de faire poser aux lieux et sur les monuments historiques de la ville de Québec des tablettes de bronze, sur lesquelles sont inscrits nos vieux souvenirs; c'est lui encore qui recommanda de faire revivre pour quelques jours dans Québec un groupe

de hérauts d'armes escortant les hommes du guet, lesquels « annonceront à haute voix et à son de trompe » les proclamations, les ordres du jour, aux portes de la ville et sur les places publiques, puis le soir « à la lueur des flambeaux » procéderont à la « criée des fêtes du centenaire ».

C'est le comité d'histoire et d'archéologie qui entreprit de reconstituer le *Don de Dieu*, sur lequel Champlain vint aborder à Québec en 1608, et il inscrivit au programme des fêtes une seconde arrivée, plus solennelle que la première, du vaisseau qui portait le fondateur de la Nouvelle-France. Après une enquête aussi minutieuse que possible sur les formes exactes des vaisseaux marchands dont on se servait au commencement du dix-septième siècle, on confia à M. Lawford Dale le soin de dessiner la forme probable du *Don de Dieu*. La construction, d'après ce plan, fut faite à Saint-Romuald, aux chantiers Gravel, par M. Paul Gagnon.

C'est encore le comité d'histoire et d'archéologie qui recommanda la frappe d'une médaille commémorative des fêtes du centenaire. Le dessein de cette médaille, imaginé par l'artiste véritable qu'est M. Eugène Taché, sous-ministre au département des Terres et Forêts, symbolisait on ne peut mieux la pensée qui inspirait nos grandes démonstrations nationales. Nous reproduisons ici la description technique que M. Taché lui-même a bien voulu nous communiquer :

La face de la médaille représente Champlain debout, chapeau bas, la croix de son épée levée vers le ciel, débarquant de son navire et mettant pied sur le roc de Québec.

Ce roc est marqué par un cartouche portant le nom de Stadaconé, flanqué de deux petites poteries, seules indices du site de cette ancienne bourgade.

Cette figure est accompagnée, à dextre, du chiffre de Henri IV timbré de la couronne royale de France, à sénestre, du chiffre d'Edouard VII, surmonté de la couronne d'Angleterre.

Au bas, sur de petites banderolles, sont gravés les millésimes 1608 et 1908. Sur les eaux, deux dauphins du Saint-Laurent, se jouent dans les ondes du grand fleuve.

Autour de cette face, l'exergue se lit comme suit : « Médaille commémorative du III^e centenaire de la fondation de Québec. »

Sur le revers figurent deux femmes assises au pied d'un arbre de haute futaie. L'une, à droite, symbolisant la Nouvelle-France, est adossée à un piédestal orné de trois fleurs de lis; et l'autre, à gauche, personnifiant le Canada, appuyée sur l'écu royal de la Grande Bretagne, lève la main vers le sommet verdoyant de l'arbre, tandis que la France, la tête penchée, regarde, indiquant du doigt les racines profondes et robustes de l'arbre qu'elle a planté. A travers le feuillage, un large cartouche renaissance se déroule sur lequel est inscrite la devise : « Dieu aidant, l'œuvre de Champlain née sous les lis a grandi sous les roses. »

Cette médaille a été gravée à Paris par le célèbre sculpteur M. Henri Dubois.

Enfin, le même comité sollicita du gouvernement d'Ottawa l'émission d'un timbre spécial pour l'année jubilaire. Le ministre des postes accueillit très favorablement cette

demande. Et, quelques semaines avant les fêtes, on mettait en circulation une série de quinze timbres nouveaux, sur lesquels on avait fixé l'image et le souvenir de personnes et de choses mêlées aux démonstrations et aux réminiscences du centenaire.

Voici les motifs de ces différents timbres :

Le timbre d'un demi sou : le Prince et la Princesse de Galles.

Le timbre d'un sou : Cartier et Champlain.

Le timbre de deux sous : Edouard VII et la reine Alexandra.

Le timbre de cinq sous : l'Abitiation de Champlain.

Le timbre de sept sous : Wolfe et Montcalm.

Le timbre de dix sous : vue de Québec en 1700.

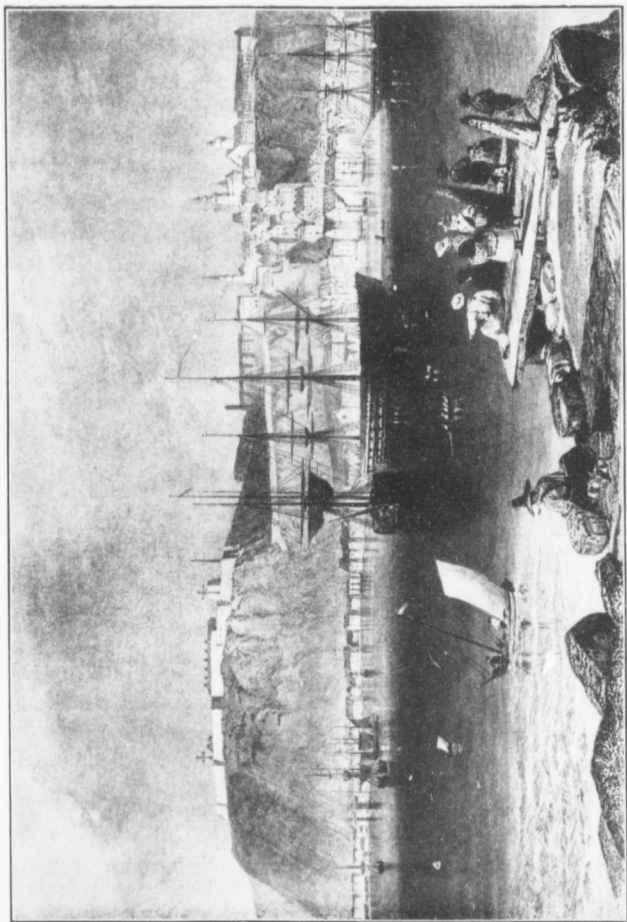
Le timbre de quinze sous : le parlement pour l'Ouest.

Le timbre de vingt sous : arrivée de Cartier à Québec en 1535.

Sur chacun de ces timbres était écrite, en français, la légende « III^e centenaire de Québec ».

Ce comité, à qui revenaient les tâches les plus délicates de l'organisation du programme, a été laborieusement aidé par M. H.-J.-J.-B. Chouinard dont les suggestions ingénieuses lui furent des plus utiles.

Mais de toutes les démonstrations que voulut organiser le comité d'histoire et d'archéologie, la plus compliquée, la plus coûteuse, la plus difficile, la plus soumise aux caprices des circonstances, c'était celle des spectacles historiques ou des *pageants*. Aussi est-ce à ces grands drames que sans tarder il voulut donner tous ses efforts. On fit venir d'Angleterre un artiste très recommandé, M. Frank Lascelles, qui avait organisé avec tant de succès, l'année précédente, le *pageant* d'Oxford. M. Lascelles arriva à



QUÉBEC ANCIEN

Québec vers le milieu de mars, et il s'employa avec un rare savoir faire, et un généreux dévouement, à préparer les scènes qu'avait choisies le comité d'histoire et d'archéologie. Il fixa dans le plus admirable décor, sur les Plaines, l'endroit précis où devaient se dérouler ces grands spectacles.

Un comité fut nommé pour recruter les acteurs et pour faire préparer les costumes. Rappelons en passant que ce sous-comité eut à faire une rude besogne. C'est lui, surtout, qui éprouva très péniblement l'indifférence et parfois l'hostilité qu'avait répandues chez notre peuple de Québec la pensée que 1759 allait être aussi hautement célébré que 1608. On avait besoin du concours de toutes les bonnes volontés pour grouper les milliers de figurants nécessaires à la représentation de toutes les scènes historiques; et l'on avait donc besoin de la confiance et de l'enthousiasme populaires. Confiance et enthousiasme furent acquis aux organisateurs des *pageants*, dès que l'on fut mieux informé des projets de fêtes, et surtout dès que l'on eut connu le caractère si français des spectacles que l'on voulait offrir au peuple.

C'est à M. Charles Huot, peintre de Québec, que fut confié le soin de dessiner les costumes des personnages. L'artiste se fit historien consciencieux, et il s'appliqua avec un succès que tous ont loué à reconstituer les modes les plus fantaisistes du grand siècle.

M. Ernest Myrand, secrétaire du comité d'histoire et d'archéologie, fut prié de composer les dialogues et les discours des acteurs. M. Myrand apporta à cette tâche difficile tout son savoir et toute sa conscience d'historien :

son libretto est à la fois une œuvre littéraire et un document précieux.

M. Joseph Vézina, président du comité de musique, prépara la musique qui devait accompagner quelques-unes des scènes des *pagants*.

Pendant que le comité d'histoire faisait bonne besogne, M. le notaire Valin, de Saint-Augustin, eut la pensée d'insérer au programme une autre démonstration dont l'enseignement ne pourrait manquer d'être salutaire. Il proposa de récompenser nos « familles canadiennes » par un diplôme et une médaille d'honneur qui seraient distribués solennellement à ceux-là de leurs descendants qui pourraient témoigner qu'ils occupent, encore aujourd'hui, un bien familial que leurs ancêtres ont occupé sans interruption depuis au moins deux siècles ou depuis l'année 1700. Dans sa séance du 24 février 1908, le comité d'action accepta une proposition, rédigée dans ce sens, qui lui fut soumise par le « comité des anciennes familles ».

On ne voulut pas non plus laisser passer les fêtes du centenaire sans convier le peuple à de grandes auditions musicales. Le comité de musique mit donc au programme, en plus d'une messe solennelle en plein air, l'ode symphonique de Félicien David, *Christophe Colomb*.

Entre temps, Son Excellence le Gouverneur général poursuivait la réalisation de son dessein de *nationaliser* les champs de batailles de Québec; et le 15 janvier 1908, il convoquait à Ottawa, au théâtre Russell, les clubs canadiens, et il y exposait son projet.

Le 19 mars suivant, Son Excellence sanctionnait la loi votée par les Chambres, qui établissait une Commission

nationale des champs de batailles et du troisième centenaire de Québec. Cette commission devait se composer de cinq membres nommés par le gouverneur-en-conseil. Chaque province qui contribuerait pour une somme d'au moins \$100,000 aux fonds du parc des Champs de batailles, aurait aussi droit à un représentant dans le bureau des commissaires. Le gouvernement d'Ottawa fit voter, en même temps que la loi instituant la Commission nationale, une somme de \$300,000 que les commissaires pouvaient dépenser, en tout, ou en partie, pour l'organisation des fêtes du centenaire. M. Georges Garneau, maire de Québec, fut nommé, par ordre-en-conseil, président de cette commission.

Les gouvernements de Québec et d'Ontario ayant souscrit chacun une somme de \$100,000 aux fonds du parc des Champs de batailles, déléguèrent leurs représentants au bureau de la Commission. Celle-ci, chargée d'administrer le budget qu'on lui confiait, fut munie de pleins pouvoirs pour acquérir tous les terrains destinés à l'établissement du parc national.

La ville de Québec, tenant à honneur de contribuer elle-même, selon ses ressources, au succès des fêtes qui commémoraient sa naissance, y consacra une somme de cinquante mille piastres.

La Commission nationale se mit aussitôt à l'œuvre. La besogne ne pouvait lui manquer. Désignée par le gouvernement pour surveiller l'emploi des sommes votées par les Chambres fédérales, elle dut s'enquérir de toutes les dépenses faites par les comités de Québec, et exercer désormais son influence sur tout le travail d'organisation.

D'autre part, le parc des Champs de batailles était à créer, et l'entreprise ne pouvait être rapidement exécutée. Il fallait surtout intéresser l'opinion publique à la formation de ce parc, et provoquer sur tous les points du Canada, et jusqu'en Angleterre, la générosité des admirateurs de notre passé.

La Commission des Champs de batailles se livra sans tarder à ce travail de propagande.

Mais il est difficile d'estimer approximativement le coût d'une œuvre semblable. C'est plus d'un million, sans doute, qu'il faudra dépenser pour faire de nos champs historiques le parc grandiose que l'on a projeté. Aussi ne pouvait-il être question d'offrir à Québec, pour son cadeau jubilaire, le parc tout fait, tout décoré, et tout merveilleux. Il faudrait lentement et patiemment travailler à la réalisation du projet lui-même. Et c'est à quoi s'est employée déjà, et s'emploiera désormais la Commission nationale des Champs de batailles de Québec.

Bien que les commissaires dussent s'occuper activement de la préparation des fêtes du centenaire, les comités de Québec ne furent pas dispensés de s'en inquiéter encore. Leur concours devenait de plus en plus nécessaire à mesure que s'approchait la date de ces fêtes. Ce fut même pour faciliter le travail, et éviter toute confusion dans les attributions des différents comités, qu'il fut décidé, le 26 mars, d'appeler désormais du nom de comité exécutif le comité d'action, et de donner à l'ancien comité exécutif le nom de comité général.

Il fallait d'ailleurs faire diligence. Dès le quatre du mois de mars, à la suite de correspondances échangées

avec la cour de Londres, on annonça officiellement que le Prince de Galles viendrait lui-même représenter aux fêtes de Québec Sa Majesté le roi Edouard VII, et que Son Altesse Royale arriverait à Québec le 22 juillet. Elle y prolongerait son séjour jusqu'au 29.

Les mois d'avril, mai et juin furent donc employés à parfaire l'œuvre d'organisation. Québec s'apprêtait, d'ailleurs, à célébrer à la fin de juin, pendant les trois jours des 21, 22 et 23, des fêtes splendides en l'honneur de son premier évêque M^{gr} de Laval. L'année 1908 se trouvait être le deuxième centenaire de la mort du vénérable de Laval, en même temps que le troisième centenaire de la fondation de Québec. On profita de cet anniversaire pour élever un monument au premier évêque de la Nouvelle-France. Il avait été entendu d'abord que les fêtes de Laval et de Champlain seraient confondues dans les mêmes démonstrations publiques. Ce premier projet fut abandonné lorsque l'on reporta à 1909 les fêtes de Champlain, et l'on ne jugea pas à propos d'y revenir quand les fêtes du troisième centenaire furent ramenées à 1908.

Aussi, l'on peut dire que les fêtes de Québec, en 1908, commencèrent vraiment le 21 juin, par l'inoubliable spectacle de la procession solennelle du Saint-Sacrement, pour se prolonger jusqu'au 31 juillet.

*
* *

Québec avait fait grande toilette pour la fin de juin: il portait encore à la fin de juillet quelques-unes des plus belles décorations qui avaient servi aux fêtes de Laval.

D'ailleurs, ce travail des décorations de la vieille capitale fut continué jusqu'à la veille même de l'ouverture des fêtes de Champlain. La parure extérieure de la cité jubilaire put donner aux visiteurs une première idée du labeur gigantesque que s'étaient imposé les comités d'organisation.

La ville fut littéralement enveloppée dans les oriflammes, les tentures et les draperies. Sur les grandes rues où devait circuler la foule, le coup d'œil était particulièrement réjouissant. Presqu'à toutes les fenêtres s'agitaient les couleurs fraîches ou vives des drapeaux du Sacré-Cœur, du Canada, de l'Angleterre, de la France, des Etats-Unis. Sur les édifices publics et les grands établissements de commerce ou d'industrie, les banderoles de toutes nuances dessinaient leurs lignes souples; elles couraient sur les façades, encadraient les écussons, flottaient autour des faisceaux d'étendards, et retombaient en nappes élégantes. Des arcs élevés à la rencontre des rues principales, chargés de tentures, ou décorés d'inscriptions; des mats venitiens plantés le long des rues, sur les places publiques, arborant les couleurs de toutes sortes, donnaient à la ville l'aspect le plus gracieux.

C'est à la basse-ville, au quai du Roi que commençait la série des décorations somptueuses. C'est là que le Prince de Galles devait descendre sur la terre de Québec, et c'est là que l'on avait tout disposé pour créer une première et très favorable impression. Arc ionique élégant et majestueux, surmonté de drapeaux anglais, français et américains, riches tentures, pavillons multicolores, plantes et fleurs, transformaient en un coin de jardin oriental l'austère quai du Roi.

La côte de la Montagne, raide et sinueuse, est l'avenue obligée par laquelle nous arrivent les visiteurs qui débarquent à la basse-ville. C'est par elle que le Prince et son cortège devaient passer, et l'on avait donc essayé de lui donner les allures d'une voie royale.

Au pied même de la côte, on avait érigé un arc monumental, décoré avec bon goût; les édifices situés tout le long de la rue tournante et montante disparaissaient sous les banderoles et les larges drapeaux. Cette voie présentait vraiment l'aspect le plus varié et le plus pittoresque.

A gauche, l'on avait le plus gai décor de maisons et de draperies; à droite, la falaise abrupte et menaçante, taillée dans le vieux roc de Québec; puis les pelouses et les saules de l'ancien cimetière si fortement incliné, transformé aujourd'hui en un parc minuscule; plus haut, érigé comme une vaste terrasse, contenu dans des murailles à pic, bordé d'une haie d'acacias, le jardin Montmorency avec ses allées de sable rouge, et ses massifs de verdure qu'ombragent de larges saules.

A tous les degrés du chemin montant, des cordes se croisaient au-dessus de la chaussée, et y tenaient suspendus des drapeaux de toutes couleurs et de tous pays.

En face du jardin Montmorency, à quelques pieds plus bas que le monument Laval, un arc se dressait portant à son front, d'un côté une inscription de bienvenue, de l'autre le nom de Champlain. Cet arc était tout décoré d'écussons et d'étendards. Il apparaissait, léger et magnifique, au voyageur qui, à mi-côte, tourne brusquement à droite; et il lui laissait apercevoir en une belle perspec-

tive, par-dessus sa haute corniche, la façade latérale, toute en pierre neuve, du palais archiépiscopal.

Sur cette façade avait été fixée la décoration la plus artistique. Les armes de M^{sr} de Laval, représentées en un large dessin, encadrées dans les colonnettes et le cintre de la fenêtre principale, au-dessus du portique, et surmontées d'une couronne royale d'où s'échappaient avec grâce les plis flottants d'un manteau de pourpre; des tentures somptueuses aux couleurs écarlates et papales courant sur la pierre grise des murs; des dates, des inscriptions, des figures historiques fixées sur l'or ou le velours des écussons: tout cet ensemble harmonieux offrait à l'œil du visiteur escaladant la côte un fond de scène vraiment admirable. Entre l'arc et le palais, se dressait à gauche, haut placé sur son socle de granit, le bronze bénissant de M^{sr} de Laval.

A la basse-ville, vis-à-vis le débarcadère des bateaux traversiers, sur l'emplacement du marché Finlay s'élevait en son original dessin: « l'Abitation de Québec », le premier logis de Champlain. Cette habitation n'avait rien d'architectural; elle était construite avec cette insouciance des proportions et des lois de la perspective qui était familière à Champlain; on retrouve ce même défaut dans les illustrations dont il a accompagné le texte de son récit de voyage aux Indes Occidentales.

« L'Abitation de Québec consistait en trois corps de logis, à double étage, attenant les uns aux autres. Au-dessus du premier étage régnait une galerie qui se prolongeait autour d'un préau; ce préau était entouré d'un solide enclos percé de meurtrières. Une tourelle carrée,

destinée probablement à servir d'observatoire, se dressait au milieu de cette place. Toute l'habitation était entourée d'un fossé et d'une haute palissade de pieux, sorte de mur d'enceinte flanqué de plates-formes armées de canons. »

Telle était la construction que l'on avait reconstituée, et qui faisait le plus étrange contraste avec les maisons modernes, les façades banales qui s'élèvent autour du marché Finlay.

Sur la place même du marché, on avait disposé sur de longues cordes une multitude de petits drapeaux, et, comme il convenait en un lieu qui avoisine les quais, ce sont les flammes et les pavillons de signaux qui formaient toute cette décoration, que l'on avait voulu faire aussi maritime que possible.

Avec l'habitation de 1608 commençaient sur les places et dans les rues de Québec, les leçons d'histoire que l'œil y pouvait partout apprendre. On avait très ingénieusement représenté ici ou là, sur des toiles ou sur des écussons, les portraits des principaux personnages qui ont joué un rôle considérable dans la Nouvelle-France. Le long de la rue Saint-Joseph, à travers Saint-Roch et Jacques-Cartier, l'on pouvait aussi lire, écrites sur des monuments décoratifs, des pages de l'histoire de la colonie. Au commencement même de la rue Saint-Joseph, un premier arc portant les noms de Laval et Champlain, de Bégin et Grey, avec les millésimes 1608 et 1908, faisait se rencontrer en un significatif rapprochement les deux extrémités de notre vie religieuse et politique. Sur maintes façades, au-dessus des portes ou fenêtres, se retrouvaient les noms de Cartier, de Champlain, de Laval, de Mont-

calm, si chers à la population de ce faubourg, le plus patriote et le plus français de Québec.

L'arc du coin des rues Saint-Joseph et Dorchester déroulait la liste complète de nos gouverneurs français, depuis Champlain jusqu'à Vaudreuil, et la liste des intendants depuis les deux Raudot jusqu'à Bigot, tandis que l'arc gigantesque du boulevard Langelier, surmonté du vaste et élégant pavillon-reposoir que l'on avait préparé pour la grande procession eucharistique du mois de juin, faisait voir, imprimés sur ses énormes piliers, les noms de tous les évêques et archevêques de Québec depuis M^{gr} de Laval jusqu'à S. G. M^{gr} Bégin, et son auxiliaire M^{gr} Roy, et les noms très glorieux de nos héroïques martyrs.

Les longs pans de l'église de Saint-Roch, les façades des grandes maisons de commerce, entr'autres celle de la maison Pâquet, étaient aussi décorés d'écussons historiques, entourés de fanions multicolores, où se détachaient les noms illustres de notre histoire française.

Sur la rue Saint-Jean, même genre de décorations à la fois brillantes et instructives. L'arc élevé près de l'église Saint-Jean-Baptiste rappelait les noms des trois vaisseaux de Jacques Cartier, et des marins qui accompagnaient le hardi découvreur. Celui que l'on voyait à la rencontre de la rue Saint-Jean et de la côte Sainte-Geneviève publiait la liste des fondateurs des principales villes françaises du Canada et des Etats-Unis, et aussi la date des grandes découvertes qui ont successivement reculé la frontière de la Nouvelle-France.

A la haute-ville, le Château Frontenac, l'Archevêché, la Basilique, le Séminaire, le Palais de justice, l'Hôtel-

de-Ville, étaient admirablement décorés de tentures très riches, et d'écussons artistement dessinés. Entre l'Archevêché et la Basilique, l'on pouvait voir sur la terrasse qui surmonte le large corridor qui les relie l'un à l'autre, un fac simulé du *Don de Dieu*, brillamment illuminé le soir, et gracieusement ballotté sur des vagues artificielles.

La Terrasse Frontenac, toute pavoisée, était aussi traversée en tous sens de cordons électriques auxquels étaient attachés des milliers d'ampoules colorées. Près du monument Champlain l'on avait dressé des estrades et un kiosque pour la présentation de l'adresse des citoyens à Son Altesse le Prince de Galles.

Mais c'est au Parlement, et sur les terrains qui l'entourent que l'on avait multiplié les plus somptueuses décorations. Sous l'inspiration de l'artiste qu'est M. Eugène Taché, sous-ministre des Terres de la Couronne, on y avait exécuté un plan très harmonieux d'ornementation. Cinq mille lampes électriques dessinaient, le soir, en traînées de feu, les lignes principales de tout l'édifice.

Sur la façade principale, de chaque côté du pavillon central, au-dessous de l'attique, figuraient sur des cartouches richement sculptés, placés au milieu des longs pans, sur l'entablement, les portraits de Champlain et de M^{sr} de Laval. Aux pavillons d'angle, plus petits, sur le bandeau de pierre qui sépare le premier et le second étage, étaient fixés les écus du prince Henri de Bourbon et du duc de Lévis-Ventadour. Sur la façade de la Grande-Allée, au-dessus de la porte d'entrée, dans un encadrement brillamment orné de perles et de fleurs sculptées, apparaissaient les portraits affrontés de Sa Majesté la reine

Alexandra et de Marie de Médicis. Sur les pans, du côté droit, le portrait de Sa Majesté Edouard VII, du côté gauche, celui de Henri IV. Les armes de l'Angleterre, et l'écu de l'ancienne France étaient fixés aux pavillons d'angle. Ces portraits dus au pinceau d'un jeune artiste québécois, M. Edmond Lemoine, et ces écussons s'allumaient le soir d'une vive lumière.

De grandes inscriptions électriques courraient en lettres et en chiffres de feu sur ces deux façades; sur la façade principale et sous le portrait du fondateur de Québec: « 1608, Champlain, 1908; » sous le portrait de M^{er} de Laval: « 1708, Laval, 1908; » sur la façade de la Grande-Allée: « Edouard VII, 1908 », et « Henri IV, 1608. »

Des lampes à réflecteurs faisaient aussi saillir dans leurs niches les statues qui décorent la façade principale.

A la grande porte d'honneur flottait une ample marquise de drap écarlate, soutenue par quatre lances colossales, de couleur bronze antique. Cette marquise portait sur ses lambrequins, au centre, le chiffre du prince de Galles, surmonté d'une couronne royale et des trois plumes d'autruche, en cimier, marque distinctive de son rang, et, plusieurs fois répété à droite et à gauche, le chiffre de Champlain sommé d'une couronne murale.

En face du Parlement, sur l'allée qui va rejoindre les rampes de l'entrée d'honneur, douze longs mâts vénitiens, moulurés et sculptés, faisaient flotter en oriflammes les couleurs du Canada et de la France, entre autres le drapeau « d'azur à la croix d'argent » de la marine française, au temps de Champlain.

Seize jardinières colossales, en forme d'urnes, portées

sur de larges piédestaux, distribuées le long des allées, à travers les arbres et les bosquets, faisaient s'épanouir au soleil de juillet des gerbes de fleurs. Sur les dés de quelques-uns de ces piédestaux étaient appliquées les armes de Québec et des principales villes de France dont l'histoire est mêlée à celle de nos origines: Brouage, Saintes, Honfleur, Saint-Malo, Rennes, Rouen et Dieppe; sur les autres étaient inscrits le noms des personnages qui organisèrent les expéditions de Champlain, et ceux de ses plus dévoués compagnons: de Chaste, de Monts, Pontgravé, Caën, Montmorency, Cardaillac, Sully et Richelieu.

Vis-à-vis la porte d'honneur, sur la pelouse du rond point où aboutissent les avenues, s'élevait en l'honneur de Champlain le « Temple du souvenir ». Ce temple était formé d'une coupole légère à six pans, surmontée de la couronne royale de France, et supportée par six colonnes ioniques. Ces colonnes, au fût lisse, portant chacune entre des anneaux sculptés un médaillon au chiffre de Champlain, reposaient sur une base haute d'une quinzaine de pieds, formée de trois stylobates superposés. Sur l'entablement était fixé un large cartouche chargé des armoiries de la province de Québec, avec la devise: *Je me souviens*, se déployant au-dessus de l'entrée. Dans la frise, en haut relief, sur des panneaux ornés, étaient inscrits les millésimes 1608-1908. Sous la coupole, jaillissant de son piédestal, apparaissait le buste de Champlain. L'on pouvait arriver jusqu'à l'intérieur de ce temple par un escalier de dix-huit marches.

Construit en bois et en ciment, cet édicule était peint et décoré de couleurs vives; le bronze, le vert, le rouge,

l'or, l'argent s'y harmonisaient avec une grâce parfaite. Au sommet, la couronne était ornée de quatre-vingts lumières électriques destinées à produire des effets de perles et de bijoux. Les arêtes du dôme, la corniche et les têtes de colonnes étaient également incrustées de lampes. Toute la coupole était garnie d'ampoules, et le soir le Temple du souvenir s'irradiait de mille feux.

D'autres parties de la ville avaient un aspect inaccoutumé, qui ne manquait pas d'intéresser vivement les Québécois. C'étaient les champs libres de la rue de Salaberry et le Parc Savard transformés en camps militaires pour recevoir les onze mille volontaires concentrés dans Québec pour les fêtes du centenaire; c'était, un peu partout, mais surtout au coin de la Grande Allée et de l'Avenue des Erables, des terrains envahis par les baraques de foire et de bateleurs, et, sur la Grande Allée, la ville des tentes.

Québec avait pensé ne pouvoir assez dilater ses foyers et ses hôtels pour recevoir les milliers de visiteurs que l'on attendait. La question des logements tourmenta le comité à qui était confié le soin de la résoudre. Ce fut un véritable problème. Et puisque la ville de Québec était décidément trop petite pour contenir les étrangers qui viendraient lui demander l'hospitalité, on décida simplement d'en bâtir une autre. On fit donc une ville nouvelle, toute blanche, flottante, mobile, dont les toits s'élançaient du sol, en cônes uniformes: on fit une « ville des tentes ». Sept cent cinquante tentes furent dressées sur les Plaines, pouvant recevoir trois mille deux cents personnes. La ville de toile avait porte ouverte sur la Grande Allée, près de l'orphelinat protestant; elle se développait vers la

falaise, couvrant un immense terrain qu'elle sillonnait de ses rues étroites. Et cette ville avait son organisation à elle, sa vie propre: bureaux d'informations, bureaux de poste, agence des chemins de fer, bureaux de télégraphe et de téléphone, marché local, magasins d'occasion, poste de police et de pompiers: bref, il ne lui manquait qu'un maire et des échevins. Elle s'en remit d'ailleurs, pour sa vie municipale, à sa sœur aînée, la ville en pierre, en briques et en bois, située tout à côté d'elle, qu'elle n'avait pu s'annexer, et qui s'appelait Québec.

* * *

Québec était donc prêt à recevoir ses hôtes; sa toilette était à peu près finie: il attendait qu'on vint annoncer les visiteurs.

Il n'attendit pas longtemps. Depuis les fêtes de Laval, qui ensoleillèrent la fin de juin, jusqu'aux fêtes de Champlain, la ville accueillit sans cesse la foule des étrangers. Un mois à peine séparait les deux jubilé, et ce mois ne fut lui-même qu'une série de visites nombreuses et ininterrompues. Le flot des touristes ne cessa de circuler dans la ville. Tout le mois de juillet ne fut pour Québec qu'un long dimanche, un dimanche de fête et de travail, où les jours se succédaient comme des heures rapides, et où l'on ne se reposait guère qu'à la septième heure.

Le mardi, 14 juillet, arriva en rade la flotte imposante qui précédait ici le Prince de Galles. C'étaient les quatre cuirassés *Exmouth*, battant le pavillon du vice-amiral Sir

Assheton G. Curzon-Howe, commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique, *Albermale, Duncan, Russell*, et le croiseur *Arrogant*.

Le vendredi, 17 juillet, on vit apparaître et battre au souffle de Québec le drapeau de la France. Deux vaisseaux de guerre, le cuirassé *Léon Gambetta* et le croiseur *Amiral Aube* nous apportaient les représentants officiels de l'ancienne mère patrie, l'amiral Jauréguiberry, et M. Louis Herbette, conseiller d'Etat; M. Emile Brandelis, maire de Brouage, la ville natale de Champlain, invité spécialement à nos fêtes, accompagnait la délégation officielle. Le même jour descendaient à Québec, de l'*Empress of Ireland*, arrivé la veille au soir, le généralissime des armées anglaises, Lord Roberts, et le représentant officiel des catholiques d'Angleterre, M. le duc de Norfolk.

Le 20 juillet, le *New-Hampshire*, cuirassé de la marine des Etats-Unis, venait à son tour déployer au pied de la citadelle les couleurs américaines.

M. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis, et délégué officiel de notre grande voisine, ne devait arriver que le mercredi, 22 juillet.

A ces délégués des nations amies vinrent se joindre les représentants des colonies de l'Empire.

Son Honneur le maire faisait avec une grâce et une dignité parfaites les honneurs de la cité jubilaire.

La fête allait commencer.



CHAPITRE II

Dimanche, 19 juillet. — Le prélude. — A Champlain les jeunes ! —
Hommage de la jeunesse canadienne-française au monument de Champlain.

LES fêtes devaient commencer le 20 juillet. Les jeunes, qui ont toujours grande hâte de vivre l'avenir, se demandèrent pourquoi elles ne commenceraient pas le dix-neuf.

Les fêtes devaient préluder par l'apparition, dans Québec, de hérauts d'armes, vêtus comme il convient à des revenants du dix-septième siècle, et qui annonceraient aux bonnes gens de la ville l'ouverture du jubilé historique. Les jeunes, qui n'aiment pas compter sur les morts pour faire l'œuvre d'aujourd'hui ou celle de demain, se demandèrent pourquoi ils ne seraient pas eux-mêmes les hérauts

vivants du troisième centenaire, et pourquoi ils ne feraient pas monter vers Champlain, l'ancêtre vénéré, le premier cri de ralliement.

Les jeunes sollicitèrent donc l'autorisation d'ajouter au programme des démonstrations officielles la plus enthousiaste des préfaces.

Ce furent les membres de l'Association de la Jeunesse canadienne-française qui prirent l'initiative de cette démarche. Et il fut décidé que, le dimanche, 19 juillet, les jeunes gens de Québec et des environs, groupés et rangés en une procession triomphale, iraient vers Champlain et lui offriraient, au pied de son monument, des fleurs et des discours.

Le projet était né d'une inspiration vraiment heureuse, que M. Omer Héroux définissait très justement dans *L'Action Sociale* du 7 juillet :

« Dans cet hommage des jeunes, c'est le peuple de Québec, c'est la nationalité canadienne-française tout entière qui sentira battre son cœur et vibrer son âme... »

« Avant l'hommage des grands du pays, et des Canadiens de langue anglaise, avant celui du Prince et des ambassadeurs, ce sera le salut, affectueux et reconnaissant, de la famille, de ceux qui, par le sang, par les traditions, par les croyances, tiennent de plus près à l'ancêtre vénéré... »

« Nous sentirons plus nettement que si Champlain appartient à l'humanité, s'il a droit aux hommages des Canadiens de toute origine, il appartient d'abord et surtout aux hommes de sa race et de sa foi. »

Le dimanche, 19 juillet, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française réunit donc, dans Québec, des milliers de jeunes gens. Le comité de Québec avait réglé avec soin tous les détails de la démonstration. La nature, ce jour-là, secondait merveilleusement ses efforts. Le ciel était plein de lumière, traversé par une brise capable tout à la fois de rafraichir et de stimuler ; et la jeunesse toute vibrante, manifestait bruyamment sa joie de vivre et de chanter.

Le cortège se déploya avec entrain, au son des tambours, au rythme des couplets patriotiques ; il se dirigea vers la Terrasse et le monument de Champlain.

Un témoin raconte à peu près comme suit ce qu'il a vu :

« Sous le ciel radieux, la bonne brise canadienne faisant claquer leurs drapeaux, Québec a vu passer nos jeunes, crânes et fiers, et Québec les a acclamés. Aussi, leur défilé restera-t-il comme l'un des plus sympathiques, des plus spontanément enthousiastes de tous ceux que verra notre ville en ce troisième centenaire.

« Ils étaient là, marchant à l'ombre de leurs drapeaux, ceux de Saint-Sauveur et de Saint-Malo, ceux de Saint-Roch et de Jacques-Cartier, ceux de la Jeune et de l'Ancienne Lorette, ceux de Saint-Romuald et de Saint-David, ceux de Bienville et de Saint-Joseph de Lévis. Ils étaient là, aussi, les patriotes de Charlesbourg, de Beauport, de l'Ange-Gardien et de Montmorency, de Ville Montcalm et de la Haute-Ville, les membres de l'Union Commerciale de Saint-Roch, de la Société des Commis-Marchands,

de l'Union Saint-Damase de Saint-Jean-Baptiste, de l'Association Loyola, de l'Union Notre-Dame du Patronage, et les jeunes du Château-Richer.

« On voyait aussi une centaine de jeunes gens venus tout exprès de Montmagny, avec le drapeau du Sacré-Cœur; les membres du Cercle Chevalier de Lévis, à l'ombre d'un drapeau tout resplendissant d'or, portant les armes de Lévis; les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, les officiers généraux de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, et les présidents des différentes sections.

« Au milieu de ces rangs pressés, ici et là brillait le riche costume de nos gardes indépendantes, toujours à la peine et toujours à l'honneur dans nos fêtes patriotiques et religieuses: la Garde indépendante Champlain, les Chasseurs de Salaberry, la Garde Jacques-Cartier, la Garde Salaberry, de Beauport.

« Les fanfares mêlaient aux chants patriotiques leurs voies sonores et joyeuses ¹. »

On avait eu la bonne pensée de faire place, dans la procession, à des groupes de jeunes gens, représentant, avec les costumes de l'époque, les artilleurs qui combattirent avec Montcalm, et les marins de Montcalm commandés par l'amiral Vauquelin.

« En tête de cet imposant cortège, portés par quatre marins de Vauquelin, escortés de gentils pages richement

1. *L'Action Sociale*, 20 juillet 1908.

vêtus, venaient les tributs floraux : une couronne de sept pieds de diamètre, avec l'inscription « A Champlain, les jeunes », surmontée d'une fleur de lys avec les lettres A. C. J. C. D'autres couronnes furent offertes par le Cercle Chevalier de Lévis, les jeunes gens de Saint-Sauveur et de Saint-Malo, la Garde Jacques-Cartier.

« Le cortège, parti de la place du marché Jacques-Cartier, suivit les rues Saint-Joseph, la côte du Palais, les rues Saint-Jean, d'Auteuil et Saint-Louis. Quand il déboucha en face du Château-Frontenac, les applaudissements éclatèrent dans la foule qui se pressait autour du monument Champlain, difficilement contenue par un peloton de cavalerie et un cordon de police municipale.

« Sur les estrades avaient pris place les prêtres et les dignitaires ecclésiastiques, des hommes de profession et les représentants de la presse.

« La rue Saint-Louis, la Place d'Armes, et les environs de la Terrasse étaient couverts d'une multitude innombrable... On nous assure qu'il y avait là 25,000 à 30,000 personnes. »

Le spectacle était donc grandiose. Quand toute la foule fut massée au pied du monument, toutes les têtes se découvrirent, et l'on chanta « O Canada ! terre de nos aïeux », pendant que les gardes présentaient les armes.

Sur son piédestal qu'entouraient les drapeaux de France et du Sacré-Cœur, Champlain qui salue semblait sourire ; ses lèvres de bronze voulaient s'ouvrir pour dire aux jeunes la joie du Père de la Patrie

Quand les chants eurent pris fin, et que les tambours

eurent cessé de battre et les clairons de sonner, M. Maurice Dupré, président du comité régional de l'A. C. J. C., présenta à l'immense auditoire M. Adjutor Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval. M. Rivard dit à Champlain la *Prière du Canadien français*, strophes ardentes où M. Gustave Zidler, poète de France, ami du Canada, a fait passer toute l'âme pieuse de ses frères d'Amérique. Voici cette poésie :

PRIÈRE DU CANADIEN FRANÇAIS
AU PÈRE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Depuis ce jour, Champlain, bon Français de Saintonge,
Où ta barque accosta l'ancien Stadaconé,
Depuis qu'à coups de hache a pris forme ton songe,
A l'horloge du temps trois cents ans ont sonné !
Et nous, fils des héros qu'un triple siècle embrasse,
Sur ta tombe, devant ton image, à genoux,
Par tout le cher pays où nous baisons ta trace,
Nous t'allons demandant, nous ton sang, nous ta race :
O Père ! es-tu content de nous ?

Es-tu content de nous, Père, qui nous contemples,
Toujours présent, d'un ciel de gloire et de vertu ?
Avons-nous profité de tes virils exemples ?
Pour tes nobles desseins avons-nous combattu ?
De la croix que ta main planta sur cette grève,
Qu'avons-nous renié, couvert d'un sombre oubli ?
Au delà de ta vie impuissante et trop brève,
Par nos cœurs et nos bras ton vaste et puissant rêve
S'est-il tout entier accompli ?

Père, ce que tu fus, nous aussi nous le sommes ;
 Pour tes fils, défricheurs et soldats tour à tour,
 Tout fut dur : les hivers, la forêt et les hommes . . .
 Et pourtant cette terre est notre unique amour !
 De sueurs et de sang plus notre terre est faite,
 Plus elle nous aspire et plus elle nous prend ;
 Et tu nous vois encore à son nom seul en fête,
 Tous tels que tu revins, conquis par ta conquête,
 Mourir aux bords du Saint-Laurent.

Nous portions trop au cœur ces graves paysages
 Pour n'en pas refouler nos ennemis, — les tiens !
 Avec les Cinq-Tribus et de Pâles Visages
 Nous avons prolongé les sanglants entretiens.
 Montcalm succomba . . . Mais l'âme toute meurtrie,
 « Plus grand que son malheur », et vainqueur de l'échec,
 Comme toi, sans changer de foi ni de patrie,
 Le Canadien français en France pense et prie,
 Libre sur son roc de Québec !

Es-tu content, semeur ? Vois ces plaines, ô Père,
 Sur la cendre des bois dérouler leurs grands blés !
 Dénombre en cet instant ta famille prospère,
 Pour le même banquet tes enfants assemblés !
 Ajoute aux premiers fruits de ta persévérance
 De trois siècles d'efforts les robustes présents :
 Tu pourras, exalté d'orgueil et d'espérance,
 Retrouver la saveur de ton pays de France
 Dans le pain de nos paysans !

« Croissez ! multipliez ! » Au mot sacré fidèles,
 Nous avons su grandir avec l'épi des champs :
 Autour du premier nid battent des milliers d'ailes
 Dans l'érable plus dru qu'emplissent d'anciens chants...

Sois tranquille ! Où tu bus tout un peuple s'abreuve !
Nous veillons sur ton cœur, inlassables gardiens ;
Et d'un cours plus puissant, en dépit de l'épreuve,
S'étend et s'élargit, parallèle au grand fleuve,
Le beau sang de tes Canadiens !

Samuel de Champlain, ô patriarche ! apôtre !
Si ton divin appui, nos soins l'ont mérité,
Si tu sens rajeunir ta vaillance en la nôtre,
Elu de Dieu, du haut de ton éternité,
Bénis de nos sillons cette moisson féconde
Que d'un immense vœu déjà tu caressais !
Bénis nos fils ! bénis nos filles ! et seconde
Le rêve que par toi nous vivons en ce monde !
Bénis ton Canada français !

Après la lecture de ces vers, M. Maurice Dupré voulut définir lui-même le sens de cette grande démonstration qu'avaient organisée les jeunes, et il prononça le discours suivant :

« Messieurs,

« La solennité qui nous a réunis au pied de ce monument est pour notre cœur à tous une source de joie et d'espérance.

« C'est le suprême hommage d'une jeunesse vaillante qui n'a pas oublié l'histoire de ses ancêtres, et qui, sincèrement émue au souvenir de leurs hauts faits, s'en vient rendre un tribut d'admiration et de reconnaissance à celui d'entre eux qui a mérité le titre si véritablement grand de « Père de la Patrie ».

« C'est en l'honneur de l'immortel Champlain qu'ont été organisées ces fêtes; il était juste de permettre aux jeunes de montrer qu'ils ont l'intelligence et qu'ils veulent garder le culte du souvenir.

« Messieurs, le culte que l'on rend aux grands hommes est salubre. C'est la vie, la force même d'une nation. Car, une nation a besoin d'idéal pour grandir; le terre à terre des soins de l'existence l'amoin-drit. Or, quel plus puissant moyen de raviver cet idéal, de le présenter plus vivement à la pensée, que de rappeler le souvenir de ceux qui l'ont le mieux compris, et qui se sont efforcés davantage de le réaliser? Quel plus fort encouragement à marcher sur les traces de nos héros, que le souci de la nation de conserver le souvenir de ceux qui l'ont rendue glorieuse?

« L'antiquité n'offre pas d'exemples de peuple fort qui n'ait trouvé dans le culte de ses grands hommes de nouvelles incitations à accroître la grandeur de la patrie; et la gloire d'Athènes et de Rome ne commença à pâlir que le jour où ces villes fameuses, en donnant droit de cité aux satisfactions coupables et corruptrices, mirent en oubli les héros de leur histoire. En est-il un seul parmi nous qui désirerait voir disparaître de ce continent la race généreuse et vaillante qui eut l'honneur insigne d'être appelée par le Souverain Pontife: « la noble nation canadienne »? Soyons donc fiers d'une manifestation comme celle d'aujourd'hui. C'est l'expression du légitime orgueil que nous inspire le souvenir de nos héros; c'est la solennelle affirmation que leur mémoire est impérissable dans nos âmes.

« Nous chantions, il y a quelques semaines, la gloire d'un grand évêque, d'un évêque préoccupé, comme ils le sont tous du reste, et les nôtres surtout, des intérêts matériels de la patrie aussi bien que des intérêts spirituels des âmes. C'est maintenant le tour de Champlain, fondateur de cette ville et de la Nouvelle-France, de Champlain aussi profondément religieux dans sa vie publique et privée qu'il s'est montré soucieux du bien-être temporel de ceux auxquels il voua toutes les forces de son intelligence et de son cœur. En élevant ces monuments, la patrie canadienne leur a rendu à tous deux un suprême hommage. S'ils ont été élevés à quelques pas l'un de l'autre, c'est pour montrer aux descendants de ces vaillants pionniers qui vinrent ouvrir à la civilisation les forêts vierges du Nouveau-Monde, que la race française, grâce à leur dévouement bien assise sur cette terre de liberté, les enveloppe tous deux d'une commune admiration, d'un même amour, parce qu'ils ont consacré généreusement leur vie à sa prospérité et à sa grandeur.

« Messieurs, une éloquente leçon se dégage du rapprochement que nous venons de faire. Si M^{sr} de Laval eut le cœur aussi français qu'il eut une âme d'apôtre, Champlain se montra aussi bon chrétien qu'il fut soucieux de promouvoir les intérêts de sa patrie adoptive. Tous deux ont fait preuve du même zèle pour la religion et la patrie. Ce qui constitue à l'un comme à l'autre leur gloire véritable, c'est qu'ils comprirent que l'Eglise et l'Etat doivent marcher la main dans la main, rester toujours étroitement unis pour fonder des œuvres durables, et qu'il n'y a pas de malheur plus grand pour un royaume que l'oubli de

cette vérité. L'Histoire a là-dessus de redoutables leçons, de profonds enseignements. Aussi, Champlain n'a pas plus failli en cet ordre d'idées que celui que l'on acclamait il y a quelques semaines : l'un prêta le concours de sa grande autorité religieuse dans l'œuvre si difficile de l'organisation d'une colonie nouvelle ; l'autre se fit un devoir de demander à l'Eglise ses plus salutaires influences pour civiliser les sauvages et mieux asseoir l'autorité de la France sur ce continent.

« M^{gr} de Laval ne voulut pas circonscrire son influence à la sacristie : il alla au peuple, il étudia ses besoins et fit de l'intérêt de ses ouailles les siens propres. Champlain, de son côté, fit voir nettement par ses actes que l'idéal de son christianisme ne se bornait pas à la vie privée, mais que celui d'un homme d'Etat digne de ce nom, devait rayonner au dehors et ses actes publics porter l'empreinte de sa foi. Et, c'est de ce christianisme ainsi compris par nos premiers évêques et nos hommes publics, que devait naître la colonie française du Canada, le plus beau joyau de la couronne de France.

« Quand, dans la paix, les rôles sont ainsi compris de part et d'autre, on est fort dans l'adversité. Aux jours sombres de la domination anglaise, lorsque le peuple canadien-français voulut offrir une résistance invincible à ceux que des préjugés avaient fait ses ennemis, il crut devoir plus que jamais resserrer les liens qui l'unissaient à son clergé, et s'en remettre à lui pour la sauvegarde de ses institutions et de sa langue, précieux restes d'un passé dont il entendait conserver intact le souvenir. Témoin depuis longtemps du dévouement de ses évêques et de ses

prêtres, le peuple se jeta spontanément dans leurs bras, et le cœur des uns et des autres battant d'un même souffle patriotique, animé de la même foi et des mêmes espérances, parut n'en plus former qu'un seul; une seule âme semblait animer la nation tout entière: c'était l'âme des Champlain et des Laval, aussi religieuse que patriote, capable de tous les sacrifices, prête à faire face à tous les lendemains. Et cette âme sauva la patrie.

« Profitons des leçons de l'Histoire. Rappelons-nous ce qui a fait notre force autrefois, et que l'avenir emprunte au passé son expérience. Nous avons la conviction profonde de n'en être qu'au début. Jusqu'ici nos efforts ont été marqués d'éclatants succès; si nous nous aidons nous-mêmes, le ciel nous aidera à marcher dans les voies qui nous attendent. Évidentes sont, dans notre histoire, les marques de sa providentielle intervention. Voulons-nous devenir un peuple puissant, aussi redoutable dans la lutte que soucieux de la paix? Soyons, comme Champlain, de fidèles enfants de l'Église, chrétiens sur le forum comme dans le sanctuaire de la famille et l'intérieur de nos temples. Comme Champlain, ne séparons jamais nos intérêts religieux de nos intérêts nationaux, convaincus que la ruine des uns entraînerait celle des autres. A chaque jour notre clergé nous donne des preuves vivantes d'une sollicitude profonde; donnons-lui en retour des marques de vénération et de fidélité. Notre clergé va au peuple et prend part à sa bonne comme à sa mauvaise fortune; allons à lui aux jours de deuil comme aux jours de joie. Restons fidèles, et d'une façon inébranlable, aux traditions de notre race, et jurons, au pied de ce monument, de mettre

à profit les exemples de nos grands hommes: exemdles de dévouement et de sacrifice que le marbre et le bronze ont immortalisés.

« C'est le moyen d'ajouter encore de belles pages à notre histoire, et la postérité n'aura pas plus à rougir de nous, que nous de nos aïeux.

« O Champlain! au pied de ce monument qui rappelle à nos yeux ta figure, vois tes jeunes fils qui se souviennent et qui te rendent ton salut. Bénis-les du haut du ciel où tu ne cesses de veiller. Ils sont venus les premiers, en ces jours de fêtes, t'offrir l'hommage de leur admiration et de leur reconnaissance.

« Nous inspirant de tes luttes et de tes inlassables efforts, nous te redisons, à toi l'ancien, cette parole qui retentit naguère dans ta patrie d'outre-mer: « Où a passé le père, « passera bien l'enfant. »

« Hommage donc à toi d'être venu implanter sur cette partie prédestinée du Nouveau-Monde la civilisation française et catholique et d'être mort au milieu de tes œuvres!

« Hommage à toi, Champlain, père de la patrie canadienne! A trois siècles de distance, permets aux conscrits de la nation de crier leurs saluts et leurs acclamations à ton nom et à ton œuvre qui brillent déjà tous deux dans le rayonnement de l'immortalité. »

Après ce discours qui fut souvent entrecoupé de bravos et d'applaudissements, M. le docteur George-Hermyle Baril, vice-président général de l'Association de la Jeunesse canadienne-française, vint dire à la foule quel fut, à ses vingt ans, l'idéal de Champlain.

« Messieurs,

« Il y a trois cents ans, un marin français, homme de caractère et de conviction, quittant famille et foyer, bravant les fureurs de l'océan et les hasards d'une expédition à travers des pays inconnus et sauvages, venait planter la croix sur la pointe de Québec, afin de réaliser le rêve de sa vie, celui « de se servir de l'art de naviguer pour la destruction du paganisme et l'établissement du christianisme « dans les pays les plus reculés de la terre ». (*Mémoires de Champlain.*)

« Qu'y a-t-il de si extraordinaire dans cet événement pour qu'à son seul souvenir, après tant de siècles écoulés, je ne dirai pas tout un peuple, mais tout l'univers reporte son attention sur l'homme qui en a été le héros et que la jeunesse de tout le pays vienne se grouper au pied de son monument?

« J'en vois deux raisons, Messieurs: la première, c'est que ce Saintongeois n'était pas un simple aventurier comme tant de marins célèbres de son époque, mais un véritable héros; la seconde, c'est que la poignée d'hommes qu'il conduisait en ces terres du Canada est devenue un peuple valeureux et grand, dont la prospérité est intimement liée à sa fidélité aux traditions et aux vertus de son fondateur.

« A vingt ans, Samuel de Champlain avait un idéal: procurer la gloire de Dieu et l'honneur de son roi, et son unique ambition était de consacrer toute sa vie à la découverte de contrées lointaines pour y établir des colonies où flotterait, à côté de l'étendard du Christ, le drapeau de la

France. Doué d'un jugement droit et ferme, il avait, durant sa jeunesse, puisé dans des études sérieuses les fortes convictions qui font de l'homme, d'ailleurs courageux et persévérant, le type du bienfaiteur de l'humanité, voire même le héros.

« Aussi, Messieurs, les œuvres nées d'une inspiration française et bien catholique que Champlain a accomplies, font-elles rejaillir sur son nom, par leur merveilleux développement, une gloire immortelle que tout un peuple est heureux de chanter en cet anniversaire de la naissance de la Nouvelle-France. Il appartenait à la jeunesse de Québec, que dis-je, à la jeunesse canadienne-française catholique de tout le pays, d'acclamer la première l'illustre marin, et de jeter aujourd'hui aux échos du grand fleuve pour qu'il le fasse retentir par tout le Nouveau-Monde, l'hommage vibrant de sa chaude et patriotique admiration.

« Pourquoi cet enthousiasme chez les jeunes ?

« Parce que les jeunes, et en particulier ceux de l'Association de la Jeunesse canadienne-française, dont j'ai l'inappréciable honneur d'être le porte-parole en ce moment, reconnaissent en Champlain celui qui, dans l'histoire de leur pays, est le modèle le plus accompli, la personnification la plus vivante de la conception qu'un jour ils se sont faite de l'homme d'action, du catholique sincère et du patriote véritable.

« Eux aussi, les jeunes, il y a quatre ans, ont décidé de mettre leur vie tout entière au service d'une noble cause: ils ont levé leurs regards vers un autre idéal que le terre à terre des passions assouviées et de l'égoïsme satisfait; pour réaliser plus sûrement ce rêve de vingt ans, ils se

sont groupés en une vaste association, et, il y a à peine trois semaines, dans cette même vieille cité de Champlain, au pied de la statue de M^{re} de Laval, ils renouvelaient l'engagement d'être demain comme aujourd'hui des hommes d'action, des apôtres dont tous les efforts sont inspirés par une même idée: la gloire de Dieu et de la patrie.

« Connaissant, maintenant, l'union très intime que fait naître entre le cœur de Champlain et le cœur des jeunes de l'A. C. J. C. la communauté d'idéal, vous étonnerez-vous que ces jeunes acclament avec tant de frénésie le père de la patrie, et qu'ils aient voulu venir au pied de son monument s'ancrer davantage dans la poursuite de leur généreuse entreprise?

« Les sachant avides d'apostolat et désireux de travailler au succès de leur association, vous étonnerez-vous qu'ils aient conçu et réalisé le projet d'amener en face de cette statue d'autres jeunes qui ne sont pas leurs camarades, mais qui sont leurs compatriotes, afin que de cet hommage commun de leur admiration à Champlain, de ce pèlerinage pour ainsi dire qu'ils font ensemble aux actes glorieux de sa vie, germe une union plus étroite de toute la jeunesse canadienne-française des classes pauvres et riches, union par suite qui nous permettra de conserver dans toute leur intégrité et leur puissance ces traditions de foi et de patriotisme qui ont fait jusqu'ici la vigueur et la gloire du Canada français ?

« Et, puisque j'ai parlé de pèlerinage aux actes de Champlain, il en est un devant lequel je voudrais m'arrêter quelques minutes, afin que nous puissions nous pénétrer

tous ensemble de l'enseignement fécond qui s'en dégage. Cet acte, c'est « l'acte principal de sa vie », auquel il a consacré toutes ses énergies et dont nous fêtons le trois centième anniversaire: la fondation de votre hospitalière et vaillante ville de Québec.

« Quelle est la pensée qui inspire et domine cet acte? Est-ce la gloire personnelle, l'intérêt pécuniaire?

« Non, le but de Champlain est très clair et très précis: il veut donner à son roi de nouvelles terres, à son Dieu de nouvelles âmes.

« Son roi et son Dieu: ce sont les deux visions qui hantent sans cesse son esprit et font germer dans son cœur les plus généreux dévouements.

« Et pendant que les armateurs français se bornaient à entrevoir dans la naissance de la Nouvelle-France une ère nouvelle de prospérité pour le commerce, et considéraient l'établissement de Québec comme un vulgaire comptoir, Champlain, lui, y voyait un territoire nouveau ouvert à la civilisation et au Christianisme.

« Il suppliait Sa Majesté Très Chrétienne de former des compagnies qui, tout en s'occupant de la traite des pelleteries, s'engageraient à subvenir à l'existence matérielle de la colonie et à lui envoyer des missionnaires, les seuls hommes capables, à son avis, de transplanter un rameau de la France chevaleresque sur les rives fécondes du Saint-Laurent.

« Un homme aux vues si élevées et si désintéressées avait heurté dans son projet bien des ambitions. Aussi, eut-il de nombreux adversaires; les uns travaillèrent dans l'ombre, les autres au grand jour; tous avaient un même

culte : celui du veau d'or ; ils étaient guidés par une même pensée : l'intérêt personnel.

« Rappelez-vous l'odieux complot tramé dans l'ombre, en 1608, par quelques hommes d'équipage. Eblouis, assoiffés d'or, ils formèrent le projet de livrer la colonie naissante aux Espagnols. Ils savaient bien qu'un tel marché ne pouvait que dégoûter leur capitaine ; sa mort fut résolue.

« Rappelez-vous encore l'opposition des marchands français au renouvellement des privilèges concédés au sieur de Champlain : tous les moyens leur parurent bons pour abattre ce rêveur, cet illuminé. Mais quelque forme que revêtit l'opposition qu'il rencontra, qu'elle fût sourde, secrète ou publique, jamais Champlain ne recula devant le devoir qu'il s'était imposé.

« Aussi, lorsqu'il mourut, le 25 décembre 1635, il put se rendre le témoignage d'être toujours resté, dans sa vaste entreprise, en dépit des difficultés sans nombre, le vaillant et irréductible soldat de la France et de l'Eglise. Jamais son patriotisme n'a faibli, jamais sa foi n'a chancelé, jamais son idéal n'a dévié.

« Remercions la Providence ; remercions-la à deux genoux, d'avoir placé au berceau de notre colonie, pour guider dans les sentiers du catholicisme notre nationalité naissante, un homme aussi énergique, un patriote aussi éclairé, un chrétien aussi fervent que fut le Père de la Nouvelle-France, ce héros dont nous célébrons aujourd'hui l'immortel souvenir, le valeureux Samuel de Champlain.

« Remercier la Providence, Messieurs, c'est bien ; mais il y a quelque chose, vous le savez, de plus à faire.

« Notre but c'est de reprendre le plan sublime de Champlain et de travailler, chacun dans sa sphère d'action, à sa complète réalisation.

« Cette œuvre, nous l'avons adoptée, nous les jeunes de l' A. C. J. C. Nous l'avons adoptée avec ardeur en face des obligations que nous impose notre passé et de la lutte qui s'engage, non plus, cette fois, autour du berceau d'une colonie naissante, mais contre des traditions saintes, vieilles de douze siècles.

« Oh! je ne voudrais pas affirmer que l'on trahit notre nationalité. Mais, n'est-il pas vrai qu'on a déjà insinué perfidement que la nation canadienne serait plus grande, plus prospère, et que nous, Canadiens français, serions plus riches si nous étions fusionnés avec l'élément anglais dans ce pays ?

« N'est-il pas vrai que, tous les jours, on nous a prêché à nous, Canadiens français, que la paix, dans ce pays repose nécessairement sur de mutuelles concessions ?

« N'est-il pas vrai que, dans la pratique, ces concessions n'ont pas été mutuelles, mais toujours à la charge d'une race, de la même, de la nôtre ?

« Pourquoi chercher des exemples lointains ? Lorsqu'une association de jeunes se lève pour réclamer à la lumière des enseignements de l'histoire un droit incontestable, il se trouve à notre époque des gens qui, après avoir vainement essayé de séduire par des promesses et l'Association et ceux qui l'appuient de leur influence et de leur parole, emploient contre elle, pour l'arrêter dans sa marche, l'arme la plus vile et la plus lâche, l'odieuse calomnie.

« N'est-il pas vrai, encore, que des idées malsaines

s'infiltrèrent dans les esprits, que les principes maçonniques prennent racine dans ce pays, qu'on attaque directement nos traditions en proposant de changer notre système d'éducation, sous prétexte qu'il ne ferait de nous que des arriérés, des rétrogrades ?

« N'en est-on pas venu jusqu'à méconnaître, en certains milieux, l'œuvre accomplie pour cette sainte cause de l'éducation par notre admirable clergé ?

« Eh bien ! en cette fête, on peut se demander ce qu'il serait advenu du Canada et des peuplades sauvages qui l'habitaient, si on eût réussi, en 1608, à éloigner Champlain ou à le faire céder devant les obstacles et les réclamations intéressées des armateurs français ; on peut bien se demander même ce qu'il adviendrait de la race canadienne-française et de ses croyances religieuses si, séduite par les promesses alléchantes et les écrits des endormeurs, elle venait à renier ses traditions, à secouer la tutelle salutaire de l'Eglise et à sacrifier par parcelles ces droits incontestables que nous ont conquis sur les champs de bataille et dans les parlements nos valeureux aïeux, héritiers directs des vertus de Champlain.

« Ce serait la mort de notre race, un vrai suicide national.

« Or, nous en avons, nous les jeunes, et d'autres avec nous plus âgés, l'intime conviction : cette mort est imminente si nous ne savons pas nous unir en phalanges serrées et nous tenir debout, appuyés sur notre foi, cramponnés à nos droits.

« La lutte est commencée : nous l'acceptons sans aigreur comme sans faiblesse. Les obstacles seront nombreux,

nous le savons. Avec l'aide de Dieu, nous les surmonterons. Sous les pieds, « le respect humain » et en haut l'union. C'est le secret de la victoire, c'est la grande résolution que nous devons prendre au pied de ce monument, nos yeux dans les yeux de Champlain.

« Tous nos efforts seront nuls, toutes nos énergies s'effriteront si nous avons peur du « qu'en dira-t-on », si nous ne nous sentons pas les coudes et les battements de cœur dans la mêlée.

« Jeunes gens de l' A. C. J. C., jurez donc en ce jour mémorable, à votre modèle, de rester fidèles, quoiqu'il en coûte, au programme que vous avez adopté en vous enrôlant dans notre association. Jurez de partager votre vie entre la prière, l'étude et l'action.

« Et vous, Messieurs, qui n'êtes pas de l' A. C. J. C., mais qui sentez battre comme nous dans vos poitrines un cœur jeune, patriotique, élevé, n'écoutez pas les voix de haine et d'ambition déçue qui nous représentent comme des grincheux et des perturbateurs; examinez plutôt notre programme, scrutez nos actes et, si vous sentez dans vos âmes les mêmes amours que nous, la même sève de dévouement et de généreux sacrifices, donnez-nous la main, une main loyale et énergique, joignez vos forces aux nôtres pour faire s'épanouir sur la terre d'Amérique, non une race de parias et d'esclaves, de libres-penseurs et de chevaliers de l'équerre, mais une race telle que la voulait celui qui, sur ce rocher de Québec, creusa le premier sillon et y jeta la semence de son cœur, une race au verbe français et à l'âme catholique.

« D'autres, immortel Champlain, et de plus illustres

que nous, viendront durant cette semaine qui s'ouvre, déposer à tes pieds l'hommage de leur admiration. Aucun, sois-en sûr, n'apportera plus de respect pour ta mémoire, plus d'amour pour les causes que tu défendis, plus d'ardeur pour continuer ton œuvre que chaque membre de la vaillante jeunesse inclinée pieusement en ce moment sous ton regard.

« En retour, fais descendre dans leur âme la fierté qui animait la tienne, défends leur esprit contre les doctrines perverses et tendancieuses, unis leur cœur dans une infrangible charité, et, je te le promets, la race canadienne-française vivra, elle illuminera le Nouveau-Monde de ses rayons de vaillance, d'idéal et de foi. »

Après M. le docteur Baril, M. Léon Paradis, étudiant en droit à l'Université Laval de Québec, et président du Cercle Saint-Yves, fit une courte allocution, où, au nom des étudiants de l'Université, il redit les espérances de la jeunesse canadienne.

« Messieurs,

« Il est, dans nos vieilles et nombreuses familles canadiennes-françaises, une belle et touchante coutume. Chaque année, au premier jour de l'an, tous les enfants d'un même foyer s'en vont, dès l'aurore, en troupes joyeuses présenter leurs hommages à l'aïeul, au père de la famille, et se ployer sous sa main bénissante. Cette cérémonie s'accomplit dans l'intimité du foyer paternel, et avant que le bruit

des réceptions n'ait rempli la demeure familiale de ses éclats tapageurs.

« De même, au premier jour des fêtes de Champlain, la jeune famille canadienne-française accourt, en foules nombreuses, présenter ses hommages à son premier aïeul, au glorieux fondateur de notre patrie.

« Champlain et la jeunesse, c'est l'avenir saluant le passé; c'est le passé éclairant l'avenir.

« En effet, en ces solennités qui marquent notre histoire nationale comme un point lumineux, le jeune Canadien français s'arrête; il s'arrête et contemple, d'un côté, tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux, et, de l'autre, il scrute l'avenir et ses secrets.

« Si loin que son œil peut percer la nuit des temps, il regarde dans le passé; et soudain, une figure héroïque, tout auréolée de gloire, apparaît à ses yeux éblouis: c'est celle de Champlain, le glorieux fondateur de ce pays que l'on nomme aujourd'hui une nation.

« Et puis, c'est devant ses yeux, comme en un trait de lumière, toute la galerie de nos grands hommes, de nos héros, de nos martyrs.

« Il voit des scènes tour à tour magnifiques ou horribles: nos premiers ancêtres luttant contre la forêt et l'Iroquois féroce; la civilisation et la foi germant dans le sang des martyrs. Il voit une colonie pauvre, abandonnée de la France qui en jeta les bases, succombant avec gloire dans un combat inégal et terrible. Il voit le prêtre, au peuple qui pleure son drapeau montrer la croix qui brille à ses clochers. Il voit la grande figure de Lafontaine et la conquête de nos libertés constitutionnelles. Il voit Cartier et

la fondation de cette puissance du Canada, où nous grandissons tout en restant nous-mêmes. Il voit enfin le grain de sénevé semé par Champlain, devenu une forêt, une forêt victorieuse de la cognée perfide et de tous les orages, une forêt poussant toujours plus avant ses racines et plus loin ses branches.

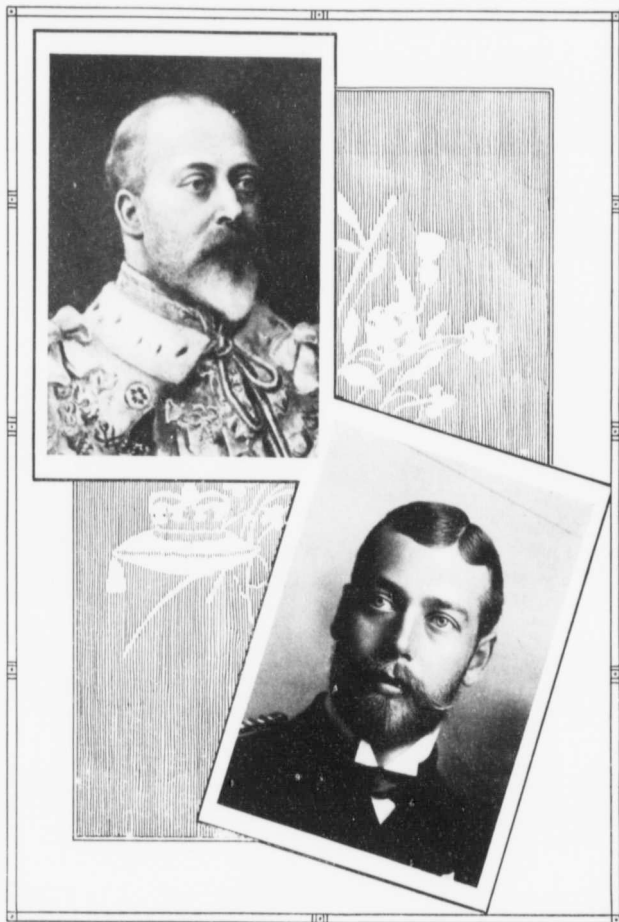
« Oui, nous nous sentons bien chez nous sur ce sol d'Amérique où nous avons pris racine. Aussi avec quelle confiance et quelle fierté le jeune Canadien français envisage-t-il l'avenir qui s'offre à lui dans tout l'éblouissement d'un idéal enchanteur.

« Nos ancêtres ont ouvert ce sol à la civilisation; ils nous ont conquis ces libertés constitutionnelles dont nous sommes si justement fiers. Mais ne reste-t-il plus rien à faire encore? Serons-nous donc les témoins oisifs du passé?

« Nous aimons nous représenter le Canada français jouant sur ce sol d'Amérique le rôle de la France en Europe; nous aimons voir la France, toujours catholique, à la tête de la civilisation toujours. Que les Français canadiens fassent fleurir les lettres, les sciences et les arts sur ce continent, nous le voulons bien.

« Mais l'idéal que nous avons rêvé s'envole encore plus haut.

« Nous voulons pour notre race la puissance et la force qui appellent le respect. Nous voulons que chez elle, dans sa riche province, elle soit le cerveau qui conçoit et la main qui féconde. Car nous croyons que pour grandir il faut à la nation les sueurs de l'ouvrier aussi bien que l'effort du penseur.



EDOUARD VII

LE PRINCE DE GALLES

« Répandons à pleine main l'instruction et les lumières parmi le peuple qui peine. Faisons en sorte que le travailleur, celui de l'atelier et celui de la terre, soit industriel et pratique, exploitons nous-mêmes les trésors dont la Providence a comblé notre jeune pays. Et avant longtemps on verra les immensités de nos régions incultes sillonnées en tous sens de voies de communication et de transport; on verra fleurir sur ces bords le commerce et l'industrie, la prospérité pousser une sève féconde dans toutes les branches de l'arbre social, et nos compatriotes des Etats-Unis réintégrer leurs foyers déserts.

« Messieurs, je salue dans l'ouvrier canadien-français, le sauveur de la patrie canadienne, le véritable pionnier de son indépendance et de sa grandeur. Et cette grandeur de la patrie, nous sommes convaincus qu'elle prend sa source dans les trésors du passé.

« Notre religion, notre douce langue française, nos institutions et nos lois, ces choses-là sont sacrées comme les vases de l'autel. Et que jamais un traître ne se lève pour porter sur ces trésors une main sacrilège, car l'on verra alors à l'appel des jeunes, tout un peuple se lever pour flageller le traître.

« Nous protestons de notre loyauté à la Couronne britannique; mais avant le respect de l'Empire, nous plaçons l'intérêt du Canada, notre patrie, et le premier de nos amours est pour notre chère Province.

« Illustre Champlain, cette Province qui est restée la tienne, nous la voulons glorieuse et prospère, nous la voulons française et catholique, nous la voulons digne de toi, digne de la race qui l'habite. »

Puis ce fut le tour de M. Ernest Legaré, président du Cercle Loyola, le véritable inspirateur de la démonstration des jeunes. En quelques couplets enthousiastes, M. Legaré chanta la France de Champlain et la France catholique d'aujourd'hui.

« Camarades,

« Levez les yeux, contemplez cette fière statue qui se dresse au-dessus de notre historique rocher. Ah! si ce bronze pouvait se dilater sous le souffle de la vie, de quelle émotion ne serait-il pas saisi en voyant réunie autour de lui cette phalange enthousiaste et vibrante de jeunes Canadiens français.

« Oh! oui, combien vive serait, je l'imagine, la joie du fondateur de Québec, en constatant que malgré les tempêtes et les désastres même qu'on aurait pu croire irréparables, son œuvre n'a point péri. Non, il n'a pas été stérile le grain de sénévé que le marin de Saintonge vint jeter en terre lui-même au pied de ce promontoire. Non, il n'a pas été stérile : nous sommes ici des milliers pour l'attester.

« Notre race a crû et grandi en se gardant pure de tout mélange et de tout apport étranger. Elle ne s'est point développée comme d'autres nations du Nouveau-Monde. Elle n'est pas une agglomération des races les plus diverses. Mais la race canadienne-française, race loyale, chevaleresque comme pas une, est restée sans tache comme les lys de son drapeau. Cela suffit pour que nous ne nous mettions au-dessous de personne. Oui, je l'affirme, aucune nation sur ce continent ne s'est conservée plus pure que

dans notre chère Province de Québec. Dès lors, n'avons-nous pas raison d'aimer, de célébrer la France, ses héros, ses traditions et ses gloires? Ce serait exiger d'un fils de ne pas respecter sa mère, de ne pas aimer ses gloires familiales. Et qui pourrait exiger un pareil sacrifice, quand il s'agit de gloires éblouissantes, fascinatrices comme celles de la France?

« Ah! ces gloires, je ne les ferai pas passer devant vos yeux. Elles jalonnent toutes les routes de l'univers, resplendissent au front des séculaires pyramides, aux bords du Jourdain comme sur ceux de l'Indus, du Gange et de la Moskova. Les gloires de la France, elles marquent à la suite de nos découvreurs et de nos missionnaires les étapes de la civilisation sur ce continent. Mais nulle part elles sont gravées en caractères plus indélébiles que sur ce vieux rocher de Québec où se sont illustrés tant de hauts seigneurs, tant de fiers capitaines.

« Nos ancêtres n'ont pas toujours été victorieux; mais même dans la défaite, ils ont toujours donné des marques immortelles de vaillance et de courage. Il est vrai, une date fatidique assombrit l'histoire de France: 89, et ses convulsions sanglantes sont venus jeter un voile sur ce radieux tableau.

« Mais, grâces soient rendues au Ciel! Dieu ne voulut pas, même pendant ce temps de terreur, que nous n'eussions qu'à pleurer les erreurs de la France. Tandis qu'à l'intérieur un peuple se déchirait de ses propres mains, au dehors les armées françaises se couvraient de gloire. Valmy, Jemmapes, Marengo, Austerlitz, Iéna, font contre-poids aux horreurs de la guillotine et aux terreurs de la

Révolution. Ainsi en va-t-il encore aujourd'hui : les fils de la Révolution ont beau essayer de jeter sur la France un voile qui cacherait son grand passé, ce passé n'est pas de ceux qu'on peut voiler; il surgit malgré tout et domine toutes les petitesse et les mesquineries des fils de Voltaire.

« Ils n'ont pas, d'ailleurs, réussi à écraser les fils des Croisés, car ceux-ci sont encore nombreux là-bas, ils sont l'espérance d'une France nouvelle et catholique.

« Nous avons vu tout récemment un de ces fils de Croisés; c'est celui que nous acclamions avec tant d'enthousiasme et de sympathie : le camarade Gerlier. Ne nous est-il pas apparu comme un digne fils de la patrie de Champplain ? N'avait-il pas, comme lui, le même idéal : « Tout pour la plus grande gloire de Dieu » ?

« Il n'est pas le seul là-bas. Ils sont des milliers en qui la France met tout son espoir.

« Non, quand même tous ses ennemis s'acharneraient contre elle, la France ne périra pas. Dieu n'abandonnera pas sa fille aînée.

« Ce beau titre qu'elle s'est acquis dès son berceau, elle a continué à le mériter à travers les siècles en promenant partout le flambeau de la Foi et en versant pour le Christ le sang de milliers de ses enfants. Encore aujourd'hui, toute persécutée qu'elle soit, elle poursuit ce même apostolat. « Fille aînée de l'Église », « Bon sergent du Christ », voilà des titres que Dieu ne laissera jamais s'effacer de son front glorieux.

« La France des braves, des héros et des martyrs ; la France des saint Louis et des Jeanne d'Arc; la France des Laval, des Montcalm et des Lévis; la France des

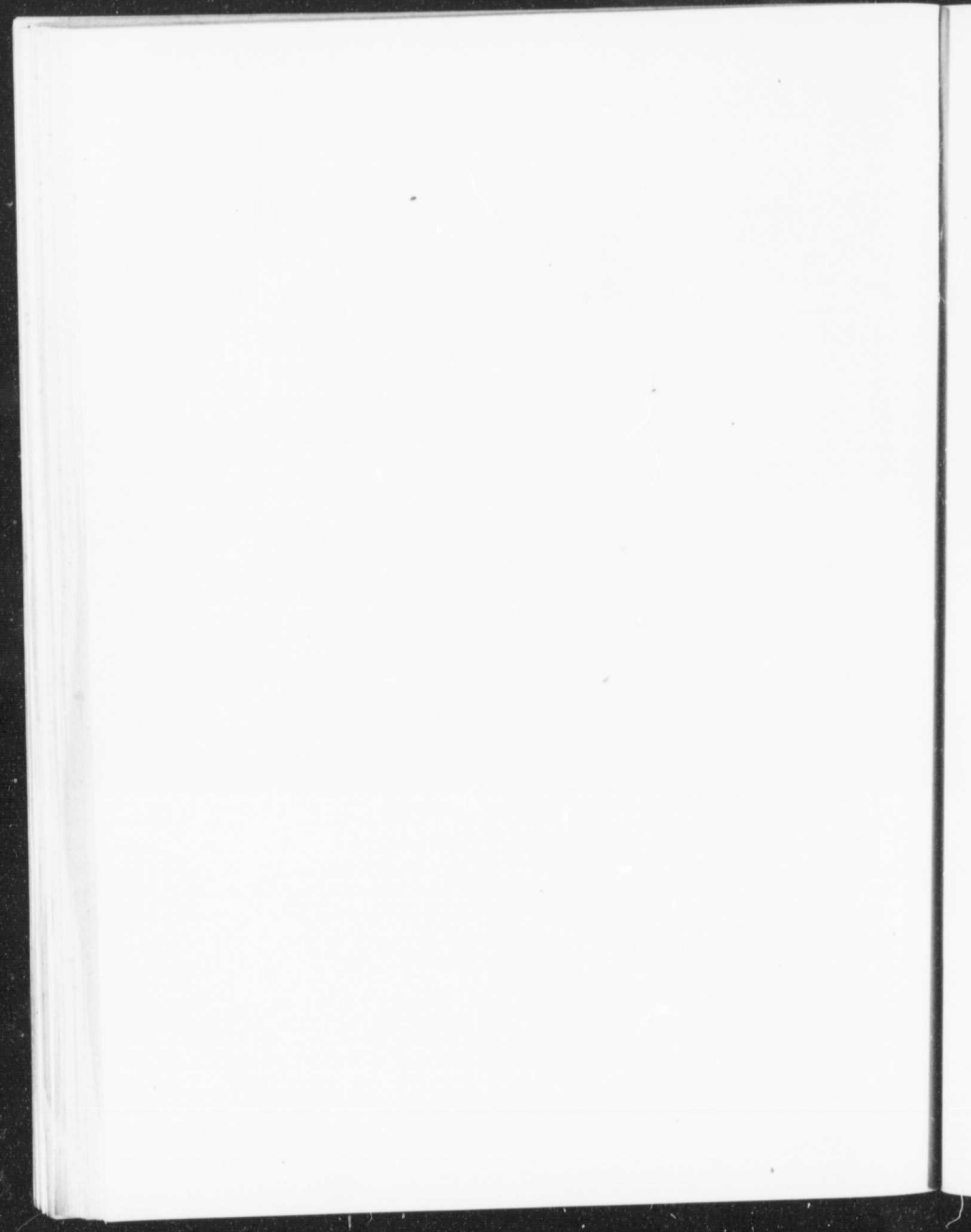
Brébeuf et des Lalemant, des Vincent de Paul, des Maynard et des Jean-Baptiste de la Salle; la France des Charette et des de Mun; la France, le Soldat de Dieu; la France immortelle: c'est celle-là que nous saluons en te saluant, ô Champlain! toi qui, par ton génie, ton dévouement et ta foi, a mérité d'être appelé « le Père de la Patrie. »

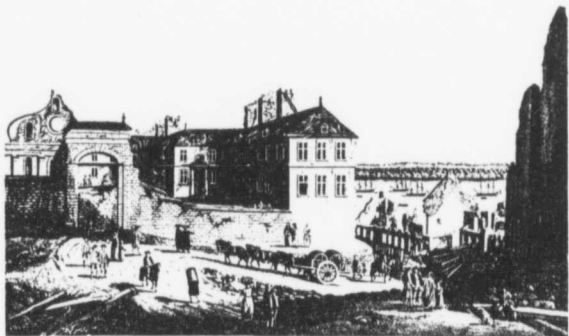
Après ces vigoureuses harangues, toutes animées du patriotisme ardent des jeunes, la foule chanta de nouveau l'hymne national, *O Canada!* puis elle se dispersa aux cris de « Vive Champlain! Vive la France! Vive le Roi! »

L'Action Sociale donnait, le lendemain, la note juste de l'impression qu'avait produite l'incomparable démonstration de la jeunesse canadienne-française, quand elle affirmait :

« Québec verra peut-être ces jours-ci des fêtes plus savamment, plus luxueusement organisées que la manifestation d'hier; il ne verra rien, croyons-nous, qui par la spontanéité, par sa signification profonde et par son haut symbolisme, la puisse dépasser. »

Le soir de ce même jour du 19 juillet, arrivaient à Québec quelques-uns des hôtes officiels de la nation canadienne. C'étaient des fils de France, des descendants des deux derniers généraux de nos dernières armées françaises: M. le comte Bertrand de Montcalm, M. le marquis de Lévis, et M. le marquis de Lévis-Mirepoix.





CHAPITRE III

LUNDI: Première proclamation des hérauts d'armes et des hommes du guet. — Ouverture du Congrès des médecins de langue française. — Concert sur la Terrasse.

MARDI: Première représentation des spectacles historiques. — L'ode symphonique *Christophe Colomb*. — Bal des officiers de la flotte anglaise.

MERCREDI: Arrivée de S. A. le Prince de Galles. — Bienvenue.

APRÈS la préface, toute écrite d'un geste enthousiaste par les jeunes, il fallut annoncer le sujet. Cette annonce se fit à la mode ancienne, avec le cérémonial usité au XVII^e siècle, quand on avertissait d'un événement extraordinaire les habitants paisibles de Québec.

Donc, lundi soir, à la tombée de la nuit, réapparurent dans la bonne ville, au nombre de trente, les hérauts d'armes et les hommes du guet, tels que les pouvaient voir passer, autrefois, les habitants rassurés des villes du roi Henri IV. Ce fut une joyeuse résurrection. Québec retournait à 1608, ou, plus exactement, aux jours solennels de Frontenac.

Les hommes du guet, qu'on appelait encore les veilleurs de nuit, étaient une institution fort ancienne, qui remontait, dit-on, jusqu'au moyen âge.

Ils étaient chargés de la police des rues pendant la nuit. Tous les soirs, ils parcouraient la ville avec les hérauts d'armes et chantaient aux bonnes gens le vieux couvre-feu. Armés de pied en cap, portant une torche à la main, allant à pied ou à cheval, ils assuraient le maintien de l'ordre, et disaient d'une voix de stentor les heures de la nuit. Les hérauts d'armes avaient pour spéciale fonction de donner par la ville les avis officiels, et de maintenir l'ordre dans les cérémonies publiques. Leur chef, qui était le « Roi d'armes », s'appelait « Montjoie-Saint-Denis », vieux cri de guerre du soldat français.

Tels sont les personnages que l'on fit revivre pendant les jours du centenaire.

Québec avait été soigneusement averti de la renaissance des veilleurs et des crieurs d'antan. Sa curiosité fut donc plus amusée qu'étonnée, quand, lundi soir, à huit heures et demie, l'on vit se grouper sur la place de l'Hôtel-de-ville, les hérauts d'armes, revêtus de leurs riches costumes, portant culottes, bas de pourpre, amples pourpoints de velours semés de lys d'or, fraises godronnées, feutres

empanachés, surmontés de plumes blanches et violettes, et les hommes du guet, austères et gourmés sous leurs casques et dans leurs cuirasses d'acier.

Le Roi d'armes annonça les principaux événements du jour, et ceux du lendemain. Après force révérences et maints saluts à la foule assemblée, il commença sa harangue familière par les mots dont résonnent encore nos prétoires : Oyez ! oyez ! oyez ! Puis il dit :

« Citoyens de Québec, manants et bourgeois. La vieille cité qui fut le berceau de la Nouvelle-France célèbre par des fêtes grandioses le troisième centenaire de sa fondation. Des milliers d'étrangers venus de toutes les parties du Canada, des États-Unis et des pays de l'Europe, sont dans nos murs. Recevez-les bien ; soyez hospitaliers, et gardez soigneusement cette réputation de politesse et de courtoisie que vos ancêtres vous ont léguée. »

Le Roi d'armes fit savoir qu'à dix heures, aujourd'hui, était arrivé dans le port de Québec, le cuirassé américain *New-Hampshire*, envoyé spécialement pour honorer Québec pendant les fêtes du centenaire ; il fit connaître qu'une grande représentation des spectacles historiques avait eu lieu dans l'après-midi sur les Plaines d'Abraham, et il publia le programme de la journée du lendemain.

La même proclamation fut faite à Saint-Roch. Hérauts d'armes et veilleurs de nuit s'y rendirent, en faisant résonner trombones et trompettes, et en chantant le couvre-feu des *Huguenots* de Meyerbeer. Sur la place du marché Jacques-Cartier, Montjoie-Saint-Denis voulut tout spécialement rassurer les braves gens : « Braves citoyens de Saint-Roch, dit-il, nous sommes retournés aux jours du

couvre-feu. Reposez en paix, la cité est gardée par deux cent cinquante hommes de police, et cent cinquante soldats à cheval. »

Après cette proclamation et ces avis donnés au peuple de Québec, les hérauts d'armes et les hommes du guet revinrent à leurs quartiers généraux de la rue Charlevoix. Des groupes de curieux et d'amis les accompagnèrent en route, chantant avec entrain l'hymne national *O Canada!*

Chaque jour des fêtes du centenaire, les hérauts d'armes et les hommes du guet allèrent ainsi aux différents quartiers de la ville annoncer les bonnes nouvelles, et accomplir leurs rites séculaires. Chaque soir, les habitants de Québec entendirent le chant du couvre-feu, et furent priés bien inutilement de rentrer au logis, de se retrancher derrière portes et fenêtres soigneusement fermées.

Rentrez, habitants de Québec,
Tenez-vous clos en vos logis,
Que tout bruit meure.
Quittez ces lieux, car voici l'heure,
L'heure du couvre-feu.

* * *

Pendant que les hérauts d'armes et les hommes du guet promenaient dans Québec l'émoi de leur nouveauté, les médecins de langue française de l'Amérique du Nord ouvraient solennellement à l'Université Laval leur quatrième congrès général.

L'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, qui recrute ses membres par tout

le Canada et les Etats-Unis, est d'origine québécoise. Elle doit son existence à la Société médicale de Québec, et surtout à M. le docteur Brochu, professeur à l'Université Laval, qui en eut la première pensée. C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université Laval de Québec qu'elle eut, en 1902, à l'Université même, son premier congrès. L'Association avait tenu à ramener à son berceau, pour les fêtes du troisième centenaire, ses adhérents. Le premier médecin français du Canada, Bonnerme, n'était-il pas un des compagnons de Champlain? Le quatrième congrès des médecins de langue française fut donc tout naturellement inscrit au programme des fêtes jubilaires.

Dès l'après-midi du vingt juillet, à trois heures, les congressistes se réunirent à l'Université, dans la salle des Promotions, pour une première séance de bienvenue. La salle était toute drapée de banderoles tricolores, ornée de drapeaux français, anglais et américains. Des écussons des plantes, des courants de verdure, décoraient les murs et les galeries. Les vestibules et les couloirs avaient eux mêmes revêtu la toilette tricolore, et accueillaient déjà avec une grâce toute prévenante le visiteur.

M. le docteur Arthur Simard, professeur à la Faculté de médecine de l'Université, président de l'Association et du Congrès, souhaita la bienvenue à ses confrères. Il salua d'un geste particulièrement sympathique les représentants de la science française :

« Je m'en voudrais, dit-il, si je n'exprimais une cordiale bienvenue à ceux que l'océan n'a pas arrêtés, et qui ont tenu à venir donner, avec leur autorité mondiale, une

consécration publique aux vœux de deux peuples de plus en plus conscients de la solidarité des intérêts intellectuels qui les unissent. Vous avez voulu venir, dans notre bonne ville de Québec, la plus belle du continent par ses souvenirs que chaque pierre fait revivre, souvenirs dont votre pays, notre ancienne mère patrie, a la part la plus glorieuse. Aujourd'hui qu'elle chante ses gloires d'antan, elle vous apparaîtra plus prenante encore, admirable qu'elle est par son inaltérable attachement à votre belle langue, la nôtre, et par la permanence chez ses habitants du culte de la pensée française. . . »

Après les discours de bienvenue, les médecins se mirent à l'œuvre scientifique de leur congrès, reportant à la soirée l'ouverture officielle et solennelle de leurs assises.

A huit heures, en effet, ils se retrouvèrent tous dans la grande salle de l'Université. Le président y était entouré de M^{re} Mathieu, recteur de l'Université, de Sir L.-A. Jetté, gouverneur de la Province de Québec, des honorables MM. Alexandre Taschereau et Charles Devlin, ministres de la Province, de M. Yves Delâge, membre de l'Institut de France, représentant l'Institut, M. Maurice Renaud, représentant de la Faculté de Médecine de Paris, de M. Georges Garneau, maire de Québec.

M. le docteur Arthur Simard, président, fut le premier orateur. Il esquissa les lignes principales du développement de la science médicale au Canada, et rappela ce que veut faire l'Association pour le progrès de cette science. Il insista surtout sur la nécessité où nous sommes de rester fidèles à nos traditions françaises et à notre cul-

ture latine, si nous voulons assurer le plein épanouissement des forces de l'âme canadienne-française.

Monseigneur Mathieu, au nom de l'Université Laval, dit comme l'*Alma Mater* était heureuse d'ouvrir ses portes aux congressistes, et définit le rôle du médecin dans la société.

Puis M. Yves Delâge transmet à ses confrères du Canada le cordial salut du gouvernement et des médecins de la France :

« En vous envoyant un délégué, l'Académie et le Ministère ont eu pour but surtout de vous donner un gage matériel des sentiments de haute estime et de chaude cordialité que nous éprouvons en France pour votre association, pour l'idéal qu'elle poursuit, pour l'énergie dont elle fait preuve en cherchant à l'atteindre. . . »

Après ces discours, entendus et applaudis par un très nombreux auditoire qui remplissait la salle, M. le président invita les congressistes et les auditeurs à descendre aux salons et dans les jardins de l'Université. Aux salons, on servit des rafraîchissements, et dans les jardins on put tout à la fois entendre de l'excellente musique et admirer l'élégance des décorations. Des lumières électriques disposées en faisceaux, ou dessinant de belles lignes géométriques étaient partout fixées sur les murs de l'Université et du Séminaire, et le long des allées bordées de fleurs. La foule circula longtemps à travers les massifs de verdure, tout heureuse de recevoir de la part des congressistes une si gracieuse hospitalité.

Pendant que les médecins donnaient une fête de nuit

dans les jardins de l'Université, une foule compacte et cosmopolite se pressait sur la Terrasse pour assister au concert qu'y donnait la fanfare du cuirassé français *Léon Gambetta*.

La fanfare des marins français fut vivement applaudie. Elle exécuta avec infiniment d'art et de bon goût les morceaux classiques et fantaisistes qu'elle avait inscrits à son programme.

Jamais peut-être la Terrasse ne vit multitude plus assidue et plus mêlée chaque soir des fêtes du centenaire. Ces promeneurs y étaient attirés par les concerts qui s'y donnaient en plein air; ils y étaient attirés aussi par tout le décor vraiment merveilleux que l'œil y pouvait chaque soir contempler.

Notre Terrasse, toujours belle pendant nos soirs d'été, même et surtout peut-être lorsqu'elle n'offre d'autre spectacle que celui de ses vastes horizons, ou d'autre lumière que celle de ses lampes électriques, et celle-là plus discrète des étoiles, avait fait, pour les grandes soirées du centenaire, toilette nouvelle et brillante. L'électricité y avait multiplié ses féeries. Tout au bord de la promenade, au-dessus de la longue balustrade, couraient des lignes de feu multicolores, dont les courbes gracieuses dessinaient une élégante broderie; ici et là, cette broderie s'enroulait autour des kiosques dont les toits légers s'incrustaient aussi de lampes vives. A l'extrémité nord de la Terrasse, le Château Frontenac se dressait, tout encerclé de nervures électriques, et décoré d'écussons enflammés; à côté, le bronze de Champlain rayonnait dans un flot de lumière, et dominait de son geste bienveillant la foule paisible.

Chaque soir des fêtes jubilaires, dans ce décor splendide, les fanfares faisaient éclater au-dessus des murmures confus du peuple la note sonore des cuivres. Et quelles foules joyeuses, animées, remuantes, variées se pressaient et se succédaient sans cesse, offrant à l'œil l'étrange rencontre de toutes les physionomies et de toutes les toilettes : enfants qui ouvraient très grands leurs yeux étonnés ; jeunes gens qui allaient là promener leur gaieté railleuse ; vieillards émerveillés s'arrêtant à chaque pas pour sonder le rêve de leurs enchantements ; femmes coquettes qui étalaient leurs parures ; civils portant sans ostentation leurs corrects habits, et militaires qui faisaient briller sous les lampes l'or de leurs galons, et résonner sur le pavé leurs bottes ou leurs épées ; soldats de Montcalm et de Wolfe revenus après un siècle et demi montrer leurs blanches perruques ; personnages des cours de Henri IV et de François I^{er}, rapportant à Québec les pittoresques costumes, les soies brillantes, les plumes altières, les jabots frisés, les falbalas, et le maquillage d'une autre époque.

Jamais la Terrasse n'offrit une variété plus éblouissante de personnes et de choses. Par toutes ses avenues arrivaient ou s'en allaient les longues processions humaines. Et ainsi tout ce spectacle s'agrandissait des perspectives de la ville et de l'horizon. Le Jardin du Fort, à droite du Château, le Rond de Chênes, à gauche, étaient envahis par les curieux ; par-dessus les toits de la ville fourmillante l'on pouvait voir, ici ou là, les tours des palais et les clochers qui s'élançaient dans la nuit lumineuse et les élégantes guirlandes d'étoiles que tenaient suspendues au-dessus du long toit de l'Université les aiguilles de ses

clochetons. En face de la Terrasse, par delà le fleuve sombre où se reflétaient les feux des cuirassés, et qu'éclairait d'un trait rapide la flamme mobile des bateaux qui couraient sur la vague, les promeneurs apercevaient Lévis, la cité voisine qui s'enlève hardiment sur ses gracieux coteaux, et qui le soir, quand les ombres voilent toutes choses, dessine toujours, en large bande plus sombre que tout le reste, entre les étoiles du ciel et les feux plongeants de la rive, sa haute falaise.

Plus loin, vers l'est, c'est le fleuve qui va heurter son flot tranquille aux flancs de l'Île d'Orléans, et, vers le nord, tout le long de la côte de Beaupré, l'on voit le long chapelet de lumières électriques scintillant et s'égrenant dans les ténèbres de l'horizon...

Nulle part ailleurs, peut-être, on n'eût pu admirer un tel ensemble de beautés harmonieuses. Aussi la joie d'y vivre retenait longtemps dans ce décor de féerie nocturne les visiteurs curieux. Québécois, un peu blasés de ces merveilles pour eux quotidiennes; Américains et Anglais rigides, mais sensibles à la fascination des choses; Français enthousiastes et communicatifs: tous se laissant dominer par l'impression neuve et profonde, prolongeaient tard dans la soirée, sur la Terrasse, leurs indolentes flâneries.

*
*
*

La journée du mardi avait un programme peu chargé. On était à la veille même de l'arrivée du Prince de Galles, et toutes les activités étaient employées à surveiller les derniers préparatifs de la réception royale.

La plupart des autres délégués officiels, invités et hôtes du Canada, étaient déjà dans nos murs, et avaient reçu de la part de M. le Maire le salut cordial et respectueux de l'hospitalité québécoise.

Rappelons ici seulement les noms des personnages que la nation canadienne recevait comme ses hôtes d'honneur :

Son Altesse Royale le Prince de Galles, représentant Sa Majesté le Roi; les représentants de la République française: l'amiral Jauréguiberry, M. Louis Herbette, conseiller d'Etat, et M. de Loyne, consul général de France au Canada; le représentant de Brouage, ville natale de Champlain: le maire de Brouage, M. Brandelis; le représentant des Etats-Unis: M. Fairbanks, vice-président de la République; le représentant de l'Australie: le comte de Dudley; le représentant de la Nouvelle-Zélande: le comte de Ranfurly; le représentant de l'Afrique-Sud: Sir Henry de Villiers, juge-en-chef de la colonie du Cap de Bonne-Espérance; le représentant de Terre-neuve: l'honorable James Stewart Pitts;

Le marquis de Lévis, et le marquis de Lévis-Mirepoix, représentant la famille du général de Lévis; le comte Bertrand de Montcalm, fils du marquis de Montcalm, empêché, représentant la famille du général Montcalm;

M. George Wolfe, représentant la famille du général Wolfe; l'honorable Dudley Carleton, représentant la famille de Sir Guy Carleton, depuis Lord Dorchester; le capitaine Arthur-C. Murray, représentant la famille du général Murray; lord Lovat, représentant le clan de Fraser, dont il est le chef, et le régiment des Montagnards de Fraser, dont tant de membres se sont unis à des famille

canadiennes-françaises, et se sont établis dans différentes parties du Canada; le maréchal comte Roberts, généralissime des armées anglaises; le duc de Norfolk, représentant des catholiques d'Angleterre.

Dans l'après-midi, des exercices de sport, dont les soldats et les matelots firent surtout les frais, eurent lieu sur les terrains de l'exposition, et sur le champ de l'Association athlétique de Québec (Q. A. A.).

Lord Roberts fit aussi la revue des troupes campées au Parc Savard. Il était accompagné de Son Excellence Lord Grey, gouverneur général, et du colonel Denison.

Les membres du corps consulaire de Québec firent visite, ce même après-midi, aux vaisseaux de guerre français et américain.

A cinq heures, eut lieu la première représentation régulière des spectacles historiques ou *Pageants*. Malgré l'incertitude du temps, et la menace des gros nuages qui se promenaient au-dessus de Québec, plus de dix mille personnes envahirent les estrades pour assister à ces merveilleuses reconstitutions historiques. Comme l'avaient laissé prévoir les dernières répétitions, le succès le plus brillant récompensa le bon vouloir et le talent des personnages. Le public les applaudit et les acclama.

Nous dirons, dans un chapitre spécial, en quoi consistèrent ces scènes qui furent le plus populaire article du programme des fêtes du centenaire, et quel délicat plaisir elles pouvaient offrir aux spectateurs.

Le soir, sur le terrain de l'Association athlétique de Québec, il y eut une grande retraite militaire aux flam-

beaux. Les incidents de la vie des camps y furent représentés avec une grande précision et avec entrain. Le terrain transformé, à certains moments, en un vaste champ de lumières, offrait le plus merveilleux aspect. La retraite, couronnée par une victoire sûrement remportée, se termina par un feu d'artifice.

C'est aussi mardi soir que fut donnée à la grande salle des exercices militaires de la Grande Allée, la première audition de l'ode symphonique de Félicien David: *Christophe Colomb*.

La Société symphonique de Québec, sous la direction de M. Joseph Vézina, avait entrepris l'exécution de ce chef-d'œuvre. Elle y réussit et remporta l'un de ses plus brillants succès. Un orchestre de cent instrumentistes, et un chœur de quatre cents voix interprétèrent avec art l'ode tour à tour lyrique et dramatique de David.

Cette ode avait, d'ailleurs, sa place toute marquée sur le programme des fêtes du centenaire. Elle nous fit, dès les premiers jours, remonter aux plus lointains souvenirs de l'histoire de la colonisation américaine. L'œuvre de Colomb a précédé, annoncé celle de Champlain. Champlain, le fondateur de Québec, ne fit que continuer Colomb, le découvreur de l'Amérique.

Ce fut donc pour revivre la première heure de la vie historique de notre continent que plus de deux mille personnes se pressèrent mardi soir, le 21 juillet, dans le « Manège », pour entendre l'ode de *Christophe Colomb*.

Nous empruntons à peu près textuellement au *Soleil*, du lendemain, quelques-unes des impressions d'un auditeur :

« La première partie de l'ode nous fait assister au départ de Colomb. Pendant l'exécution du prélude, lent, hésitant, incertain, mystérieux... le récitant, M. le docteur Robert Mayrand dit :

Océan inconnu, ténébreux Atlantique,
 Tu vas te dépouiller de ton mystère antique...
 Colomb a deviné les fortunés rivages,
 Les fleuves, les déserts et les îles sauvages
 Que voile ton immensité!...

« Colomb — dont M. Joseph Saucier, le chanteur exquis, si applaudi, remplit le rôle — entend les mystérieux génies qui l'appellent... C'est le chant d'une mélodie suave et caressante, le chant de la brise qui se lève dans l'air et sur les eaux; c'est le sourire de l'espérance, c'est l'étincelle qui jaillit, c'est la flamme qui embrase, c'est la richesse qui séduit, c'est l'enthousiasme qui éclate, c'est la gloire qui rayonne, c'est l'immortalité qui convie...

« C'est aussi le moment des adieux. Fernand et Elvire, M. Paul Dufault et M^{lle} A. Godbout, chantent délicieusement leurs tendresses qui s'envolent, et jurent fidélité, jusqu'au retour, à leurs « seuls amours ».

Adieu ma belle,
 A toi toujours!

« On a acclamé M^{lle} Godbout et M. Dufault. A Elvire on a présenté deux superbes gerbes de fleurs.

« Le peuple, tous les choristes, entonnent le chant de la prière au « Dieu de bonté », au « Dieu tutélaire », la

prière des époux, des mères et des vierges, la prière calme et sereine, pleine de grandeur et de solennité. . .

« Le vaisseau fend l'onde pure, la brise accélère sa marche, puis le vent dort, le silence enveloppe toutes choses. A bord, l'équipage s'est mis au repos; c'est l'heure où les étoiles scintillent, c'est « la nuit sous les tropiques », deuxième partie de l'ode. Cependant quelques matelots rêvent au pays de l'Ibérie. Et l'on entend, portée par les zéphyrs mélodieux, la voix mélancolique d'un petit mousse, pauvre orphelin, qui chante :

La mer est ma patrie. . .

« L'auditoire n'a pu résister au charme de la voix du petit mousse, voix limpide où perle quelquefois une larme, et M. J.-Arthur Gagné a dû céder aux honneurs du rappel insistant.

« Vint ensuite la rêverie de l'amoureux Fernand, que M. Dufault rendit avec un brio et une puissance qui lui ont valu des applaudissements frénétiques. Il avait conquis l'auditoire, comme le conquit à son tour M. Moïse Raymond avec la chanson du marinier.

« Suit une chanson bachique, par le chœur; puis la tempête, un ouragan, la furie des flots. L'orage qui éclate en mer est annoncé par une phrase musicale qui nous donne l'illusion d'un souffle puissant accourant sur les eaux. . .

« Le calme renaît, désolant; c'est « un silence de tombe ». L'équipage est soucieux: une autre tempête se prépare, dans les cœurs, celle-là; on désespère. Et bientôt, c'est

le chant de la révolte: « Où sont les rives fortunées?... »
Nous sommes dans la troisième partie du poème.

« Colomb encourage ses compagnons: « Attendez la
« nouvelle aurore », chante le marinier.

« Aux clartés de cette aurore, un matelot crie: « Terre! »
Et alors l'orchestre nous fait goûter et pressentir les sa-
vages harmonies du continent nouveau.

« Puis vient la berceuse de la mère indienne, chantée
par M^{lle} Lacroix, et enfin, l'éclatant, le suprême, le glo-
rieux hommage à Christophe Colomb:

A toi, chef immortel,
Nos vœux et notre hommage...

Pendant ce concert, le service d'ordre fut confié aux
Zouaves de Québec, qui portaient, ce soir-là, avec orgueil,
l'uniforme des soldats du régiment de Carignan.

Les auditeurs de l'ode symphonique retournaient à leurs
domiciles, alors que nos marins faisaient encore danser.

C'est dans les salles de l'Hôtel du gouvernement, que
les officiers de la flotte anglaise de l'Atlantique avaient
réuni leurs invités. L'amiral Curzon-Howe faisait les
honneurs de la marine britannique, accompagné de Ma-
dame Garneau, épouse du maire de Québec. Les salles
du Conseil législatif et de la Chambre des députés, déjà
brillantes dans leur somptueuse toilette, avaient été ornées
de drapeaux, de panoplies, de trophées militaires, de dé-
corations navales qui donnaient aux hôtes l'impression,
non pas austère ni rude cette fois, de la vie des marins
en mer. Le goûter fut servi à minuit, dans la salle du
Conseil législatif.



Le mercredi, 22 juillet, fut l'une des grandes journées du centenaire. C'est ce jour-là, dans l'après-midi, que Son Altesse Royale le Prince de Galles arriva à Québec.

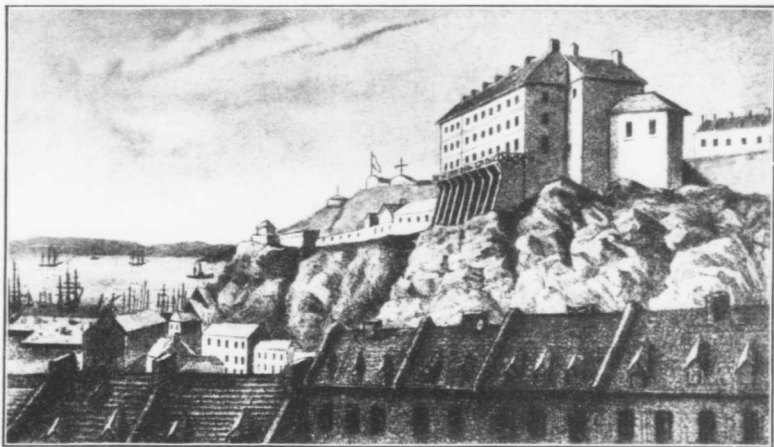
Dès les premières heures, les esprits furent tout occupés des grandes démonstrations civiles et militaires dont on allait être témoin. De gros nuages, derniers restes de l'orage qui, la veille, avait passé sur Québec, voilaient bien encore un peu le soleil du matin; mais peu à peu le ciel se rasséréna tout à fait, et l'on put compter sur une journée splendide et chaude. Aussi les visiteurs affluèrent-ils dans la vieille capitale. Déjà, des milliers d'étrangers y avaient pris logis; mais l'on vit s'empressez, le 22 juillet, par toutes les routes, la population des campagnes qui avoisinent la ville. De tous les coins de la Province, accoururent aussi ceux qui voulaient assister à l'arrivée du Prince. Les trains de chemins de fer, les bateaux de service sur le Saint-Laurent apportèrent à chaque heure du jour leurs nombreux contingents.

C'est vers deux heures de l'après-midi que l'*Indomitable*, l'un des plus puissants vaisseaux de la flotte britannique, qui portait le Prince de Galles, devait arriver en rade de Québec; mais, dès l'heure de midi, la Terrasse et les remparts se couvrirent d'une multitude, curieuse de voir. Tous les faubourgs de Québec refluent en vagues humaines vers la haute-ville. Les remparts et la Terrasse ne suffisant plus à recevoir les spectateurs, la foule se répandit sur le flanc des falaises, s'étagea sur les pentes de la citadelle, s'accrocha à tous les buissons et à toutes

les saillies du cap. Des groupes d'hommes et de jeunes gens, installés sous les contre-forts de la Terrasse et des remparts, faisaient à nos fortifications une vivante et mobile ceinture, pendant que des ombrelles et des toilettes claires égayaient les hauts paysages qui se terminent au bastion. A la basse-ville, tous les quais furent envahis par le peuple, et les vaisseaux qui y étaient attachés et décorés de pavillons, reçurent par centaines des passagers qui ne demandaient qu'à voir. Sur tous les toits des grands magasins, hommes ou femmes, groupés et patients, attendaient, sous l'ombre des parasols, la venue du Prince.

Toute cette multitude tenait ses regards tendus vers la pointe de Saint-Joseph de Lévis et l'Île d'Orléans: c'est là que devait apparaître, dans le plus merveilleux décor préparé par la nature, le vaisseau royal. La foule pouvait tout à son aise admirer les détails de ce paysage unique: après les falaises rutilantes de Notre-Dame de Lévis, les longs quais et les jardins de Saint-Joseph, les rives et les massifs d'érables de l'Île d'Orléans, les terrasses de Beau-pré, les champs labourés de Beauport, les grèves et les saules de la Canardière; et entre ces rivages sinueux et pittoresques, le fleuve tout à coup élargi, nappe de lumière qui s'étalait et flamboyait sous le soleil. Un tel ensemble faisait à l'œil des patients spectateurs le cirque le plus merveilleux, et offrait à l'hôte princier de nos fêtes la plus splendide bienvenue.

En attendant l'arrivée de l'*Indomitable*, sur le quai du Roi où devait descendre Son Altesse, on mettait la dernière main aux préparatifs de la réception. De riches tapis s'y



LE CHATEAU SAINT-LOUIS

Incendié en 1834

Construit sur l'emplacement du Fort Saint-Louis érigé par Champlain

déroulaient en larges bandes de pourpre, allant de la passerelle à la tente d'honneur, verte et blanche, qu'on avait dressée pour le Prince. C'est sous cette tente que l'on devait offrir à Son Altesse les hommages officiels du peuple canadien. Tout à côté de cette tente, des estrades avaient été préparées pour les dames, et elles étaient toutes décorées déjà d'une élégante parure féminine. Sur le quai, les personnages officiels, civils, militaires, ecclésiastiques, circulaient dans leurs habits chamarrés, brodés d'or, ou enveloppés dans des manteaux de pourpre.

De la grande tente à la rue Champlain, un arc de triomphe était majestueusement dressé. Il était flanqué de gracieuses colonnes ioniques, portait en tête les armes royales et les armes du Canada, et était surmonté du drapeau anglais, de chaque côté duquel flottaient les couleurs françaises et américaines. Le court chemin qui conduisait de la tente d'honneur à l'arc et à la porte cochère était à profusion bordé de plantes et de fleurs.

Un peu avant trois heures de l'après-midi, le croiseur *Minotaure*, qui précédait l'*Indomitable*, doubla la pointe de Saint-Joseph; et peu après, le cuirassé lui-même, imposant, solennel sur les flots calmes, s'avança vers Québec, portant à son grand mât l'étendard royal.

La flotte ancrée devant Québec, et composée des vaisseaux anglais, français et américain, s'apprêta à saluer l'hôte d'honneur du Canada. A l'approche de l'*Indomitable*, tous ces navires de guerre se décorèrent instantanément, et arborèrent le grand pavois. Comme sous l'effet d'une baguette magique, l'on vit courir tout à coup d'un mât à un autre, et des ponts aux vergues des vols de pavil-

lons gracieux, de toutes formes et de toutes couleurs. De la citadelle, les canons firent entendre les premières détonations: c'était le salut militaire de la vieille forteresse française. Tout aussitôt les vaisseaux du port, à leur tour, saluèrent de rapides et bruyantes décharges le vaisseau du Prince. C'est du cuirassé de l'amiral, l'*Exmouth*, que partit le premier coup de canon de la flotte; puis tous les cuirassés et tous les croiseurs prirent part au tonitruant concert. De tous les sabords jaillissaient l'étincelle et le nuage léger d'où s'échappait la foudre. Pendant plusieurs minutes, ce fut un roulement de tonnerre que les falaises de Lévis et de Québec se renvoyèrent l'une à l'autre; et sur les eaux du fleuve, par-dessus les falaises, dans les campagnes voisines, et jusque dans les lointaines ondulations des Laurentides l'on entendit se dérouler l'écho des joies rudes du bronze pacifique.

Au milieu de cette fête de la poudre, dans ce nuage triomphal qui enveloppait maintenant toute la rade, l'*Indomitable* s'avancait lentement; il vint se placer entre l'*Exmouth* et l'*Albemarle*; et pendant qu'à son bord, les marins jetaient l'ancre, la fanfare du *Léon Gambetta* faisait chanter sur des lèvres françaises l'hymne royal de la Grande-Bretagne.

Le Prince ne devait pas descendre de son vaisseau avant d'avoir reçu, à bord, les hommages des principaux personnages officiels. Après donc que le *Minotaur* et l'*Indomitable* eurent jeté l'ancre, l'on vit de petites chaloupes élégantes et rapides, se croiser en toute hâte sur le fleuve et courir, les unes après les autres, à dix minutes d'intervalle, vers le vaisseau du Prince. Successivement, dans

l'ordre suivant, se rendirent sur l'*Indomitable*, pour offrir leurs hommages à Son Altesse Royale :

Les amiraux et les capitaines de la flotte de l'Atlantique, accompagnés du contre-amiral Kingsmill, du département de la marine canadienne ;

Son Excellence Lord Grey, gouverneur général du Canada, et Lord Roberts, généralissime des armées anglaises, accompagnés du colonel Hanbury-Williams, secrétaire militaire de Son Excellence, et du capitaine Newton, aide de camp ;

Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, accompagné de M. Joseph Pope, sous-ministre d'Etat, et des lieutenants-colonels Sherwood et Roy, attachés à la suite de Son Altesse Royale ;

M. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis, et le contre-amiral Cowles, du *New-Hampshire* ;

L'amiral Jauréguiberry, représentant de la France, et les commandants des navires français ;

Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, escorté d'un officier, et accompagné de l'honorable M. Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec ;

M. Georges Garneau, maire de Québec, président de la Commission des Champs de bataille de Québec, et les membres de la Commission ;

Le major général Lake, et le brigadier général Otter, chef de l'état-major.

Les visites terminées, Son Altesse descendit sur une vedette verte, agile, portant à son mât l'étendard royal, et se dirigea vers le quai du Roi, pendant que les canons

de la citadelle et des navires de guerre faisaient entendre leurs détonations.

Quelques minutes après, le Prince de Galles mettait le pied sur le sol de Québec. Sur le quai du Roi on avait arboré l'étendard royal; une garde d'honneur, composée des soldats du quarante-troisième régiment des Carabiniers, faisait le service; la fanfare du régiment joua l'hymne national; la garde présenta les armes. Le Prince fut conduit à la tente d'honneur par Son Excellence le gouverneur général. Puis aussitôt, et pour donner à nos miliciens une marque de particulière sympathie, le Prince se dirigea vers la garde qu'il passa en revue.

Revenu sous la tente, le Prince prit place au fauteuil d'honneur, et Sir Wilfrid Laurier, entouré des membres de son cabinet, s'avança et lut en français et en anglais, au nom du peuple du Canada, l'adresse de bienvenue dont voici le texte français:

« Au Très Haut, Très Noble et Très Illustre Prince George-Frederick-Ernest-Albert, Prince de Galles, Duc de Saxe, Prince de Cobourg et Gotha, Duc de Cornouailles et de Rothesay, Comte de Chester, Carrick et Dublin, Baron de Renfrew et Lord des Isles, Grand Intendant d'Ecosse, Chevalier de l'Ordre Très Noble de la Jarretière, etc., etc.

« Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

« En leur propre nom, au nom du Parlement et au nom du peuple du Dominion, les membres du gouvernement

du Canada désirent offrir à Votre Altesse Royale la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue.

« Nous sommes profondément touchés de l'honneur que Votre Altesse Royale nous a fait en entreprenant un voyage spécial afin de rehausser par votre présence l'heureuse fête dont la célébration nous a réunis. Nous nous réjouissons d'acclamer, dans la personne de Votre Altesse Royale, le représentant de notre bien-aimé Souverain, lequel, en s'intéressant constamment à tout ce qui touche au bien-être de notre peuple, n'a pas peu contribué à stimuler l'affectueux dévouement qui, dans toute l'étendue du Dominion, anime tous les sujets canadiens de la Couronne britannique envers la personne du Roi, et le gouvernement de Sa Majesté.

« Il y a trois cents ans, presque en ce lieu même, l'héroïque Samuel de Champlain jetait les fondements de cette antique cité. Puis, avec une constance et un courage admirables, en dépit de privations et de difficultés sans nombre, il poursuivit la noble tâche ayant pour but d'implanter, au milieu des solitudes sauvages, les bienfaits du christianisme et de la civilisation. Ses successeurs, avec une égale intrépidité, ont continué son œuvre féconde. Et voilà que leur vision prophétique s'est réalisée. Le grain de sénévé est devenu un arbre géant dont l'exubérante frondaison couvre de son frais ombrage la vaste étendue du territoire canadien.

« Votre Altesse Royale qui, nous sommes heureux de le constater, n'est pas étrangère à Québec, ne manquera pas de se remémorer notre passé fertile en événements historiques. Elle se rappellera comment, dans le cours

d'un siècle et demi, la Nouvelle-France a graduellement surgi; comment le Canada est devenu le théâtre des luttes de l'Ancien-Monde, et comment le sort des armes, longtemps indécis, a finalement fait pencher l'un des plateaux de la balance en faveur de l'Angleterre, et décrété que le pays passerait sous la domination britannique. Votre Altesse Royale, nous n'en saurions douter, partagera notre manière de voir en ce qui concerne l'opportunité de faire en sorte que le théâtre de ces exploits, et particulièrement le champ de bataille où Montcalm et Wolfe se sont, avec une égale valeur, disputé la suprématie, soit mis à part afin de perpétuer chez les Canadiens français et anglais la mémoire des hauts faits dont les deux races s'enorgueillissent à juste titre.

« C'est pour présider à cette grande solennité que nous avons invité Votre Altesse Royale à se joindre à nous au moment actuel.

« Nous regrettons que les circonstances nous aient privés du vif plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale la Princesse de Galles dont la gracieuse et attrayante personnalité a conquis tous les cœurs canadiens.

« Nous espérons que votre séjour, beaucoup trop limité, au milieu de nous, sera agréable à Votre Altesse Royale, et qu'à votre retour dans la mère patrie, vous transmettrez au Roi l'assurance de notre fidélité à toute épreuve, de notre inaltérable dévouement et de notre unanime et ferme intention de faire notre part pour favoriser les intérêts du grand empire auquel nous nous glorifions d'appartenir. »

A cette adresse, le Prince fit, en anglais et en français, la réponse suivante :

« C'est avec un vif plaisir que je reçois l'assurance de la sympathie et de la loyauté avec lesquelles, au nom de la nation canadienne, vous m'accueillez aujourd'hui à l'occasion de ma sixième visite au Dominion du Canada.

« J'apprécie hautement l'honneur et la responsabilité qui m'incombent, comme représentant du souverain qui, ayant sans cesse à l'esprit l'attachement inébranlable de ses sujets canadiens, suit avec un intérêt affectueux tout ce qui touche à la prospérité et au développement de leur pays. Je me fais une véritable joie d'avoir, en cette occasion, le double privilège de me joindre à vous, d'abord comme représentant du roi, puis en mon nom personnel, afin de célébrer le trois-centième anniversaire de la fondation de votre glorieuse cité par Samuel de Champlain. Avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes autour desquelles le passé et le présent vont nous apparaître sur un théâtre d'une beauté naturelle incomparable.

« Comme au temps de mes précédentes visites au Canada, je trouve ici, à Québec, les preuves non équivoques de l'attachement profond des sujets franco-canadiens pour le roi. Leur fidélité éprouvée dans les jours sombres et difficiles, jours heureusement bien loin de nous, est un des plus éclatants hommages qu'il soit possible de rendre au génie politique du gouvernement de l'Angleterre. Sa Majesté, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'heureux

développement des institutions britanniques, éprouve une satisfaction extrême à la pensée que les Canadiens d'origine française travaillent de concert avec leurs compatriotes d'origine britannique pour assurer la prospérité et le brillant avenir du Dominion.

« Moi aussi, je suis d'avis qu'il convient de préserver, comme un souvenir impérissable pour les générations présentes et futures, les Plaines d'Abraham consacrées par la mémoire des temps passés, et je félicite cordialement du succès qui a couronné leurs efforts tous ceux qui se sont employés à cette œuvre pieuse.

« Malheureusement mes engagements ne me permettent pas de prolonger ma visite actuelle au delà de Québec, et je regrette vivement que la Princesse de Galles n'ait pu m'accompagner en cette occasion, car nous avons gardé tous deux le plus charmant souvenir de notre séjour au Canada, il y a sept ans, ainsi que de l'accueil aimable dont nous avons été l'objet durant cette agréable visite.

« Je ne manquerai pas de transmettre au roi, mon père, qui prend un si vif intérêt à cette magnifique solennité, la touchante expression de votre loyauté et de votre attachement à son trône et à sa personne : sentiments dont Sa Majesté demeure intimement convaincue.

« Une fois encore, je vous remercie de tout cœur de votre cordial et bienveillant accueil. »

La réponse de Son Altesse fut accueillie par une triple acclamation.

Immédiatement après, le Prince fut invité à prendre place dans le landeau royal qui l'attendait, et tous les

personnages officiels et les invités l'accompagnaient jusqu'à la citadelle.

Les équipages se suivaient dans l'ordre protocolaire que voici :

Première voiture : landeau royal, traîné par quatre chevaux, avec postillons, occupé par Son Altesse Royale le Prince de Galles, Son Excellence lord Grey, gouverneur général, et lord Annaly. Deux aides de camp montés se tenaient de chaque côté du landeau ;

Deuxième voiture, landeau traîné par deux chevaux : Son Excellence la comtesse Grey, le maréchal lord Roberts, le lieutenant-colonel Sir Arthur Bigge, secrétaire privé du Prince, et le colonel Hanbury-Williams, secrétaire militaire de Son Excellence le gouverneur ;

Troisième voiture : occupée par lady Sybil Grey, lady Aileen Roberts, Sir Francis Hopewood, et le comte de Dudley ;

Quatrième voiture : occupée par lady Susan Dawnay, le duc de Norfolk, et lord Lovat ;

Cinquième voiture : occupée par lady Mary Parker, lady Violet Elliot, le lieutenant-général Sir E. Pole Carew, et le capitaine Godfroy Faussett ;

Sixième voiture : occupée par Madame Hanbury-Williams, Mademoiselle Hanbury-Williams, lord Bruce, et lord Howick ;

Septième voiture : occupée par le capitaine Newton, M. Leveson Gower, et M. Sladen.

Le défilé des équipages passa par la rue Champlain, le côté nord du Marché, la rue Dalhousie, la côte de la

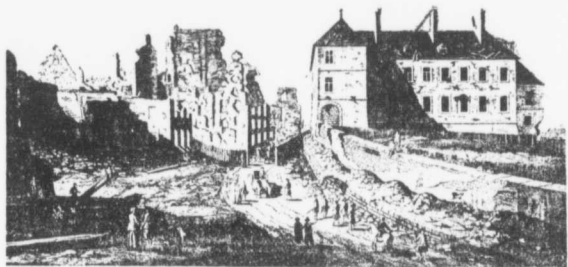
Montagne, les rues Port Dauphin, du Fort, Place d'Armes et Saint-Louis.

La voiture du Prince était précédée et suivie d'une escorte composée d'un fort détachement d'hommes de la Police montée du Nord-Ouest, et des Dragons canadiens; en tête de l'escorte s'avancait à cheval le chef de police de Québec, M. Trudel.

Les rues par où devait passer le cortège étaient littéralement remplies de curieux, qu'une haie de soldats postés tout le long du parcours refoulait avec peine sur les trottoirs. Le défilé fut rapide. La foule accueillit le Prince avec une visible sympathie. Ici et là, au bord de la rue, sur les places, aux fenêtres des maisons, éclataient les applaudissements et les acclamations. Le Prince, dans l'attitude digne, un peu réservée et froide qui lui est habituelle, paraissait heureux de l'accueil cordial que lui faisait Québec.

Bientôt les voitures de gala disparurent dans les tourbillons de poussière et dans les détours de la route. Le Prince franchit les portes de la citadelle et s'en alla prendre ses quartiers dans la résidence vice-royale.

La foule tout aussitôt se dispersa. Lentement, par les rues étroites toutes pleines de piétons, s'écoula le flot des spectateurs qui venaient d'assister à la première grande scène des fêtes du centenaire.



CHAPITRE IV

CHAMPLAIN A L'UNIVERSITÉ LAVAL. — Séances de la Société Royale du Canada. — Eloges de Champlain. — Poèmes et discours.

AVANT l'arrivée du Prince, dans la matinée, et aussi dans la soirée, on fit à l'Université Laval, dans la grande salle des Promotions, une de ces manifestations tout académiques, peu propres à attirer la foule, qui restèrent pourtant comme des articles très recherchés du programme des fêtes. On avait trop souvent, depuis cent ans, surnommé Québec l'Athènes du Canada, pour que les Athéniens de Québec ne se fussent pas crus obligés de justifier aux regards des visiteurs leur réputation d'atticisme. On pensa donc qu'il convenait d'offrir aux étrangers et aux Québécois eux-mêmes l'occasion rare d'une

séance solennelle de la Société Royale du Canada. Québec ne compte-t-il pas parmi ses fils le groupe le plus nombreux des membres de la section française de la Société Royale ?

Le comité d'organisation avait donc eu l'heureuse inspiration d'inviter cette Société, la plus importante de toutes nos associations académiques, la plus vénérable par son caractère officiel, la plus illustre par tous les membres qui la composent, à venir siéger à Québec, pendant les fêtes du centenaire; et il l'avait priée d'organiser deux séances solennelles, consacrées à la mémoire et à l'éloge de Champlain.

Ce fut mercredi matin, à dix heures, qu'eut lieu, à l'Université Laval, la première séance.

M. Edmond Roy, président général de la Société Royale du Canada, occupait le fauteuil d'honneur, sur l'estrade. Il était entouré de plusieurs de ses confrères, appartenant aux sections de lettres et de science de la Société: MM. James Fletcher, secrétaire général de la Société, Frank Adams, H.-M. Ami, Alfred Baker, Robert Bell, N. Burwash, Wilfrid Campbell, Thomas Chapais, le Père Paul Charland, J.-H. Coyne, A.-D. DeCelles, G.-T. Denison, N.-E. Dionne, Sir Sandford Fleming, Ernest Gagnon, A. Johnson, M^{fr} J.-C. K.-Lafamme, Sir François Langelier, Pamphile LeMay, W.-D. Lighthall, P.-B. Mignault, Pascal Poirier, Adolphe Poisson, Adjutor Rivard, A.-B. Routhier, l'abbé Camille Roy, F.-G. Scott, William Wood, C.-M. Wrong.

Son Excellence lord Grey, gouverneur général du Ca-

nada, président d'honneur de la Société, assistait à cette séance.

Une adresse de bienvenue fut d'abord présentée aux membres de la Société Royale, de la part des citoyens de Québec. Monsieur le Maire n'ayant pu venir lui-même offrir l'hospitalité de sa ville aux académiciens de son pays, c'est l'honorable M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique dans la Province de Québec, et président de l'Institut canadien de Québec, qui le fit en son nom.

Voici le discours que prononça Monsieur Boucher de la Bruère :

« Excellence,

« Monsieur le Président,

« Messieurs,

« Le premier magistrat de la ville de Québec, ayant à remplir au milieu de ces fêtes solennelles du troisième centenaire de nombreux devoirs officiels, s'est vu, à son grand regret, empêché d'assister à l'ouverture de votre session extraordinaire et de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'autorité civique. Obligé par conséquent de se faire remplacer dans cette tâche honorable, M. le Maire a pensé que pour faire accueil à votre illustre association, si hautement représentative de tout ce que le Canada compte d'éminent dans les lettres et dans les sciences, l'Institut canadien de Québec, notre ancienne et méritante association littéraire canadienne-française et québé-

coise, était tout désigné à son choix. Voilà pourquoi, Messieurs, c'est le Président de l'Institut canadien qui, au nom des citoyens de Québec, a l'honneur de vous adresser la parole en ce moment.

« Il m'est donc permis, il est même de mon devoir de vous dire, Messieurs de la Société Royale : vous êtes les bienvenus parmi nous, dans cette vieille cité qui fut le berceau de notre beau et cher Canada et qu'illustrèrent jadis les apôtres et les martyrs de la foi, et les fils héroïques des deux plus grands peuples de l'âge moderne.

« La ville de Québec est honorée et heureuse, bien au delà de tout ce que je pourrais dire, des concours précieux qui lui sont venus de partout, pour donner plus d'éclat et de solennité à la célébration du troisième centenaire de sa fondation. Non seulement, en effet, toutes les provinces canadiennes, le gouvernement du Canada, et même l'empire britannique, par sa métropole comme par ses grandes colonies, ont voulu s'unir à nous pour célébrer ce grand anniversaire de la naissance du Canada ; mais encore nous avons la joie de voir au milieu de nous, en cette fête de famille, avec les représentants de nos puissants voisins des Etats-Unis, ceux de la France dont nous sommes et dont nous voulons à jamais rester les fils par le sang, par la langue et par la religion ; et, tout spécialement, comment notre ville ne serait-elle pas fière de l'honneur qui lui est fait, lorsqu'elle considère que Sa Majesté le roi a voulu déléguer, pour le représenter en nos fêtes québécoises du troisième centenaire, son fils aîné lui-même, Son Altesse Royale le Prince de Galles ?

« Tous ces concours nous sont honorables et précieux,

et les citoyens de Québec en éprouvent une vive et sincère reconnaissance.

« Et pourtant, Messieurs de la Société Royale du Canada, à ces fêtes rendues si brillantes par le concert du Canada et de l'Empire britannique, et jusque par la pompe royale elle-même, il manquerait un cachet particulier et bien précieux aussi, si votre illustre société n'était venue apporter à nos solennités une note scientifique et littéraire du meilleur aloi. Permettez que par ma voix Québec vous exprime sa gratitude.

« Québec vous remercie, non seulement d'avoir voulu tenir cette réunion extraordinaire en ses murs et sous le toit hospitalier de cette Université Laval où, depuis tant d'années, se forme l'âme canadienne-française, suivant les meilleures traditions religieuses et nationales; il vous remercie surtout de la pensée toute délicate et patriotique qui vous a inspirés, lorsque vous avez décidé de consacrer principalement vos séances à la glorification de Samuel de Champlain, le fondateur vénéré de notre ville et de notre patrie.

« Si notre histoire « n'a pas une tache de boue ni une « tache de sang, » comme le disait récemment l'un des plus éminents d'entre vos membres, S. G. M^{re} Bégin, dans un magnifique document sur la célébration du troisième centenaire; si notre histoire brille immaculée, glorieuse, héroïque, parmi les annales des peuples, c'est l'âme, c'est le cœur, c'est l'épée, c'est la croix de Champlain qui écrit la première page de cette histoire de trois siècles.

« Parlez donc, Messieurs de la Société Royale, parlez longuement de Champlain, l'admirable et vénérable fon-

dateur de Québec. Peu d'hommes offrent à l'éloge une matière aussi riche : chrétien sincère dans sa vie publique comme dans sa vie privée, chef d'Etat plein de sagesse, naturaliste, géographe, historien, le père de son peuple, l'idole des indigènes ; voilà les traits principaux de cette figure illustre de Champlain. Et, privilège qui n'est pas loin d'être unique dans la série des grands hommes, il n'y a que du bien, sans restriction, à dire de Champlain.

« Monsieur le président, Messieurs les membres de la Société Royale, je me reprocherais de retarder plus longtemps le cours de vos importants travaux. Au nom des autorités civiles et de mes concitoyens, je vous remercie encore une fois d'avoir bien voulu vous réunir en notre ville, en session spéciale, pour accroître l'éclat de ces fêtes destinées à glorifier l'immortel fondateur de Québec, de la Nouvelle-France et, suivant le mot récent du Pontife romain, de « la noble nation canadienne ».

Après ce discours de bienvenue, M. Edmond Roy, président général, dit à l'assemblée la haute signification de cette démonstration académique ; il définit aussi la mission bienfaisante qui fut assignée à la Société Royale par ses fondateurs, et comment elle essaie de la remplir. Nous reproduisons cet intéressant discours :

« Excellence, Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,

« En nous invitant à siéger dans les murs de cette ville à jamais glorieuse et à prendre part aux grandes journées

de Champlain, les citoyens de Québec se sont souvenus qu'à côté du Parlement de la nation siège aussi, chaque année, à Ottawa, un autre Parlement, celui des lettres et des sciences. Les deux recrutent leurs membres dans tout le Dominion, depuis le Pacifique jusqu'à l'Atlantique ; mais tandis que l'un, essentiellement démocratique, sort de la volonté populaire, l'autre, né, j'oserais dire, presque au pied du trône, choisit ses membres dans une classe toute particulière. Dans l'un comme dans l'autre, le suffrage peut commettre bien des erreurs, se tromper dans ses choix, mais tous deux ont un mérite qu'on ne saurait leur refuser, c'est qu'ils essaient de travailler du mieux qu'ils peuvent à la grandeur et à la prospérité de la patrie commune.

« Ce n'est pas sans dessein que la Providence, après les avoir mis en face les uns des autres en ce pays, a voulu que les gens de lettres et de science de deux races différentes fussent appelés à s'asseoir ensemble dans une même société. Si la langue française enrichit le dictionnaire anglais d'une multitude de mots nécessaires à exprimer des états d'âme et des nuances de sentiments, en retour l'anglais enrichit le dictionnaire français avec des mots d'action. Et c'est le même phénomène qui s'opère chaque fois que les deux races sont appelées à travailler ensemble. L'une, plus mâle et plus positive, donne à l'autre, plus rêveuse et plus portée vers les choses de l'idéal, de l'impulsion et quelquefois le mouvement initial, et celle-ci lui prête ses grâces et ses charmes.

« Les préjugés avaient élevé autrefois entre les provinces de notre pays une muraille qui s'abaisse de plus en plus,

et quand elle sera disparue complètement on sera bien étonné de découvrir que, derrière, il y avait bien des braves gens.

« Nous habitons tous ensemble un grand empire, nous vivons sous le même ciel, nos yeux se réjouissent des mêmes paysages, nous respirons le même air pur et vigoureux, la Providence généreuse couvre d'abondantes moissons les sillons que nous creusons côte à côte, nous avons les mêmes foyers et les mêmes frontières à défendre : qu'est-ce donc qui peut nous empêcher d'être une même et seule nation — la grande nation canadienne ? Il n'y a plus que sous la paillote du sauvage que l'on rencontre aujourd'hui des haines de race à race. L'incompréhension a bien pu entretenir autrefois dans certaines couches le souvenir des défaites ou des luttes anciennes, mais les esprits d'élite n'ont plus qu'un désir, c'est que la route de l'humanité s'éclaire des phares qu'allument la paix et la concorde.

« Avant 1881, les écrivains et les savants de langue anglaise dans ce pays ignoraient, pour ainsi dire, complètement les productions littéraires de leurs concitoyens d'origine française, et ces derniers ne lisaient point non plus les œuvres qui se publiaient, soit dans l'Ontario, soit dans les provinces du bord de la mer.

« Et pourtant, deux littératures sorties de la même terre s'élevaient l'une à côté de l'autre.

« Il y aura vingt-sept ans au mois d'octobre prochain que notre compagnie fut fondée par le duc d'Argyl, qui gouvernait alors le Canada sous le nom de marquis de Lorne. Ce gouverneur, qui était lui-même un écrivain

distingué, avait toujours montré une grande sollicitude pour tout ce qui a trait à notre progrès intellectuel. Marchant sur les traces de son épouse, Son Altesse Royale la Princesse Louise, qui venait de fonder l'Académie des Arts, il voulut rapprocher les hommes des deux races qui s'adonnaient aux lettres et aux sciences et que passionnaient les mêmes études.

« En se connaissant mieux, disait-il, il s'estimeront davantage. Il s'établira entre eux des liens de confraternité et de solidarité dont le pays pourra bénéficier.

« Avec la gracieuse permission de Sa Majesté la Reine Victoria, la nouvelle compagnie prit le nom de Société Royale. Le gouverneur choisit lui-même les premiers membres et rédigea la constitution qui fut confirmée par un acte du Parlement fédéral.

« L'harmonie et le bon vouloir qui ont régné dans notre compagnie dès le début n'ont jamais cessé de se manifester depuis. Au nom de la littérature, de l'histoire et de la science, des hommes partis de Nanaimo, dans la Colombie, viennent chaque année fraterniser avec d'autres hommes qui vivent sur les bords de l'Atlantique. Dans nos rangs se rencontrent des archevêques catholiques, des prélats de la cour romaine, des pasteurs protestants, presbytériens ou méthodistes, des professeurs d'université et des hauts fonctionnaires de l'Etat. Ces hommes de races différentes, qui sont séparés par leurs opinions ou leurs croyances, discutent ensemble des choses de l'esprit, échangent des idées, écrivent côte à côte et publient sous le couvert d'un même volume les résultats de leurs recherches. Leur union n'en est pas une seulement de raison, mais un mariage

loyal où les deux partis s'estiment et se recherchent. On voit aujourd'hui des professeurs des universités de Toronto et de McGill écrire dans les revues de Québec, et des professeurs de nos universités françaises collaborer aux revues de langue anglaise; des descendants de loyalistes américains ou des montagnards écossais, et des petits-fils de Français dont les ancêtres, il y a trois cents ans, faisaient sécher leurs filets de pêche sur les grèves de Dieppe ou de Honfleur, s'asseoir à la même table pour y résoudre ensemble les problèmes ardu de la science. Les littérateurs ou les savants de toutes les provinces de cet immense pays se consultent et s'entraident, se soumettent leurs écrits les uns aux autres, poursuivent dans un élan commun des recherches en tous genres. Quel changement depuis vingt-cinq ans! Il serait présomptueux, certes, de vouloir attribuer à notre seule compagnie tous ces merveilleux résultats, mais on ne peut nier que la Société Royale du Canada ait battu la marche et donné l'exemple.

« Le marquis de Lorne assigna aux membres de la nouvelle société la mission d'encourager et d'activer, par tous les moyens, les études et les recherches littéraires et scientifiques dans le pays. Il leur conseilla de recueillir les manuscrits relatifs à l'histoire du Canada, de poursuivre la formation d'un grand musée national où l'on pourrait rassembler les collections préparées par nos savants; enfin, de faire imprimer chaque année des bulletins où seraient consignés les résultats de leurs travaux.

« Les vingt-six volumes de Mémoires publiés par notre Société depuis sa fondation sont là pour démontrer que nous avons essayé de faire fructifier la bonne semence

jetée en terre par le noble lord. Ces Mémoires contiennent non seulement des études sérieuses en tous les genres, mais encore un relevé fait avec le plus grand soin de tout ce qui a été publié et dit au Canada depuis trente ans sur la littérature et la science. A notre compagnie encore se sont affiliées presque toutes les sociétés littéraires et savantes du Dominion, et celles-ci nous envoient chaque année des délégués rapporteurs de leurs travaux qui siègent avec nous. Ces rapports sont publiés dans nos Mémoires en même temps que nos propres recherches. Et c'est ainsi que chaque année l'on possède comme une revue complète du mouvement scientifique et littéraire canadien d'un océan à l'autre. Grâce à l'aide généreuse que le gouvernement fédéral nous donne, nos Mémoires sont distribués à travers le monde entier et à toutes les bibliothèques publiques, et ils contribuent à faire connaître le Canada et à le tenir en contact avec les savants et les lettrés de l'étranger, qui nous invitent à prendre part aux délibérations de leurs congrès et qui sans cesse correspondent et communiquent avec nous.

« La section française, à laquelle le marquis de Lorne a voulu donner une place d'honneur dans notre société, ne reste pas inactive dans cette poussée en avant de l'intelligence. L'un de nos anciens présidents, le professeur Lawson, lui rendait un jour le beau témoignage qu'il n'y avait pas de danger que la langue française mourût jamais dans ce pays quand on la voyait cultivée avec tant d'amour.

« Animées d'une noble émulation, les quatre sections dont se compose notre société se tiennent sans cesse en

éveil et veulent ne rien ignorer de ce qui touche les lettres et les sciences. C'est ainsi que les sections de littérature ont provoqué tour à tour l'organisation du bureau des archives du Canada, la création d'une commission des manuscrits historiques, la fondation d'associations dans chacun des comtés du pays pour la conservation des anciens monuments et des sites historiques; et les sections des sciences ont obtenu la création d'observatoires astronomiques et de stations biologiques, la prise de possession définitive des régions du nord, l'établissement d'un câble à travers le Pacifique pour rallier le Canada à l'Australie, et elles étudient à l'heure qu'il est la possibilité de rendre universel l'usage du système métrique.

« Depuis le départ du marquis de Lorne, l'intérêt marqué qu'ont pris à nos travaux les gouverneurs généraux du Canada a été pour nous une aide puissante. Nous avons conservé tout particulièrement la mémoire du marquis de Lansdowne et de lord Minto. Votre présence au milieu de nous, Excellence, en un moment où vous mettez la dernière main à l'organisation de ces grandes fêtes que vous avez inspirées et qui rendront votre nom inoubliable dans notre pays, nous est un gage assuré que vous voulez nous continuer la bienveillance et la sympathie que nous ont témoignées vos illustres prédécesseurs.

« Certes, il est beau d'élever devant les hommes assemblés une voix claire et sonore, de leur traduire leurs sentiments confus en des accents qui remuent leur cœur et leur arrachent des applaudissements, de faire passer peu à peu ces sentiments dans l'âme des incertains et de les courber sous la persuasion. L'éloquence procure les plus fortes

jouissances qu'il soit possible à un homme de connaître. Par elle, il arrive au commandement dans toute sa beauté véritable, le commandement qui repose sur la persuasion et le libre assentiment des volontés. Quand l'orateur peut donner par la forme une valeur durable à ces manifestations d'un jour, il fait œuvre de lettré en même temps que d'homme d'action, et dépassant le but immédiat, il atteint presque à la postérité.

« Le philosophe, l'historien, le savant, qui met en circulation, dans le monde des idées, une vérité nouvelle, ou même une erreur, agit en réalité davantage sur son temps et sur les temps à venir, que l'homme d'État par l'accomplissement de quelque dessein politique, ou que l'homme de guerre par le gain de quelque bataille, parce que la pensée demeure et demeurera toujours la forme supérieure de l'action.

« Notre compagnie constitue une sélection, elle représente une idée, elle est peut-être un peu fermée. Ce sont là choses faites pour heurter, pour choquer, dans un pays démocratique comme le nôtre. Aussi, elle a été quelquefois critiquée, et cela était inévitable.

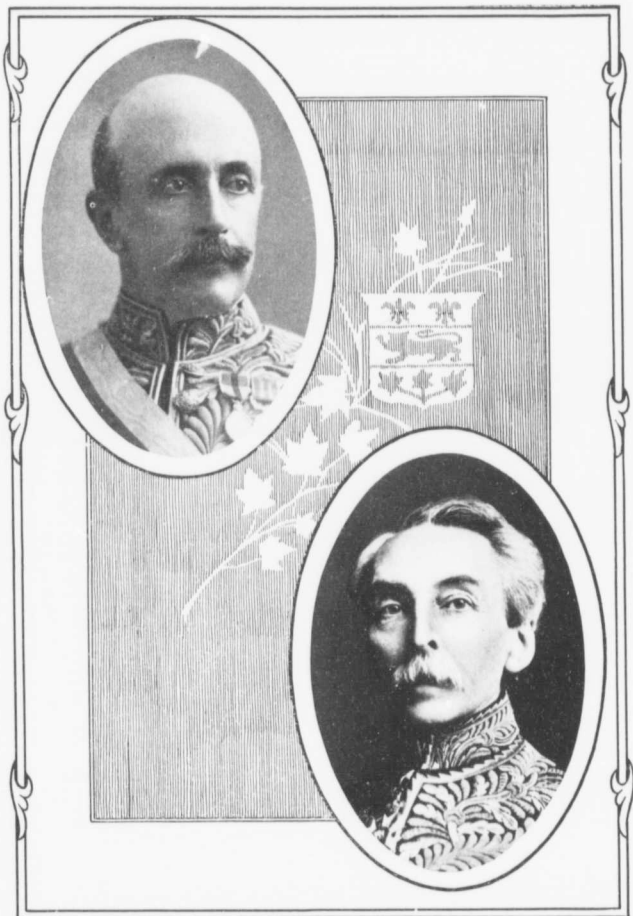
« L'Académie française elle-même a été attaquée dès le lendemain de sa fondation. Alors, c'était parce qu'on lui reprochait d'avoir trop de grands seigneurs. Sous la Révolution, Marat en voulait à l'Académie des Sciences de n'avoir pas assez rendu hommage à ses œuvres. Aujourd'hui, c'est l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres que l'on accuse de ne pas travailler. Au fond, c'est toujours la même chose. La Société Royale, comme toutes les autres Académies, est peut-être l'objet secret

des vœux de quelques gens de lettres, et l'on peut dire d'elle ce que l'on a dit de sa grande sœur française : « C'est « une maîtresse contre laquelle ils font des épigrammes « jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs, et qu'ils né-
« gligent dès qu'ils en ont possession ».

« Notre compagnie peut avoir ses défauts et ses défaillances; mais, constituée comme elle l'est sur le modèle des institutions du même genre qui existent depuis si longtemps dans les vieux pays d'où nous venons, on ne peut nier qu'elle ait sa raison d'être. Si elle venait jamais à disparaître, le lendemain d'autres académies littéraires ou scientifiques recommenceraient à exister chacune dans leur sphère, car toujours l'humanité voudra cultiver les lettres, ces lettres chéries, douces et puissantes consolatrices, sources limpides cachées à deux pas du chemin, sous de frais ombrages, éternellement belles, éternellement jeunes, et si clémentes à qui leur revient.

« La Société Royale n'a pas été instituée pour distribuer des prix en cour d'amour. Et quand elle le voudrait, elle ne le pourrait pas, car aucun Mécène n'a encore songé à la doter. Nous n'avons donc à offrir ni de prix Nobel, ni de prix Monthyon, ni de médaille Rumford comme la Société Royale de Londres. Cependant la loi qui nous constitue nous autorise à donner des prix et des marques de distinction à ceux qui publient des ouvrages ou des études approfondies relatives au Canada.

« Déjà, en 1884, notre section de littérature française, alors qu'elle siégeait ici même dans cette Université, sous la présidence de l'honorable M. Marchand, couronna les premiers essais littéraires d'un jeune écrivain plein de talent



S. E. LORD GREY
Gouverneur général du Canada

SIR L.-A. JETTÉ
Gouverneur de la Province de Québec

qui est disparu depuis et que les lettres canadiennes regrettent encore. Deux ans après, en 1886, la même section, désireuse qu'elle était d'encourager les jeunes talents et les études sérieuses en histoire, projeta de fonder à l'Académie française un prix annuel qui devait être connu sous le nom de prix de la Nouvelle-France et pour lequel auraient pu concourir des écrivains soit de France, soit du Canada. Des correspondances s'engagèrent, mais ce projet très louable ne put aboutir, les règlements de l'Académie de France s'opposant, paraît-il, à une pareille fondation. C'est alors qu'il fut décidé que la société décernerait des diplômes d'honneur à des écrivains canadiens qui se seraient distingués par leurs œuvres. Cependant, depuis vingt-sept ans, la société ne s'est pas montrée prodigue de ses faveurs. Cette année, à l'occasion de sa visite à Québec, elle a décidé de se départir de sa rigueur, et quelques diplômes seront décernés à des écrivains de la vieille capitale. Nous osons espérer que cet hommage public rendu à leur labeur, en une circonstance aussi solennelle, aura pour eux quelque valeur. On va parfois chercher au loin des approbations sonores. Peut-être sont-elles plus prisées que les nôtres, mais il semble que ce soit déjà quelque chose que d'être reconnu par les siens.

« En France, on donne beaucoup à l'Institut, et même des legs dont l'attribution n'a rien à voir avec son rôle littéraire, à tel point qu'il a dû publier une note pour rappeler les donateurs à la mesure. Voici quatre-vingt-seize ans que l'Académie se réunit pour célébrer et récompenser la vertu. Non seulement M. de Monthyon l'a chargée de prononcer chaque année l'éloge de l'action la

plus vertueuse, mais encore il lui a légué une rente de 19,000 francs qui est distribuée aux écrivains. Dans une grande séance annuelle, l'Académie décerne et les prix de vertu et les prix et médailles littéraires qui lui sont offerts à cette fin par des personnes généreuses. Elle donne de la sorte 108,450 francs en prix littéraires, et 66,800 francs sur les fondations destinées aux prix de vertu.

« Ajoutons à tout cela 32 médailles d'une valeur de 14,000 francs. Soit 189,250 francs ou \$37,850 de notre monnaie. Nous ne parlons pas ici des prix distribués par l'Académie des Sciences qui est encore plus riche que l'Académie française. Voilà comment l'on comprend en France l'encouragement qu'il faut donner aux lettres et aux sciences.

« Pour tout homme, quand vient le soir, alors que les voix aimées se taisent, que les enchantements sont évaporés et que la route envahie d'ombre n'a plus de promesses, la pensée se tourne avec une vivacité singulière vers ceux qui souffrent. C'est de là que viennent ces admirables fondations d'hôpitaux et d'asiles dont notre pays autant que tout autre a droit d'être fier. Il est bien permis d'exprimer un vœu, c'est que l'on songe aussi un jour à ces pauvres âmes d'élite que n'ont point tentées les appâts de la fortune, et qui consacrent leurs veilles à écrire les grandes actions des aïeux ou à dire en beaux vers des rêves qui ne rendent pas toujours l'humanité meilleure, il est vrai, mais qui lui font au moins trouver la vie plus douce. Ici, comme ailleurs, il est rare que le succès de leurs œuvres assure aux hommes de lettres et de science l'honnête indépendance que voulait Horace, et nous n'en

savons pas qui aient dû à leur plume de ne pas connaître les soucis mesquins qui pèsent sur la première jeunesse.

« La Société Royale n'ayant pas de prix à décerner n'a jamais songé à ouvrir des concours littéraires. Il n'y a pas de doute, cependant, qu'ici comme ailleurs beaucoup de gens possèdent dans leurs tiroirs quelques vers qui ne demandent qu'à en sortir. D'autres ont des essais, des ébauches, des manuscrits qu'ils pourraient mettre en œuvre, mais qu'ils n'osent publier, sachant bien que la vente ne couvrirait pas même les frais d'impression. Notre Société—et nous désirons attirer l'attention sur ce point—ne réserve pas ses Mémoires à la seule publication des travaux de ses membres. Elle reçoit volontiers les études de tous ceux qui veulent bien les lui présenter, et pourvu que ces études soient de quelque valeur et écrites en une bonne langue courante, elle les publie à ses frais et en donne gratuitement cent exemplaires à l'auteur. Déjà plusieurs jeunes écrivains, qui savaient que nos portes leur étaient ouvertes, ont donné l'essor à leurs pensées et se sont fait connaître. Dans les deux sections des lettres comme dans celles des sciences, il y a eu de cette façon des travaux de grande importance qui ont été publiés. Il est à regretter, cependant, que dans les sections des sciences, nos nationaux français n'aient pas suivi l'exemple donné par nos concitoyens de langue anglaise. Aussi, dans ces deux sections, les membres qui sont disparus, comme l'honorable Pierre Fortin, l'abbé Provancher, Saint-Cyr, Baillargé, n'ont pas été remplacés. Il ne manque pourtant pas de professeurs dans nos collèges qui pourraient soumettre des mémoires sur des matières de

science. Que l'on songe un instant que nos Mémoires, distribués comme ils le sont, dans les sociétés savantes du monde entier, indiquent comme un baromètre l'état de notre mentalité. Que l'on se souvienne que Québec, au milieu du XVIII^e siècle, possédait deux correspondants à l'Académie des Sciences de France, Sarrazin et Gaultier. Il ne faudrait pas qu'il fût dit que Raynal a eu raison d'écrire que les créoles américains ne se sentaient aucune disposition pour les sciences exactes.

« Je viens de vous dire les origines de notre compagnie, le but qu'elle poursuit et les travaux de ceux qui en font partie. Ceux-ci, on les appelle parfois, avec une petite teinte d'ironie, des Immortels.

« Immortels! Hélas! Non. Ils meurent, pas assez vite peut-être au gré de ceux qui aspirent à leur fauteuil, mais enfin ils meurent comme les autres et sans qu'il en soit de leur faute. La garde qui veillait aux barrières du Louvre ne préservait pas les rois de la cruelle cafarde, et ne saurait non plus en protéger nos membres. Dans la section française, pour ne parler que de celle-là, puisque nous sommes à Québec, des vingt membres qui furent nommés par le marquis de Lorne, il n'en reste plus que cinq sur nos registres: M^{re} Bégin, l'honorable juge Routhier, MM. Paul de Cazes, Pamphile LeMay et Benjamin Sulte. Trois ont pris leur retraite: Sir James LeMoine, l'honorable Hector Fabre et M. Napoléon Bourassa. Les autres: Chauveau, Casgrain, Oscar Dunn, Faucher de Saint-Maurice, Marchand, Marmette, Bois, Tanguay, Tassé et Verreau sont disparus depuis longtemps déjà. Nous venons de perdre cette année Napoléon Legendre,

le doux écrivain de la famille et des choses intimes du foyer, et Louis Fréchette, le poète de la *Légende d'un Peuple*, dont les vers, vibrant comme des coups de c'airon, chantaient nos gloires nationales.

« Afin de remplir ses cadres, la section française vient d'élire quatre nouveaux confrères : l'honorable sir François Langelier, juge-en-chef de la Cour Supérieure de Québec, et M. P.-B. Mignault, avocat de Montréal, deux juristes dont les commentaires sur le code civil sont consultés à l'égal de ceux des grands maîtres de la jurisprudence de France; l'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre des postes et du travail, un orateur distingué de la tribune politique et du prétoire, et M. Adjutor Rivard, professeur à l'Université Laval, un lettré délicat, dont la prose facile court à travers le *Bulletin du Parler français* comme une eau toujours fraîche et jaillissante.

« De son côté, la section de littérature anglaise a élu le professeur Wrong, de l'Université de Toronto, qui vient de publier un livre très fouillé sur une de nos seigneuries de la province de Québec. Tous ces nouveaux confrères ont été élus à l'unanimité des voix. C'est la preuve évidente de leurs mérites. Et c'est la preuve aussi que la végétation des académiciens ne s'arrête pas un instant et qu'aux couches anciennes se superposent les couches nouvelles.

« Le marquis de Lorne, notre fondateur, aurait voulu que chaque session annuelle de notre Société eût lieu dans les principales villes du Canada à tour de rôle. Ainsi, disait-il, les membres auront l'agrément de voyager, ils acquèreront une parfaite connaissance de leur pays et ils

viendront en contact avec ses lettrés et ses savants. Le noble lord comptait sans les distances énormes qu'il faut parcourir au Canada et qui auraient obligé nos membres, la plupart professeurs d'Université ou fonctionnaires de l'Etat, à des absences prolongées. Notre Société a donc presque toujours tenu ses sessions dans la capitale fédérale. Cependant, en 1891, elle reçut à Montréal l'hospitalité de l'Université McGill, puis plus tard celle de l'Université de Toronto. Depuis, elle est allée tour à tour célébrer à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick et à Halifax les grands événements historiques du voyage de Cabot et de la découverte de la rivière Saint-Jean par Champlain. L'an prochain, elle ira probablement à Winnipeg.

« C'est en 1890 qu'elle reçut pour la première fois l'invitation de venir siéger à Québec. Cette invitation lui était adressée par un homme qui a laissé un excellent souvenir dans votre ville et qui était alors ministre des travaux publics du Gouvernement de la Province, je veux dire l'honorable Pierre Garneau. Un concours de circonstances heureuses a voulu que le fils de cet homme distingué, devenu à son tour maire de Québec, reprit l'idée lancée il y a dix-sept ans par son père. Nous l'en remercions au nom de notre Société.

« Nous venons donc, sur l'invitation du magistrat qui préside avec tant de dignité et de bonne grâce aux destinées de votre ville, célébrer avec vous le mémorable anniversaire du troisième centenaire de la fondation de Québec. Et voilà pourquoi nous sommes réunis dans cette Université Laval, où planent encore les ombres de Holmes, de Ferland, de Sterry-Hunt, de Laverdière, d'où sont sortis

tant d'éducateurs du peuple, et qui brille comme un phare sans cesse allumé sur la crête de ce promontoire. Nous avons voulu toucher ce coin de terre où les vents jetèrent autrefois la première graine française et où s'enfonce aujourd'hui la racine d'un arbre puissant, afin d'y retremper nos âmes, et, comme le héros de la fable antique, de nous en relever plus forts et meilleurs.

« Le souvenir d'un glorieux Français emplît aujourd'hui le monde. Il y a juste trois siècles, Samuel Champlain, par le miracle de sa volonté, a conquis sur la barbarie le Canada, et a apporté à la civilisation un foyer de plus : Québec. Et c'est pourquoi les orateurs et les poètes de notre compagnie viennent déposer au pied de sa statue les hommages de la science et des lettres. Nous l'avons vue, cette statue qui domine vos murailles si célèbres, élevée sur le piédestal de rochers qu'il avait lui-même choisi. Et c'est bien ainsi que nous la rêvions : l'une de ces statues antiques dans toute la sève de la vie, le port élégant et ferme, la démarche modeste et aisée, le front éclairé par la pensée, et le sourire aux lèvres.

« Ah ! nous comprenons que les citoyens de Québec soient fiers, jaloux même, d'un fondateur qui a jeté tant de gloire sur ses origines ; mais les hommes illustres, une fois qu'ils sont disparus, n'ont plus de famille, ils appartiennent à la postérité. Qu'importe que le foyer disparaisse ou que la tombe même soit inconnue, quand le nom est immortel !

« Les gens de lettres et de science de ce pays se réclament un peu de la gloire de votre fondateur. Champlain a écrit, il a fait imprimer le récit de ses voyages, des trai-

tés sur les sauvages et la navigation. Il appartient donc à notre littérature. Qu'il eût le goût des lettres, cela ne fait pas de doute. Les poètes de son temps lui adressaient des vers — de mauvais vers, il est vrai — mais comme il prenait plaisir à les placer en vedette en tête de la dédicace de ses ouvrages, il leur a donné l'immortalité. Durant le premier hiver qu'il passa en Acadie, n'est-ce pas lui qui institua, de compagnie avec son ami Lescarbot, cet ordre du Bon Temps dont les membres jouaient la comédie et donnaient des pièces en musique sur la petite rivière de l'Esquille qui baigne les plages de Port-Royal ? Ce fut bien là, certes, la première société littéraire que nous ayons eue au Canada, et la première fois aussi que des aborigènes furent élus académiciens. Et quand il vint s'établir sur le rocher de Québec, le Père LeJeune nous raconte qu'il avait l'habitude de faire lire à sa table quelques bons auteurs et que tout se passait dans l'habitation comme dans une académie réglée. Veut-on savoir mieux comment Champlain tient à nous ? Quand il fut forcé de rendre le port de Québec aux Kertk, il stipula que lui et les missionnaires auraient droit d'emporter leurs livres. N'est-ce pas que voilà une capitulation d'un genre tout nouveau et qui sent bien l'aurore du dix-septième siècle ?

« Comme la misérable bicoque de Québec se transforme et s'illumine lorsque l'on songe que par les longs soirs d'hiver, Champlain, rentré de ses courses en forêt, après avoir peiné tout le jour au milieu des hordes barbares, s'enfermait dans sa chambre pour y lire jusqu'à la nuit avancée quelques auteurs aimés.

« Mais ce n'est pas de ce côté que la gloire voulait sai-

sir le père de la Nouvelle-France et fixer à jamais ses traits.

« Les Etats-Unis, où il releva pour la première fois les côtes du Maine, les Etats-Unis, où il a trouvé le lac qui a gardé son nom, le réclament comme un des leurs. Le Nouveau-Brunswick l'acclame pour avoir, lui, premier européen, remonté le fleuve Saint-Jean. La Nouvelle-Ecosse lui a élevé un monument à Annapolis, sur les ruines de Port-Royal. Ontario, qu'il a parcouru jusqu'au lac Huron, et où il a indiqué, trois cents ans avant la lettre, la route du futur canal de la baie Georgienne, l'inscrit dans ses annales en lettres d'or. L'Ouest qu'il avait deviné, se souvient que ce fut son rêve d'y atteindre, et que le premier, bien avant Lesseps, il proposa de percer le continent à l'Isthme de Panama afin d'atteindre plus sûrement le royaume de Cathay.

« Champlain appartient à l'humanité tout entière. Tandis que les découvreurs et les conquistadores de son temps n'hésitaient pas à refouler, à asservir, à exterminer les indigènes, lui voulait qu'on les traitât avec douceur, qu'on essayât de s'en faire des amis, de les civiliser, « estimant, « comme il le dit, qu'ils ne sont point tant sauvages qu'avec le temps ils ne puissent être rendus polis ». Ce fut son honneur, comme celui de la France, d'avoir voulu appliquer ici cette politique humaine qui était aussi une politique sage. Champlain espérait encore « qu'avec la « connaissance de la langue française, les Peaux-Rouges « concevraient un cœur et un courage français ».

« Et c'est parce qu'il voulut prolonger la patrie française de ce côté-ci de l'océan que le gouvernement de la Répu-

blique envoie aujourd'hui ses représentants et une escadre de ses armées de mer pour le saluer comme l'un de ses plus illustres enfants.

« C'est au nom de la France que Champlain apporta sur nos rivages la paix, la justice et la civilisation. Il y fut suivi par d'admirables et saintes femmes qui installèrent des hôpitaux, soignèrent les malades, et instruisirent les petits enfants. Il y fut suivi encore par d'héroïques missionnaires qui firent pénétrer les lumières du christianisme jusque dans les plus profondes forêts de l'Amérique.

« Ses efforts n'ont pas été perdus, et, quoi qu'il arrive, il restera des traces du séjour de la France sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent.

« La postérité acclame à bon droit dans Champlain le merveilleux explorateur, le grand chrétien, le fondateur d'une ville à jamais glorieuse; mais c'est surtout parce qu'il a eu confiance dans les destinées futures du Canada que nous lui élevons des statues, et que nous voulons que nos enfants vénèrent à jamais sa mémoire.

« Celui qui aura trente arpents de terre défrichée en ce « pays-là », écrivait-il un jour, « y pourra vivre aussi bien « que ceux qui ont, en France, quinze à vingt mille livres « de rente. »

« Nous voudrions que cette phrase si simple, si vraie, et si pleine d'espérance à la fois, fût inscrite sur les monuments que l'on élèvera à la gloire de ce grand homme sur la terre canadienne.

« Et c'est parce que Champlain appartient à la fois à la France, au Canada, à l'Amérique du Nord et à l'humana-

nité tout entière que tu verras, aujourd'hui même, entrer dans tes murs, ô vieux Québec! l'héritier du plus beau trône du monde, qui vient déposer, au nom de Sa Majesté le Roi, une couronne au pied du monument que tu as consacré à la gloire de ton fondateur.

« Et c'est parce que Champlain a jeté un si puissant rayonnement sur notre hémisphère, et qu'il y a posé les bases d'un grand empire, que tu vois accourir dans tes murs les peuples de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, pour assister à sa glorification, et à celle de ta dramatique histoire, ô vieux Québec!

« Demain, et pendant les jours qui vont suivre, dans tes rues superbement décorées, défilent en des tableaux d'une grandeur et d'une magnificence que rien n'a encore égalées en Amérique, les premiers pionniers du Canada, tous ces hommes qui rêvaient de continents, et qui bravaient la mort, tous ces Achilles d'une Iliade qu'Homère n'inventerait pas. Spectacle imposant, s'il en fût jamais, dans un décor de nature qui n'a rien de comparable au monde, et que l'on dirait taillé exprès pour ces grandes scènes.

« C'est Champlain lui-même que, tout d'abord, l'on verra sortir du fond de cet « affourc d'eau belle et délectable », sur son navire admirablement reconstitué, et s'avancer jusqu'à la vieille ville, couchée sur la falaise comme une frégate à sec, alors que les flottes de guerre de trois pays salueront du drapeau et du canon. Puis viendront les hommes de la forêt et les femmes du cloître, les découvreurs de fleuves et les fondateurs de villes, les administrateurs illustres et les grands guerriers, les colons

courageux et les hardis coureurs des bois, les soldats et les marins du dernier et suprême effort. Nous lirons comme dans un livre ouvert, comme si nous assistions à une histoire parlée, les noms de Tracy et de Laval, de Frontenac et de Talon, de LaSalle et de Joliette, de Dollard et d'Iberville, de Montcalm et de Lévis, de Wolfe et de Murray.

« Représentants de la France, cette résurrection du passé aura évidemment pour vous un charme exceptionnel. Les vieux souvenirs qui vous lient à la terre canadienne ont une vitalité qu'atteste bien la souscription que l'on prélève actuellement chez vous pour le monument de Montcalm. Est-ce que ces spectacles imposants, ce suprême hommage rendu à la valeur de nos pères ne sont pas faits pour vous enorgueillir, vous grandir et vous rassurer ?

« Vous direz aux vôtres que le culte de l'ancienne patrie subsiste toujours au Canada, dans la langue, le caractère et la religion. Vous leur direz qu'un autre drapeau, il est vrai, flotte sur ces territoires immenses, que les Français, champions valeureux, derrière Champlain, fécondèrent par leur héroïsme et leur courage, mais que le sel de la race civilisatrice demeure incorporé au sol à jamais et que les fiers souvenirs frissonnent toujours sur nos lèvres.

« Vous leur direz encore la prospérité de notre pays, et comment trois millions de Français, dispersés depuis l'Acadie jusqu'à la Colombie, vivent heureux sous la suprématie politique d'un grand roi pacifique, votre ami et notre père.

« Pour nous tous, à quelque langue et à quelque culte que nous appartenions, quand passeront devant nos yeux

ces scènes du passé si plein de grandes choses, les souvenirs qui s'éveilleront dans notre mémoire seront ceux des efforts énergiques qui ont donné naissance à un peuple nouveau : la nation canadienne.

« Enfin, réunis dans ces plaines fameuses, où deux grandes nations mesurèrent leur courage, et firent voler tour à tour la victoire sous les plis de leurs drapeaux, comme si le bon génie qui préside aux destinées de ce pays eût voulu que jamais une race ne l'emportât sur l'autre, nous n'y verrons ni le coin de terre stérile où deux ministres, Choiseul et Pitt, vidèrent leur querelle, ni le champ de carnage où des hommes s'entr'égorgèrent, où des victimes tombèrent, où le sang coula. Tout cela est disparu. Le vainqueur n'a pas laissé la trace altière de ses pas dans ces champs où maintenant poussent les blés, où s'épanouissent les fleurs, où le beau ciel de notre pays étend à l'infini sa douceur et sa pureté.

« A mesure que le soir descend sur les héros qui combattirent et tombèrent sur ces plaines, que viendra consacrer la présence auguste d'un prince, leurs ombres glorieuses grandissent et se confondent ensemble. Leurs noms s'entremêlent dans une même louange sur nos monuments, sur nos places publiques et dans nos annales.

« Et alors que tonneront les canons de la citadelle et des armées de la mer, alors que défileront dans une grande parade d'honneur, ces milliers de soldats rassemblés dans vos murs, portant le même uniforme et acclamant le même drapeau, les deux races qui composent ce pays, confondues, elles aussi, dans un même élan fraternel, entonneront l'hymne national du Canada, la « terre de nos aïeux ».

« Et les témoins de cette scène inoubliable retourneront dans leurs foyers, les yeux pleins de la vision du vieux Québec, glorifié et auréolé, et emportant au fond de leur cœur cette pensée consolante qu'il n'y a pas de haines éternelles, que la vertu et la vaillance, en quelque langue qu'elles s'expriment, sont des trésors communs à l'humanité, que la postérité vibre toujours au souvenir des héros, à quelque sang qu'ils appartiennent. »

Après le discours du président, Son Excellence le Gouverneur général exprima en quelques mots toute la joie qu'il éprouvait de pouvoir assister à cette séance académique; il félicita la Société Royale d'avoir laborieusement accompli sa tâche; il la félicita surtout de la part qu'elle avait voulu prendre aux démonstrations jubilaires; et il souhaita pour son œuvre littéraire et scientifique des succès toujours croissants.

Puis on procéda à la réception des nouveaux membres de la Société Royale.

Sir François Langelier, juge-en-chef de la Cour Supérieure, à Québec, récemment élu, fut présenté à ses nouveaux confrères par l'honorable M. Thomas Chapais.

M. Chapais fit l'éloge du professeur et du magistrat; il raconta surtout avec émotion ses souvenirs d'étudiant, autrefois assidu aux cours de M. Langelier, et défini avec justesse les qualités d'esprit qui valurent au professeur l'attachement sympathique de tant de générations d'élèves.

Sir François Langelier répondit à M. Chapais avec cette simplicité familière et cordiale qu'il met dans tous ses dis-

cours. Il le fit avec modestie aussi, acceptant un honneur auquel il n'avait pas osé prétendre et qui couronne sa longue carrière.

M. Pascal Poirier présenta ensuite à ses confrères de la Société Royale, M. P.-B. Mignault, qui a fourni à notre littérature du droit des ouvrages si estimés. M. Poirier n'eut pas de peine à justifier les suffrages de la Société Royale; il rappela seulement en termes très heureux les inappréciables services rendus à notre barreau canadien par l'auteur du *Droit paroissial*, et du *Droit civil canadien*. M. Mignault répondit en une brève allocution où se traduisaient à merveille toute la sincérité patiente, et le bon goût du rude travailleur qu'il est toujours.

M. Adjutor Rivard, récemment élu, fut à son tour présenté à ses nouveaux confrères et à l'auditoire par M. l'abbé Camille Roy.

M. l'abbé Roy esquissa la carrière littéraire, si laborieuse et si féconde de M. Rivard, et mit surtout en lumière l'œuvre de la Société du Parler Français à laquelle M. Rivard laissera son nom attaché; il rappela tout particulièrement les solides articles de philologie canadienne que fait paraître dans le *Bulletin du Parler Français au Canada*, l'infatigable secrétaire général de la Société.

M. Rivard ne crut pouvoir mieux répondre à ces compliments qu'en définissant encore le rôle scientifique et patriotique de la Société qui lui est chère; il rappela aussi les louables efforts que fit autrefois, pour honorer et défendre notre parler français, celui dont il venait occuper le fauteuil dans la Société Royale, Napoléon Legendre.

M. George Wrong, élu récemment pour la section de

littérature anglaise, fut présenté par le lieutenant-colonel William Wood. M. Wood dont la distinction d'esprit, la fine culture sont bien connues de nos lettrés, précisa en quelques mots le mérite, les titres intellectuels de M. Wrong, professeur de l'Université de Toronto. M. Wrong répondit très brièvement, avec tact et bonne simplicité.

M. Pamphile LeMay, l'un des membres les plus anciens, et le poète si sympathique de la section française, lut ensuite un poème sur Champlain, dont voici le texte :

CHAMPLAIN

LE CHANT DES MARINS

Où courez-vous? . . . Le vent s'élève et le flot roule.
Le départ sonne-t-il? . . . Vive Dieu! Quelle foule!
La grève a des sanglots, mais les cieus sont sereins.
Vogue, barque. . . Ecoutez la chanson des marins :

« Au levant qui se rose ont pâli les étoiles ;
La brise matinale agite au loin les eaux.
Alerte, les gabiers! Hissez toutes les voiles!
La corvette fuira comme les grands oiseaux ;
Sans peur mettons le cap vers un lointain rivage.
Adieu, France la grande! Adieu, terre des preux!
Ton nom fera tomber les fers de l'esclavage,
Et passer des éclairs sous les bois ténébreux.

« Tu berças, vaste mer, notre confiance hardie,
Tes chants nous seront doux sur les bords étrangers ;
Notre âme de marin ne s'est pas engourdie,
Et Dieu, qui le sait bien, la garde des dangers.

Que notre barque, ô mer ! comme un champ te laboure !
 Ne ressembles-tu pas au sol rude et fécond ?
 N'as-tu pas dans ton sein des fruits que l'on savoure ?
 Et n'es-tu pas souvent notre tombeau profond ?

Maître, mousse, ou gabier, que chacun soit au poste.
 Le devoir et l'audace achètent le succès.
 Par delà l'océan, va, beau navire. Accoste
 La terre où germeront, demain, des cœurs français.
 Ne gémis pas sur nous, vieille France chrétienne,
 Si d'une allègre voix nous te disons adieu.
 Nous voulons te grandir encor. Quoi qu'il advienne,
 Nous n'avons rien à craindre avec le *Don de Dieu*. »

LA TRAVERSÉE

Vogue, joli vaisseau ! Que le flot sombre écume,
 Que le rocher battu sonne comme une enclume,
 Vogue ! Le ciel sourit à ton noble dessein.
 Toutes voiles dehors, vogue avec ton essaim
 De paisibles semeurs et de marins agiles,
 Vers les caps dénudés et les vertes presqu'îles
 Qui dentellent la mer sous le ciel du couchant !

O le murmure doux ! ô le soupir touchant
 Qui s'attardent là-haut, parmi tes longs cordages !
 C'est l'adieu de la France, à l'heure où ses rivages
 Sombrent là-bas ; à l'heure où ton blanc pavillon
 N'est plus qu'un lis d'écume aux crêtes du sillon.

Et toujours, et bien loin, sous la constante brise,
 Le vaisseau fuit. Superbe, il fuit sur la mer grise,
 Ruisselant de soleil ou mouillé de brouillards.
 Par groupes éveillés, assis sur les gaillards,

Les voyageurs causaient au bercement des ondes.
 D'un vol lent vint la brume. Un soir, des lueurs blondes
 Rayonnent tout à coup dans son grand voile blanc.
 Le vent fraîchit. Penchant, tout gracieux, son flanc
 Au souffle inespéré qui gonfle la voileure,
 Le navire a repris une vaillante allure.

Il entre dans le fleuve. Il sillonne des flots
 D'où l'on voit émerger îles, rochers, flots ;
 Les uns, sombres remparts, et les autres, corbeilles
 De verdure et de fleurs. Bourdonnantes abeilles,
 Qui butinent les clos de neigeux sarrasins,
 Des brises, en passant sur les coteaux voisins,
 S'imprégnaient des parfums qu'elles portaient au large,
 Et la barque roulait sous sa mouvante charge.

LA CHANSON DES COLONS

Comme un rideau se lève au théâtre enfiévré,
 S'est levé le jour. Haut, et puissamment ouvré,
 Ouvré par Dieu lui-même, un cap, sortant des ombres,
 Paraît fermer les eaux. Le fleuve, en stances sombres,
 Exhale au pied du roc, impassible témoin,
 Son éternel regret de n'aller pas plus loin.

Alors le ciel entend une clameur de joie.
 La corvette frémit, et la flamme de soie
 Ondule allègrement au faite du grand mât.
 On évoque la France, on pleure, le cœur bat ;
 La voix du matelot devient une caresse ;
 L'onde, sous les baisers du feu, s'endort d'ivresse,
 Et des oiseaux, ravis, planent au firmament.
 Bientôt un chant naïf monte du bâtiment,

Et, tour à tour, les fronts, rembrunis par le hâle,
Vers le ciel où s'en va le couplet simple et mâle,
Se dressent radieux. En disant sa chanson,
Le colon voit mûrir la future moisson.

« Passe comme un coursier sur le flot qui te berce,
Fier vaisseau! Vents, soufflez. La terre où nous allons
Est vierge. Mais, demain, la charrue et la herse
Front germer nos blés dans ses ombreux vallons.

Pour tromper l'ennui, la souffrance,
Tout gaîment alors nous dirons :
C'est encor du pain de la France,
Qu'à l'automne nous mangerons.

J'entends le cri des bois où l'Indien se cache,
Le sifflement des arcs, la plainte du désert...
Nous allons au travail. Il faut que notre hache
Ajoute une voix sainte au profane concert.

Et comme cela nous soulage,
Et nous fait aimer nos travaux,
De penser à ceux du village,
Qui ne bûchent que des fagots!

De nos calmes labeurs que l'Indien se moque,
S'il l'ose!... Dès demain, nous serons des guerriers.
Tes colons n'aiment pas, France, qu'on les provoque,
Et leur calleuse main sait cueillir des lauriers.

Prendre le fusil, la faucille,
Triste couplet et gai refrain ;
Mais qu'on laboure ou qu'on fusille,
Il faut y mettre de l'entrain.

Nous sommes des semeurs . . . A d'autres la javelle!
 Nous bâtissons des nids que l'amour peuplera.
 Nos descendants auront une France nouvelle,
 Quand le lis de chez nous, hélas! s'effeuillera.

Si jamais un décret suprême,
 France, nous sépare de toi,
 Nous garderons toujours, quand même,
 Ton parler doux, ta vive foi. »

QUÉBEC

Le chant était fini. La mer cessa de bruire
 Et Champlain doucement souriait. On vit luire,
 Pendant qu'il contemplait les bords majestueux,
 On vit luire pourtant une larme en ses yeux.

Dans l'avenir obscur, Champlain, ton regard plonge.
 Vois-tu naître et grandir, en un merveilleux songe,
 Un peuple qui saura, dans ces climats lointains,
 Se forger à son tour de glorieux destins?
 Mais quel que soit ton rêve, ô puissante âme humaine!
 Tu sembles commander et c'est Dieu qui te mène!

Et l'on voit tout à coup les bords se rapprocher;
 Comme un nœud qui les lie, un énorme rocher
 Les domine, superbe, et semble une muraille;
 Mais dans l'épais granit le beau fleuve se taille,
 Lui sorti déjà grand des hauts plateaux déserts,
 Un lit vaste et profond comme le lit des mers.

Québec! Québec! Du pont de la fière carène
 L'ancre tombe. O le gai grincement de la chaîne!
 Québec, les bois t'offraient leur baume profané,
 Et des siècles de nuits dans ton ciel ont plané,

Mais le soleil se lève, et l'ombre s'évapore.
Voici des temps nouveaux qui commencent. Adore!
C'est le réveil. Tout va chanter autour de toi,
Dépouille le mensonge, et, sur ton front, la Foi
Versera les parfums de sa coupe divine.

Québec, sur ton sommet que le ciel illumine,
Au vent qui n'a bercé que des bois assouplis,
L'étendard de nos rois va dérouler ses plis.
Un héros te l'apporte. Il approche, il arrive.
Son pied foule déjà ta solitaire rive,
Ta rive où les vieux pins et les épais fourrés
Devront tomber bientôt ; car aux champs labourés

Il faudra l'orge blonde et les fenaisons vertes,
Et des colons nombreux, armés de faux alertes,
Avec lui sont venus. Dieu l'a guidé. Tout plein
D'espérance et de foi, le voici : c'est Champlain!
Fidèle au divin Maître, ouvrier de sa gloire,
Sur le front orgueilleux de ton beau promontoire,
Il burine son nom. Et, moment solennel,
Il fait de ton rocher un temple à l'Éternel.

Mais quel bruit ! Le sol tremble. O l'inferral vacarme !
Cris de rage et de haine ! inexprimable alarme !
Orgie ou chant de mort des guerriers sous les bois !
Funèbres hurlements de la meute aux abois,
Et râle plein d'horreur du tigre qu'on égorge ! . . .
Un vent de feu rugit, tel un soufflet de forge ;
Lourd et noir, un nuage apporté par ce vent
S'étend dans les hauteurs comme un linceul mouvant,
Et la voix d'un démon crie à Dieu ce blasphème :
— « Maudit soit l'étranger ! Maudit soit le ciel même ! »
Et l'enfer applaudit. Partout c'est la stupeur.

L'homme tombe à genoux, le fauve est pris de peur.
 Mais voici qu'un éclair a dissipé les nues.
 De ses gazons moelleux, de ses fleurs inconnues,
 La forêt fait jaillir d'enivrantes odeurs.
 Comme pour adorer, en de saintes ardeurs,
 Sous un souffle puissant les grands arbres se penchent ;
 En des rythmes plus doux les nids joyeux s'épanchent ;
 L'onde chante un cantique aux fleurs, aux sables d'or ;
 Les cœurs s'en vont au Christ dans un brûlant essor,
 Et l'on entend chanter soudain, comme en un rêve :
 — « Béni soit le rivage où l'humble croix s'élève !
 Béni soit l'océan ! Béni soit le ciel bleu !
 Et béni soit celui qui vient au nom de Dieu ! »

Le révérend M. F.-G. Scott, l'un des membres les plus actifs et les plus brillants de la section anglaise, donna à son tour lecture de l'ode suivante :

CANADA

—

AN ODE

Out of the clouds on Time's horizon, dawneth the new Day, spacious
 and fair:
 White-winged over the world it shineth; wide-winged over the land
 and sea.
 Spectres and ghosts of battles and hatred flee at the touch of the
 morning air:
 Throned on the ocean, the new Sun ariseth; Darkness is over, we
 wake, and are free.

Ages of ages guarded and tended mountain and waterfall, river and
 plain,
 Forests, that sighed with the sorrows of God in the infinite night
 when the stars looked down,—
 Guarded and tended with winter and summer, sword of lightning
 and food of rain,
 This, our Land, where the twin-born peoples, youngest of Nations,
 await their crown.

Now, in the dawn of a Nation's glory, now in the passionate youth
 of Time,
 Wide-thrown portals, infinite visions, splendours of knowledge,
 dreams from afar,
 Seas, that toss in their limitless fury, thunder of cataracts, heights
 sublime,
 Mock us, and dare us, to do and inherit, to mount up as eagles and
 grasp at the star.

Blow on us, Breath of the pitiless passion that pulses and throbs in
 the heart of the sea!
 Smite on us, Wind of the night-hidden Arctic! breathe on us, Breath
 of the languorous South!
 Here, where ye gather to conflict and triumph, men shall have man-
 hood, Man shall be free;
 Here hath he shattered the yoke of the tyrant; free as the winds are
 the words of his mouth.

Voice of the infinite solitude, speak to us! Speak to us, Voice of the
 mountain and plain!
 Give us the dreams which the lakes are dreaming—lakes with
 bosoms all white in the dawn;
 Give us the thought of the deep-browed mountains, thoughts that
 will make us as gods to reign;
 Give us the calm that is pregnant with action—calm of the hills
 when night is withdrawn.

Brothers, who crowd to the golden portals — portals which God has
opened wide —

Shake off the dust from your feet as ye enter; gird up your loins,
and pass within:

Cringing to no man, go in as brothers; mount up to kingship, side
by side:

Night is behind us, Day is before us, victories wait us, heights are
to win.

God, then, uplift us! God, then, uphold us! Great God, throw wider
the bounds of Man's thought!

Gnaws at our heart-strings the hunger for action; burns like a de-
sert the thirst in our soul:

Give us the gold of a steadfast endeavour; give us the heights which
our fathers have sought:

Though we start last in the race of the Nations, give us the power
to be first at the goal.

La lecture de cette ode termina la première séance so-
lennelle de la Société Royale.

Le soir, à huit heures, une nouvelle réunion de la So-
ciété Royale se faisait à l'Université. La salle des Promo-
tions était littéralement envahie par le public. Cette
deuxième séance devait être presque entièrement consacrée
à la mémoire de Champlain.

Cependant, le président distribua d'abord des diplômes
d'honneur que la section française avait attribués à quel-
ques écrivains et travailleurs qui ne lui appartenaient pas,
mais à qui elle tenait à offrir ce spécial hommage.

Ceux qui reçurent ces diplômes d'honneur sont: MM.
Gustave Zidler, de France; MM. les abbés H.-A. Scott,
et Amédée Gosselin, MM. P.-B. Casgrain, Philéas Ga-

gnon, Ernest Myrand, H.-J.-J.-B. Chouinard, Eugène Rouillard.

Des diplômes d'honneur qui avaient été accordés l'année précédente, mais qui n'avaient pu être distribués, furent aussi remis à MM. Adjutor Rivard, Pierre-Georges Roy, et à M. l'abbé S.-A. Lortie.

Monsieur Barlow Cumberland, président de la Société Historique d'Ontario, accompagné de plusieurs membres de cette société, sollicita la faveur de joindre les hommages des trente et une sociétés historiques de la Province d'Ontario à l'hommage que rendait ce soir-là à Champlain, la Société Royale du Canada. Il s'exprima comme suit :

« We are come, Mr. President and gentlemen, to present to the Royal Society of Canada, the respectful homage and felicitations of the thirty-one Historical Societies of the Province of Ontario of which we are the central organization. We congratulate our Country upon the splendid work which is being done by your Society in promoting the cultivation of History, Science, and Belles-Lettres in the two languages which are the birthright of our united peoples, and upon the exalted commendation which you have been enabled to confer on those who have shown preeminent excellence in their several pursuits.

« We desire to evidence the complete partnership of our english-speaking Province in this festival of the « Coming of Champlain » with our compatriots of Quebec.

« Equally with them we rejoice in celebrating the Tercentenary of the beginnings of Canada, and join with the

descendants of the hardy Normans in giving loyal and heartiest welcome to His Royal Highness the Prince of Wales, the son of our Union King, the lineal descendant of the Normans of old.

« Our heroes, and our History are blended today; it is for us to work out together the wondrous future which lies before our country.

« We thank you for this opportunity of being present at this meeting of the Royal Society which so fittingly inaugurates the historic celebration. »

M. Edmond Roy, président, remercia la Société Historique d'Ontario des paroles aimables de son président, de son hommage si spontané et si sympathique, et il lui souhaita la plus cordiale bienvenue. Il la félicita aussi de l'œuvre importante qu'elle accomplit dans la province voisine.

Après ces échanges de compliments, Monsieur le juge Routhier, l'un des plus anciens membres et l'un des plus éloquents de la Société Royale, prononça un discours où il précisa le sens qu'il fallait attacher à « la fête que nous célébrons. »

« Messieurs,

« Mesdames et Messieurs,

« En ces grands jours de fête qui rassemblent à Québec tous les enfants du Canada, la Société Royale a cru qu'il était de son devoir de venir incliner devant l'illustre cité de Champlain l'hommage des deux langues qu'elle parle

et de ses deux littératures — toutes deux jeunes encore, mais pleines de promesses; car elles ont deux mères glorieuses qu'elles ont prises pour modèles — la littérature française et la littérature anglaise.

« Nous sommes heureux d'exprimer en même temps nos sentiments d'admiration et de reconnaissance à cette Université Laval que nous considérons aussi comme une mère, au point de vue intellectuel, et qui nous donne ce soir une si généreuse hospitalité.

« Et maintenant, mesdames et messieurs, j'aborde immédiatement le sujet qu'on m'a chargé de traiter devant vous, et qui est « La Fête que nous célébrons ».

« Mon intention est de vous dire quel est le caractère de cette fête, quels spectacles elle offrira à vos regards et quels enseignements il nous semble à propos d'en tirer.

« La fête que nous célébrons n'est pas celle d'un seul homme, ni même d'une seule ville. Comme l'a très bien dit M^{sr} l'Archevêque de Québec, c'est la fête de la nation canadienne.

« Si Québec était resté jusqu'à ce jour ce qu'il était en 1608, ou même en 1635, à la mort de son fondateur, nul ne songerait à célébrer le trois-centième anniversaire de sa fondation.

« C'est la gloire acquise depuis, le progrès réalisé par cette fondation pendant trois siècles d'histoire que les deux races prétendent saluer aujourd'hui. C'est le grand arbre, sorti du grain de sénevê de 1608, qui rassemble aujourd'hui à son ombre ses admirateurs des deux continents.

« Et donc, ce n'est pas seulement Champlain qu'il faut honorer dans cette fête, mais aussi les continuateurs de son œuvre, qui ont pris soin de son petit arbre et qui l'ont fait grandir en l'arrosant de leurs sueurs et de leur sang. C'est trois siècles d'une histoire glorieuse qu'il faut évoquer et faire admirer. Ce n'est pas seulement la naissance, c'est l'accroissement, la transformation, le développement et l'épanouissement admirable d'un petit peuple, qui deviendra grand.

« S' imagine-t-on Rome, au siècle d'Auguste, fêtant le septième centenaire de sa fondation, en glorifiant seulement Romulus et sa cité embryonnaire du mont Palatin ?

« S' imagine-t-on la France fêtant le dixième centenaire de son origine chrétienne, et reléguant dans l'ombre les siècles de Charlemagne, de saint Louis, d'Henri IV, de Louis XIV, et le XIX^e siècle, pour ne célébrer que Clovis ?

« Non, certes, de telles hypothèses seraient trop déraisonnables. Célébrer le troisième centenaire de la fondation d'une ville comme Québec, ce n'est pas seulement célébrer son établissement, c'est glorifier trois siècles de vie nationale.

« Pourquoi cela ?

« Parce que Québec est la patrie faite monument, la représentation immortelle de toute notre histoire.

« Québec a une célébrité, une séduction et un symbolisme, que n'ont pas tant d'autres villes que vous connaissez, qui sont plus grandes, plus florissantes et plus populeuses.

« Québec n'est pas seulement un écrin de pierres précieuses, une chasse de reliques historiques, un musée

archéologique du plus haut intérêt; Québec est le berceau du Canada, la cité-mère de la nation canadienne. Voilà son titre de gloire.

« Québec symbolise le patriotisme canadien. Il est et doit être pour nous ce qu'est Rome pour les Romains, La Mecque pour les Arabes, Jérusalem pour les Juifs.

« Voilà ce qui fait son illustration. Et voilà pourquoi la célébration du trois-centième anniversaire de sa fondation nous a fait accourir dans ses vieux murs de tous les points de l'horizon. C'est la fête d'un peuple. Voilà pourquoi elle a des proportions si grandes que trois nations ont cru devoir y prendre part. Voilà pourquoi surtout, la France et l'Angleterre ont daigné prendre place à nos côtés dans ces grands jours. Elles font fête à leur enfant. Ce n'est pas l'entente cordiale qui les réunit à Québec, c'est un lien plus fort et plus tendre; car chacune d'elles peut dire vraiment: « Je suis ici chez ma fille!



« Tel est le cadre aux larges proportions de la fête que nous célébrons; et son programme en accentuera le caractère éminemment patriotique.

« Devant nos glorieuses mères patries qui sont venues s'asseoir à notre foyer, nous évoquerons nos trois siècles de vie nationale; nous leur offrirons des spectacles historiques qui leur montreront que nous n'avons pas démérité de notre illustre origine.

« Cette fête sera une halte de quelques jours sur les premiers sommets de la civilisation que nous avons gravis.

Et, pendant ces jours de repos et de jubilation universelle, nous regarderons en arrière pour mesurer le chemin parcouru, et pour nous encourager à poursuivre notre ascension vers les cimes glorieuses où brillent les grandes puissances qui furent nos mères.

« Cette revue de notre passé vous la ferez avec nous, grâce aux tableaux historiques qui vous seront offerts en spectacle, et qui reconstitueront sous vos yeux les grandes scènes de notre histoire.

« Un artiste anglais, M. Lascelles, déjà célèbre dans son pays, est entré depuis quelque trois mois dans la nécropole de notre histoire; et son art inconnu jusqu'ici parmi nous a dit à nos morts glorieux: « Réveillez-vous, « revenez voir ces lieux que vous avez aimés, et les œuvres « que vous avez fondées. » Et nos grandes illustrations du passé se sont levées; vous verrez défiler devant vous découvreurs, fondateurs, hommes d'Etat, hommes de guerre, prêtres, apôtres et martyrs.

« Ce sera notre histoire en tableaux vivants, une espèce de résurrection du passé, donnant l'illusion de la vie d'autrefois.

« C'est l'impression que l'histoire bien écrite devrait produire.

« Elle devrait donner le mouvement aux faits, la couleur aux choses, leurs caractères, leurs gestes, leur vie aux personnages.

« Elle devrait bannir les abstractions de ses récits, user et abuser des images, ne pas s'adresser seulement à l'intelligence, mais aussi et surtout aux yeux, aux sens, et aux cœurs qu'elle devrait émouvoir et toucher.

« Enfin, l'histoire bien faite devrait rendre la vie au passé, et le remettre en action devant la postérité.

« C'est ce que les *pageants* de M. Lascelles feront mieux que les historiens.

« Mais ces féeries historiques charmeront-elles seulement nos yeux ? Non, elles éclaireront nos esprits, et graveront dans nos mémoires de précieuses leçons sur la philosophie de l'histoire.

« Nous y apprendrons que des hommes ordinaires ou médiocres sont incapables de fonder une patrie. Il faut des génies, des héros et des saints ; car l'histoire de toute l'humanité en fait preuve, créer est une œuvre divine.

« C'est pourquoi elle nous montre à l'origine de tous les peuples des hommes extraordinaires et des actions merveilleuses.

« Mais chez le plus grand nombre des anciens peuples, ce merveilleux qui joue un si grand rôle, n'est qu'une fable ou une légende.

« Dans notre pays, au contraire, ce merveilleux est vrai. Il est historique. Ce n'est pas de la mythologie. Nos demi-dieux ont vécu. Ils ont accompli les actes prodigieux que l'histoire raconte.

« Champlain, Laval, Frontenac, Dollard des Ormeaux, d'Iberville, Vauquelin ne sont pas des héros légendaires.

« Et quand Champlain paraît au sommet de notre histoire, ce n'est pas dans l'aube nébuleuse et confuse des origines grecques, romaines et même françaises : c'est en pleine lumière, dans le rayonnement éblouissant du XVII^e siècle.

« Vous serez peut-être tentés de voir une légende dans

cette arrivée de Champlain à bord d'un navire appelé le *Don de Dieu*; mais c'est un fait historique; et des religieux, dépositaires de la foi chrétienne, le vrai don de Dieu, débarquaient avec lui du même navire, et allaient être le complément nécessaire de la fondation nationale.

« Toute une série de faits merveilleux de notre histoire nous montrera de plus tout ce qu'il faut de travaux, d'épreuves, de sacrifices, de sueurs et de sang pour donner la vie à une nation.

« Hélas! Oui, les sacrifices sanglants sont nécessaires, et tout peuple-enfant, avant d'endosser la toge virile, doit tremper sa robe prétexte dans le sang des martyrs. Martyrs de la foi, comme Lalemant, Brébeuf et Jogues; martyrs du patriotisme, comme Dollard et ses compagnons d'armes, comme Montcalm et tous ses braves qui tombèrent au champ d'honneur avant lui ou avec lui!

« Saluez tous ces héros qui arrosèrent de leur sang le territoire national pour le féconder et le sacrer à jamais; couvrez de fleurs la terre où ils dorment, *manibus date lilia plenis*.

« Il y avait sans doute sur la terre de France, à la même époque, des cœurs généreux et forts qui se dévouaient au service de la patrie.

« Mais ceux-là évoluaient sur un grand théâtre, au soleil de la gloire, et l'on ceignait leurs fronts de lauriers et de couronnes.

« Il n'en était pas ainsi pour ceux qui luttèrent ici dans des solitudes ignorées, et qui sacrifiaient obscurément tous leurs rêves d'avenir et tout le sang de leurs veines sans espérer goûter jamais ni les allégresses du triomphe, ni

les acclamations de la renommée, ni l'enivrement de la gloire. Pour eux, le patriotisme était une religion, et c'est pour elle qu'ils mouraient.

« Montcalm et ses compagnons d'armes ont été des réincarnations des héros antiques, illustrés par Homère; et le bouillant Achille et le prudent Ulysse ne sont pas plus grands dans l'Iliade que ne le sont Montcalm et Lévis dans notre histoire.

*
* *

« Enfin, le grand cortège historique qui déversera ses flots d'hommes sous vos yeux vous apparaîtra comme l'image vivante de ce mouvement général des peuples que l'on appelle la civilisation. La succession des événements vous montrera le développement régulier et la marche progressive d'un peuple, chaque génération transmettant le mouvement acquis à celle qui la suit, et concourant ainsi à l'accomplissement des destinées nationales.

« Vous êtes tous, j'en suis sûr, des admirateurs enthousiastes de notre grand fleuve; car vous avez tous le sentiment de la grandeur et de la beauté.

« Ce merveilleux déversoir des grandes eaux de l'ouest est si grand qu'il forme des mers intérieures et que, dans une partie de son cours, il ressemble à l'océan. Il est si pittoresque et si beau qu'il embellit tout l'immense pays qu'il arrose. Il est si bienfaisant qu'il répand sur ses bords la prospérité, le mouvement et la vie.

« Et cependant, il est un autre fleuve plus digne encore de notre admiration: c'est celui qui charrie des flots hu-

main, qui fait reculer les forêts, qui franchit les montagnes, qui se répand dans les déserts, qui féconde, qui colonise, qui multiplie les villages et les villes, et qui s'en va du Levant au Couchant grossissant toujours ses grandes vagues vivantes.

« C'est notre fleuve de civilisation canadienne, qui a pris naissance en France, il y a trois siècles, qui traverse tout un continent, et qui va déverser ses ondes jusqu'aux bords de l'océan Pacifique.

« Pourquoi ce fleuve civilisateur et notre Saint-Laurent coulent-ils en sens inverse ? C'est parce que les hauteurs où ils ont pris leur source occupent deux points opposés de l'horizon. Le Saint-Laurent a sa source sur les cimes altières de l'Ouest, et notre civilisation a pris la sienne en Europe.

« Où s'élevait, il y a trois siècles, le plus haut sommet de la civilisation chrétienne ?

« Vous le savez, c'étaient les races latines qui marchaient alors à la tête des nations, et c'était la France qui les surpassait toutes. C'était elle qui imprimait au monde ce mouvement et cette vie qui constituent le progrès de l'humanité. L'axe du monde était à Paris.

« L'astre du jour se levait encore en Orient ; mais le soleil de la civilisation semblait arrêté sur la France, au zénith de la gloire. Gloire militaire, gloire des lettres, des sciences et des arts, gloire au dehors et gloire au dedans : toutes les splendeurs illuminaient son front, tous les diamants brillaient à sa couronne.

« Son souverain s'appelait le Roi-Soleil.

« Sa grandeur mettait la France à l'étroit sur la terre

européenne, et elle rêva d'étendre ses frontières jusqu'au delà de l'océan.

« C'est alors qu'un courant civilisateur s'échappa de son flanc maternel, et vint former ce fleuve dont vous êtes venus admirer la source première sur le rocher de Québec.

« Mais, comme tous les autres fleuves, celui de la civilisation a besoin d'affluents, de tributaires pour grossir le volume de ses eaux, quand les pays qu'il doit féconder sont trop vastes.

« Et donc, il vint un jour où la Providence des nations jugea, il semble, que le courant de France était insuffisant, et elle y joignit comme tributaire la plus grande puissance maritime de cette époque.

« Il n'était plus, le temps où la Méditerranée était le centre du monde civilisé. L'océan Atlantique était devenu l'arène où les nations européennes se disputaient la suprématie maritime, et bientôt cette suprématie appartient à l'Angleterre. Et c'est alors que l'élément britannique vint à son tour déverser son flot civilisateur dans notre immense pays.

« Pendant longtemps les deux courants se heurtèrent violemment l'un contre l'autre; mais avec le temps leurs flots se calmèrent, et coulèrent paisiblement dans le même lit.

« Et c'est ainsi que notre pays est devenu le théâtre de ce dualisme national, où deux races rivalisent dans le même champ d'activité, et marchent dans l'harmonie à la conquête des mêmes libertés et du bien-être commun.

« Faut-il les fusionner et faire des deux courants civilisateurs un fleuve absolument homogène? Faut-il que le tri-

butaire, plus abondant et plus fort, absorbe le petit fleuve originaire ?

« Nous ne le croyons pas, et nous sommes d'avis qu'il est mieux, dans l'intérêt de notre patrie, que la diversité des éléments subsiste dans l'unité nationale.

« Chaque race a son génie particulier, son caractère propre, sa mentalité distincte et ses facultés. Elles se corrigent et se complètent l'une par l'autre, et leur action commune, dans une concorde qui n'exclut pas l'émulation, nous assure un rang d'honneur dans le mouvement général de la civilisation.

« Cette fête mémorable nous donnera sous ce rapport une grande leçon en nous montrant la France et l'Angleterre fraternisant sur ces mêmes champs de batailles, où elles ont jadis croisé le fer si glorieusement, et décernant le même honneur aux héros des deux races.

« Grâce à Dieu, l'heure des combats entre ceux qui vivent sous le même drapeau est passée. Bien téméraires seraient ceux qui voudraient la renouveler sur un autre terrain.

« Dans l'immense étendue de notre pays, il y a place pour tous les hommes de bonne volonté, pour toutes les libertés légitimes, pour toutes les aspirations généreuses; et le drapeau britannique, qui nous protège à l'extérieur, nous assure à l'intérieur la souveraineté la plus complète.

« Tous, nous lui devons notre immuable loyauté et notre filial dévouement.

« Rivalisons d'activité, dans le travail et dans l'étude. Produisons des œuvres et des hommes qui soient dignes de notre passé; ayons confiance dans notre avenir et mar-

chons courageusement la main dans la main vers ce grand inconnu. Mais dans nos efforts pour conquérir la gloire et la prospérité des grandes nations, n'étouffons jamais l'essor de l'âme et gardons toujours le culte de l'idéal. »

Après M. le juge Routhier, M. Burwash, membre de la section anglaise, fut invité par M. le Président, à faire en anglais l'éloge de Champlain. Il le fit avec une grande largeur d'esprit et une haute élévation de pensée.

« Mr. President,

« Ladies and Gentlemen,

« There are birthdays in world history as in human life. They transpire not in an hour or a day but in a lifetime, or it may be a century. Such a time was the sixteenth century. A new world was born. New nations began to live. And with their birth the old mother lands took on new life, and so the whole world became larger, nobler, more perfect than before. The eldest of these were not the greatest. Tropical suns and orange groves and mountains of silver are not the nurses of national strength. The fervour of the sunny south gave the world a Columbus and a new Spain, but a sterner and a stronger nature brought forth a new England and a new France. Spain, France, England, the successors of the Romans in the old European world, were the builders of a new world on this North American continent, and after three hundred years, that world is still in its infancy and none can certainly predict its future.

« For such an event as the founding of a new world or a new nation, more than ordinary forces are needful. The age itself must be an age of strenght to break away from the old to build up the new. The men who lead the age and the work must be no ordinary men, but men chosen and fitted by divine Providence for their task. They must be men of vision and men of will, men understanding the possibilities of the far future, and yet equally wise to use the opportunities of the present. The founding of the new world was not the mere drift of a surplus population to new lands where food was more abundant and the conditions of life more easy. It was the going forth of bold adventurous spirits to conquer the unknown, and only the strongest and best were adequate to the task. It was not submerged slums or criminal courts that furnished the material for the founding of this continent.

« And a wonderful age, an age that for two hundred years furnished in Western Europe such a galaxy of talent as was only equalled by Greece in her palmiest days, furnished also the men for this the greatest work of all that time. A Cortez, a Cartier, a Cabot, a Champlain, a Maisonneuve, a Gilbert, a Raleigh, a Penn, a Hudson, the Pilgrim Fathers, these are some of the names which glorified the centuries by their deeds. To be born in such an age, for a man was fortunate, for a nation was glorious.

« Among the noblest spirits bred and trained in that age was Champlain. He first saw the light in the little seaport town of Brouage, on the shores of the stormy Bay of Biscay, about the year 1567. The sea has ever been the nurse of great men, and Champlain was born by the

sea, of a family of seafaring people, his father a captain of marine. From a child he was accustomed to battle with the wind and the waves, and with firm and intelligent courage to commit himself to the unknown perils of the deep. This maritime world into which Champlain was born was at this time the arena of the world's most stirring enterprise. The impetus given by the work of Columbus had stirred the thoughts and common talk of every seaport town in all Europe, and was firing the heart of every sailor with ambition to win like glory for himself. It is out of such a condition of vibrating new life that the finest, strongest spirits are brought forth to lead the world's chaotic unrest to great and useful action. Such a leader, combining in himself in rich abundance the rarest elements of success was Champlain.

« As he arrived at the maturity of young manhood, Spain was still the foremost of the nations in the work of exploration, and in her grasp of the rich territories beyond the seas. So, under the banners of Spain, Champlain enlisted to serve his apprenticeship as an explorer. The two years spent amid the luxuriance of the tropics made him familiar both with the wealth and with the disadvantages of southern lands, and called into exercise his wonderful discernment of natural possibilities.

« But the most important result of these two years was to stimulate the eagerness of his spirit to secure for his own loved country something of that expanse of territory which lay ready for appropriation. To this end he early tendered his services to his own sovereign, and in two successive voyages explored the coast of New-England

from Massachussets Bay to Acadia, and made his preliminary visit to the River St. Lawrence. All this we may regard as his preparation for, and introduction to, the great work of his life. Of this preliminary work he has left us rich records which evince already a habit of careful and discriminating observation, of accurate record of everything worthy of note, and of a practical judgment and common sense which grasp at once the possibilities and utilities which offer themselves in nature all around him. All these rare gifts he brought to bear on the supreme work of his life, the founding of a great northern nation on the continent of North America. In no one thing are these qualities of the man more manifest than in the choice of Canada as the future field of his work. He chose not the sunny south with its lazy, enervating wealth, nor the middle temperate zone with its sandy coasts, but the great St. Lawrence with its magnificent waterway, its refreshing breezes and its heavily timbered and fertile banks. And had Britain held fast the empire which he founded, it would have included also the other great river valley of the continent with its wealth of prairie land. In that judgment we have the foresight of the nation builder, a foresight which marks every aspect of his great work from this time onward.

« This same accurate judgment founded on careful observation which led him to choose the great St. Lawrence basin rather than the minor rivers of the South is seen also in his clear apprehension of the chief resources of his chosen country. Agricultural products, furs and timber he recognized at once as the wealth-producing resources of

this land. At every step you find him clearing a piece of land and testing the fertility of the soil, by a garden spot here at Stadacona, a field of grain at Hochelaga. In his estimation, Quebec itself, and with it New France, was not rightly founded until Hébert and his family had been planted on a little farm in the valley of the St. Charles. In the same common sense practical spirit, the dusky natives of these forests were at once recognized as partners and fellow workers in this task of nation-building by the production and accumulation of wealth. Their furs were the one immediately available source of wealth, and hence they were to be treated as friends deserving of justice and kindness.

« The sagacity of the man in recognizing the possibilities of the country was almost surpassed by the fine moral qualities which made him at once the friend and trusted ally of the red man. Other men robbed them, enslaved them, or exterminated them. He thought only of making them Christians and treating them with justice and humanity. Three hundred years have now passed since Champlain made those humble yet wise and righteous beginnings. The fur trade has extended to the Arctic Seas and the Pacific Ocean, and has produced its almost countless millions of wealth, and the same kindly and just policy toward the Indian tribes has become the law of our land and the proud boast of our Canadian civilization. Hébert's little farm, on the banks of the St. Charles, has stretched itself up the St. Lawrence and the Ottawa over all the broad acres of Ontario, has leaped over the rock bound shores of the Superior sea, and only found full room for

expansion in the boundless prairies of the North West; and to-day its first little harvest is represented by 125 millions of bushels of wheat. In like manner first hewn logs of Champlain's habitation have been multiplied by countless millions of timber shipped from this very port, bringing wealth and comfort to both sides of the Atlantic.

« No less successful was Champlain in the choice of sites for the first beginnings of his new settlements. At a time when the waterways were the highways of the great movements of humanity, it was almost a commonplace policy to found cities at the mouth of great rivers or at the point of confluence of their great tributaries. Hence Tadoussac at the confluence of the Saguenay with the St. Lawrence. But Champlain's active mind sought for other things besides the waterways. He wanted soil for agriculture. He was a sailor and wanted a sheltered harbour for his ships. He was a soldier and wanted a strong position for his fortified defences, and he was a poet and always had an eye for natural beauty and for a situation which, like Jerusalem, should be the joy of the whole earth. Hence he chose Quebec, and the judgment of ten generations has but confirmed his choice. But again he judged that trade must be the basis of success in the founding of a colony, and he next looked for a point from which he could command the great lines of trade, and Montreal was his choice; and he selected and cleared the very ground on which stands the great custom house of our commercial Metropolis, and three hundred thousand people to-day confirm his choice.

« But the greatest of all the achievements of this great

man is, we think, the stamp of character which he impressed upon the people of this new land. We have seen already the many simple common things in which he excelled and which made him so successful in laying his foundations. These simple common things, a keen observant eye, a versatile mind, a power of practical adaptation, of utilising everything which comes to hand, these are qualities of his race, and it was his preeminent possession of these qualities which made him the leader of that race. Conjoined with these were moral qualities no less important. A rare humanity which linked him in sympathy with red man and white man alike; the lighter joyous view of life which did not forget amusement of his men in the first desparate battles with disease and frost; honour and honesty in all his dealings in the wilds of Canada as well as in the Courts of France. A fine enthusiasm which held him true to the end which he had set before him, to the cause which he had made his own, and above all a profound and reverential religious faith which made him zealous that this new continent should everywhere be governed by the fear and love of God. And is it too much to say that, after ten generations, these high qualities still mark the people whom he planted here? that, as he made the life of the first little hamlet industrious, frugal, keenly inventive, honest, honorable, kindly cheerful, neighbourly and devoutly religious, so through these three hundred years the noble example has perpetuated itself, until hundreds of villages and hundreds of thousands of homes are to-day in this land such as Champlain made his first little settlement?

« But our portrait of this founder of our country would be incomplete if we did not introduce two of the common dreams of his age which kindled all the fervour of his ardent spirit. Since the days of Alexander, nay of Solomon, and perhaps even beyond, the Mediterranean lands had found in the trade of the far East a source of boundless wealth. But now for centuries the Saracens had barred the way, until, with new conceptions of the sphere, men were learning to turn their eyes to the setting, instead of the rising sun, hoping to find there the highway to the desired riches of India. Into this dream Champlain entered with versatile imagination. In his first voyage it led him to project a canal across the Panama. And now the broad St. Lawrence penetrating far into the interior of the continent and the great inland seas which he discovered still beyond, kept alive this hope, that here the pathway might yet be found which would lead him to this golden land. Twelve days travel would, he was told by Vignau, take him to the great salt sea where he hoped to launch his vessel for the East. To-day, from the same Hochelaga, four days' travel carries his children to the greater salt sea, and the wealth of the Indies is within their grasp. In the transcontinental railway and the Empress line of ships the dream of Champlain is fulfilled.

« His other dream has a far more important significance. It was that the dusky tribes of Canada might know the living and true God. No stronger motive moved and sustained him in his bold and perilous enterprises than this devout desire. To-day how largely has this pious ambition also been accomplished. The little remnant of his old

friends the Hurons dwell near us at this very hour under the shadow of the village spire and cross. His old enemies, the Iroquois, worship to-day before the cross at Oka and Caughnawaga, St. Régis, Tyendinaga and Onandaga. But more than that, for three thousand miles beyond, the Crees, the Sioux, the Blackfeet and the Stoneys, the Flat-heads and the Tshimpsheans, the Esquimaux and all the tribes to the Pacific coast and the Arctic Sea have been reached by the missionary of the Cross. Only a few small scattered bands yet lie beyond the saving influence of the Christian Church. In a short time we shall remember, Catholic and Protestant alike, with becoming reverence and honour, the anniversary of our first Canadian martyrs Brébeuf and Lalemant; and when their names are enrolled, as we believe they should be and will be, in the calendar of the Saints of the Church universal, could a more fitting tribute to their memory be paid than that Catholic and Protestant should, with common zeal, unite their efforts to the end that, before their anniversary day arrives, the most cherished dream of Champlain should be fulfilled, the last pagan rite should cease in our land, and the most far off of the dusky sons of our soil bow his head to receive the holy baptism, and feel his heart gladden with blessed hope of the Gospel of Peace ? »

Après le discours de M. Burwash, M. Adjuator Rivard lut un très beau poème composé pour les fêtes du centenaire par un poète distingué de la France, M. Gustave Zidler, et dédié au « père de la Patrie canadienne ».

AU PÈRE DE LA PATRIE CANADIENNE

I

TERRE SAUVAGE

Mil six cent huit!—Qu'importe une date à ce monde
 Sur qui, sans rien laisser de ce que l'homme fonde,
 Glissent les sombres nuits et les jours éclatants,
 Où sur l'œuvre de Dieu toute empreinte est absente,
 Où seule la Nature immuable et puissante,
 Comme au premier matin, règne en dehors des temps?

Mil six cent huit!—Qu'importe à ce prince des fleuves,
 Qui n'a jamais senti, parmi des cités neuves,
 Se courber sur son flot l'arche des ponts béants,
 Mais qui roule à travers d'immenses perspectives,
 Ne baignant au miroir de ses eaux primitives
 Que des rocs escarpés et des sapins géants?

Qu'importe à la forêt?... Parfois l'ombre rougie
 Groupe autour des feux clairs de quelque tabagie
 Les chefs à plume d'aigle échangeant leurs colliers;
 Puis tout rentre au repos sous les lourdes ramures:
 Les sauvages enfants, chasseurs de chevelures,
 S'enfoncent en rampant dans l'horreur des halliers...

Sans doute un jour, jadis, les fauves paysages
 Ont pu voir, tout surpris, quelques Pâles-Visages
 Près de Stadaconé dresser leurs ajoupas;
 Mais depuis si longtemps leur nef est repartie
 Que d'un réseau jaloux la liane et l'ortie
 Ont recouvert, Cartier, les traces de tes pas!

Et dans le tour sans fin des saisons monotones,
 Seules voix du désert, les rafales d'Automnes

Défeuilleient tristement les bois inexplorés,
Et les Hivers, vêtus de blancheurs idéales,
Dans un ciel frémissant d'aurores boréales
Agitent à grands plis des voiles diaprés.

Et les jeunes Printemps, au sourire innombrable,
Raniment sans témoins et le chêne et l'érable
Sur les débris tombés des vieux printemps éteints...
Et depuis des milliers et des milliers d'années
C'est ainsi que, rebelle aux féconds hyménées,
La Nature accomplit ses aveugles destins!

II

LA CONQUÊTE

Mil six cent huit! — Eh bien! oui! la date sacrée,
Où l'Homme en son étreinte enfin te posséda,
Te soumit au Vouloir qui décide et qui crée,
Tu la gardes, en toi gravée, ô Canada!
Toi qui ne connaissais qu'une âpre barbarie,
Grande terre farouche, à qui manquait un cœur,
Bénis qui t'a donné l'âme d'une patrie,
Bénis ton maître et ton vainqueur!

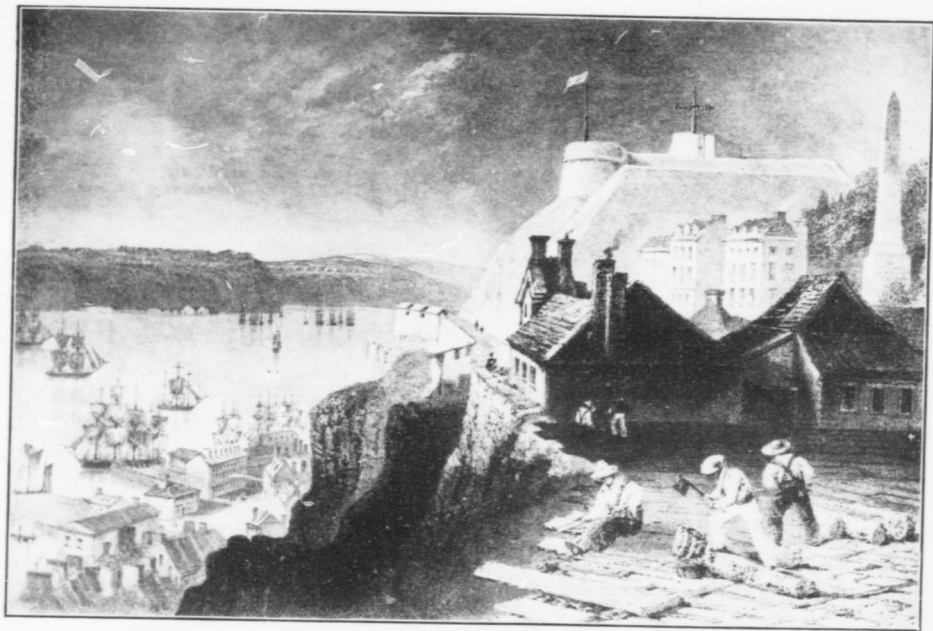
Le voici: c'est Champlain, « noble homme » de Saintonge!
Parmi tes Indiens, ô pays qu'il aimait,
Il chercha des amis pour servir son beau songe;
Et c'est par lui d'abord, fumant le calumet,
Que France te parla d'amour et de vaillance
Avec des mots du cœur qu'un cœur simple comprend...
Et tu portas le nom de la Nouvelle-France...
Tel fut ton premier conquérant!

Puis d'un œil sûr, jugeant le lieu bel et propice,
 Avec le fleuve au pied, les monts à l'horizon,
 Sous le cap de granit que la mousse tapisse,
 Il te donna, Québec, ta première maison :
 Et la maison, vraiment, présentait fière mine,
 Par ses fossés, ses murs de robuste épaisseur,
 Ses trois corps de logis qu'un pigeonier domine . . .
 Tel fut ton premier bâtisseur !

Alors l'hostile Hiver le bloqua dans sa neige,
 Lança par tourbillons ses vents, semeurs d'effrois :
 Lui, sans trembler, soigna, durant cinq mois de siège,
 Ses compagnons mourant du mal des climats froids ;
 Et quand Mai délivra le captif volontaire,
 Sur trente, autour du Chef, huit restaient en sortant ;
 Mais il t'avait du moins vaincue et prise, ô terre ! . . .
 Tel fut ton premier « habitant » !

Prise et vaincue ! Ah ! oui ! tu l'as dû reconnaître,
 Quand du premier labour tu subis le tourment,
 Quand de ce grain chétif en toi tu sentis naître,
 Croître l'épi nouveau du seigle ou du froment !
 Vaincue et prise ! Ah ! oui ! quand ta moisson superbe
 Tomba sous la faucille, et tu vis ton seigneur
 Rompre le premier pain de ta première gerbe . . .
 Tel fut ton premier moissonneur !

Et tu devins dès lors plus humaine et clémente . . .
 Hélène de Champlain, l'épouse du Héros,
 S'en vint apporter, elle aussi, son âme aimante,
 Où tant d'hymnes de mort défiaient les bourreaux !
 Et comme elle était bonne, en leur naïf hommage,
 Les fils d'Areskouï, cuivrés et chevelus,
 Dans son miroir magique imprimaient leur image,
 Croyant qu'ils ne la quittaient plus !



QUÉBEC ANCIEN — LA CITADELLE

Et la pâle Française à la grâce fragile,
Devant les Croix de cèdre, où s'inclinent les fronts,
Aux enfants des wigwams enseignait l'Évangile ;
Et toujours l'escortaient deux filles des Hurons :
L'une était « Charité », l'autre était « Espérance »,
Et c'était doux de voir sous les arbres d'été
La jeune femme offrir son sourire de France
Entre « Espérance » et « Charité » !

III

L'ÉPÉE DE CHAMPLAIN

Les armes donc de tes conquêtes,
C'étaient, ô Champlain, toujours prêtes,
La hache, la bêche et la Croix :
Mais c'était aussi, bien trempée,
Une forte et loyale Épée,
O bon soldat du Navarrois !

Et de l'acier sans tache et de ton cœur sans crainte
Tu t'ouvris un chemin plus que tu ne frappas,
Parcourant ton royaume à l'obscur labyrinthe,
Fixant des noms nouveaux à chacun de tes pas :

Et toute une géographie,
Encore, à jamais, glorieuse
L'œuvre où ton courage excella,
Répète aux routes qu'elle indique
De la « Mer Douce » à l'Atlantique :
« Le Français a passé par là ! »

Tout le pays reedit ton épique croisade,
Tes labeurs, tes exploits sur le sol se traçant,
Lorsque tu marchais seul contre la palissade
Où la flèche iroquoise a fait couler ton sang !

Mais Québec, surtout, se rappelle
Ton âme de Romain, si belle,
Quand, malgré l'extrême besoin,
A Kertk, te sommant de te rendre,
Tu dis: « Mes armes, viens les prendre!
Pourquoi nous menacer si loin? »

Et lorsque dans la tombe, un soir, l'œuvre accomplie,
Tu t'endormis, ô preux, sûr de grands lendemains,
L'Épée à lourd pommeau, par ton rêve ennoblie,
Pour « faire le devoir » s'en fut dans d'autres mains.

Et la vaillante, à toute épreuve,
Avec Dollard et Maisonneuve
Repoussa le choc insolent;
Si Frontenac la tint sans faute,
Sœur de Durandal la très haute,
Montcalm trahi fut son Roland!

Mais, la garde rompue, et la lame épargnée,
L'heureux vainqueur lui-même, après le jour fatal,
A la lame française ajustant sa poignée,
Fit un glaive invincible en un double métal!

Et ce que d'estoc ou de taille
Sa lame vaut dans la bataille,
Ceux de Châteauguay l'ont montré!
Toujours ferme et bien aguerrie,
Pour le Canada, ta patrie,
O Champlain, c'est ton fer sacré!

IV

L'HOMMAGE DES JEUNES CANADIENS

Ah! combien tu l'aimais, ta terre, un jour perdue!
Quand, Richelieu voulant qu'elle te fût rendue,

Québec te reçut triomphant,
Une larme coula de tes yeux, mal cachée :
C'est qu'à ton cœur restait cette terre attachée,
Comme au père une unique enfant !

Quelle joie, ô Champlain, t'inondait ! Quelle ivresse,
Quand tu montas là-haut, où ton vieux fort se dresse,
Parmi les salves des canons,
Avec Hébert, Hertel, soldats portant la bêche,
Ces premiers pourfendeurs de la friche revêche,
Les meilleurs de tes compagnons !

Quelle ivresse à revoir bleuir tes Laurentides,
Ton fleuve refléter dans ses ondes splendides
« Ton pays si plaisant et beau, »
Et comme ce jour-là tu ressentis l'envie
Que ta Nouvelle-France, ouvrage de ta vie,
Gardât à jamais ton tombeau !

Oh ! oui ! nous veillons tous sur ta cendre immortelle !
Trois cents ans ont passé, mais ton peuple fidèle,
Sans rien oublier, la garda !
Et vois ! devant ta gloire, en faisceaux harmoniques,
S'inclinent les drapeaux Français et Britanniques,
Patriarche du Canada !

Vois tous tes descendants en long pèlerinage
Venus pour saluer ton héroïque image
Devant l'autel du piédestal,
Où pour te façonner une digne statue,
Belle âme, de constance et d'honneur revêtue,
Il fallait le plus pur métal !

Ah ! oui ! l'on te vénère, ô vaillant, comme on prie ;
Et quand nous contempons, Père de la Patrie,

Ton bronze fortement campé,
Tu mets une fierté dans notre jeune fibre,
Qui fait qu'on se respecte et qu'on veut rester libre
Des Grands Lacs aux bords de Gaspé!

Mais va! Puisqu'en renom tu sembles croître, ô Père,
A mesure que croît ton pays plus prospère,
Puisque t'est dû tout ce qu'il vaut,
Nous te dresserons, nous, l'espoir, nous, la jeunesse,
Un bronze encor plus noble où l'on te reconnaisse,
Et nous l'élèverons si haut,

Si haut que d'une force immense et continue
Ton front plus près de Dieu se perdra dans la nue,
Et que du ciel nous bénissant,
Plus loin, toujours plus loin, d'heureux soleils sans nombre,
Au sein de leurs clartés allongeront ton ombre
Sur ton Canada plus puissant!

La lecture de ce poème termina la séance du soir. Champlain avait été glorifié en prose et en vers. Sur le rocher de la ville qu'il avait fondée, dans l'Université qui aujourd'hui couronne le sommet de Stadaconé, l'histoire et la poésie, la science et l'art avaient chanté l'œuvre du Père de la Nouvelle-France. La douce gloire des lettres auréolait le front du rude explorateur.

L'année 1608, après trois siècles de vie et de progrès réalisés, se trouvait comme enveloppée dans le reflet d'une splendeur tout académique.

Après ces discours et ces récitations, le Séminaire ouvrit ses jardins aux membres de la Société Royale et à leurs invités. M. le Président et Madame Roy reçurent leurs

hôtes au salon, pendant qu'à l'extérieur, sous les arbres et dans le rayonnement des décorations électriques, l'on pouvait jouir d'une brillante et gracieuse fête de nuit.

Ce même soir du 22 juillet, des concerts furent donnés en plein air sur les places publiques de Québec. La pluie qui de temps en temps tombait sur la ville gâta un peu le charme de ces auditions artistiques et populaires. Comme la veille, tous les édifices publics étaient illuminés. La Terrasse fut le lieu préféré où se porta encore la foule. Un spectacle nouveau l'y attirait. Les navires de guerre, ancrés en face de la citadelle, étaient transformés en palais de lumière. Dans la nuit sombre se dessinaient en lignes de feu d'une précision géométrique les neufs cuirassés et croiseurs qui composaient la flotte.

A la salle des exercices militaires, on répétait, pour un nouvel auditoire qui l'avait envahie, l'Ode symphonique de *Christophe Colomb*.





CHAPITRE V

Jeudi, 23 juillet, le « jour de Champlain ». — Visites officielles de Son Altesse. — Le défilé militaire. — L'arrivée du *Don de Dieu*. — Hommages à Champlain. — Cortège historique. — Décorations royales. — Le lunch des « Descendants ». — Diner d'Etat. — Illuminations et feux d'artifice.

C'EST aujourd'hui « le jour de Champlain ». Aujourd'hui, Québec tout entier prend part à la fête du souvenir. C'est congé civique: les magasins, les ateliers, les bureaux sont fermés. Il faut que chaque citoyen de la bonne ville se réjouisse et honore le fondateur. Le programme est chargé de spectacles propres à intéresser la foule; et le soleil qui flambe dès les premières heures du matin, nous promet une journée radieuse.

Dans la matinée, le Prince de Galles rendit aux amiraux de la flotte la visite qu'ils lui avaient faite la veille. Accompagné de lord Annaly et du colonel Sherwood, escorté d'une garde de quatre hommes de la Police montée, dont deux précédaient et deux autres suivaient le landeau royal, le Prince se rendit à la Basse-Ville, où une garde d'honneur composée des soldats du 43^e régiment faisait le service.

Aussitôt que Son Altesse et sa suite furent embarquées dans la chaloupe qui devait les conduire aux navires de guerre, le canon commença à tonner. Le Prince rendit d'abord visite au vaisseau amiral français, puis au *New-Hampshire* américain. Des acclamations enthousiastes accueillirent le royal visiteur. Le vice-amiral Curzon-Howe, et le contre-amiral Jellicoe, de la flotte de l'Atlantique, reçurent, les derniers, la visite du Prince.

Les Québécois avaient demandé que l'on inscrivît au programme, pour le « jour de Champlain », un article qui n'y paraissait pas d'abord : un défilé militaire. Un grand déploiement de troupes à travers la ville ne serait-il pas une excellente façon d'honorer Champlain ? Sans doute, Champlain ne fut pas, avant tout, un guerrier ; c'est dans la paix qu'il voulut fonder Québec, et c'est la paix qu'il apportait dans son manteau aux tribus barbares du Nouveau-Monde. Mais il dut, pourtant, faire la guerre ; et l'on sait comment il entreprit contre les Iroquois de périlleuses expéditions. D'autre part—et c'est la seule raison, d'ailleurs, pour laquelle on réclamait un spectacle militaire—Québec qui n'a, d'ordinaire, que des apparences trom-

peuses de ville fortifiée, et dont les gros canons paresseux dorment toute l'année sur la terrasse et sur les remparts, Québec n'était-il pas devenu, depuis quelques jours, une véritable forteresse ? Près de douze mille soldats y étaient campés dans ses parcs et sur ses terrains vagues. Pourquoi ne se donnerait-il pas le plaisir pacifique de voir défiler dans ses rues tous ces volontaires de la milice canadienne ? Pourquoi ne ferait-on pas acclamer par tous nos hôtes, ces fantassins et ces cavaliers, ces hussards, ces dragons, ces artilleurs, tous ces amis du drapeau qui pourraient être terribles en temps de guerre, mais qui sont si bons et si inoffensifs en temps de paix ? D'autant plus que, dans la matinée de jeudi, toutes ces troupes devaient se concentrer sur les Plaines d'Abraham pour un exercice général préparatoire à la grande revue du lendemain. On pria donc les organisateurs des fêtes de faire retourner à leurs camps toutes ces troupes par le chemin le plus long, par les rues principales de la ville de Québec. Et l'on accéda aux légitimes désirs de la population. Il y eut, dans la matinée du jeudi, longue et belle procession militaire.

Dès sept heures, on entendit par tous les quartiers de la ville, les fanfares qui marquaient le pas des troupes ; et tour à tour défilèrent les régiments qui se rendaient sur les plaines pour la revue préparatoire. L'immense champ de manœuvre se couvrit de soldats. Il y eut grande agitation sur le terrain. On y entendit les commandements s'entrecroiser, on vit les officiers à cheval courir en toute hâte et porter les ordres, les carrés de soldats se former, les lignes se dérouler avec grâce et puissance. Et la foule

des spectateurs enveloppait cette scène. Vers dix heures, les exercices étant terminés, les régiments, douze mille soldats, s'en allèrent défilér dans les rues de la ville.

Clairons sonnans, tambours battans, couleurs déployées, les bataillons passèrent. Sur tout le parcours le peuple s'était porté en masses compactes pour voir parader l'armée. C'est un spectacle si rare en notre pacifique colonie! Il fallut plus d'une heure et demie pour que de sa fenêtre ou de la chaussée, on vit se dérouler dans toute sa longueur la procession militaire. Les applaudissemens éclatèrent partout au passage des drapeaux et des régiments. Les Écossais, surtout, dont la tenue pittoresque et martiale conquit la foule, soulevèrent sur leur chemin une trainée d'enthousiasme.

Le lieutenant-colonel Turner commandait la cavalerie; le lieutenant-colonel Grant, l'artillerie; les brigadiers généraux Cotton et Buchan, et le colonel Gordon, l'infanterie.

Les troupes défilèrent par les rues suivantes: Grande-Allée, Saint-Louis, du Fort, Buade, de la Fabrique, Saint-Jean, d'Youville, Côte d'Abraham, de la Couronne, jusqu'au marché Jacques-Cartier. A l'angle des rues de la Couronne et Saint-Joseph les régiments campés à Lévis retournèrent au quai de la Traverse en passant par les rues Saint-Joseph, Saint-Paul et Dalhousie; ceux du Parc Savard continuèrent leur route par les rues Saint-Joseph et Saint-Vallier.

Après avoir reçu l'ordre de briser leurs rangs au coin des rues de la Couronne et Saint-Joseph, pour se rendre à leurs camps respectifs, les régiments s'en allèrent au son des fanfares exécutant des airs patriotiques.

Malgré la chaleur accablante qu'il faisait cette matinée-là, et bien que les soldats fussent sous les armes depuis sept heures, les troupes ont exécuté avec entrain et crânerie leur longue et fatigante parade; ils ont donné à la foule des spectateurs une preuve excellente de leur belle humeur et de leur bonne discipline.

Dans l'après-midi du 23 juillet, arriva à Québec le *Don de Dieu*, et l'on fit ensuite se dérouler dans les rues principales de la ville le cortège historique.

Vraiment, ce fut du drame que l'on donna au peuple, cet après-midi-là. Et quel sujet! Ce fut du théâtre que l'on offrit à sa curiosité. Et quels décors!

La scène, ce fut le fleuve, avec ses flots calmes, gris, moirés, sous le soleil, de rubans de feu. Ce fut ce beau lac aux contours brisés, cette nappe d'eau, large et profonde, aux reflets durs et lumineux, que limitent, qu'enserrent les rives prochaines de Beauport, de l'Île d'Orléans, de Lévis et de Québec. Sur la vague mouvante étaient descendus les acteurs: ils glissaient lentement sur leurs vaisseaux et leurs pirogues, dans un paysage de lumière. Autour d'eux, dressant leurs décors inégaux et pittoresques, c'étaient Notre-Dame de Lévis, dont les falaises coupées à pic se bronzent sous le soleil de midi; la pointe de Saint-Joseph avec ses arbres, ses toits rouges, ses rochers nus et ses quais étroits; puis l'Île d'Orléans, avec ses grèves, ses villas, sa petite église isolée dans un champ de verdure, ses bosquets touffus, et ses larges plateaux doucement inclinés; au nord, les longs rivages de Montmorency, de Beauport et de la Canardière, relevés

par une longue terrasse au bord de laquelle s'alignent les maisons propres des habitants; et plus loin, derrière cette terrasse, la couronnant, à l'horizon, de ses cimes inégales, la chaîne des Laurentides.

Ce théâtre gigantesque, abrité sous une coupole d'azur, avait aussi son étroit parterre: les basses-villes de Québec et de Lévis; ses loges somptueuses, ses galeries toutes encombrées, suspendues aux falaises même où les deux villes sœurs ont perché leurs promenades et leurs palais.

Une foule immense avait, comme la veille, envahi les remparts, les terrasses, les toits. On a estimé à cent cinquante mille personnes, le nombre des spectateurs qui, ce jour-là, circulaient dans Québec et Lévis.

Le drame que l'on devait jouer en plein air et en plein fleuve intéressait vivement cette multitude. Québec allait revoir les jours de 1608, assister encore à l'arrivée de Champlain au pied de Stadaconé. C'était une scène découpée dans les annales de la colonie, détachée de l'histoire du XVII^e siècle, que l'on allait recommencer pour l'honneur du Père de la Nouvelle-France.

Donc, vers 2 heures, alors que depuis longtemps déjà tous les regards se tendaient vers l'est, et essayaient de voir derrière la coulisse de la pointe Saint-Joseph, apparut enfin au bout de l'Île, sur la scène mouvante du fleuve, un vaisseau de forme étrange, plutôt court, tout blanc, archaïque et gracieux, qui s'avavançait lentement, toutes voiles déployées au souffle d'une brise paresseuse. Il portait à son mât le drapeau d'azur à croix blanche. Il paraissait venir des pays qui sont au delà des mers. C'était le *Don de Dieu*. Champlain commandait à son bord, et,

sans nul doute, il revenait fonder Québec. Aussitôt la foule, moins naïve en ses contemporaines attitudes que les indigènes de 1608, reconnu, acclama, et de loin salua le vaillant Saintongéais et ses compagnons.

A mesure que le petit bâtiment aux allures étranges s'approchait sans hâte du rocher de Stadaconé, les spectateurs pouvaient à loisir en examiner la curieuse construction.

Certes, il n'est pas absolument certain que ce vaisseau, construit à Saint-Romuald, en 1908, sous l'inspiration et la surveillance d'un comité d'archéologie, était de tous points semblable à celui de Champlain. On n'a pu retrouver aucun dessin, aucune gravure qui reproduisit le véritable *Don de Dieu*. Mais n'ignorant pas que le vraisemblable peut quelquefois être vrai, on donna au *Don de Dieu* des fêtes jubilaires la forme certaine d'un vaisseau du temps de Henri IV. Ce vaisseau à fond plat avait à peu près l'apparence d'une caravelle ou d'une caraque portugaise. Le bordage profondément échancré au centre, se relevait brusquement pour entourer les deux ponts d'arrière, et le pont d'avant. Vers l'arrière, le bordé extérieur était élégamment découpé en deux rangées de panneaux, décorés de sculpture. La poupe carrée était aussi divisée en panneaux, au-dessous desquels, vers la ligne de flottaison, s'étalait en lettres antiques la légende: *Don de Dieu*; deux de ses panneaux inférieurs, défoncés, laissaient voir la gueule des canons, tandis que les trois panneaux supérieurs portaient en relief chacun trois fleurs de lys. La vapeur n'étant pas encore utilisée, au XVII^e siècle, pour mettre en mouvement les galions ou les caravelles, le *Don*

de Dieu, surmonté de trois mâts, dont les cordages étaient solidement fixés au bordé extérieur, déployait au vent focs, misaines, huniers et perroquets. Les couleurs de Henri IV flottant au grand mât, achevaient de donner à ce navire l'apparence d'un revenant des siècles disparus.

D'ailleurs, les marins eux-mêmes qui faisaient la manœuvre, et leur chef et capitaine Samuel de Champlain portaient le costume des roturiers et des bourgeois du XVII^e siècle.

C'en fut assez pour jeter encore dans l'étonnement les sauvages modernes, importés à Québec, mais authentiques, qui flânaient sur leurs pirogues tout près des quais de la basse-ville. Au signal convenu, l'on vit toutes ces pirogues, montées par ces indiens, s'en aller à force de rames vers le *Don de Dieu*.

La foule des spectateurs oublia un moment les splendeurs du jubilé, pour se reporter au 3 juillet 1608. Dans toutes les imaginations la forêt vierge déroula tout à coup sur Québec et les rives voisines sa mobile parure, et c'étaient bien les fils des bois qui s'en allaient maintenant demander aux nouveaux venus, à tous ces visages pâles qui apparaissaient sur les ponts du *Don de Dieu*, le motif de leur visite inattendue. Il y eut des pourparlers anxieux; Champlain rassura les sauvages; ses bonnes paroles firent descendre en leurs âmes le bon conseil de l'hospitalité. Ils lui offrirent de venir avec eux au rivage fumer le calumet de la paix. Et pendant que le *Don de Dieu*, entouré de barques indiennes, filait vers la basse-ville, l'on entendit toutes les sirènes de tous les vaisseaux ancrés dans le fleuve, ou accostés aux quais, faire honneur de leurs cris

stridents et confus, au nouveau maître de la colonie. Les navires de guerre, dont les canons restèrent muets, se couvrirent de tous leurs pavillons, et partout sur les quais, sur les remparts et sur les toits, l'on agitait en signe de joie les mouchoirs et les ombrelles.

Les Indiens reçurent dans leurs barques Champlain et ses compagnons, et ils les conduisirent au quai du marché Finlay. Champlain y débarqua au milieu des acclamations de la foule. Des soldats de Montcalm et de Wolfe — eux aussi ressuscités — l'escortèrent, lui et son équipage, jusqu'à l'« abitation », construite sur l'emplacement du marché. Le fondateur de Québec retrouvait, après trois siècles, le logis qu'il avait édifié, en 1608, au pied du Cap. C'est à quelques verges de l'endroit même où Champlain l'avait élevée, que l'on avait reconstitué, d'après une description laissée par Champlain lui-même, la première habitation de Québec. Le même fossé la protégeait des attaques ou des surprises de l'Indien; de vieux canons défendaient encore la rude palissade de pieux qui entourait le fort. En toute sécurité, Champlain et ses compagnons se réfugièrent dans ce logis confortable, et y purent attendre sans danger le moment de prendre place dans le cortège historique.

Le premier acte du drame auquel on avait convié la foule était terminé. La scène change maintenant de décors, et les spectateurs jusqu'ici tournés vers les grands horizons du fleuve se replient vers les places publiques et les grandes rues de la ville. Le deuxième acte allait commencer: c'était la procession historique.

Un intermède fit quelque temps attendre le développement de cette longue et imposante théorie. Au pied du monument Champlain, la ville de Québec présentait à Son Altesse Royale le Prince de Galles ses hommages officiels, et des orateurs célébraient en de longues et éloquentes harangues le héros de 1608. Ce n'est qu'après cette cérémonie que la procession devait défilier devant Son Altesse et les hôtes de la nation.

Près du monument Champlain, l'on avait donc préparé une tente en forme de dais pour le Prince, et des estrades pour les invités. Le 48^e Highlanders de Toronto faisait la garde d'honneur; le 65^e bataillon de Montréal se tenait tout près du monument. Le long de la rue Saint-Louis, de la citadelle à la Terrasse, les cadets du collège royal, le 91^e bataillon et les Carabiniers royaux, faisaient la haie pour le passage du Prince.

Vers trois heures, les invités commencèrent à prendre place sur les estrades: c'étaient, entre autres, lady Grey, le duc de Norfolk, le maréchal lord Roberts, lord Dudley, lord Lovat, lord Bruce, le marquis de Lévis, M. Fairbanks, le major général Pole Carew et lady Carew, le marquis de Lévis-Mirepoix, le comte de Montcalm, Sir L.-A. Jetté, Sir Wilfrid Laurier, M^{GR} P.-E. Roy, évêque auxiliaire de Québec, le lord évêque anglican de Québec, les juges, les sénateurs, les ministres, les députés, les officiers de la flotte.

En attendant la venue du Prince, la foule qui se pressait en rangs épais autour du monument, et qui a toujours besoin de se distraire, acclamait, à mesure qu'ils arrivaient sur l'estrade, ses hôtes les plus populaires. Lord Roberts,

Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, M. Fairbanks, vice-président des États-Unis reçurent les ovations les plus enthousiastes.

A quatre heures précises, le Prince de Galles accompagné de lord Grey, et précédé d'un régiment de cavalerie, arrivait lui-même au monument, dans sa voiture de gala traînée par quatre chevaux. Son approche fut signalée par une sonnerie de trompettes. Il fut reçu sur la place du Château Frontenac par Son Honneur le maire de Québec, M. Georges Garneau, par le colonel Hanbury-Williams, et le lieutenant-colonel Sherwood, qui le conduisirent sous le dais qui avait été préparé. La garde présenta les armes, pendant que la fanfare exécutait l'hymne royal.

Son Altesse prit place sous le dais, ayant à sa droite lord Grey et M. Fairbanks, à sa gauche, lady Grey et l'amiral français Jauréguiberry.

M. le Maire présenta à Son Altesse les membres du Conseil-de-ville, puis donna lecture de l'adresse de bienvenue :

« Qu'il plaise à Votre Altesse Royale.

« La nation canadienne se lève aujourd'hui dans l'allégresse, pour célébrer une date mémorable dans son histoire : le troisième centenaire de sa naissance et celui de la fondation de la cité de Québec par Samuel de Champlain. Par un heureux concours de circonstances, il se trouve que l'éclat de cette fête est rehaussé par la présence de Votre Altesse Royale, que Sa Majesté, notre bien-aimé

souverain, a député spécialement pour venir en son nom ouvrir la série des fêtes destinées à commémorer ce glorieux souvenir.

« Hier, le Canada et la Province de Québec accueillaient Votre Altesse Royale. Aujourd'hui, ce sont les habitants de Québec qui réclament l'honneur de lui offrir, dans cette vieille capitale, la plus cordiale et la plus chaleureuse bienvenue.

« Réunis au pied du monument du glorieux fondateur de la patrie canadienne, le cœur rempli des souvenirs héroïques de trois siècles d'une existence qui ressemble plus souvent à l'épopée qu'à l'histoire, les Canadiens français éprouvent un sentiment inexprimable d'orgueil patriotique et de reconnaissance envers les deux grandes nations qui ont tour à tour présidé à nos destinées : la France toujours aimée, à qui ils sont redevables de la vie et de leurs grandes traditions ; l'Angleterre, qui les a laissés libres de grandir en gardant leur foi, leur langue et leurs institutions, et qui les a dotés d'un régime constitutionnel fondé sur la plus grande somme de libertés, et qui est, sans contredit, le plus beau et le plus parfait du monde.

« Pour nous tous, Canadiens de toutes les origines, ce sentiment s'accroît encore en présence de ce déploiement fastueux à l'honneur de l'immortel Champlain, en présence de cet hommage rendu à la jeune et vigoureuse nation qui, née d'hier, grandit à vue d'œil dans des espaces immenses, assez vastes pour contenir un empire nouveau.

« En ce jour solennel qui marque une étape extraordinaire dans notre vie nationale, nous ressentons vivement la satisfaction que nous causent la paix profonde dont nous

jouissons et les merveilleux développements dont nous sommes les témoins. Et nos voix reconnaissantes s'élevaient, dans un harmonieux concert, pour chanter l'hymne au Tout-Puissant d'abord, qui nous a comblés de ses dons; aux grandes nations qui sont nos mères et qui nous ont donné l'existence comme peuple; au très haut et très puissant Souverain, l'apôtre et l'arbitre de la paix du monde, qui préside avec tant de sagesse aux destinées de l'empire britannique; à vous, Altesse Royale, son digne représentant, qui avez franchi les mers pour venir prendre part à notre joie; à tous ces hôtes venus de toutes parts pour célébrer avec nous l'immortel fondateur de Québec et son œuvre qui nous apparaît aujourd'hui dans toute la splendeur de ses prodigieux accroissements.

« Profondément émus et touchés de l'empressement avec lequel Votre Altesse a bien voulu se rendre au désir du peuple canadien, remués jusqu'au fond du cœur par le spectacle imposant de cette grandiose démonstration, nous garderons de l'éclat de ce jour, si brillamment rehaussé par votre présence, un profond, un inoubliable souvenir.

« En retour, nous vous prions de bien vouloir redire à Sa Majesté le Roi l'assurance de notre loyauté à sa personne et à sa couronne; à Sa Majesté notre très gracieuse Souveraine, notre admiration pour les qualités éminentes qu'elle fait briller sur le trône d'Angleterre.

« Au temps de Champlain, dans les modestes fêtes d'alors, le petit peuple, assemblé autour de son chef, couronnait toujours ses réjouissances par le cri de loyauté: Vive le Roi! Vive Monseigneur le Dauphin!

« Aujourd'hui, à trois siècles de distance, les habitants

de Québec et tout le peuple du Canada, fidèles à l'allégeance nouvelle, comme nos ancêtres l'avaient été à l'ancienne, acclament Votre Altesse Royale, en criant de tout cœur: Vive le Roi! Vive le Prince de Galles!»

Cette adresse fut remise au Prince dans un coffret de vermeil, dont les parois intérieurs sont en bois de cèdre canadien. Ce coffret est une belle œuvre d'art. Il est monté sur quatre pieds, formés de pattes d'aigle enserrant un globe. Le couvercle porte en médaillon le portrait de Champlain entouré d'une guirlande de feuilles d'érables et de lauriers. Sur la face antérieure du coffret, au centre, un médaillon émaillé où se dessine en gracieuse allégorie la ville de Québec: une femme assise au bas d'une haute falaise, avec, à ses pieds, un castor au repos, pendant qu'à sa gauche, dans l'horizon qui s'ouvre, fixé au rivage, un vaisseau dresse sa haute mâture. Autour de ce médaillon, une couronne de lauriers, à travers laquelle s'enlace un ruban qui porte la devise de la cité: *Natura fortis industria crescit*; sous le médaillon, un ruban se déroule avec l'inscription: « Troisième centenaire de Québec ». De chaque côté du dessin allégorique, à gauche, le timbre du Prince de Galles, les trois plumes, à droite, les armes du Prince. Sur chaque bout du coffret, à droite, un médaillon qui représente l'« Abitation de Québec », à gauche un autre médaillon qui représente le *Don de Dieu*. L'arrière du coffret porte un cartouche oblong d'émail bleu sur lequel est écrit en lettres d'or semées de feuilles d'érables: « Adresse des citoyens de Québec à Son Altesse Royale le Prince de Galles, présentée le 23 juillet 1908, à l'ouver-

ture officielle des Fêtes du III^e centenaire de la Fondation de Québec par Samuel de Champlain ».

Le prince reçut avec une particulière satisfaction le précieux coffret. La foule lui fit une ovation quand il se leva pour répondre à l'adresse. Il le fit d'abord en français, puis en anglais. Il s'exprima comme suit :

« Monsieur le Maire,

« La cordiale et chaleureuse bienvenue que vous m'offrez dans votre vieille cité, la loyauté des sentiments que vous venez d'exprimer dans des termes si éloquents me vont au cœur.

« J'éprouve une satisfaction profonde à célébrer avec vous le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec par l'immortel explorateur dont la statue, érigée à si juste titre en ce lieu, commande un panorama que son ardente imagination elle-même eût eu peine à concevoir.

« L'histoire de la Nouvelle-France est singulièrement attrayante, tant en raison des scènes émouvantes retracées dans ses pages, que par suite de l'héroïsme des principaux personnages qui y figurent. Entre tous, le chevaleresque Samuel de Champlain y brille d'un éclat tout particulier. C'est surtout grâce à sa plume que le récit de ses aventures est arrivé jusqu'à nous, et ce récit, avec la sincérité et la modestie qui le distinguent, porte à chaque ligne l'empreinte manifeste de la vérité.

« C'est du fond du cœur que je vous félicite d'avoir possédé un semblable héros. Que sa statue orne à jamais votre historique capitale, pour rappeler, s'il en est besoin,

aux citoyens de Québec les éminentes qualités de piété et de courage, d'humanité, de force d'âme et de loyauté qui ont distingué ce fidèle serviteur de son Dieu et de son roi.

« Tout en me plaisant à reconnaître que nous célébrons en ce jour la fête de Québec, je ne perds cependant pas de vue que cette célébration intéresse aussi la nation canadienne qui tout entière prend sa part de nos réjouissances. Que dis-je, ce n'est pas ce vaste Dominion seul qui vient en ce jour honorer la mémoire du grand Champlain. La mère patrie, elle aussi, revendique l'honneur de s'associer à cet hommage, et des points les plus reculés de l'empire, nos compatriotes, à l'effet de célébrer son immortel souvenir, ont député des représentants que je suis heureux de voir aujourd'hui parmi nous.

« D'autres terres, également, sont justement fières de la renommée de Champlain. Entre toutes, la grande nation à laquelle il devait allégeance, qu'il aimait passionnément, a délégué pour assister à vos imposantes cérémonies l'un des plus brillants de ses représentants.

« Les dernières paroles que vous m'avez adressées et les sentiments touchants qui les ont inspirées m'ont profondément ému; je vous en remercie cordialement. Je serai heureux de redire au Roi, mon cher père, l'assurance de votre fidélité, de votre dévouement à sa personne et à sa couronne. Sa Majesté, vous le savez bien, prend le plus vif intérêt à tout ce qui concerne la prospérité et le bonheur de ses sujets Franco-Canadiens. »

Le Prince continua ensuite, en anglais, à parler de Champlain et des fêtes de Québec :

« I have now replied to the address which it has given me so much pleasure to receive, but, standing here by his monument, I desire to add a few words in appreciation of the memory of Champlain, and of satisfaction that such a distinguished company should have assembled in his city to do honor to the birthday of Quebec.

« Our minds are full of thoughts of Champlain, the founder of those wonderful events in history which have followed from his foresight and determination. But, I myself, a sailor, fresh from a voyage across the Atlantic, also like to think of your hero as the able and intrepid navigator, braving the perils of the deep, visiting new lands, and unconsciously helping to lay the foundations of the great civilizations of this continent. His work, national in its inception, has with time proved to be of immense international importance, and it is from this interesting aspect of our proceedings that we desire the special pleasure of welcoming the distinguished representatives of France and the United States of America.

« The King, whose earnest desire is always to promote the best and closest relations between nations, has specially desired me, as his representative, to convey to you, Mr. Vice-President of the United States, and to you, Monsieur l'Amiral and to your colleagues, not only a hearty welcome, but also a warm expression of thanks, both to you and to your presence on this occasion. Your attendance is not merely an indication of your interest in the proceedings attending the celebration of Tercentenary, it is an outward and visible sign of the friendship, concord, and goodwill between ourselves and the two great

countries which you represent with so much distinction.

« We think to-day of the United States as having given the example of energy and courage in conquering and cultivating the forests and boundless prairies, which now yield harvests of illimitable wealth. We think of France, as the giver of the man whose greatest deed we are here to celebrate—one of the first of those heroes who found his way from the old world to the new, and left here an imperishable name.

« We recognize that the presence of representatives of France and of the United States amongst us, testifies to the growth of the spirit of friendship between nations. On that spirit the progress of humanity depends. In it, I hope and believe, true progress will express itself more and more during years to come. The high ideal of universal peace and brotherhood may be far from realization, but every act that promotes harmony among nations, points the way towards its attainment. This celebration is such an act, for it appeals to Canada, to British Empire, and to the whole civilized world. I therefore rejoice to be here, to take my part with you during these memorable days, in paying homage to Champlain and doing honor to Quebec. »

Après la réponse de Son Altesse, Lord Grey, gouverneur général du Canada, donna lecture du câblogramme, envoyé par le Canada au Roi, et des témoignages d'estime et des félicitations reçus de la part des personnages amis de la nation canadienne :

Le Canada au Roi

« The people of Canada, assembled to celebrate the tercentenary of the founding of Quebec, present their humble duty to Your Majesty for the honor done them by the presence here to-day of H. R. H. the Prince of Wales. They see in this gracious act a fresh proof of the interest which Your Majesty has ever manifested towards Your Majesty's Canadian subjects who, on this great and historic occasion, hasten to renew the expression of their unalterable devotion to Your Majesty's Throne and person. »

Traduction

Le peuple du Canada, assemblé pour célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec, présente ses humbles hommages à Votre Majesté, et désire la remercier du grand honneur qu'elle lui a fait en lui procurant aujourd'hui la présence de Son Altesse Royale le Prince de Galles. Il voit dans cette gracieuseté une preuve nouvelle de l'intérêt que Votre Majesté a toujours porté à ses sujets du Canada. Ceux-ci profitent de cette circonstance solennelle et historique pour renouveler l'expression de leur inaltérable dévouement au trône et à la personne de Votre Majesté.

Réponse du Roi

« Please convey to the Mayor and the citizens of Quebec my congratulations and good wishes on the joyous celebration of the anniversary of the foundation of their city by Samuel de Champlain. I am much gratified to learn of their cordial reception of the Prince of Wales whom I

have sent to represent me on this great occasion. I received with pleasure the renewed assurances of loyalty on the part of my Canadian subjects, in whose welfare I am deeply interested, and to whom I wish an ever increasing measure of progress and prosperity. »

Traduction

Veillez transmettre au Maire et aux citoyens de Québec mes félicitations et mes bons souhaits pour la célébration du trois-centième anniversaire de la fondation de leur ville par Samuel de Champlain. Je suis très heureux d'apprendre quelle réception cordiale a été faite au Prince de Galles que j'ai envoyé pour me représenter à ces fêtes. J'ai reçu avec plaisir l'assurance nouvelle de la loyauté de mes sujets du Canada, au bonheur desquels je m'intéresse profondément, et à qui je souhaite une prospérité et des progrès toujours croissants.

*Son Altesse Royale la Princesse Louise
au Gouverneur général*

London, July, 22nd

« Sincerest congratulations on the occasion of the Tercentenary celebrations in dear old Quebec, and on the great gathering your happy inspiration has called together. The enthusiasm this interesting event has evoked is fully shared by me.

(Signed) LOUISE. »

Traduction

Londres, 22 juillet.

Sincères félicitations à l'occasion de la célébration des fêtes du troisième centenaire du cher vieux Québec, et pour l'immense concours de peuple que votre heureuse inspiration y a rassemblé. Je partage l'enthousiasme que provoque cet intéressant événement.

LOUISE.

*Le Premier Ministre du Royaume Uni
au Gouverneur général*

« London, July, 22nd

« On the occasion of the three hundredth anniversary of the founding of Quebec, I send the warm congratulations and hearty good wishes of His Majesty's Government to our colleagues and fellow subjects the Government and the people of the great Dominion of Canada. The Dominion, as it stands to-day, is living evidence of the foresight and endurance of Samuel de Champlain, and it bears witness to the world that peace and prosperity are the fruits of freedom and self-government.

(Signed) ASQUITH. »

Traduction

Londres, 22 juillet.

A l'occasion du trois-centième anniversaire de la fondation de Québec, j'envoie les vives félicitations, et les bons souhaits du gou-

vernement de Sa Majesté à nos collègues et à nos concitoyens, les ministres et le peuple du Dominion du Canada. Le Dominion tel qu'il apparaît aujourd'hui, prouve de façon manifeste la sagesse prévoyante et courageuse de Samuel de Champlain ; il témoigne au monde que la paix et la prospérité sont les fruits de la liberté et d'un gouvernement autonome.

ASQUITH.

*Le Secrétaire d'Etat pour les Colonies
au Gouverneur général*

« As Secretary of State for the Colonies and still more as a warm personal friend of Canada and the Canadians, I send my cordial congratulations upon the great and impressive ceremony which will take place to-morrow. Few countries can show three centuries of history of such abiding interest and for few countries is so bright a future so earnestly desired and confidently anticipated.

(Signed) CREWE. »

Traduction

A titre de Secrétaire d'État pour les Colonies, et davantage à titre d'ami personnel du Canada et des Canadiens, j'envoie mes cordiales félicitations à l'occasion de la solennelle et impressionnante démonstration qui aura lieu demain. Peu de pays peuvent montrer trois siècles d'histoire d'un si vif intérêt, et pour peu de pays s'annonce un avenir aussi brillant, aussi ardemment désiré, escompté avec tant de confiance.

CREWE.

*Le Gouverneur général de l'Australie au Gouverneur
général du Canada*

« Melbourne, July, 21st

« Australia, greeting Canada, the sister and senior of all Dominions of the Empire, welcomes the celebration of your third century of adventurous advance. In early days the triple tides of gallant pioneers from the old world, British, French and Loyalists entered into a rich heritage of rivers, lakes and forests in your eastern regions by the red routes of war. To-day, speeding westward by rail across vast prairies, towering mountains and sunny slopes, you are peopling a new world, bordering on earth's greatest ocean whose waters are on both our shores.

« Australia prays that your numbers may multiply, your unity strengthen and your prosperity increase, along the all-red route of peace.

(Signed) NORTHCOTE. »

Traduction

Melbourne, 21 juillet

L'Australie, saluant le Canada, le frère aîné des Dominions de l'Empire, acclame la célébration du troisième siècle de vos progrès merveilleux. Aux premiers jours de votre histoire, le triple flot de vaillants pionniers venus du vieux monde — Anglais, Français et Loyalistes — entra par les chemins sanglants de la guerre dans le riche héritage de rivières, de lacs et de forêts qui couvraient vos régions

orientales. Aujourd'hui, courant vers l'Ouest sur des voies ferrées, à travers les vastes prairies, sur les montagnes altières et leurs pentes ensoleillées, vous êtes à peupler un monde nouveau, baigné par le plus grand océan qui soit, et dont les eaux entourent tous nos rivages.

L'Australie fait des vœux pour que, tout le long de la « ligne rouge » pacifique, votre population se multiplie, votre unité se fortifie, et votre prospérité s'accroisse.

NORTHCOTE.

*Le Vice-Roi des Indes au Gouverneur général
du Canada*

« Simla, July, 20th

« Hearty congratulations on Champlain Tercentenary, and my very best wishes to the Canadian descendants of the two great races who have together built up their magnificent Dominion.

(Signed) MINTO. »

Traduction

Simla, 20 juillet.

Cordiales félicitations pour le troisième centenaire de Champlain, et mes meilleurs souhaits aux descendants canadiens des deux grandes races qui ont édifié ensemble leur magnifique Dominion.

MINTO.

*Le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande
au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier,
Premier Ministre du Canada*

« Wellington, July, 21st »

« Our hearts are with you in your Tercentenary. We share your pride in all that strenuous and noble past which thrice a hundred years ago began with Samuel de Champlain's planting where stands to-day your noble city of Quebec. In your annals live forever the glory of great names and great achievements over which to-day two great mother nations must feel a thrill of mutual pride. We rejoice in all your splendid history, in all your steady rise to greatness. With loving and unenvious eyes we behold the majestic destiny that lies before you when all your vast Dominion is occupied by one great loyal people. To you, the greatest daughter of our parent land, New Zealand sends her joyous greetings, feeling more and more as the years roll on that we share with you one life, one flag, one fleet, one throne.

(Signed) JOSEPH GEORGE WARD,
Prime Minister of New Zealand. »

Traduction

Wellington, 21 juillet.

Nos cœurs sont avec vous à l'occasion du Troisième Centenaire.
Nous partageons votre sentiment de fierté pour ce vaillant et noble

passé trois fois séculaire, qui commence par le geste de Champlain fondant, là où elle se dresse aujourd'hui, votre noble ville de Québec. Vive toujours dans vos annales la gloire des grands noms et des grandes actions pour lesquelles deux grandes nations mères doivent éprouver aujourd'hui des tressaillements d'orgueil. Nous nous réjouissons de votre brillante histoire, et de votre ascension ferme vers la grandeur. Avec amour et sans envie nous contemplons la destinée majestueuse qui vous attend quand tout votre vaste Dominion sera occupé par un grand peuple loyal. A vous, qui habitez une terre, la plus grande qui soit à notre mère patrie, la Nouvelle-Zélande envoie ses joyeuses félicitations, ayant de plus en plus conscience, à mesure que les années s'écoulent, que nous vivons avec vous une même vie, sous un même drapeau, protégés par une même flotte, près d'un même trône.

JOSEPH GEORGE WARD

Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande.

*Le Gouverneur de la Nouvelle-Zélande au Gouverneur
général du Canada*

« Across Pacific, New Zealand echoes Empire's congratulations upon object lesson Canada gives to-day of pride in her glorious past, solidarity of her people and growth of her nation. May I add personal congratulations and splendid response to your proposals.

(Signed) PLUNKET. »

Traduction

A travers l'océan Pacifique, la Nouvelle-Zélande unit ses félicitations à celles de tout l'Empire, à l'occasion de ces leçons de fierté en ses glorieuses origines, de solidarité entre tous ses citoyens et de pro-

grès, que donne aujourd'hui le peuple du Canada. Permettez-moi d'y ajouter mes félicitations personnelles, et de souhaiter la réalisation splendide de tous vos projets.

PLUNKET.

*Le Gouverneur de la Colonie de l'Orange
au Gouverneur général*

« Bloomfontaine, July, 22nd

« Responsible Ministry in the name of this colony, desire on this, the three hundredth birthday of Canada, to express to the Dominion its feelings of sympathy and good will on the momentous occasion.

« Besides the great bond of union between Canada and this Colony, as a part of the British Empire, which it is hoped may never be severed, there is also a valued link of brotherhood owing to many in both countries claiming descent from French forefathers, which must always cause a feeling of close kinship.

(Signed) GOVERNOR. »

Traduction

Bloomfontaine, 22 juillet.

Le ministère responsable, au nom de cette colonie, désire, à l'occasion du trois-centième anniversaire de la naissance du Canada, exprimer au Dominion ses sentiments de sympathie et de bon vouloir.

En outre du lien puissant qui unit le Canada et cette colonie, comme partie de l'Empire britannique, lien qui, il faut l'espérer, ne sera jamais rompu, il y a aussi entre eux une fraternité très douce.

puisque, dans ces deux pays, beaucoup de citoyens se réclament d'ancêtres français; cette communauté d'origine doit toujours faire s'affirmer chez nous le sentiment d'une étroite parenté.

LE GOUVERNEUR.

Le Gouverneur du Transvaal au Gouverneur général

« Pretoria, July, 22nd

« The Government and the people of the Transvaal desire to convey their hearty sympathy and cordial good will to Government and the people of the Dominion on the occasion of the 300th birthday. The Transvaal Government hope that the celebrations will be a great success, and that they will be the means of strengthening further the bonds with which we are all united under the flag of the British Empire.

(Signed) GOVERNOR. »

Traduction

Prétoria, 22 juillet.

Le gouvernement et le peuple du Transvaal désirent transmettre leur profonde sympathie et leur cordial bon vouloir au gouvernement et au peuple du Dominion, à l'occasion du troisième centenaire de la naissance du Canada. Le gouvernement du Transvaal espère que cette célébration aura un grand succès, et qu'elle contribuera à fortifier les liens qui nous unissent tous sous le drapeau de l'Empire britannique.

LE GOUVERNEUR.

[194]

*Le Premier Ministre de la Colonie du Cap
au Premier Ministre de Québec*

« Cape Town, July, 22nd

« I offer, on behalf of Cape Colony, hearty congratulations to Canada on the occasion of its three hundredth anniversary and I wish the Dominion a long and prosperous future.

PRIME MINISTER,
Cape Colony. »

Traduction

Cape Town, 22 juillet.

J'offre, de la part de la Colonie du Cap, mes vives félicitations au Canada à l'occasion de son trois-centième anniversaire, et je souhaite au Dominion un avenir long et prospère.

LE PREMIER MINISTRE
de la Colonie du Cap.

Le Gouverneur de Terre-Neuve au Gouverneur général

« July, 23rd

« On behalf of the Government and people of Newfoundland, I beg to tender to the Government and people of the Dominion my heartiest congratulations on Canada's 300th birthday, and on the presence in your midst of H. R. H. the Prince of Wales.

[195]

« The Government of Newfoundland sincerely hope that the festivities may be a great success and be the means of promoting the best interests of Canada and the crown.

GOVERNOR. »

Traduction

23 juillet.

De la part du gouvernement et du peuple de Terre-Neuve, je vous demande d'offrir au gouvernement et au peuple du Dominion mes plus vives félicitations à l'occasion du trois-centième anniversaire de la naissance du Canada, et pour la présence au milieu de vous de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Le gouvernement de Terre-Neuve forme le vœu sincère que ces fêtes aient un grand succès et qu'elles contribuent à développer les meilleurs intérêts du Canada et de la couronne.

LE GOUVERNEUR.

Voici le câblogramme qui fut envoyé par M. Garneau, maire de Québec, à la ville de Brouage, en France :

« Québec, 23 juillet 1908.

« Québec, au pied du monument Champlain, envoie son cordial souvenir à la terre d'origine de son noble fondateur.

GARNEAU, maire. »

Après la lecture des messages et des compliments, commença la série des discours officiels. Le premier orateur fut M. Fairbanks, vice-président et représentant des Etats-Unis.

« Your Royal Highness,

« I acknowledge with grateful appreciation the welcome which you so generously extend. The sentiments which you are pleased to express with regard to my country I receive with profound sensibility.

« They are renewed evidence of that respect and cordial good will which has so long existed between the United States and Great Britain, and will tend to strengthen and preserve their amical relations.

« Permit me to extend to Quebec my hearty congratulations upon the distinction which she enjoys in the presence of Your Royal Highness and upon the enthusiasm with which she has welcomed you within her gates. It is indeed a signal honor which you have done her. It is a happy circumstance which brings you across the sea. The event is one which will be long treasured among the annals of Quebec.

« The eyes of the western world are upon this historic city. The celebration of the tercentenary of Champlain's founding of Quebec is altogether admirable both in the comprehensiveness of its conception and in the excellence of its execution, and is an event which awakens interest not only in the Dominion of Canada but in the United States also. From this point as a base, intrepid explorers

blazed the pathway of civilization through trackless forests and explored lakes and rivers in territory which is now within the jurisdiction of the United States. Names associated with the early history of Quebec are landmarks in our geography and are indelibly impressed upon our civilization.

« Three hundred years is but a brief period in the history of Quebec and all of Anglo-Saxon America. Here has been written an interesting story. Here have been witnessed the victories and defeats of war and the blessed triumph of peace. The battleships of three great nations rest yonder upon the bosom of the St. Lawrence. The representatives of these powers assembled here are recalling past differences, but only to emphasize the present prevalence of a spirit of genuine friendship between them.

« It is with unusual pleasure I bring you greetings from the President and the people of the United States, who rejoice with you in the progress you have made in manifold ways which make for the strength and honor of a great people. We are not indifferent to your welfare nor are you indifferent to ours. The blood of a common ancestry is in our veins. We have much in common. We glory in many of the same traditions and we have the same jurisprudence. Our standards of civilization are alike. Here, side by side, owing to allegiance to different sovereignties, we are, in God's providence, to work out our destiny. We wish you that contentment which comes from the cultivation of the arts of peaceful industry under those political institutions which are the guarantee of justice and liberty among men.

« The United States and Canada have but fairly entered upon their career. Each has vast areas either sparsely settled or unoccupied, where many will make their homes in the future. Many millions will be added to our population and to yours. We have each made much advance in the scale of civilization and are gratified with the progress we have made. Back of us lies a brief but honorable history, and before us stretch illimitable opportunities. We confidently believe that we are each destined to play a large and worthy part in the progress of the human race upon the western continent. We have no rivalries except in the ways of peace. We neither covet the other's territory. We rest upon a common frontier more than 5,000 miles in length. It is crossed and recrossed by instrumentalities of commerce which tended to strengthen our neighborly ties. There are no fortifications upon our frontier and no battleships upon the waters which divide us, and we believe and fervently hope that there will never be need of any defensive preparation between us.

« As we behold this majestic celebration in which the representatives of different nations participate and witness the manifestations of a genuine fraternal spirit among them, we are impressed with the thought that there is no rational reason why nations should resort to war. May we not, on this theatre of past conflicts, surrounded now by the impressive monuments of peace, venture to hope that the widespread movement which seeks to insure the maintenance of peace among the nations of the world without invoking the sword, may grow in strength and at no distant day become incorporated as a part of the fixed policy

of nations. To advocate measures for the maintenance of international tranquillity, to endeavor to substitute reason for force, is not evidence of any decay in the courage or manhood of nations, but it is the proclamation of the great truth that modern civilization is not a failure if it does not substitute for force the serene and all powerful chamber of reason and deliberation. There is such a thing as righteousness among nations. Let them take their differences into international courts of justice and there let reason and righteousness prevail. Let nations by every honorable means which enlightened statesmanship may suggest, avoid an appeal to that court where might alone turns the balance.

« We have no need to fear that relations between the United States and Great Britain will ever again be disturbed. We have faith to believe that our flags which grace this historic occasion and which mingle together and salute each other upon the Plains of Abraham will never confront each other in conflict upon either land or sea.

« I beg again to thank Your Royal Highness for the gracious welcome and hospitality which you tender to me as the representative of the United States and to wish for your country and your people a continuance of the blessings of peace, progress and prosperity.

Après ce discours, le Prince serra cordialement la main de l'orateur et le félicita pendant que la foule l'acclamait.

Le représentant officiel de la France, l'amiral Jauréguiberry, prononça ensuite l'allocution suivante :

« En se faisant représenter aux fêtes grandioses, aux cérémonies si émouvantes qui se déroulent à Québec, le gouvernement de la République a saisi l'occasion d'affirmer une fois de plus la cordialité de ses relations avec la Grande Bretagne et de répondre aux sentiments d'affectueuse estime que tout Français éprouve pour le Canada.

« Il m'a chargé du grand honneur de saluer en son nom Son Altesse Royale le Prince de Galles, le Gouvernement du Dominion et celui de la Province de Québec.

« Les paroles que Son Altesse Royale vient de prononcer, auront leur retentissement en France et s'ajouteront aux souvenirs inoubliables de l'accueil fait en Angleterre au Président de la République.

« Je remercie Son Excellence le Gouverneur général de ses souhaits de bienvenue.

« Ils s'adressent au représentant d'un pays qui est heureux de témoigner sa fraternelle sympathie aux Canadiens et qui se réjouit avec eux de la venue à Québec de Son Altesse Royale dont la présence augmente, dans une si large mesure, l'éclat et la portée des fêtes franco-canadiennes.

« Au nom de la France, j'adresse le plus respectueux hommage à la mémoire des morts glorieux qui ont fondé le Canada, contribué à sa grandeur et su faire épanouir les mêmes vertus qui attireront aux Canadiens l'estime universel.

« De l'autre côté de l'Atlantique, nous applaudissons avec une ardente sympathie à l'union qui, dans le Canada, s'est réalisée entre deux races faites pour s'entendre, chacune apportant à l'œuvre commune les qualités qui lui

sont propres. En France, comme au Canada, on cite avec une légitime fierté le nom de Champlain qui fut vaillant soldat, administrateur éminent et habile diplomate. Son initiative hardie a eu pour résultat de conquérir un nouveau domaine à la civilisation, de créer une nouvelle patrie pour les enfants de la Grande Bretagne et de la France.

« Nous tous qui sommes réunis autour de ce monument pour honorer le fondateur de Québec, nous saluerons avec le même respect les hommes illustres qu'une imposante manifestation va faire revivre devant nous et qui tous ont augmenté l'auréole de gloire de leur patrie. »

Après son discours, l'amiral applaudi par la foule, fut félicité par le Prince.

L'honorable M. Adélarde Turgeon, ministre dans le cabinet provincial de Québec, parla ensuite au nom des Canadiens français et de tout le peuple du Canada. Voici son discours :

« Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,
« Mesdames et Messieurs,

« Ce monument, ce rocher, ce grand fleuve, cet incomparable panorama de Beauport qui se déroule en une suite de coteaux gracieux, cette île, corbeille de verdure posée sur les flots, cette côte de Lévis qui sonne la claironnante fanfare de son nom, ces plaines, ces champs et ces fossés, théâtres et témoins des luttes séculaires pour la conquête d'un monde, tout ce sublime paysage, qui captive le regard et nous enveloppe de son charme troublant, demande à

notre imagination de lui rendre une âme et bat le rappel d'une épopée faite de rêves généreux et de souvenirs de vaillance.

« Quelle heure et quels lieux, à la fois plus solennels et plus propices, pour évoquer la mémoire de celui que la voix de l'histoire et la reconnaissance des peuples ont honoré du double titre de fondateur de Québec et de la nation canadienne! Et, comme si ce n'eût été assez, pour cette apothéose, du recul du temps et de la majesté du décor, par un concours de bienveillance, que nous devons à l'initiative généreuse de notre bien-aimé Souverain, les trois pays qui, tour à tour, et quelquefois concurremment, ont été mêlés à notre vie nationale, lui apportent le tribut de leur hommage et de leur admiration. Spectacle peut-être unique dans les fastes de l'humanité que la réunion de ces trois pays, au pied de ce monument, dans une pensée commune de paix, de concorde et de civilisation, sur le sol même où ils demandaient naguère, à la mêlée sanglante des batailles, de trancher le fil de leur destin!

« La présence de l'héritier présomptif de la Couronne donne à la participation de la Métropole une signification particulière qui ne saurait nous échapper. On ne pouvait mieux indiquer la haute considération qui s'attache à notre pays, et à la place considérable qu'il tient parmi cette agrégation de peuples qui forment l'Empire britannique. Que Votre Altesse Royale me permette d'exprimer, au nom du Canada, le respectueux hommage de notre dévouement et de notre loyauté à la personne de Sa Majesté et aux institutions politiques qu'Elle incarne et, si tous les Canadiens prêtent leurs voix au concert d'acclamations

qui l'accueille, aucune n'est plus enthousiaste ni plus sincère que celles qui sortent de la poitrine des descendants des compagnons et des premiers collaborateurs de Samuel de Champlain.

« Nos remerciements vont aussi à la grande République voisine qui réclame sa part de gloire du fondateur de Québec, puisque son action a dépassé nos frontières, et qu'il a mis, avec ses successeurs immédiats, sur le continent Nord-Américain, de Terre-Neuve aux Montagnes Rocheuses, de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, une empreinte que les révolutions politiques ont été impuissantes à effacer, de telle sorte, qu'à la tête de tous les grands lacs, au tournant de toutes les rivières, à tous les points stratégiques des vallées, on sente immédiatement, par la francophonie des noms, que nos grands ancêtres ont passé par là!

« Quant à la France, elle ne pouvait pas ne pas être ici. Sans elle, cette fête du souveur aurait eu quelque chose d'incomplet ou d'inachevé, comme dans ces réunions de famille, où un fauteuil inoccupé dit la place de ceux qui s'en sont allés. Il convenait qu'elle se penchât, encore une fois, sur ce berceau qui, pendant un siècle et demi, a vécu sa vie, tige de France, arrosée du plus pur de son sang et où reflourissent, en dépit des orages politiques, son verbe, ses traditions, ses formes de pensée, toutes les fleurs de son originalité nationale.

« La gloire de la France, c'est de tenir par Cartier et par Champlain, la tête de ces capitaines, découvreurs et missionnaires qui, perdus sous toutes les latitudes, dans les lointaines solitudes du Nord et de l'Ouest, dans les

forêts pleines de mystères et de redoutables légendes, ont été les pionniers de la civilisation et de la foi chrétienne et ont, pour ainsi dire, marqué sur le décor des choses, les mœurs, les coutumes, les goûts et les idées de leur pays d'origine. Sous quelque nom ethnique qu'ils montent à la lumière, ces beaux jaillissements n'ont pas été perdus pour la nation canadienne, et les premiers rayons de notre histoire réchauffent et vivifient encore notre corps national. Comment donc pourrions-nous ne pas aimer la France quand le plus pur sang français coule dans nos veines ? Nous l'aimons avec ardeur, avec désintéressement, car il ne s'y mêle aucune arrière-pensée politique. Nous l'aimons naturellement et sans effort, car tout un monde de souvenirs, de traditions, de luttes, de gloires et de deuils nous enchaîne au passé.

« Mais comment cette affection peut-elle se concilier avec notre loyauté et notre profond attachement pour les Iles Britanniques ? Grâce à Dieu, — la constatation n'est pas nouvelle — l'heure des tâtonnements et des expériences est passée et le problème est depuis longtemps résolu. Il l'a été par le sens politique de nos hommes d'Etat, par la largeur de vues de nos compatriotes de langue anglaise, par la clairvoyance et la libéralité de la Métropole et de ses représentants. On a compris que la conservation de l'élément et de la langue française n'était pas une cause de danger, mais un gage de grandeur, de progrès et même de sécurité ; que la confédération canadienne est semblable à la ruche dont parle Marc-Aurèle : ce qui est utile à l'abeille profite à la ruche entière ; que le dualisme national, suivant l'heureuse expression de lord Dufferin, n'est

pas un obstacle au développement d'une jeune nation qui a tout à gagner en conservant l'héritage littéraire et social qu'elle tient des deux plus grands peuples de l'Europe. Cette conception est juste, car qu'est-ce qu'une nation ? La nation suppose-t-elle l'unité du verbe ? La nation moderne a été formée des éléments les plus divers. Voyez l'Angleterre, la France, la Suisse et la Belgique. Chacun de ces pays a été un vaste creuset, où se sont fusionnés, sous l'action du temps et des influences ambiantes, ses éléments constitutifs. Un philosophe l'a dit : il y a quelque chose de supérieur à la langue et à la race : c'est la volonté, c'est l'unité morale, l'unité d'esprit, c'est la concordance de vues, c'est avoir les mêmes aspirations idéales, être dévoués aux mêmes œuvres de progrès. Chaque élément, chaque groupe ethnique ne peut se développer qu'en développant ses dons naturels et ses qualités propres. Ne cherchez pas à séparer ces groupes de leur passé, à leur donner en quelque sorte une autre âme, car suivant un mot devenu justement célèbre, vous n'en feriez que des déracinés.

« Sous cette noble inspiration, le Canada poursuit sa marche vers les plus hautes destinées. Il sort, à peine, des brumes de l'inconnu et, déjà, les vieilles civilisations, comme jadis les Mages, se demandent quel est cet enfant qui vient de naître à l'Occident et qui remplit le monde de son nom. L'étoile de l'Empire gravite vers l'Ouest. L'océan Pacifique exercera bientôt la prépondérance commerciale et politique qui, pendant de longs siècles, fut l'apanage de la Méditerranée et qui, de nos jours, appartient à l'Atlantique. Oui, l'océan Pacifique ne peut manquer de jouer, un jour, le premier rôle dans la vie générale

de l'humanité. Jetez un coup d'œil sur la carte du monde et dites-moi si le Canada n'y occupe pas un emplacement privilégié. Le rêve de Champlain et de Jacques Cartier est réalisé. Placé à mi-chemin et, par la voie la plus courte, entre l'Europe et l'Asie, notre pays est la vraie « route de Cathay », la vraie route de Chine, que cherchaient les découvreurs, l'idée fixe de leurs jours et le cauchemar de leurs nuits.

« O Canada! terre de vaillance et de beauté, je voudrais que ma voix fût aussi éclatante que l'olifant pour porter dans tous les foyers, les accents de mon amour et de ma fierté. Terre que la vie pénètre partout, avec ses lacs et ses sources, avec ses rivières fertilisant la plaine ou reflétant la ramure des grands bois, terre bercée par la mélodie des torrents et la chanson des ruisseaux, irisée par les poussières jaillissantes des cascades, vivifiée par nos hivers qui soufflent l'énergie puissante et la gaieté, abritée par les cimes superbes et riche par la belle santé de ses plaines, terre où dorment les souvenirs et où reposent les espérances, terre imprégnée de la poésie des champs, des étoiles et des âmes, terre qui, dans la magnificence de ses énergies encore vierges, arrachait à son immortel fondateur ce cri d'admiration que nul, depuis, n'a surpassé et que nous répétons en ce jour: « il se peut dire que le pays « de Nouvelle-France est un nouveau monde, et non un « royaume, beau en toute perfection. » (Champlain.)

« De cette terre nous aimons non seulement la beauté naturelle, mais aussi sa physionomie morale, la complexité de son âme, la diversité de ses races qui mélangent, dans une permanente entente cordiale, leurs vertus qu'un prince

de la tribune résumait naguère : l'amour de la liberté civile et politique, la force de la tradition, la poésie de l'effort, la générosité chevaleresque, la soif de la justice et de l'idéal. Nous l'aimons, pour tout dire, parce qu'elle est la patrie, ce mot qui dit si bien la douceur du pays paternel! »

Le discours de M. Turgeon fut vivement applaudi; et l'orateur reçut à son tour les félicitations de Son Altesse Royale.

Immédiatement après ces discours, commença à défiler, au pied du monument, le cortège historique. Le Prince laissa le kiosque, monta dans son landeau, qui l'attendait près de la Place d'Armes; de là, il assista pendant quelque temps au défilé des groupes. M. Lascelles, l'organisateur des *pageants*, vint à la portière du carosse royal expliquer à Son Altesse la signification historique des personnages de ce cortège.

C'est à la Basse-Ville, de l'« Abitation » de Champlain, où venait de rentrer, après trois siècles, le fondateur de Québec, que se fit le départ de la procession. Le cortège monta lentement la Côte de la Montagne, se dirigeant vers le monument Champlain où se trouvaient réunis près de Son Altesse Royale tous les hôtes de la nation.

La cérémonie des hommages officiels qui, au pied du monument, se prolongea plus qu'on ne l'avait prévu, fit refouler d'abord et retint sur place, sous le soleil ardent, pendant plus de deux heures, le flot instable des héros costumés. Les acteurs du grand drame ambulante firent preuve d'une héroïque patience. A quoi la foule les invita,

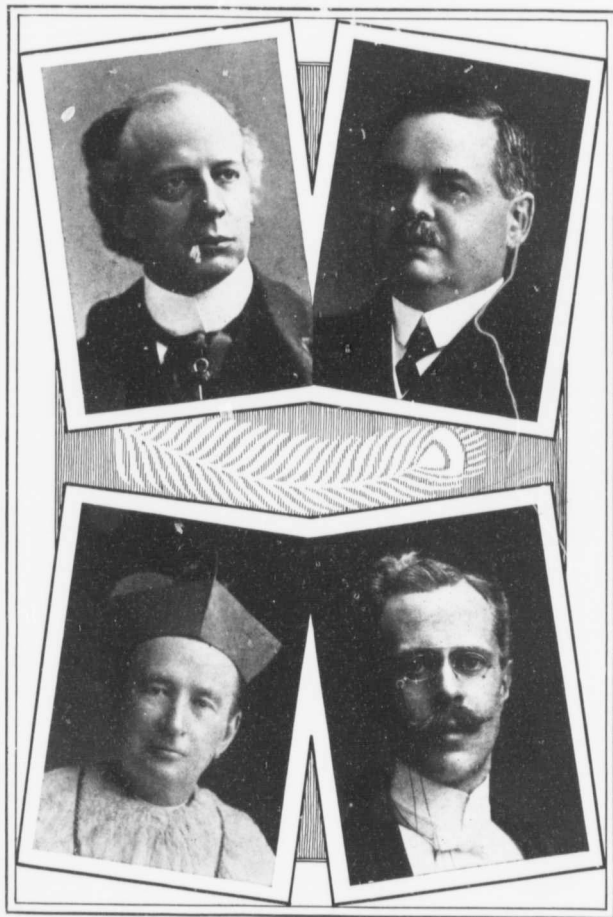
d'ailleurs, en leur prodiguant sa sympathie. On porta des chaises aux héroïnes épuisées; on entoura de prévenances nos gloires nationales; et même, sans les efforts persévérants de la police et des artilleurs à cheval, le peuple des trottoirs se serait bientôt mêlé aux figurants, et n'aurait fait, avec le cortège immobilisé, qu'un bloc compact. Rois, reines, seigneurs, gentilshommes et belles dames eurent toutes les peines du monde à rester isolés de la démocratie indiscreète; ils y tâchaient mollement, d'ailleurs, se souvenant qu'ils étaient sortis le matin même des rangs de cette plèbe bienveillante. Des dialogues s'établirent entre les spectateurs et les figurants; et qui mieux est, on se mit à chanter gaiement pour se consoler de ne rien voir et de ne rien entendre de toutes ces choses si intéressantes qui duraient si longtemps, et s'éternisaient au pied du monument Champlain. *O Canada, O Carillon*, retentirent plus d'une fois au milieu du tumulte incohérent de la multitude distraite.

Enfin, après cette longue attente qui découragea quelques groupes, et les fit se disperser avant la fin du défilé, le cortège continua sa marche solennelle et pittoresque.

En tête s'avançaient les archers du guet et les hérauts d'armes, revêtus de leurs costumes de velours ou d'airain. Cinq archers étaient montés sur des chevaux noirs. La seule apparition de ces hommes d'un autre âge avertissait déjà la foule des résurrections historiques auxquelles elle allait assister. Les groupes qui suivaient, faisaient, en effet, revivre sous les yeux de la multitude, dans l'attitude et sous le costume de l'époque, quelques-uns des personnages principaux de l'histoire de la Nouvelle-France.

SIR WILFRID LAURIER
Premier Ministre
du Canada

SIR LOMER GOUIN
Premier Ministre de la Province
de Québec



S. G. MGR L.-N. BÉGIN
Archevêque de Québec

SIR GEORGE GARNEAU
Maire de Québec

Ce fut d'abord Jacques Cartier et son équipage. De chaque côté du capitaine malouin, à une respectueuse distance, marchaient deux chefs indiens. Puis s'avançaient les officiers et les rudes marins de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Émérillon*. Des sauvages aux têtes emplumées suivaient ce groupe de vaillants découvreurs.

Après Cartier, venait en grande pompe celui-là même qui l'envoya à la découverte des terres nouvelles, François I^{er}, roi de France. Le roi était accompagné de la reine Claude, tous deux revêtus du riche costume de cour, et montés sur deux chevaux magnifiquement harnachés. A leur suite s'avançaient la sœur bien-aimée du roi, Marguerite d'Angoulême, et une troupe de gentilshommes et de dames de la cour, ornementés de plumes et de dentelles, montés à cheval. Marguerite d'Angoulême promenait à pied sa beauté séduisante, enveloppée de satin blanc; trois petits pages portaient gentiment sa longue traîne bordée d'hermine.

Le roi Henri IV et sa cour formaient le quatrième groupe. Groupe varié, nombreux, décoratif. Le roi et la reine Marie de Médicis s'avançaient en tête sur deux montures élégantes; Sully, l'inspirateur de la politique coloniale au dix-septième siècle, le ministre fameux et bien-faisant, venait après son souverain. Les cardinaux, en costume de chœur, tout habillés de rouge, enveloppés dans la *magna cappa* majestueuse, barrette en tête, suivis de caudataires, marchaient de chaque côté de la chaussée.

Derrière ces ecclésiastiques, venait la longue suite des courtisans à cheval; et, après eux, le groupe tout païen

de petits faunes de Fontainebleau, légèrement couronnés de feuillages, portant avec grâce sur leurs épaules une peau de bouc, agitant dans leurs mains des branches d'arbres.

Après ce groupe, on vit défilér les fondateurs de la Nouvelle-France, ceux à qui devaient aller, pendant ces fêtes du souvenir, tous les plus fervents hommages.

C'était Champlain d'abord, accompagné de sa femme Hélène Boulé; près de lui Pontgravé, qui le suivit jusqu'au Sault Saint-Louis, et de Monts, son camarade de l'Acadie et de Port-Royal. Derrière ces trois personnages, dont les noms nous sont familiers, se pressaient des héros plus obscurs, ceux-là qui, le 3 juillet 1608, débarquèrent avec Champlain sur les rives de Québec, et qui furent les premiers colons de la Nouvelle-France. C'était Henri Couillard, Chauvin, le chirurgien Bonnerme, le capitaine Le Testut, Etienne Brulé, Antoine Natel, Nicolas Marsolet, La Taille et Des Marets. Tous vinrent ici « pour jeter les fondations d'un grand empire aussi bien pour la gloire de Dieu que pour l'honneur de la France. »

Le sixième groupe fut l'un des plus admirés et des plus applaudis: c'était le groupe des jeunes braves qui se sacrifièrent à Long Sault, en 1660, pour préserver la colonie d'une incursion iroquoise. Dollard des Ormeaux est leur chef. Il marche donc à leur tête, accompagné d'un guerrier indien; et quatre par quatre, le fusil sur l'épaule, au pas militaire, s'avancent les héros qui s'en vont au sacrifice...

Le septième groupe se compose des découvreurs et des fondateurs de villes: La Violette, Maisonneuve, de Bien-

ville, d'Iberville, La Mothe Cadillac, La Salle, Jolliet, Marquette, de Quen, la Vérendrye.

Le huitième groupe représente le marquis de Tracy et sa suite. Il nous reporte à l'année 1665. C'est une longue cavalcade qui passe sous nos yeux. Le marquis est accompagné de ses conseillers et officiers, de vingt-quatre gardes et de six pages et laquais. Puis défilent les quatre compagnies du régiment Carignan-Salières. L'on sait que ce régiment, composé d'officiers distingués et de soldats choisis, resta ici après qu'il fut licencié, et fournit à la Nouvelle-France des seigneurs et des colons dont l'établissement eut une heureuse influence sur l'avenir du pays.

Neuvième groupe: Duluth et les coureurs des bois. C'est le groupe des explorateurs et des interprètes, qui étendirent les limites sans cesse reculées de la colonie. Duluth, de Saint-Castin, Guillaume Couture, Jean Nicolet, René Goupil furent des vaillants qui gagnèrent l'appui, la confiance des sauvages, et qui en profitèrent pour porter bien loin, dans l'intérieur mystérieux du pays, le nom de la France. Ils figurent en tête de ce groupe.

Puis viennent Daumont de Saint-Lusson et ses compagnons. Ces personnages qui, en 1671, au Sault Sainte-Marie, prirent possession des pays de l'Ouest, au nom de la France, complètent, en précisant son œuvre, le groupe des explorateurs et des coureurs des bois.

Après tous ces personnages qui s'employèrent à établir la colonie, et à étendre le domaine du roi en la Nouvelle-France, viennent ceux qui recueillirent cet héritage, le défendirent contre l'ennemi et le firent prospérer.

C'est Frontenac d'abord, suivi des membres du Conseil Supérieur, de ses gardes et de son état-major.

Puis mademoiselle de Verchères, ses frères, et un groupe d'Indiens. La foule acclama l'héroïne qui, à quatorze ans, en 1692, s'improvisa soldat, défendit pendant huit jours l'habitation fortifiée de sa famille contre les attaques des Iroquois, mit en fuite l'ennemi, et mérita d'être appelée la Jeanne d'Arc du Canada.

Le treizième et le quatorzième groupes attirent tout spécialement l'attention. Ce sont deux armées qui défilent, commandées par deux chefs intrépides, Montcalm et Wolfe.

L'armée française d'abord. Montcalm s'avance en tête de ses braves soldats; il est accompagné de Lévis. Montcalm incarne la bravoure ardente, impétueuse. C'est lui qui a écrit: « Je périrai, s'il est nécessaire, sous les ruines de la colonie. » Lévis, plus calme, semble tout auréolé encore de l'éclat de notre dernière victoire française. C'est le général de la revanche. A leur suite, revêtus de brillants uniformes, bannières déployées, viennent les officiers et les soldats des régiments de la Sarre, du Languedoc, de Béarn, de Guienne, du Berri, et du Royal-Roussillon. Puis, vêtus d'un uniforme plus sévère, les marins et les milices de la colonie. L'on voit marcher côte à côte les enfants et les vieillards, tous prêts à sacrifier leur vie dans les derniers combats que l'on va livrer pour le drapeau blanc.

Les sauvages, alliés des Français, marchent avec eux dans ce défilé triomphal.

Voici maintenant l'armée ennemie, conduite par le jeune

et brave Wolfe. Murray, le compagnon d'armes du général, l'accompagne. A leur suite défilent, sous de riches uniformes, en grande tenue de parade, les soldats des régiments anglais, ceux de Amherst, Anstruther, Lascelle, Kennedy, Bragg, Otway, les grenadiers de Louisbourg et les Américains Royaux. Aux derniers rangs de la colonne, les Montagnards écossais, toujours populaires. L'on sait que plusieurs des Montagnards de l'armée anglaise s'établirent plus tard dans nos paroisses françaises; ils y ont pris les mœurs et la langue des colons français. Quoiqu'ils portent encore des noms anglais, ils sont devenus canadiens-français, et représentent, au milieu des nôtres, l'un des plus fameux clans descendus des montagnes de la vieille Ecosse.

Après les armées de 1759, viennent les troupes de 1775. C'est Guy Carleton qui passe avec les défenseurs de Québec. Ce sont les soldats de l'armée régulière anglaise et les milices canadiennes-françaises qui firent le coup de feu dans la côte Dambourgès, au Saut-au-Matlot, à Près-de-Ville, contre les soldats de Montgomery et d'Arnold; ils rappellent la nuit fameuse, inquiète, du 31 décembre 1775.

Enfin, le dernier groupe paraît. C'est de Salaberry et les Voltigeurs de Châteauguay. Le chef qui commande de tels soldats est l'un des héros les plus populaires de notre histoire. Il incarne la loyauté de notre race. Châteauguay est l'un des plus étonnants faits d'arme de l'épopée canadienne: c'est la victoire de trois cents Voltigeurs sur les huit mille soldats américains de Hampton. Il convenait de clore la procession historique par cette évo-

cation heureuse de l'héroïsme des nôtres, et par le rappel glorieux des Thermopyles du Canada.

Avant de se rendre au monument Champlain, pour la cérémonie des discours officiels, Son Altesse Royale présida, à la citadelle, à l'investiture des honneurs royaux conférés par Sa Majesté à quelques-uns de nos compatriotes. C'est dans la grande salle de bal, en présence de quelques invités, que s'accomplit le rite officiel. Le privilège de créer des chevaliers est une prérogative royale; Son Altesse le Prince de Galles conféra donc, au nom du Roi son père, ce précieux honneur à ceux que Sa Majesté avait désignés.

Voici la liste des décorations accordées, et de leurs titulaires.

Grand-Croix de l'Ordre royal Victoria: Son Excellence lord Grey, gouverneur général du Canada.

Chevalier Compagnon de l'Ordre royal Victoria: le colonel John Hanbury-Williams, secrétaire militaire de Son Excellence.

Chevaliers Bacheliers: MM. Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec; James Pliny Whitney, premier ministre de la Province d'Ontario; Georges Garneau, maire de Québec.

Commandeurs de l'Ordre royal Victoria: le brigadier-général William Dillon Otter; sir George Drummond; MM. Byron E. Walker; Adélar Turgeon, ministre dans le cabinet provincial de Québec, et Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat.

Compagnon de l'Ordre Saint-Michel et Saint-George:

M. H.-J.-J.-B. Chouinard, greffier de la cité de Québec, l'inspirateur des fêtes du centenaire.

Membres de l'Ordre royal Victoria: le colonel Percy Sherwood, le colonel Alexandre Roy, et le capitaine Denzel C. Newton, A. D. C.

Tous ces élus reçurent, des mains du Prince, leurs décorations. Son Altesse se tenait debout sous un dais. A l'appel d'un aide de camp, Son Excellence le Gouverneur général, accompagné de ses deux parrains, s'avança le premier jusqu'au trône, faisant, à intervalle convenable, les trois saluts d'usage. Comme le Gouverneur était déjà chevalier, il ne fléchit pas le genou. Son Altesse lui mit en écharpe, l'attachant sous le bras gauche, le large ruban bleu-pourpre, insigne de la décoration des Grands-Croix. Et il annonça à Son Excellence que Sa Majesté le Roi l'appelait à faire partie désormais de son Conseil Privé.

Le colonel Hanbury-Williams vint ensuite, avec ses deux parrains, au pied du trône; il fléchit le genou sur un tabouret recouvert de velours cramoisi, et reçut l'accolade.

Puis ce fut le tour des autres chevaliers. Ils vinrent l'un après l'autre, accompagnés de leurs parrains, posèrent le genou sur le tabouret de velours cramoisi, et le Prince leur toucha l'épaule de son épée nue. L'honorable M. Gouin reçut le premier l'attouchement solennel, accompagné de la formule: « Par ordre de Sa Majesté le Roi, je vous fais Chevalier Bachelier. Levez-vous, Sir Lomer. »

Les autres titulaires vinrent aussi au trône, et le Prince épingla sur leur poitrine l'insigne de leur décoration.

Avant la procession historique, Sir Charles Fitzpatrick,

président de la Cour Suprême, réunit au Club de la Garrison, autour d'une table toute cordiale, un groupe de personnages dont les noms seuls évoquaient nos grands souvenirs historiques: M. George Wolfe, le comte de Montcalm, le marquis de Lévis, le marquis de Lévis-Mirepoix, le capitaine Arthur Murray, tous descendants de héros véritables qui portèrent ici, les premiers, la gloire de leurs armes; l'honorable M. Dudley Carleton, descendant de lord Dorchester. Ce fut, offert par une inspiration aussi délicate que généreuse, le « lunch des descendants »; rencontre pacifique où l'on rendit copieusement hommage à l'entente cordiale.

Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, lord Bruce et lord Howick, tous deux représentant le Gouverneur général, assistaient à ce déjeuner intime.

Dans la soirée du jeudi, Son Excellence le Gouverneur général donna, à la citadelle, en l'honneur de Son Altesse Royale le Prince de Galles, un dîner d'État. Le dîner fut suivi d'une réception, pendant laquelle tous les invités furent présentés au Prince.

La grande journée de Champlain se termina par une illumination générale de la ville et par des feux d'artifice. Une petite pluie, fine et intermittente, vint gêner un peu le plaisir des spectateurs, mais n'empêcha pourtant pas la fête de lumière de déployer toutes ses féeries.

Une foule plus considérable encore que celle qui, l'après-midi, s'était répandue par les rues, envahit les hauts lieux de Québec. Hommes, femmes et enfants voulaient voir

les brillants spectacles qu'on avait promis. Il semblait que les habitants de la ville, confiants dans les « hommes du guet », s'en étaient remis à eux, ce soir-là, de garder leurs foyers abandonnés.

La Terrasse, les remparts, les pentes de la citadelle, les toits des édifices publics, furent de nouveau couverts de la multitude curieuse. En montant vers la Haute-Ville, la population des faubourgs pouvait admirer déjà, tout le long des rues, les maisons privées, les façades de magasins, les bâtiments publics, les arcs, les monuments étincelant de mille feux.

Des hauteurs de Lévis ou de Québec, il était possible de jouir tout à son aise de scènes également merveilleuses. Lévis s'était nimbé d'une large auréole de flamme : au sommet de la falaise couraient des traînées de feu, s'éparpillait le brillant chapelet des lampes ardentes. Au pied de cette falaise, dans la demi-obscurité, se dressaient, toutes dessinées en lumière, les tourelles crénelées de la gare de l'Intercolonial.

Québec, aperçu de Lévis, avait à son tour l'apparence d'une ville de fée. Depuis les quais jusqu'au sommet du cap, depuis le marché Finlay jusqu'à la place du Parlement, ce n'était que faisceaux et jaillissements de lumières. Tout près des quais, l'Abitation de Champlain se détachait en lignes incandescentes sur les flancs sombres du rocher ; la place de l'Abitation paraissait elle-même tout embrasée : elle faisait du marché Finlay un foyer électrique qui éclairait tout le quartier de la Basse-Ville, et projetait vers la Terrasse ses ondes de lumière.

Au second plan, à l'extrémité est du Cap, l'Université

déroulait sur son toit, d'un clocheton à l'autre, la ligne souple, flottante, multicolore de ses guirlandes d'ampoules électriques; au centre, vers la citadelle, derrière le dôme enflammé des kiosques de la Terrasse, et derrière les cordons de feu qui les reliaient les uns aux autres, apparaissait comme une forteresse ou un palais enchanté de la Renaissance, le Château Frontenac. Les arêtes des toits, les lignes des tours et des donjons, les corniches, l'encadrement des fenêtres, les fenêtres elles-mêmes, tout étincelait de milliers de lampes électriques; le Château rayonnait comme un phare immense, dressé au bord de la Terrasse, versant sa lumière sur le bronze de Champlain, inondant de clarté intense la foule des promeneurs qui se pressaient autour de ses larges murailles. Plus haut que la citadelle et plus à l'ouest, sur la colline des députés, et couronnant tout le paysage nocturne de leurs lointaines irradiations, l'on apercevait les mansardes et les tours du Parlement. La tour principale plongeait hardiment dans le ciel obscur son diadème de feu, d'où s'échappaient et retombaient en courbes gracieuses vers les tourelles angulaires, trois banderoles de lumières tricolores, flottant comme une longue écharpe au-dessus de l'édifice.

Une immense auréole enveloppait toute la ville; on eût dit un incendie partout allumé et faisant monter dans un ciel sans étoiles ses lueurs fulgurantes. Québec était vraiment transformé en un vaste palais de l'électricité.

Entre Québec et Lévis, sur le fleuve, l'on voyait partout, immobiles sur les eaux sombres, de longs palais illuminés. C'étaient les neuf cuirassés et croiseurs ancrés en face de la ville, et tout grésés de lumières. De la poupe à la

proue, suivant la ligne de flottaison et tout le long des bordages d'acier, couraient les cordons électriques qui dessinaient avec une netteté parfaite la forme des navires. On a particulièrement admiré la décoration artistique et toute française du *Léon Gambetta* et de l'*Amiral Aube*. Au milieu de ces vaisseaux géants, apparaissait le *Don de Dieu*, la caravelle de Champlain, dépourvue, comme il convenait à un tel revenant, de tout appareil électrique, mais qu'enveloppaient de clartés vives les puissants projecteurs du *Lady Grey*. Le long des quais illuminés, les vaisseaux amarrés avaient aussi fait toilette de lumières, et là-bas, à l'extrémité du brise-lames, l'énorme transatlantique de la compagnie du Pacifique, l'*Empress of Ireland*, tout éblouissant d'électricité, rivalisait, par sa parure splendide, avec les navires de guerre eux-mêmes. A travers le fleuve et parmi les gros vaisseaux, des chaloupes, des petits bateaux pavoisés, décorés de lampes et de lanternes chinoises ou vénitiennes, promenaient les curieux. Le fleuve était tout sillonné de ces esquifs rapides, d'où partaient des chants joyeux. Jamais notre port n'avait été à la fois si animé, ni si pittoresque.

Mais la foule qui se repaissait de ces spectacles nouveaux, et qui applaudissait déjà à tant de beautés, attendait avec une curiosité plus grande les feux d'artifice que l'on avait mis au programme de la soirée. On ne la fit pas longtemps languir. Dès neuf heures et quart fut lancée, sur la falaise de Lévis, la première pièce qui annonçait le commencement du spectacle. C'est de là, en effet, sur les terrains qui avoisinent, à l'est, l'Hospice de la Délivrance, que devaient partir toutes les pièces.

Pendant plus d'une heure et demie, le ciel fut déchiré par les fusées qui s'y enfonçaient avec rage pour retomber en pluie d'étoiles sur les falaises et sur le fleuve. Quelques-unes de ces pièces aériennes produisirent les plus brillants effets : elles éclataient dans le ciel en des gerbes si éblouissantes qu'elles éclairaient, comme en un midi plein de soleil, le panorama de Québec; de ces gerbes tombaient des épis d'or, des cascades de rubis ou d'émeraudes, qui s'égrenaient en poussière ardente, ou dont les feux plongeant vers le fleuve s'éteignaient tour à tour.

Parmi les pièces fixes qui faisaient tableau sur la falaise de Lévis et qui pouvaient le mieux intéresser la foule, il y eut des portraits de personnages officiels, bruyamment dessinés sur des cadres de feu, la cataracte de Niagara, et le chute de Montmorency, où l'on vit des flots d'étincelles et de flamme simuler l'écroulement des eaux, des bombardements de forteresse où le bruit du canon s'ajoutait à l'éclair fulgurant des boulets, et enfin l'incendie, tout d'artifice, de l'Hospice de la Délivrance.

A cause de la pluie qui, par intervalle, était tombée sur Québec et Lévis, l'on dut remettre à un autre soir le lancement de pièces importantes. Il parut à la foule que le programme si merveilleux qu'on lui avait annoncé n'était pas complet, mais l'ensemble de cette fête de nuit fut d'une telle splendeur que chacun, s'en retournant, en apportait dans son œil et dans sa mémoire une vision qu'il ne pouvait pas oublier.



CHAPITRE VI

VENDREDI, 24 JUILLET: La revue militaire.— Le Prince dépose des couronnes au monument Wolfe et au monument des Braves.— Son Altesse remet au Gouverneur les titres de propriété des champs de batailles de Québec.— Spectacles historiques.— Les marins s'amuseent.— Bal au Parlement.

SAMEDI, 25 JUILLET: La revue navale.— Représentation de gala des spectacles historiques.— Concert de gala.

VENDREDI: c'est le jour de l'armée. L'événement, qui dès le matin occupa la curiosité publique, ce fut la grande revue que devait présider Son Altesse Royale. Cette revue fut, sans nul doute, le plus brillant spectacle militaire que l'on eût encore vu au Canada. Le

soleil, presque toujours de la partie pendant nos fêtes, fit étinceler les casques et les lances.

C'est sur les Plaines d'Abraham que se concentrèrent de bonne heure toutes les troupes. Marins français, anglais et américains y vinrent fraterniser avec nos milices canadiennes. Sur ces champs historiques où la France et l'Angleterre avaient jadis livré, l'une contre l'autre, de décisifs combats, se rencontraient, après cent cinquante ans les soldats pacifiés de l'une et de l'autre puissance. Elles y déployaient des forces qui n'avaient nullement l'air de se provoquer; tous leurs drapeaux y étaient à l'envi acclamés; les couleurs s'emmêlaient les unes aux autres dans un vol pacifique.

Et quel site! quelle plaine pour un tel déploiement! Entre la falaise du Saint-Laurent et le plateau de Sainte-Foy, sur le terrain élevé qui domine le fleuve, l'on se sentait vivre dans une atmosphère d'épopée, et l'on jouissait du plus large et du plus imposant panorama. La foule s'y porta en masses compactes. Elle encadrait de ses rangs pressés le champ des manœuvres. Sur la colline de la prison, tout le long du chemin Saint-Louis, près de la falaise, dans les clos adjacents au terrain, on ne voyait partout qu'une multitude de curieux, avides de jouir d'un spectacle unique encore à Québec. Près du chemin Saint-Louis, à l'intérieur du vaste champ des manœuvres, l'on avait érigé de longues estrades pour les invités; au centre de ces estrades se détachait en saillie la loge d'honneur ou le kiosque du Prince.

Avant de se rendre au champ des manœuvres, Son Altesse Royale vint au monument Wolfe, qui se trouve

sur les Plaines, tout près de la prison, à l'endroit même où le général vainqueur est tombé frappé par une balle française. Le royal visiteur déposa une couronne au pied du monument :

Après cet hommage rendu au héros de l'armée anglaise de 1759, le Prince, accompagné de son état-major, passa en revue les troupes rassemblées sur les Plaines.

Voici, à peu près, comment un journal de Québec, *Le Soleil*¹, raconte l'événement :

« Plus de 18,000 hommes de troupes ont défilé devant le Prince de Galles: marins, fantassins, artilleurs, cavaliers, et dans son ensemble, cette manifestation a été admirablement réussie.

« Un temps idéal—le temps du Roi—favorisait cette démonstration.

« Dès huit heures et demie, les troupes commencèrent à se diriger vers les Plaines d'Abraham. Les marins anglais, puis les marins français furent les premiers à arriver. Ils furent les uns et les autres, sur le parcours, l'objet d'enthousiastes ovations. Dès neuf heures, les troupes avaient pris position sur le terrain. . .

« La première ligne était formée des marins français, américains, et des divers corps d'infanterie. Cette ligne s'étendait sur toute la longueur du terrain, et présentait un imposant coup d'œil avec ses uniformes variés, aux couleurs éclatantes sur lesquels jouait le soleil.

« La seconde ligne était formée des troupes d'artillerie

1. 24 juillet 1908,

et de cavalerie. Les unes et les autres étaient formées en masses profondes sur une compagnie de front.

« Aucun de ceux qui ont assisté à cette revue n'oubliera le merveilleux spectacle que présentait ce rassemblement de troupes concentrées sur les Plaines d'Abraham. . .

« Les troupes, une fois rendues sur leurs emplacements, formèrent les faisceaux, et se firent spectatrices intéressées des défilés des autres régiments qui traversaient le terrain, musique en tête. Une ovation fut faite aux Royal Scots par leurs frères d'armes.

« Pendant ce temps, les tribunes se remplissaient rapidement, et le coup d'œil de cette foule où se mêlaient agréablement les costumes des officiers avec les toilettes somptueuses des dames, le tout encadré dans une profusion de drapeaux et de banderoles claquant à la brise, offrait un spectacle enchanteur.

« Au centre des tribunes, et en avant, se dressait le pavillon du Prince, fort gracieusement décoré. Les hôtes de distinction ne tardèrent pas à affluer à cette tribune, et, dès dix heures, lady Grey en fit les honneurs. Nous y avons remarqué l'amiral Jauréguiberry avec son aide de camp, le commandant Lavenir, Sir Frederick Borden, ministre de la milice, en costume officiel, lord Norfolk, M. Fairbanks, vice-président des États-Unis, le comte de Loynes, consul général de France, puis un peu plus tard Sir Wilfrid Laurier dont l'apparition fut le signal de nombreuses acclamations. Sir Wilfrid était accompagné de lady Laurier. Sir Louis Jetté, gouverneur de la Province de Québec, et lord Strathcona étaient aussi au nombre des invités du Prince.

« A dix heures et demie, le Prince de Galles, en uniforme de général de l'armée anglaise, arriva sur le terrain, accompagné d'un brillant état-major, et d'une escorte de cavaliers de la Police-montée. Il s'avança aussitôt devant les tribunes. Dès que l'arrivée du Prince fut signalée, on hissa le drapeau royal sur le kiosque d'honneur, les clairons retentirent, les fanfares jouèrent l'hymne royal, et les troupes se mirent sous les armes. Le Prince commença immédiatement la revue. Il était précédé des officiers d'état-major général et des divers aides de camp, ainsi que de l'inspecteur général, et des membres du conseil de la milice.

« Le Prince, qui montait un magnifique cheval noir, était accompagné de lord Grey, portant l'uniforme de commandant-en-chef de l'armée canadienne, de lord Roberts, qui tenait en main le bâton de maréchal, et du général Pole-Carew. Il était suivi des lords Annaly et Dudley, de Sir John Arthur Bigge, de Sir John Hanbury-Williams.

« Le Prince passa successivement en revue les divers corps de troupes, saluant les étendards des régiments.

« Les musiques militaires jouèrent presque toutes pendant la revue, l'hymne *O Canada*, qui fut ainsi et définitivement consacré comme le véritable chant national canadien. D'ailleurs, de l'avis de tous, Français, Anglais, Américains, comme Canadiens, cet air magnifique est bien digne d'être adopté comme chant national: il est d'une inspiration vraiment grandiose...¹ »

1. On sait que les strophes de l'hymne *O Canada*, sont de M. le juge A.-B. Routhier.

La revue se termina par une course de la cavalerie royale. Les évolutions des soldats, les marches, bien ordonnées, ont été effectuées de façon très précise. Son Altesse en a exprimé sa haute satisfaction.

Après la revue, le Prince revint à son kiosque, où il procéda à la cérémonie de la dédicace des champs de batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy. Il remit entre les mains du Gouverneur général les titres de rachat de ces champs historiques. Après avoir fait mander lord Grey en face de l'estrade, le Prince prononça une courte allocution dont voici à peu près le texte :

« C'est pour moi un très grand plaisir que de pouvoir remettre en les mains de Votre Excellence, représentant la Couronne au Canada, la somme de 450,000 piastres, qui, grâce au patriotisme des sujets anglais de toutes les parties du Canada et de l'Empire et à la générosité de Français et d'Américains amis, m'a été confiée afin d'aider à l'acquisition des champs de batailles historiques de Québec par le peuple canadien.

« Ce que désire le Souverain en nationalisant ces champs de batailles où deux races se sont acquis une gloire égale et impérissable, c'est de les consacrer comme un symbole permanent de l'union et de la paix qui doivent toujours exister en ce pays.

« Je vous confie, à vous qui représentez ici le Souverain, la garde de ce terrain sacré, qu'il me fait plaisir de pouvoir vous offrir en ce trois-centième anniversaire de la fondation de Québec, comme un don au peuple du Canada et à la Couronne. »

Le Gouverneur général a répondu à peu près en ces termes :

« Comme Gouverneur général du Canada, et au nom du gouvernement et du peuple canadiens, j'accepte ce legs sacré que Votre Altesse Royale, l'héritier du trône, a gracieusement placé entre mes mains. »

Après cette cérémonie commença le grand défilé militaire. Son Altesse Royale remonta à cheval, et se plaça devant l'estrade. Les marins français défilèrent d'abord par section de front, au son de leur propre musique, et d'un pas allègre qui provoqua les braves de la foule.

Les marins américains suivirent, au son de leur fanfare, et furent l'objet de nombreuses acclamations. Puis ce fut le tour des marins anglais, au nombre de plus de deux mille, de l'artillerie de campagne, à la tête de laquelle s'était placé lord Roberts, de la cavalerie et de l'infanterie.

La revue s'est terminée vers une heure de l'après-midi.

Immédiatement après la revue, le Prince de Galles, suivi de son état-major, est allé déposer une couronne au monument des Braves, sur le chemin Sainte-Foy. Ce fut l'hommage du Roi, et un légitime tribut d'admiration payé à la valeur française. Le Prince retourna à la citadelle en passant par le chemin Sainte-Foy, les rues Saint-Jean, de Salaberry, Saint-Cyrille, Claire-Fontaine et Grande-Allée.

Quelques heures après la revue, Son Altesse Royale voulut bien exprimer au ministre de la Milice et de la Défense, toute sa satisfaction pour la bonne tenue de nos

régiments canadiens. Il chargea son secrétaire de lui faire connaître, à ce sujet, son sentiment. M. Arthur Bigge fit donc remettre à Sir Frederick Borden le billet suivant :

Citadel, Quebec, July 24th, 1908.

« Dear Sir Frederick Borden,

« The Prince of Wales directs me to convey to you the expression of his high appreciation of the very successful review of the Canadian Militia, which His Royal Highness had the great pleasure of holding this morning. He is well aware that the work of conveying so large a body of men and horses to Quebec must have entailed much heavy work and careful organization, also that many of the troops could only have been present at considerable individual sacrifice.

« The Prince heartily congratulates you, Brigadier-General Otter, and the staff upon the happy result of your efforts. The march past was extremely well carried out, and His Royal Highness hopes that you will convey to all ranks his congratulations upon the smart soldier-like bearing on parade of the canadian troops.

(Signed) ARTHUR BIGGE. »

Traduction

De la citadelle de Québec, 24 juillet 1908.

Cher Sir Frederick Borden,

Le Prince vous félicite cordialement, vous, le brigadier général Otter, et tout l'état-major pour l'heureux résultat de vos efforts.

Le défilé a fort bien réussi, et Son Altesse compte bien que vous communiquerez à toutes vos troupes ses félicitations pour leur allure martiale, et leur bonne tenue pendant la parade.

ARTHUR BIGGE.

Selon le désir de Son Altesse, cette lettre fut lue comme une proclamation militaire, le lendemain matin, samedi, aux soldats de la milice canadienne.

Le même jour, lord Roberts, généralissime de l'armée anglaise, envoya à Sa Majesté le Roi, le message suivant :

« The review this morning was a great success. The troops looked well, and I was much impressed with the precision, order and organization generally. There were about twelve thousands under arms and there was no hitch anywhere. Canada appears to me to be dealing adequately with the problems affecting her militia, and with care and improved organization to be building up a very useful force. »

Traduction

La revue de ce matin a obtenu un grand succès. Les troupes paraissent bien. La procession, l'ordre et l'organisation générale de ces troupes m'ont fait une excellente impression. Il y avait environ douze mille hommes sous les armes; et nulle part et à aucun moment il n'y eut d'embarras. Le Canada me paraît s'occuper de façon satisfaisante des problèmes qui intéressent sa milice, du soin de perfectionner son organisation pour créer une force vraiment utile.

Immédiatement après la revue, Sir Georges Garneau, maire de Québec, offrit un déjeuner au club de la Garni-

son en l'honneur de Son Altesse Royale, le Prince de Galles.

M. le Maire présida, ayant à sa droite Son Altesse Royale et M. Fairbanks, vice-président des États-Unis, à sa gauche, Son Excellence lord Grey, Gouverneur général du Canada, et l'amiral Jauréguiberry. Plus de cent trente invités répondirent à l'invitation de Sir George et firent honneur au Prince et à son hôte.

A cinq heures, il y eut, sur les Plaines, représentation des spectacles historiques. Le ciel si pur du jour finissant, la lumière abondante et douce du soleil, ont fait de cette représentation du vendredi l'une des plus brillantes et des mieux réussies de la semaine.

Dans l'après-midi de ce même jour, l'amiral Cowles donna sur son vaisseau, le *New Hampshire*, une réception qui fut suivie d'une sauterie. L'amiral et ses officiers firent, avec une parfaite bonne grâce, les honneurs de l'hospitalité américaine.

Sur les terrains de l'Association athlétique de Québec, les marins français et anglais se livrèrent tout l'après-midi au jeu et aux exercices de gymnastique. Ils fraternisèrent dans la joie la plus bruyante, et dans les rivalités les plus cordiales. On a beaucoup admiré la bonne humeur, l'entrain irrésistible des loups de mer du *Léon Gambetta* et de l'*Amiral Aube*.

Vendredi soir, le grand événement social inscrit au programme, fut le bal donné en l'honneur de Son Altesse Royale par le gouvernement de la Province de Québec.

Plus de six mille invitations avaient été lancées, et c'est dans les salons du Parlement que les ministres reçurent leurs hôtes.

Nous avons déjà dit avec quelle magnificence on avait décoré les alentours de notre Hôtel du Gouvernement, Le soir du 24 juillet, toute cette parure de fleurs et de lumières enchantait les regards. Les brillants équipages qui circulaient dans les avenues, ajoutaient encore à l'agrément du spectacle.

A l'intérieur du Parlement, les salles de délibération des conseillers législatifs et des députés avaient été décorées avec une splendeur inaccoutumée. C'est là que devait tourner la danse. On y avait multiplié les plantes, les fleurs, les lumières et les drapeaux. Dans la salle du Conseil législatif, derrière le trône d'honneur, se déployaient avec grâce les couleurs de l'ancienne France. Les lis d'or y étaient semés avec profusion sur des draperies d'étoffe blanche. Au centre de la galerie toute festonnée, l'on voyait saillir les armes du Prince, et de chaque côté des armes étaient placés l'étendard royal, le drapeau tricolore, le drapeau canadien, et le drapeau britannique. A travers toutes ces décorations éblouissantes, sous le reflet des lustres et sous les lampes électriques, l'on voyait passer, reparaitre, se rencontrer les toilettes somptueuses et brillantes. Les bijoux, les rivières et les diamants, les croix d'honneur, les médailles, les épauettes d'or des officiers scintillaient de tous leurs feux.

Les invités furent reçus par Sir L.-A. Jetté, gouverneur de la Province, et par les membres du cabinet provincial: Sir Lomer Gouin, l'honorable M. Adélar Turgeon et

Madame Turgeon, l'honorable M. Weir, l'honorable M. Devlin et Mademoiselle Devlin, l'honorable M. Alexandre Taschereau et Madame Taschereau, l'honorable M. Kaine et Madame Kaine.

On avait voulu ouvrir aussi larges que possible, aux visiteurs et à la société de Québec, les portes du Parlement. Il en résulta une affluence trop grande, et l'inévitable encombrement.

Le bal s'ouvrit de bonne heure. Après les trois premières danses, vers onze heures, Son Altesse fit son entrée dans la salle du Conseil législatif, accompagnée de Sir Louis Jetté. Le Prince prit place au fauteuil d'honneur, et immédiatement commença la cérémonie des présentations. Parmi les personnages privilégiés qui furent présentés, quelques dames eurent l'honneur peu démocratique de s'asseoir un instant à côté du Prince, dans un fauteuil placé à sa droite, et de s'entretenir avec lui.

Le Prince resta assez longtemps dans la salle du bal, attirant vers sa personne toute modeste et un peu froide, les regards curieux. Vers une heure, le parti royal fut invité à se rendre dans une salle spéciale où avait été préparé le souper. Son Altesse offrit le bras à Madame Turgeon; Lady Grey fut conduite par Sir Lomer Gouin; Son Excellence le Gouverneur général accompagna Madame Kaine.

Après le souper, Son Altesse et sa suite se retirèrent. Les invités continuèrent le bal, et restèrent longtemps encore à tourner sous les lustres. . .

Samedi matin, 25 juillet, Son Altesse Royale passa en

revue les vaisseaux de guerre anglais, français et américain ancrés devant Québec. Ce fut le seul article au programme de la matinée. Il attira sur la Terrasse et sur les quais une foule de curieux qui voulaient voir ce spectacle inaccoutumé.

Nous empruntons à *L'Action Sociale* du lundi, 27 juillet, le compte rendu de cet événement.

« La rade de Québec faisait l'effet d'un petit Spithead, samedi matin, lorsque le Prince de Galles, monté sur l'*Arrogant*, le plus petit des vaisseaux de l'escadre actuellement dans notre port, fit la revue de la flotte.

« Les quais, la Terrasse, les glacis étaient couverts d'une foule de curieux toujours avides de spectacles de cette nature. A Québec, nous aimons la canonnade, les grands spectacles militaires.

« Donc, samedi, vers dix heures, Son Altesse Royale arrivait en automobile au quai du Roi, précédée de son inséparable escadron d'habits rouges. Le Prince était en grand costume d'amiral. Sur le quai la fanfare joua *Dieu sauve le Roi*, et les militaires rendirent les honneurs.

« Au moment où le fils du Roi mit le pied sur l'*Arrogant*, les canons de tous les navires se mirent à tonner, et au milieu de ces salves pacifiques, mais qui faisaient beaucoup de fumée, le navire se mit à remonter lentement le fleuve, escorté de six vedettes et des trois vaisseaux de la marine canadienne, le *Lady Grey*, le *Druid*, et, en extrême queue, le *Frontenac* avec les journalistes. Tous les navires de guerre avaient arboré le grand pavois, moins

joli qu'à l'époque où les mâts portaient des vergues, mais produisant de l'effet tout de même.

« Au passage de l'*Arrogant*, les équipages lançaient des hurrahs, puis les fanfares jouaient le *Dieu sauve le Roi*.

« Une remarque ethnographique, en passant. Maintenant que j'ai entendu ces hurrahs, je pourrais en les écoutant encore, et sans le secours des yeux, dire à quelle nationalité appartiennent les crieurs.

« Les Anglais font les choses avec le flegme et la méthode qui caractérisent tous leurs mouvements: trois cris, pas plus, pas moins. Il y a un chef qui règle la cadence. Les marins balancent leurs casquettes de gauche à droite, puis la levant au-dessus de la tête, jettent leurs hurrahs avec ensemble.

« Les Américains, fils d'un pays libre, lancent leurs acclamations comme bon leur semble, et crient longtemps.

« Les Français y vont avec entrain. Ils ne craignent pas non plus de répéter leurs acclamations, mais ils y mettent de l'ensemble. Avant le jeu de la fanfare, leurs clairons et leurs tambours annoncent le salut au drapeau, que nos gardes indépendantes ont popularisé à Québec.

« Au retour, l'*Arrogant* passa entre deux lignes de vaisseaux de guerre, puis après avoir tourné un peu en bas de la Douane, revint jeter l'ancre en face du débarcadère.

« Le Prince revint à terre à bord de la vedette verte qui est affectée à son service. Au moment où il laissait le navire, les canons se remirent à tonner. . .

« Sur le quai, le Prince passa en revue la garde d'hon-

neur, adressa quelques mots de félicitations à l'officier commandant, monta dans son automobile, et l'escorte rouge se remit à galoper devant lui. La revue était finie. »

Ajoutons à ce compte rendu, que l'honorable Monsieur Louis-Philippe Brodeur, ministre de la marine canadienne et des pêcheries, reçut au quai Son Altesse Royale.

L'*Amiral Aube*, de la flotte française, fut le premier navire passé en revue; le second fut le *Léon Gambetta*.

Son Excellence le Gouverneur général, Sir Wilfrid Laurier, et le maréchal lord Roberts étaient montés avec le Prince de Galles sur l'*Arrogant*.

A trois heures de l'après-midi, il y eut joute de crosse sur le terrain de l'Association athlétique de Québec.

Le comité des jeux et amusements avait aussi organisé un fort agréable pique-nique au lac Saint-Joseph pour les marins de la flotte. Près de douze cents matelots y prirent part. Les excursionnistes furent reçus à l'Hôtel du lac Saint-Joseph. Pendant ces heures de récréation champêtre, les joyeux mathurins se livrèrent à tous genres de sport. Après le souper, qui fut servi à l'hôtel, les pique-niqueurs revinrent à Québec et à leurs vaisseaux.

A cinq heures, samedi, eut lieu la représentation de gala des spectacles historiques, en présence de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Le prix des sièges, très élevé cette fois, n'avait pas empêché une foule considérable d'envahir les estrades.

Le ciel, un peu voilé, ne versait pas, comme hier, sa

lumière vive sur la scène et sur les riches et multicolores costumes des acteurs. Cependant, l'atmosphère était si pure, ce soir-là, au bord de la falaise, et le décor si nettement aperçu dans la lumière tamisée, que cette représentation fut l'une des plus intéressantes et des mieux réussies de toute la série. Les acteurs eux-mêmes, stimulés par la présence du Prince et des personnages officiels, exécutèrent leur rôle avec un entrain merveilleux. Chaque scène du spectacle fut vivement applaudie.

La représentation commença à cinq heures. Le Prince, très exact, était dans sa loge, accompagné de Son Excellence lord Grey, et d'un grand nombre d'invités. Au-dessus du pavillon d'honneur flottait l'étendard royal.

Tous les hôtes de la nation, les délégués et représentants officiels, laïcs ecclésiastiques, prirent place sur l'estrade du centre. De chaque côté, à droite et à gauche, les longs bancs étaient garnis de spectateurs, décorés de toilettes élégantes.

En face des estrades, sous l'œil de la foule ravie, se déroulait le plus merveilleux panorama. Et ce fut, sans doute, pour les visiteurs étrangers qui ne connaissaient pas encore ce coin de Québec, un inoubliable enchantement. Il eût été difficile d'imaginer pour la scène des spectacles historiques un paysage plus grandiose, plus profondément inspirateur. Les larges pelouses où devaient évoluer les acteurs, inclinées doucement vers le fleuve, étaient situées dans un décor qu'aucun artiste n'eût pu créer.

Au premier plan, ce décor élégant, gracieux et frais, encadrait la scène verdoyante d'une parure toute rustique.

Brusquement raccourci par l'éroulement de la falaise, il offrait aux regards, en face des estrades, les buissons emmêlés qui couronnent de leurs aigrettes la croupe fuyante du terrain ; à droite, il était limité par le rideau des grands arbres, sapins, érables, mélèzes qui descendent en groupes vers la grève, et laissent à peine entrevoir à travers leurs branches et leurs têtes inégales la pointe avancée et escarpée de Sillery, que surmonte la flèche orgueilleuse d'un clocher ; à gauche, les buttes gazonnées des plaines n'étaient que le prolongement harmonieux de la scène.

Ce décor prochain, bien capable déjà d'intéresser l'œil et de le réjouir, se trouvait encore surpassé par le décor lointain, par les perspectives longues, variées, majestueuses qui s'ouvraient de tous côtés.

Des estrades, l'on voyait, au pied de la falaise, le fleuve large, sombre, aux durs reflets, éblouissant sous la nappe de lumière oblique qu'y laissait tomber le soleil couchant. De temps en temps courait sur les eaux la voile rapide d'un esquif, ou bien au milieu d'une scène qui nous reportait à Fontainebleau, au Québec de 1608, à l'époque des pirogues, l'on voyait tout à coup passer sur le fleuve, dans le champ des visions historiques où se déroulaient les vieux souvenirs, de gros bateaux à vapeur, au long panache de fumée, qui se hâtaient vers Montréal ; et plus près du rivage, mais bien visible aux spectateurs, le *Don de Dieu* se balançait sur ses ancrs, évoquant par ses formes anciennes les siècles disparus, fixé comme une relique du passé sur le flot mouvant qui emportait toutes choses.

De l'autre côté du fleuve, sur la rive étroite, l'on voyait fuir, haletants et pressés, les trains rapides de l'Intercolonial ou du Grand-Tronc, distrayant un moment les contemporains de Champlain ou de Montcalm. Puis, sur une longueur de cinq ou six milles se déroulait toute la variété des paysages du sud. Au premier plan, entre l'église de Saint-Romuald, à droite, sise sur la colline d'où elle surveille le village, et l'église de Notre-Dame de Lévis, à gauche, faisant flamber sur les hauteurs de Lauzon son toit et son clocher d'argent, une double série ininterrompue de maisons petites et propres dont les unes s'allignent sur la grève, pendant que les autres, fières, posent sur la falaise. Ici ou là des groupements plus denses, et de longs quais abandonnés, qui s'allongent dans l'eau, oisifs, attendant en vain les cargaisons qui passent, témoins mélancoliques d'une prospérité ancienne qui ne revient pas. Au delà des quais et des maisons basses, c'est la falaise aux flancs nus ou couverts d'arbustes, qui se relève brusquement, portant avec orgueil ses villages, ses flèches d'églises ou d'hospice.

Puis, ce sont les champs labourés, les blés qui verdoient, les avoines qui blondissent : plateaux réguliers, monotones, qui se développent avec uniformité, coupés ici ou là de touffes d'arbres, de forêts minuscules, plutôt sombres, qui s'enchevêtrent, et où les sapins déploient leurs robes noires. Enfin, par delà cette campagne, plus loin que les plaines de Saint-Henri et de Saint-Jean-Chrysostome, plus loin que le paysage indécis qui fuit vers l'horizon, les sommets bleuâtres des Alléghanys qui brodent sur le ciel leurs lentes ondulations.

Assurément, les flâneurs athéniens, assis aux flancs de l'Acropole, sous leur ciel d'azur, et assistant aux grandes représentations des fêtes dionysiaques, n'avaient pas sous le regard un décor plus artistement préparé par la nature, que celui qui s'offrait, le 25 juillet 1908, aux spectateurs de nos drames historiques.

Aussi, l'admiration de nos hôtes du troisième centenaire fut-elle sans cesse renouvelée par tant de merveilles de la nature et de l'art.

Nous dirons plus loin quels tableaux successifs étaient représentés, et quels événements ils rappelaient aux auditeurs. Signalons seulement ici la scène finale qui fut impressionnante: la parade d'honneur.

Les deux armées de Montcalm et de Wolfe vinrent défilé devant le Prince, et devant la multitude répandue sur les estrades. Les soldats français et anglais s'avancèrent côte à côte, fraternisant gaîment, marchant à la suite de leurs drapeaux blanc ou rouge. Les deux drapeaux, arborés en tête, confondaient en une caresse toute pacifique leurs couleurs. Tous deux s'inclinèrent devant la loge royale, et la foule d'acclamer ce geste de loyauté. Vers la fin du défilé, on laissa s'échapper d'un buisson qui fleurissait près de la scène, des colombes jusque-là retenues captives; elles hésitèrent un moment à prendre l'essor, et s'enlevèrent enfin d'un vol gracieux et rapide vers le ciel.

Ces colombes, toutes blanches, symbolisaient la paix harmonieuse, la justice équitable qui doit ici rapprocher et unir les deux grandes races maîtresses du sol, ennemies hier, aujourd'hui sœurs bienveillantes. De cette paix et de

cette justice, les colombes devaient porter par tout le Canada le joyeux message.

Pendant ce temps, les soldats des armées de Montcalm et de Wolfe s'en allaient terminer leur parade au pied de la colonne élevée à Wolfe sur les Plaines, à l'endroit même où tomba le général vainqueur. Arrivés au monument, les troupes présentèrent les armes: les troupes anglaises, au commandement « Army of Wolfe, present arms! », et les troupes françaises au commandement: « Armée de Montcalm, présentez les armes! » Puis aussitôt, un soldat de l'armée de Montcalm vint déposer au pied de la colonne une couronne qui portait cette inscription: « A l'honneur de Wolfe! »; un autre soldat, de l'armée de Wolfe vint à son tour déposer une couronne avec l'inscription: « A l'honneur de Montcalm! » Un double hommage confondait dans une vénération commune les deux héros des Plaines d'Abraham; sur le sol qu'avait arrosé le sang de Wolfe, Montcalm était glorifié; Wolfe et Montcalm, dignes l'un de l'autre, se réconciliaient sur le champ où la fortune des batailles avait fait à leur valeur un sort contraire; ils donnaient au peuple canadien la leçon des rapprochements nécessaires, et de l'entente cordiale.

Au même moment s'achevait devant la loge du Prince le défilé d'honneur de tous les acteurs des spectacles historiques. La fanfare joua l'hymne national des Canadiens français: *O Canada*. Le Prince, debout, se découvrit, et toute la foule, dans cette attitude de respect, écouta le refrain de notre orgueil patriotique. L'hymne royal suivit, que l'on écouta aussi tête découverte.

La représentation était finie.

Samedi soir, il y eut concerts de fanfares sur la Terrasse, au Parc Victoria et au Boulevard Langelier. Sur la Terrasse, ce fut la fanfare si recherchée du *Léon Gambetta* qui fit tous les frais d'harmonie.

A huit heures et demie, concert de gala au Manège militaire donné par la Société symphonique de Québec. Le chœur et l'orchestre qui avaient donné la représentation de l'Ode symphonique *Christophe Colomb*, se firent de nouveau entendre samedi soir.

Ce concert fut l'un des grands événements artistiques de la semaine. L'auditoire n'était pas aussi nombreux qu'aux représentations de *Christophe Colomb*—ces représentations intéressaient davantage le grand public—mais une foule choisie, composée d'une élite très distinguée remplit encore la salle.

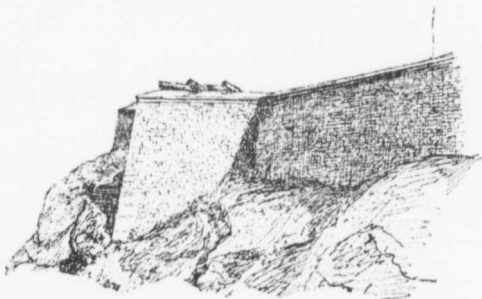
Voici le programme qu'exécuta avec grand succès la Société symphonique, assistée de Madame de Pasquali :

- MARCHE, *La Damnation de Faust* H. Berlioz
Orchestre
- OUVERTURE, *Freyschutz* Weber
- CAVATINE, « *Ah fors e lui* » (*la Traviata*) Verdi
Madame Bérénice de Pasquali
- DANSE MACABRE. *Poème symphonique* Saint-Saens
Coryphée (violon solo) M. J.-A. Gilbert
Orchestre
- LES ERYNNIES, suite d'orchestre J. Massenet
(a) *Prélude*. (b) *Scène religieuse*. (c) *Entr'acte*.
(d) *Divertissement final*.
Orchestre

- « UNE NUIT A LISBONNE », *barcarolle* Saint-Saens
PÉGASE, *allégre caractéristique* A. Dessane
Orchestre
CHANT DU MYSOLI, (*La Perle du Brésil*) F. David
Madame Bérénice de Pasquali
INFLAMMATUS, (*Stabat Mater*) Rossini
Solo: Madame Bérénice de Pasquali
Chœur et orchestre
Hymne au Prince de Galles — Chant national
Dieu protège le Roi!

Madame Bérénice de Pasquali fut à plusieurs reprises acclamée par l'auditoire. En rappel, elle eut le bon goût de chanter d'abord *Salut à la France*, puis *Rule Britannia*. On présenta à l'artiste deux corbeilles de fleurs.

Le concert se termina par l'hymne des Canadiens français *O Canada*, et l'hymne royal *Dieu sauve le Roi*.





CHAPITRE VII

SAMEDI SOIR, 25 JUILLET: Le dîner des colonies autonomes.— Toast à Son Altesse Royale le Prince de Galles: discours de Son Excellence le Gouverneur général; réponse du Prince.— Toast aux colonies autonomes: discours de Sir Wilfrid Laurier; réponses.— Toast aux provinces du Canada: discours de Sir Lomer Gouin; réponse.— Toast à Son Excellence le Gouverneur général.

SAMEDI soir, à huit heures et quart, Son Excellence le Gouverneur général recevait à sa table vice-royale, dans la salle des banquets de sa résidence, à la citadelle, les représentants des colonies britanniques de l'Australie, de l'Afrique-Sud, de la Nouvelle-Zélande et de Terre-Neuve, qui se trouvaient à Québec pour les fêtes du centenaire.

Ce diner d'État, où Son Altesse Royale le Prince de Galles avait la place d'honneur, réunit tout ce que la ville comptait ce soir-là de plus illustre dans la politique, dans l'armée et la magistrature. Ce fut peut-être l'événement social le plus considérable des fêtes jubilaires : considérable, à coup sûr, par la rencontre de tant d'hôtes distingués, considérable surtout pour l'échange d'idées qu'il provoqua, et pour sa haute portée politique.

Au dessert, Son Excellence proposa la santé du Roi. Aussitôt l'orchestre attaqua l'hymne royal, et les convives, debout, acclamèrent Edouard VII.

Monsieur le Gouverneur général proposa ensuite le toast au Prince de Galles. Il prononça le discours suivant :

« I now have the privileged honor to propose a toast which I know will stir in your hearts, as it does in mine, feelings of deep and generous emotion. I give you the toast of His Royal Highness the Prince of Wales.

« Everyone will agree that the remarkable manifestation of enthusiasm evoked by Your Royal Highness's presence will never be forgotten by anyone who has been so fortunate as to be in Quebec during the present week. I do not believe that there is a man in Quebec, I do not believe there is a single intelligent Canadian in any part of Canada, into whose distant hut the echoes of those festivities will not reverberate, who will not feel most grateful to Your Royal Highness for your sympathy with them which caused you to leave England—that happy isle—at the very pleasantest season of all the year, and

to face the discomfort of a double tossing by the rude Atlantic, in order that you might do honor to Canada on her 300th birthday and lay the wreath of your homage at the foot of the statue of Champlain.

« By coming to Canada at this season of the year, when your presence is so urgently desired in England, you have given to the British race a standing lesson as to the way in which it should be the duty of every subject of the King to subordinate his personal interest and convenience to the higher interests of the Empire and the Crown.

« Further, Your Royal Highness, in putting yourself to so much trouble and inconvenience in order that you might pay homage to Champlain, and do honor to Quebec, you have associated yourself for all time with Champlain, the hero of Quebec, in the hearts of the people.

« Sir, the fact that this is the sixth occasion on which you have visited Canada is in itself sufficient to show how well qualified you are in heart and action to be the heir to the throne of not only Great, but Greater Britain. In making yourself acquainted with every portion of the Empire, you have given an example which it would be well if those subjects of the Crown who have the necessary time and money would increasingly follow. Many have the necessary time and means to make themselves, like Your Royal Highness, acquainted with every portion of the British Empire. All they want is your Royal Highness's inclination. I constantly wonder how those who jog along year after year in the same old tedious ruts, and who lavish their surplus fortunes upon foreign holiday

resorts, do not, as a change, sometimes cross the Atlantic in order that they may make themselves acquainted with the charms and attractions of this wonderful Dominion.

« Just as there is no one who has been in Quebec during this wonderful week who will not be glad to revisit it, so I believe there are few Britons who have spent their holiday in Canada who will not do so again as often as they can. A trip across the Atlantic in a *C. P. R. Empress* or in one of the turbine steamers of the Allan Line, is in itself a holiday. I therefore believe that Your Royal Highness's example will be followed by an increasing number, as soon as people at home realise their opportunities.

« The motto which has decorated this city by day and illuminated it by night: *Si nous nous connaissons mieux, nous nous aimons plus*, represents a great truth of which this week has been an eloquent illustration, and which ought to be carved in imperishable letters on the doorstep of every Briton.

« Sir, the speech which you made at the foot of the Champlain statue, and the words with which you dedicated to race confusion and peace the sacred ground on which the two races won equal and imperishable glory, will long be remembered. Your speeches, Sir, have already won for themselves the place of household words in the life of the Empire. Never did a high-mettled horse answer to the prick of the spur more quickly than did the whole British Empire, when as the result of your travel round the world, you pointed out in your famous Guildhall speech, that the one need of the British race was to « wake up ».

« After you have visited India, you again concentrated in the one word, « Sympathy », the greatest need of the moment in the national character. The satisfaction given by that speech to the three hundred odd million Indian subjects of the King, was evidenced by the speech of the Nizam of Hyderabad, one of the three Premier Princes of India, and the ruler of the largest state, when he said, last November, that « the form of government was far less important than the spirit of its administration, and that the essential thing was « sympathy », on which the Prince of Wales, with the truly royal instinct of his race, laid stress on the conclusion of his Indian tour. »

« To-day, Sir, you have given to us the ideals of race fusion and harmony, as the ideals to which we should endeavor to attune our national life. I am happy to believe that this Tercentenary week will do something to promote in the life of the Canadian people, and perhaps also in the life of the Empire, that fusion and sympathy on the realization of which the character of Canada's destiny and of the Empire's depends.

« Thanks, Sir, to the deep interest which you have taken from the bottom of your heart in this national and imperial celebration; thanks to Your Royal Highness's presence, for which we shall never cease to be deeply grateful, this Quebec Tercentenary is proving itself to be an instrument for fusing the two great races of the Dominion into a more united people; for welding the provinces of the Dominion into a more consolidated nation; for strengthening the ties between Canada, the Motherland and the Sister States, so well and worthily represent-

ed on this occasion; for uniting the whole French and English-speaking world in a point of common interest at Quebec, and for strengthening the *entente cordiale* between the British Crown and our ancient ally France, and our friendly and powerful neighbour, the United States of America.

« Sir, it is in the belief that history will record that the Quebec Tercentenary was a blessed instrument for achieving these high results, and that it was owing to your presence among us that this Tercentenary has been able to secure this high distinction that I venture, with feelings of deepest gratitude, most respectfully to propose the toast of Your Royal Highness.

Quand le Prince se leva pour répondre au Gouverneur général, il reçut une longue ovation. Son Altesse s'exprima comme suit :

« Your Excellency,

« My Lords and Gentlemen,

« I thank you all most sincerely, Your Excellency, for proposing this toast, and my other friends here for the manner in which they have received it. Your Excellency has referred to the fact that this is my sixth visit to Canada. I cannot, I regret to say, hope to rival the hero of these celebrations, the founder of Quebec, who crossed the Atlantic no less than twenty times in the interests of his infant settlement, and even made something like a record passage for those times, passing from Honfleur to Ta-

doussac in eighteen days. There is one difference, however, on which I cannot but congratulate myself and my companions on the voyage. Champlain's vessels were from sixty to eighty tons; our ship was nearer twenty thousand, and, I suspect, rather more comfortable. But the navigators of those days disregarded dangers or discomforts of their voyages. Their minds were fixed on great discoveries, and in speculations upon the benefits which would be thus conferred upon mankind. I am confident that Champlain, and others like him, thought less of present success or failure, than of the results which he and they forswore would follow from their energy and enterprise. I was much struck, for instance, when reading Champlain's life, to find that he had in fact recommended the linking of the two oceans by the construction of a canal across the isthmus of Panama.

« We in the *Indomitable*, that splendid ship, the largest and most modern of cruisers, which has been so kindly placed at my disposal, tossed about in a North Atlantic gale, thought much of Champlain and his little craft, and of many great men, soldiers and sailors, who had crossed the ocean to visit Canada on errands of peace and war; of the heroic Montcalm, never to return to his beloved France, and of Wolfe, born home to his last resting place. Even if our voyage had in any way entailed the discomfort suggested by Your Excellency, it would certainly have been more than compensated by the welcome which awaited me on my arrival. On each occasion when I have been to Canada, I have found and made friends, friends whom neither I nor the Princess of Wales, who accom-

panied me on the last occasion, will ever forget. I delight to see old friends again, and to make new ones. But apart from such personal feelings, there is the wider satisfaction of realizing how enormously Canada has prospered during recent years, thanks to the fostering care of successive governments and the wonderful enterprise of its people. I can assure you that everything which conduces to the prosperity and well-being of the Dominion is watched with the keenest interest by the mother country.

« As the representative of our King, I knew that an enthusiastic greeting awaited me in Quebec; but the marked affection of that greeting has touched me most deeply; indeed, it is not possible to express all I feel. The three hundredth birthday of Quebec has been made the occasion not of parochial or provincial, but of national and imperial importance.

« We rejoice that from all quarters of the globe, from the great self-governing dominions, from Australia, New-Zealand, Africa, a warm interest has been taken in Quebec's Tercentenary.

« In its celebration, Canada undertook a magnificent work. Success could not have been achieved without considerable self-sacrifice, individual and by the State itself.

« If, as Your Excellency suggests, my coming here to take part in these ceremonies may stimulate that true spirit of citizenship, then, indeed, shall I look back with pride and satisfaction upon my association with events so unique and memorable in the history of Canada.

« Once more, Your Excellency, I thank you for your kind words in proposing my health, and I thank you, my

Lords and Gentlemen, for the very kind manner in which you received the toast.

Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, proposa le toast des colonies autonomes de l'Empire. Immédiatement auparavant, Son Excellence lord Grey fit remarquer à ses convives que, pour cette santé que l'on allait boire à la prospérité des colonies britanniques, il avait pris soin de ne faire verser dans les coupes que du vin d'Australie et de l'Afrique-Sud.

Sir Wilfrid prononça alors le discours suivant :

« May it please Your Royal Highness,
« Your Excellency,
« My Lords and Gentlemen,

« By the permission of His Excellency, I rise to propose a toast which I trust will meet with your approval. The toast I am privileged to propose is one that must appeal to all. As I advance in years, I appreciate the more the wisdom of that British constitution under which I was born and brought up, and under which I have grown old, which has given to the various portions of the Empire their separate free governments. It is our proud boast that Canada is the freest country in the world. It is our boast that in this country, liberty of all kinds, civil and religious liberty, flourish to the highest degree. To those who look only on the surface of things, this may not be apparent. The fact that we are a colony does not alter the truth of the statement which I have made before you.

The inferiority which may be implied in the word colony no longer exists. We acknowledged the authority of the British Crown, but no other authority.

« This privilege, however, is not our's alone, but it is shared by the other great self-government colonies which are represented here to-night, who have sent their envoys to aid us in celebrating the glorious deeds of the founders of this country, as well as the exploits of Wolfe and Montcalm, Murray and Levis. I have reason to believe that His Royal Highness made much sacrifice to come here to attend this celebration, but it must be a source of some satisfaction to him to be able to report to his father, the King, that he found in Canada a loyal and contented people.

« It is also a source of satisfaction to us to have our powerful neighbour, the United States, represented at this national commemoration, and represented by no less a person than their honored Vice-President. I wish to thank Mr. Fairbanks for the kind words he has spoken on this occasion, and especially treasure his declaration that nothing on earth can change the cordial relations that exist to-day between his country and England.

« We are also deeply gratified at the action of the French Government in sending its distinguished representatives to aid us in celebrating the three hundredth birthday of our country. This act is especially grateful to the section of our population to which I belong, for while we are loyal British subjects of His Majesty, it must not be forgotten that we are French subjects of His Majesty, and while we have been separated from France, in a political sense, for

nearly a hundred and fifty years, all our sympathies go out to the country to which we owe our origin.

« Let me add that in no part of the British Empire, in no part of France or England has there been more rejoicing at the *entente cordiale* now happily existing between the two countries than here in Canada, where that *entente cordiale* has existed for years and is growing stronger with the march of time. We hope that this state of affairs may continue between our old mother country of France and our powerful neighbour the United States. Not only this, but the belief is growing on both sides that a war between England and France would be not only a calamity, but a crime against humanity.

« I wish to refer first to the neighbouring colony of Newfoundland, which is represented here by Honorable J. Stewart Pitts, C. M. G. Newfoundland is the first sentinel of the gulf, with whom we are associated, not as closely as we would wish, perhaps, but with which we have most pleasant relations. We rejoice in her success, and with all our hearts, whatever may be the result of the forthcoming years, we wish her Godspeed.

« Next comes Australia, represented here by the Earl of Dudley. We will watch her career with the deepest interest. Seven years ago she undertook to do what we did over forty years ago. She established a federation of the various states. Australia chose, in establishing her constitution, to imitate the United States to a greater extent than Canada. I am not at all sure that she was wise in proceeding in this manner. However, if she finds anything goes wrong with the operation of that consti-

tution, she has men strong enough to apply the needed remedy. It has been my privilege, on three occasions, to be associated with the representatives of Australia, and among them such leading statesmen as Sir John Forest, Mr. Reade and Mr. Lynne, of whom I formed the highest opinion.

« Another country represented here is New-Zealand, whose men I also hold in the highest esteem. I had the pleasure to be associated with Sir Richard Seddon, who was removed all too soon from the scene of his labors. He was indeed a stalwart—a stalwart in stature, a stalwart in mind and intellect. In his successor, Sir Joseph Ward, New-Zealand has indeed been fortunate, because for ability, courage and prudence he cannot be surpassed.

« Last, but not the least on the list of self-governing colonies, comes South Africa, represented by the Chief Justice of the Cape Colony, Sir H. DeVilliers. I had hoped to see here, besides the distinguished Chief Justice, the Premier of the latest British self-governing dominion. With the approval of His Excellency, I endeavored to induce General Botha to come to Canada to attend this tercentenary celebration. Premier Botha could not come, however, but he wrote me a letter which I think it well to communicate to you here this evening, and to the whole country as well. In reply to my letter he wrote as follows:

« Prime Minister's Office,

« Pretoria, 22nd May, 1908.

« The Right Honourable

« Sir Wilfrid LAURIER, G. C. M. G., etc.

« *Prime Minister's Office,*

« Ottawa, Canada.

« My Dear Sir Wilfrid Laurier,

« I was indeed very pleased to receive your letter of the 8th ultimo
« with your good wishes. I feel honored at your invitation to repres-
« ent South Africa at the Quebec celebrations, and I assure you that
« it would have afforded me the greatest pleasure if I could have been
« present there; but I am sorry to say that it is impossible for me to go
« away now. I am, after the giving of self-government so generously,
« leaving to-morrow for Cape Town in connection with the Inter-
« Colonial conference to be held there and I will probably have to
« remain there for some time.

« You will have heard how that at the conference held in Pretoria,
« a few weeks ago, a resolution in favor of the closer union of the
« British South African colonies was passed: this is only the first step,
« and many great difficulties will have to be overcome before we
« attain that ideal. You see therefore that very important matters
« require my presence in South Africa now, and besides, on the 15th
« of next month, our Parliament will be opened and I could not pos-
« sibly leave the Transvaal during the session.

« After consultation with the other Prime Ministers, we agreed
« that South Africa could not be more suitably represented than by
« Chief Justice of the Cape Colony, Sir Henry de Villiers, South
« Africa's most prominent juriconsult and a man of whom every true
« South African is proud. He does not represent any political party,
« and, what we considered especially appropriate, he is of French
« descent.

« It is a great pleasure to me to see that you are following events
« in South Africa with interest. It is our intention to follow in the
« footsteps of Canada as soon as possible.

« Please convey my kindest regards to lady Laurier.

« Believe me yours very sincerely,

« LOUIS BOTHA. »

« It is remembered that the man who wrote this letter was from the Dutch point of view the hero of the war, as we have here with us to-night General lord Roberts, who was the real hero of the war from British standpoint. Only five years after the war, that gentleman has become a most loyal British subject. The war was only five years old when the British nation took the somewhat doubtful alternative of granting South Africa self-government. I am tempted to use an expression which has been used elsewhere in a far different sense, and to say that England staggered the world by her magnanimity. But I believe the event proved the wisdom of the course adopted. If the state of affairs now existing is continued, if this experiment proves successful, as there is every reason to believe it will, England will have added another master stroke to the successes of that policy in which she stands unique. There are only two ways of governing a people: one by stamping out all liberties under foot, and the other to gain the confidence of the people by trusting them, and appealing to their sense of justice and liberty, the policy of conciliation. The latter has been England's policy. She employed it in New-Zealand with marked success, as well as in Canada and Australia, and the results have been

such as to justify those who have builded the highest expectations on the future of South Africa.

« We find the people who were at war with England a few years ago preparing to establish a confederation. « It is our intention to follow in the footsteps of Canada », declared General Botha. This means that in South Africa, as in Canada, we shall find two nations working together for the common weal, in building up a great free country under the British flag, in peace, liberty and good will.

« I will therefore ask you to stand and drink to the self-governing dominions, to Newfoundland, Australia and New Zealand, and last, but not the least, and perhaps in some respect the foremost in our thoughts, South Africa. »

Au toast des Colonies, répondirent les représentants de Terre-neuve, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique-Sud.

Voici le discours de l'honorable M. Stewart Pitt, représentant de Terre-neuve.

« May it please Your Royal Highness,

« Your Excellency,

« My Lords and Gentlemen,

« As the representative of the most ancient colony of the Empire, I extend to you on its behalf hearty congratulations and warmest greetings on this auspicious occasion.

« The event that has brought us together is one of his-

torical interest. If it were not so we would not observe representatives from all parts of the British Empire gathered together to unite with their Canadian brethren in this magnificent ceremonial. We should not have the high distinction of meeting here the special representative of Our Gracious Sovereign the King, His Royal Highness, the Prince of Wales.

« We commemorate to-day the 300th anniversary of the founding of this city, whose history renders her one of the most famous cities of the world. We also commemorate the battle of the Plains of Abraham, because it opened the way for the union of French and British races in the Northern Hemisphere, which has led to the present magnificence of this great Dominion and the prospect before it so eloquently expressed by its Prime Minister, « that « the 20th century will be Canada's century. »

« The foundation of our colonial empire was first laid in the island I have the honour to represent on this occasion, but that foundation was made secure by one of the events that we to-day commemorate.

« We know of the struggle that took place on yonder heights and the gallant deeds of those who fell in the fray.

« Thanks to His Excellency, Lord Grey, the battleground shall henceforth remain a national memorial to those illustrious warriors, Montcalm and Wolfe.

« Very kindly reference has been made to the land I represent. The beloved land of my birth, compared with your's, is, generally speaking, not fertile. The soil does not yield those rich harvests which clothe your more fertile soil with beauty, but I may venture to assure you on

behalf of my countrymen at home that we behold not with envy but with pride, your national advantages and wonderful progress. We look across a gulf which the Creator has placed between us, which has been bridged by commercial enterprise, but which has not yet been spanned by political diplomacy. At present we are content to admire at this distance, to profit by your magnificent example, and to work out our own salvation under the aegis of the British Constitution, as an independant appanage of the Empire. »

Le comte de Dudley, Gouverneur général de l'Australie, prononça ensuite le discours suivant :

« May it please Your Royal Highness,
« Your Excellency,
« My Lords and Gentlemen,

« I beg to render to you my most grateful thanks for so cordially drinking the toast, and I appreciate very fully the kind of grateful terms in which Sir Wilfrid Laurier has referred to Australia. It is much to be regretted that the distinguished Premier of the Commonwealth to whom you extended so cordial an invitation was not able to avail himself of your hospitality. The wonderful experience through which we are passing would have provided a great theme for his eloquent tongue, and I venture to say that brilliant and distinguished as is the great company assembled at present at Quebec, it would have derived but added lustre from Mr. Deakin's presence. To me,

however, has fallen the great pleasure and privilege of representing the Australia on this occasion, and it is an occasion which I certainly shall never forget, for these celebrations will leave, I think, a deep and lasting impression upon the minds of all who have attended them. No one, I imagine, could witness the vivid pageantry, the imposing ceremonies which are daily enacted before our eyes, without experiencing the feeling of boundless admiration for the man and for the deeds which these celebrations recall. No one, as His Royal Highness has so truly said, could watch the great warships lying at anchor beneath Quebec, or still less have a passage in one of them without comparing the conditions of navigation to-day with those which existed in the time of Champlain and Cartier. When one pictures to one's self the difficulty with which these men were confronted, when one thinks of their indomitable courage, their skilful seamanship, and their unflinching determination, one is filled, I think, with a great sense of humbleness. We bow to the memory of these mighty men with a feeling of anxious wonder in our hearts, whether we, of our day, are still made of the same tough fibre and whether we, too, are capable of performing deeds as great as those which they accomplished. God grant that it is so. But in any case, the contemplation of their lives and achievements, such as this celebration affords, cannot but have most stimulating and inspiring effect upon our actions.

« But, Your Royal Highness, these are not the only considerations which are brought home to us at this time. As we watch the scenes which reproduce so graphically

the incidents of the birth of a nation, are not our thoughts irresistibly turned to the position which that nation occupies to-day? Can we contemplate these natal celebrations without allowing our minds to dwell upon the wonderful progress and development that Canada has experienced in the three hundred years that have elapsed since her birth? Aye, and more than that. Is it not an imposing spectacle to see the great assemblage composed of men of different races and different religious beliefs graced by the presence of the heir to the throne, united by a common love of their native land, and animated by a common feeling of loyalty and devotion to their Sovereign?

« Your Royal Highness, amidst strife and suffering and at the cost of much valuable life, the national edifice has been constructed, but these celebrations bring home to us a realization of the fact that to-day old differences are forgotten in the determination of a united people to march forward in undivided strength to the great destiny which awaits them.

« My Lords and Gentlemen, it was my privilege, a few weeks ago, to be present at the opening by His Royal Highness of the Franco-British exhibition. As one walked from one part of the grounds to another, one could not fail to be immensely impressed by the beautiful and substantial-looking buildings, by the lakes and canals, by towers and turrets, and by the many other evidences of what seemed a solid and permanent work.

« But on closer examination, one found that all these things were of the lightest and flimsiest description. That which seemed to be stone was, as a matter of fact, lath

and plaster capable of being removed in a few days without leaving a trace behind. The national edifice of Canada, however, is not, thank heaven, of such a description. Canada stands to the world as a great Franco-British exposition, but its foundations are deep and its walls are strong. By fire have its girders been tempered. By liberty, as Sir Wilfrid Laurier has said, have its rivets been forged. It stands, as we see it, not for to-day or to-morrow, but for all time a glorious and enduring monument to the genius of two great races and to the beneficial effect of self-governing institutions. »

Le comte de Ranfurly, représentant de la Nouvelle-Zélande, ancien gouverneur général de cette colonie, prononça ensuite le discours suivant :

« Your Royal Highness,
 « Your Excellency,
 « Lords and Gentlemen,

« In the first place, let me thank Sir Wilfrid Laurier for the kindly manner in which he spoke of Mr. Seddon. Mr. Seddon was the Premier of New-Zealand during the seven years during which I had the honor to represent my sovereign, and he was one of the greatest Loyalists, I might say Imperialists, in the British Empire. It is queer that here you are celebrating the Tercentenary of the foundation of the country, while I had the privilege of being present at the fiftieth celebration of the raising of the British flag in the southern colony, New-Zealand.

Mr. Seddon had been in Parliament for forty years of that period. When anyone asked him about New-Zealand, he was wont to answer: « It is God's country. » After an experience of seven years in that country, I do not know that I would care to say that he was far wrong. New Zealand's message, which it is my duty to deliver to you to-night, takes that practical form for which the Dominion and its people are noted. There is no portion of His Majesty's dominions where his subjects take a greater interest in the history and welfare of the Empire:

« To duty firm, to conscience true,
However tired and pressed;
In God's clear sight high work we do,
If we but do our best. »

« She was thus ready to give liberally of her sons when their active services were needed. In an equally practical manner, when famine and fire caused disaster, she sent large contributions, in the first case to India, and in the second case to Ottawa. Now, to-day, as their representative, I have the great honor of handing to His Excellency the Governor general, a cheque for \$1000 as a small contribution, showing practically the sympathy of the people of New-Zealand in this great movement of His Excellency the Governor general for acquiring the battle grounds of Quebec and thus honoring heroes whose names must ever remain green.

« New-Zealand desires me, in handing you this cheque, Sir, to convey its heartiest congratulations on the past

and its best good wishes for the future of the Dominion of Canada. »

Voici le discours de Sir H. de Villiers, juge-en-chef de la Colonie du Cap, représentant les colonies de l'Afrique-Sud :

« Your Royal Highness,
« My Lords and Gentlemen,

« I greatly regret that the Prime Ministers of the self-governing Colonies of South Africa are not personally present to respond to the toast which has been so eloquently proposed by Sir Wilfrid Laurier. I know that nothing would have pleased them more than to come in response to the invitation addressed to them; but as all the South African parliaments are now in session, this was impossible. More especially would it have been a pleasure to General Botha, the Premier of the youngest self-governing colony, to renew the acquaintance, or rather the friendship which he struck up with your Premier, Sir Wilfrid Laurier, during the recent Colonial Conference in London.

« While regretting the absence of those who could so appropriately have responded to the toast of South Africa, I highly appreciate the distinguished honor which the different South African governments have done me, on the first occasion on which they had to come to a joint decision, in asking me to represent them on this great occasion, and the equally distinguished honor of being

asked to reply to this toast on behalf of South Africa. Unfortunately, I cannot speak of or for a constitutionally united South Africa. We have four separate self-governing colonies, each independent of other; the only bond of union being that they all now form part of the British Empire, and the problem now before us is how to unite upon terms that shall be fair and fit to each colony and to every section of its population. The first and most important step has been taken in the appointment by the different parliament of delegates to a convention which is to meet in Natal in October next. It is a good omen for the success of the convention and for the spirit in which the discussion will be carried on that the selection of delegates has not been made upon party lines, but that every shade of political opinion be represented. Men of English and Dutch descent, the ex-president of the Orange Free State, generals like Botha and Smuts, who took an equally gallant part in the war with the Boers, and even men who had been sentenced to death for high treason, but reprieved under the South African republic, will all peacefully meet together, and will, I trust, in a fair and impartial spirit, discuss the terms of the South African Union. They will have before them the great example of Canada, which has flourished by the happy union of the provinces in a manner exceeding the wildest dreams of the fathers of our confederation. They will profit by your experience, but they will of course have to suit their constitution to the needs of their own country.

« We have not your rivers and lakes, but we have European races as virile as your's, and after all, the greatness

of a country depends as much upon the character of its people as upon its physical features. A large proportion of our people is descended from French Huguenots, and they have retained the faith of their forefathers just as your French-Canadians have adhered to the old faith, but the same French blood flows through our veins. As to Dutch of South Africa, their conduct during the recent war shows that they have not degenerated through being transplanted from the damp Netherlands to the sunny climes of South Africa. With the blend of three such races as Anglo-Saxon, French and Dutch there is no need to despair of the future of South Africa. Difficulties such as the native question, which you have been free from, will have to be met, but we hope to surmount those difficulties just as you have surmounted yours.

« The greatness of a task must always be in proportion of the difficulties to be overcome, and we hope that the practical statesmanship and spirit of conciliation which animated your statesmen, will also animate ours. It must ever be a satisfaction to Canada that she has been privileged to show the way to the constitutional development of the British colonies. She was the first to obtain responsible government and she was followed by Australia and New-Zealand, and afterwards by the South African colonies. In Confederation also, she has shown the way and has been followed by Australia; but South Africa, although fairly on the way to it, has not yet reached this stage of development. It should not be forgotten that the settlement of the Cape by European peoples began nearly fifty years after the settlement of the French in

Canada under the auspices of your great Champlain. Just as he, with the keen eye of a great pioneer, fixed upon this grand site as the cradle of the nation still to be born, so did the Dutch Van Rubeik fix upon the finest strategic site in the world as the spot from which civilization was to be spread northwards among the barbaric tribes of South Africa.

« We have not a mighty St. Lawrence flowing at our feet, but we have a bay of unrivalled beauty, guarded, as it were, by the grand old Table Mountain, under whose shadow so many historic scenes have been enacted. Nearly three hundred years ago, the possession of that peninsula was considered to be the key to India, and I feel sure that His Royal Highness who has twice honored South Africa with his visits, will bear me out that, notwithstanding the making of the Suez Canal, the Cape is still one of the most important naval posts of the British Empire. It is a pleasant dream to think that fifty years hence our children, having learned or read of the Quebec celebration of 1908, may be fired by the ambition again to follow in your footsteps by celebrating the Tercentenary of Van Rubeik's arrival and by inviting representatives from Canada, and other parts of the Empire to take part in their rejoicings. It is pleasant to think that by that time there will be a great and growing Dominion of South Africa in close communion with other parts of the Empire, and having a Governor general at its head. Most pleasant of all, it is to hope that he may be able to take the leading and important part in the celebrations which has been taken by your present Governor general,

and that he may conduct all the proceedings with the grace, the tact and urbanity which, by the admission of all, have distinguished His Excellency Earl Grey. And should the dream ever become a reality, then there is one prediction I may safely make, and it is this: that however great and numerous the South African people may then have become, they will never be able to eclipse the Canadians of the present day in the kindness which they have shown towards their visitors from all parts of the world, or in the magnificence and complete success of their celebration.

« Your Royal Highness, My Lords and Gentlemen, South Africa has of recent years passed through a terrible ordeal, but she is slowly recovering from the effects of the ruinous war. Only those who lived there and had friends and relatives fighting on both sides, can realise what that war meant to us. It was undertaken for the purpose of obtaining equal rights for all, but for sometime after peace was established, it looked as if political rights would be withheld for an indefinite time from the new subjects of the King. At length, however, different counsels prevailed. A policy of trust in the people was adopted, with the usual result that sullen and discontented people were transformed as if by magic into loyal and law abiding subjects. From that quarter no danger need be apprehended for the future; on the contrary, if ever any foreign power should attempt to wrest South Africa from the British Empire, you may be quite sure that history will repeat itself, and just as the French Canadians were foremost in defending their country against attacks from

without, so the Dutch inhabitants will fight shoulder to shoulder with their Anglo-Saxon fellow subjects for their King and country.

« On behalf of South Africa, I thank you, Sir Wilfrid Laurier, for the terms in which you have proposed the toast, and I thank you all for the manner in which you received it.

Après le toast porté aux Colonies de l'Empire, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, proposa le toast des provinces sœurs du Canada. Voici son discours :

« Your Royal Highness,
 « Your Excellency,
 « My Lords and Gentlemen,

« I rise to offer you a toast naturally suggested by the one you have just so warmly honored at the request of Sir Wilfrid Laurier.

« With that rare eloquence, of which he his alone the master, that distinguished statesman, who so ably presides over the destinies of this great Dominion, has given you the toast of the self-government colonies. Now, it is with the utmost pleasure that I propose to you that of the men who, in the different provinces which make up the present Dominion, are so powerfully seconding him in the work of national development. I refer to the Provincial Prime Ministers, some of whom have come from long distance

to join with us in the present celebration and add to its splendor and significance.

« I deem myself specially privileged, as the representative of this old Province of Quebec, in extending to them the most cordial welcome to its capital, the birth-place of that Canada which now stretches from the Atlantic to the Pacific, to this grand old city founded by the illustrious Champlain, whose memory we to-day specially reverence.

« It is my agreeable duty also to thank them as publicly as possible for the generous, the handsome contributions which through their instrumentality their several provinces have made towards enhancing the eclat of the grand spectacle that Quebec actually presents.

« That spectacle was so unique as to attract the attention and command the admiration of the whole civilized world. It is one which has united the two great races composing the people of Canada, their mother countries of France and Great Britain, and their friends of the great Republic adjoining, in one of the most remarkable *ententes cordiales* to do honor to the heroic past. In fine, it is one which has won for us the sympathy of that beloved Sovereign, who has sent us his son and heir in the person of His Royal Highness the Prince of Wales to grace it with his presence and to place upon it the stamp of his high approval.

« And, in taking this occasion to thank the Prime Ministers of the different provinces, let me express further the legitimate pride we feel at the prosperity of those provinces, their ever increasing greatness and wealth, and

their powerful aid to the upbuilding of the Canadian nation. They are the elements which make for Canada's greatness and assure its future, and in the persons of their Prime Ministers I greet them as worthy partners of this old province and as fellow laborers in the great work of national development. I thank them not only for their active sympathy with Quebec in the present instance, but for the splendid effect which that sympathy, both moral and material, will further have in consolidating the Dominion. It has deeply touched the hearts of the people of my race, who constitute so considerable an element of its population. It has demonstrated that difference of origin makes no difference in this country; that the heroes of the Canadian past are regarded as common property; that all are united in paying respectful homage to their memory to whatever race they belong, and in preserving those historic monuments and spots which should be so sacred to us all. In fact, there is nothing which more strikingly shows how far the national idea has developed and progressed in the Dominion than the present union of hearts and hands to forget the conflicts of the past and to remember only the things which do honor to both races and which are worthy of perpetual veneration.

« And just here, let me respectfully call the attention of Your Royal Highness, and generally of this distinguished gathering, to what was and is beyond question the most powerful of all the factors that have led up to this greater union of sympathies and feelings in Canada, and that are making for the present and future grandeur of the Dominion. Among the divisions of Greater Britain beyond the

seas, there is none which rightfully takes higher rank to-day than the Dominion of Canada. Now, in considering the various causes and elements which have contributed to its wonderful development and expansion, the one which strikes the beholder most is the marvellously beneficial results that have flowed from Confederation. The adoption of that Federal system, which preserved the autonomy of the provinces and increased their liberty and power of action, was the means of snatching them from their former condition of isolation and weakness and making them contented, self-reliant, strong and prosperous, as well as a shining example of the advantages of union for the promotion of mutual development and the upbuilding of a common nationality. We rejoice to see that our fellow-subjects of the great Australian Colonies have followed in the path in which Canada has led the way, and we wish their Commonwealth the same success as we do also to our brethren of South Africa in the new political departure which they are apparently about to make.

« Need I say how delighted we all are to welcome Your Royal Highness once more to our midst and especially on a memorable occasion like the present. The agreeable impression left amongst us by your former visits has ever kept alive amongst us the desire for their renewal and for opportunity to assure you of our unalterable attachment to the Crown of which you are the exalted representative, an attachment in which Your Royal Father's French Canadian subjects yield precedence to no other element. I would solicit only one favour at your hands. That is

that when you return to England you will tell them that this great country is more prosperous and more loyally devoted than ever to the Crown and person of its Sovereign, as well as to those institutions with which it is blessed, and that you left us in an all pervading atmosphere of peace, contentment and rejoicing which is largely due to the splendid tact of our popular Governor general, lord Grey, and to the noble projects and ideals with which he has fired the patriotism and enthusiasm of our population of both races.

« And, before sitting down, let me also avail myself of this opportunity to thank on the part especially of the Province of Quebec the representatives of France and the United States for the active sympathy which they have shown us in the present instance and for their powerful contribution to the eclat and success of these Tercentenary festivities. Their cooperation has been most precious to us.

« Lastly, I would ask leave to couple in a special way with this toast of the Prime Ministers of the Canadian Provinces the honored name of my distinguished friend, Sir James Whitney, the Prime Minister of the great sister Province of Ontario, because at his patriotic suggestion that province was the first to set the example of a generous contribution to the creation of a lasting monument, which will knit closer together the different elements of the present generation and transmit to posterity the memory of the valor of their common ancestors. »

Sir James Whitney, premier ministre de la Province

d'Ontario, répondit à ce toast par le discours suivant :

« Your Royal Highness,
« Your Excellency,
« My Lords and Gentlemen,

« I esteem it an honor indeed to be asked to respond to the toast proposed in such happy and eloquent terms by my friend and confrère, Sir Lomer Gouin. The people of the provinces other than Quebec join heartily in the celebration of the great momentous event of three hundred years ago. They desire to do so because they realize that they are joint beneficiaries in the great heritage of civil and religious liberty and self-government which has come to them as one of the results of these events.

« One and forty years ago, the great federal experiment known as the creation of the Dominion of Canada took form and shape. The Provinces which were then united were widely separated, their people were practically strangers to each other and were of different races and religious beliefs. Under these circumstances, he who anticipated disaster could hardly be described as unreasonable ; but what has been the result ? In my opinion, the dispassionate observer must testify that having regard to the conditions I have named, the success which has attended the Canadian union has been not only remarkable, but indeed almost phenomenal. True, a little friction has occasionally occurred, but merely as ripples upon the silent summer sea of our political contentment and progress, and it would have been strange indeed, if the result

of such a governmental experiment had, under the circumstances, been simply stagnation. This friction, which hardly deserves mention, and the difficulties which do exist are of no consequence, and prove nothing except perhaps: we are separate as the billows are separate, yet one as the sea.

« We, Sir, of the other Provinces, respect and love our fellow subjects of Quebec for their intrinsic worth and for their attitude and aid in times of stress and peril. We cannot forget the answer sent when they were urged to join hands with a foreign power against the British Empire.

« We cannot forget Châteauguay, where the gallant de Salaberry performed the most scientific military feat of the war of 1812.

« Sir, within a mile of my birthplace, on the historic field of Chrysler's Farm, was done what Sir Nigel Loring would term a « comfortable feat of arms ».

« And we cannot forget that there and then a Company of French-Canadian voltigeurs reddened the soil of Upper Canada with their blood in defence of British institutions and British connection.

« Nor can we forget the memorable words of Sir Etienne Taché, when he declared that « the last shot fired in « Canada in defence of British connection will be fired by « a French-Canadian ».

« Sir, we could not forget these things if we would, and on behalf of the Provinces, I make bold to say also that we would not forget them if we could. We revere the memories of the great men of Quebec, of Taché and Lafon-

taine, of Morin and Cartier, Chapleau and Dorion, among the dead, and offer our tribute of respect and honor to Laurier among the living. We stand side by side with our friends from Quebec with reference to this great celebration, and I am proud indeed to be in a position to say that the appropriation made by Ontario to the scheme of nationalization of the battlefields was the spontaneous act of both parties in our Legislature, and has received only favorable criticism.

« In this city of memories, this landing place of the great pioneers of exploration and discovery, this land of Jacques Cartier, Champlain and LaSalle—in this city, whence the mellowing and ennobling influences of Christianity were spread abroad by the illustrious men who bearing aloft the banner of the Cross, went forth to certain suffering disaster and death—in this city of memories, I am glad and proud to say to the illustrious heir to the Throne, the son of the great peacemaker of the twentieth century, and indeed of all centuries, that here, on this continent, we, the men of French and English nationalities, the people of this great auxiliary kingdom within the Empire, are affording an object lesson of the benefits of free, representative government under the British system; that we stand for the continuity of the Empire and all that implies, and that we hope to so work out the problems which will confront us from time to time, that those who come after us will have no reason to feel ashamed of our record.

« I congratulate heartily all concerned on the great success which has attended these functions, and desire to

express what I am sure is the general appreciation of His Excellency the Governor general, who has now forged another link in the golden chain of our love and admiration which binds us to him.

« One word now of a personal nature. I desire in this presence, to express my very hearty appreciation of the more than generous hospitality extended to my family and myself by the Government of the Province of Quebec, and which my colleagues and myself hope to return some day. I have heard, Sir, that a great French-Canadian statesman, now deceased, described himself to the late Queen Victoria, as an English-speaking Frenchman, and now as I breathe this atmosphere of kindly hospitality, charged and saturated as it is with the memories and traditions of long ago, « je suis Canadien-français parlant anglais ».

Après ces toasts, Son Altesse Royale prit une fois encore la parole, et proposa la santé de l'hôte vice-royal, Son Excellence le Gouverneur général du Canada. Il le fit en complimentant très gracieusement lord Grey :

« If it were possible to propose the toast with which I am now entrusted, to the whole population of the Dominion, it would, I am sure, be certain of a welcome no less enthusiastic, no less affectionate, than will be accorded to it by this distinguished company, for it is « the health of « my noble friend, the Governor general. » We thank him heartily for his splendid hospitality of this evening. But a deeper feeling of gratitude goes out from our hearts to him as the presiding genius over the memorable and mag-

nificent events of this week. These gifts, so happily combined in lord Grey, of sympathy, tact, imagination, energy, power of organization, have enabled him to initiate and carry to a successful issue the celebrations to which we all rejoice to be associated. We heartily congratulate him upon this happy outcome of all his labors and anxieties. I know you will also join with me in offering our congratulations to His Excellency upon the honors conferred upon him by the King in creating him member of His Majesty's Privy Council, and in the bestowal upon him of the highest class of the Order which is in the personal gift of the Sovereign.

« May he long be preserved to enjoy those honors, to continue his useful life in the service of his country, and to infuse among his fellow men the sympathy and enthusiasm of his large-hearted nature. »

Lord Grey fut longuement acclamé quand il se leva pour répondre. Il s'exprima comme suit :

« Your Royal Highness,

« My Lords and Gentlemen :

« To say that I am touched to the depth of my heart by the more than kind expressions which Your Royal Highness has used in proposing this toast, would be only a feeble expression of my feelings at this moment. If I have, through the promotion of the Tercentenary, earned the approval of His Royal Highness, and through him, of my Sovereign, I have my reward.

« If, as His Royal Highness seems to suggest, I have earned the approval of the people of Canada, I again have my reward, and if I am correct in my belief, that the influences which will radiate from this Tercentenary week will tend to the unification of the Empire and to the strength and glory of the Crown, I shall have an abiding and abundant cause for the thankfulness that I have had the privileged opportunity of helping this Tercentenary to be a success. I wish, however, to inform His Royal Highness, who has credited me with far too much merit, that the success of this celebration is due to the unstinted, ungrudging and splendid assistance from everyone, both government and individuals, who have vied with each other in their endeavors to secure the success of the Tercentenary Celebration.

« I cannot sit down without thanking the Government of New-Zealand, through my friend lord Ranfurly, for their most generous contribution. New-Zealand's population is not one-half that of Ontario, and that New-Zealand, whose gift I had not known of until lord Ranfurly announced it, has contributed so generously, shows the interest which the people of that country take in the work of securing the battlefields of Quebec as Imperial and sacred ground. I shall be grateful if lord Ranfurly will convey to New-Zealand our sincere thanks. The celebration in which we are partaking in Canada is not only a national, but an Imperial affair. I have no doubt that when the other countries hear of what has been done by New-Zealand, there will be a scramble to emulate the good example thus given. »

Au cours du banquet, Son Altesse Royale ayant remis au Gouverneur général un chèque de dix mille louis, comme contribution de l'Angleterre au fonds du comité des Champs de batailles de Québec, Son Excellence remercia le Prince qui avait bien voulu se faire porteur du royal cadeau. Il annonça qu'il allait envoyer, au nom de tous ses hôtes, un câblogramme à lord Middleton, président du comité formé en Angleterre pour recueillir les souscriptions, et pour associer tout le peuple anglais à l'œuvre de juste reconnaissance entreprise par le Comité canadien.

Il termina son discours en exprimant à l'Angleterre toute sa gratitude et la nôtre pour l'envoi à Québec de la flotte de l'Atlantique, qui a tant contribué à faire plus solennelles, plus imposantes, les fêtes du troisième centenaire.





CHAPITRE VIII

DIMANCHE, 26 JUILLET: La messe sur les Plaines; le sanctuaire historique; le plus beau spectacle; l'acte de foi nationale. — Service à la cathédrale anglicane; le Prince y assiste.

LUNDI, 27 JUILLET: Le Prince de Galles au Petit-Cap, chez les Messieurs du Séminaire; excursion; lunch sous les arbres. — Régates. — Combat naval. — La vieille France à Lévis.

DIMANCHE. Ce fut l'un des plus beaux jours du jubilé: le plus beau peut-être pour cette fête de soleil et de lumière qui s'harmonisait si bien avec l'âme dévote et radieuse de la foule; le plus beau, assurément, pour cette grande démonstration de foi religieuse et nationale dont nous fûmes les témoins.

C'est à l'action de grâces, c'est à la prière que fut exclusivement consacrée cette journée. Et jamais, vraiment,

sur les hauteurs de Québec, l'action de grâces et la prière n'avaient monté vers le ciel en un hommage si solennel et si triomphal.

La messe fut célébrée sur les Plaines d'Abraham, à l'endroit même où toute la semaine s'étaient déroulés les spectacles historiques. De l'aveu de tous, aucun de ces spectacles ne fut comparable à celui de cette messe. Rien ne pouvait égaler l'éclat merveilleux de cette lumière du matin, l'harmonie de ces chants sacrés, le riche déploiement de ces robes de pourpre, et de ces draps d'or; rien surtout ne pouvait être plus impressionnant que l'attitude, la piété, le recueillement de cette foule qui priaît, recevait du sol même où elle s'était agenouillée, du sol trempé autrefois des larmes et du sang des anciens, l'inspiration sainte et l'élan de sa foi.

C'est à dix heures que devait commencer la cérémonie religieuse. Dès huit heures l'on voyait monter des faubourgs vers les Plaines, les braves ouvriers, les femmes et les filles du peuple, les enfants, les jeunes gens, tous désireux de se mettre en bonne place pour bien voir et pour réciter tout à leur aise leurs dévotes oraisons. Les estrades réservées ne devaient être ouvertes à la foule qu'après l'arrivée des porteurs de cartes et du clergé.

Pendant que le peuple s'en allait à la messe, les militaires, marins et soldats catholiques, se dirigeaient aussi vers les Plaines. Quatre cents marins français, deux cents marins anglais, et une centaine d'américains vinrent se ranger de chaque côté du vaste sanctuaire, l'encadrant de leurs lignes bleues régulières. Les gardes indépendantes

de Québec faisaient avec grâce et diligence le service d'ordre.

Cependant les estrades furent à leur tour envahies par les invités et par ceux qui y avaient retenu leur siège. La loge du Prince s'ouvrit pour les hôtes d'honneur. On y remarqua Sir Wilfrid Laurier et lady Laurier, Sir Georges Garneau, maire de Québec, et lady Garneau, les représentants catholiques de la France, le marquis de Lévis, le marquis de Lévis-Mirepoix, le comte de Montcalm; les représentants catholiques de l'Angleterre, le duc de Norfolk et lord Lovat, auxquels s'était joint le vice-amiral de la flotte; Sir Charles Fitzpatrick, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, Sir Thomas Shaughnessy, l'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre dans le cabinet fédéral, l'honorable M. Adélar Turgeon, ministre dans le cabinet de Québec, et Madame Turgeon, l'honorable M. Alexandre Taschereau, ministre dans le cabinet de Québec, et Madame Taschereau, etc.

Bientôt l'on put estimer à plus de dix mille personnes, la multitude qui s'était répandue dans le vaste amphithéâtre et sur les terrains voisins.

Aux applaudissements de la foule, à un signal donné qui les y invitait, les marins firent prestement l'assaut des gradins de l'estrade latérale de droite. Le peuple suivit, remplit tous les longs bancs disponibles, et l'on ne vit plus, distribuée à tous les degrés de l'immense galerie, qu'une assemblée compacte, un peu distraite d'abord, puis recueillie, où se mêlaient aux costumes ecclésiastiques, les cravates claires et les toilettes fraîches du dimanche.

En face de l'estrade, à plus de deux cents pieds vers la

falaise, se dressait le large Tabernacle qui abritait l'autel : sorte de kiosque ajouré, à toit plat, soutenu par d'élégantes colonnettes, et surmonté d'une coupole aux flancs brisés d'où s'élançait la croix. De longues draperies, rouges et or, couraient en souples ondulations aux bords du toit ; tout autour flottaient dans la brise et le soleil des oriflammes fleurdelisées et des étendards aux couleurs nationales. Sous le toit du kiosque, au centre, s'élevait l'autel décoré de fleurs et de lumières ; à gauche, du côté de l'Évangile, avait été préparé le trône de M^{gr} l'Archevêque ; des prie-Dieu étaient placés à droite, en face du trône, pour les prélats. Le kiosque, où l'on avait accès par un escalier central d'une dizaine de marches, offrait l'aspect d'un sanctuaire élégant : c'était le tabernacle riche et parfumé d'encens, où tout à l'heure Dieu allait habiter parmi les hommes. Tabernacle véritable, beau et grand sur cette scène historique où on l'avait fixé, mais, en réalité, se dressant minuscule dans un si vaste temple qui était l'univers, sous une voûte profonde qui était le ciel de flamme et d'azur ; tabernacle mobile élevé au bord d'une falaise abrupte, ceinturé à l'arrière de buissons rustiques, et devant lequel se déroulait le tapis vert de la plaine. Des angles du kiosque à l'estrade, les rangs pressés des fidèles faisaient à la scène, où allaient se déployer les processions et les cérémonies, un cadre robuste et vivant.

Et sur tout cet ensemble merveilleux de grâce et d'harmonie, le soleil épandait toujours sans mesure le flot d'or de sa vibrante lumière.

Dix heures sont sonnées à toutes les horloges de la

ville. Les fidèles attendent sans impatience. Tout à coup des cors et des trompettes retentissent. C'est le cortège épiscopal qui s'avance sur les Plaines. Les archers du guet et les hérauts d'armes sont en tête. Ils défilent maintenant devant l'estrade, suivis des Chasseurs de Salaberry et des Zouaves. Ceux-ci précèdent immédiatement la voiture de gala, traînée par deux chevaux, où ont pris place, revêtus de leur costume de pourpre, Sa Grandeur M^{gr} Bégin, archevêque de Québec, et son auxiliaire M^{gr} Roy. Au moment où le carrosse, découvert, passe devant l'estrade, la foule se lève et acclame son archevêque, pendant que la fanfare de l'artillerie royale joue la *Marche des Prêtres*. Suivent d'autres voitures occupées par les prélats en habits de chœur. La Garde Jacques-Cartier ferme le cortège.

Monseigneur l'Archevêque, qui doit célébrer la messe, revêt ses ornements pontificaux, en dehors de la scène, à droite de l'estrade. Les ministres qui l'accompagnent prennent la chape et les dalmatiques; les enfants de chœur ont déjà leur costume rouge, si joli sous la dentelle légère des surplis blancs. Au signal donné par les cérémoniaires, la procession du clergé se met en mouvement vers l'autel.

Le défilé est imposant, solennel, d'une majesté incomparable. Un héraut d'armes ouvre la marche, suivi de cinq archers qui s'avancent de front. Le clergé, croix en tête, vient ensuite. C'est, d'abord, la longue file, gracieuse et pittoresque, des enfants de chœur, puis les prêtres, les prélats, le sous-diacre et le diacre d'office, vêtus de la dalmatique, l'archiprêtre, et, précédé de la croix d'or

archiépiscopale, le pontife, mitre précieuse en tête, enveloppé d'une chape de drap d'or, balançant sa crosse qui scintille sous le soleil. De chaque côté de lui, retenant les pans de sa chape, les diacres d'honneur ¹. Immédiatement après viennent les chantres, revêtus de la chape. Le cortège s'avance lentement, selon le rythme grave et solennel des cathédrales. La foule s'agenouille pour recevoir la bénédiction du pontife; puis elle regarde cette harmonie qui passe, elle se recueille devant ce spectacle d'église; et sa piété qui va des choses à Dieu admire cette longue théorie sacrée, la dignité calme des officiants, l'éclat somptueux des costumes et des vêtements liturgiques: aubes de dentelles, surplis de mousseline blanche, robes rouges, manteaux de pourpre, houppes violettes, dalmatiques et chapes d'or mariant leurs couleurs, sous les rayons dardants du soleil

Plus d'une fois, pendant les jours précédents, la foule avait vu se déployer sur cette même scène le faste suranné des cours royales du XVII^e siècle; elle avait applaudi des acteurs grimés et maquillés, couverts des livrées de l'étiquette de Fontainebleau; mais, elle avait toujours aperçu la convention dans les attitudes, l'acteur sous le masque,

1. Voici les noms de ceux qui assistaient M^{gr} l'Archevêque: M^{rs} O.-E. Mathieu, archiprêtre; MM. les abbés François Pelletier et Walter Cannon, diacres d'honneur; Victorien Grenier et Adélar Turmel, diacre et sous-diacre d'office; Eugène Laflamme et Jules Laberge, maîtres des cérémonies. Les prélats présents étaient: S. G. M^{gr} P.-E. Roy, évêque auxiliaire, Messieurs H. Têtu, C.-O. Gagnon, Th.-G. Rouleau, prélats de la Maison de Sa Sainteté.

et le mensonge derrière la réalité. Aujourd'hui, au moment où défilait sous les regards la longue procession pontificale, l'on avait conscience que toute comédie, que toute fiction avaient cessé, et que l'on était en présence de la plus auguste vérité. C'était non plus l'histoire imparfaitement ressuscitée, mais la religion vivante qui passait avec ses prêtres, sa foi et ses bénédictions. Et c'est pourquoi la foule, saisie par la puissante impression du vrai, se tenait si respectueuse devant cet autre spectacle; et c'est pourquoi aussi ce spectacle parut à la foule plus grand et plus vénérable que tous les autres.

Après le défilé de la procession religieuse, les Zouaves, arborant le drapeau du Pape et celui de Carillon, vinrent prendre place au centre de la scène, en face de l'autel: c'était la garde d'honneur. De chaque côté se dévelopèrent, en lignes rigides, les gardes Champlain, de Salaberry et Jacques-Cartier.

La messe commence. Pendant que le Pontife prie au pied de l'autel, un chœur de quatre cents voix pousse vers le ciel, en un puissant unisson, le cri qui s'échappe de toutes les âmes: *Gaudeamus in Domino*¹. C'est la joie de tout un peuple qui monte vers Dieu et chante sa reconnaissance. La fanfare de l'Artillerie Royale accompagne et soutient les voix. On chante encore à l'unisson, avec

1. On faisait ce jour-là, la solennité de la fête de sainte Anne, patronne de la Province de Québec. L'*Introit* de la messe de sainte Anne commence par ces mots: *Gaudeamus in Domino*.

accompagnement de fanfare, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanc-tus* et l'*Agnus Dei* de Rillé. Le *Credo* en plain-chant, du second ton, de Dumont, est merveilleusement rendu par le chœur et par la foule. Le peuple s'empare de l'air et des mots qui lui sont familiers; sa grande voix peu à peu domine le son des cuivres; et bientôt, ce n'est plus quatre cents choristes, mais c'est dix mille qui font éclater sous le ciel l'affirmation vigoureuse de la foi catholique. Les falaises et les eaux du fleuve retentissent de cette harmonie souveraine; ils en répercutent l'irrésistible clameur; ils portent d'échos en échos, à la terre et à Dieu, l'hommage spontané, profondément sincère, de toute une race.

Mais voici que les clairons sonnent, et annoncent le moment solennel de la consécration de l'hostie. Au commandement: « Genoux terre! » gardes et zouaves s'agenouillent; la foule fait de même; les têtes se découvrent; les officiers présentent les armes. De nouveau les cors se font entendre: l'hostie s'élève lentement sous la coupole; les tambours battent aux champs, les drapeaux s'inclinent, les fronts se penchent, les cœurs adorent: sur toute la multitude, prosternée dans l'immense cénacle où la coupe d'or s'est maintenant remplie du sang de Dieu, passe le souffle du ciel.

Jamais ce coin de terre canadienne n'avait été témoin d'un tel prodige.

Sur le sol même où les soldats de Montcalm avaient versé leur sang, le Christ maintenant répand le sien. Au sacrifice qui sauva l'honneur d'un peuple, s'ajoute le sacrifice qui racheta l'humanité. Jésus bénit, entre les mains du Pontife qui deux fois le présentent aux fidèles; et deux



MGR DE LAVAL
Premier évêque de Québec

VÉN. MARIE DE L'INCARNATION
Fondatrice du couvent des Ursulines de Québec

fois, dans les mêmes gestes d'harmonie, les fidèles offrent au Christ la foi pieusement gardée des ancêtres, la foi sainte qui avait consolé dans leur agonie les héros malheureux des Plaines d'Abraham.

Après la communion, on chanta la prière pour le Roi, *Domine salvum fac regem*, et après la messe le Pontife officiant entonna le *Te Deum*. C'était le cantique d'action de grâces. Cette fois encore les fidèles chantaient avec les choristes; toutes les voix se confondirent, soutenues par les fanfares militaires, et firent lentement monter au ciel la reconnaissance du peuple.

Après le *Te Deum*, on rendit à l'unisson *Dieu sauve le Prince de Galles!* Cet hymne, traduit du *God save the Prince of Wales*, fut suivi de l'autre, devenu populaire et cher à notre loyal patriotisme: *Dieu protège le Roi!*

Le clergé quitta l'autel, retournant au vestiaire dans l'ordre que l'on avait suivi au commencement de la cérémonie. A droite et à gauche, M^{gr} l'Archevêque donnait une dernière bénédiction aux fidèles qui se signaient pour la recevoir. Il était midi. La foule s'écoula lentement par tous les sentiers des Plaines, l'âme tout heureuse du grand acte de religion qui venait de s'accomplir.

Pendant que tout Québec catholique assistait à la messe solennelle sur les Plaines d'Abraham, nos concitoyens et nos hôtes protestants prenaient part au service religieux qui fut célébré à la cathédrale anglaise de la Sainte-Trinité.

Son Altesse Royale le Prince de Galles fut présent à ce service, accompagné de Son Excellence le Gouverneur

général et de lady Grey, de lady Sybil Grey, du maréchal Roberts, de lady Pole Carew, et de la plupart des hôtes de la citadelle.

Une garde d'honneur postée sur la place de la cathédrale présenta les armes à l'arrivée du Prince qu'escortaient quatre cavaliers de la police montée. Son Altesse fut reçue au seuil de l'église par le clergé. Pendant le service religieux, un sermon fut prononcé par le lord évêque de Québec, le très révérend Andrew Hunter Dunn.

Dans un discours d'une éloquence précise et modeste, l'orateur esquissa rapidement l'histoire de l'ancien régime français au Canada, raconta la bataille qui fit changer notre allégeance politique; puis il insista sur les bienfaits du gouvernement anglais, rappelant surtout la sagesse avec laquelle il accorda au peuple canadien le libre exercice de sa religion.

C'est cette libéralité qui a rapproché les deux éléments dont se compose notre population, et qui les fait travailler ensemble à une cause commune. Il n'est que juste aujourd'hui de consacrer les champs de batailles où se sont rencontrées deux races dignes l'une de l'autre.

Le programme protocolaire des fêtes ne comportait aucune visite du Prince de Galles à aucune autre ville que Québec. C'était Québec, la ville historique, qui devait retenir toute l'attention du royal visiteur. Le Prince ne pouvait sortir de l'atmosphère et des horizons de 1608.

On pensa, pourtant, que ce serait encore rester fidèle à l'esprit du protocole que de mettre au programme des journées québécoises une visite au Petit-Cap. Le Petit-

Cap de Saint-Joachim n'est-il pas une dépendance et comme un prolongement du vieux Québec? Sans doute, son histoire particulière ne remonte pas à 1608; mais il est situé dans une campagne, au milieu des prairies où s'avancèrent les compagnons de Champlain; il s'élève à peu de distance du Cap Tourmente, où Champlain lui-même fonda l'un de ses premiers établissements. Et puis, couvert comme il l'est encore de ses vieux chênes séculaires, couronné de l'antique Château Bellevue, entouré de maisons anciennes et de vastes champs tout semés des vestiges de l'ancien régime, gardien scrupuleux des traditions du passé, le Petit-Cap n'apparaît-il pas comme un coin préféré de la Nouvelle-France? Et puisqu'il plaisait au Prince de vivre quelques heures dans une campagne canadienne, où le pouvait-on plus agréablement conduire qu'à la maison de vacances des prêtres du Séminaire de Québec?

Les prêtres du Séminaire, héritiers de l'hospitalité large et accueillante de M^{sr} de Laval, de qui ils reçurent ces terres de Saint-Joachim, avaient accepté avec grande joie le privilège et l'honneur de devenir les hôtes du Prince.

On avait donc fixé au lundi matin, 27 juillet, le pèlerinage royal en terre française. Vers onze heures, Son Altesse et sa suite se rendirent à la gare du chemin de fer Montmorency-Charlevoix, et prirent place dans les voitures spéciales que la compagnie avait gracieusement mises à leur disposition.

Le Prince fit mander dans son char de gala, le supérieur du Séminaire, M^{sr} Mathieu, avec qui il s'entretint longuement des choses du Canada français.

Tout le long de la route, de chaque côté du train rapide,

sous les yeux des illustres touristes, défilait les plus pittoresques paysages.

Après les terres basses de la Canardière, les fermes plantureuses de Maizerets, les champs de Beauport où de grands arbres surgissent au milieu des moissons, l'on voyait, à droite, et tout à coup rétréci, le rivage plat sur lequel courait la locomotive; puis les eaux sombres du fleuve où s'en vont toujours les voiles blanches des bateliers, et plus loin, l'île d'Orléans, longue, basse, uniforme, se relevant en pente douce, émergeant peu à peu, sans brusque mouvement, des flots qui l'entourent: ses terres inclinées sont bordées d'aulnes, d'arbustes ou de buissons; elles sont couvertes d'avoines, de pâturages et de vergers; elles se couronnent d'une longue file de maisons espacées, d'où l'on voit s'élaner tour à tour et prudemment les clochers modestes de Sainte-Pétronille, de Saint-Pierre, et de la Sainte-Famille.

A gauche du touriste que le train emporte: les terrasses de Beaupré, harmonieusement étagées, dévalant vers la grève en nappes de verdure, garnies à leur pied de maisons rustiques qu'ombragent de grands arbres, portant accrochées à leurs flancs, sur la croupe de leurs ondulations, les demeures confortables de l'« habitant » canadien; de temps en temps, des villages populeux que rassemblent autour d'elles des églises protectrices.

Les voyageurs admirent, près de la petite ville ouvrière de Montmorency, la chute fameuse où mugissent sans cesse les flots écumeux qui s'écroulent. Sur la paroi verticale qui mesure plus de deux cent cinquante pieds de hauteur, la rivière Montmorency verse en un mouvement

vertigineux et incessant les eaux que son lit tortueux recueille au cœur des Laurentides. Le touriste ne se lasse jamais de contempler ce spectacle; et son regard va, avec une curiosité tour à tour inquiète et apaisée, des masses d'eau qui s'abiment irrésistiblement, au bassin large, calme, lumineux, qui s'étale au pied de la falaise, dans lequel se reposent les flots, et d'où rejaillit sans cesse une pluie fine traversée d'arcs-en-ciel.

Après avoir franchi lentement la jetée qui ferme ce vaste bassin, le train reprit sa rapide allure courant sans arrêt au pied des collines de l'Ange-Gardien et du Château-Richer. Puis l'on vit les longues terrasses harmonieuses se relever brusquement, et, là-haut, juchées sur des coteaux orgueilleux, admirablement situées pour regarder le plus vaste panorama de collines, de prairies, de fleuve et d'îles, les longues maisons blanches et noires de Sainte-Anne de Beaupré. Au-dessous d'elles, entre le rivage étroit et l'abrupte falaise, se presse, s'entasse le village besogneux, occupé, à cette époque, à accueillir les pèlerins de la grande thaumaturge du Canada.

Le long de la route, les gares étaient décorées, et des groupes nombreux d'habitants canadiens y étaient venus voir passer le Prince, et lui crier à pleins poumons leur loyauté.

Plus loin que Sainte-Anne, les coteaux reculent peu à peu vers le nord, et laissent se développer vers le fleuve une large plaine que traverse d'abord la Grande-Rivière, et où s'étale ensuite, avec des airs d'opulence facile, la paroisse agricole de Saint-Joachim. Les terrasses rejoignent bientôt les Laurentides, et l'on n'a plus sous

les yeux que des champs vastes, quadrillés d'enclos, d'où les foins sont déjà enlevés, mais où poussent en orgueil l'avoine et les blés. Les terres fertiles s'en vont se heurter, vers le nord, aux flancs obliques et boisés de la montagne.

Le train royal passa vis-à-vis l'église de Saint-Joachim dont les cloches sonnaient à toute volée; il contourna le Petit-Cap, et vint s'arrêter en plein champ, devant la maison presque princière du fermier de la « Petite Ferme ».

Les drapeaux flottaient à toutes les fenêtres du long bâtiment, et les grands ormes qui bordent le chemin secouaient dans le ciel chargé de nuages leurs panaches de verdure. Des automobiles et des voitures attendaient les visiteurs. Tous les fermiers du Séminaire étaient là, avec leurs équipages... et leurs familles. Aussitôt, le Prince monta dans son automobile, avec Son Excellence le Gouverneur général, et M^{gr} Mathieu. Les autres voyageurs suivirent, et l'on se hâta vers le Château Bellevue.

Sur la route poussiéreuse, les voitures s'en allèrent rejoindre l'avenue longue et montante, ombragée d'arbres, qui conduit à la résidence des Messieurs du Séminaire. On franchit rapidement ce chemin sous bois, et bientôt l'on vit à travers les chênes, les érables et les grands ormes, et dispersés avec symétrie autour d'une clairière lumineuse, les bâtiments hospitaliers. A gauche, le château, avec sa longue façade, unie, toute blanche, percée d'une double rangée de fenêtres et surmontée d'un toit à pic à double rangée de lucarnes; à droite, situé perpendiculairement au Château, isolé, protégé par des arbres géants, le vieux Liesse, massif et lourd, coiffé de son haut toit pointu;

plus loin, faisant angle droit avec l'ancien, le nouveau Liesse, banal avec son air de cottage américain; tout au fond, à la lisière du bois, faisant face au vieux Liesse, encadrée dans les arbres, la chapelle, toute blanche, retirée et pieuse, lançant vers les têtes d'ormes son clocher court, et son coq gaulois.

Mais, ce jour-là, l'homme avait essayé d'embellir encore ce que la nature décorait avec un art déjà si pittoresque.

De longues banderoles tricolores couraient sur la façade blanche du Château. Retenues aux larmiers, elles retombaient avec grâce et encadraient de leurs courbes élégantes chaque fenêtre de l'étage supérieur. Le balcon, d'ordinaire si familier et si modeste, était tout festonné, enguirlandé, couronné de petits drapeaux. Sur le toit, l'on venait de hisser l'étendard royal. Liesses, le vieux et le neuf, étaient aussi parés de draperies. La chapelle seule avait gardé sa toilette accoutumée, toute simple et religieuse; mais dans son clocher court, la cloche, affolée par une main novice, faisait entendre sa voix tour à tour hésitante et pressée.

Monseigneur Laflamme, assistant-supérieur, reçut au balcon Son Altesse Royale et sa suite. Il était entouré de Son Excellence M^{gr} Sbaretta, délégué apostolique, de M^{gr} Bégin, archevêque de Québec, et des prêtres du Séminaire. Tout autour du balcon et sur les pelouses étaient répandus les séminaristes et les écoliers en vacances au Petit-Cap. Les écoliers étaient en grande tenue classique, portant tunique bleue à nervure blanche, avec ceinture verte.

Le Prince donna une poignée de main cordiale à tous

les ecclésiastiques qui lui offrirent leurs hommages. Il semblait heureux d'oublier un moment la vie de parade à laquelle l'avaient obligé les cérémonies officielles des jours précédents. Il était habillé d'une redingote grise, et coiffé d'un chapeau melon de même couleur. Les autres visiteurs, également en costume de voyage, reçurent le même accueil bienveillant.

Après les présentations, M^{SR} Mathieu invita le Prince à faire la visite de la forêt du Petit-Cap. Aussitôt se dispersèrent dans toutes les avenues et dans toutes les allées ombrueuses percées à travers les hautes futaies, les groupes de touristes. On alla par les sentiers discrets qui s'enchevêtrent et que surveillent des statues pieuses, vers les « forts » érigés aux bords de la falaise du Petit-Cap. Les visiteurs purent admirer les panoramas splendides qui, de là, se déroulent sous le regard : paysages merveilleux de choses et de lumière.

Par-dessus les champs de la ferme plantés de grands ormes, et plus loin que la grève, le fleuve, les îles, et les paroisses riveraines du sud, l'œil s'en va rejoindre à la ligne d'horizon les sommets lointains et bleus des Alléghany. Il n'y eut sur toutes les lèvres que des cris d'admiration pour cet ensemble d'harmonieuses beautés, et l'on félicita les heureux propriétaires qui passent dans cette large et bonne nature leurs jours de repos. En revenant vers le Château, par les allées solitaires, l'on se plaisait à goûter la paix bienfaisante qui descend des épaisses ramures, cette sorte de sérénité majestueuse qui règne sous la voûte des hauts bois. Vraiment ce lieu est fait pour le repos et pour la prière ; il semble tout rempli des

longues méditations, des pensées silencieuses qu'y promène depuis plus d'un siècle la piété très douce de ses seigneurs et maîtres.

Après ce tour de forêt, l'on invita le Prince et ses compagnons de voyage à déjeuner.

Les tables avaient été mises en plein air, sous les arbres. L'excursion royale tournait au pique-nique.

Entre deux grands érables qui dressent leurs torsos vigoureux à l'entrée de l'allée large, tapissée d'herbes, qui va de l'extrémité sud du Château à la falaise, l'on avait installé sur une estrade la table d'honneur. Au-dessus de la table, les arbres croisaient leurs branches agitées par une forte brise. A cette table d'honneur présida le supérieur du Séminaire, M^{sr} Mathieu. A sa droite prirent place le Prince de Galles, Son Excellence le délégué apostolique, M^{sr} Sbaretta, lady Grey et Sir Wilfrid Laurier; à sa gauche, Son Excellence le gouverneur général, lord Grey, M^{sr} L.-N. Bégin, archevêque de Québec, le duc de Norfolk, et lord Lovat.

En face de la table royale, le long des arbres qui bordent la grande allée, se développait la longue table où s'assirent, face au Prince, les autres convives. M^{sr} Laflamme, ancien supérieur, y présida. On voyait à ses côtés, lord Dudley, lord Strathcona, lord Lascelles, lord Bruce, Sir Charles Fitzpatrick, Sir Lomer Gouin, l'honorable M. Rodolphe Lemieux, Sir Georges Garneau et lady Garneau, l'honorable M. Alexandre Taschereau et Madame Taschereau, etc.

Les tables étaient décorées de fleurs, de feuilles, de fougères, de verdure empruntées à la forêt voisine. Le vent

qui montait assez fort de la falaise brisa bientôt la symétrie des décorations rustiques, et fit se jouer follement sur la tête des convives les rameaux souples des érables.

Le service des tables fut fait par des élèves du Petit Séminaire. Élégamment vêtus de leur costume traditionnel, ils firent avec grâce leur besogne honorable et compliquée.

A la fin du déjeuner, Monseigneur le Supérieur proposa l'unique toast : au Roi ! Tous les convives, debout, burent à Edouard VII.

Après le repas, les groupes se mêlèrent encore, et les conversations s'échangèrent joyeusement. On fit la visite du Château, de Liesse et de la chapelle. On pénétra avec curiosité dans les salles du vieux manoir, simples, propres, de style ancien où tout rappelle les vieilles constructions du temps des Français.

Un registre était ouvert sur la table de la salle de lecture ; c'était le gros cahier des « Annales » où s'inscrivent chaque jour, par la plume légère et gouailleuse des écoliers, les événements, grands ou petits, qui remplissent les vacances. Le Prince y apposa sa signature ; et tous les visiteurs qui l'accompagnaient en firent autant. Ils écrivirent ainsi, sans s'en douter, l'une des pages les plus précieuses de l'histoire du Petit-Cap.

Le Prince offrit à M^{gr} le Supérieur, comme souvenir de sa visite au Château Bellevue, son portrait, signé de sa main, et encadré d'argent.

Entre temps, sur les pelouses de la grande cour, écoliers et journalistes multiplièrent les photographies. Les artistes indiscrets allaient sans cérémonie, et gentiment, solliciter une pose qui était tout de suite accordée. Bientôt,

peu à peu, s'amènèrent devant le Château, avec leurs parents, et tout endimanchés, les enfants des fermiers. On les appela, on admira l'air de santé dont ils rayonnaient, leur force robuste, et leurs yeux vifs. Le duc de Norfolk les fit poser avec lui, tout heureux d'une compagnie si nouvelle et si inattendue.

Pour perpétuelle mémoire, on voulut prendre une photographie générale de tous les hôtes du Petit-Cap. On les pria tous de se rassembler pour quelques instants près de la chapelle. Et aussitôt se forma le groupe le plus élégant et le plus composite. Derrière Son Altesse, les prélats et les nobles lords, par-dessus les chapeaux fleuris des dames, à travers les têtes des ducs et pairs, des ministres et seigneurs, au-dessus des fronts les plus aristocratiques, on vit apparaître, se dessiner des visages d'enfants, des têtes d'abbés, des sourires d'écoliers.

L'artiste fixa sur la plaque sensible tous ces personnages si divers qu'unissait à cette heure hospitalière la plus étroite fraternité.

Mais l'heure du départ a sonné. Le Prince doit retourner à Québec en automobile; il verra de plus près et mieux nos campagnes canadiennes. Il fit monter dans sa voiture lord Grey et M^{re} Mathieu. On l'acclama à son départ. Les autres voitures vinrent tour à tour se ranger au balcon, reçurent leurs passagers, et elles s'en allèrent par l'avenue, sous les arbres, pendant que ceux qui restaient criaient leurs joyeux vivats.

Le retour fut agrémenté d'aimables incidents. Le Prince reçut à son passage les plus touchants témoignages de la

loyauté du peuple canadien. Les maisons étaient toutes décorées de drapeaux; les cloches des églises sonnaient à toute volée pour saluer le royal voyageur. Des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants s'étaient rassemblés dans les villages, aux portes des églises, pour lui faire hommage de leurs gestes de respect.

A Sainte-Anne de Beaupré, le Prince fit halte pour visiter la basilique fameuse, où affluent les pèlerins. Une foule considérable de paroissiens et d'étrangers avait envahi la place. On voulait donner la main au Prince qui ne refusait pas la sienne. Les Pères Lemieux et Caron reçurent à la porte de la basilique Son Altesse, lui firent voir les œuvres d'art qui décorent le temple, et le conduisirent au trésor, où sont conservés, avec les plus riches offrandes, des souvenirs anciens et précieux.

Au Château-Richer, M. l'abbé Cloutier, curé, entouré des enfants de l'école paroissiale, se tenait devant le presbytère. Les enfants présentèrent des fleurs, et le Prince serra amicalement la main du prêtre.

Même démonstration gracieuse à l'église de l'Ange-Gardien. Chemin faisant vers Montmorency, le Prince poussa la condescendance jusqu'à faire arrêter sa voiture pour permettre à deux ecclésiastiques, très loyaux et très curieux, de le photographier.

A Beauport, M. l'abbé Déziel, curé, avait groupé devant le couvent, près du chemin, les religieuses et leurs élèves; le Prince s'arrêta pour recevoir les fleurs que lui offraient d'aimables fillettes.

Un peu plus loin, passant devant la maison où se tenait, avec ses petits enfants, Madame Caouette, sœur de M^{gr}

Mathieu, le Prince fit arrêter son automobile, fit venir jusqu'à lui la mère et les enfants, et déposa sur le front du plus jeune un royal baiser.

Tout le long du voyage, le Prince parut s'intéresser vivement à tout ce qu'il pouvait apercevoir de nos mœurs et de notre vie canadienne. Il causa longuement, et toujours en français, avec M^{re} Mathieu.

Cette excursion à travers nos paroisses ne pouvait que lui faire mieux connaître, avec l'aisance, la simplicité charmante et la cordialité de nos « habitants », le fond solide de loyauté française qui est resté chez eux inaltérable. Il put se rendre compte aussi que tous ces temples, que tous ces clochers semés au bord de la route étaient chers à nos bonnes gens, aussi précieux à leur vie que la langue savoureuse et claire qui chante sur leurs lèvres; il put enfin se persuader, en traversant l'ombre de ces clochers et les groupes de paysans qui s'y étaient rassemblés, que la foi catholique, qui règle les aspirations de notre peuple, est la meilleure sauvegarde de sa fidélité à la couronne et au roi.

Lundi midi, l'amiral Jauréguiberry, chef de la délégation française, invita à déjeuner les principaux personnages en visite à Québec. Le déjeuner fut servi sur le *Léon Gambetta*.

Vers deux heures et demie, il y eut courses nautiques en face de Québec. Ce furent les marins étrangers de la flotte du centenaire qui offrirent ce spectacle. Le vent d'est

soufflait avec force sur le fleuve, soulevant les vagues, et rendant plus laborieux l'effort des concurrents.

A l'heure marquée, les arbitres et les journalistes, montés sur la *Belle*, étaient rendus au point de départ des courses, en face de Saint-Joseph de Lévis.

Les concours se firent d'abord entre marins de même nationalité, montés tour à tour sur des esquifs, des vedettes, des baleinières, des chaloupes de toutes dimensions. Les Anglais commencèrent avec sept de leurs chaloupes mises en ligne: ce furent les matelots de l'*Exmouth* qui furent vainqueurs. Les Français suivirent avec quatre canots, et la victoire fut remportée par les marins du *Léon Gambetta*. Puis les Américains, distribués en équipes de douze rameurs sur quatre chaloupes, firent la troisième course.

D'autres courses nombreuses, variées, amusèrent longtemps la foule qui s'était rassemblée sur les rives et sur les terrasses. La course internationale fut la plus anxieusement suivie. Les marins américains prirent d'abord les devants, mais ils furent ensuite dépassés par les anglais et les français. Les marins anglais gardèrent l'avantage, arrivant au but vingt-huit secondes avant les français, et une minute avant les américains. On admira beaucoup, pendant cette course difficile, l'habileté et l'endurance des rameurs.

Le soir, Son Excellence le Gouverneur général, lord Grey, donna à la citadelle le dernier dîner de gala qu'il ait offert en l'honneur de son hôte, le Prince de Galles.

Le dîner fut suivi d'une brillante réception. Au cours

de la soirée, les invités furent conduits sur la terrasse de la citadelle, d'où ils assistèrent au combat naval qui fut livré dans le port de Québec.

Sous le ciel sombre, chargé de nuages sinistres qui annonçaient l'orage prochain, les vaisseaux de guerre simulèrent une attaque et un combat désastreux. Ce fut encore une féerie de lumières et de projections, augmentée de violentes canonnades.

Quelque temps avant le combat simulé, les puissants réflecteurs des cuirassés, rayant de clartés vives les ténèbres de la nuit, faisaient voir comme en plein jour les falaises de Lévis et de Québec, et tout le paysage du fleuve. Puis, redoutant l'attaque de l'ennemi, ces réflecteurs scrutèrent lentement et soigneusement l'horizon.

Soudain, des chaloupes à vapeur, faisant le rôle de torpilleurs, furent aperçues contournant la Pointe de Lévis. Les jets de lumières, braqués sur elles, ne les quittèrent plus, découvrant toutes leurs manœuvres. Les cuirassés, mis en garde, attendirent l'arrivée de l'ennemi.

Les torpilleurs avançaient toujours; ils ouvrirent le feu contre les cuirassés. Ceux-ci répondirent par une canonnade furieuse. Mais le feu des torpilleurs était précis; les coups portaient juste; et tout à coup l'on vit des flancs embrasés des grands vaisseaux de guerre s'élever une lueur enveloppante. Des crépitements se firent entendre, une explosion se produisit, une masse de flamme monta vers le ciel. Puis l'incendie, peu à peu s'apaisa, et toutes les lumières s'éteignirent; les vaisseaux étaient détruits et coulés.

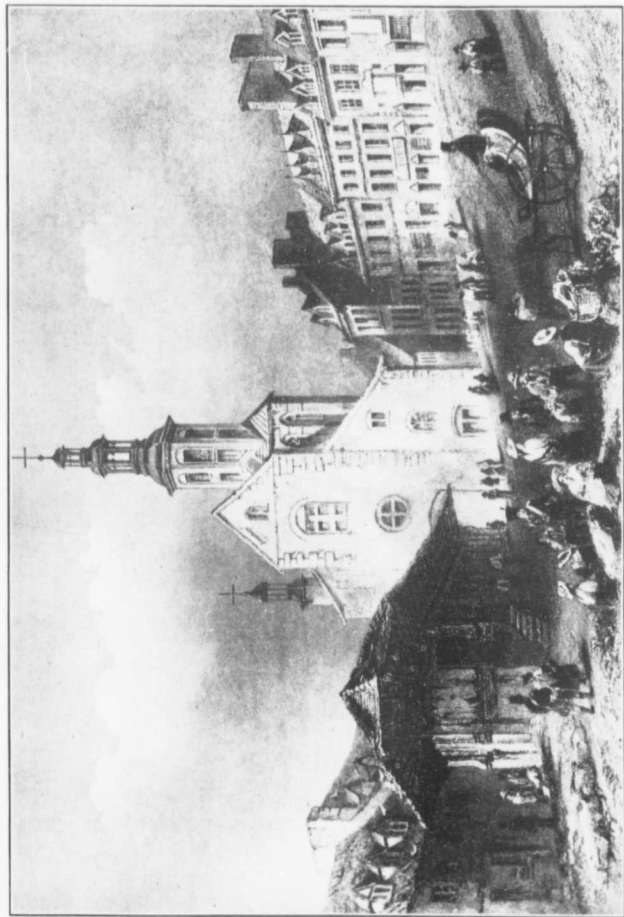
Après ce simulacre de combat naval, qui fut vivement

admire et applaudi, la flotte offrit encore le spectacle d'un feu d'artifice merveilleux. Les vaisseaux lancèrent dans la nuit, vers le ciel, les pièces les plus brillantes; ils s'illuminèrent eux-mêmes et dessinèrent longtemps sur le fleuve obscur leurs masses lourdes et tranquilles.

La ville de Lévis, sœur cadette et voisine de Québec, et qui porte si fièrement le nom du vainqueur de Sainte-Foy, voulut avoir, au cours des fêtes jubilaires, sa journée historique. Puisque des descendants de Lévis et de Montcalm étaient venus à Québec, invités officiels, représenter l'ancienne France, elle pensa qu'elle devait à son nom et à sa piété de les recevoir solennellement, et de bien évoquer sous leurs yeux l'image et les souvenirs de la patrie de 1760.

C'est lundi, 27 juillet, qu'elle offrit aux fils de nos derniers généraux français cet hommage de touchante gratitude.

La ville se pavosa pour recevoir ses hôtes. A une heure, M. le marquis de Lévis, M. le marquis de Lévis-Mirepoix et M. le comte Bertrand de Montcalm, arrivèrent en voitures de gala à l'Hôtel-de-ville. Ils étaient accompagnés de Sir François Langelier, juge en chef suppléant de la Cour Supérieure, et lady Langelier, de l'honorable M. Rodolphe Roy, secrétaire de la Province, de M. Auguste Carrier, député de Lévis aux Communes, et Madame Carrier, M. Edmond Dupré, et de nombreux citoyens de Québec qui avaient souhaité s'unir aux Lévisiens pour fêter Lévis et Montcalm. Des citoyens de Lévis avaient reçu les visiteurs au quai de la Traverse.



QUÉBEC ANCIEN — LE VIEUX MARCHÉ

A l'Hôtel-de-ville, M. Alphonse Bernier, maire, fit les honneurs de la cité. Il était entouré de tous les échevins. Au moment où le cortège arriva sur la place de la mairie, la fanfare de la ville joua l'hymne national français. Une garde d'honneur était échelonnée sur les degrés qui conduisent à l'entrée. Une foule considérable s'était rassemblée sur le terrain et dans les rues qui avoisinent l'édifice municipal.

M. le Maire conduisit ses hôtes dans la salle du Conseil. Et tout aussitôt commencèrent les présentations. Un long défilé de Lévisiens et de Lévisiennes passa devant les représentants des familles Lévis et Montcalm. Le marquis de Lévis et ses neveux tendirent une main cordiale, fraternelle, à tous ces cousins inconnus, et pourtant déjà aimés.

Puis, M. le Maire monta à la tribune, souhaita la bienvenue aux visiteurs, et fit l'éloge de la maison de Lévis.

« La ville de Lévis, dit-il, vous souhaite la plus cordiale, la plus sympathique, la plus affectueuse bienvenue au sein de notre population.

« Vous voyez ici, pour vous recevoir, le conseil municipal, nos anciens maires, nos anciens échevins, notre digne curé, M. le Supérieur du Collège de Lévis, l'élite de notre société lévisienne.

« Tous sont venus vous honorer, messieurs, et saluer le plus illustre de leurs concitoyens dans la personne de M. le marquis, à qui la ville a présenté ses franchises, il y a treize ans, dans une visite qui restera inoubliable dans le cœur de tous, et dans les archives du Conseil municipal.

« Sans doute, toute notre population si française a célébré et célèbre encore actuellement le troisième centenaire de la fondation de Québec, ce berceau si rempli de promesses de la Nouvelle-France. Mais au nom et à la mémoire immortelle de Champlain, comment ne pas ajouter le nom de la plus illustre famille française qui soit venue au Canada, la famille de Lévis, alliée aux Montmorency, aux Laval et aux Montcalm, famille dont les membres ont fait la gloire de notre mère patrie pendant dix siècles; dont les ancêtres remontent aux héros des premières croisades; famille qui a donné des saints à l'Église, des maréchaux aux armées de France, des vicerois à la Nouvelle-France, des martyrs aux plus saintes causes? . . . »

Puis M. le Maire fit l'historique rapide de la famille de Lévis; et il termina par cette délicate requête:

« Avec votre bienveillante permission, M. le marquis de Lévis, la ville de Lévis a déjà adopté les armes de votre famille. Nous avons une autre faveur à vous demander. C'est un de vos ancêtres qui, aux États-Généraux de 1788, prononçait ces belles paroles: « Noblesse oblige. » Elles sont devenues, depuis, l'apanage de toutes les âmes françaises et catholiques. Dans le blason de Lévis que vous voyez gravé sur nos murs, nos enfants trouvent des leçons de valeur. Permettez-nous de joindre à ce blason les grandes paroles de votre ancêtre: « Noblesse oblige. » Et tous, en les relisant, nous apprendrons à marcher dans la voie de l'honneur et du patriotisme tracée par les vôtres. »

M. le marquis de Lévis répondit avec une vive émotion à tant de sympathie :

« Je suis profondément touché, dit-il, de l'accueil qui m'est fait en ce jour et de tout ce qui m'est dit d'aimable et de gracieux. Je vous en remercie; je n'en suis pas surpris. . . »

« Lorsqu'en 1895, je me suis rendu au Canada avec ma femme et plusieurs membres de ma famille, j'étais attiré vers une ville que je suis fier de voir porter mon nom, en mémoire du dernier défenseur de la France dans cette contrée, de mon parent le maréchal de Lévis, qui, s'il brisa son épée lorsqu'il lui fallut subir une capitulation à laquelle il se refusa d'adhérer, sut plus tard raccommoder cette épée et s'en servir pour combattre en Europe les ennemis de ma patrie. Je voulais vous connaître. Mais vous connaître; n'est-ce pas vous aimer? Tel est, du moins, le sentiment qui depuis treize années est resté au fond de mon cœur reconnaissant, et qui vivra autant que moi. . . »

M. le marquis présenta ses deux neveux, le marquis de Lévis-Mirepoix, et le comte de Montcalm, et il ajouta :

« Ces deux jeunes gens, qui débutent dans la vie, apprendront à connaître les traditions qui nous attachent aux Montcalm et aux Lévis. Ils les enseigneront aux générations qui leur succèderont, et par là se perpétueront les liens qui me sont chers. . . »

M. le marquis rappela ensuite la visite qu'il fit à Lévis

en 1895, et les souvenirs qu'il en a conservés. Il termina par cette parole toute fraternelle :

« En me rendant naguère à Notre-Dame de Victoire, où par mes soins a été placée la reproduction fidèle de la statue de la Vierge, vénérée depuis plus de six cents ans à Lévis, au diocèse de Versailles, où mes aïeux lui avaient élevé une chapelle qui abrite leurs cendres, je vous disais : « Nous prions à côté les uns des autres, et lorsque l'océan « se sera de nouveau interposé entre nous, nous ne serons « plus séparés, puisque la même prière nous rapprochera, « et que nous serons frères, enfants de la même mère, « Notre-Dame de Lévis. » C'est par là que je termine : « Soyons toujours frères, et enfants de Notre-Dame de « Lévis. »

Après ce discours, M. le marquis de Lévis-Mirepoix voulut à son tour remercier le maire et la population de Lévis.

« Vous prodiguez tant d'honneur et tant de témoignages d'affection à notre famille que, si j'élève un instant la voix à mon tour, vous serez tout préparé à ne pas me trouver indiscret. C'est la première fois que je suis votre hôte, et je ne peux pas vous taire mon émotion reconnaissante.

« Avant de venir ici, j'aimais la ville de Lévis, parce que déjà je la connaissais. . .

« Comment ne pas s'attacher tout de suite à la ville qui, portant le nom du chevalier de Lévis, voulut encore prendre ses armes ? Vous avez soudain agrandi notre famille, et vous l'avez appelée à s'étendre, et à croître avec

chacun de vos citoyens. Nous sommes liés à vous par une fraternité qui tient de la fraternité du sang . . . »

M. le marquis rappela ensuite les motifs très nobles qui ont inspiré les hommes qui donnèrent à leur cité le nom de Lévis :

« Vous n'ignoriez pas que les derniers efforts de la dernière armée française, restés impuissants par la politique, n'étaient pas demeurés stériles pour la race. Ils ont permis à la colonie de changer de métropole sans pour cela changer d'âme, et de se faire adopter par la libérale Angleterre, comme française de naissance. Le Canada devait recevoir le bienfait de deux civilisations.

« Nous contemplons aujourd'hui l'harmonieux couronnement de ces sacrifices dans l'accord fraternel des deux civilisations française et britannique qui, loin de se combattre ici, semblent se glorifier d'avoir aidé chacune au libre et magnifique essor de la civilisation canadienne . . .

« Certes, vous n'agissez pas en contemplateurs paresseux de votre histoire. Vous savez le progrès. Vous niez la mort, comme peuple. Vous vivez dans un éternel présent, solidaires de vos aïeux et de vos enfants. Votre activité n'a pas à souffrir de vos respects.

« On ne vous entend pas dire des héros de votre histoire : « Ils furent. » Vous proclamez : « Ils sont ! » Et vous les sentez en vous qui se perfectionnent.

« Le chevalier de Lévis n'est pas mort. Vous avez donné à son âme le corps d'une cité tout entière. »

On se rendit ensuite à l'église paroissiale de Notre-

Dame. Une quarantaine de voitures faisait escorte aux hôtes de Lévis.

M. l'abbé Gosselin, curé de Lévis, reçut les visiteurs à l'entrée de l'église et les conduisit aux prie-Dieu qui avaient été préparés au pied de la statue de Notre-Dame de Lévy-Saint-Nom. L'autel était brillamment illuminé, et les nefs du temple remplies comme aux plus grands jours de fête.

Après ce pèlerinage à Notre-Dame de Lévy-Saint-Nom, on se remit en route pour l'Hospice de la Délivrance.

Madame la Supérieure et M. l'abbé Garon, aumônier, firent les honneurs de la maison. On conduisit les visiteurs dans la grande salle de réception, où étaient rassemblés tous les orphelins, tous les vieux et toutes les vieilles de l'Hospice. Les enfants chantèrent une cantate ; il y eut déclamation, compliments, danse des bambins, offrande de fleurs.

Avant le départ, un tout petit orphelin vint demander un grand congé au marquis de Lévis. Celui-ci, avec l'agrément de Madame la Supérieure, l'accorda volontiers.

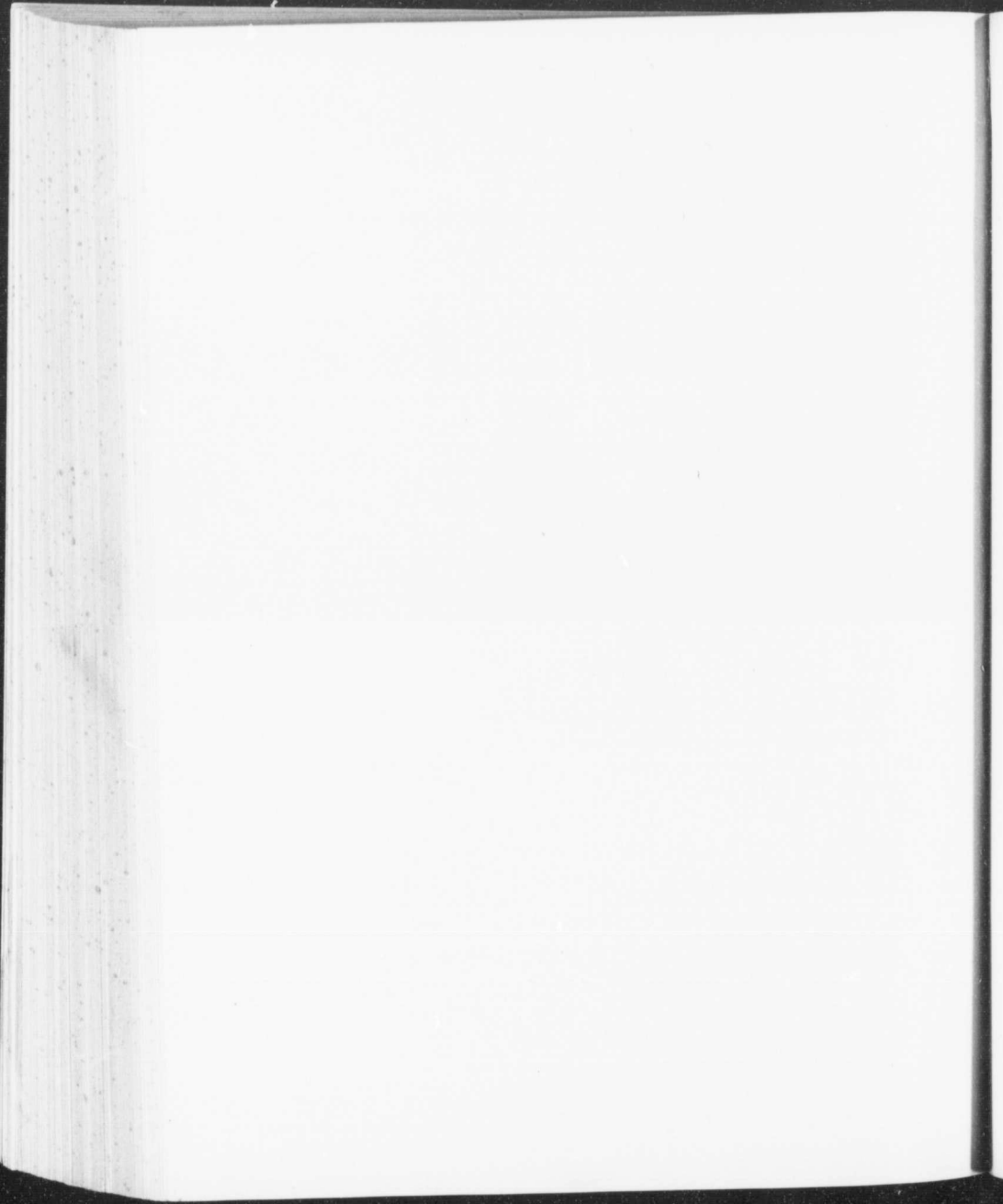
Après une visite rapide à travers les salles et à la chapelle, les visiteurs se retirèrent.

Un grand nombre de citoyens reconduisit jusqu'au débarcadère de la traverse les marquis de Lévis et le comte de Montcalm.

Cette démonstration cordiale et toute spontanée, honorable à la ville aussi bien qu'à ses hôtes, a resserré plus fortement les liens qui depuis longtemps rattachent à la

famille des héros des Plaines et de Sainte-Foy, la population si française de notre frère voisine.







CHAPITRE IX

MARDI, 28 JUILLET: Plantation d'un arbre-souvenir au Parc Victoria, par Son Altesse Royale le Prince de Galles.—Amusements sur le terrain de l'Association athlétique de Québec.—La « fête des enfants » sur les Plaines d'Abraham.—Réception à Spencer Wood.—Le Prince s'embarque.—Bal historique.

MERCREDI, 29 JUILLET: Le départ du Prince et de la flotte.—Une fête des enfants au Parc Victoria.—Réception à l'Hôtel-de-ville.

JEUDI, 30 JUILLET: Les Français nous quittent.—Feu d'artifice au Parc Victoria.

VENDREDI, 31 JUILLET: Clôture des fêtes. — Dernière représentation des spectacles historiques.

LA dernière journée du Prince à Québec fut active et pleine. Le programme en était chargé. Son Altesse voulut s'y conformer très exactement.

C'est au Parc Victoria que fut exécuté le premier article de ce programme. Le Prince s'y rendit vers onze heures,

accompagné de nombreux personnages officiels, et il y planta un arbre, destiné à rappeler le souvenir de son séjour à Québec.

C'est aux quartiers ouvriers de la ville que Son Altesse voulut bien, avant de partir, donner cette preuve de son estime et de sa sympathie. Le Parc Victoria est le parc du peuple travailleur. Et c'est dans le jardin consacré à la mémoire de son aïeule, la reine qui présida si longtemps, et avec tant de gloire, aux destinées de l'empire, que l'héritier du trône voulut accomplir cet acte de bienveillance et de piété.

La foule avait de bonne heure envahi les allées et les pelouses du Parc. Elle acclama le Prince. Un chœur puissant, sous la direction de M. Arthur Paquet, chanta l'*Hymne au Prince de Galles*. Après quoi, Son Altesse vint jeter les premières pelletées de terre sur les racines de l'arbre que l'on planta en face de la statue de la reine Victoria.

M. le Maire présenta alors au royal planteur une cassette renfermant une bêche minuscule et artistique. Sur la cassette était gravée l'inscription suivante: « Présentée à Son Altesse Royale le Prince de Galles, par le maire et les échevins de la cité de Québec, à l'occasion de la plantation d'un arbre commémoratif, 28 juillet 1908. »

Après les chants *O Canada*, *O Carillon*, et *Dieu sauve le Roi*, le Prince revint à la ville, salué par les acclamations de la foule.

Devant l'Hospice Saint-Charles, qui s'élève presque à l'entrée du Parc, une démonstration touchante de sympathie émut profondément Son Altesse. Les bonnes Sœurs

avaient groupé toutes leurs petites filles dans le parterre de l'Hospice, sous les grands arbres qui l'ombragent, derrière les hautes grilles qui bordent la rue. Au moment où passa le landeau du Prince, les enfants entonnèrent en chœur l'hymne: *Dieu sauve le Roi!* Elles chantèrent en français les strophes loyales. Le Prince fit aussitôt arrêter sa voiture; il écouta, debout, le chant des petites filles. Il les remercia d'un geste cordial, et exprima à l'aumônier de l'Hospice, M^{gr} C.-O. Gagnon, que lord Grey avait appelé auprès de Son Altesse, son émotion vive et sa gratitude.

Dans l'après-midi, il y eut, sur les terrains de l'Association Athlétique de Québec, des scènes de vie guerrière, représentées par les marins et les soldats de la milice.

Lord Roberts y assista; son arrivée fut saluée par de vifs applaudissements.

La joie des spectateurs fut à son comble quand on vit apparaître le Prince de Galles. On lui fit une véritable ovation pendant qu'il traversa les terrains pour se rendre à la loge royale.

Les marins anglais et français, les hommes de la Police montée du Nord-Ouest, et les Cadets du Collège militaire firent tour à tour les frais des amusements.

Il fallait bien que les enfants eussent leur tour. Tout Québec ne devait-il pas célébrer son jubilé historique? L'on fit donc une fête aux enfants. C'est sur les Plaines d'Abraham, en face des estrades dressées pour les « pa-geants », que l'on donna aux petits la récréation amusante.

Les mamans et les bonnes y conduisirent leur monde. Les estrades se remplirent de minuscules spectateurs.

On avait à peine commencé la série des amusements, et lancé les premières pièces, que le Prince de Galles vint se joindre aux petits, prendre part à leur gaieté, et leur donner un touchant témoignage de bienveillance.

A l'arrivée du Prince, une soixantaine de fillettes costumées en faunes, tenant en mains de petits drapeaux anglais et canadiens-français, chantèrent en chœur: *Dieu sauve le Roi!* et *O Canada*.

Puis les canons japonais se mirent à tonner et à lancer de jolies pièces qui ont fort intéressé les yeux des petits et des grands. Ce fut tour à tour des pluies de papiers colorés, des corbeilles de rubans de toutes nuances, des ballons en formes de chevaux, d'éléphants, d'ours, de moutons, de coqs, de cavaliers. On distribua aussi, sous forme de projectiles lancés en l'air, des jouets de toutes sortes. Et ce fut, chez les enfants, une course effrénée des estrades à l'endroit où retombaient les pièces. On se disputait avec une vive impatience ces souvenirs de fête.

Avant la fin de la séance, le Prince descendit de sa loge au milieu de la foule, et rejoignit sa voiture qui l'attendait devant l'estrade. Les enfants l'acclamèrent à son départ.

Le spectacle dura encore quelque temps; puis enfants, bonnes, mamans, et grandes personnes de toutes qualités se dispersèrent. Les enfants surtout remportèrent dans leurs imaginations surexcitées un souvenir ineffaçable de ce rare divertissement.

Il était réservé au lieutenant-gouverneur de la Province

de Québec, Sir Louis-Amable Jetté et à lady Jetté, de donner à Son Altesse Royale une preuve dernière de la cordiale hospitalité canadienne-française. C'est dans leur résidence princière de Spencer-Wood, et dans le parc pittoresque qui l'environne, qu'ils reçurent l'héritier du trône quelques heures avant qu'il dût s'embarquer sur son vaisseau.

Plus de huit cents invitations avaient été lancées pour cette réception champêtre. Nos visiteurs et les citoyens de Québec y répondirent avec empressement, et à cinq heures, dans la longue avenue de la forêt de Spencer-Wood, commençaient à défiler et à se croiser les équipages et les voitures de gala.

Le palais de Spencer-Wood avait été décoré avec ce bon goût qui est une tradition ancienne chez nos gouverneurs. Les drapeaux des nations représentées à nos fêtes y étaient arborés; des mâts vénitiens, dressés ici et là dans le parc, faisaient flotter dans le soleil leurs vives couleurs; des tentes préparées sur les pelouses invitaient au repos et à l'ombre les promeneurs fatigués. Mais le palais et le parc portaient surtout la décoration que la nature leur a prodiguée. Situé à quelques cents pieds d'une haute falaise, adossé à une élégante forêt d'érables et de chênes, entouré de massifs de verdure, de pelouses et de grands arbres, dominant les terrains où descendent en pente, vers le fleuve, des allées de sable et de tuf, regardant par toutes ses larges fenêtres le décor d'un panorama sans pareil et sans limites, où plus loin que les eaux larges du Saint-Laurent, se déroulent en perspective fuyante les campagnes et les lentes ondulations de la rive sud, le château

des gouverneurs de Québec, isolé, frais et royal, est la plus enviée des retraites. De la véranda qui règne tout le long de la façade un peu monotone, le visiteur ne se lasse pas de promener vers le fleuve et vers les horizons ses regards toujours intéressés. Et il éprouve de plus l'impression heureuse de l'accueil familial que lui ont fait les maîtres de céans.

Aussi y avait-il affluence d'invités, à Spencer-Wood, le soir du 28 juillet. On voulait y faire honneur au chef du gouvernement de la Province, et offrir en même temps au Prince un dernier hommage de loyale gratitude.

Sir Louis Jetté et lady Jetté recevaient les invités dans le grand salon, assistés par Monsieur Fairbanks, vice-président des Etats-Unis, et Madame Fairbanks.

Le Prince de Galles, précédé d'une garde d'honneur, se rendit un peu après cinq heures, à Spencer-Wood. La fanfare joua l'hymne royal à son arrivée. Le Prince circula pendant près d'une heure à travers les invités, dans les allées du parc, puis retourna à la citadelle.

Quelque temps encore, cependant, les hôtes de M. le Gouverneur s'attardèrent à respirer dans les jardins, au bord de la falaise, l'air pur, tout embaumé, que traversait de rayons maintenant moins ardents le soleil du soir.

Après son retour de Spencer-Wood, le Prince de Galles ne fit que s'arrêter à la citadelle, pour y faire ses adieux aux hôtes qui l'y avaient accueilli. Son Altesse devait, en effet, se rembarquer immédiatement à bord de l'*Indomitable*. Le départ pour l'Angleterre avait été fixé aux premières heures du lendemain.

Il était à peu près sept heures lorsqu'un coup de canon, tiré de la citadelle, annonça que le Prince laissait ses quartiers pour se rendre à la Basse-Ville. Sur tout le parcours une haie de soldats bordait les rues. La voiture royale était précédée de deux détachements de la Police montée; une garde d'honneur accompagnait le carosse. Une foule nombreuse était répandue sur la route que devait parcourir le cortège, et surtout à la Basse-Ville, pour acclamer une dernière fois celui qui avait présidé de façon si digne nos fêtes jubilaires.

Arrivé au quai du Roi, le Prince reçut les honneurs militaires; les troupes présentèrent les armes pendant que la fanfare jouait l'hymne national. Le Prince passa en revue la garde, fit ses adieux au commandant, pressa la main à plusieurs officiers supérieurs qui l'avaient accompagné, et descendit dans la vedette qui le conduisit à l'*Indomitable*.

Au moment où le Prince s'embarqua sur le vaisseau de guerre, on hissa au grand mât le pavillon royal, et les canons du cuirassé saluèrent la venue de l'héritier de la couronne. Tout aussitôt, les autres vaisseaux de la flotte anglaise, les vaisseaux français et le cuirassé américain, saluèrent à leur tour le Prince, et ce fut pendant plusieurs minutes un roulement continu de détonations vibrantes.

Les équipages des navires étaient allignés sur les ponts. Dès que le salut royal fut terminé, la fanfare du *Léon Gambetta* joua l'hymne national anglais; puis celle de l'*Amiral Aube*, et tour à tour, celle du *New Hampshire*, et des vaisseaux anglais. Les sons de fanfare allaient se répercutant, s'éloignant et s'éteignant peu à peu, pour se

perdre enfin en amont de la citadelle, vers les Foulons.

A cet instant, tous les équipages poussèrent de vigoureux hourras, auxquels répondirent des acclamations venues de la rive: et ce fut la dernière ovation faite au Prince de Galles par le peuple loyal du Canada.

A bord de l'*Exmouth*, dans la soirée, un dernier dîner officiel fut donné en l'honneur du Prince. On y porta des toasts au Roi, au Prince de Galles, au Président de la France, et au Président des Etats-Unis.

Avant de s'embarquer, et de quitter le sol de Québec, le Prince voulut bien exprimer à M. le Maire ses sentiments de gratitude et ses vœux. Il lui fit adresser par son secrétaire la lettre suivante :

« Citadel, Quebec, 28th July, 1908.

« Dear Mr. Mayor,

« Before leaving Québec, the Prince of Wales is anxious to convey to you and the citizens of Québec the expression of his deep appreciation of the splendid reception accorded to him, and to thank you and the municipality for the admirable arrangements made in connection with his visit. He noticed with satisfaction that the police duties were carefully discharged, and he is glad to learn that very few accidents occurred during the week. His Royal Highness was particularly pleased with the effective and tasteful manner in which the city was decorated, also with the illuminations, the splendor of which was so much enhanced by the beauty of the natural surroundings.

« In the pageant itself, the Prince was greatly interested and impressed by the magnificent scenes illustrative of many of memorable and stirring events in the history of Quebec. His Royal Highness knows that the hard work involved has been a labour of love to all concerned, but he sincerely congratulates all the men, women and children who played a part, and the organizers, whose efforts have been crowned with such conspicuous success.

« To you, Mr. Mayor, personally, to the municipality, His Royal Highness desires to express his sincerest thanks for your kindness and consideration.

« The Prince has very much pleasure in forwarding to you, for the relief of the poor, the sum of one hundred pounds.

« In bidding you farewell, His Royal Highness fervently trusts that, under the blessing of Providence, Quebec may, for all time, enjoy the fullest measure of prosperity and happiness.

« Believe me,
« Dear Mr. Mayor,
« Yours very truly,

« (Signed) ARTHUR BIGGE. »

Traduction

Citadelle, Québec, 28 juillet 1908.

Cher Monsieur le Maire,

Avant de quitter Québec, le Prince de Galles désire vous exprimer sa profonde satisfaction pour la réception splendide qui lui a été faite,

et vous remercier, vous et les autorités municipales, pour les préparatifs admirables de cette réception.

Il a remarqué avec plaisir que la police a fait son devoir avec soin, et il est heureux d'apprendre que pendant cette semaine il n'y a eu que peu d'accidents.

Son Altesse Royale a particulièrement apprécié le bon goût qui a présidé aux décorations de la ville, et les illuminations dont la splendeur était encore augmentée par les beautés naturelles des paysages qui entourent Québec.

Quant aux *pageants*, ils ont vivement intéressé le Prince, et l'ont impressionné par tant de scènes qui ont fait revivre des événements mémorables de l'histoire de Québec. Son Altesse Royale sait que le travail difficile que nécessitaient ces représentations a été soutenu par la piété patriotique des acteurs, mais il félicite sincèrement tous les hommes, femmes et enfants qui y ont pris part, et les organisateurs des spectacles, dont les efforts ont été couronnés d'un si remarquable succès.

A vous personnellement, Monsieur le Maire, et aux autorités de la ville, Son Altesse Royale désire exprimer ses plus sincères remerciements pour votre bonté et toutes vos attentions.

Le Prince est très heureux de vous remettre, pour le soutien des pauvres, la somme de cent livres.

En vous disant adieu, Son Altesse Royale espère qu'avec les bénédictions de la Providence, Québec sera toujours, dans la plus grande mesure possible, heureux et prospère.

Croyez moi,
Cher Monsieur le Maire,
Votre très dévoué,

(Signé) ARTHUR BIGGE.

Le Prince écrit lui-même à Son Excellence le Gouverneur général, la lettre suivante :

« Citadel, Quebec, 28th July, 1908.

« Dear Lord Grey,

« On the eve of my departure, I wish to express in the strongest terms the intense pleasure and satisfaction which I have derived from my stay in Quebec.

« I have been deeply touched by the enthusiastic and affectionate welcome accorded to me on all occasions, and by all classes, not only from the people of Quebec, but from the vast numbers assembled within her limits from all parts of the Dominion.

« From the moment of landing, I have received nothing but the greatest kindness, and have been most hospitably entertained by Your Excellencies, by the Lieutenant-Governor of the Province of Quebec, by the Premier and Executive Council, and by the Mayor and Municipality, and also by the University of Laval.

« I shall return home with a lasting sense of satisfaction that it was possible to avail myself of the kind invitation of the Canadian Government to take part in the memorable events of the past week, and that I was thus able to help you and the people of Quebec, in giving effect to the great conception you had formed for doing worthy honour to the Tercentenary of Quebec, and the joint memories of Wolfe and Montcalm. It is my earnest hope that this movement may be still further supported, and that no efforts will be relaxed to ensure the consummation of the work which has been so happily inaugurated.

« Upon the interesting and impressive pageant I have

already dwelt in a letter addressed to the Mayor; but I desire to express, through your Excellency, to the National Battlefields Commission, and to Mr. Lascelles, the Master of the Pageantry, my sincerest congratulations upon the marvellous results achieved by their historical research, artistic feeling, and untiring energy. Similarly do I congratulate all the authorities, official and honorary, upon the unqualified success which has characterized every incident and detail of the celebrations.

« The manner in which the other Provinces join with Quebec, and gave both moral and material support to the idea of the Tercentenary celebrations, must do much to strengthen those ties of common feeling and mutual trust so essential to the unity and strength of the Dominion.

« It was with the greatest pleasure that I reviewed the Canadian troops, and the seamen and mariners of the French, American and British fleets on Friday last. The presence of sailors on such an occasion is always highly popular, and I feel sure Your Excellency and the people of Canada appreciate the kindness of the French and American admirals in landing their smart detachments to take part in the march past. All I saw, and especially all I heard from so high an authority as Field Marshal Lord Roberts, convinces me that the work in the Canadian militia is progressing satisfactorily.

« My stay in the Citadel has, indeed, been a most happy one, and I desire to record the expression of my warmest gratitude to you and lady Grey for your very generous hospitality, and for all the care and trouble which you have so kindly given to every detail which could conduce

to my comfort. I also wish to thank the members of your staff for their most efficient and ever-ready services.

« It is with heartfelt regret that I bid farewell to Canada. That God may ever watch over and bless its people, inspire their ideals, prosper their work, and guide their destinies, will ever be my earnest prayer.

« Believe me,

« My dear lord Grey,

« Very sincerely yours,

« (Signed) GEORGE P. »

Traduction

Québec, de la citadelle, 28 juillet 1908.

Cher lord Grey,

A la veille de mon départ, je veux vous exprimer dans les termes les plus sincères tout le plaisir, toute la satisfaction profonde que j'ai éprouvée pendant mon séjour à Québec.

J'ai été profondément touché de la bienvenue enthousiaste et affectueuse qui m'a été accordée en toutes circonstances, par toutes les classes de la population, non seulement par le peuple de Québec, mais aussi par les foules nombreuses accourues à Québec de toutes les parties du Dominion.

Depuis l'instant où j'ai mis pied à terre, je n'ai reçu que des témoignages de la plus grande bienveillance; et j'ai reçu la plus large hospitalité de la part de Vos Excellences, de la part du Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, du Premier ministre et du Conseil Exécutif, de la part du Maire et de la municipalité, et aussi de l'Université Laval.

Je retourne chez moi, pour longtemps et profondément heureux de ce qu'il m'a été possible d'accepter la bienveillante invitation du gouvernement canadien, de prendre part aux événements mémorables de la semaine dernière et d'avoir pu ainsi vous aider, vous et le peuple de Québec, à réaliser le grand projet que vous aviez conçu d'honorer comme il convient le troisième centenaire de Québec, et la mémoire de Wolfe et de Montcalm. C'est mon plus vif espoir que ce projet soit encore poussé plus loin, et qu'aucun effort ne soit épargné pour assurer la pleine réalisation de l'œuvre qui a été si heureusement commencée.

A propos des *pageants* si intéressants et si dramatiques, j'ai déjà exprimé mon sentiment dans une lettre adressée au Maire; mais je désire, par l'intermédiaire de votre Excellence, adresser à la Commission des Champs de bataille nationaux, et à M. Lascelles, le directeur des *pageants*, mes plus sincères félicitations pour les merveilleux résultats que leur ont valus leurs recherches historiques, leur sens artistique, et leur infatigable énergie. Je félicite aussi toutes les autorités, officielles et honoraires, pour le succès avec lequel ont été exécutés tous les incidents, tous les détails de ces grandes célébrations.

Le fait que les autres provinces se sont unies à Québec, et ont contribué moralement et matériellement à l'exécution des fêtes du troisième centenaire, doit fortifier ces rapports de commune sympathie, de mutuelle confiance qui sont nécessaires à l'unité et à la puissance du Dominion.

C'est avec le plus grand plaisir que, vendredi dernier, j'ai passé en revue les troupes canadiennes, les matelots et les marins des vaisseaux français, américain et anglais. La présence des marins, en de telles occasions, est toujours aimée du peuple, et je suis sûr que votre Excellence et le peuple du Canada ont su apprécier la bienveillance des amiraux français et américain qui ont permis à leurs habiles matelots de descendre à terre pour prendre part au défilé des troupes. Ce que j'ai vu et surtout ce que j'ai entendu dire par une autorité aussi compétente que celle du feld-maréchal lord Roberts, me convainc que la milice canadienne progresse de façon satisfaisante.

Mon séjour à la citadelle a été vraiment très heureux, et je désire renouveler l'expression de ma plus vive gratitude à vous et à lady Grey pour votre très généreuse hospitalité, et pour tout le soin que vous avez donné à tout ce qui pouvait me procurer du confort. Je veux aussi remercier tout votre personnel pour les services si actifs et toujours empressés qu'il m'a rendus.

C'est avec le plus vif regret que je dis adieu au Canada. Que Dieu veuille toujours sur son peuple, et le bénisse; qu'il inspire ses pensées, qu'il fasse prospérer ses œuvres, qu'il dirige ses destinées: ce sera là toujours ma plus ardente prière.

Croyez-moi, mon cher lord Grey,
Votre bien dévoué,

(Signé) GEORGE P.

Mardi soir, au Parlement, dans la salle des délibérations des députés, il y eut bal costumé. Ce sont surtout les personnages des spectacles historiques qui y prirent part, revêtus de leurs costumes, et qui donnèrent à ce bal une allure sans pareille. Les grandes dames des cours de Henri IV ou de François I^{er}, y ont dansé avec les soldats de Montcalm et de Wolfe. Ce fut toute une série de rencontres étranges et pittoresques, où des héros de dates très différentes, mais frères de gloire, ont échangé les plus amicales relations. Les brillants costumes qui faisaient revivre les personnages, ont produit sous les lustres les plus merveilleux effets de lumière et de couleurs.

Vers minuit, un réveillon fut servi dans la salle du Conseil législatif. La musique et la danse recommencèrent ensuite avec entrain, et le bal se prolongea jusqu'au lever du jour.

A trois heures, mercredi matin, l'escadre anglaise quitta Québec. Sans bruit de canon, silencieusement, les vaisseaux levèrent l'ancre et se mirent en route pour l'Angleterre.

Au départ, le vaisseau amiral l'*Exmouth* marchait en tête; il était suivi de l'*Arrogant*, du *Venus*, de l'*Albemarle*, du *Duncan* et du *Russel*. Puis venaient le *Minotaur*, et en queue l'*Indomitable*, qui portait le Prince de Galles. A la sortie du port, le *Minotaur* laissa passer l'*Indomitable* et se plaça en arrière-garde.

Une heure plus tard, le *New-Hampshire* levait l'ancre, lui aussi, et s'en retournait dans les eaux américaines.

Le départ du Prince ne termina pas la série des fêtes jubilaires. Le programme, moins chargé désormais, n'en contiendra pas moins encore des articles qui intéresseront et instruiront la curiosité populaire.

Le jour même du départ de Son Altesse Royale, l'on recommença, au Parc Victoria, la fête des enfants que, la veille, on avait donnée sur les Plaines. Et les enfants des quartiers ouvriers de Québec applaudirent de toutes leurs petites mains les fêtes que l'on multiplia sous leurs regards.

Les spectacles historiques furent deux fois encore représentés devant des foules toujours nombreuses.

La séance de mercredi fut particulièrement bien réussie.

C'est après cette séance que M. Lascelles, le directeur des spectacles, convia à souper tous les Indiens qui avaient pris part aux drames historiques. Il invita aussi à ce repas

quelques visages pâles. Les chefs sauvages, portant sur leurs chevelures des plumes d'aigles, les guerriers, habillés de peaux de daim, prirent place avec les Blancs autour de la table hospitalière. Les Indiens, qui avaient plus d'une fois admiré l'habileté, la courtoisie, la distinction aimable de M. Lascelles, lui décernèrent le titre très honorable de chef indien. Le nouveau titulaire reçut le nom de Thonikouraka, qui veut dire: « homme plein de ressources ».

Son Excellence le Gouverneur général invita à dîner, mercredi soir, à la citadelle. Les personnages officiels, présents à Québec, et un grand nombre d'autres invités, firent honneur, une dernière fois, à l'hospitalité de lord Grey.

M. le Maire et les échevins de Québec reçurent aussi, mercredi, dans les salons de l'Hôtel-de-ville. C'est Québec lui-même qui, à la veille de la clôture des fêtes du centenaire, donnait à ses hôtes, cette soirée d'adieu. La réception civique fut l'une des plus brillantes qui aient été données à l'occasion du jubilé. L'Hôtel-de-ville, décoré depuis plus de douze jours avec une somptuosité et une élégance du meilleur goût, était transformé, mercredi soir, en un palais féerique. Illumination à l'extérieur et dans les salles, draperies, banderoles, plantes, fleurs, tout avait été disposé de la façon la plus artistique.

De la porte centrale à la rue, un cordon de policiers en grande tenue faisait la haie; la porte elle-même était flanquée de deux chevaliers du guet, de haute stature,

historiquement costumés, que n'eut pas désavoués Frontenac. Un large tapis rouge descendant les degrés de pierre de l'escalier d'honneur, se déroulait entre les pelouses du parterre et s'en allait jusqu'au bord du trottoir accueillir les visiteurs.

M. l'échevin Picard, pro-maire, entouré de ses collègues, reçut d'abord les invités. Un peu après dix heures, M. le maire, Sir Georges Garneau, revenu du dîner du Gouverneur, présida lui-même la réception.

La fanfare de l'Artillerie Royale Canadienne et celle du *Léon Gambetta* firent les frais d'harmonie.

A minuit, un goûter fut servi aux invités dans la salle de l'Institut Canadien, et dans celle du comité des finances.

A la table d'honneur, Sir Georges Garneau conduisit lady Laurier, l'amiral Jauréguiberry lady Garneau, Sir Wilfrid Laurier lady Jetté, Sir L.-A. Jetté lady Sybil Grey, le duc de Norfolk Mademoiselle Fielding, et M. Fielding Madame Aylesworth.

Cette réception civique fut la dernière des réceptions officielles des fêtes du troisième centenaire.

Jeudi après-midi, dernier spectacle naval sur le fleuve. Ce fut le départ du vaisseau amiral français, le *Léon Gambetta*. Les vaisseaux français furent les derniers à laisser Québec: ils s'attardaient volontiers dans ce port hospitalier près duquel vit une population restée si cordialement attachée à l'ancienne mère patrie.

Si l'on a pu regretter que la France officielle ne nous eût pas envoyé pour la représenter aux fêtes du souvenir des délégués qui fussent tous en plus parfait accord

d'idées et d'aspirations catholiques avec les Canadiens français, si l'accueil fait à certain personnage de la délégation a été plutôt réservé, froid, et de courtoisie tout officielle, si nos cousins ont un peu souffert de cette attitude inattendue, notre population québécoise s'est plu cependant à fraterniser avec les officiers et les marins en qui elle reconnaissait vraiment la France catholique que nous aimons toujours, et que nous n'oublierons jamais.

Aussi y eut-il, dans l'après-midi du jeudi, grand concours de peuple sur la Terrasse et sur les quais pour assister au départ du *Léon Gambetta*.

Ce départ fut aussi bruyant que celui des vaisseaux anglais, qui, la veille, levèrent l'ancre au petit jour, avait été silencieux. C'est vers cinq heures, dans toute la splendeur d'un beau soleil d'été, que le *Léon Gambetta* fit gronder ses canons, et tira le salut d'adieu. L'*Amiral Aube*, l'autre cuirassé français, ayant perdu au fond du fleuve, devant Québec, l'une de ses ancres et plusieurs centaines de pieds de chaîne, dut ajourner son départ. Le *Léon Gambetta* s'en alla seul. La foule le regarda longtemps s'éloigner, lentement d'abord, puis à toute vitesse, faisant flotter à son grand mât les douces couleurs de France.

Le plus grand événement de cette journée du jeudi, et, au sentiment de plusieurs, la plus belle fête de nuit qui ait été donnée pendant le jubilé, ce fut le feu d'artifice au Parc Victoria.

Le feu d'artifice de Lévis avait été pas mal gâté par la pluie, et les spectateurs furent quelque peu déçus. Celui du Parc fut lancé dans un ciel obscur et calme, sous une

voûte d'étoiles brillantes; et les témoins, cette fois, furent émerveillés.

La population des quartiers ouvriers avait de bonne heure envahi le Parc Victoria, ses avenues, et les bords de la rivière Saint-Charles. Les toits des maisons, des manufactures, et même les clochers d'églises furent transformés en observatoires.

A huit heures et demie, la première pièce fut lancée: un ballon tricolore qui monta lentement dans l'espace, laissant s'échapper de ses flancs des fusées ardentes qui rayaient de leurs flammes la nuit déjà sombre. D'autres ballons suivirent, variés, combinant avec art les couleurs vives. Puis, à profusion, des fusées, des pièces pyrotechniques de toutes sortes, éclatèrent dans le ciel, y faisant s'épanouir des gerbes d'étincelles, y projetant des milliers d'étoiles d'or, de rubis ou d'émeraude, qui retombaient en pluie lumineuse, et dont les feux, au gré des spectateurs, s'éteignaient toujours trop tôt.

Au milieu d'un crépitement de pétards et de fusées rapides apparut tout à coup le portrait, grand, ressemblant, tout splendide, de Champlain. On acclama le héros des fêtes jubilaires. M^{gr} de Laval, Edouard VII, Henri IV, le Prince de Galles, lord Grey, Sir L.-A. Jetté, M^{gr} Bégin, furent tour à tour dessinés, sur le chevalet inflammable, en traits de feu.

La pièce de résistance, celle qui parut épuiser l'admiration du peuple curieux, ce fut la représentation d'un combat naval entre quatre frégates. Les frégates étaient nettement simulées sur un fleuve de feu teinté de sang. Pendant plusieurs minutes, elles se lancèrent avec entrain les

plus menaçants projectiles. De leurs flancs allumés paraient la canonnade très nourrie, les fusées sifflantes, les obus meurtriers, des boulets explosifs d'où jaillissaient des myriades de pièces multicolores. La bataille, soutenue, acharnée, déchirant les ténèbres de ses flammes tourmentées, fut vivement applaudie.

Le peuple, avide de spectacles et de lumière plutôt que de sang, eût volontiers redemandé aux organisateurs du feu d'artifice un nouveau combat. Mais l'artifice avait épuisé son programme et ses ressources. Dès dix heures et demie, le ciel, jusque-là chargé de détonations, de pièces brillantes et tumultueuses, se rasséréna tout à coup. La nuit reprit son empire obscur; elle étendit de nouveau ses voiles sur la scène de l'incendie éteint; le parc où se pressait la multitude ne s'éclaira plus que de ses lampes électriques; peu à peu, la foule qui y avait pressé ses flots mobiles se retira, chacun emportant dans son regard une dernière image, plus vive que les autres, des fêtes du centenaire.

C'est le vendredi, 31 juillet, que prirent fin les fêtes du troisième centenaire de Québec. Déjà la plupart des visiteurs qui étaient venus s'associer à nos souvenirs et à nos joies, nous avaient quittés. Les rues de Québec reprenaient peu à peu leur mouvement habituel. On n'y rencontrait plus la foule cosmopolite qui, depuis plus de huit jours, nous avait fait croire que Québec avait cessé d'être la vieille cité paisible, harmonieuse, dont tous les citoyens se reconnaissent comme des frères.

Les décorations elles-mêmes, fanées par le soleil, tour-

mentées par le vent ou la pluie, commençaient à tomber des façades fatiguées de porter une toilette si fragile. Le long dimanche des fêtes était à son déclin. On se réjouit quand même, comme au soir d'une journée où l'esprit et le cœur ont goûté les plus délicats plaisirs. On se félicitait du succès qui avait couronné tant d'efforts, et l'on s'étonnait encore d'une série si brillante de démonstrations inaccoutumées. Chacun recueillait maintenant dans sa mémoire les impressions heureuses qui allaient laisser dans toutes les âmes leur trace ineffaçable.

C'est par une représentation des spectacles historiques que l'on voulut clore les fêtes du centenaire : et c'est vraiment par là qu'il fallait finir. Les spectacles historiques furent, incontestablement, l'article le plus nouveau, le plus instructif, le plus recherché du programme ; ce fut aussi peut-être le plus constamment réussi. Ce sont les spectacles historiques qui assurèrent au jubilé de Québec sa signification réelle, son caractère français, son cachet de haute et intelligente distinction ; ce sont eux surtout qui donnèrent au peuple, et chaque jour lui rappelèrent la leçon de vie sociale et politique que comportait la célébration de la naissance et de l'histoire de Québec. Une représentation de ces spectacles était donc le dernier tableau qu'il importait de faire passer sous tous les regards ; elle devait être la conclusion des fêtes, et le dernier enseignement offert à la méditation des fils de Québec, et des citoyens du Canada.

Plus de dix mille auditeurs assistèrent à cette dernière leçon. Et pour que celle-ci fût de tous entendue, de ceux-là

même que la fortune et la pauvreté retiennent d'ordinaire loin des spectacles dispendieux, le comité d'organisation des fêtes ouvrit ce jour-là, gratuitement, une partie des estrades des Plaines aux orphelins, aux infirmes, aux vieux et aux vieilles de nos maisons de charité. Cet acte de gracieuse bienveillance causa une grande joie dans les orphelins et dans les hospices de Québec et de Lévis. Ce fut pour tous les enfants et tous les vieillards qui purent se rendre au spectacle, un événement inoubliable. Un tel déploiement de riches costumes, une telle mise en scène somptueuse, émerveillèrent leurs yeux.

Le ciel de Québec, avec sa lumière si pure, son soleil flamboyant qui s'éteignait peu à peu derrière les plateaux de Sainte-Foy, ajouta comme toujours sa gloire prestigieuse à la beauté incomparable des résurrections historiques. Les horizons nets, fuyant en perspectives si harmonieuses, prolongeaient indéfiniment la fête des yeux. Et pour les pauvres, habitués à vivre dans leurs salles, entre les murs hospitaliers mais nécessairement étroits qui avaient accueilli leur infortune, ce fut une révélation que ce panorama des Plaines, que cet ensemble des décors variés et splendides que la nature prépara pour le plaisir de l'homme.

Les acteurs des drames, désireux de bien finir leur tâche laborieuse, soucieux de procurer aux pauvres une représentation qui fût aussi bien conduite, aussi parfaitement exécutée que toutes celles que l'on avait données pour les riches, étaient à leur poste, et furent une fois de plus admirables de naturel, de grâce, et au besoin, de majesté.

Avant la dernière scène, au moment où tous les régi-

ments étaient prêts à défilér, le directeur très habile et populaire des spectacles, M. Frank Lascelles, fut invité à descendre de sa loge sur le terrain. Une fillette gentille, déguisée en faune de Fontainebleau, lui offrit une gerbe de fleurs. La foule applaudit à ce geste élégant, et acclama celui qui avait plus que tout autre contribué au succès des spectacles historiques.

Puis les armées de Wolfe et de Montcalm, tambours battant, drapeaux déployés, firent une dernière fois leur parade fraternelle.

Le rideau assombri du crépuscule déjà, lentement, descendait du ciel. Il se déployait sur la scène comme un voile léger, flottant avec une grâce discrète sur les personnes et sur les choses. Et pendant que le voile se chargeait d'ombres plus épaisses, les derniers personnages disparaissaient derrière le grand amphithéâtre, les spectateurs empressés quittaient leurs bancs, suivant à travers les Plaines le fantôme errant des acteurs, héros d'un jour qui rentraient eux aussi, et pour toujours, dans la nuit. . .

Une heure après, le plus profond silence régnait sur le sol historique où les siècles avaient tumultueusement refait leurs actions glorieuses. L'ombre légère du soir s'était appesantie; elle tombait maintenant comme un voile de ténèbres sur la scène muette. Mais là-haut, sous la coupole du vaste théâtre, au-dessus de ce champ de bataille où, nuit et jour, s'offre à l'admiration la trace profonde de l'héroïsme, s'allumaient les étoiles qui regardent toujours.



CHAPITRE X

ÉPILOGUE: La fête des « anciennes familles ». — Séance à l'Université Laval, le 23 septembre. — Discours de M. l'abbé David Gosselin. Distribution des médailles jubilaires. — Discours de S. G. M^{re} Roy, et du lieutenant H. Lanrezac, membre de la Société de Géographie de Paris.

LES fêtes du troisième centenaire furent, avant tout, le jubilé du vieux Québec; elles firent remonter tous les esprits et tous les souvenirs jusqu'au berceau de la colonie. Aussi, les descendants authentiques de nos premiers pionniers, de ceux qui ont les premiers labouré

et ensemencé la terre de la Nouvelle-France, furent-ils plus particulièrement heureux de s'associer à ces fêtes où l'on célébrait le plus lointain passé. De toutes nos familles canadiennes, ce sont « les anciennes », celles-là dont l'origine se confond ici avec les origines mêmes de cette colonie, qui éprouvèrent, à cette évocation du vieux temps, le plus fier et le plus légitime orgueil.

On avait bien pensé, au moment où s'élaborait le programme des fêtes, à « nos anciens », ou plutôt aux fils des anciens. Un comité avait été formé, d'après une suggestion de M. Edmond Valin, de Saint-Augustin, pour faire le recensement des familles qui peuvent attester qu'elles occupent aujourd'hui la propriété occupée depuis deux siècles, et sans interruption, par les ancêtres. Il avait été décidé qu'un diplôme d'honneur et une médaille commémorative seraient distribués, en une séance solennelle, aux héritiers actuels du bien familial. Mais le travail de recensement avait été plus laborieux, plus long qu'on n'avait pu le prévoir, et la « fête des anciennes familles » fut remise à une date ultérieure.

C'est le mercredi soir, 23 septembre, dans la grande salle des Promotions de l'Université Laval, que se fit la distribution solennelle des médailles jubilaires.

La séance fut présidée par M. l'abbé David Gosselin, curé de Charlesbourg, président du « comité des anciennes familles ». L'on voyait à ses côtés le nouveau lieutenant-gouverneur de la Province, Sir Alphonse Pelletier, Sa Grandeur M^{gr} Roy, évêque auxiliaire de Québec, Sir Lomer Gouin, premier ministre, l'honorable M. Boucher

de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, le lieutenant Lanrezac, représentant de la Société de Géographie de Paris, les membres du comité et les dignitaires ecclésiastiques.

La grande salle de l'Université était remplie d'une foule qu'elle n'est pas accoutumée de recevoir. Ce sont nos braves cultivateurs qui, cette fois, se trouvaient assis aux bancs des étudiants, qui venaient entendre la lecture du palmarès, et recevoir leurs prix. Sur tous ces fronts bronzés par le soleil éclatait une joie bonne et franche, ressemblant étonnamment à celle des écoliers. Pendant les discours qui furent prononcés, tous ces regards curieux et avisés s'éclairaient de lumière vive; de leurs deux mains durcies par le travail, ces bacheliers de la glèbe applaudissaient tour à tour les paroles académiques et les camarades qui recevaient sur leurs poitrines la médaille d'honneur.

Cette assemblée de cultivateurs canadiens représentait, en réalité, tout ce qu'il y a de plus généreux, de plus loyal au cœur de notre race. La classe de l'« habitant canadien-français », c'est la classe noble chez un peuple comme le nôtre, qui ignore l'aristocratie du sang. M^{gr} Roy, dans son discours, a bien défini cette noblesse démocratique: c'est la noblesse de la charrue.

Le programme de la séance était aussi varié qu'intéressant. Après un morceau de musique exécuté par la fanfare de la Garde indépendante Champlain, M. le Président prononça le discours d'ouverture que nous reproduisons ici:

« Monsieur le Gouverneur,
« Monseigneur,
« Mesdames, Messieurs,

« L'an de grâce 1908 nous fait, pour ainsi dire, assister à une procession de centenaires. Il y a quelques semaines à peine, on célébrait les fêtes de Laval. Le dévoilement de la superbe statue que la reconnaissance du peuple canadien vient d'élever au fondateur de l'Église du Canada coïncidait, en effet, avec le deuxième centenaire de sa mort.

« Aux fêtes inoubliables de Laval ont immédiatement succédé les fêtes de Champlain. Le même peuple, « fils de Laval et de Champlain », comme l'a si bien dit notre poète, a saisi l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec pour glorifier, une fois de plus, le « découvreur avisé » qui, après avoir si bien situé le berceau de sa ville, a eu la pieuse inspiration d'en confier la garde à Notre-Dame.

« En juin 1608, vous le savez comme moi, Champlain quittait Tadoussac, rendez-vous accoutumé des pêcheurs de morue et des commerçants de pelleteries. Pour la deuxième fois, il remontait à petites journées le grand fleuve qui, de l'océan Atlantique, mène au centre du continent américain. Le 3 juillet, il débarquait au pied de la montagne déjà baptisée sous le nom de Québec, et s'empressait de grimper au sommet pour y planter l'étendard du Christ et le drapeau azuré chargé de la croix blanche. Ces deux symboles proclament assez haut que l'empire rêvé par Champlain devait, avant et par-dessus tout, être catholique et français.

« L'ancien géographe officiel de Henri IV venait d'écrire la première page de l'histoire du Canada, qui date de ce jour mémorable, et qui ne fait que commencer, bien qu'elle compte déjà trois cents ans révolus. Pour vous comme pour moi, j'en ai l'intime conviction, notre merveilleux passé garantit notre avenir national. La France nouvelle projetée par Champlain, d'abord circonscrite au rocher de Québec, un peu plus tard aux paroisses enchantées qui l'encadrent, depuis longtemps sortie de ce cercle étroit, ne cesse de reculer les frontières de ses défrichements et, comme l'on disait autrefois, de multiplier des « habitations » toujours trop petites pour les essaims d'enfants qui viennent frapper à leurs portes. L'empire catholique et français que ce grand patriote et ce grand chrétien ambitionnait de fonder, n'a pas l'étendue qu'il aurait voulu lui donner; mais, grâce à Dieu, il est encore catholique et français. Il a changé, il est vrai, de nom et de drapeau politique, mais son peuple, tout en étant loyal à la dynastie de rois qui a succédé à la première, n'en est pas moins resté catholique pratiquant et français de cœur. S'il était permis à Champlain de sortir, un instant, de son tombeau, il constaterait donc avec joie et avec un légitime orgueil, la réalisation presque plénière du projet qui le ramena au Canada en 1608.

« Lorsqu'il est décédé, en 1635, son Québec, actuellement une grande cité, et la plus française qui soit sur le sol d'Amérique, ne comptait que trois minuscules édifices publics, quelques maisonnettes en bois, une dizaine de familles et une population dont le chiffre total ne dépassait guère une centaine d'âmes. Lorsque Dieu a rappelé

ce missionnaire laïque, la Nouvelle-France n'existait donc qu'en puissance; ou, si vous l'aimez mieux, dans le cerveau de Champlain. C'est pourquoi l'on peut dire, sans injustice, que s'il a l'honneur d'être le fondateur de Québec, les pionniers qui ont été ses contemporains, Hébert, Couillard, Martin et Giffard; les colons dont « l'habitation » n'a pas changé de nom depuis deux siècles et plus, et que nous allons honorer tout à l'heure dans leurs descendants actuels; en un mot tous ceux qui, de 1608 à 1908, ont continué cette glorieuse lignée, sont les vrais fondateurs de la Nouvelle-France, de cette partie au moins, qui s'appelle maintenant la province de Québec. Ce n'est pas assez dire. Cette liste de fondateurs qui s'allonge chaque jour, et qui, je l'espère, ne sera close qu'à la fin du monde, comprend notre classe agricole passée, présente et future. Plus que cela encore, les premières générations de colons ont, en quelque sorte, fondé deux fois la Nouvelle-France: une première fois sous la domination française et une seconde fois sous la domination anglaise. Si, en effet, les soixante mille Jean Rivard de 1760 avaient, eux aussi, repassé l'océan en même temps que le drapeau français, l'histoire du peuple canadien ne serait plus que de l'histoire ancienne, ce rejeton de race française, transplanté sur le sol d'Amérique, aurait cessé de vivre à la suite de cet exode.

« Le fait historique que je viens d'énoncer, évident à priori, n'a guère besoin d'être démontré. Ces millions d'acres en culture qui, tous les ans, se couvrent de riches moissons, ont été conquis sur la forêt par les colons que je viens de mentionner. Ces belles paroisses, dont l'orga-

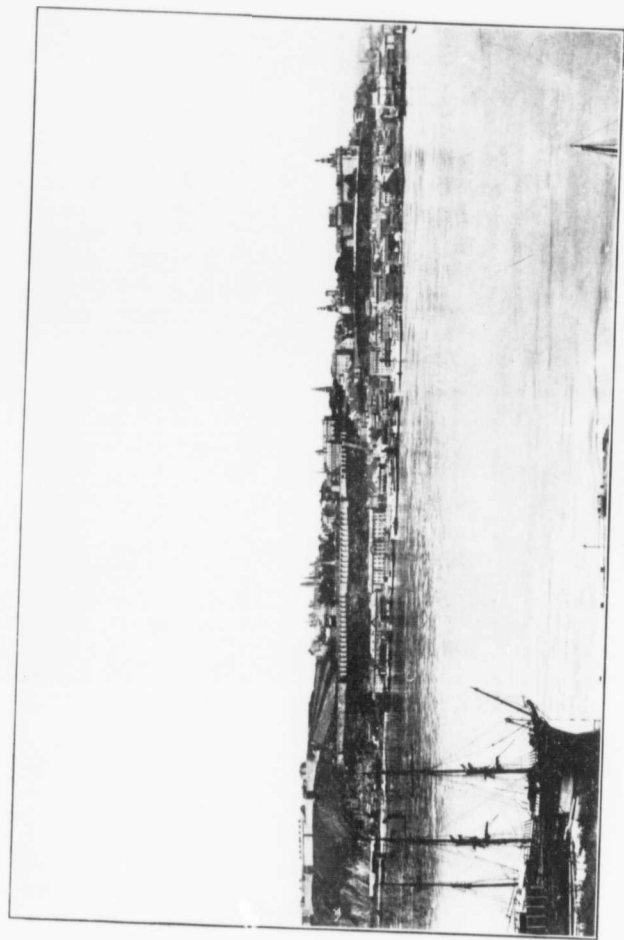
nisation religieuse et civile fait l'éloge de ceux qui en sont les auteurs, ils lès ont fondées à la sueur de leur front toujours, au prix de leur sang quelquefois. Ce peuple d'un million deux cent mille âmes au moins, qui vit heureux dans la vallée du Saint-Laurent, fier et jaloux de sa langue, de ses lois et de ses institutions, ils en sont les procréateurs. Ces précieuses libertés religieuses et politiques qui sont présentement notre apanage, ils les ont acquises par leur énergie tour à tour passive et active, suivant les circonstances, et surtout par leur union avec un clergé sorti de leurs entrailles. Il est donc vrai de dire que si Champlain a posé la pierre angulaire des fondations de la Nouvelle-France, les équipes de pionniers, qui depuis trois siècles se succèdent de plus en plus nombreuses, ont fait, de concert avec leur clergé, notre édifice national ce qu'il est aujourd'hui.

« Le Canadien de ses aïeux garde le souvenir pieux », a dit encore notre poète national, que je cite pour la seconde fois. Ce témoignage n'est pas seulement complimentaire puisque, depuis un, deux, et près de trois siècles, des centaines et des milliers de familles naissent, vivent et meurent sur la même langue de terre, transmise, sans interruption, de père en fils, et ne changent jamais de nom. Ces langues de terre, arrosées des sueurs de six et sept générations, fécondées par un labeur et des sacrifices que seuls les anges connaissent, on a grandement raison de les estimer à l'égal d'un bien sacré, dont l'aliénation est presque sacrilège. Ces langues de terre, témoins de ce qui se passe dans le sanctuaire de chaque famille, qu'elles seraient éloquentes, si elles pouvaient parler ! Quelles

belles monographies elles nous mettraient sous les yeux, si elles savaient écrire ! Cette aisance dorée, cette indépendance presque souveraine, cette félicité que vous savez goûter et apprécier, car vous êtes de ceux auxquels il n'est pas nécessaire de rappeler le vers du poète : « Oh ! trop heureux l'habitant des campagnes s'il connaissait « son bonheur », cette situation privilégiée qui est la vôtre, est un héritage légué par des ancêtres qui ont des titres imprescriptibles à votre reconnaissance, dont vous devez être plus orgueilleux que s'ils appartenaient à la plus haute noblesse de la vieille France.

« Ces fondateurs de nos premières paroisses canadiennes, nous en avons une preuve vivante sous les yeux, ne sont pas morts tout entiers. Plus fortunés que le fondateur de Québec, la plupart revivent dans des descendants qui portent dignement leur nom, qui sont restés catholiques et français comme eux, qui occupent encore le patrimoine familial ou, du moins, qui vivent encore à l'ombre du même clocher. S'il leur était donné de revenir au milieu de nous, ils seraient ravis de voir que leurs anciennes « habitations » n'ont guère changé. Les bornes en sont à peu près les mêmes ; le jardinet est encore attenant au logis ; le verger compte presque le même nombre de pommiers ; la maison et la grange ont été rebâties, il est vrai, mais sur le même style, et sont encore assises sur le même site, sur le même coteau.

« En réalité, l'aspect général est si bien resté le même que bon nombre pourraient aisément retrouver le chemin de leurs anciennes résidences. Les pionniers, en particulier, qui comptent des représentants parmi ceux auxquels



QUÉBEC MODERNE

le « Comité des anciennes familles » va décerner, tout à l'heure, une distinction honorifique, seraient fiers de leurs enfants, comme ceux-ci le sont de leurs premiers parents canadiens. Ils les acclameraient avec nous, et remercieraient la Providence d'avoir béni les générations qui leur ont succédé sur la terre ancestrale.

« Le seul regret du « Comité des anciennes familles », Messieurs, est de ne pouvoir présenter aux descendants des premiers pionniers, des médailles d'or. Si jamais elles ont été méritées, c'est sûrement par ceux qui continuent l'œuvre des premiers fondateurs de la Nouvelle-France. Tout de même, quelle que soit leur valeur intrinsèque, vous les porterez avec l'orgueil du soldat décoré sur le champ de bataille. En même temps que le souvenir des aïeux, elles rappelleront à vos enfants que « noblesse oblige ». Ils continueront donc, comme vous, de naître, vivre et mourir sur la terre ancestrale, d'enfoncer plus avant leurs racines dans le sol canadien; et lorsqu'on fêtera le quatrième centenaire de la fondation de Québec, aux petits-fils, plus favorisés que les grands-pères, il sera décerné, cette fois, des médailles de l'or le plus pur. C'est du moins le vœu que j'exprime au nom du « Comité des anciennes familles ».

Après le discours du président, l'on commença la distribution des médailles. A tour de rôle, à l'appel de leur nom par M. Eugène Rouillard, qui fit la lecture du palmarès, deux cent vingt-sept représentants des anciennes familles¹ vinrent recevoir de M. le Gouverneur, ou des

1. Après la première émission des médailles, quarante-six autres

personnages officiels qui se trouvaient au premier rang, le précieux insigne de leur noblesse, une médaille d'argent massif recouverte d'or. Cette médaille a la forme d'une croix, aux bras de laquelle s'enlace une large couronne d'or de feuilles d'érables. Au centre de la croix, un écusson émaillé, de couleur verte, porte la devise du laboureur patriote et chrétien: *ense, cruce, aratro*: par l'épée, par la croix, par la charrue. Au revers, on lit: Troisième centenaire de Québec, le nom du chef de famille décoré, et le millésime 1908. La médaille est suspendue à un ruban de soie rose tendre et moirée, rayé dans sa longueur de deux filets d'or; le ruban est lui-même surmonté d'une agrafe d'or à fleur de lys.

La distribution de ces croix d'honneur fut interrompue par des chants et des discours. Un chœur d'étudiants de l'Université fit entendre *Les soirées de Québec*, les *Chants canadiens* de M. Ernest Gagnon, et *France! France!* d'Ambroise Thomas.

Après le premier de ces chants, Sa Grandeur M^{gr} Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec, prononça le discours suivant:

« Monsieur le Gouverneur,

« Messieurs,

« Nous assistons, ce soir, à une démonstration peu banale et fort instructive. Laissez-moi vous dire tout le

familles firent valoir leurs droits à la croix d'honneur. Une seconde émission fut ordonnée, et les médailles furent remises privément quelques mois plus tard aux titulaires. Il y eut donc 273 familles qui reçurent la décoration.

plaisir que j'éprouve à y prendre part. C'est vraiment une fête de la patrie, et j'y vois le très digne et très pratique épilogue des fêtes du troisième centenaire. Et, cette fois, nous sommes sûrs que le spectre de l'impérialisme ne viendra pas hanter et troubler nos visions. Il s'agit bien ici, en vérité, de glorifier notre race et notre terre canadienne-française.

« Au temps jadis, les souverains faisaient venir à leur cour les guerriers qui s'étaient illustrés dans les combats, qui avaient bravement exposé leur vie pour défendre ou reculer les frontières de la patrie. Ils remettaient entre leurs mains vaillantes des titres de noblesse, en y joignant la libre possession d'un fief pris sur le domaine public. Munis de ces parchemins, propriétaires de ce fief, dont le nom s'ajoutait à leurs noms de famille, ces soldats devenaient les grands du royaume. Ils prenaient le titre de comte, duc, marquis ou baron, choisissaient leurs armes, blasons et devises, vivaient dans les splendeurs des cours royales, et transmettaient à leurs enfants leurs titres et leurs blasons en même temps que leurs noms. C'est ainsi que s'est fondée la vieille noblesse de l'Europe. C'était la noblesse de l'épée.

« Cette noblesse-là, Messieurs, ne fut pas en général un article d'exportation. Les quelques parchemins aux paraphes royaux et les blasons dorés qui vinrent jadis aborder aux rives du Saint-Laurent ont presque tous repassé les mers avec le drapeau blanc.

« Il nous fallait ici une noblesse plus pacifique dans ses origines et mieux adaptée aux conditions de notre vie et à nos traditions nationales. Cette noblesse, nous la fon-

dons, aujourd'hui, sur ce rocher de Québec, où abordaient, il y a trois cents ans, les conquérants de la terre canadienne, et volontiers je l'appellerais la noblesse de la charrue.

« On a réuni dans cette salle les descendants des vaillantes familles qui fondèrent et agrandirent ici la patrie canadienne; qui se taillèrent courageusement, au bord du Saint-Laurent, un domaine arraché au stérile empire de la barbarie; qui s'y fixèrent par des attaches indissolubles et s'y transmirent sans interruption, pendant deux siècles et plus, le noble héritage du vrai patriotisme et le culte inviolable de la terre ancestrale.

« Et à ces héritiers de deux siècles de labeurs féconds, de fortes et saines vertus familiales, on va donner, sous forme de médailles, leurs vrais titres de noblesse.

« Soyez fiers de ces titres, Messieurs! Les services qu'ils consacrent sont de ceux qui honorent une famille et un pays, la noblesse qu'ils créent est de celles qu'on porte le front haut et le cœur gai, parce qu'elle a été conquise par des labeurs utiles et honorables.

« La noblesse d'autrefois se gagnait à la pointe de l'épée, et l'or des blasons réussissait mal à cacher le sang des batailles. La vaillance de vos ancêtres s'est affirmée en des œuvres plus pacifiques, et sur les blasons que dore la patrie reconnaissante, on ne trouve pas de sang, mais seulement la trace glorieuse des sueurs généreusement versées dans un travail fécond et bienfaisant.

« Elle serait intéressante à raconter et à lire, Messieurs, l'histoire de ces quelque deux cents familles, dont vous êtes ici les authentiques et heureux descendants! S'ils

avaient eu le temps et la facilité d'écrire leurs mémoires, ces braves aïeux ! Si leurs mains avaient su manier la plume comme elles savaient manier la hache et la charrue, quelles précieuses archives ils auraient laissées aux historiens de notre temps !

« D'ailleurs, Messieurs, la terre qu'ils vous ont transmise, après l'avoir fécondée de leurs sueurs, n'est-elle pas le plus beau livre d'histoire que vos mains puissent feuilleter et vos yeux parcourir. Et ce livre, n'est-il pas vrai que vous le lisez avec amour ? que vous le savez par cœur ?

« La préface en fut écrite par ce vaillant chef de dynastie qui apporta ici, il y a plus de deux siècles, votre nom, votre fortune et votre sang. C'était un Breton, un Normand, un Saintongeois, que sais-je ? un Français, en tout cas, et un brave, à coup sûr. Avec cet homme et la femme forte qui vint avec lui, ou qu'il trouva sur ces bords, une famille nouvelle venait fortifier la colonie naissante, civiliser le royaume de Québec, et enrichir d'un sang généreux et de belles vertus la noble race canadienne-française.

« Et l'histoire commence, palpitante d'intérêt, débordante de vie. Que de fois vous les avez vus repasser dans votre imagination, ces premiers chapitres, écrits au fil de la hache, illuminés par les belles flambées d'abatis, et gardant encore aujourd'hui les âcres et fortifiantes senteurs des terres neuves, que déchirent la pioche et la herse, et où germent les premières moissons. Ce sont les années rudes, mais combien fructueuses des premiers défrichements ; c'est la glorieuse épopée de la terre qui naît, de la civilisation qui trace pied à pied son lumineux sillon à

travers l'inculte sauvagerie des hommes et des bois. Chaque coup de hache, alors, est une belle et patriotique action; chaque arbre qui tombe est un ennemi vaincu; chaque sueur qui arrose le sol est une semence féconde.

« Et comme elle était simple et bonne, la vie de ces héroïques pionniers! La maison—la première qui orna le champ où s'élèvent aujourd'hui vos confortables demeures—dressait au bord de l'abatis, sa rudimentaire charpente de bois rond, dominant à peine les souches avoisinantes. De son seuil rustique, la femme et les enfants pouvaient voir le colon conduire ses bêtes et sa charrue, faire le geste sublime du semeur, ou moissonner à l'automne les fruits que la terre et Dieu donnaient à son travail. Leurs yeux s'emplissaient de ce doux spectacle, et dans le cœur des tout jeunes grandissait le désir, j'allais dire la passion de devenir eux aussi, un jour, des « faiseurs de terre » et des faucheurs de moisson.

« On ne connaissait guère, sous ces rudes lambris, les envies prétentieuses et les exigences malsaines. La forêt toute voisine, qui bornait l'horizon, bornait aussi les désirs. Le fils s'attachait à ce sol qui prenait toutes les énergies et où semblaient germer toutes les espérances de son père.

« Reculer chaque année les limites de cet empire naissant, arracher à la forêt les trésors de vie qu'elle cache, pour que la terre nourricière suffise aux générations qui grandissent: telle est la saine et forte ambition qui travaillait ces cœurs simples et ces esprits robustes.

« En vérité, il est beau ce premier chant de l'épopée familiale et de la terre paternelle! Nulle part vous ne

sauriez trouver d'aussi utiles enseignements ni d'aussi nobles leçons.

« Puis le livre se continue; chaque chapitre ajoute un nom à la série des générations, un anneau à cette chaîne vivante qui se fortifie en s'allongeant, parce qu'elle reste ancrée au même sol. Pendant que l'abatis entame chaque année la forêt qui cède et qui fuit à l'horizon, de beaux champs étalent au soleil leur verdoyant tapis, où la charrue se promène, lente, majestueuse, conquérante, traçant son sillon droit et lisse. Le colon a vaincu, la terre est soumise, et livre plus volontiers ses richesses. La vie, toujours simple et austère, devient plus calme et plus facile. C'est l'histoire des générations qui vous ont précédés, l'histoire de cet aïeul vénérable que vous avez vu penché sur votre berceau, dont les récits ont charmé votre oreille d'enfant, et dont la verte et toujours active vieillesse gardait si vivants sous vos yeux les souvenirs et les traditions des âges disparus.

« Et le livre poursuit ainsi ses chapitres jusqu'à la page à moitié blanche que vous êtes en train d'écrire vous-mêmes. Je suis bien sûr, Messieurs, que vous vous appliquez à ne pas trahir un si glorieux passé, et que le chapitre écrit ou vécu par vous sera digne en tous points des chapitres précédents. Si vous avez tant à cœur de laisser à la terre ancestrale un nom qui l'honore, c'est que vous voulez pour elle des maîtres qui la travaillent avec amour et respect. Vous sentez qu'elle est bonne et bienfaisante, la terre qui a nourri vos aïeux. Elle est en quelque sorte consacrée par les labeurs, les souffrances, les vertus et les mérites des nombreuses générations qui vous l'ont gar-

dée. L'âme de ces vaillants a laissé quelque chose d'elle-même aux arbres de vos forêts, aux sillons de vos champs, aux ruisseaux de vos plaines. Bon sang ne saurait mentir et noblesse oblige. Gardez donc, avec le culte du sol natal, la fidélité aux traditions et aux vertus qu'il vous prêche.

« Soyez simples dans vos goûts et modérés dans vos désirs. Évitez le luxe qui dévore la terre et ruine les héritages. Ne vous créez pas ces besoins factices, ces exigences de fantaisie qui ouvrent partout des fissures par où se perdent les fruits de l'épargne, vous souvenant que la richesse est faite non pas tant de ce que l'on gagne que de ce que l'on économise. Travaillez avec énergie et persévérance : la terre devient stérile sous les pas du paresseux. Sachez le prix du temps, et n'en gaspillez aucune parcelle ; le temps se venge terriblement de ceux qui ne lui font pas l'honneur de l'utiliser.

« Soyez sobres, aussi. L'intempérance est le fléau du sol. C'est le mal de presque toutes les terres qui meurent.

« Soyez catholiques croyants et pratiquants. La foi simple et robuste forme la plus belle portion de votre héritage. Vos terres sont riches plus encore des bénédictions de Dieu que du labeur des hommes. Prenez garde de détourner le cours de ces bienfaisantes bénédictions. Aimez par dessus tout votre Père qui est aux cieux ; recevez avec reconnaissance de ses mains le pain de chaque jour ; faites sur terre sa sainte volonté, et cherchez d'abord à mériter son royaume.

« Enfin, ayez à cœur d'élever sur ce sol des enfants qui s'y attachent, qui soient capables de recueillir votre héri-

tage et de garder sans tache votre beau blason familial.

« Voilà, Messieurs, dégagée de tout nuage, et mise en formules de vie pratique, la haute signification de cette démonstration patriotique. Voilà ce que disent de vos ancêtres, ce que disent à vous-mêmes, et ce que raconteront à vos descendants les médailles qui vous sont distribuées ce soir. Emportez-les avec joie dans vos maisons; montrez-les avec fierté à vos enfants. Elles vont faire revivre d'une vie plus intense à vos foyers deux siècles de souvenirs et de vertus.

« Mettez-les en place d'honneur. Et quand le labeur quotidien vous paraîtra dur et ingrat; quand vous sentirez votre âme et votre corps faiblir en face de certains devoirs; quand la tentation mauvaise sollicitera vos sens et votre volonté, vous ouvrirez le précieux écrin, et vous prêterez l'oreille. Il en sortira une voix douce et lointaine, la voix des générations qui vous ont frayé la route et donné l'exemple.

« Et cette voix, bienfaisante messagère de tant d'âmes aimées, donnera à votre cœur l'élan dont il aura besoin, en vous murmurant à l'oreille ce salutaire avertissement d'un passé sans tache: « Mon fils, noblesse oblige! »

Après ce discours souvent applaudi sur la « noblesse canadienne », le lieutenant H. Lanrezac, membre de la Société de Géographie de Paris, fut présenté à l'auditoire. Le lieutenant, en uniforme, représentait ce soir-là, parmi nous, la France militaire et la vieille France catholique. Il était donc le bienvenu dans cette fête où l'on décorait les fils de cette France chrétienne du dix-septième siècle

*

qui avait ici fondé « par l'épée, par la croix et par la char-
rue » son empire colonial.

M. de Lanrezac prononça le discours suivant :

« Monsieur le Gouverneur,
« Monseigneur,
« Mesdames et Messieurs,

« Ce n'est pas sans une grande émotion que, pour la première fois, je prends la parole devant un auditoire canadien aussi nombreux et aussi choisi, devant votre nouveau gouverneur, dont je ne puis dire qu'une chose : c'est qu'il a les mêmes vertus, la même science, la même haute courtoisie que son illustre prédécesseur ; devant un prince de votre Église, de cette Église grande et forte, gardienne vigilante des droits de votre race ; devant vos savants et vos littérateurs.

« Vous ne m'intimidez pas moins, chers cousins canadiens, que j'aime profondément non seulement parce que le même sang coule dans nos veines, mais aussi parce que les vertus canadiennes sont celles qui sont le plus chères à un homme d'épée : l'énergie, le courage, la persévérance, le respect des vieilles et anciennes traditions.

« Je n'aurais, certes, jamais osé parler devant vous tous, Mesdames et Messieurs, si je ne savais combien vous aimez tout ce qui vous rappelle la France, cette France ingrate, qui vous a trop longtemps oubliés et pour laquelle cependant vous avez gardé une inébranlable affection.

« D'autre part, j'ai un fétiche protecteur : c'est mon

uniforme. Tout ce qui, ici, touche à l'armée française, ne saurait, je le sais, vous laisser indifférents; car si les destins du Canada changèrent en 1760, ce ne fut ni la faute de vos ancêtres, ni celle des héroïques soldats à côté desquels ils se battaient.

« Permettez-moi tout d'abord, avant d'entrer dans le vif de mon discours, de remplir un agréable devoir, celui de vous dire tout le bien que je pense de ceux qui ont eu l'idée de cette belle fête et qui l'ont organisée.

« C'est là, n'est-il pas vrai, une tâche qui me revenait de droit. Étranger à Québec, voyageur qui passe pour peut-être ne plus revenir, mon avis ne saurait être suspect et on ne peut guère m'accuser de partialité.

« Quelques mois avant les fêtes du troisième centenaire, un honorable agriculteur, M. Valin, travailleur consciencieux et honnête, (ce qui, entre parenthèse, vaut à mes yeux tous les titres), eut l'idée de faire frapper une médaille commémorative qui devait être distribuée aux familles ayant conservé depuis plus de deux cents ans la propriété de la terre ancestrale.

« M. Valin pensait, non sans raison, qu'il n'était pas indifférent d'honorer ainsi la meilleure des noblesses: celle qui se fonde sur une possession honorable de la terre.

« Il s'ouvrit de son idée à deux hommes, savants modestes que leurs œuvres n'enrichiront jamais, parce qu'ils se sont contentés d'écrire des œuvres saines et utiles, des œuvres fortes qui témoignent d'une érudition profonde, et que ce ne sont pas celles-là qui font malheureusement la faveur de leurs auteurs.

« Monsieur l'abbé Gosselin, permettez à votre lointain

cousin de vous dire que ce n'est pas sans une émotion profonde qu'il a lu votre livre sur les vieilles familles de Charlesbourg, un des berceaux de la jeune nation canadienne-française. Je ne vous connaissais pas, il y a quelques minutes, mais je m'honore grandement d'avoir pu ainsi être présenté au savant modeste, à l'homme qui a consacré une grande partie de sa vie à honorer les ancêtres glorieux de ses compatriotes. Quant à M. Rouillard, ce n'est pas d'aujourd'hui que je peux me vanter d'être son ami, et je ne vous dirai certes pas tout le bien que je pense de lui, ne voulant pas le faire rougir; mais je ne puis m'empêcher de rendre hommage à l'auteur de tant de livres érudits et savants. Ami passionné de son pays, chercheur infatigable, M. Rouillard a écrit sur le Canada des notices, des brochures qui, sous leur apparence modeste, n'en sont pas moins aussi de solides monuments élevés à la gloire de la Nouvelle-France.

« Avec de pareils parrains, l'idée fort belle de M. Valin ne pouvait qu'être couronnée de succès.

« Dans un sentiment dont vous comprendrez tous, j'en suis sûr, la portée, M. Rouillard entraîna le Comité des anciennes familles à s'adresser en France, pour l'exécution d'un objet d'art dont le dessin est l'œuvre d'un Québécois de talent, j'ai nommé l'honorable M. Taché.

« Sans doute, le Comité aurait pu s'adresser pour cette tâche à un artiste du pays. Dieu merci, il y a aujourd'hui une école de sculpture canadienne-française dont le chef, M. Hébert, est non seulement un sculpteur digne d'être comparé aux meilleurs artistes de France, mais aussi un maître de talent original, qui a toujours cherché à refléter

dans ses œuvres le véritable tempérament canadien, énergique, loyal et franc.

« Le Comité ne voulut pas cependant, je le répète, s'adresser à un Canadien pour réaliser son projet. Il voulait que la remise de ces décorations fût réellement la fête du souvenir, et c'est pour cela que ces décorations viennent du vieux pays tant aimé.

« Grâce à mon entremise, l'exécution de l'œuvre d'art que vous avez entre les mains fut confiée à M. Abel Lafleur, jeune sculpteur médaillier de talent, qui s'annonce comme devant être lui aussi un maître.

« Son Christ au tombeau est une œuvre émouvante, malgré sa grande simplicité. Le Fils de Dieu est allongé dans une pose abandonnée, à demi recouvert par un linceul. La tête, très finement sculptée, est merveilleuse d'expression, et je ne crois pas qu'il soit possible de donner une impression plus saisissante de bonté dans la mort, d'éternel repos.

« Observateur qui se laisse aller à son émotion, M. Lafleur a fait toute une série de petites plaquettes qui représentent des types païens. Là, c'est une silhouette de jeune femme au visage souriant, dont la joliesse rappelle ces bijoux d'étagères, du temps de la Renaissance; ici c'est un chiffonnier: l'humble ouvrier est assis sur une borne, et sa pauvre figure douloureuse reflète les amères pensées qui doivent être celles de ce philosophe en haillons.

« En résumé, de toutes ces œuvres se dégage nettement une impression morale très forte, religieuse devant son Christ, joyeuse grâce à la Parisienne, mélancolique grâce aux types de la rue qu'il reproduit.

« Vous m'excuserez de m'être ainsi étendu sur un de mes compatriotes, mais je ne puis oublier qu'avec un dévouement sans bornes ce jeune sculpteur a donné son concours entier à l'œuvre de votre Comité.

« Sans doute, la tâche était facile, le dessin de M. Taché étant fort joli, et je n'entends nullement diminuer son mérite. Il a su, au contraire, marier fort heureusement les symboles canadiens: le lis, la croix et les feuilles d'érable.

« Permettez-moi maintenant de vous commenter un peu la légende qui figure sur le bijou qui vous a été remis tout à l'heure.

« La croix. Il ne faut pas être depuis longtemps au Canada pour savoir combien la religion catholique est ici grande et respectée, et cela à bon droit.

« Quand on étudie votre histoire, on s'aperçoit vite que le clergé a été toujours le défenseur, le conducteur, l'éducateur de la race canadienne-française, et si à l'heure actuelle vous avez conservé votre langue, vos droits, les caractères propres de votre nationalité, c'est à lui que vous le devez et à lui seul.

« Déjà, presque au début de la colonisation, M^{sr} de Laval, affermissant les courages ébranlés, avait sauvé la colonie d'un désastre. En 1760, tous ceux qui auraient pu jouer un rôle, aider le peuple canadien à supporter l'épreuve, le diriger, le consoler, tous ceux-là quittèrent un pays où ne régnait plus la fleur de lis. Seul, le clergé resta, berger du troupeau, le groupa autour de lui, maintint envers et contre tous l'usage de la langue française. Ce n'était pas une lutte facile que celle qui commençait.

La France, trop loin, oubliait ceux qui cependant lui avaient donné le meilleur de leur sang, et l'Angleterre qui prétendait imposer ici sa langue, ses mœurs et ses lois, mettait toutes les entraves possibles à l'enseignement du français. Ceci, Messieurs, c'est de l'histoire; aujourd'hui, Dieu merci, elle comprend mieux son intérêt et elle a gagné votre cœur, parce qu'elle a usé de douceur au lieu d'employer la violence, et elle sait que vous resterez fidèles à la parole donnée, au mariage qui vous a été imposé.

« Mais le temps n'est pas si lointain où dans les écoles françaises, avant d'apprendre, il fallait d'abord copier de vieux livres de classe datant d'avant 1760, et dont les exemplaires imprimés étaient rares.

« L'Église en tout a été l'initiatrice. Qui donc, s'il vous plaît, fondait, en 1852, s'il m'en souvient bien, la première université française? qui donc la subventionne à l'heure actuelle, et lui permet de vivre libre et indépendante? N'est-ce pas le clergé?

« Qui donc comprit le premier le danger qu'il y avait à laisser les Canadiens partir pour les Etats-Unis? Qui donc, si ce n'est le curé Labelle, celui qu'avec raison on a surnommé le roi du Nord, créateur infatigable de villes et de villages qui tous sont aujourd'hui en pleine prospérité? Qui donc fonda la jeune cité d'Hébertville, dans la région du Lac-Saint-Jean, centre aujourd'hui merveilleusement prospère? N'est-ce pas le curé Hébert? Qui donc colonisa le Mistassini? Ne sont-ce pas les Pères Trappistes?

« Je parcourais, il y a quelques jours, le Témiscamingue, un centre encore sauvage et inculte que la colonisation

commence seulement à mettre en valeur et qui est, à mon avis, destiné à un grand avenir.

« Or, c'est un religieux, le Père Paradis, qui, en 1883, révélait le premier ce que pouvait devenir ce vaste pays.

« A cette époque, lit-on dans la brochure éditée par le département de la Colonisation, le Père Paradis explora le Témiscamingue, et démontra que quarante paroisses pouvaient s'y fonder; et il fit à son évêque, M^{sr} Duhamel, un rapport enthousiaste.

« C'est à la demande de ce digne archevêque que le Père Gendreau fit une autre exploration de cette région, exploration qui confirma en tous points les dires du R. P. Paradis.

« La société de Colonisation du Témiscamingue, fondée en 1886, le fut à l'instigation de l'archevêque d'Ottawa, un Canadien français.

« A l'avant-garde de la colonisation, à Ville-Marie comme à Nord-Témiscamingue, ce sont encore des religieux qui montrent la voie aux colons; et il est permis de se demander ce que serait aujourd'hui cette contrée si les Pères Oblats ne l'avaient les premiers mise en valeur.

« A côté de la croix, l'épée! Est-il utile de vous expliquer pourquoi l'épée? C'est le souvenir des luttes sanglantes et sans merci contre les terribles Iroquois. L'épée, c'est le souvenir de ces batailles épiques des miliciens et soldats français qui, se battant un contre dix, forçaient l'ennemi à reculer, et ne tombaient accablés sous le nombre que parce que la France oubliait ses enfants, tandis qu'un intendant malhonnête les affamait.

« Étant officier, je n'insisterai pas sur ce point, et je

passé au dernier mot de la devise incrustée sur le bijou que vous avez entre les mains.

« En lui je résume tous les sentiments qui animent le Comité des anciennes familles.

« Croyez-vous donc, mes chers cousins canadiens, que vous auriez pu faire votre histoire, si vous n'aviez pas eu la vertu très haute de ne jamais vouloir oublier le passé?

« La jeune nation canadienne a grandi merveilleusement, a étonné le monde par sa vitalité et son énergie, mais elle n'a pu accomplir ses destins que parce qu'elle n'a jamais voulu briser les liens qui la rattachaient aux ancêtres glorieux.

« Une nation est comme ces arbres dont la cime altière s'élève dans les airs. Ces derniers ne peuvent grandir et prospérer que s'ils enfoncent profondément dans le sol qui les a fait naître leurs vigoureuses racines.

« L'amour de la terre ancestrale n'est-il pas, en effet, l'expression la plus haute, la personnification la plus vivante du patriotisme, et ce sentiment n'est-il pas lui-même une vertu?

« Sans doute, je le sais, il s'est trouvé de par le monde des hommes assez fous pour nier cette vérité si éclatante.

« Comment, disent-ils, au moment où l'homme s'affranchit des liens qui le liaient à sa terre, à son pays, vous voulez exalter ce sentiment suranné, vieillot! Nous, ce n'est point la terre des aïeux, infime parcelle du globe terrestre, que nous prétendons aimer: nous voulons nous élever plus haut, et c'est à l'humanité tout entière que s'adressent nos étreintes et nos caresses.

« Le pire malheur des individus comme des nations,

c'est de vouloir devancer le temps. Je ne nie pas, remarquez-le, qu'un jour viendra où la parole du Christ « Aimez-vous les uns les autres » sera enfin écoutée d'un bout à l'autre de la terre; mais nous n'en sommes pas encore là.

« D'ailleurs, en admettant que l'homme ait le cœur assez vaste pour chérir l'humanité tout entière, il resterait à démontrer que ce sentiment d'ordre moral très élevé, je ne le nie pas, encore une fois, n'est pas conciliable avec l'amour de la terre paternelle, avec le patriotisme.

« Je ne vois pas pour ma part que ces deux amours, d'ordre contraire, soient contradictoires. Ils ne sont pas de même espèce, et en le démontrant je résoudrai peut-être du même coup une autre question non moins controversée: celle de savoir si l'amour que nous cherchons à développer pour la terre natale, n'affaiblira pas celui que nous devons éprouver pour notre patrie.

« Une comparaison me permettra de répondre à ces questions. Il y a, au fond de notre cœur, un amour extrêmement fort, si spontané, si doux, qu'il faut nous faire violence pour le chasser de notre âme: c'est l'amour de notre mère, de la maman douce et persévérante qui a veillé sur nos premiers pas, qui nous a bercés avec une de ces vieilles chansons, au doux rythme obsesseur, que j'entendais tout à l'heure et qui sont aussi celles du vieux pays, ces chansons qu'adorent les tout petits, qui nous a soignés, nous gardant contre la maladie, nous arrachant souvent à la mort.

« Mais l'enfant grandit: il n'est plus le bambin aux culottes courtes, rieur, un peu polisson; son cœur s'éveille

à un sentiment très doux, lui aussi. Il cherche sa compagne, il la trouve et se fiance avec elle.

« A partir de ce moment-là, va-t-il oublier la chère silhouette aimée de sa mère, pour ne plus songer qu'à celle qui bientôt deviendra la compagne fidèle de sa vie, et partagera avec lui et les peines et les chagrins? Non, Mesdames et Messieurs, l'amour qu'on éprouve pour la maman n'est pas exclusif de celui qu'on éprouve pour la fiancée aux jolis yeux.

« L'amour filial est un sentiment doux, sans doute, mais dans lequel il entre à la fois du respect, de la reconnaissance et de l'affection. L'autre amour est plus intime, il ne comporte ni reconnaissance, ni le même genre de respect; et cependant il n'est pas moins profond, et tous deux se concilient parfaitement dans le cœur de l'homme.

« Eh bien! notre mère, n'est-ce pas notre patrie lointaine ou présente, et les liens qui nous unissent à la terre ancestrale ne sont-ils pas de même ordre que ceux qui unissent le mari à la femme?

« La terre natale, vous ai-je dit tout à l'heure, est la personnification vivante de la patrie. N'est-ce pas cette terre vénérée, fécondée par les sueurs et le sang des ancêtres, que ceux qui nous ont précédés ont remplie de souvenirs?

« Cette terre natale, n'est-elle pas, suivant le mot juste du R. P. Coubé, « l'écrin des joies et des tristesses qui ont uni nos aïeux, des vertus et des exploits dont ils nous ont donné l'exemple, des victoires qu'ils ont remportées, et des bienfaits qu'ils ont reçus du Ciel? »

« Avant de terminer, permettez-moi de vous parler un peu de l'âme française, de cette âme douce, compatissante, que vous connaissez, je n'en doute pas, mais qui, hélas ! est si méconnue à l'étranger.

« L'âme de la France est fugitive, elle ne se laisse pas volontiers étudier. Elle échappe à l'observation des étrangers qui souvent nous jugent exclusivement sur des apparences, parce qu'ils ne peuvent pas pénétrer notre intimité.

« Pour connaître l'âme française, la vraie, celle qui tour à tour guerrière et magnanime sait toujours être douce, maternelle pour ceux qui souffrent, celle qui sait consoler et soutenir les faibles, il ne suffit pas de parcourir nos riantes campagnes normandes, de s'en aller dans cette charmante Touraine, de visiter nos Vosges tristes, aux lacs enchantés comme les vôtres, dans les sombres forêts ; il ne suffit pas de gravir les Alpes sauvages aux cimes couvertes de neige, ni de parcourir les plaines fertiles mais monotones de la Champagne ou de la Beauce, les plaines du Nord couvertes d'usines et de canaux : il faut pénétrer dans l'intimité de la famille française, se faire admettre par un petit cercle d'amis, ce qui demande du temps.

« Le salon s'ouvre chez nous très facilement, mais il n'est qu'une pièce au décor pompeux. Ce n'est pas là que vit le Français, c'est dans son bureau de travail, entre sa femme et ses enfants.

« Or, lisez les appréciations portées sur nous, sur nos femmes et sur nos filles, par des gens qui se piquent d'être de fiers observateurs.

« Ils n'hésitent pas à déclarer que nous n'avons aucune

valeur morale. Ils oublient trop que les Canadiens français sont une preuve évidente du contraire.

« Ils disent que nos femmes sont des têtes folles, peu soucieuses de remplir leurs devoirs de femmes d'intérieur, et ils ne se basent pour porter ce jugement sévère que sur nos propres romans qui s'intitulent romans psychologiques.

« Permettez-moi de vous donner un conseil : quand vous voudrez connaître la véritable Française, ne lisez jamais les romans écrits par nos écrivains. Venez en France, essayez de pénétrer dans l'intimité d'une famille : alors, seulement, vous vous rendrez compte de tout ce que valent nos femmes, nos filles, douces, bonnes et courageuses.

« Évaporée, la Française le paraît parfois, car elle babille comme un oiseau. Mais viennent les heures sombres où le chagrin s'abat sur l'homme, où la maladie le cloue au lit, alors elle devient une admirable consolatrice, une garde-malade douce, tendre, prévenante.

« Sans doute, avec un sourire, la Française fait de l'homme son jouet ; mais que de grandes choses n'inspire-t-elle pas ?

« Au fait, ne le savez-vous pas vous-mêmes, vous, mes chers cousins, dont la chanson la plus populaire exalte la Canadienne et ses jolis yeux doux ? »

« Ne croyez pas sans contrôle tout ce qu'on vous dit de nous. Nous valons mieux que notre réputation.

« Je me rappelle qu'il n'y a pas bien longtemps, étant aux grandes manœuvres que nos troupes font annuellement pour s'entraîner et s'aguerrir, mon régiment reve-

nait d'une longue marche; nos hommes étaient las, l'étape avait été rude, et le sac pesait lourd aux épaules.

« Tout à coup, comme nous entrons dans Domrémy, notre commandant, un vieil officier à la barbe blanche, se plaça devant l'humble maison où était née celle qui personnifie et personnifiera le plus pur et le plus noble des dévouements: Jeanne d'Arc. D'un geste large, tirant son épée, il salua et ordonna de rendre les honneurs militaires.

« Les officiers commandèrent: « L'arme sur l'épaule « droite! voici la maison de Jeanne d'Arc.» J'observais à ce moment les hommes de ma section. Ah! les braves petits gars! Un grand frisson sembla les étreindre, leurs yeux brillèrent, et oubliant un instant leurs fatigues, mes hommes redressant fièrement la tête, scandant le pas, défilèrent superbes devant la maison de l'humble bergère.

« Pourquoi donc ces petits soldats avaient-ils ainsi donné cet effort, pénible pourtant ?

« C'est parce qu'en eux ils avaient senti vibrer, au plus profond de leurs entrailles, la fibre patriotique.

« Les peuples jaloux disaient autour de nous que nous étions incapables d'efforts; et voici qu'en Afrique, insouciantes du danger, nos troupes révèlent au monde étonné que c'est encore le vieux et pur sang gaulois qui coule dans nos veines.

« Le malheur des nations, c'est d'être un jour vaincues; et ceci explique pourquoi, Messieurs, les étrangers qui nous méconnaissent méprisent souvent notre âme qu'ils ignorent et ne cherchent point à connaître.

« La France a été malheureuse, mais les hommes passent; elle reste toujours, en tout cas elle doit être double-

ment chère. Continuez à l'aimer, le pays enchanté et fleuri, la terre du bon accueil et du sourire hospitalier, la terre des grands souvenirs, la nation généreuse prête à secourir tous les opprimés.

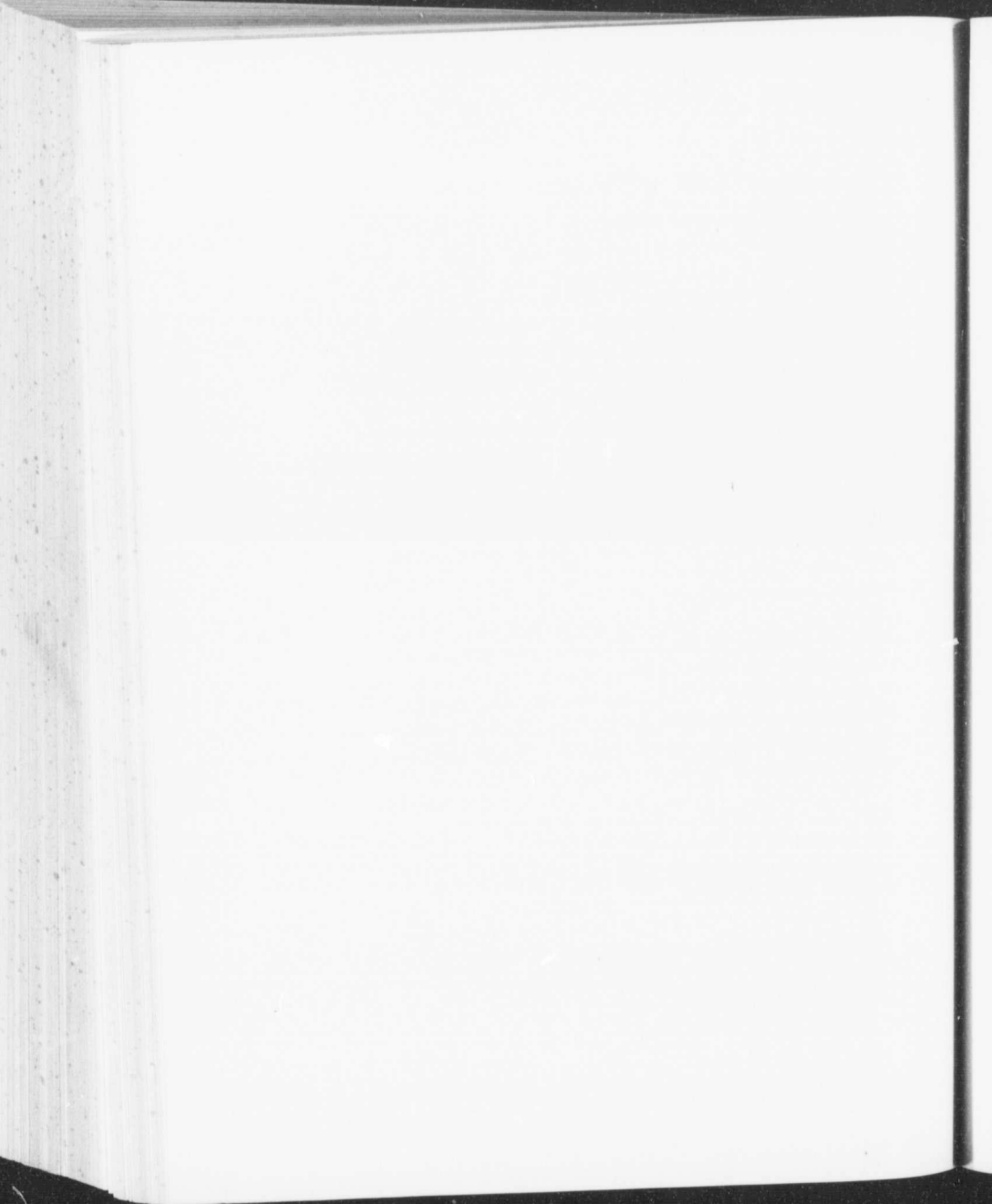
« Aimez-là, cette France glorieuse, puisque vous êtes aussi ses enfants. Puisse son image adorée rester gravée, comme elle l'est maintenant, au fond de votre cœur, vous suivre partout, mes chers frères canadiens, comme elle me suit, m'a suivi à travers les flots et les déserts, dans la brousse d'Afrique, dans la mélancolique Allemagne.

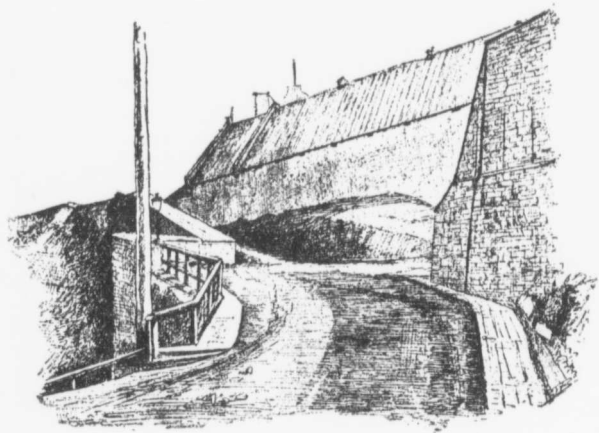
«Excusez-moi de vous avoir causé aussi longtemps, mes chers compatriotes, que je ne reverrai peut-être plus. Laissez-moi seulement vous dire tous les vœux que je forme pour la grandeur de la nation canadienne-française, unie, respectueuse de ses traditions, fidèle à la foi catholique de ses ancêtres. »

L'auditoire a plus d'une fois souligné de vifs applaudissements la parole ardente du soldat.

Après cette harangue, l'on continua la distribution des médailles commémoratives, et la séance se termina par le seul chant qui pouvait finir une pareille glorification des héros du sol :

O Canada, terre de nos aïeux!





CHAPITRE XI

LES SPECTACLES HISTORIQUES

C'EST par une représentation des spectacles historiques que se sont terminées les fêtes de Québec; c'est par une rapide description de ces spectacles que nous terminerons aussi notre récit.

Les spectacles historiques, ou *pageants*, comme on les a le plus souvent nommés, ont pris, pendant le jubilé de Québec, une telle place au programme de chaque jour,

que nous avons cru devoir, dans ce chapitre spécial, en consigner le souvenir.

Ce fut une véritable résurrection du passé que cette série de scènes dramatiques qui furent alors offertes au public. L'on ne pouvait, en des leçons plus fortes, plus éloquentes, plus démonstratives, apprendre ou rappeler quelques-unes des pages les plus belles de l'histoire de Québec et de la Nouvelle-France. Par cet enseignement, par ces leçons de choses, les fêtes du troisième centenaire ont réalisé toute leur haute et instructive signification. A n'en pas douter, ce furent les jours du vieux Québec, du Québec berceau de la colonie, centre et cœur vivant de l'ancien Canada français, que l'on put revivre sur les Plaines d'Abraham, pendant ces heures de vision intense où passaient sous nos yeux tant de héros et tant de gloire. Et pour avoir vu ces choses, pour nous être laissés entraîner dans ce courant de vie qui nous reportait vers nos vaillantes origines, pour avoir reconnu au passage et admiré tout le long de ce chemin d'illusion tant de personnages dont les noms déjà nous étaient familiers, mais que nous oublions trop souvent, nous sommes revenus meilleurs, plus patriotes, plus chrétiens, plus attachés à nos vieilles et pieuses traditions françaises, nous sommes revenus plus fervents citoyens de ce pèlerinage aux lieux des souvenirs.

Nous avons dit, dans le premier chapitre de ce livre, avec quel laborieux souci le comité d'archéologie et d'histoire s'est employé à assurer le succès des représentations historiques, et comment il confia à M. Frank Lascelles,

un artiste très compétent, la direction des spectacles. Nous avons aussi observé que le site choisi pour la scène des représentations ne pouvait être plus propice à l'émotion dramatique. Sur les Plaines d'Abraham, sur des champs imprégnés de souvenirs héroïques, à quelques pieds d'une falaise qui domine le fleuve royal, en face des horizons les plus étendus, les plus variés, les plus inspirateurs, au milieu d'une nature qui étale sous le regard la plus merveilleuse architecture de lignes souples, calmes et harmonieuses, sous un ciel qui n'a cessé de verser à flots d'or une lumière que l'Orient nous eût enviée, l'âme des spectateurs ne pouvait pas ne pas s'abandonner avec un charme indicible à la féerie magique qui reconstituait avec tant d'art tout ce monde de gloire où vécurent nos aïeux.

Essayons de préciser dans la mémoire du lecteur le canevas, le sujet essentiel de ces différents spectacles.

C'est à l'histoire de Québec que l'on voulut d'abord rattacher toutes ces représentations; c'est de l'histoire même du vieux Québec, des pages abondantes de son épopée que l'on fit jaillir tous ces grands souvenirs. Sans doute, la première scène, qui est consacrée à Jacques Cartier, nous offre un détail historique qui appartient à l'histoire d'Hochelaga: c'est à Montréal que Jacques Cartier lut l'évangile selon saint Jean aux sauvages groupés autour de lui; mais l'on a pensé que, pour mieux faire paraître l'âme chrétienne du découvreur malouin, il était permis à l'artiste de faire quelque violence à l'histoire, et de rapprocher de la scène si belle de Stadaconé, l'acte de piété d'Hochelaga.

C'est loin de Québec que s'accomplit aussi le haut fait

du Long-Sault. Mais c'est Québec, autant que Montréal, que voulurent protéger, en 1660, les héroïques jeunes gens qui, avec Dollard, coururent au sacrifice.

D'autre part, la prise de possession des pays de l'Ouest par Daumont de Saint-Lusson, en 1671, ne fut que le prolongement naturel de l'influence française, qui, de Québec, rayonnait alors sur toute la colonie. Elle marque si bien le caractère et la puissance de cette influence, qu'il est manifeste que c'est l'âme de Québec, avec sa prestigieuse activité, qui, le jour du 14 juin 1671, établissait au Sault Sainte-Marie son irrésistible empire.

Les autres scènes des spectacles historiques nous font toutes voir à l'œuvre, à la peine ou à la gloire, des héros de Québec, des personnages dont l'action est liée à l'histoire de Québec.

Voici la liste de ces scènes dans l'ordre où elles furent représentées. Nous en développerons ensuite le canevas.

PREMIER SPECTACLE

Scène I. — Jacques Cartier débarque à Stadaconé, plus tard le Québec de Champlain, et y plante une croix.

Scène II. — Le roi François I^{er} reçoit à Fontainebleau Jacques Cartier, et écoute le récit de ses découvertes.

DEUXIÈME SPECTACLE

Scène I. — Champlain reçoit au Louvre, en présence de

la cour de Henri IV, la commission de se rendre dans le Nouveau-Monde que Cartier a découvert.

Scène II.—Champlain, qui a fondé Québec en 1608, y revient en 1620, avec sa jeune femme, pour prendre charge de la Nouvelle-France, en qualité de lieutenant-général du Vice-Roi.

TROISIÈME SPECTACLE

Arrivée à Québec des premières Ursulines et des premières Hospitalières.

QUATRIÈME SPECTACLE

Dollard des Ormeaux et ses jeunes compagnons se sacrifient au fort du Long-Sault pour sauver la colonie.

CINQUIÈME SPECTACLE

Monseigneur de Laval, le premier évêque de Québec, reçoit le représentant du Roi, le marquis de Tracy.

SIXIÈME SPECTACLE

Au nom du Roi de France, Daumont de Saint-Lusson prend possession solennelle des pays de l'Ouest.

SEPTIÈME SPECTACLE

Frontenac reçoit, en 1690, le parlementaire de Phips

qui assiège Québec; il lui donne la fière réponse que chacun sait.

HUITIÈME SPECTACLE

Parade d'honneur des armées de Montcalm, de Wolfe, de Carleton et de Salaberry.

Cette liste suffit pour faire voir, en un rapide coup d'œil, que c'est l'histoire de Québec, prise par ses sommets, qui va se dérouler sous les yeux des spectateurs. On profita de chacune de ces scènes pour offrir un tableau assez complet de la vie québécoise à l'époque où nous reportaient les personnages. Ce sont des synthèses successives qui passèrent sous les regards, et qui résumèrent de façon vivante et pittoresque les annales du vieux Québec. Les deux premiers spectacles nous montrèrent Québec à son berceau, avant même sa naissance, puisque le Stadaconé de Jacques Cartier ne devait pas laisser de trace dans l'histoire. Mais il était bon de nous faire remonter à ces époques primitives où la forêt couvrait encore notre Cap Diamant, et d'opposer aux spectacles rudes de la vie sauvage, les spectacles fastueux de la vie européenne.

L'arrivée de Marie de l'Incarnation, des Ursulines et des Hospitalières nous avertit que la femme consacrée à Dieu, inspirée par la charité évangélique, jouera dans l'histoire de notre ville un rôle considérable. Ses œuvres d'éducation et d'hospitalisation sont l'une des gloires les plus pures de l'apostolat français.

Avec Dollard des Ormeaux, et la généreuse immolation

de sa vie et de celle de ses compagnons, nous entrevoyons quelles luttes pénibles la vieille colonie eut sans cesse à soutenir contre les cruels Iroquois.

Monseigneur de Laval recevant le marquis de Tracy, c'est le tableau, rapidement esquissé, de l'action ecclésiastique et de l'action laïque, toutes deux unies à Québec pour le plus grand bien de la Nouvelle-France.

La prise de possession de l'Ouest nous rappelle quelle fut la mission conquérante du gouvernement français de Québec, et comment nos anciens gouverneurs avaient soin d'étendre aussi loin que possible le royaume de France.

Frontenac répondant à Phips par la bouche de ses canons, c'est l'épisode le plus caractéristique de cette longue résistance qu'opposa Québec français aux envahissements de l'Angleterre. Cette scène nous fait voir aussi ce qu'était devenue, sous l'un de ses plus illustres gouverneurs, la ville de Champlain.

Enfin, la parade d'honneur clôt la série des spectacles. Elle termine aussi l'histoire de la domination de la France, à Québec et au Canada. Elle montre l'accord possible des deux races, française et anglaise, par le rapprochement symbolique de leurs drapeaux; elle ouvre sur l'avenir la plus discrète et la plus glorieuse perspective, puisqu'elle ressuscite les Québécois loyalistes de 1775, et nos Spartiates vainqueurs à Châteauguay en 1813.

Sur les lèvres de tant de personnages qui exprimèrent la vieille pensée française, celle de la France du XVII^e et du XVIII^e siècles, l'on a placé les paroles qui convenaient. Des dialogues et des discours furent composés avec soin par M. Ernest Myrand. Sur ces lèvres, l'on a

fait chanter aussi la gaieté gauloise: ce sont les vieilles chansons, familières à nos pères, que l'on entendit encore pendant les représentations des scènes historiques¹. Nous reproduirons au fur et à mesure ces dialogues, ces discours et ces chansons. Il est arrivé qu'à la scène l'on dut couper certains dialogues, abrégé certains discours; nous les citerons aussi intégralement que possible.

1. Ces chansons ont été prises dans le recueil de M. Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*.



Droit de reproduction réservé par "The Patersons Camera Co., Toronto, Ont."

ARRIVÉE DE JACQUES CARTIER A STADACONÉ



Droit de reproduction réservé par "The Patersons Camera Co., Toronto, Ont."

FRANÇOIS I, ENTOURÉ DE SA COUR, REÇOIT JACQUES CARTIER

PREMIER SPECTACLE

SCÈNE I. — *Jacques Cartier à Stadaconé*¹

Nous sommes aux origines les plus lointaines de la colonie. Au moment où l'action commence, les spectateurs sont transportés en pleine bourgade de Stadaconé.

Seul, un chef indien, tout couronné de plumage, vêtu d'une peau de daim brodée, se tient en sentinelle au bord de la falaise. Il concentre un moment sur lui toute l'attention de la foule. Et cette première vision de l'homme des bois, dans ce décor artistique, réjouit par ses contrastes mêmes, l'œil des spectateurs. Ce « Peau-rouge » que bronze encore la lumière ardente du soleil, paraît soucieux et agité. Un genou posé en terre, la main droite ramenée en visière sur le front, il scrute, d'un regard inquiet, l'horizon du fleuve. Des formes étranges qui surgissent là-bas, éveillent et effraient sa curiosité. De grandes voiles blanches courent sur les eaux; trois vaisseaux ailés, mystérieux, s'approchent. Le chef pousse un cri d'alarme, et des taillis voisins accourent les Indiens

1. Nous déclarons une fois pour toutes, que, pour ce chapitre, nous nous sommes largement inspiré du *Livret des spectacles historiques*, si bien fait, si artistement illustré, qui fut publié en 1908 sous la direction de la Commission des Champs de batailles nationaux.

de la bourgade. Ils regardent eux aussi, tout anxieux, l'extraordinaire apparition.

Les vaisseaux—que les spectateurs ne voient point—ont abordé le rivage. Les Indiens fuient sous les bois; ils craignent quelque malheur; ces Visages-pâles, qui domptent les mers, doivent être des hommes puissants et redoutables.

Mais, bientôt, on entend des chants qui s'élèvent, qui montent, dont l'harmonie arrive sur les falaises comme un écho de la « douce France ». « A Saint-Malo, beau port de mer! » rythment des voix bretonnes: c'est évidemment Cartier et ses compagnons qui escaladent le rocher de Stadaconé.

Et tout le couplet familier retentit aux oreilles des spectateurs:

A Saint-Malo, beau port de mer, (bis)
Trois gros navir's sont arrivés.
 Nous irons sur l'eau,
 Nous y prom' promener,
 Nous irons jouer dans l'île.

Et les voix continuent:

Trois gros navir's sont arrivés, (bis)
Chargés d'avoïn', chargés de bled.
 Nous irons sur l'eau, etc.

Chargés d'avoïn', chargés de bled, (bis)
Trois dam's s'en vont les marchander,
 Nous irons sur l'eau, etc.

Après ce chant, c'est un autre qui exprime, à son tour,
la joie des découvreurs; c'est le chant aimé des matelots :

Ali, alo, pour Machero;
Ali, ali, alo!
Il mange la viande
Et nous donne les os;
Ali, ali, alo!
Ali, ali, alo!

Dès que la foule a reconnu le hardi découvreur, elle l'acclame. Et elle applaudit aussi dans le groupe des pionniers qui l'accompagnent, le peuple chevaleresque qui fonde et qui civilise.

Les Indiens, séduits par les chants, peu à peu se rasurent; ils sortent des buissons, et ils reviennent en scène. Ils accueillent avec bienveillance les étrangers qui leur prodiguent des marques évidentes de sympathie. Bientôt ils se mêlent à ces hommes nouveaux, ils les regardent, ils poussent des cris de joie; ils étendent sur le sol des nattes et y font asseoir leurs hôtes; ils leur présentent des enfants à caresser, ils leur apportent des malades à guérir. Cartier qui vient, au nom de la France, et aussi au nom de Dieu, se souvient de celui à qui appartient toute puissance, et il lui fait cette prière :

Éclairez-les, Seigneur, car ils me prennent pour un dieu!

A vos prêtres seuls et à vos saints il appartient d'exercer ces miracles. Je ne suis pas digne, Seigneur, d'être

l'instrument de votre puissance et le ministre de vos miséricordes.

Dieu éternel et tout puissant, Esprit Saint, auteur et dispensateur des Sept Dons, renouvelez en faveur de ces âmes et de ces corps malades le prodige du Cénacle. Et de même que vos apôtres parlaient des langues qu'ils n'avaient pas apprises, de même ces infidèles comprendront la langue inconnue que je parlerai en lisant l'Évangile, leur apprenant, avec votre Nom, l'origine de la Lumière que vous avez créée et de la Vérité dont vous êtes le Verbe.

Puis il lit sur les infirmes et les malades, et à tous les Indiens qui l'écoutent, le commencement de l'Évangile selon saint Jean :

JACQUES CARTIER. — *Initium Sancti Evangelii secundum Joannem.*

LES FRANÇAIS. — *Gloria tibi, Domine.*

JACQUES CARTIER. — *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt; et sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine. Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est et mundus eum non cogno-*

vit. In propria venit et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus; qui non ex sanguinibus neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. ET VERBUM CARO FACTUM EST, (*tous les Français tombent à genoux*) et habitavit in nobis, (et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre), plenum gratiæ et veritatis.

LES FRANÇAIS. — Deo gratias.

Pendant que, sur les pelouses, se déroulent ces touchants spectacles, plus loin, au bord de la falaise, les marins français ont élevé une grande croix. Sur cette croix est fixé un large écusson portant fleurs de lys sur fond d'azur, avec l'inscription historique: *Franciscus Primus Dei gratia Francorum rex regnat*. On s'agenouille au pied de la croix; on fait voir aux Indiens ce signe de rédemption, en même temps qu'on leur montre le ciel.

Puis, l'un des aumôniers de Jacques Cartier, Dom Guillaume Le Breton, récite à haute voix, *recto tono*, et très lentement, la prière suivante:

Protege, Domine, plebem tuam, per signum sanctæ Crucis, ab omnibus insidiis inimicorum omnium: ut tibi gratam exhibeamus servitutem, et acceptabile fiat sacrificium nostrum.

L'orchestre accompagne cette prière en exécutant un motif, *Au Chemin du Calvaire*, de l'oratorio de Gounod, *Rédemption*.

Quand la croix est érigée, l'autre aumônier de Cartier,

Dom Anthoine, récite à haute voix, *recto tono*, et très lentement aussi, les paroles suivantes, que l'orchestre accompagne en répétant le même motif :

Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ
Israël.

Les Français distribuent des présents aux sauvages, qui à leur tour offrent des cadeaux grossiers. . .

Avant de repartir, Jacques Cartier, tourné vers la croix qui maintenant domine la falaise et le fleuve, place sous sa garde toute-puissante le pays qu'il vient de donner à la France. Il récite lentement la prière où s'exprime tout l'espoir des découvreurs :

Croix de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, garde jusqu'à mon retour cette peuplade et ce royaume.

Éclaire de tes rayons les ombres de la mort où Stadaconé est assise.

Fais sentinelle, au nom du christianisme et de la France, sur cette frontière de la barbarie jusqu'à l'arrivée des missionnaires de l'Église et de la civilisation !

Comme un phare sur l'infini de la mer, brille sur l'immensité de cette terre enténébrée de paganisme, en attendant l'aurore, puis le grand jour de l'Évangile qui se lèvera demain sur le Canada tout entier.

Ainsi se termine la scène première. Après cette prise de possession de Stadaconé, les étrangers, ou plutôt les nouveaux maîtres du sol, retournent à leurs vaisseaux, reconduits par leurs nouveaux amis.

Mais Jacques Cartier veut amener en France quelques Indiens qui feront voir, de même que ses récits, le triste état où sont tombées les races américaines. Il prend donc avec lui Donnacona, le chef des sauvages de Stadaconé, et deux interprètes, Taiguraguy et Domagaya; il les fait monter sur ses vaisseaux. Il les conduira jusqu'à la cour du Roi, où il les présentera lui-même à François I^{er}.

SCÈNE II. — *Jacques Cartier à Fontainebleau*

C'est, en effet, à la cour de François I^{er}, dans les jardins de Fontainebleau que nous voici transportés pour la scène deuxième du premier spectacle.

Quelques minutes seulement séparent cette scène de la première, juste assez pour permettre à l'imagination de changer de pays, et au régisseur de varier le décor.

A peine a-t-on vu disparaître derrière les buissons de la falaise les marins et les Indiens de Stadaconé, que des mathurins agiles transforment instantanément le paysage. Au pas de course, ils apportent des jardinières sur la pelouse; ici, ils érigent des statues de marbre; là, ils dressent, en un clin d'œil, d'élégantes balustrades; ils piquent des fleurs dans les arbustes, et, mystérieusement, font jaillir d'un buisson l'eau claire des fontaines.

Ce travail est à peine terminé que déjà, à droite de l'estrade, dans les champs plantés d'arbres, s'en vient un long et pompeux cortège. C'est une cavalcade qui s'avance lentement à travers les grands arbres et les taillis, et suit les détours du chemin capricieux. La perspective du paysage, qui se prolonge sous bois en de beaux effets

d'ombre et de lumière, agrandit cette scène lointaine, et en accroît la majesté.

Une cinquantaine de courtisans sont là, gentilshommes et dames, qui caracolent élégamment dans les allées sinueuses; leurs montures sont richement caparaçonnées; sur les velours brodés des housses s'enlèvent avec grâce le buste des amazones, le torse vigoureux des cavaliers. Tous portent les toilettes brillantes de la cour; sur le satin, les velours et la soie se jouent les rayons du soleil; les dentelles, les jabots, les fraises et les panaches frissonnent au vent. Toute une troupe d'enfants déguisés en faunes et en satyres, couverts d'une peau de bouc, bras et jambes nus, la tête couronnée de feuillage, précède en dansant le solennel cortège.

Ce cortège défile maintenant devant les estrades, et c'est une vision soudaine du seizième siècle qui s'offre aux spectateurs. C'est la plus haute noblesse de France, ressuscitée, vivante en ses pompeuses toilettes, qui passe lentement sous les regards de la foule. Voici Anne de Montmorency, premier ministre, grand maître et maréchal de France; le cardinal Jean de Lorraine; le cardinal de Tournon, chancelier; Claude de Lorraine, premier duc de Guise, grand veneur; Guillaume Payet, chancelier, président du Parlement de Paris; M^{re} François Bohier, évêque de Saint-Malo. Parmi les grandes dames et princesses, l'on voit passer Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, femme du duc d'Orléans, Jeanne d'Albret, nièce du roi, Marie de Guise, fille de Claude de Lorraine, l'élégante Marguerite de Navarre, sœur du roi.

Puis, c'est la famille royale: Madeleine et Marguerite

de France, âgées de quinze et douze ans, et les trois fils du roi, François qui a dix-sept ans, Henri qui en compte seize, et Charles, duc d'Orléans, qui n'en a que treize.

Enfin, au dernier rang du cortège s'avancent, sous un dais empanaché, le roi François I^{er} et la reine Éléonore. Tous deux sont montés sur de vigoureux coursiers.

La cavalcade passe lentement devant les estrades, et l'on voit de petits pages, actifs et gentils, circuler à travers les cavaliers et offrir, sur des plateaux d'argent, du vin et des fruits.

Les personnages à pied et à cheval prennent place de chaque côté de la scène, pendant que le roi et la reine occupent le centre. Tout aussitôt les faunes et les satyres exécutent avec grâce leurs rondes légères et rapides qu'accompagne l'orchestre. Les spectateurs admirent la souplesse élégante et joyeuse de ces enfants, de ces génies de la forêt que Bacchus entraînait à sa suite, et que la Renaissance du seizième siècle s'amusait à faire revivre.

Après cette danse païenne, Philippe de Chabot, grand amiral de France, demande au roi d'accorder une audience au capitaine Jacques Cartier, qui désire rendre compte de ses voyages dans les pays d'Occident. Le roi y consent, et l'on introduit aussitôt le découvreur du Canada. Le chef indien de Stadaconé, Donnacona, et les deux interprètes, Taiguragny et Domagaya, accompagnent Jacques Cartier jusqu'au pied du trône.

Alors s'engage entre Jacques Cartier, François I^{er} et les Indiens le dialogue suivant :

JACQUES CARTIER. — Sire . . .

FRANÇOIS I^{er}. — Loyal et fidèle serviteur, je suis heureux d'apprendre votre retour, et de vous remercier d'avoir bravé, une fois de plus, les dangers de l'Océan, pour la plus grande gloire et les meilleurs intérêts de Notre couronne. Que me rapportez-vous du Nouveau-Monde ?

JACQUES CARTIER. — Je vous ai découvert et conquis trois royaumes !

Toute l'assistance répète : — Trois royaumes !

JACQUES CARTIER. — Trois royaumes : celui de Saguenay, celui de Canada, dont voici le roi (*montrant Donnacona*) et celui d'Hochelega. Leurs territoires réunis dépassent en superficie l'étendue de notre France. Je me suis même laissé dire que l'Europe y tiendrait.

FRANÇOIS I^{er}. — Eh ! capitaine-découvreur, dites-moi, ne me faites-vous point la part trop large dans la succession d'Adam ? Vous saviez que j'enviais et jalousais mes frères, les rois d'Espagne et du Portugal ; serait-il vrai que je fusse mieux nanti qu'eux ?

JACQUES CARTIER. — Sur une montagne du royaume d'Hochelega, il m'a été donné de voir un spectacle si magnifique, qu'en présence de ce tableau enchanteur la pensée m'est venue d'appeler cette montagne Mont-Royal, car je souhaitai d'y voir placé votre trône. De là, vous auriez vu courir des chaînes de montagnes entre lesquelles s'étendait, à perte du regard, une plaine immense. Et au milieu de ces profondes solitudes comme à travers leurs épaisses forêts reposait, dans une majesté incomparable, un fleuve quatre fois large comme la Seine et qui

se prolongeait, à l'ouest, vers des terres inconnues. Ces Sauvages, que voici, m'ont expliqué, par signes, que l'on pouvait naviguer sur ce fleuve merveilleux pendant plus de trois lunes, c'est-à-dire pendant plus de trois mois, sans rencontrer aucun obstacle.

FRANÇOIS I^{er}. — Mais alors, c'est le chemin de la Chine que vous avez découvert!

JACQUES CARTIER. — J'en ai pour vous l'espérance. Voyez-vous d'ici s'ouvrir les portes de l'Occident? la France tenir avant tout autre, le commerce de l'Inde, du Cathay, du Zipangu? Car je crois tenir un passage plus court et plus avantageux que celui trouvé par Magellan aux îles fortunées du poivre et des épices.

L'assistance éclate en applaudissements.

FRANÇOIS I^{er}. — Et maintenant, capitaine-découvreur, présentez-moi le roi de Canada.

Jacques Cartier fait un signe à Donnacona qui s'avance avec majesté, regarde le roi, la reine, toute l'assistance, avec fierté.

DONNACONA. — Quatgathoma.

FRANÇOIS I^{er}. — Que dit-il?

JACQUES CARTIER. — Il dit: « Regardez-moi. »

FRANÇOIS I^{er}. — Il est superbe, ce Sauvage, il méritait d'être roi. (*Après un temps, à Donnacona*) Quel est votre nom, mon ami?

DONNACONA. — Donnacona.

FRANÇOIS I^{er}. — Et vous êtes?

DONNACONA. — Agouhanna.

FRANÇOIS I^{er}. — Agouhanna! (*à Jacques Cartier*) Cela veut dire ?

JACQUES CARTIER. — Roi, chef, prince, commandant.

FRANÇOIS I^{er}. — Tenez-vous-en au premier mot, capitaine, c'est le meilleur. Il traduit admirablement bien la majesté de cet Indien. J'ai lieu de croire que vous n'avez pas traité cet homme comme un prisonnier? Il méritait d'être mon hôte. Il le sera. Et je veux qu'on lui rende, au retour dans sa bourgade, ses pouvoirs et son titre de roi.

Agouhanna! Ce mot est joli à prononcer comme à entendre. On dirait de l'italien. (*Saluant la reine*) *Canada, Donnacona, Agouhanna!* C'est délicieux! J'ai découvert une nouvelle langue pour parler aux femmes. (*Aux courtisans*): Il est heureux que la trouvaille soit de notre côté, Messieurs. (*A Jacques Cartier, lui désignant Donnacona*) Demandez-lui de m'adresser la parole.

DONNACONA (*avec dignité*). — Aiguaz.

FRANÇOIS I^{er} (*à Jacques Cartier*). — C'est-à-dire? . . .

JACQUES CARTIER. — Je vous salue.

FRANÇOIS I^{er} (*à Donnacona*). — Aiguaz.

DONNACONA. — Segada, tigneny, ashe, honnacon, ouison, indahir, ayaga, addegue, madellon, assem (*puis il répète, en présentant la jeune fille*): assem, agnyaquesta¹.

1. Traduction: *Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.* Donnacona compte, en les présentant au roi, chacun des dix sauvages amenés avec lui en France, en commençant par lui-même :

FRANÇOIS I^{er} (*souriant*). — Très bien, mon ami, parfaitement. Je ne comprends absolument rien. Vous avez la voix très belle et ce sera délice que de vous entendre parler français. . . l'an prochain.

LA JEUNE INDIENNE (*s'approchant du roi*). — Votre Majesté. . .

FRANÇOIS I^{er} (*stupéfait*). — Comment ! elle parle français ? Où donc l'a-t-elle appris ?

LA JEUNE INDIENNE. — A Stadaconé, dans ma bourgade, en soignant les malades du capitaine Cartier que le sel empoisonnait.

FRANÇOIS I^{er}. — Que veux-tu pour ta récompense ?

LA JEUNE INDIENNE (*amèrement*). — Ma récompense ! je l'ai déjà reçue des Visages-Pâles. Je les avais arrachés à la mort et ils m'ont arrachée à mon pays !

FRANÇOIS I^{er}. — Et tu voudrais y retourner ?

LA JEUNE INDIENNE. — Pour le revoir seulement, je traverserais la mer à la nage.

FRANÇOIS I^{er}. — Le capitaine Cartier te ramènera au Canada à son prochain voyage. Je t'en donne ma parole de roi.

LA REINE (*à la jeune Indienne*). — Vous ne me parlez pas, mon enfant ?

segada, un, c'est-à-dire : premier : je suis le premier. Au dixième il ajoute au mot *assem* (dix), celui de *agnyaquesta* qui veut dire : jeune fille.

LA JEUNE INDIENNE. — Tu es si belle qu'en te regardant j'oublie les mots de ma propre langue.

LA REINE. — Ce compliment vaut un bijou. (*Elle lui donne un collier de perles*). Dites-moi votre nom, mignonne.

LA JEUNE INDIENNE. — Mon nom ? Stadacona !

LA REINE. — Et cela signifie ?

LA JEUNE INDIENNE. — Aile d'oiseau, c'est-à-dire : légère et libre comme un oiseau.

LA REINE. — Stadacona ! ce nom gazouille, en effet ; je crois chanter quand je le prononce : Stadacona ! Stadacona !

LA JEUNE INDIENNE. — Et moi je pleure quand je t'écoute.

LA REINE. — Pourquoi donc ?

LA JEUNE INDIENNE. — Stadacona ! Stadaconé ! c'est le nom de la bourgade qui m'a vu naître et que j'ai perdue pour toujours !

Elle s'éloigne de la reine, et rejoint les sauvages.

DONNACONA. — Quazahoa quea.

FRANÇOIS I^{er} (*à Cartier qui sourit*). — Que dit-il ?

JACQUES CARTIER. — Il demande à boire.

FRANÇOIS I^{er} (*riant*). — C'est plus long que dire : « J'ai soif. » Rafrachissez ces braves gens.

On apporte à boire aux Sauvages.

DONNACONA. — Quazahca quascahoa.

FRANÇOIS I^{er} (*riant*). — Ça veut-il dire « Encore » ?

JACQUES CARTIER. — Non, Sire, mais tout simplement :
« J'ai faim. »

FRANÇOIS I^{er}. — Très juste. Le moins que puisse faire
un mauvais roi est de bien nourrir ses nouveaux sujets.

On apporte des fruits aux Sauvages.

DONNACONA (*montrant des gentilshommes*). — Quazahoa
agoheda.

FRANÇOIS I^{er}. — Encore lui ! Peste ! l'appétit lui vient
en mangeant. — Eh ! ventre Saint-Georges ! je crois qu'il
demande un couteau ?

JACQUES CARTIER. — Une épée, Sire, c'est différent.

FRANÇOIS I^{er} (*badinant*). — Comme longueur de lame,
oui. Mes compliments, capitaine-découvreur : votre pro-
tégé se civilise à vue d'œil. Je parierais qu'il vous a déjà
proposé l'échange de son arc contre une arquebuse, et le
troc de ses flèches pour des balles. C'est encore diffé-
rent. . . comme longueur de portée. Décidément ce Peau-
Rouge vise au progrès. . . en nous prenant pour cible.

Il fait distribuer des dagues aux Sauvages.

FRANÇOIS I^{er} (*à Cartier*). — Je désire maintenant en-
tendre les interprètes. Dites-leur de me raconter quelques
merveilles de leur pays.

JACQUES CARTIER (*aux interprètes*). — Sa Majesté désire
vous entendre, lequel de vous deux parlera ?

TAIGURAGNY. — Domagaya a vécu plus longtemps que
moi sur la terre ; qu'il parle.

DOMAGAYA. — Le Grand Sagamo des Visages-Pâles demande quelles merveilles et quelles richesses possèdent les trois royaumes de Saguenay, de Canada et d'Hoche-laga. Il croirait que je me vante si je lui disais toute la vérité. Le capitaine Jacques Cartier, ton serviteur, te parlera des bois et des fourrures, des poissons et des rivières de notre pays et de ses territoires interminables. Je te raconterai, moi, les prodiges et les choses extraordinaires qui se passent à Saguenay, prodiges et choses que Donnacona, mon maître, a vus de ses yeux et dont il te rendra témoignage quand il pourra, comme moi, parler la langue des Visages-Pâles. Ainsi tu verrais de l'or dans les sables des rivières, des rubis dans les rochers des montagnes, des hommes blancs comme des Français et vêtus comme eux de drap de laine. Plus loin, vers le nord, tu verrais des peuplades d'hommes et de femmes qui n'ont qu'une jambe. Et plus loin encore, des gens qui vivent sans manger.

FRANÇOIS I^{er}. — De mieux en mieux ! Bravo, interprète, ton récit m'intéresse vivement, mais il ne dépasse pas en merveilleux ce que notre loyal et fidèle sujet, Jean Alphonse le Saintongeois a vu en Angleterre. Pas n'est besoin d'aller aussi loin que Donnacona. Ecoutez bien ceci, vous, les interprètes :

Or ce que vit Jean Alphonse en Angleterre fut des arbres étranges, verdoyant, au printemps, comme les nôtres, mais qui, l'automne venu, opéraient miracles, car leurs feuilles se changeaient tout à coup en poissons, et tout à coup en oiseaux, suivant qu'elles tombaient à la surface de l'eau, dans les rivières, ou bien à la surface du

sol, dans les terres labourées, au gré du vent. (*Éclatant de rire*). Cela s'est passé tout près d'ici, vous dis-je, Messieurs les courtisans, en Angleterre, foi de Saintongeois! Il faudra maintenant retourner le proverbe, et dire: A beau mentir qui vient de près. (*A Jacques Cartier.*) Mais vous, capitaine-découvreur, qui venez de loin, dites-nous la vérité, d'aussi près que possible... pour un voyageur.

JACQUES CARTIER. — Votre Majesté s'amusera peut-être du cadeau que voici (*il lui présente une pipe en pierre*), et dont je vais, s'il se peut, lui en expliquer l'usage. Les Sauvages de Saguenay, de Canada, d'Hochelega, cultivent une herbe merveilleuse, dont j'ignore le nom, et dont la feuille a la forme d'une oreille d'âne. Cette feuille qu'ils sèchent au soleil, ils en font poudre, à toute heure du jour et de la nuit, et la mettent à l'un des bouts d'un cornet, qui est de bois ou de pierre, comme celui-ci, puis, un charbon de feu dessus, ils soufflent par l'autre bout, tant et tant qu'ils s'emplissent le corps de fumée, si bien qu'elle leur sort par la bouche et les narines comme du tuyau d'une cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chauds.

FRANÇOIS I^{er}. — Je le crois, je vous crois et eux aussi. Je serais curieux, tout de même, de leur voir expérimenter cet usage.

On fait fumer les Sauvages en présence de la Cour.

FRANÇOIS I^{er} (*à l'évêque de Saint-Malo, François Bohier*). — Monsieur de Saint-Malo, je désire vous honorer publiquement en vous adressant ici la parole.

L'an dernier, dans votre cathédrale, vous avez, par vos prières, attiré le regard de Dieu sur mon serviteur, le capitaine Jacques Cartier, et appelé sur ce dernier la bénédiction du Maître de la Mer et du Vent. Votre voix a été entendue, car jamais expédition, depuis Christophe Colomb, ne fut plus heureuse que celle-ci.

Nous sommes aujourd'hui confirmés dans la nouvelle qu'il existe et que nous possédons en Amérique Septentrionale trois royaumes dont les superficies réunies forment un territoire si vaste que le manteau bleu de l'Atlantique ne les couvrirait pas de sa largeur.

La générosité de la Providence à mon égard a dépassé ce que l'ambition du monarque le plus insatiable aurait pu rêver. Il faut en remercier Dieu, notre Maître à tous, et lui offrir les prémices de la terre même qu'il me donne en héritage, des prémices qui soient à la fois dignes et de sa magnificence infinie, et de notre reconnaissance éternelle. A Lui les âmes de ces Sauvages ici présents: qu'elles soient les pierres vivantes, les pierres d'assise du temple que nous élèverons à sa gloire. Je les confie, Monseigneur de Saint-Malo, à votre sollicitude pastorale.

Que ces Canadiens soient enfants de Dieu avant d'être Français. Que la lumière de la Vérité les éclaire au lieu de les aveugler. Apprenez-leur qu'il existe dans une autre vie et dans un autre monde, encore plus ancien et plus durable que celui-ci, un royaume plus beau que le mien; qu'auprès de lui le faste de ma Cour et l'éclat de mon diadème ne sont que des pâleurs d'aube comparées au soleil. Qu'ils ne passent point des ténèbres du paganisme à l'éblouissement du siècle, et que l'orgueil légitime de

mon trône ne soit pas pour eux une cause de scandale ou de perdition. Qu'ils sachent enfin, par vous, que le Christ seul est roi, l'« agouhanna » véritable, et que les princes de la terre, même les plus magnifiques, n'en sont que les représentants indignes et les humbles vassaux.

C'est là, Monsieur de Saint-Malo, ce que je voulais vous dire et ce que vous ferez.

Après ce discours du roi, Jacques Cartier et ses compagnons se retirent. La cavalcade se reforme; les faunes et les satyres se reprennent à danser sur les pelouses. Le roi et la reine s'en vont les premiers; les hauts personnages s'inclinent sur leur passage, et suivent en grande cérémonie. Cavaliers et courtisans caracolent et défilent lentement, applaudis encore par des milliers de spectateurs. Une dizaine de jeunes filles, comme on en pouvait voir aux processions dionysiaques, vêtues de blanc, tenant en main de légères cymbales qu'elles agitent avec grâce, suivent le groupe des enfants de Bacchus. L'une d'elles, couronnée de feuilles de vigne, tenant dans sa main droite tendue vers la foule la patère antique des sacrifices, monte dans un chariot grec qu'enlèvent, joyeux et rapides, les petits génies de la forêt.

C'est par cette vision d'une scène toute païenne du seizième siècle que se termine le premier spectacle.

DEUXIÈME SPECTACLE

SCÈNE I. — *Au Louvre. — Champlain reçoit de Henri IV la commission d'aller en la Nouvelle-France.*

La première scène du deuxième spectacle fut la plus brillante, la plus aimée du public.

C'est au Louvre que nous voici réunis. Les marins ont une fois encore, avec prestesse, créé l'illusion du décor. La foule s'est amusée à les voir traîner en une course périlleuse l'immense tapis bleu à fleur de lys qui remplace maintenant le gazon de la plaine. Tout autour de la scène, des murailles flottantes se sont dressées, décorées elles aussi de fleurs de lys. Au fond, le trône royal a surgi, surmonté d'un riche baldaquin d'où descendent des draperies de pourpre fleurdelisées. Des panaches blancs sont fixés aux quatre coins du dais.

Les acteurs entrent maintenant en scène. C'est la cour de Henri IV, l'une des plus élégantes qui se soient vues, qui passe sous les yeux des spectateurs et vient étaler dans le palais du Louvre le luxe de ses toilettes. Grands seigneurs et grandes dames, maréchaux, chanceliers, ministres, cardinaux, ducs et princes, les enfants de France, le roi Henri et la reine Marie de Médicis, défilent tour à tour avec une solennité qui égale vraiment celle du grand siècle. Le duc de Mayenne et le duc de Guise, le prince de Joinville et le duc d'Épernon, Henri II de Montmorency et Brulart de Sillery, le duc de Vendôme et le comte

d'Auvergne se rencontraient en ce cérémonieux cortège avec la princesse de Condé et la marquise d'Elbœuf, avec Charlotte des Essarts et la marquise d'Ancre, avec Mademoiselle d'Aumale et la marquise de Verneuil, avec Henriette et Elizabeth, filles bien-aimées du roi.

Les courtisans avaient revêtu leurs plus splendides costumes. Les femmes surtout étaient drapées dans les étoffes les plus précieuses et les plus brillantes. Des pages portaient avec respect les longues trains des souveraines et des princesses. Les couples joyeux, marchant aux accords de la musique, vinrent se grouper en face de l'estrade. Des trompettes annoncèrent l'arrivée du roi et de la reine. Les hallebardiers précédèrent les souverains, puis se rangèrent de chaque côté du trône et autour de la salle royale. Henri IV et Marie de Médicis, le front ceint de la couronne, portant le long manteau d'hermine que relevaient les pages, s'avancèrent majestueusement. Sur leur passage, les seigneurs s'inclinaient profondément, et les dames faisaient la révérence.

Quand le roi et la reine eurent pris place sur leur trône, le sieur de Monts, vice-roi de la Nouvelle-France, fidèle soldat du Béarnais, présenta à son souverain un jeune Saintongeois, le futur fondateur de Québec, Samuel de Champlain. M. de Monts venait de recevoir lui-même ses lettres de lieutenant général en la Nouvelle-France, et il pria le roi d'agréer le choix qu'il avait fait de Champlain pour exécuter ses projets de lointaine colonisation ¹.

1. Voici le texte des lettres patentes accordées à M. de Monts :
HENRY, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ; à

Henri IV interpella d'abord lui-même M. de Monts :

HENRI IV (*à de Monts*). — Maintenant que vous êtes mon lieutenant-général en la Nouvelle-France, que ferez-vous ? Avez-vous arrêté le plan de votre nouvelle expédition ?

nos aimés et féaux conseillers les officiers de Notre Amirauté de Normandie, Bretagne, Picardie et Guyenne, et à chacun des dits endroits et en l'étendue de leur juridiction et destroits. Salut.

Nous avons pour beaucoup d'importantes occasions accordé, commis et établi le Sieur de Monts, gentilhomme ordinaire de Notre Chambre, notre lieutenant général pour peupler et habiter les terres, côtes et pays d'Acadie et autres circonvoisins en l'étendue du quarantième degré jusqu'au quarante-sixième; et là établir Notre Autorité et autrement s'y loger et assurer, en sorte que nos sujets y puissent désormais y être reçus, habiter, trafiquer avec les Sauvages habitant les dits lieux et y résider comme plus amplement Nous l'avons déclaré par Nos lettres patentes expédiées et déclarées pour cet effet au dit Sieur de Monts, le huit novembre dernier, et suivant les conditions et articles moyennant lesquels il s'est chargé de la conduite et expédition de cette entreprise; pour faciliter laquelle, et ceux qui sont joints et associés avec lui et leur donner quelque moyen et commodité d'en supporter la dépense, Nous avons eu pour agréable de leur promettre et assurer qu'il ne serait permis à aucun autre de nos sujets qu'à ceux qui entreraient en association avec lui pour faire la dite dépense de trafiquer de pelleteries et autres marchandises durant dix années es terres, pays, ports, rivières et avenues de l'étendue de sa charge et que voulons avoir lieu.

Nous, pour ces causes et autres considérations, à ce Mandons et Ordonnons que vous ayiez, chacun de vous, en l'étendue de vos pouvoirs, juridiction et destroits à faire de notre part comme de notre pleine puissance et autorité royale; Nous faisons ces expresses inhibitions et défenses à tous marchands et capitaines de navires, matelots

DE MONTS. — J'ai délibéré, Sire, de me fortifier dans un endroit de la rivière de Canada que les Sauvages nomment Kébec, à quarante lieues au-dessus de Saguenay, pour le désir de pénétrer plus avant dans les terres occidentales, et dans l'espérance de parvenir un jour à la Chine.

et autres nos sujets, de quelque état, qualité et condition qu'ils soient, sauf ceux qui sont entrés en association avec le dit Sieur de Monts pour la dite entreprise selon les articles et conventions d'icelles par Nous arrêtés ainsi que dit ici, d'équiper aucuns vaisseaux et en iceux aller ou envoyer faire trafiquer ou troc de pelleteries ni autres choses avec les Sauvages, fréquenter négocier et communiquer durant le temps de dix ans, depuis le Cap de Raze jusques au quarantième degré, comprenant toute la côte de l'Acadie, terres du Cap Breton, baie de Saint Clair et des Chaleurs, îles Percé, Gaspé, Mettan, Tadoussac et la rivière de Canada, tant d'un côté que d'autre, et toutes les baies et rivières qui sont le long de la côte, à peine de désobéissance, de confiscation entière de leurs vaisseaux, vivres, hardes et marchandises au profit du Sieur de Monts et de ses associés et de trois mille livres d'amende pour l'assurance et l'acquit de laquelle et de la punition de leur désobéissance vous permettiez comme Nous avons aussi permis et permettons au dit Sieur de Monts et ses associés de suivre et arrêter tous les contrevenants à notre présente défense et ordonnance, comme aussi leurs vaisseaux, marchandises, armes et victuailles pour les amener et mettre ès main de la justice et être procédé tant contre leurs personnes que biens, ainsi qu'il appartiendra; Ce que Nous voulons, vous Mandons et Ordonnons faire incontinent publier de vos dits pouvoirs et juridiction où vous jugerez besoin être, afin qu'aucuns de nos dits sujets n'en puissent prétendre cause d'ignorance, ainsi que chacun obéisse et se conforme sur ce, à Notre volonté, de ce faire vous donnons pouvoir, commission et mandement spécial. Car tel est Notre plaisir.

Donné à Paris, le 18^{ième} jour de décembre, l'an de grâce 1603, et de Notre Règne le 15^{ième}.

HENRI IV. — Fort bien, Monsieur.

DE MONTS. — J'aurais cependant une dernière grâce à solliciter.

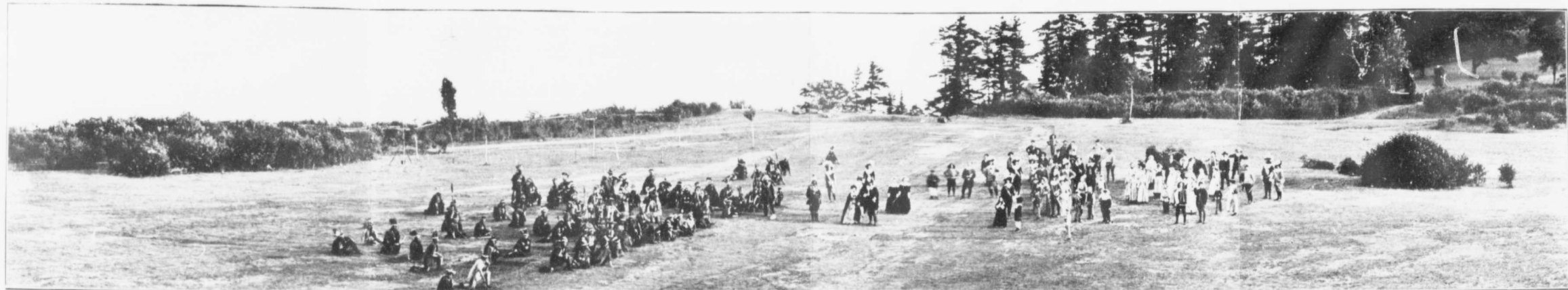
HENRI IV. — Dites sans crainte, mon cher de Monts. Mes faveurs n'égalent pas encore les services que vous m'avez autrefois rendus pendant les troubles de la Ligue.

DE MONTS. — J'ai choisi pour mon lieutenant particulier dans la présente expédition Samuel de Champlain, capitaine ordinaire en la marine royale, et je désirerais faire confirmer ce choix, s'il agréé à Votre Majesté.

HENRI IV. — Très volontiers. (*Souriant à de Monts*) Vous et moi savons bien choisir nos lieutenants.

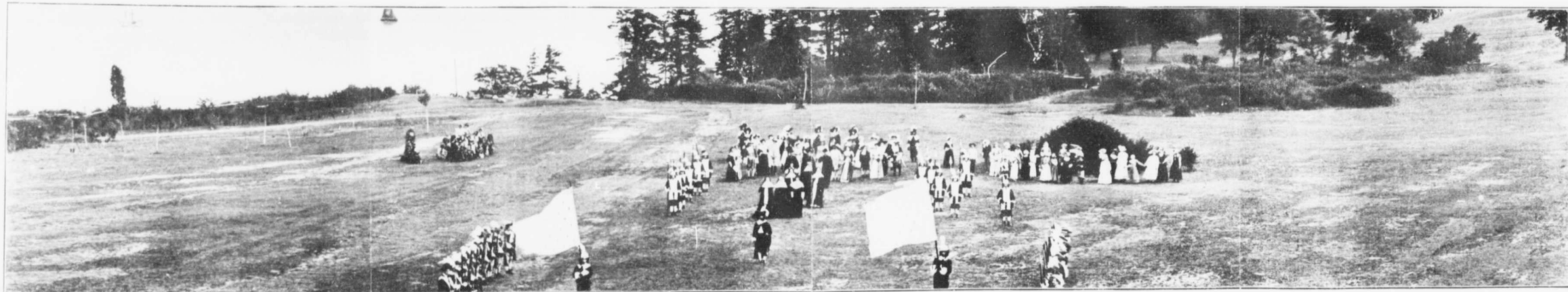
(*A Champlain*) Approchez, M. de Champlain. Votre personne et vos mérites nous sont connus. Déjà le Commandeur Aymar de Chastes m'avait fait cet éloge que M. de Monts répète aujourd'hui et que cinq années de nouveaux et inestimables services justifient davantage. La France vous doit sa bonne renommée en Amérique.

Votre constance à suivre une entreprise, votre fermeté dans les plus grands périls, votre sagacité toujours en éveil et toujours prompte à saisir un parti dans les affaires les plus épineuses, la droiture de vos vues, l'honneur et la probité de votre conduite, tout cela, Monsieur, me confirme dans la résolution que j'ai présentement de vous faire reprendre et poursuivre l'héroïque expédition de Jacques Cartier. Je vous crois digne de lui succéder, d'exercer comme lui un sacerdoce politique, de lire comme lui l'Évangile en guise de proclamations royales, et d'arborer



Droit de reproduction réservé par "The Pathefranc Camera Co., Toronto, Ont."

ARRIVÉE DE CHAMPLAIN ET DE SA JEUNE FEMME A QUÉBEC



Droit de reproduction réservé par "The Pathefranc Camera Co., Toronto, Ont."

ARRIVÉE DES PREMIÈRES URSULINES ET DES PREMIÈRES HOSPITALIÈRES A QUÉBEC

les armes de France sur la croix du Christ, aussi loin que vous pourrez marcher à l'Ouest du Nouveau-Monde. Dites-moi, Monsieur de Champlain, acceptez-vous ?

CHAMPLAIN. — Vous ne songez, Sire, à étendre votre domination dans les pays infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ, et vous estimez, comme nos rois, vos prédécesseurs, que le salut d'une âme vaut mieux, lui seul, que la conquête d'un grand empire !

Que Dieu vous entende, Sire, et qu'il fasse prospérer cette entreprise à son honneur et à sa gloire.

Sire, j'accepte.

Champlain accepte donc avec courage la tâche glorieuse de porter en Amérique, avec la puissance du roi et la fortune de la France, le nom et la lumière de Dieu.

Aussitôt il se retire, et les artistes de la Symphonie attaquent sans tarder les premières mesures de la pavane.

Une quarantaine de couples se détachent de la foule des courtisans, et se distribuent sur le large tapis bleu à fleurs de lis. Ils se forment par groupes ; puis se balançant avec grâce sur la pointe de leurs souliers à hauts talons, ils commencent à exécuter les mouvements harmonieux et lents de la pavane. Cette danse très élégante, d'une cadence berceuse et tranquille, réjouit les spectateurs. On suit avec curiosité les figures galantes et variées que représentent avec ensemble les couples accordés, et l'on écoute avec grand plaisir la musique d'Arbeau.

1. Cette pensée appartient à Champlain. La phrase est textuellement reproduite de ses *Œuvres*.

La danse terminée, le roi et la reine descendent de leur trône. La famille royale se retire au milieu des révérences des courtisans, et l'on chante le gai refrain :

Vive Henri quatre !
Vive ce roi vaillant !
Ce diable à quatre
A le triple talent
De boire et de battre
Et d'être un vert galant !

SCÈNE II. — *Champlain et sa jeune femme arrivent à Québec.*

Nous passons de Paris à Québec. En quelques minutes, nous sommes transportés des salons du Louvre aux forêts de Stadaconé.

Les décors somptueux ont été rapidement enlevés ; les personnages de la Cour de Henri IV disparaissent en des poses toujours solennelles, et les derniers marquis pirouettent encore là-bas sur leurs talons, que déjà s'annoncent, par des chants joyeux qui viennent du rivage, d'autres acteurs, d'autres héros.

Nous sommes en 1620. Depuis deux ans, le bourg de Québec, peuplé de quatre-vingts Français, regrette l'absence de son gouverneur. Champlain est en France, tout occupé des intérêts de la colonie qu'il veut agrandir et

faire prospérer. Mais voici qu'on annonce le retour du chef aimé de la Nouvelle-France; et cette fois, le gouverneur amène avec lui, dans les solitaires forêts du Nouveau-Monde, sa jeune épouse, Hélène Boullé, qui n'est âgée que de vingt-deux ans. Depuis neuf ans déjà, Champlain avait uni sa vie à cette femme, à cette enfant, qui désormais, sans faiblesse comme sans dégoût, partagera, au fort de Québec, sa rude fortune.

Quel jour de fête joyeuse pour les habitants de la colonie, que celui où ils virent débarquer au rivage cette dame, jeune, courageuse, ardente au bien, et dont la grâce souriante sera mêlée bientôt à leurs dures épreuves! Madame de Champlain—ils le savent, ils l'éprouveront demain—sera pour ces pionniers vaillants, que le patriotisme exila de France, l'ange consolateur.

Aussitôt que le vaisseau qui portait Champlain et sa femme fut signalé au bout de l'Ile d'Orléans, on se groupa au rivage, devant l'« abitation », pour accueillir les nouveaux venus et leur faire honneur. Louis Hébert et sa femme, Guillaume Couillard et sa femme, Abraham Martin, Pierre Desportes, Nicolas Pivert, et leurs femmes, furent les premiers à saluer au rivage le fondateur de Québec et Madame de Champlain. Autour d'eux, la foule des colons se pressa, et l'on acclama.

C'est cette allégresse de toute la colonie de Québec qu'il s'agit de renouveler aujourd'hui.

Voici qu'en effet, à cette heure des évocations historiques, des cris de joie lancés dans un ciel tout plein de lumière, montent le long de la falaise, et arrivent jusqu'aux spectateurs. Les habitants de Québec ont vu abor-

der au rivage le vaisseau de Champlain, et ils éprouvent le besoin de chanter leur bonheur. Sur leurs lèvres revient le refrain très gai et populaire :

Lèv' ton pied, légèr' bergère,
Lèv' ton pied légèrement.

Derrière chez nous ya-t-un étang,
Lèv' ton pied légèrement.

Trois beaux canards s'en vont baignant,
Lèv' ton pied légèrement.

Bientôt c'est le cortège lui-même qui apparaît, qui s'avance vers les estrades et que l'on applaudit. Madame de Champlain partage avec son mari l'honneur de cette enthousiaste réception; elle attire tous les regards; elle étonne par sa jeunesse et sa noble simplicité; on lui fait fête comme à une reine nouvelle qui vient prendre possession de ses États.

Quand les acclamations ont cessé, quand tous les Français de Québec ont prodigué à Monsieur et à Madame de Champlain les témoignages de leur affection, c'est le tour des sauvages, des fidèles alliés, d'accourir et de manifester de façon naïve leur joie profonde. Ils honorent en Champlain le chef respecté des Blancs; mais ils ne cessent aussi de regarder sa jeune femme. On assure qu'ils la trouvèrent si belle qu'ils furent tentés de la prendre pour une divinité. Ils ne peuvent comprendre qu'une créature aussi délicate et aussi gracieuse soit venue pour vivre dans leur pays barbare. Suivant la mode du temps, Ma-

dame de Champlain portait à sa ceinture un miroir. Les Indiens s'approchent, ils touchent l'objet merveilleux; ils constatent que cette glace brillante reflète toutes leurs figures; ils en concluent aussitôt que déjà la jeune maîtresse de la colonie les porte tous dans son cœur.

Mais ces bons sauvages, nos amis des premiers jours, ont imaginé une grande fête en l'honneur de Champlain. Les chefs et les anciens de la tribu ont été invités. Les femmes indiennes préparent donc l'endroit où se doivent rassembler les hôtes. A la place d'honneur sont étendues sur le sol des peaux de bêtes sauvages; et l'on prie Champlain et sa femme de s'y asseoir. On leur présente le calumet de la paix, et les chefs, assis en cercle, fument.

Champlain cause avec ces Indiens qui l'admirent; il leur dit son amitié fidèle, et il leur fait part de ses projets. Cependant, l'on va exécuter la danse si fameuse du calumet: danse où, en vérité, il n'est rien qui puisse étonner ni séduire ceux qui ont vu rythmer et tourner la pavane.

Tout autour du lieu où l'on doit danser, les sauvages plantent des branches d'arbres. Ils étendent ensuite une grande natte sur laquelle ils déposent le manitou du chef qui offre la danse. A droite du manitou, on place un calumet avec les trophées de guerre, le tomahawk, la hache, l'arc, le carquois et les flèches. Les chanteurs, hommes et femmes, sont assis sur des nattes.

La danse maintenant commence.

Un seul Indien est d'abord en scène. Il prend diverses poses, et il gesticule avec entrain. Il tient dans sa main le calumet. Après ces premiers mouvements de la danse, l'Indien invite un guerrier à se joindre à lui. Le guerrier

vient avec son arc et ses flèches, sa hache et son tomahawk. Un combat simulé s'engage, où le premier danseur n'a pour se défendre que l'arme pacifique du calumet.

Après cette danse toute primitive et rudimentaire, les groupes se reforment autour de Champlain et de sa femme. On fait connaître au peuple de Québec la commission de commandant en la Nouvelle-France que le duc de Montmorency, vice-roi, avait donnée à M. de Champlain.

Voici le texte de cette commission :

*Commission de Commandant en la Nouvelle-France par
Henri II, duc de Montmorency, vice-roi au dit pays,
de Sa Majesté Très Chrétienne, en faveur du Sieur
de Champlain, en date d'avril 1620.*

HENRI II, duc de Montmorency, amiral de France, et vice-roi en la Nouvelle-France, à tous ceux qui ces presentes verront :

SALUT.

Savoir faisons à tous qu'il appartiendra que pour la bonne et entière confiance que nous avons de la personne du Sieur Samuel de Champlain, capitaine ordinaire pour le Roi en la marine, et de ses sens, suffisance, pratique et expérience en fait de la marine, et bonne diligence et connaissance qu'il a au dit pays pour les diverses navigations, voyages et fréquentations qu'il y a faits et en autres lieux circonvoisins d'icelui, icelui Sieur de Champlain, pour ces causes et en vertu du pouvoir à nous donné par

Sa Majesté, avons commis, ordonné et député, commettons, ordonnons et députons par ces présentes notre lieutenant pour représenter notre personne au dit pays de la Nouvelle-France; et, pour cet effet, lui avons ordonné d'aller se loger, avec tous ses gens, au lieu appelé Québec, étant dedans le fleuve Saint-Laurent autrement appelé la Grande Rivière du Canada, au dit pays de la Nouvelle-France et au dit lieu et autres endroits que le dit Sieur de Champlain avisera bon être, y faire construire et bâtir tels autres forts et forteresses qu'il lui sera besoin et nécessaire pour sa conservation et celle de ses dits gens, lesquels fort ou forts nous gardera à son pouvoir, pour au dit lieu de Québec et autres endroits en l'étendue de notre pouvoir, et, tant et si ayant que faire se pourra, établir, étendre, et faire connaître le nom, puissance et autorité de Sa Majesté, et à icelle assujettir, soumettre et faire obéir tous les peuples de la dite terre et les circonvoisins d'icelle et par le moyen de ce et de toutes autres voies licites les appeier, faire instruire, provoquer et émouvoir à la connaissance et service de Dieu et à la lumière de la foi et religion catholique, apostolique et romaine, là y établir, et en l'exercice et profession d'icelle maintenir, garder et conserver les dits lieux sous l'obéissance et autorité de Sa dite Majesté.

A Paris, ce 30 avril 1620.

(SIGNÉ) HENRI II, duc de MONTMORENCY.

Champlain s'empresse d'assurer les colons qu'il remplira avec soin les devoirs de sa nouvelle charge; il leur dit tout

son désir de travailler et de mourir avec eux. Il prononce devant son petit peuple rassemblé, l'allocution suivante :

Mes amis, vous me reconnaissez encore après une aussi longue absence (*Acclamations*). Je sais bien qu'elle n'a pas été longue, deux ans à peine ; mais elle me semblait à moi une éternité (*Accl.*) Enfin, je suis à vous, chez vous, chez moi, et pour toujours. (*Accl.*)

Je vous ai fait lire ma commission de lieutenant général. Le haut et puissant seigneur, Henri II, duc de Montmorency, notre vice-roi, m'a renouvelé par ce témoignage éclatant la confiance qu'avaient placée en moi ses prédécesseurs, le commandeur de Chastes, mon bienfaiteur, M. de Monts, comme aussi M. le comte de Soissons. L'honneur en est très grand, mais je vous avouerai qu'il existe pour moi une satisfaction supérieure à ce brevet d'estime : l'intime conviction de posséder également la vôtre (*Acclamations*).

Cette commission du vice-roi me signifie l'ordre formel de retourner à Québec... m'y voici... (*Accl.*) de m'y établir définitivement, de m'y fortifier le mieux possible afin de mettre le pays à l'abri des invasions et des coups de main imprévus.

Je suis à ce point assuré du succès que j'ai dit pour toujours adieu à Brouage, au Saintonge, à la France ancienne. Je ne viens pas seulement commander ici pour un temps, mais pour y vivre comme vous et avec vous y mourir.

Me voici à Québec, non seulement pour y continuer la fondation d'une ville, l'établissement définitif et perma-

nent d'une colonie, mais pour y asseoir aussi, à demeure, mon foyer domestique. En garantie de ma parole—dont personne, Dieu merci, ne douta jamais et dont personne encore ne me demanda gages—en garantie de ma parole, j'amène avec moi la personne qui m'est la plus chère en ce monde, Madame de Champlain (*Acclamations*), qui consent à partager, que dis-je? qui me demande à venir partager vos labeurs (*Accl.*), à vivre dans la solitude, les plus belles années de sa jeunesse. Quel réconfort elle apporte à mon courage, à mes espérances en l'avenir! Je n'avais jamais songé à une plus douce image du devoir et de la récompense mis en regard.

Ah! mes amis, si vous saviez comme je vous aime et combien les plus cruels sacrifices m'ont paru faciles, consentis pour vous.

Cette France que je croyais avoir quittée pour toujours, je la retrouve ici, dans votre chère présence. J'ai rêvé d'une Nouvelle-France aussi belle, aussi grande que l'ancienne. Aidez-moi à réaliser ce songe magnifique. Ce n'est pas un homme endormi qui vous parle, mais un esprit bien éveillé, une volonté bien résolue qui croit à l'avenir de Québec et du Canada-français comme il croit en Dieu: de toute son âme et de toute sa conscience!

La foule répond à ce discours par les acclamations: Vive Champlain! Vive Québec! Vive le Roi!

On fait couler en signe de bienvenue le bon vin français, l'on se prépare à escorter jusqu'à l'« abitation » le gouverneur et son épouse.

Une charrette rustique, garnie de branches d'arbres,

et traînée par un bœuf: telle est la voiture de gala où doivent monter les seigneurs de Québec. Mais les colons, joyeux et forts, veulent eux-mêmes traîner ce « landeau vice-royal ». Ils détellent donc l'animal tranquille et lent qui s'apprêtait à tirer la charge, et ils se mettent aux brancards. Ils enlèvent prestement la noble charrette, et ils entonnent les refrains du vieux pays :

A la claire fontaine
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné.
Lui ya longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné ;
Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher.
Lui ya longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher ;
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
Lui ya longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
Chante, rossignol, chante,
Toi qui a le cœur gai.
Lui ya longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

Après cette chanson normande, et tout en continuant de promener Champlain et son épouse, nos joyeux colons répètent les couplets familiers aux marins :

C'était une frégate,
Mon joli cœur de rose,
Dans la mer a touché,
Joli cœur d'un rosier. (ter)

Yavait un' demoiselle,
Mon joli cœur de rose,
Su' l'bord d'la mer pleuré
Joli cœur d'un rosier. (ter)

Dites-donc la belle,
Mon joli cœur de rose,
Qu'a vous à tant pleurer?
Joli cœur d'un rosier. (ter)

Je pleur' mon anneau d'ore,
Mon joli cœur de rose,
Dans la mer est tombé.
Joli cœur d'un rosier. (ter)

La foule reprend en chœur les douces paroles de France. Toute la forêt retentit longuement de joyeux vivats. Et c'est ainsi que l'on reconduit jusqu'à leur modeste « abitation », les maîtres aimés de la bourgade de Québec.

TROISIÈME SPECTACLE

SCÈNE I.— *Arrivée des religieuses ursulines et hospitalières à Québec.*

Ce troisième spectacle fut le moins compliqué; il ne fut pas le moins applaudi. L'action en est toute simple, mais elle parut sublime.

Sous les regards de la foule, l'on reconstitua l'arrivée à Québec de nos premières religieuses. Ces femmes consacrées à Dieu, qui ont ici enseigné les enfants et soigné les malades, occupent dans l'histoire de la vieille capitale une place large et respectée. La vie des Ursulines et des Hospitalières est tout entière mêlée à la vie sociale de la colonie française. C'est sous le toit de nos couvents que s'accomplirent souvent, dans le silence et dans l'ombre, à la gloire de la patrie commune, les plus héroïques sacrifices.

Aussi, fut-il bon à notre piété historique de se reporter au jour providentiel du 1^{er} août 1639, de se représenter en une vision très douce, l'entrée triomphale, à Québec, de Marie de l'Incarnation et de ses vaillantes compagnes.

Il y eut si grande joie, ce jour-là, au cœur de la Nouvelle-France! Depuis quelques semaines déjà, l'on attendait l'arrivée des premières Ursulines et des Hospitalières. Le 4 mai, elles s'étaient embarquées pour Québec. Marie

de l'Incarnation amenait avec elle deux compagnes ursulines, les Mères Saint-Joseph et Sainte-Croix. Madame de la Peltrie, fondatrice du nouveau monastère de la Nouvelle-France, accompagnait ses protégées. Le même vaisseau portait aussi nos trois premières Hospitalières, les Mères Saint-Ignace, Saint-Bernard et Saint-Bonaventure. Trois Jésuites, les PP. Barthélemy Vimont, Joseph Poncet de la Rivière, et Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, venaient en même temps que ces femmes missionnaires.

M. de Montmagny, successeur de Champlain, était alors gouverneur de Québec. Il voulut que l'arrivée des vaillantes religieuses fût un jour de vive allégresse. Déjà, d'ailleurs, la petite capitale pouvait se donner de grands airs de réjouissance. Elle prenait volontiers l'allure d'une ville militaire. Le bruit de la mousqueterie et du canon s'y faisait entendre les jours de fête. On s'y éveillait chaque matin au son du clairon. Le gouverneur n'y sortait pas sans escorte, et toute une petite cour de fonctionnaires et de nobles entourait le représentant du roi.

Le 1^{er} août 1639, tout ce monde officiel s'unit au peuple pour acclamer les nouvelles venues. Les boutiques furent fermées, et la population se porta au-devant des religieuses. M. de Montmagny lui-même descendit avec une escouade de soldats jusqu'au rivage. Il accueillit tout le premier les héroïnes de la charité; il fit tonner les canons du fort, et avec la foule il conduisit jusqu'à l'église, en procession triomphale, les modestes envoyées de Dieu.

C'est au moment où le cortège quitte le rivage pour monter vers l'église, que commence la première scène du spectacle historique auquel nous allons assister.

Au bord de la falaise est arboré un large drapeau blanc fleurdelisé. Il déroule lentement ses plis, et il annonce à ceux qui viennent de France qu'ils retrouvent ici le royaume des lis.

Voici d'ailleurs deux autres drapeaux qui apparaissent là-bas, portés par de braves soldats, à travers les buissons qui s'emmêlent au bord de la falaise; ils ondulent, ils s'avancent, et ils nous avertissent que le cortège populaire s'en vient au temple remercier le Dieu qui inspire les dévouements.

Déjà l'on entend les acclamations et les cris de joie qui montent avec la foule. Par le long sentier sinueux viennent les soldats qui escortent le gouverneur.

Tous les regards sont tendus vers le chemin de la falaise devenu à cette heure une voie sacrée. Enfin le gouverneur paraît : il précède les religieuses, tout heureux de leur faire les honneurs de sa bonne ville. Immédiatement après lui, recueillie, grande, majestueuse sous son long manteau noir, s'avance la Mère Marie de l'Incarnation, ayant à sa droite une religieuse hospitalière et à sa gauche Madame de la Peltrie; derrière elles, absorbées encore par la haute pensée des prochaines immolations, viennent les autres religieuses ursulines et hospitalières.

Tout le groupe formé par ces femmes est maintenant au sommet de la colline, en face des spectateurs. Sur les robes noires des Ursulines, sur les robes blanches des Hospitalières brille la croix. Les fronts à demi voilés par un bandeau rayonnent de la joie du sacrifice; les mains sont pieusement jointes sur la poitrine et les regards s'en vont au ciel. Apparition à la fois gracieuse et héroïque, ter

restre et divine, qu'éclaire sur la falaise un beau soleil couchant.

Et pendant que s'avancent dans la lumière du soir ces vierges de France, l'orchestre de la Symphonie exécute avec une lenteur mélancolique et harmonieuse l'air « De la Reine Blanche ».

La foule est ravie, et elle acclame.

Mais pendant que les ovations éclatent en triomphe, Marie de l'Incarnation et ses compagnes se prosternent. Tout heureuses de toucher enfin leur calvaire, et d'en fouler la cime bénie; inspirées par Celui qui conduit leur dévouement, ensemble agenouillées, elles posent leurs lèvres sur le sol de la Nouvelle-France; elles prennent possession, par un baiser, de la terre sainte de leur apostolat. C'est ici désormais que s'immolera leur vie et que s'épuisera leur amour.

Les spectateurs, émus par ce geste d'affection et d'humilité, redoublent leurs acclamations: et quand se relèvent ces modestes filles de la charité, toutes les mains sont tendues vers elles pour les recevoir et les applaudir.

Lentement la procession se déroule sur la scène; et l'on admire la variété des attitudes et des costumes: les uniformes brillants des militaires, la soutane noire des missionnaires, l'habit modeste de l'ouvrier.

Le peuple des colons prodigue aux religieuses les marques de sa joie. On les interroge. Mais ce sont les enfants surtout qui accourent, qui s'approchent avec plus d'abandon et de confiance. Ils reconnaissent et vénèrent leurs bienfaitrices; ils font cercle autour de ces « bonnes

dames », ils leur chantent la plus gracieuse bienvenue, en répétant pour elles le vieux Noël français :

— D'où viens-tu bergère,
D'où viens-tu ?

— Je viens de l'étable
De m'y promener ;
J'ai vu un miracle
Ce soir arrivé.

— Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu ?

— J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant,
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

— Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?

— Ya le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

— Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?

— Ya trois petits anges
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père Éternel.

Ce chant est naïf et suave. On écoute avec émotion les strophes du vieux cantique, pendant que le cortège

s'en va et peu à peu disparaît au bout de l'estrade. Chacun songe à celles-là qui arrivent de France, bergères très douces, appelées en ce rude bercail par le bon Pasteur.

SCÈNE II. — *Marie de l'Incarnation et ses compagnes catéchisent les sauvages.*

Ce deuxième tableau est tout court, mais plein de sens. Il résume en une seule scène toute l'histoire de Marie de l'Incarnation et de ses filles ursulines. Les enfants sauvages qui se sont groupés ou dispersés sur les pelouses, à la fin de la scène précédente, sont restés en place, après le défilé du cortège. Les bonnes religieuses reviennent maintenant, et elles se dirigent vers eux. A peine ces petits Indiens les ont-ils aperçues qu'ils laissent là leurs amusements, leurs jeux, et qu'ils accourent dans les bras de leurs nouvelles maîtresses. Celles-ci les accueillent avec grande joie : elles prodiguent sur ces têtes brunes leurs caresses ; elles baisent au front ces petits qu'elles viennent évangéliser ; elles les font s'asseoir en cercle, et avec patience elles les catéchisent.

Les petits Hurons chantent à leurs « mères » le Noël composé par le Père Brébeuf : *Iesus ahatonnia !*

Mais la leçon est vite terminée. Les enfants se dispersent ; ils s'en vont de tous côtés, suspendus aux bras largement ouverts des vierges bienfaisantes que la Providence leur envoie.

QUATRIÈME SPECTACLE

*Dollard des Ormeaux et ses compagnons d'armes
au Long-Sault, en 1660.*

Le quatrième spectacle est un fragment d'épopée. C'est l'épisode héroïque du Long-Sault. Ce tableau a popularisé, une fois de plus, le nom et la gloire de Dollard et de ses compagnons.

Nous sommes en 1660, et loin de Québec, à huit ou dix lieues de Montréal, sur les bords de l'Outaouais. Mais Québec est encore présent à tous les esprits; il est l'enjeu de la bataille, car on sait que l'action presque surhumaine des assiégés du Long-Sault découragea les Iroquois de poursuivre jusqu'au cœur de la colonie leur œuvre de destruction.

Donc, en 1660, un parti de huit cents Iroquois avait fait invasion dans nos forêts, et s'était proposé de ruiner Ville-Marie, Trois-Rivières et Québec. Jamais encore la Nouvelle-France n'avait couru si grand péril. Toute la population, effrayée, était dans l'attente des plus cruels malheurs. Qui pourrait arrêter ces guerriers dont la haine pour les Français s'avivait toujours, et ne pouvait s'éteindre que dans le sang de leurs ennemis?

Un jour, Dollard, sieur des Ormeaux, jeune officier, arrivé dans la colonie depuis trois ans, commandant à

Ville-Marie, conçut le dessein de se sacrifier pour le salut de tous. Sa résolution est héroïque. Il ira au-devant des Iroquois, avec seize jeunes gens qui sont prêts à le suivre; on livrera à ces Indiens si chaude bataille, qu'ils rebrousseront chemin, et renonceront à leur projet de marcher sur Montréal et Québec.

Le dévouement de ces dix-sept jeunes Français est agréé. Nos héros se préparent à mourir. Pieux autant que braves, ils vont à l'église prier et communier. Ils apportent avec eux le viatique qui garde les cœurs vaillants. Quarante Hurons et six Algonquins se joignent à ces jeunes gens. Tous s'en vont à la rencontre des Iroquois; ils remontent jusqu'au Long-Sault, où ils arrivent le premier mai. Ils trouvent là un retranchement en pierre; ils décident de s'y arrêter, de s'y fortifier, et d'y attendre l'ennemi qui ne peut manquer de passer à cet endroit. Leur attente ne fut pas longue. Ils avaient à peine fini leurs travaux de fortification que les Iroquois parurent.

C'est à ce moment tragique que commence l'action du quatrième tableau. Au fond de la scène, tout au bord de la falaise, se dresse le fort du Long-Sault, entouré de palissades et de fossés. A l'intérieur sont enfermés les jeunes Français. Ils se préparent au combat par la prière, et l'on entend venir jusqu'aux estrades la supplication du *Veni Creator*.

Au moment où un premier groupe d'Iroquois s'approche du fort, des Français placés en embuscade le reçoivent par une décharge inattendue de mousqueterie.

Les sauvages, surpris, se replient vers leurs compa-

gnons, et donnent l'alarme. Les Français qui ont fait le coup de feu rentrent dans le fort. Mais les Iroquois, qui reviennent, précipitent trop leur attaque; ils sont vaillamment repoussés. Ils demandent du temps aux Français qui le leur accordent, et tiennent conseil.

Entre le fort et les estrades est maintenant établi le camp des Iroquois. Et les spectateurs assistent, curieux et amusés, à leurs délibérations. Résolus de déloger l'ennemi de sa forteresse, et de le scalper, ils manifestent de toutes façons leurs sanguinaires desseins. Ils sont tatoués de figures bizarres, vêtus de leurs costumes grossiers, la tête ornée de plumes disposées en couronne. Ils portent leurs armes favorites : des arcs, des flèches et des mousquets. Le chef brandit le tomahawk, et il entonne avec ses compagnons la chanson de guerre. Puis il s'arrête, et il offre un sacrifice au dieu de la guerre :

Je t'invoque pour que tu sois favorable à mon entreprise et que tu aies pitié de moi et de ma tribu. Je supplie aussi tous les esprits, bons et mauvais, ceux qui habitent l'air, ceux qui marchent sur la terre ou à l'intérieur de la terre, de me protéger, moi et mon parti, et de faire qu'après un heureux voyage, nous puissions retourner dans notre pays.

Les guerriers répondent *ho! ho!* et ils accompagnent de sons gutturaux les vœux et les prières du chef.

Celui-ci exécute aussi, avec ses frères, la danse monotone des guerriers, que rythment des syllabes inarticulées.

Cette danse est une sorte de pantomime où les Indiens

racontent tour à tour, les décrivant par des gestes imitatifs, leurs exploits, leur manière de faire la guerre, de surprendre l'ennemi et de le scalper. Pendant que le danseur simule, en tournant de droite à gauche, ses prouesses, les guerriers, assis en cercle, le regardent et s'animent au combat; ils répètent de leurs voix gutturales le terrible *he! he!* dont retentit la forêt.

Après avoir ainsi préludé à la bataille, les Iroquois quittent la natte du conseil, et se dirigent vers le fort où les attendent les Français. Ils croient sans doute que cette forteresse est remplie d'une troupe nombreuse de guerriers blancs, et ils lui livrent un violent assaut.

Cette nouvelle attaque ne réussit pas mieux que la première. Dollard et ses compagnons se défendent avec vigueur, déchargent à coups sûrs leurs mousquets, et jonchent le sol de cadavres. De toutes parts l'on voit tomber les guerriers indiens. Les sauvages qui combattent avec les Français, dans le fort, viennent hardiment scalper les blessés et les morts, et suspendent aux pieux de la palissade leurs chevelures sanglantes. Ce spectacle irrite davantage les assaillants qui redoublent leurs coups, désespérant de vaincre des ennemis si nombreux.

Malheureusement, à ce moment critique où les défenseurs du Long-Sault ont besoin de toutes leurs forces et de tout le prestige de leur mystérieuse résistance, quelques Hurons découragés, et désespérant de vaincre des ennemis si nombreux, trahissent les Français; ils s'échappent du fort, ils passent dans le camp des Iroquois et ils révèlent à ces féroces guerriers la faiblesse des assiégés.

Les assaillants reviennent donc à la charge, avec une

fureur toute renouvelée. Ils s'avancent jusque près du retranchement; ils sont enveloppés de lourds boucliers de bois qui les protègent contre les balles, et ils essaient d'entamer à coups de hache la palissade. Les Français font sur eux un feu meurtrier, qui couche partout sur le sol des cadavres.

Cependant, Dollard, qui veut en finir avec ces ennemis toujours renaissants, imagine un engin de guerre qui va décimer leurs rangs, et porter chez eux la terreur. Il charge un gros mousqueton jusqu'à la gueule, il en allume la mèche, et le lance par-dessus la palissade. Hélas!... des branches d'arbres font obstacle à l'envolée de cette grenade, l'empêchent de passer par-dessus les pieux, et la font retomber dans le fort où elle éclate. Au lieu des Iroquois, ce sont les assiégés eux-mêmes qui sont tués et blessés. L'accident est fatal aux braves jeunes gens épuisés. Tout le fort est maintenant en désordre. L'ennemi en profite pour s'y introduire, et il y achève sa victoire.

Les Iroquois se retirent ensuite, à la fois triomphants et effrayés. Ils brandissent au bout de leurs piques des scalpes; mais ils songent qu'une chevelure de Français leur coûte trop de guerriers. Au lieu de s'en aller surprendre Ville-Marie, ils retourneront à leurs wigwams. Ils s'en vont, en effet, et s'accompagnent de chants de victoire; mais la foule les laisse célébrer leurs faciles prouesses, et elle applaudit plutôt les dix-sept braves qui se sont immolés pour sauver la patrie.

CINQUIÈME SPECTACLE

Monseigneur de Laval reçoit en grande pompe le marquis de Tracy, lieutenant général du roi, en 1665.

Cinq années se sont écoulées depuis l'héroïque défense du Long-Sault. La colonie a continué de prospérer, mais elle est toujours menacée par la haine vindicative des Iroquois. Louis XIV y envoie le marquis de Tracy, comme son lieutenant général; et il lui confie la mission spéciale de réduire ces tenaces ennemis.

Nous assistons à la réception brillante que fit au délégué du Roi la population de Québec. Cette démonstration, l'une des plus belles que l'on ait vues dans la Nouvelle-France, est éminemment représentative de l'état religieux et politique où se trouvait alors la colonie.

Monseigneur de Laval, vicaire apostolique de la Nouvelle-France, gouvernait avec sagesse et grande vertu l'Église de Québec. Autour de lui étaient groupés des prêtres, des religieux, des missionnaires comme Henri de Bernières, Louis Ango de Maizerets, Jérôme Lalemant, Thomas-Joseph Morel, Paul Ragueneau, LeSueur de St-Sauveur, et combien d'autres qui ont laissé des œuvres utiles et un nom vénéré.

L'Église travaille, de concert avec l'État, au bien des citoyens. Elle s'efforce de cimenter entre les deux puis-

sances l'union étroite qui les fortifie l'une par l'autre, et qui assure la paix et la prospérité commune.

La force militaire de la Nouvelle-France vient de s'accroître. Un vaisseau, qui a précédé à Québec celui qui y amène le Lieutenant général du roi, y a transporté quatre compagnies du régiment de Carignan-Salières. Ces cinq ou six cents soldats, bien disciplinés, marchant et manœuvrant avec une grande précision, au son des musiques militaires, sont pour les habitants de Québec, nés dans la Nouvelle-France, un nouveau et intéressant spectacle. La présence de ces troupes régulières anime, agrandit, relève aux yeux de tous la vie coloniale.

Et voici maintenant que le marquis de Tracy, lieutenant général du roi pour toutes les possessions françaises de l'Amérique du Nord, après une course prolongée dans les Antilles, vient visiter Québec, y séjourner, et assurer la sécurité du pays.

Les membres du Conseil Souverain ont envoyé au-devant de lui une galère royale, et quand l'illustre visiteur aborde, au dernier jour de juin, le rivage de Québec, tous les habitants se portent à la Basse-Ville pour lui faire escorte. C'est cet hommage officiel et populaire du peuple et du clergé au délégué du roi, que représente le cinquième spectacle.

Au moment où les personnages entrent en scène, le canon tonne pour saluer l'arrivée du Lieutenant général. Entouré de son clergé, M^{sr} de Laval, mitre en tête, revêtu d'une chape d'or, majestueux sous le dais que portent des ecclésiastiques, et accompagné de ministres en dalmatiques, passe devant les spectateurs; il vient prendre place



Droit de reproduction réservé par "The Panoramie Camera Co., Toronto, Ont."

LA "PAVANE" DANSÉE A LA COUR DE HENRI IV



Droit de reproduction réservé par "The Panoramie Camera Co., Toronto, Ont."

MGR DE LAVAL REÇOIT LE MARQUIS DE TRACY

à l'endroit où il attendra le marquis de Tracy, pour lui souhaiter la bienvenue.

Mais voici déjà le cortège vice-royal qui monte la falaise. Les soldats du régiment de Carignan-Salières, portant à leur chapeau la cocarde blanche, leurs écharpes, le fusil à l'épaule, font au Lieutenant général une garde d'honneur. La foule s'empresse pour recevoir le représentant du roi, et les cloches de l'église sonnent à toute volée.

Le Conseil Souverain souhaite le premier la bienvenue au Lieutenant général. Il lui fait ses compliments dans l'adresse suivante que lit le Procureur général :

Monseigneur,

Le Conseil Souverain, heureux de souhaiter la bienvenue au représentant de Sa Majesté, et de lui offrir, avec l'expression de son profond respect, son obéissance et ses hommages, s'empresse de le féliciter de l'honneur insigne que lui a conféré notre Souverain en l'instituant son lieutenant général dans toute l'étendue des possessions françaises en Amérique Méridionale et Septentrionale, avec pouvoir d'y commander aux gouverneurs, lieutenants généraux et à tous les officiers, tant civils que militaires.

Cette suprême distinction de représenter immédiatement le roi est la consécration, comme la récompense, de vos belles vertus de courage et de prudence, qualités qui vous avaient signalé depuis très longtemps à l'attention de notre grand monarque. Les pouvoirs de votre commission vice-royale sont tels qu'ils nous justifieraient de croire que vous êtes le Prince lui-même. L'un d'eux nous réjouit

tout particulièrement. Le roi vous commande de « passer à Québec pour y établir solidement la colonie en mettant les Iroquois à la raison ».

Depuis trente ans qu'ils ne cessent de ravager la colonie, il est temps que ces barbares reçoivent dans leur propre pays le châtement qu'ils méritent. Vous êtes le Grand Justicier que la Nouvelle-France attendait pour soutenir sa querelle qui n'est autre que la propre cause du Christianisme et de la Civilisation.

M. de Tracy répond ensuite à l'éloquente harangue du Procureur général :

Monsieur le Procureur général,
Messieurs les membres du Conseil Souverain,

Je vous remercie de toutes les civilités que je reçois de votre compagnie, et ne sais trop comment vous témoigner la joie que je ressens de votre accueil.

C'est par la justice que les États les mieux établis se conservent et se consolident, et ceux, comme la présente colonie, qui ne font que de naître, ont encore plus besoin qu'on la rende avec exactitude et célérité.

Je suis, en effet, comme vous le dites, le justicier attendu et promis : un justicier qui ne vient pas seulement demander compte aux Iroquois de tout le sang français qu'ils ont versé depuis Brébeuf jusqu'à Dollard, mais un justicier qui va les frapper d'un châtement tel que le souvenir en suffira pour terroriser tous les Peaux-Rouges de l'Amérique.

Ce châtement exemplaire que je vous annonce, je veux

également qu'il soit connu de ceux-là même qui vont le subir. Qu'ils soient assez lâches pour s'y dérober ou assez téméraires pour l'attendre, la chose importe peu, et la conséquence en est indifférente. Mais ce qui ne l'est pas est la déclaration de guerre que je veux être officiellement signifiée à ces barbares comme si leurs cinq Cantons constituaient une nation d'Europe. Vous, les représentants de la magistrature en ce pays, comprendrez, n'est-ce pas, combien grande sera la leçon de civilisation donnée à ces fourbes et à ces traîtres. Et j'ose croire qu'elle ne sera point perdue.

L'expédition militaire sera très longue à préparer. Il faudra, par exemple, construire des forts à partir de l'embouchure de la rivière Richelieu jusqu'à l'entrée du lac Champlain, et alors seulement l'armée pourra se mettre en marche. Mais Dieu, qui a donné à nos ennemis le temps de commettre tous leurs forfaits,—meurtres, pillages, rapt et assassinats,—nous donnera bien celui de méditer et de compléter leur ruine. Cette Providence, en qui je repose tout mon espoir, m'a permis d'atteindre à la vieillesse; elle consentira bien à me laisser vivre assez pour accomplir cette mission rigoureuse mais nécessaire dont m'a chargé mon souverain.

Tous ensemble rendons-nous à l'église remercier cette Divine Providence de nous avoir sauvés des périls de la mer et la prier de nous préserver encore des dangers de la guerre que nous allons entreprendre pour le Christ et le Roi.

Monsieur de Tracy s'avance ensuite vers le Vicaire

Apostolique de la Nouvelle-France. M^{gr} de Laval quitte le daïs, et va au-devant du représentant du roi. Celui-ci, vêtu d'un long habit de drap écarlate, tout galonné d'or, met respectueusement un genou en terre, baise l'anneau du prélat et le crucifix qu'il lui présente. Le marquis est accompagné de gentilshommes portant longues perruques, couverts de rubans et de dentelles, que la foule regarde avec une curiosité étonnée.

Cependant, M^{gr} de Laval adresse à M. de Tracy des paroles de bienvenue. Il dit toute la joie de son peuple, et aussi l'opportunité des secours qu'apporte le Lieutenant général de Sa Majesté. Voici comme il s'exprime :

Monseigneur,

L'Église du Canada, par la bouche de son premier pasteur, vous souhaite aujourd'hui la bienvenue. Jamais présence du lieutenant de Sa Majesté Très Chrétienne, ne fut plus ardemment désirée, ni son arrivée plus impatientement attendue. Jamais aussi nécessité ne fut plus grande du secours des armes françaises. En même temps qu'elles protégeront les sujets du roi, elles ouvriront un chemin nouveau à l'Évangile au pays même des Iroquois.

Nous rendons grâce à Dieu qu'il ait inspiré à notre grand monarque de choisir pour cette guerre, dont il vous laisse la conduite, des troupes vieilles dans la gloire de cent batailles. Si elles retrouvent au Canada la neige des Alpes, elles y cueilleront aussi les lauriers d'Allemagne, car la victoire ne peut manquer, ici comme là-bas, de suivre leurs drapeaux.

Il y a tantôt quarante ans que nous soupçons après l'heure de la délivrance. Elle sonne enfin. Notre barbarie va se changer en royaume, nos forêts en villes, et nos déserts en provinces. Entrons remercier Dieu, dans son sanctuaire, pour tant de bienfaits, et bénissons qui nous les apporte.

M. de Tracy répond aux paroles de bienvenue de M^{re} de Laval:

Monsieur de Laval,

Il serait bien étonnant que sous le règne d'un monarque aussi puissant que le nôtre, et sous la faveur et la conduite d'un évêque aussi zélé que vous, on ne vît point naître, prospérer et grandir la nouvelle Église du Canada, et, suivant la belle comparaison du Psalmiste, cette Jeune Vigne couvrir les montagnes de son ombre, étendre ses pampres jusqu'à la mer et pousser des ceps jusqu'aux rives de l'Euphrate.

Que les soldats du Christ se joignent à ceux du roi pour combattre ensemble et la fureur et l'infidélité de l'Iroquois: les premiers par la prédication de la Foi, les seconds par la terreur des armes françaises. Ainsi nous aurons fait deux fois leur conquête et deux fois assuré le maintien de la paix.

Après ces échanges de compliments, M^{re} de Laval invite M. de Tracy à se rendre au temple pour y faire des actions de grâces au Dieu qui protège la Nouvelle-France.

La procession défile entre une double haie de miliciens. Les gardes du gouverneur s'avancent en tête. Après eux, un prêtre, accompagné d'acolytes, porte la croix ; le clergé suit ; puis vient le dais sous lequel marche le prélat accompagné de ses ministres. Autour du dais, des enfants de chœur balancent leurs encensoirs. Le Lieutenant général marche immédiatement après Monseigneur l'évêque.

Mais voici venir les chefs hurons, fidèles alliés des Français. Ils se dirigent vers M. de Tracy, déposent à ses pieds des arcs et des flèches, et lui font mille protestations de dévouement.

Ils lui présentent, sur une écorce de bouleau, artistement brodée avec du poil d'orignal¹, une courte adresse où s'exprime en langage imagé leur âme sincère :

Grand Ononthio,

Tu vois à tes pieds les débris d'une grande terre et les restes pitoyables d'un monde entier, autrefois peuplé d'une infinité d'habitants. Ce ne sont maintenant que des cadavres qui te parlent, à qui l'Iroquois n'a laissé que les os, après en avoir dévoré la chair, grillée sur des charbons. Il ne nous restait plus qu'un petit filet de vie, quand, avec bien de la peine, ayant levé les yeux, nous avons aperçu sur la rivière, les vaisseaux qui te portaient. Ce fut alors que le Soleil nous parut éclater de ses plus

1. Cette adresse, artistement préparée par Madame Bastien, fut présentée à Monsieur de Tracy, par son mari, M. Oscar Bastien, de Saint-Ambroise de Lorette.

beaux rayons et éclairer notre ancienne terre qui, depuis tant d'années, était devenue couverte de nuages et de ténèbres; alors que nos lacs et nos rivières parurent calmes, sans tempêtes ni brisants. Pour te dire le vrai, il nous sembla entendre une voix sortie de ton navire et qui nous disait, d'aussi loin que nous pouvions te découvrir :

« Courage, peuple désolé, tes os vont être reliés de nerfs et de muscles, ta chair va renaître, tes forces vont t'être rendues, tu vas vivre comme autrefois. »

Tout d'abord, nous avons cru que cette voix était celle d'un doux songe flattant nos misères; mais le bruit de tant de tambours et l'arrivée de tant de soldats nous ont éveillés.

Nous te voyons, ô généreux Ononthio, nous t'entendons, nous te parlons! Sois le bienvenu, et reçois ce petit présent, (*une peau d'orignal façonnée et peinte que le chef dépose aux pieds de M. de Tracy*) du crû de notre terre, pour marque de la joie que nous ressentons de ton heureuse arrivée, et de l'hommage que nous rendons au plus grand de tous les Ononthios de la terre, qui a eu compassion de nos misères et t'envoie pour nous en délivrer.

M. de Tracy, touché de cette confiante allocution, répondit en ces termes :

Mes enfants,

Les sentiments de votre cœur, et les pensées de votre esprit ne parlent pas huron, car je vous comprends sans

interprète. Vous n'avez de sauvage que les traits du visage, ceux de votre âme sont bien français.

Ne vous étonnez pas d'être guéris et de croire que votre agonie n'était qu'un rêve. Celui qui a fait marcher le paralytique, ressuscitait encore les morts. Vous étiez bien malades, vous ne l'êtes plus et la santé vous reviendra si vite que vous courrez demain avec moi sur les sentiers de la guerre.

Soyez reconnaissants au vrai Dieu de ce miracle. Écoutez les Robes Noires qui vous parlent en son nom, comme moi je vous commande en celui du Grand Ononthio des Français. (*Congédiant les Sauvages du geste*) J'ai dit.

Après cet incident pittoresque, qui a pendant quelques minutes immobilisé la procession, le cortège reprend sa marche solennelle. Les soldats du régiment Carignan-Salières suivent M. de Tracy, et leur musique joue la « Marche triomphale de Turenne ».

Le peuple se porte en foule vers la cathédrale, où les cloches, sonnante à toute volée, l'appellent au *Te Deum*.

Mais au Canada, comme en France, il faut que les plus graves événements se terminent par une chanson. Et voici donc qu'avant de disparaître de la scène, la foule se met à chanter. Des refrains populaires lui reviennent aux lèvres, et l'on entend :

Un jour l'envi' m'a pris } bis
 De désertir de France. }
 Dans mon chemin j'ai rencontré
 Ma charmante beauté ;
 Je me suis arrêté :
 C'était pour lui parler.

[433]

Je vois venir, là-bas,
Ah ! cinq ou six gendarmes. } bis
J'ai mis mon habit bas,
Mon sabre-z-à la main ;
Je me suis battu là
Comme un vaillant soldat.

Ils l'ont pris, ils l'emmènent, } bis
C'est à la Place d'Armes,
Lui ont bandé les yeux
Avec un mouchoir blanc.
Je me suis écrié :
La belle est sans amant !

Et la foule se disperse en chantant avec entrain ces couplets familiers. . .

SIXIÈME SPECTACLE

Daumont de Saint-Lusson prend possession, au nom du roi de France, de tout le pays de l'Ouest, en 1671.

Cette scène sixième est brève, elle est peu décorative; elle intéresse moins les yeux que l'esprit. Il y a peu d'action dans ce tableau; ce n'est pas un drame qu'on nous présente, c'est une vision qui passe sous le regard, c'est une toile qui se déroule en plein soleil sous le regard des spectateurs.

Nous sommes encore à l'époque héroïque de nos premières conquêtes coloniales. L'intendant Talon a chargé Simon-François Daumont, sieur de Saint-Lusson, d'aller à la recherche de mines de cuivre au lac Supérieur et de prendre possession, au nom du roi de France, de tout le pays qui entoure nos mers intérieures, les « grands lacs ».

Au printemps de 1671, dès les premiers jours de mai, Daumont de Saint-Lusson se hâte d'accomplir cette mission. De ses quartiers d'hiver qu'il avait établis sur le lac Huron, il remonte vers le Sault-Sainte-Marie. Il invite toutes les tribus voisines à se rendre avec lui au lieu où il élèvera solennellement, au nom du roi, la croix et l'écusson de la France.

Pour frapper l'imagination de ces enfants de la forêt, il prépare une cérémonie très imposante, à laquelle assiste-

ront ses compagnons, les missionnaires et les quatorze tribus qui se sont rendues à son appel au Sault.

De toutes parts, de tous les points d'un territoire de cent lieues d'étendue, arrivent les chefs sauvages, les Indiens amis des Français. Et le 4 juin 1671, sur une hauteur qui domine le village sauvage du Sault, de Saint-Lusson prend possession des pays de l'Ouest. C'est à ce spectacle que nous assistons.

De Saint-Lusson et Nicolas Perrot, interprète du roi, les commerçants et les colonisateurs qui l'accompagnent, sont reçus par les Indiens avec de grandes démonstrations de joie. Le chef des Miamis est venu à leur rencontre avec une escorte de guerriers; et les Saquis, les Winnebagoes, les Meunomenies, les Cris, les Amequins, les Nipissings, quatorze tribus se sont réunies pour faire hommage de leurs forêts au roi de France.

Les Jésuites sont là: le Père Claude Dablon, supérieur des Missions des Lacs, les Pères Gabriel Druillettes, Claude Allouez et Louis André. Autour d'eux se groupent les sauvages; debout, accroupis, étendus à terre, ces naïfs Indiens sont tous curieux du spectacle qui va se dérouler sous leurs yeux.

Le Père Dablon commence la cérémonie par la bénédiction d'une grande croix de bois. Puis on relève cette croix, on la plante en terre, et toutes les voix chantent à l'unisson le *Vexilla regis*. C'est la prise de possession, au nom du Christ, des nouveaux pays découverts par la hardiesse de nos apôtres. La croix domine maintenant la forêt sans limites qui se déploie sous l'œil des explorateurs et des missionnaires.

Mais c'est par la France que le Christ accomplit ses actions providentielles; c'est la France qui doit posséder ces terres pour les soumettre à Dieu. A côté de la croix l'on plante donc un poteau de cèdre et l'on y fixe une plaque de plomb sur laquelle sont gravées les armes royales. On entonne l'*Exaudiat* et un Jésuite récite la prière pour le roi. Comme signe de la souveraineté nouvelle qui s'exercera désormais sur ce pays, de Saint-Lusson arrache d'une main une motte de terre, pendant que de l'autre il tient son épée nue. Une détonation d'armes à feu se fait entendre, et les cris de *Vive le Roi!* se mêlent aux acclamations bruyantes des Indiens.

C'est après ces démonstrations solennelles que le Père Claude Allouez fait, en langue sauvage, l'éloge du grand roi, du Dieu tout-puissant à qui l'on vient de faire hommage de ces pays lointains; il explique aux Indiens la signification de cette croix que l'on vient d'élever devant eux.

Il dit aussi quel est ce capitaine de la France dont ils voient maintenant les armoiries; et il essaie, pour frapper leurs imaginations, de leur montrer toute sa puissance.

Écoutons-le parler :

Voici, mes frères, une bonne affaire qui se présente à vous, une grande et importante affaire qui fait le sujet de ce conseil. Jetez les yeux sur la Croix qui est si haut élevée au-dessus de vos têtes: c'est où Jésus-Christ, fils de Dieu, s'étant fait homme pour l'amour des hommes, a voulu être attaché et a voulu mourir afin de satisfaire à

son Père Eternel pour nos péchés. Il est le maître de nos vies, du ciel, de la terre et des enfers; c'est celui dont je vous parle toujours et dont j'ai porté le nom et la parole en toutes ces contrées.

Mais regardez en même temps cet autre bois de cèdre où sont attachées les armoiries du grand capitaine de la France que nous appelons le roi. Il demeure au delà de la mer, il est le capitaine des plus grands capitaines et n'a pas son pareil au monde. Tous les capitaines que vous avez jamais vus et dont vous avez entendu parler ne sont que des enfants auprès de lui. Il est grand comme un arbre et eux ne sont que comme des petites plantes qu'on foule au pied en marchant. Vous connaissez Ononthio, le célèbre capitaine de Québec; vous savez et vous expérimentez qu'il est la terreur des Iroquois, et son nom seul les fait trembler depuis qu'il a désolé leur pays et porté le feu dans leurs bourgades. Il y a, au delà de la mer, dix mille Ononthios comme celui-là, qui ne sont que les soldats de ce grand capitaine, notre grand roi dont je parle.

Quand il dit le mot: *Je vais en guerre!* tout le monde obéit et ces dix mille capitaines lèvent des compagnies de cent soldats chacune, et par mer et par terre. Les uns s'embarquent sur des navires au nombre de cent et de deux cents, tels que vous en avez vus à Québec. Vos canots ne portent que quatre ou cinq hommes, et dix ou douze tout au plus; nos navires de France en portent quatre ou cinq cents, et même jusqu'à mille. Les autres vont en guerre par terre, mais en si grand nombre qu'étant rangés à la file, deux à deux, ils tiendraient plus de place

qu'il n'y en a d'ici à Mississaugenk, quoique nous y comptions plus de vingt lieues.

Quand il attaque, il est plus redoutable que le tonnerre: la terre tremble, l'air et la mer sont en feu par la décharge de ses canons. On l'a vu, au milieu de ses escadrons, tout couvert du sang de ses ennemis, dont il a passé un si grand nombre à l'épée qu'il n'en compte plus les chevelures, mais les ruisseaux de sang qu'elle fait couler. Il relâche ses innombrables prisonniers de guerre, les laisse aller là où ils veulent, pour bien témoigner qu'il ne les craint pas. Personne, présentement, n'ose lui faire la guerre. De toutes les parties de la terre on accourt pour le voir, lui parler, l'écouter, l'admirer. C'est lui seul qui décide toutes les affaires du monde.

Que dirais-je de ses richesses! Vous vous estimez riches quand vous avez dix à douze sacs de blé, quelques haches, rassades, chaudières ou autres choses semblables. Il a des villes à lui plus que vous n'êtes d'hommes dans tous ces pays à cinq cents lieues à la ronde; dans chaque ville il y a des magasins où l'on trouverait assez de haches pour couper tous vos bois, assez de chaudières pour cuire tous les originaux de vos forêts, assez de rassades pour emplir toutes vos cabanes. Sa maison est plus longue que le chemin qui conduit d'ici au haut du Sault ¹, plus haute que le plus grand de vos arbres et elle loge plus de familles que la plus grande de vos bourgades n'en peut contenir.

Réjouissez-vous, car c'est lui, le capitaine des plus

1. Plus d'une lieue.

grands capitaines, c'est ce grand roi de France qui sera désormais votre protecteur et votre père ¹.

Après le discours très imagé et très oratoire du Père Allouez, M. de Saint-Lusson adresse à son tour la parole aux sauvages; il le fait avec une éloquence rapide, toute militaire. Il assure les Indiens qu'il les a réunis pour les mettre sous la protection du grand roi, et que sous l'autorité de ce monarque il n'y aura plus désormais qu'un seul pays, du soleil levant jusqu'aux prairies.

Les Indiens applaudissent à ces discours, ils manifestent de toutes façons leur contentement. Les Français chantent le *Te Deum* « pour remercier Dieu de la part des sauvages », et cette hymne de reconnaissance, que prolongent les échos de la forêt, termine le sixième tableau.

Nous ajoutons ici, à titre de renseignement historique, le procès-verbal de la prise de possession des pays de l'Ouest, le 14 juin 1671.

*Procès-verbal de la prise de possession des pays de
l'Ouest, 14 juin 1671.*

Simon-François Daumont, écuyer, sieur de Saint-Lusson, commissaire subdélégué de M^{gr} l'Intendant de la Nouvelle-France pour la recherche de la mine de cuivre au pays des Outaouais, Nez-Percés, Illinois et autres

1. Cf: *Relations des Jésuites*, année 1671, tome III, pp. 28 et 29, Augustin Côté, éditeur, Québec, 1858.

nations sauvages découvertes et à découvrir en l'Amérique Septentrionale du côté du Lac Supérieur ou Mer Douce.

Sur les ordres que nous avons reçus de M^{re} l'Intendant de la Nouvelle-France, le trois septembre dernier, signés et paraphés TALON et au-dessous: par M^{re} VARNIER, avec paraphe, de nous transporter incessamment au pays des sauvages Outaouais, Nez-Percés, Illinois et autres nations découvertes et à découvrir en l'Amérique Septentrionale, du côté du lac Supérieur ou Mer Douce, pour y faire la recherche et la découverte des mines de toutes façons, surtout de celle du cuivre, nous ordonnant au surplus de prendre possession au nom du Roi de tout le pays habité et non habité où nous passerions, plantant à la première bourgade la Croix pour y produire les fruits du Christianisme, et l'Écu de France pour y assurer l'autorité de Sa Majesté et la domination française; Nous, en vertu de notre commission, ayant fait notre premier débarquement au village ou bourgade de Sainte-Marie-du-Sault, lieu où les Révérends Pères Jésuites font leurs missions, et les nations des Sauvages nommés Achipoés, Malamechs, Noquets et autres font leurs actuelles résidences, nous avons fait assembler le plus des nations voisines qu'il nous a été possible, lesquelles s'y sont trouvées au nombre de quatorze nations, à savoir: les Achipoés, les Malamechs et les Noquets, habitant le dit lieu de Sainte-Marie-du-Sault, et les Banabéouiks et Makomiteks, les Boulteattemis, Oumalominis, Sassassaouacottons, habitant dans la baie nommée des Puants, et lesquels se sont chargés de le faire savoir à leur voisins qui sont les Illinois, Mascoutins, Outtongamis, et autres nations; les Christinos,

Assinipoals, Amoussonnites Outaouais, Bouscouttons, Niscaks et Masquikonkiocks, tous habitants des terres du nord et proches voisins de la mer, lesquels se sont chargés de le dire et faire savoir à leurs voisins, que l'on tient en très grand nombre, habitant sur le bord de la mer même; auxquels, en présence des Révérends Pères de la Compagnie de Jésus et de tous les Français ci-après nommés, nous avons fait lecture de notre dite commission et icelle fait interpréter en leur langue par le sieur Nicolas Perrot, interprète de Sa Majesté en cette partie, afin qu'ils n'en puissent ignorer, faisant ensuite dresser une croix pour y produire les fruits du Christianisme, et proche d'icelle un bois de cèdre auquel nous avons arboré les Armes de France en disant par trois fois et à haute voix et cri public, qu'au nom du très haut, très puissant et très redouté monarque Louis XIV^e du nom, très chrétien roi de France et de Navarre, nous prenons possession du dit lieu Sainte-Marie-du-Sault, comme aussi des lacs Huron et Supérieur, isles du Caientoton et de tous les autres pays, fleuves, lacs et rivières contiguës et adjacentes, iceux tant découverts qu'à découvrir, qui se bornent d'un côté aux mers du Nord et de l'Ouest, et de l'autre côté à la mer du Sud, comme de toute leur longitude ou profondeur, levant à chacune des dites trois fois, un gazon de terre en criant *Vive le Roi!* et le faisant crier à toute l'assemblée, tant française que sauvage, déclarant aux dites nations ci-dessus que dorénavant, comme dès à présent, ils étaient relevants de Sa Majesté, sujets à subir ses lois et suivre ses coutumes, leur promettant toute protection et secours de sa part contre l'incurse ou invasion de leurs ennemis, déclarant à

tous autres potentats, princes, souverains, tant États que Républiques, eux ou leurs sujets, qu'ils ne peuvent ni ne doivent s'emparer, ni s'habituer (*s'établir*) en aucun lieu de ce dit pays, que sous le bon plaisir de Sa Majesté Très Chrétienne et de celui qui gouvernera le pays de sa part, à peine d'encourir sa haine et les efforts de ses armes; et afin qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance, nous avons attaché au derrière des Armoiries de France extrait de notre présent procès-verbal de prise de possession, signé de nous et des personnes ci-après nommées, lesquelles étaient présentes.

Fait à Sainte-Marie-du-Sault, le 14^e jour de juin, l'an de grâce 1671, aux présences des Révérends Pères: Claude d'Ablon, supérieur des missions de ces pays-là, Gabrielle Dreuillettes, Claude Allouez, André, tous de la Compagnie de Jésus, et du Sieur Nicolas l'errot, interprète pour Sa Majesté en cette partie; le Sieur Jolliet, Jacques Mogras, habitant des Trois-Rivières, Pierre Moreau, sieur de la Taupine, soldat de la garnison du Château de Québec, Denis Masse, François de Chavigny, sieur de la Chevrotière, Jacques Lagillier, Jean Mayseré, Nicolas Dupuis, François Bibaud, Jacques Joviel, Pierre Porteret, Robert Duprat, Vital Driol, Guillaume Bonhomme et autres témoins.

Ainsi signé:

DAUMONT DE SAINT-LUSSON ¹.

1. On peut trouver ce texte dans *Louis Jolliet*, par M. Ernest Gagnon, pp. 20, 21, 22.

SEPTIÈME SPECTACLE

Frontenac reçoit le parlementaire de Phips, en 1690.

Voici un épisode héroïque de notre vie coloniale française, et aussi un tableau largement dessiné du « tout Québec » de 1690.

Frontenac a repris depuis un an le gouvernement de la Nouvelle-France. Malgré les rudes épreuves qui ont si souvent retardé le développement de la colonie, Québec, la capitale où quatre-vingts ans passés Champlain construisait la première « abitation », compte maintenant plus de quinze cents âmes. Les habitants s'y livrent à leur commerce, y attirent les trafiquants, s'appliquent aux petites industries que nécessite le train de la vie urbaine. A côté des gens d'affaire, il y a les militaires, les officiers et soldats, qui promènent dans les rues leurs uniformes et leurs épées; il y a les nobles, les personnages de l'administration, les membres du Conseil Souverain. Toute une vie sociale, mondaine et joyeuse, s'organise dans cette capitale où se groupent et se retrouvent les principaux citoyens de la colonie.

Les dames qui vivent dans l'entourage du gouverneur

et de l'intendant, et qui se souviennent des divertissements de la cour, essaient de multiplier les commerces agréables. En été, on fait des parties de plaisir; en hiver, on danse, on s'amuse sous les lustres des salons.

M. de Frontenac, malgré ses soixante et dix ans, se comptait dans ces élégances. Tout heureux de former à Québec une cour qui lui donne l'illusion de la vie officielle et brillante que l'on mène auprès du grand roi, il approuve, chez les officiers et les seigneurs, chez les dames et les gentilshommes, ce goût du luxe et du plaisir. Il n'aspire qu'à devenir le Louis XIV de ce petit Versailles.

Dès le commencement du septième spectacle, nous voyons défiler sur la scène, avec ses costumes variés, élégants ou pittoresques, toute cette société de 1690. Manants et bourgeois, officiers et seigneurs, femmes de toutes les conditions et de toutes les toilettes, racontent dans leurs attitudes et dans leurs variables parures l'histoire sociale de ce temps.

Et parce que ce temps fut joyeux, et parce qu'alors comme aujourd'hui le peuple aimait à chanter, à faire passer dans des couplets légers toute son âme expansive, galante, fine ou moqueuse, ce sont des chansons que l'artiste fait d'abord jaillir de l'âme de ce peuple. Et l'on entendit tout un concert de refrains bien connus, refrains trop délaissés aujourd'hui, mais que nos grand'mères fredonnaient si bien près des berceaux.

Et d'abord l'on chante, sur l'air qui depuis s'est ajusté sur *Un Canadien errant*, les couplets discrètement amoureux de la chanson *Si tu te mets anguille* :

Par derrière' chez ma tante, }
 Il lui ya-t-un étang, } bis
 Je me mettrai anguille, }
 Anguille dans l'étang. } bis

— Si tu te mets anguille, }
 Anguille dans l'étang, } bis
 Je me mettrai pêcheur, }
 Je t'aurai en pêchant. } bis

— Si tu te mets pêcheur, }
 Pour m'avoir en pêchant, } bis
 Je me mettrai allouette, }
 Allouette dans les champs. } bis

— Si tu te mets allouette, }
 Allouette dans les champs, } bis
 Je me mettrai chasseur, }
 Je t'aurai en chassant. } bis

Après l'amoureuse chanson, on entonne les strophes
 que chantent les mamans pour endormir bébé :

C'est la poulette grise,
 Qui pond dans l'église ;
 Ell' va pondre un beau p'tit coco
 Pour son p'tit qui va fair' dodiche,
 Ell' va pondre un beau p'tit coco
 Pour son p'tit qui va fair' dodo.
 Dodiche dodo.

C'est la poulette blanche,
 Qui pond dans les branches ;
 Ell' va pondre, etc.

C'est la poulette noire,
Qui pond dans l'armoire ;
Eil' va pondre, etc.

C'est la poulette verte,
Qui pond dans les couvertes ;
Eil' va pondre, etc.

C'est la poulette brune,
Qui pond dans la lune ;
Eil' va pondre, etc.

C'est la poulette jaune,
Qui pond dans les aulnes ;
Eil' va pondre, etc.

Après ces chansons qui amusent l'auditoire, les acteurs se groupent sur la place, et se prennent à causer avec animation. Que peuvent se dire, à cette heure, tous ces Québécois que n'absorbent pas tout à fait, évidemment, le souci de paraître et le désir de s'égayer ?

Ils causent des rumeurs de guerre qui depuis quelque temps circulent dans la petite capitale. Les Anglais n'ont pas renoncé à leur projet de s'emparer de la Nouvelle-France : la Nouvelle-France agrandirait si utilement la Nouvelle-Angleterre. Et l'on sait que bientôt une flotte puissante remontera le Saint-Laurent, fera le siège de Québec.

Ce jour fatal est d'ailleurs arrivé. Et c'est donc au 16 octobre 1690 que nous transporte la fiction dramatique. Or, ce matin même, au lever du jour, trente-quatre voiles anglaises doubleraient la Pointe de Lévis : Phips commande

cette flotte imposante. Comptant sur une victoire facile, il espérait bientôt faire capituler Frontenac, conquérir sans violence une colonie qu'avaient épuisée ses guerres interminables avec les Iroquois.

Grande fut l'anxiété des habitants quand on aperçut l'ennemi qui se présentait déjà devant les fortifications ruinées de la capitale. Mais Frontenac, vétéran des guerres d'Italie, et qui avait bataillé si hardiment contre les Turcs au siège de Candie, rassura bientôt la population; il lui souffla au cœur l'ardeur belliqueuse qui ne s'éteignait pas dans le sien, et il promit à tous prompte victoire.

Sur la scène des « spectacles » où nous l'apercevons aujourd'hui, il tient à la foule ce langage que lui prête l'artiste :

Halte-là, mes amis, et point de panique, s'il vous plaît, devant l'ennemi. Ça lui ferait trop d'honneur.

Les Anglais arrivent, dites-vous ? La belle nouvelle ! Ils sont à Tadoussac depuis trois semaines, et vous le savez tous comme moi. Ils nous sauvent l'ennui de courir à eux : ils viennent à nous, comme l'ours au piège. Et sera pris qui voulait prendre. Croyez-m'en !

Tous nos remparts ont des canons, tous nos jeunes gens ont des fusils, l'assaut est impossible. Toutes les troupes et les milices de la colonie seront à Québec demain, aussi vrai que je suis avec vous aujourd'hui, mes enfants. (*Acclamations.*)

Vous le reconnaissez encore, n'est-ce pas, votre vieux Frontenac ? Je suis toujours, malgré mes soixante et dix ans, le Frontenac des anciens jours, l'homme que vous

avez connu à Saint-Gothard, vétérans de Carignan-Salières, le soldat de Candie et d'Orbitello.

Aujourd'hui même, Monsieur de Callières arrivera de Montréal avec huit cents hommes.

La foule des citoyens réunis sur la scène était encore attentive aux paroles ardentes de Frontenac, relevant tous les courages, quand on entendit tout à coup dans le lointain jouer des fifres et battre des tambours. C'était M. de Callières qui arrivait de Montréal avec ses huit cents hommes, et qui venait offrir au gouverneur un secours si opportun. La foule acclama ces vaillantes recrues.

Mais la flotte de Phips est ancrée en aval de Québec. Phips envoie sans tarder un parlementaire chargé de sommer Frontenac de rendre la ville et la colonie. Et c'est à la réception à la fois plaisante et tragique de ce parlementaire que nous allons assister.

Déjà des chants joyeux et ironiques, lointains d'abord, et bientôt plus rapprochés, parviennent aux oreilles des spectateurs.

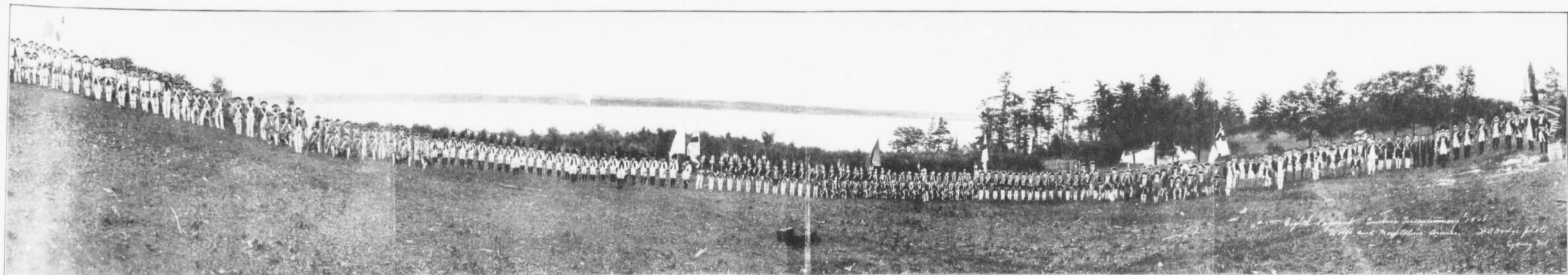
« Sir Phips s'en va-t-en guerre », disent les voix qui chantent. Ce sont des miliciens qui amènent à Frontenac le lieutenant Thomas Savage, l'envoyé de Phips. La foule reprend en chœur le refrain qu'elle adapte sur l'air bien connu de *Malbrough s'en va-t-en guerre*. Et l'on fait entendre toute la série rapide de couplets :

Sir Phips s'en va-t-en guerre,
Miron-ton, miron-ton, miron-taine,
Sir Phips s'en va-t-en guerre,
Contre le Canada.



Reproduction de la gravure par H. O. Dodge, Albany, N.Y.

FRONTENAC REÇOIT LE PARLEMENTAIRE DE SIR WILLIAM Phips



Reproduction de la gravure par H. O. Dodge, Albany, N.Y.

LES ARMÉES DE MONTCALM ET DE WOLFE, DE CARLETON ET DE SALABERRY

Il ne se doute guère,
Miron-ton, etc.

Il ne se doute guère
De ce qui l'attend là.

Mais croit descendre à terre,
Miron-ton, etc.

Mais croit descendre à terre
Sitôt qu'il sommera !

Venez, beau militaire,
Miron-ton, etc.

Venez, beau militaire,
Québec vous recevra !

Et mettra pour vous plaire,
Miron-ton, etc.

Et mettra pour vous plaire
Ses habits de gala !

Mais à quoi bon tant faire !
Miron-ton, etc.

Mais à quoi bon tant faire,
Rien ne l'éblouira.

Car ce parlementaire,
Miron-ton, etc.

Car ce parlementaire
Regarde et ne voit pas.

Quelle étrange visiè-re,
Miron-ton, etc.

Quelle étrange visiè-re
Lui fait ce bandeau-là !

Gentil parlementaire,
Mironton, etc.
Gentil parlementaire
Appuyez sur mon bras.

Car vous pourriez bien faire,
Mironton, etc.
Car vous pourriez bien faire
Deux ou trois mauvais pas,

En grim pant jusqu'à l'aire,
Mironton, etc.
En grim pant jusqu'à l'aire
De l'aigle qui est là.
(Montrant le Château Saint-Louis).

Quand tu verras, corsaire,
Mironton, etc.
Quand tu verras, corsaire
A qui tu parleras.

Ça te donnera l'erre,
Mironton, etc.
Ça te donnera l'erre
De redescendre en bas !

Le parlementaire, les yeux bandés, s'avance entre deux soldats. Il n'a rien vu, sur son chemin, de la pénurie grande où se trouve aujourd'hui la capitale de la colonie française.

Tout, au contraire, a pu lui donner l'impression d'une ville bien fortifiée. Autour de cet aveugle ambulante, on a fait grand tapage et grand bruit d'armes; on lui a fait

franchir de nombreuses barricades. De tous les groupes à travers lesquels passe l'ambassadeur partent des propos moqueurs, et les femmes lui disent avec esprit: « Voici Monsieur Colin Maillard qui vient nous visiter. »

Il arrive enfin devant Monsieur de Frontenac qui s'est entouré d'un brillant état-major. On ôte au parlementaire son bandeau, et il aperçoit avec étonnement la plus imposante réunion de citoyens, le spectacle d'une vie opulente et vigoureuse, tout le décor d'une grande puissance politique et militaire.

Le gouverneur est là, fier et hautain; tout près de Frontenac sont disposés, en grande tenue, les officiers les plus illustres de cette époque, couverts de broderies d'or et d'argent, poudrés, portant perruques, plumes et rubans.

Revenu de sa première surprise, l'envoyé de Phips transmet à Monsieur de Frontenac le message de son maître. C'est une lettre où l'amiral essaie de justifier ses attaques, et demande au gouverneur de livrer sans coup férir Québec et la Nouvelle-France. François de Bienville sert d'interprète, et traduit à la foule indignée les objurgations insolentes de l'ennemi.

Voici la sommation que lit M. de Bienville:

Les guerres entre les deux couronnes d'Angleterre et de France ne sont pas seulement un suffisant motif, mais la destruction faite par les Français et les Sauvages sous votre commandement et encouragement sur les personnes et biens des sujets de leurs Majestés de la Nouvelle-Angleterre, sans aucune provocation de leur côté les

oblige de faire cette expédition pour leur propre sûreté et satisfaction.

Comme aussi les cruautés et les barbaries qui ont été exercées par les Français et les Sauvages (*signes de dénégation et murmures de protestation*) pouvaient, par cette présente occasion, nous engager à nous revancher sévèrement, cependant, étant désireux d'éviter les actions inhumaines et contre le Christianisme, comme aussi pour prévenir l'effusion du sang autant que possible, moi, ci-dessous, Guillaume Phips, Chevalier, par ces présentes et au nom de leurs Très Excellentes Majestés Guillaume et Marie, Roi et Reine d'Angleterre, Ecosse, France et Irlande, Défenseurs de la Foi, et par ordre de leurs susdites Majestés, Gouverneur du Massachusetts, colonie dans la Nouvelle-Angleterre, demande que vous ayiez à rendre vos forts et châteaux sans être démolis, comme aussi une prompte délivrance de tous les captifs ensemble avec la délivrance de vos personnes et biens à ma disposition. (*Mouvements d'indignation dans la foule.*)

Ce que faisant vous pourrez espérer pardon de moi comme un chrétien, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de leurs Majestés et la sûreté de leurs sujets; ce que, si vous refusez de faire, je suis venu pourvu et résolu, avec l'aide de Dieu dans lequel je me fie, par force d'armes de revancher tous les torts et les injures qui nous ont été faits et de vous rendre sous la sujétion de la couronne d'Angleterre, et lorsque, trop tard, vous le voudrez faire, regretterez de n'avoir plus tôt accepté la faveur que l'on vous a offerte.

Votre réponse positive, dans une heure, par votre trom-

pette, avec le retour du mien, est ce que je vous demande sur le péril qui pourra s'en suivre.

(Signé) GUILLAUME PHIPS.

D'immenses clameurs accueillent l'orgueilleux message. La foule, indignée, fait mine de se ruer sur le parlementaire. Celui-ci, impassible, tire sa montre, la place sous les yeux de Frontenac, et dit :

Il est dix heures, Monsieur. Il me faut une réponse avant onze heures.

A ce moment, le tumulte recommence dans l'assemblée; on crie, on gesticule, on menace; des officiers tirent l'épée du fourreau. Et le brave Valrennes, capitaine des gardes de Frontenac, tout agité par la colère, demande qu'on pendre tout simplement l'audacieux parlementaire de Phips.

Alors s'établit entre le parlementaire et le comte de Frontenac le dialogue suivant :

LE PARLEMENTAIRE.—En vérité, Monsieur, vous en causez à votre aise du droit des gens, et l'appliquez à merveille! Pendre un parlementaire! Le procédé serait bien français! Seulement, rappelez-vous ce qu'il vous en a coûté, l'an dernier, d'avoir envoyé aux galères les ambassadeurs iroquois. Auriez-vous oublié déjà le massacre de La Chine? Franchement, le bourreau n'a pas besoin de venir ici : le premier d'entre vous me fera bien mon nœud

de cravate! (*A Valrennes*) Monsieur du *Chanvre*, je suis à vos ordres!

FRONTENAC.—Monsieur parle français, et bon français: l'aimable surprise! J'en suis ravi. Vous savez encore mieux notre histoire que notre langue. Bravo! Votre geste est charmant: il me rappelle le Grand Condé, le seul à ma connaissance qui ait jamais pris une ville avec une montre. Seulement, mon cher, laissez-moi vous dire que vous n'êtes pas de force à renouveler ici ce tour d'adresse. Votre montre n'est pas à répétition (*rires ironiques*), l'anecdote non plus; mais elle se raconte agréablement tout de même.

C'était en 1652, nous étions en révolte ouverte contre la tyrannie de Mazarin. Mademoiselle de Montpensier avait envoyé l'ordre à la petite ville de Montargis d'ouvrir ses portes à l'armée du Prince de Condé. Le commandant de Montargis se nommait Mondreville. Il refusa d'obéir. Alors Monsieur le Prince tirant sa montre — comme vous, milord — envoya dire au sieur de Mondreville que si, dans une heure — toujours comme vous, milord — Montargis n'ouvrait pas ses portes, il les enfoncerait tout simplement et que, tout simplement aussi, ses habitants, du premier au dernier, seraient pendus.

Dix minutes plus tard Mondreville offrait au Prince de Condé un verre de vin pour le rafraîchir et Montargis le pria de lui faire l'honneur de coucher chez elle!

Voilà ce qui se passait en France, sous la Fronde, en 1652. Mais nous sommes au Canada, en l'an de grâce mil six cent nonante, vieux style. Mondreville est mort

depuis longtemps, le Prince de Condé aussi, et, vous l'avouerai-je, Monsieur, je ne suis pas d'humeur, ce matin, à jouer le rôle de Mondreville. Je tiendrais mieux, je crois, celui du grand Condé. Ne m'accusez pas de vantardise, Monsieur; mes blessures et mes cheveux blancs me permettent cette vanité du courage. Dites-moi (*d'un ton railleur*), en confidence, auriez-vous lu, par hasard, les *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier? Elle était grande amie de ma femme... autrefois.

LE PARLEMENTAIRE (*froidement*). — L'heure n'est pas aux confidences, ni aux anecdotes, Monsieur le Gouverneur, mais au péril de votre réponse que je veux positive, dans une heure.

FRONTENAC. — Ma réponse positive? La voici:

Dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume, et que le prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner son beau-père; que je ne sais, en Angleterre, d'autre souverain que le roi Jacques; que votre général n'a point dû être surpris des hostilités qu'il dit avoir été faites par les Français dans la colonie du Massachusetts, puisqu'il a dû s'attendre que le roi, mon maître, ayant reçu sous sa protection le roi d'Angleterre, étant près de le replacer sur son trône par la force de ses armes, comme j'en ai nouvelles, m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur prince légitime.

Vous avez entendu, Monsieur le parlementaire, les murmures d'indignation soulevés autour de moi par votre

arrogante sommation. Eh bien ! sachez que ce sentiment est commun à tous nos gentilshommes et à tous nos paysans, aux premiers comme aux derniers d'entre eux.

Votre général croit-il, quand il m'offrirait des conditions plus douces, et que je fusse d'humeur à les accepter, que tant de braves gens, que voici, voulussent y consentir, et qu'ils me conseillassent de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port-Royal, et d'un rebelle qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son légitime roi, en oubliant tous les bienfaits qu'il en avait reçus, pour suivre le parti d'un prince qui, en essayant de persuader qu'il veut être le libérateur de l'Angleterre et le défenseur de la Foi, y détruit les lois et les privilèges du royaume, renversant la religion catholique. C'est ce que la justice divine, que votre général réclame dans sa lettre, ne manquera jamais de punir quelque jour sévèrement. (*Applaudissements, acclamations, bravos.*)

LE PARLEMENTAIRE. — Monsieur le Gouverneur voudra bien me donner cette réponse par écrit.

FRONTENAC. — Et que faites-vous de ma parole ? Par écrit ? Non, jamais ! (*Éclatant*) Je vais répondre à votre maître par la bouche de mes canons !

M. de Valrennes, ramenez le parlementaire à son canot.

Messieurs, courons à l'ennemi !

De nouveau, on bande les yeux du malheureux ambassadeur ; on le fait passer par les mêmes rues embarrassées

des mêmes barricades, et la foule qui s'amuse de sa mine déconfitte l'accompagne en chantant le gai refrain : *Va, va, va, p'tit bonnet, grand bonnet tout rond!*

Messieurs les Anglais de Boston,
Va, va, va, p'tit bonnet tout rond,
Se sont fâchés pour tout de bon,
P'tit bonnet, grand bonnet, p'tit bonnet tout rond.
Et va, va, va, p'tit bonnet, grand bonnet,
Et va, va, va, p'tit bonnet tout rond.

Se sont fâchés pour tout de bon,
Va, va, va, etc.
L'amiral Phips, quel fanfaron !
P'tit bonnet, etc., etc.

L'amiral Phips, quel fanfaron !
Va, va, va, etc.
Croit que nous capitulerons,
P'tit bonnet, etc., etc.

Croit que nous capitulerons
Va, va, va, etc.
Dans une heure ! Oh ! c'est un peu prompt !
P'tit bonnet, etc., etc.

Dans une heure ! Oh ! c'est un peu prompt !
Va, va, va, etc.
Frontenac bondit sous l'affront.
P'tit bonnet, etc., etc.

Frontenac bondit sous l'affront.
Va, va, va, etc.
Ce gouverneur n'est pas poltron,
P'tit bonnet, etc., etc.

Ce gouverneur n'est pas poltron,
Va, va, va, etc.
En goguenardant il répond,
P'tit bonnet, etc., etc.

En goguenardant, il répond,
Va, va, va, etc.
Au Colin-Maillard d'entrepont,
P'tit bonnet, etc., etc.

Au Colin-Maillard d'entrepont :
Va, va, va, etc., etc.
Si t'as du toupet, j'ai du front !
P'tit bonnet, etc., etc.

Si t'as du toupet, j'ai du front !
Va, va, va, etc.
Remets ta montre en ton giron,
P'tit bonnet, etc., etc.

Remets ta montre en ton giron,
Va, va, va, etc.
Tu n'es pas Condé, mon mignon !
P'tit bonnet, etc., etc.

Tu n'es pas Condé, mon mignon,
Va, va, va, etc.
Il est dangereux, nom de nom !
P'tit bonnet, etc., etc.

Il est dangereux, nom de nom !
Va, va, va, etc.
De me commander sur ce ton !
P'tit bonnet, etc., etc.

De me commander sur ce ton,
Va, va, va, etc.
Car je monte au diapason,
P'tit bonnet, etc., etc.

Car je monte au diapason,
Va, va, va, etc.
De qui me parle en rodomont,
P'tit bonnet, etc., etc.

De qui me parle en rodomont.
Va, va, va, etc., etc.
Mes compliments à ton patron,
P'tit bonnet, etc., etc.

Mes compliments à ton patron,
Va, va, va, etc.
Tu lui diras que je réponds
P'tit bonnet, etc., etc.

Tu lui diras que je réponds
Va, va, va, etc.
« Par la bouche de mes canons ! »
P'tit bonnet, etc.

Et va, va, va, p'tit bonnet, grand bonnet,
Et va, va, va, p'tit bonnet tout rond.

Tout le peuple assemblé sur la scène des spectacles défile
une dernière fois devant les estrades, animé, belliqueux,
provoquant, à la fois irrité et gouailleur, lançant aux échos
les couplets vieilliss des chansons de chez nous :

En roulant ma boule roulant
En roulant ma boule,

chante une voix vigoureuse et sonore. Et le peuple
répète l'allègre refrain. Et la voix de reprendre :

Derrièr' chez nous, ya-t-un étang,
En roulant ma boule.
Trois beaux canards s'en vont baignant,
Rouli roulant, ma boule roulant ;
En roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule.

L'auditoire, déjà mis en belle humeur par tout le brio
de l'action dramatique, fait chorus avec les Québécois de
1690. Il acclame une fois encore les soldats de Frontenac,
et scande avec entrain les joyeuses formules de la gaieté
française.

HUITIÈME SPECTACLE

Grande parade d'honneur. — Le baiser des drapeaux.

Nous n'assistons pas, cette fois, à la représentation d'une action historique: c'est un long défilé qui processionne sous le regard de milliers de spectateurs. Mais ce défilé est beau comme une prouesse guerrière; tous ceux qui passent sont des héros. Héros! Montcalm et Wolfe, Lévis et Murray, Carleton et Salaberry, qui conduisirent leurs armées à la victoire ou à de glorieuses défaites. Héros! les soldats qui se battirent sur les Plaines, et sur les champs de Sainte-Foy, qui moururent pour le drapeau, ou triomphèrent avec lui. Héros! les défenseurs de la patrie envahie par l'étranger, qui en 1775, arrêtaient aux portes de Québec les armées d'Arnold et de Montgomery. Héros aussi, et les plus populaires de notre histoire, les voltigeurs de 1813 qui renouvelèrent, aux fourches de Châteauguay, les exploits des Thermopyles!

Or, voici que tous ces braves ressuscitent à l'appel des clairons; ils arrivent par toutes les avenues de la scène; élégants et crânes sous les costumes multicolores de leur époque. Les tuniques rouges d'Angleterre, les jaquettes bleues de France font éclater leurs couleurs dans la lumière douce du jour qui finit. Sous leurs perruques poudrées et sous leurs plumes légères, les officiers, l'épée

au poing, l'œil assuré, commandent encore la victoire. Toutes ces troupes viennent prendre la place qui leur est assignée près des drapeaux; et les soldats sous les armes attendent maintenant l'ordre du départ.

Le signal est donné; les trompettes éclatent, les tambours battent aux champs, et les colonnes guerrières s'ébranlent. En tête s'avancent les drapeaux de Montcalm et de Wolfe, tout près l'un de l'autre, frissonnant au bout de leur hampe, mêlant leurs couleurs, se caressant sous le souffle léger de la brise, échangeant le baiser pacifique de la réconciliation. Derrière ces drapeaux, côte à côte, deux à deux, un soldat français coudoyant un soldat anglais, marchent les fantassins de Montcalm et de Wolfe: ils s'en vont désormais aux mêmes batailles et aux mêmes labeurs.

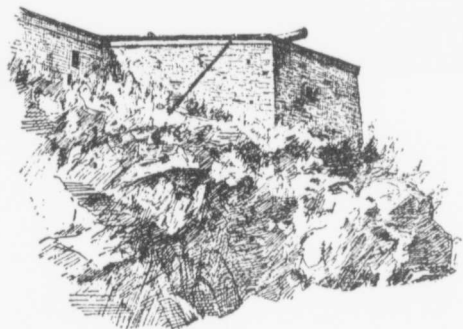
La foule applaudit ce symbolisme significatif, et proclame à sa façon l'union féconde de deux grandes puissances et de deux grandes races.

Après les soldats de 1759 et de 1760, défilent ceux de 1775, et, peu après ceux-ci, les soldats de 1813. Et le peuple ne cesse de prodiguer ses acclamations à tous ces héros qui lui rapportent du passé lointain des souvenirs de gloire.

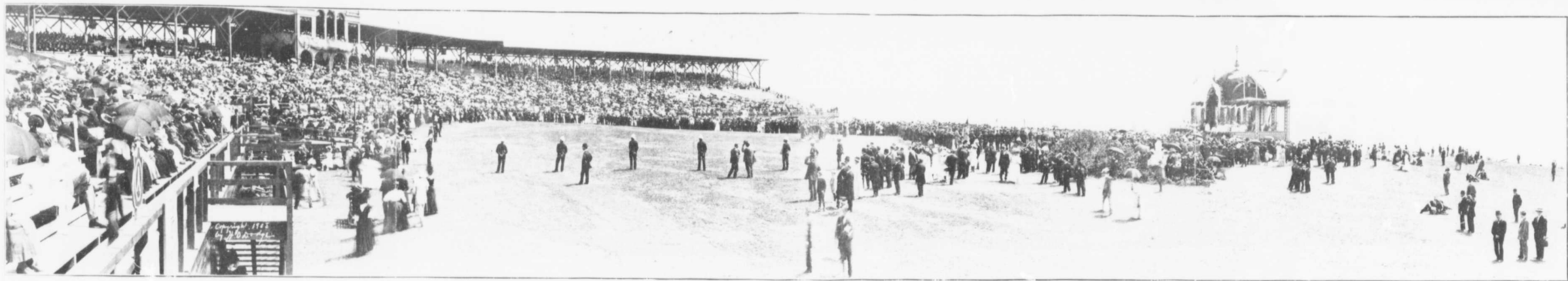
Immédiatement après les troupes qui s'en vont d'un pas rapide, viennent les principaux personnages des différents spectacles. Ils repassent une dernière fois, en une longue et harmonieuse théorie, salués encore par l'admiration et la reconnaissance des spectateurs.

Ainsi se termine la représentation des scènes historiques. Elle a duré près de trois heures, évoquant tour à tour quelques-uns des épisodes les plus fameux de l'ancien

régime français. La lumière peu à peu s'éteint sur la falaise; en toute hâte, la foule se disperse, et chacun emporte dans sa mémoire l'image désormais ineffaçable des grandes actions d'autrefois.

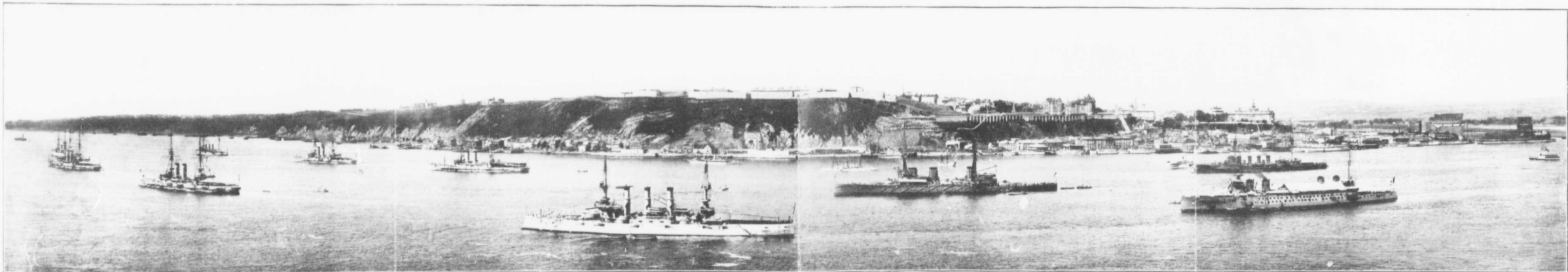






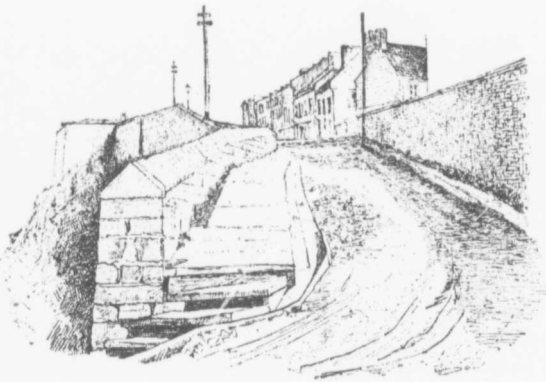
Photographie prise par H. G. D'Amboise, No. 10, 1888

MESSE SOLENNELLE SUR LES PLAINES D'ABRAHAM



Photographie prise par "The Dominion Camera Co. Toronto, Ont."

LA FLOTTE DU CENTENAIRE DEVANT QUÉBEC



CONCLUSION

DE toutes les grandes démonstrations jubilaires de 1908, il se dégage des impressions d'ensemble qu'on ne peut oublier, des leçons que chacun a comprises, et que nous voulons, ici, brièvement indiquer.

Et d'abord, ces fêtes ont réussi. Elles ont dépassé en splendeur magnifique tout ce que l'imagination québécoise avait pu elle-même concevoir; et ce résultat suffit à justifier l'initiative heureuse, le zèle intrépide de ceux qui les ont organisées; cela les a dédommagés aussi d'un travail et d'un dévouement qui ne pouvaient d'autre façon trouver leur juste récompense.

Nos fêtes jubilaires furent la plus instructive des leçons de choses. Dans le grand livre d'histoire qui fut alors ouvert sous les yeux du peuple, dont chaque jour tournait une page glorieuse, nous avons revu des gestes héroïques qui trop souvent s'effacent dans les mémoires, et nous avons peut-être mieux saisi le sens profond de nos origines.

Il apparut d'abord clairement aux regards de tous, et même du plus ignorant, que Québec a une histoire, et que cette histoire ne date pas de 1760. Les spectacles historiques l'ont abondamment prouvé. Et parce que ces spectacles furent, en réalité, l'article le plus important du programme, et le plus goûté, c'est cette conclusion précise, c'est ce sentiment intense de nos réalités québécoises, qui est resté le plus profondément vivace dans toutes les âmes.

D'autre part, ce que tous nos concitoyens du Canada, et ceux qui sont de notre sang et ceux qui parlent une autre langue, ont heureusement et souvent démontré au cours des journées du centenaire, c'est leur loyauté franche envers Champlain, envers les pionniers de 1608, et pour tout le passé français de cette colonie. Ce sont des actions françaises que l'on a offertes en spectacle au peuple, ce sont des héros français que l'on a fait applaudir. Depuis Cartier, Champlain, jusqu'à nos vaillantes ursulines et à nos douces hospitalières, et jusqu'à Frontenac et Montcalm, ce sont des fils et des filles de France qui ont occupé la scène, et qui y ont recueilli d'infatigables applaudissements.

Sans doute, le dernier tableau que l'on a offert à la

curiosité et à l'instruction du peuple, mettait en splendide lumière Wolfe et les vainqueurs de 1759, et il laissait voir, comme il convenait, les couleurs plus vives du drapeau qui désormais garderait notre avenir; mais ce dernier spectacle lui-même, qui confondait dans un cordial rapprochement les vainqueurs et les vaincus, et qui les situait tous dans l'attitude vaillante de leurs fraternels dévouements, ce spectacle était lui-même un hommage rendu par nos contemporains à la dignité fière, et au patriotisme inlassable de nos ancêtres français.

Bien plus, c'est non seulement l'idée française qui fut célébrée aux jours du troisième centenaire, mais c'est aussi l'idée chrétienne et catholique qui en fut toujours inséparable. Toujours la croix a brillé sur toutes les scènes; partout elle fut vénérée; sur le théâtre des Plaines, elle n'a cessé d'accompagner les héros, de se dresser sur la falaise, de protéger tous les grands courages. Les rois historiques, tout couverts de pourpre et couronnés d'or, se sont inclinés devant elle. Par tout le pays où se déroulaient nos premières actions, l'on a vu l'Église catholique présider aux entreprises les plus audacieuses et les plus fécondes. Laval, nos missionnaires, nos religieuses ont passé devant nous comme les anges tutélaires de la colonie.

Et il convenait qu'une telle glorification enveloppât d'auréole notre histoire française, et nos grandes actions religieuses. Puisque les fêtes du centenaire avaient pour but de célébrer nos origines, de ramener au berceau de Québec et de ce pays tous les souvenirs et toutes les admi-

rations, c'est la France catholique, celle-là même qui veilla sur ce berceau et y dépensa de si précieuses énergies, qu'il fallait exalter en une sincère et reconnaissante apothéose.

Mais ce n'est pas seulement notre fidélité envers le passé lointain, envers des puissances disparues que nos fêtes jubilaires ont affirmée, c'est aussi notre loyauté envers le présent. S'il convenait que la vieille France fût là ressuscitée sous tous les regards, pendant ces jours de fêtes, il était nécessaire que l'Angleterre y fût aussi, avec son drapeau, avec ses institutions généreuses, avec sa puissance suzeraine et protectrice. La bienveillance de notre roi bien-aimé Edouard VII, a permis qu'elle y fût aussi présente par le plus auguste de ses princes, l'héritier présomptif de sa couronne.

Et certes, nous n'avons pas ménagé à l'envoyé extraordinaire du bon roi nos hommages et nos protestations de fidélité. Et Son Altesse Royale le Prince de Galles a dû se convaincre sans peine qu'en descendant sur le rivage historique de notre Québec français, il posait aussi le pied sur une terre britannique. Les canons qui l'ont accueilli de leurs bruyantes détonations, les drapeaux qui l'ont salué, la foule qui l'a acclamé, tout assurait le Prince que le peuple de Québec ne forlignait pas, qu'il sait accepter ses providentiels destins, et qu'il se réjouit de vivre heureux, gardé par la puissance redoutable du lion d'Angleterre.

Jamais peut-être on n'avait mieux démontré comment, dans l'âme d'un peuple, se peuvent confondre deux amours

et deux fidélités. Et c'est peut-être aussi la leçon la plus forte et la plus utile qui fut alors donnée. Nous avons prouvé que nous sommes capables d'entente cordiale; et que si deux races maîtresses se partagent notre sol, elles peuvent du moins se témoigner l'une à l'autre une commune et nécessaire sympathie. Comme les Anglais n'ont pas ménagé leur admiration pour nos héroïques souvenirs, les Canadiens français ont prodigué leurs témoignages d'affection sincère à la nation qui aujourd'hui les couvre de son large drapeau.

Puissent ces échanges de sentiments, cette réciprocité des respects assurer toujours ici l'union forte des volontés! C'est parce que nous nous sommes mutuellement estimés qu'au pied de la statue de Champlain nous avons joint si fortement nos mains fraternelles. Cette étreinte doit durer: elle ne se pourra pas détendre aussi longtemps qu'ici l'une et l'autre race seront gardiennes jalouses et respectueuses de tous les droits.

Il reste enfin, de toutes nos parades de 1908, que si courte que soit encore notre vie historique, il y a loin déjà de notre berceau, de notre premier âge à l'heure que nous vivons. La petite colonie que Champlain a fixée autour du rocher de Québec est devenue une nation. Les étapes que nous avons franchies depuis les premières courses à travers la forêt vierge sont nombreuses, et elles marquent des progrès, sinon rapides, du moins constants. Et ce fut une idée heureuse que de profiter du troisième centenaire de la naissance de Québec pour grouper dans cette ville, en une concentration brillante et significative,

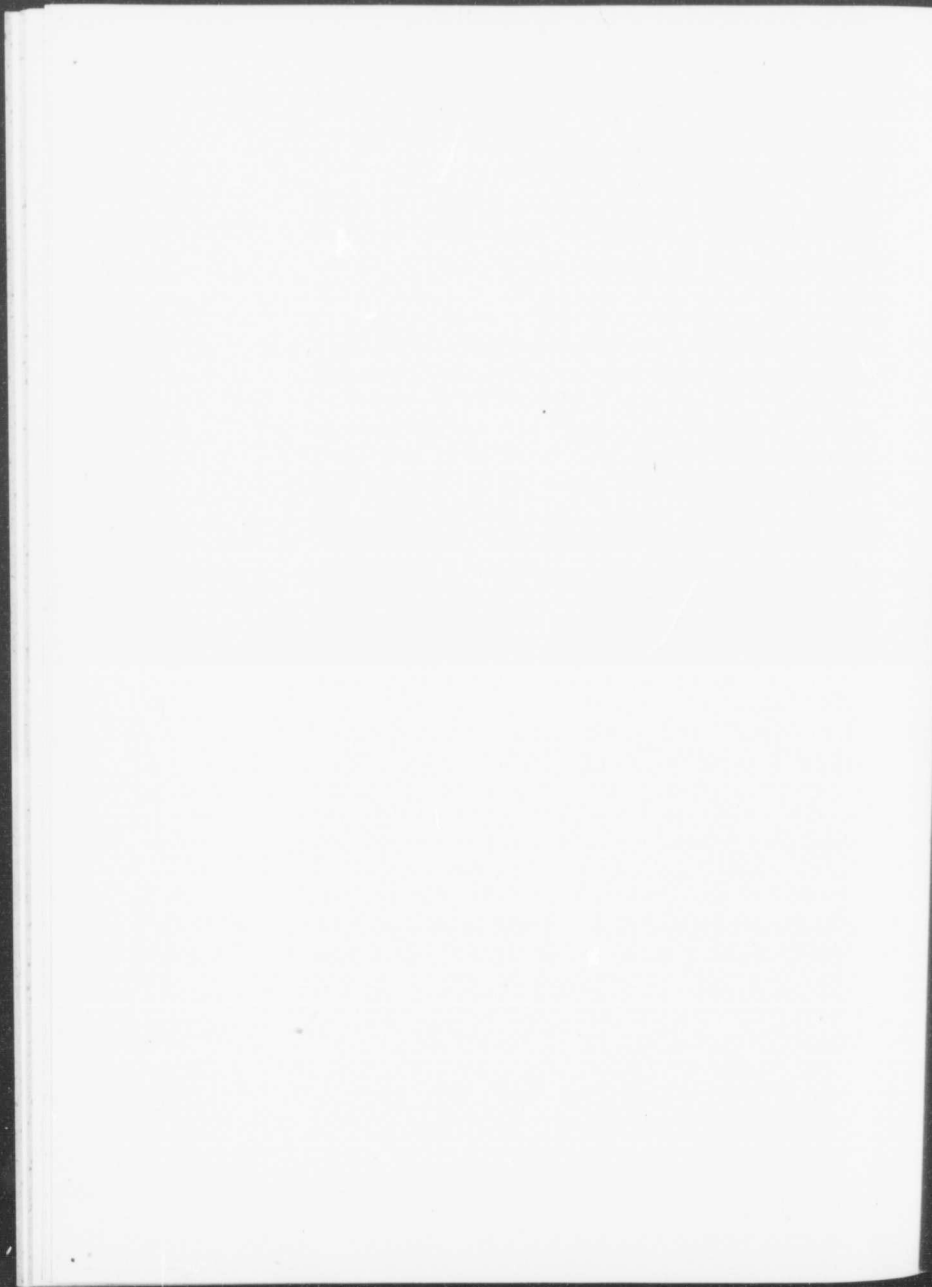
toutes les forces vives, actuelles, de la nation canadienne.

Sans doute, Québec lui-même n'a pas encore pris les proportions d'une grande capitale; il a trop hésité à briser les cadres de son berceau. Mais le pays qu'a découvert Jacques Cartier, a merveilleusement reculé ses horizons; les terres que Champlain voulut explorer et donner au roi de France, se sont prolongées au delà des limites que son imagination avait sans doute prévues. C'est d'un océan à l'autre, de l'Atlantique au Pacifique que s'étend notre pays « beau en toute perfection », et sur tous les points de cet immense royaume la colonisation porte aujourd'hui sa débordante activité. Une population de sept millions d'âmes seulement s'est partagé jusqu'ici des domaines dont la superficie égale celle de l'Europe, mais cette prise de possession lente du sol assure un développement économique progressif, sans soubresaut dangereux, exempt des complications soudaines qu'apportent les problèmes incertains d'une occupation hâtive et trop cosmopolite. Certes, nous pouvions sans extravagance accélérer le pas sur cette voie du progrès économique; il semble bien, d'ailleurs, que nous y allons maintenant d'une allure plus vigoureuse et plus rapide. Le vingtième siècle, a-t-on dit, sera le siècle du Canada: toutes nos provinces sont occupées aujourd'hui à signer cette phrase heureuse.

La France, qui a légèrement sacrifié en 1760 « quelques arpents de neige », se rend de mieux en mieux compte de l'erreur politique de Louis XV. L'Angleterre qui a si avidement conquis ces territoires dédaignés dont elle

connut toujours le prix, estime à bon droit que le Canada est la plus puissante colonie autonome de son immense empire. Elle l'a bien fait voir pendant la semaine inoubliable de nos fêtes; et elle y a marqué toute sa déférence diplomatique pour les institutions d'un peuple qui affirmait si fortement sa puissante personnalité. En une soirée historique qui fut l'une des dernières de cette grande semaine, se réunirent autour de l'héritier de la couronne, au cœur même de notre citadelle, sous les plis larges du drapeau, les représentants officiels de toutes les colonies britanniques. C'était tout l'empire qui siégeait alors dans la vieille forteresse, et nous eûmes l'impression nette, à cette heure où le Canada recevait royalement les délégués de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Terre-Neuve et de l'Afrique australe, que nous sommes des aînés parmi des frères, que notre pays trois fois centenaire a atteint l'âge d'une maturité respectée, et qu'il compte vraiment sur la grande carte rouge qu'a tracée sur le globe le génie commercial de l'Angleterre.

Avec l'orgueil de nos origines françaises nous avons donc éprouvé, pendant les fêtes de notre jubilé, toute la satisfaction que nous procure l'allégeance britannique. Cet orgueil traditionnel, il faut toujours le garder; cette satisfaction nationale, il ne faudrait jamais l'amoindrir. Puisse le souvenir des fêtes de 1908 assurer à la fierté du vieux Québec son immortelle survivance, et à la joie loyale de tous les Canadiens son inaltérable épanouissement!



APPENDICE



LETTRE DE SA SAINTETÉ PIE X

L'établissement de la Nouvelle-France fut une œuvre d'évangélisation autant qu'une œuvre de colonisation. L'Église et la France s'unirent pour fonder ici une chrétienté nouvelle; toutes deux veillèrent avec amour sur son berceau, sur Québec.

L'Église se souvient de ces origines toutes religieuses de notre vie nationale. Sa Sainteté Pie X a voulu nous en donner un témoignage certain, quand, à la veille des fêtes du troisième centenaire, il adressa à M^{sr} L.-N. Bégin, archevêque de Québec, aux archevêques et évêques du Canada, la très belle lettre que nous reproduisons ici. Le Souverain Pontife y mêle dans un commun hommage les noms de Champlain et du vénérable M^{sr} de Laval. Les fêtes du deuxième centenaire de la mort de M^{sr} de Laval devaient précéder de quelques semaines les fêtes du troisième centenaire de Québec.

*A nos vénérables Frères
Louis-Nazaire, Archevêque de Québec,
et aux Archevêques et Evêques
de la Puissance du Canada*

PIE X, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique.

Il est très juste et bien opportun de célébrer à des époques fixes et convenables les immortels bienfaits ou les grandes actions des ancêtres: la piété elle-même et la reconnaissance nous y invitent, et ce rappel des hautes vertus nous avertit aussi et nous persuade de travailler tous à l'œuvre commune de la prospérité publique.

C'est ce devoir de gratitude que vous allez accomplir, nous semble-t-il, au mois de juin prochain, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, et du deuxième centenaire de la mort de François de Montmorency-Laval. Certes, si l'on songe à la grande âme du héros, et à l'importance de votre ville de Québec, il devient évident que la noble nation canadienne a bien raison d'honorer par de spéciales démonstrations la mémoire de ce double événement. Et l'on ne s'étonne plus que même en dehors de votre pays, il y ait un si grand concours des volontés pour faire que ces fêtes que l'on prépare soient, comme il est dès maintenant permis de le prévoir, très solennelles et très brillantes.

Mais de ce concert de joie des fils reconnaissants nous ne voulons pas que Notre voix soit absente : l'affection toute particulière et les relations étroites qui nous unissent à vous ne le peuvent permettre. Telle est, en effet, votre vie historique que, capables de rivaliser dans les choses de l'activité civile avec les nations les plus avancées, vous ne le cédez à aucune quand il s'agit de sauvegarder la religion des aïeux. Nous savons que dans votre pays, grâce à Dieu, fleurissent et prospèrent les institutions chrétiennes, et que ce n'est pas seulement la vie privée qui y est pénétrée de l'esprit catholique, mais encore, comme il convient, la vie publique, et même l'organisation et le gouvernement de l'État. Au surplus, l'Église chez vous jouit d'une liberté plus grande peut-être que partout ailleurs ; et nous nous plaisons à reconnaître là, en même temps que le courage et la persévérance des citoyens catholiques, la juste influence du régime britannique.

Mais ce qui nous est le plus particulièrement agréable, c'est votre piété pour Notre personne. Si, en effet, vous avez des preuves manifestes de la bienveillance du Pontife Romain pour vous, Nous ne pouvons douter, Nous aussi, de l'affection et de l'obéissance dont vous honorez le Vicaire de Jésus-Christ. Nous en avons un témoignage bien éloquent il y a quelques années, quand fut attaqué par des armées ennemies notre domaine temporel, alors que la jeunesse canadienne accourut nombreuse et la première auprès du Pontife, prête à donner sa vie pour défendre les droits du Siège Apostolique.

Mais quand nous louons ainsi les vertus du peuple canadien, une large part de ces éloges doit aller à vous,

Vénérables Frères, et à votre clergé, et à tous ceux-là parmi les laïques qui travaillent avec vous à défendre et à faire prospérer les intérêts de la religion. C'est, en effet, d'une part, votre vigilance et votre sollicitude, et d'autre part l'activité très sage de ces fidèles qui font que l'Église du Canada conserve, toutes belles, les œuvres du passé, et s'efforce de marcher vers un avenir toujours meilleur.

Aussi, vous comprenez avec quel empressement Nous prenons part à votre joie commune. Et nous le faisons d'autant plus volontiers qu'à l'occasion de ces fêtes on se souviendra inévitablement de tout ce que la nation canadienne, depuis ses origines jusqu'aujourd'hui, doit à la religion catholique et à l'Église.

Dans les plus lointains souvenirs de votre histoire apparaît et se dresse la figure de Samuel de Champlain, Français de naissance, remarquable par son génie comme par son courage, mais plus encore par sa sagesse chrétienne. Chargé par le roi de France de fonder sur votre continent une colonie nouvelle, il n'eut rien plus à cœur que de propager dans ces régions le nom du catholicisme; il estimait avec raison qu'il ne pouvait mieux servir son roi qu'en procurant la gloire de Jésus-Christ. Aussi consacrait-il tout d'abord, par la fondation et la dédicace d'un temple, le berceau de cette ville de Québec qui devait être comme le foyer d'où se répandrait par toutes les plages de l'Amérique septentrionale, l'influence de la civilisation chrétienne. Bientôt, animé par l'espoir d'une très abondante moisson et approuvé, certes, par ce Siège Apostolique, il fit venir de France, successivement appelés les uns par les autres, des missionnaires qui travaillèrent, nous savons

avec quelle ardeur, à tirer de la barbarie des multitudes d'indigènes, et s'employèrent à les adoucir et à les évangéliser. Personne n'ignore que parmi tous ces apôtres, les membres de la Compagnie de Jésus se sont particulièrement illustrés; plusieurs d'entre eux ont trouvé, dans l'exercice du saint ministère, la mort cruelle du martyr.

Mais Champlain, qui avait si bien pourvu à la conversion des habitants du pays, voulut, par une rare prudence, empêcher que la licence des nouveaux venus ne pût compromettre le succès des œuvres de la colonie. On ne permit donc pas à tous indistinctement de passer en Amérique; ceux-là seulement le pouvaient faire qui avaient donné des preuves suffisantes de la pratique des vertus chrétiennes. Que si, par hasard, des hommes perdus de mœurs s'étaient introduits dans la Nouvelle-France, on prenait soin de les arrêter, et de les renvoyer dans leur pays. Admirable politique! et c'est parce que les gouverneurs français qui ont succédé à Champlain l'ont maintenue et pratiquée, qu'elle a si largement contribué. Nous en sommes convaincu, à conserver parmi les Canadiens l'intégrité de la foi et de la vie chrétienne.

De si heureux commencements ont été merveilleusement continués et agrandis par celui que la Providence choisit pour être le premier évêque de Québec. Celui-ci illustra par tant et de si grands bienfaits son long pontificat qu'il fut en quelque sorte le créateur et l'ouvrier de presque toute cette gloire dont brillent encore aujourd'hui l'Église et la patrie canadiennes. Arrivé, avec tout son grand courage, dans le diocèse que lui confiait le Pontife Romain, il s'appliqua à développer les œuvres qu'il y trouva heu-

reusement établies pour le bien public, et il travailla avec la plus grande diligence à organiser toutes celles qu'il crut opportun d'y fonder. C'est ainsi qu'élargissant beaucoup le champ des missions religieuses, il envoya par toute l'Amérique du Nord, jusqu'au golfe du Mexique, aussi loin que s'étendait la Nouvelle-France, des hérauts de l'Évangile. Aux missionnaires il adjoignit des religieuses qui leur furent des auxiliaires précieux pour toutes les œuvres et tous les devoirs de la charité chrétienne. Soucieux de préserver les colons de la corruption des mœurs, il prit encore un plus grand soin d'écarter de leur foi tout danger. Et à une époque où un très grand nombre d'esprits, imbus de gallicanisme, manquaient de déférence pour le Siège Apostolique, François de Laval exigea que dans son diocèse la liturgie fût bien conforme aux rites romains, et surtout il inspira à son clergé l'affection, le culte qu'il professait lui-même pour le Souverain Pontife; enfin, grâce à sa parfaite sagesse, il resserra et il affermit pour toujours cette union étroite des Canadiens avec le Pontife Romain: ce qui, nous l'avons dit, fait toute notre joie.

Ce sont là, certes, pour votre pays de grands bienfaits; mais nous estimons que le plus considérable de tous, c'est ce Séminaire de Québec que François de Laval a fondé et très sagement organisé. Grâce à cette institution, l'Église canadienne a commencé à se pourvoir de prêtres nombreux, qui, formés à la vertu et à la science, très dévoués au Souverain Pontife et à leurs évêques, unis entre eux par une charité toute fraternelle, ont rempli avec une grande piété les devoirs de leur ministère. De cette même

maison sont sortis en tous temps des citoyens excellents et très instruits des choses de la vie civile. C'est par l'action de ces citoyens, secondés par les évêques, que la nation canadienne a conquis les droits et les libertés qu'elle possède maintenant.

Il est encore debout ce Séminaire, monument très noble de sollicitude pastorale, et il garde intact le caractère que lui a imprimé, l'esprit que lui a légué son fondateur. Cette institution est comme la mère et le modèle de presque toutes les autres qui, chez vous, sont spécialement consacrées à l'éducation de la jeunesse ecclésiastique. Mais il faut surtout rappeler — puisque c'est là le plus beau titre de gloire du Séminaire de Québec — que de ce Séminaire est née, sous les auspices du Siège Apostolique et de l'épiscopat canadien, l'Université Laval, sanctuaire insigne de la science et forteresse de la vérité catholique.

Enfin, François de Laval, nul ne l'ignore, a le premier travaillé à établir cette concorde qui fort heureusement existe chez vous entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir politique: et c'est ce qui explique pourquoi, à l'occasion des honneurs qu'on va lui rendre, les chefs de l'État s'unissent à vous dans un commun et unanime sentiment.

Le souvenir de toutes ces grandes choses que rappellera la solennité de vos fêtes prochaines, doit engager les fidèles de votre contrée, tous tant qu'ils sont, à rendre des actions de grâces publiques au Dieu dont la secourable Providence a fait si prospère le pays canadien; ce souvenir doit aussi les inviter à aimer d'une piété plus affectueuse l'Église qui, par ses fils les plus illustres, s'est constituée pour eux la dispensatrice des libéralités divines.

Votre autorité, Vénérables Frères, assurera l'accomplissement de tous ces communs devoirs. Vous avez recueilli, comme un héritage sacré, la dignité et la gloire du très saint évêque; vous voudrez aussi, comme il convient, fixer tous les jours vos regards attentifs sur les exemples qu'il vous a laissés.

Quant à Nous, pour que vos fêtes séculaires soient des solennités utiles à toute votre nation, Nous implorons en votre faveur l'abondance des dons célestes.

Comme gage de ces dons, et aussi comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, recevez la bénédiction Apostolique que Nous accordons très affectueusement à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 31^{me} jour de mars 1908, de Notre Pontificat l'an cinquième.

PIE X, PAPE.

Son Éminence le cardinal Merry del Val, Secrétaire d'État du Pape, transmettant à M^{sr} l'Archevêque de Québec cette lettre pontificale, l'avait accompagnée du billet suivant.

Secrétairerie d'État
de Sa Sainteté.

Du Vatican, 11 avril 1908.

Monseigneur,

Ci-joint je transmets à Votre Grandeur la lettre que le Saint-Père a daigné adresser aux Évêques du Canada en

l'occasion si mémorable du troisième centenaire de la fondation de la ville de Québec. Cette lettre causera, j'en suis convaincu, une grande joie aux Évêques canadiens et aux fidèles, et Votre Grandeur sait trop bien la part que je prends à tout ce qui se rapporte à l'Église du Canada pour douter du plaisir que j'ai à vous la faire parvenir.

Je prie Votre Grandeur d'agréer toutes mes félicitations, et je profite volontiers de cette occasion pour lui renouveler l'assurance de mes sentiments dévoués en N. S.

R. Card. MERRY DEL VAL.

A Sa Grandeur

M^{gr} LOUIS BÉGIN,

Archevêque de Québec.

Monseigneur l'Archevêque de Québec promulgua par la circulaire suivante le document pontifical :

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

Archevêché de Québec

1^{er} mai 1908.

Bien chers Collaborateurs,

Sa Sainteté Pie X a bien voulu nous adresser, à Nous et à Nos Seigneurs les Archevêques et les Évêques du Canada, une Lettre où il exprime tous les sentiments de

joie et de paternelle bienveillance qu'il éprouve à l'occasion des fêtes du centenaire de Québec et de Monseigneur de Laval.

Notre Saint-Père le Pape sait comme nous sommes heureux d'unir cette année dans une longue série de solennelles démonstrations, les noms pour nous impérissables du fondateur de Québec et du fondateur de l'Église canadienne; il sait aussi l'attachement inviolable que nous avons conservé, depuis les premiers jours de notre vie historique, pour la personne auguste du successeur de Pierre, et il ne peut s'empêcher de faire sienne notre commune allégresse, et de nous signaler avec toute la confiance d'un Père qui parle à des fils respectueux et dévoués, les leçons que nous apportent nos mémorables anniversaires.

Cette attention si touchante du Souverain Pontife pour la « noble nation canadienne » ne peut manquer d'aller droit à nos cœurs catholiques. La voix de Pie X se sera fait entendre l'une des premières dans ce concert de louanges officielles qui se préparent à l'adresse de Samuel de Champlain et du Vénérable François de Laval: nous en garderons fidèlement l'écho dans nos consciences dociles, et nous l'accueillerons comme un nouveau témoignage certain de cette sollicitude avec laquelle l'Église s'intéresse à tous les mouvements et à tous les progrès de notre vie nationale.

Pour que les fêtes des centenaires, qui seront célébrés à Québec dans le cours de l'été, soient non seulement une manifestation de notre foi patriotique, mais aussi une occasion pour nos âmes de s'enrichir de trésors spirituels,

le Souverain Pontife a daigné accorder une indulgence plénière à tous les fidèles de ce diocèse qui, pendant l'un des trois jours du mois de juin qui seront désignés par l'Archevêque, s'étant confessés et ayant communié, prieront dans notre église métropolitaine de Québec, aux intentions du Pape et pour la conservation de la foi dans la Puissance du Canada. Nous profiterons de ce triduum religieux et historique pour faire l'examen de conscience des vertus et des défauts de notre vie personnelle et de notre vie nationale; nous aurons à cœur de multiplier les unes et de corriger et supprimer les autres pour que le peuple canadien s'avance plus sûrement encore dans la voie de toutes les prospérités.

Un triduum d'action de grâces sera donc célébré dans toutes les églises paroissiales et dans toutes les communautés religieuses de ce diocèse pendant le mois de juin prochain, aux jours fixés par Messieurs les Curés et par Messieurs les Aumôniers; l'on y invitera les fidèles à gagner l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife.

Vous voudrez bien lire à vos fidèles, le premier dimanche après leur réception, la présente circulaire et la Lettre pontificale qui l'accompagne.

Agréés, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† L.-N. BÉGIN,
Archevêque de Québec.



II

Monseigneur l'Archevêque de Québec voulut, à l'occasion du troisième centenaire de sa ville épiscopale, exprimer à ses diocésains toute sa joie, et dégager des grands souvenirs que l'on allait commémorer les plus utiles leçons. Le 24 juin 1908, le jour même de la fête de saint Jean-Baptiste, patron du peuple canadien-français, il adressa à ses fidèles la lettre suivante :

LETTRE PASTORALE

DE

MGR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,
AU SUJET DU TROISIÈME CENTENAIRE
DE LA FONDATION DE QUÉBEC.

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, par la Grâce de Dieu et du Siège
Apostolique, Archevêque de Québec,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Nous venons d'accomplir ensemble un grand devoir de piété filiale envers le fondateur de notre Église. Notre

peuple entier a voulu glorifier, et magnifiquement, le grand et saint évêque qui a fait l'âme de notre race, l'a pétri de foi, de religion, de force morale, et l'a si parfaitement formée pour les devoirs et les luttes de la vie présente en l'armant pour la conquête de la vie future. Les chefs de l'État eux-mêmes, en venant inaugurer avec les chefs de l'Église le monument élevé à la mémoire du Vénéral Monseigneur de Laval, ont voulu reconnaître qu'il n'a pas moins bien mérité de la patrie de la terre que de la patrie du ciel, et que ceux-là travaillent plus efficacement que personne au bien et à la prospérité même temporelle des peuples, qui les instruisent dans la foi et les forment à tous les devoirs chrétiens de la vie publique et de la vie privée. Cette leçon, jamais inopportune, ne pouvait pas nous être donnée plus efficacement que par l'homme distingué qui représente au milieu de nous l'autorité souveraine de la grande nation que Dieu a faite depuis cent cinquante ans l'arbitre de nos destinées politiques. Qu'il daigne en agréer avec l'expression de notre reconnaissance nos respectueuses félicitations.

Vous vous préparez maintenant, N. T. C. F., à célébrer dans un mois le troisième centenaire de la fondation de Québec, premier foyer de la civilisation chrétienne dans la vallée du Saint-Laurent et du Mississipi, cité-mère de la nation canadienne et de toute la race canadienne-française. Vous voulez que ces fêtes soient solennelles, populaires, enthousiastes, avec cette note religieuse sans laquelle elles ne seraient dignes ni de votre cité ni de votre race, et vous attendez que, fidèle à la tradition de nos vénérés prédécesseurs, nous prenions notre part dans ces

joies de la patrie qui ne seraient pas complètes si l'Église catholique n'en était pas.

Votre désir est aussi le nôtre. Grâce à Dieu, il n'y a pas dans vos âmes une seule grande pensée ni un seul généreux sentiment que vous ne retrouviez dans l'âme de vos évêques et de vos prêtres: ils aiment comme vous d'un immense et tendre amour leur patrie de la terre. Comme vous étiez avec eux aux fêtes de M^{gr} de Laval pour remercier Dieu d'avoir fondé par ce grand évêque sa sainte Église sur cette terre du Canada, d'avoir multiplié son clergé en lui gardant cet esprit de zèle et de dévouement qu'il tient de son premier père, et d'avoir conservé dans notre peuple cette foi, cette pratique des devoirs religieux, ce sens catholique et cet amour de l'Église et du Pape qui en font, disait un des derniers préfets de la S. C. de la Propagande, un des plus beaux joyaux de l'Église Romaine¹, ils seront avec vous aux fêtes du troisième centenaire de Québec pour remercier Dieu de toutes les bénédictions spirituelles et temporelles accordées à notre cité et à notre race pendant ces trois siècles, et le prier de nous conserver toujours avec la foi catholique la fidélité aux traditions chrétiennes qui seront dans l'avenir comme dans le passé notre force et notre salut.

L'Apôtre enseignait aux premiers chrétiens que c'est toujours le temps de la prière et de l'action de grâces, plus que jamais sans doute dans les grandes joies et pour les besoins de tout le peuple. C'est ce que nous vous

1. L'Éminent cardinal Ledochowski, en 1908.

demandons de faire avec nous à l'occasion de ces fêtes solennelles du troisième centenaire de Québec et de la Nouvelle-France, et surtout lorsque sera offert au nom de la cité et de tout le peuple l'auguste sacrifice qui consacra il y a trois cents ans le rocher de Stadaconé et le premier sanctuaire de la Nouvelle-France. Vous remercierez Dieu de nous avoir faits et de nous avoir gardés, pendant ces trois siècles, canadiens-français et catholiques; vous l'en remercirez avec nous, en toute fierté chrétienne et en toute humilité. En toute fierté: car c'est lui qui nous a choisis nos pères, et en nous rappelant les grâces qu'il leur a faites, les vertus dont ils nous ont donné l'exemple, les grandes œuvres qu'ils ont accomplies, nous pourrons dire comme le poète d'Israël: *Non fecit taliter omni nationi*: Dieu n'a pas donné à tous les peuples la même bénédiction. En toute humilité: car, disaient nos ancêtres, « noblesse oblige », celle de l'âme plus encore que celle du sang; et sommes-nous hommes à transmettre aux générations futures, sans l'amoindrir, l'héritage de foi et de vertus chrétiennes que nous avons reçu de nos pères? C'est pourquoi, après avoir fait éclater notre reconnaissance envers Dieu en actions de grâces pour les bienfaits reçus, rappelés au sentiment de nos grands et difficiles devoirs pour le présent et l'avenir de notre patrie et de notre race qui sont dans la main de Dieu, comme le salut de chacun de nous, nous le supplierons de nous éclairer sur nos devoirs de chrétiens dans la vie publique comme dans la vie privée et de nous donner à tous ce qui est plus rare encore et non moins nécessaire au salut de la patrie, la bonne volonté de les accomplir.

Certes, N. T. C. F., un peuple ne saurait pas plus qu'aucun homme se choisir des ancêtres. C'est Dieu seul qui donne à toute vie humaine, comme au fleuve, sa source d'où s'épanchent des flots purs ou troublés. Mais encore que l'homme n'ait pas choisi ses pères et qu'il les ait reçus de la miséricorde et de la sagesse de Dieu, il ne laisse pas de s'en réclamer et d'en être fier, parfois plus que de raison. C'est un sentiment que la nature inspire, que la raison approuve, que Dieu lui-même commande et bénit, *Honora patrem*. A la piété filiale des peuples comme à celle des enfants, il attache une récompense. L'amour pour les ancêtres les fait revivre dans leurs descendants et assure à ceux-ci l'héritage des dons providentiels que Dieu leur a préparés dans leurs pères.

Or, sans nous préférer à aucune des autres races que Dieu a purifiées et s'est consacrées par le baptême, nous avons le droit de n'être jaloux d'aucune. Il n'en est pas dont les sources soient plus pures ni qui se réclame d'ancêtres plus irréprochables devant Dieu et devant les hommes.

C'est dans la France très chrétienne que Dieu a choisi nos ancêtres, à ce moment du grand siècle où elle a si bien mérité de la foi et de la piété catholique. Et ce ne fut pas seulement en vue d'étendre son commerce et d'accroître sa prospérité temporelle, mais pour porter au loin la foi et donner à Jésus-Christ des peuples nouveaux, que la France envoya sur les bords du Saint-Laurent ses premiers colons avec ses premiers missionnaires. C'est une grande

pensée de foi chrétienne autant qu'une grande pensée politique qui ont fondé de concert Québec et la Nouvelle-France. Car à ce moment-la, le pouvoir civil, profondément et pratiquement chrétien, n'ignorait pas encore que Dieu est le plus ferme rempart des cités et que Jésus-Christ est la seule pierre angulaire des sociétés qu'on veut édifier pour des siècles. Mais si la France chrétienne eût oublié de veiller sur notre berceau, la Providence de Dieu ne l'oubliait pas.

Ce n'est pas à un aventurier quelconque, à un négociant en quête de fortune, ni à un homme de guerre, ni à un fin diplomate qu'elle donna la mission de jeter sur les bords du grand fleuve, les fondements de la première cité de la Nouvelle-France, mais à un citoyen de mœurs irréprochables, profondément chrétien d'esprit et de vie, pour qui être Français c'était être catholique et être catholique c'était être meilleur Français.

C'est avec un grand esprit de foi que Champlain comprit et remplit sa mission providentielle. Il lui sembla que Dieu avait creusé cette immense vallée et préparé ces plaines fertiles, pour y asseoir un jour un grand empire chrétien, fondé par la France catholique, et gouverné par elle, mais dans lequel tous les peuples de l'Amérique auraient droit de cité par le baptême. C'est la capitale de cet empire du Christ qu'il voulut fonder, et il en choisit avec soin tous les premiers citoyens. Il voulut qu'ils fussent tous d'une foi non suspecte, de mœurs intègres et d'une piété sincère, pour conquérir à la civilisation et à l'Évangile les peuples païens de ces vastes contrées par l'exemple des vertus chrétiennes et d'une société parfait-

tement ordonnée autant que par la prédication des missionnaires. Tant qu'il vécut, la colonie fut moins une ville qu'une famille chrétienne dont il était le père, et une paroisse plutôt qu'une cité. La première église s'éleva auprès de la première maison, et le gouverneur ne fut que le premier et le plus fidèle paroissien.

Ce n'est pas là un fait isolé et un exemple unique dans notre histoire. Si le fondateur de Québec a été durant toute sa carrière l'homme qui vit de sa foi et de ses convictions catholiques, qui ne conçoit pas un citoyen neutre et indifférent doublé d'un chrétien de vie privée, qui voulut que son œuvre, pour être viable et vraiment française, fût bien chrétienne et bien catholique comme sa personne et sa vie, tous ses successeurs à la tête de la colonie, sans avoir eu tous son génie et sa valeur morale, sont entrés dans son idée. Si préoccupés qu'ils fussent parfois des passions naturelles à des âmes qui ne sont pas plus hautes que la fortune et les dignités, ou même d'erreurs en cours de leur temps dans la mère patrie, tous ont voulu comme lui que cette société naissante fût formée d'éléments choisis, de foi non suspecte et de mœurs irréprochables.

Et puisqu'en cet anniversaire ce n'est pas Champlain seulement que nous voulons glorifier, mais toutes ces grandes âmes si parfaitement héroïques parce qu'elles étaient parfaitement chrétiennes, qui ont fait notre peuple et écrit ces deux premiers siècles de notre histoire qui n'a pas une tache de boue ni une tache de sang, nous ne pouvons pas ne pas rappeler à notre souvenir ému et reconnaissant cette phalange d'âmes vraiment grandes, de

héros et d'héroïnes, de saints et de saintes, que Dieu suscita autour du berceau d'une race qu'il voulait parfaitement chrétienne. En vérité c'est à des mains très pures que Dieu voulut confier le berceau de toutes nos premières cités canadiennes, et que de pages de leur première histoire auraient mérité d'être écrites par des anges!

Certes, N. T. C. F., nous avons droit de remercier Dieu de nous avoir donné de tels ancêtres. Les plus grands devant les hommes, ceux dont nous savons les noms et la vie, ont écrit quelques-unes des pages les plus touchantes de l'histoire de l'Église et de la France catholique. Suffirais-je à nommer tous ceux dont les noms reviennent en ce moment dans votre cœur et sur vos lèvres? Mais que d'autres encore dont la vie et les noms ne sont connus que là-haut, ont fécondé par leurs sueurs le sol de notre pays et attiré sur leurs enfants et sur lui la bénédiction de Dieu! C'est cette multitude de héros sans noms et de saints inconnus, couchés dans les fondations de notre société, qui en fait la force et la solidité.

Avec ces chefs vraiment chrétiens, un peuple choisi formé à la foi et à toutes les vertus, et des âmes d'élite en grand nombre, la Providence nous donne dès les premiers jours toutes les institutions nécessaires à la formation et au bon fonctionnement de la société chrétienne. Québec n'est pas plus tôt fondé que sa première église s'élève auprès de l'humble château de son premier gouverneur. Des missionnaires se partagent déjà l'immense territoire découvert et acquis à la France. Puis à peine quelques familles sont-elles groupées et les premières terres défrichées, les fils de saint Ignace viennent aider aux fils de

saint François et ouvrent aux enfants des colons le premier collège de l'Amérique du Nord. La Vénérable Marie de l'Incarnation et ses Ursulines font pour les jeunes filles ce que les Jésuites feront pour les jeunes gens. Les sœurs Hospitalières viennent de Dieppe prendre soin des infirmes et des malades. Ce que Marie de l'Incarnation et les Hospitalières font à Québec, la Vénérable Marguerite Bourgeoise et Mlle Mance le font à Montréal, et les Messieurs de Saint-Sulpice y prennent à leur compte les travaux apostoliques des Jésuites et des Récollets. Avant un demi-siècle on trouve ainsi à Québec et à Montréal toute la vieille France catholique, avec son admirable organisation sociale, qui pourvoit avec sagesse à tous les besoins des familles et du peuple chrétien.

Il n'y manquait qu'un évêque pour y mettre la dernière main.

Dieu qui savait ce qu'il voulait faire de nous et de cette nouvelle Église, choisit M^{sr} de Laval, homme de science, d'expérience et de très sainte vie, plus homme d'église, et d'esprit à la fois plus romain et aussi français, qu'aucun évêque de son temps. La Providence lui ménagea la pleine confiance du chef de l'Église et du roi très chrétien. Elle voulut qu'il ne relevât d'aucun siège épiscopal de France, si vénérable et illustre qu'il fût, mais du seul siège de Pierre et fût soumis à lui seul. Mais en même temps qu'il recevait du Vicaire de Jésus-Christ ses pouvoirs de juridiction du pôle nord au golfe du Mexique, il prenait, de par la volonté du roi très chrétien, la première place après le Gouverneur dans le Conseil Souverain de la Nouvelle-France, moins pour mettre l'influence de l'État au service

de l'Église que pour mettre l'influence et l'autorité de l'Église au service de la société civile.

Ce qui furent notre premier évêque et nos premiers missionnaires pour les commencements de la colonie, leurs successeurs le furent pour notre pays pendant tout le cours de notre histoire. Assurément jamais Église particulière ne fut plus romaine que l'Église du Canada; mais jamais Église ne fut plus patriotique ni plus vraiment nationale, dans le bon sens du mot, plus constamment et plus intimement mêlée à tous les actes de la vie privée et de la vie publique de notre peuple.

Et ce fut le salut de notre race. Parce qu'elle fut toujours catholique avant tout, intimement unie d'esprit et de cœur à son clergé, qui lui-même ne relevait que du chef universel de l'Église, au moment où sombrait avec la puissance et la fortune de la France sur nos bords, toute l'organisation de notre société, le peuple abandonné de ses chefs temporels resta debout, serré autour de ses prêtres et de son évêque, devenus ses seuls chefs et ses conseillers en même temps que les médiateurs nécessaires et les plus dévoués entre lui et le nouveau pouvoir.

Nous n'avons garde de méconnaître les services rendus à notre race, sous le régime anglais, par quelques-uns de nos plus illustres citoyens. L'Église ne s'honore pas moins de leurs vertus et de leurs grandes actions que de celles de ses prêtres et de ses évêques. C'est elle, en effet, qui les a formés, qui a élevé et orné leur esprit, trempé leur caractère et leur a inspiré ce désintéressement, cette magnanimité et cette force d'âme, par une éducation vraiment catholique donnée par ses prêtres. Non seulement c'est

l'Église qui les a élevés et formés, mais elle les a soutenus de ses sympathies et de ses conseils, les a appuyés de son influence, et leur a préparé un peuple uni, généreux, fort de ses mâles vertus, sans lequel les meilleurs chefs seraient impuissants.

Notre peuple, en effet, c'est sa religion et sa foi qui l'ont gardé et multiplié en le tenant groupé sur le sol de la patrie auprès du prêtre et à l'ombre du clocher de son église. C'est de ses prêtres qu'il a appris à rester français de langue et de mœurs en restant catholique d'esprit et de vie. C'est sa foi et sa piété nourries par l'enseignement de prêtres dévoués qui l'ont formé à ces chrétiennes vertus qui font les races fortes et bénies de Dieu.

Qui lui a donné le courage de persévérer dans cette longue et laborieuse conquête du sol, de s'y étendre, de s'y enraciner et de s'y fortifier pour résister à toutes les tempêtes? Sa foi catholique et la présence de son Dieu et de ses prêtres. Partout où il y a une église, ou au moins un autel et un prêtre, il y a de suite une communauté canadienne, une paroisse qui, en quelques années, prend un accroissement merveilleux. Vivre consolée et fortifiée par cette foi, mourir assistée par elle, ça été de tout temps la double et suprême aspiration de l'âme canadienne-française. Aucune autre n'a fait davantage pour la prospérité et le développement même temporels du pays.

De l'exemple et des fortes leçons du prêtre qui a quitté les joies et les espérances du monde pour étendre les limites de la patrie en même temps que celles du royaume de Dieu, notre peuple a appris le désintéressement, la générosité, la foi en la Providence et toutes ces vertus qui

font les vrais et les meilleurs serviteurs de la patrie et de la race en même temps que les plus fidèles serviteurs de Dieu. Le monde entier admire et glorifie la fécondité de nos familles. Dieu nous a donné, en effet, la bénédiction promise autrefois à son peuple choisi : des générations saines et nombreuses. La femme canadienne a bien été comme cette vigne abondante en fruits de vie et de joie qui fait la vraie richesse des familles et de la patrie, et c'est bien le Canadien fidèle aux enseignements de son Église et à la tradition de ses pères qui met sa gloire et sa principale richesse dans une couronne de fils pleins de vigueur, que le chantre d'Israël comparait aux jeunes pousses de l'olivier autour du tronc paternel. (Ps. 127.)

Des économistes qui oublient que les peuples ont une âme et qui les regardent comme des machines à amasser des capitaux, nous plaindront de n'avoir pas ébloui le monde par nos richesses et les merveilles de notre industrie. Dieu nous a fait, pendant ces trois siècles, des dons plus précieux et plus rares : l'intelligence pratique qui suffit avec le travail à ses propres besoins, la simplicité des mœurs et des goûts qui permet de vivre à l'aise et content avec peu de biens et moins encore de caprices et de besoins. Notre peuple fut longtemps à la rude et salutaire école de pauvreté, mais ne souffrit jamais des misères inconsolées des peuples riches ; il connut moins que d'autres la guerre entre les classes de la société, parce que chez lui la véritable égalité chrétienne fut rarement outragée par le faste des fortunes dues au génie de la cupidité et à celui de la rapine. Sa foi et sa religion lui apprirent à vivre heureux de son modeste avoir, en faisant encore la part généreuse

à Dieu et à ses pauvres. Sans dédaigner, comme on l'a prétendu, les biens temporels nécessaires aux sociétés humaines, il leur a toujours préféré la culture intellectuelle et les richesses morales, et a toujours estimé qu'elles sont le capital le plus nécessaire aux peuples qui ne veulent pas mourir.

C'eut été peu de choisir les colons avec le plus grand soin et en général dans les familles les plus saines et les plus recommandables par leurs vertus. Dès les premières années on prit un soin extrême de l'éducation des enfants et même de leur instruction. C'est à cela sans doute que l'on doit en grande partie ces vertus de famille et cet esprit religieux de nos populations, comme aussi leurs manières distinguées et leurs vertus civiles. Si, plus tard, presque un siècle durant, l'instruction dut souffrir du malheur des temps, soit à cause de la ruine temporelle des institutions privées des ressources de la charité française, soit à cause de l'hostilité du nouveau pouvoir naturellement défiant envers toute influence française et catholique, l'éducation de famille toute imprégnée d'esprit chrétien et de saintes traditions, secondée par quelques rares couvents et la direction pratique de nos prêtres, sut nous former encore des âmes d'élite, des esprits droits et élevés, des cœurs fermes et généreux que ne font pas toujours les programmes d'études les plus complets et les plus brillants.

Vous savez vous-mêmes que depuis cinquante ans l'instruction profane a fait, proportion gardée, plus de progrès dans notre pays qu'en aucun autre. Grâce à l'esprit religieux de nos institutions et de ceux qui les dirigent, l'ins-

truction publique n'a pas, comme en certains autres pays, vicié l'éducation et déformé la conscience des jeunes générations. Ici encore l'esprit religieux de notre peuple et l'influence légitime et nécessaire qu'il accorde à l'Église ont singulièrement aidé tous les progrès. Sans parler du zèle des prêtres à stimuler partout les parents et les municipalités à fonder des écoles, à les bien tenir et à en assurer la fréquentation, nous avons toute une armée d'instituteurs religieux qui font avec un succès égal à leur dévouement et à leur désintéressement ce ministère de l'enseignement si nécessaire à la patrie et à l'Église. C'est la ressource providentielle sans laquelle il serait impossible de suffire aux besoins croissants de la population avec le seul personnel formé aux frais des particuliers et du trésor public.

Enfin, nous n'oublierons pas de remercier Dieu des bénédictions même temporelles accordées à notre race et à notre pays. Sans doute, cet immense développement et cette prospérité croissante, il est juste d'en faire honneur au pouvoir qui a compris enfin ce qu'il pouvait attendre de loyauté d'un peuple foncièrement honnête et religieux, et lui a laissé le soin de pourvoir lui-même à son avenir et à son gouvernement. — Sans doute, nous devons encore en être reconnaissants aux citoyens éminents qui depuis cinquante ans ont obtenu la confiance des souverains et du peuple et gouverné notre pays. Mais ces hommes d'élite eux-mêmes, c'est Dieu qui les donne aux peuples qu'il aime et qui les méritent. N'oublions pas non plus que ni l'intelligence des chefs, ni le travail et l'activité du grand nombre ne réussissent sans la bénédiction de Dieu.

D'une part, le pouvoir dans notre pays a toujours su faire hommage à Dieu de la prospérité publique. Quelles qu'aient pu être les défaillances et les erreurs personnelles de ceux qui en ont eu la garde, il n'a jamais cessé d'être chrétien. De son côté, le peuple n'a pas cessé de faire très large et parfois magnifique au culte de Dieu et à toutes les œuvres de charité envers le prochain, la contribution prélevée non sur son luxe mais sur le nécessaire.

Nos villes n'ont pas sans doute des temples comparables aux chefs-d'œuvre d'architecture de l'ancien monde : le temps n'est plus où tout un peuple mettait son travail et ses offrandes, et des princes leurs immenses ressources pour construire un monument que deux siècles pouvaient à peine achever. Notre peuple vit de sa foi et de sa religion : ses églises lui sont aussi nécessaires et plus chères que sa maison. Il faut qu'elles poussent vite comme lui. Il les veut vastes, parce qu'il n'oublie pas de les remplir les dimanches et les fêtes ; il les veut propres et meublées avec magnificence. Que d'églises de nos campagnes feraient honneur à de riches et populeuses cités ! Ce sont les contributions volontaires du peuple qui ont élevé à Dieu ces demeures dignes souvent d'une munificence royale.

La piété de notre peuple ne s'est pas rendu un moins glorieux témoignage en faisant la prospérité de tant d'œuvres de charité spirituelle et corporelle. Sans doute la prévoyance des premiers chefs de la colonie avait assuré des ressources à toutes les œuvres indispensables, soit par des gratifications royales, soit par des aumônes princières de riches et pieuses personnes de la vieille France. Mais

que d'autres sont devenues nécessaires et ont pris un développement considérable, grâce aux seuls subsides de la charité populaire !

Enfin, ce qui l'honore davantage, notre peuple a payé à Dieu, et plus largement encore et avec une chrétienne fierté, l'impôt du sang. Nous ne parlons pas des martyrs des premiers temps de notre histoire que nous espérons vénérer un jour sur nos autels. Nous ne parlons pas non plus de cette phalange généreuse qui fut prête un jour à défendre au prix de son sang le patrimoine de l'Église et la liberté du Vicaire de Jésus-Christ. L'Église a besoin d'une autre armée nombreuse, permanente, pour combattre d'autres combats, dissiper l'ignorance, exterminer les vices, affermir le règne de Dieu dans les âmes, porter au loin son nom béni à ceux qui ne le connaissent pas, lui donner devant le monde le témoignage de la foi et celui de la charité : c'est l'armée sainte des âmes vouées uniquement à son service, apôtres de la foi et de la charité, prêtres, religieux et religieuses. Laquelle de nos familles canadiennes ne se croirait pas honorée et bénie de Dieu de lui avoir donné un prêtre, un religieux ou une religieuse ? Laquelle ne le remercierait pas de lui en avoir demandé plusieurs ?

Vous avez raison, N. T. C. F., de voir dans la multiplication des vocations sacerdotales et religieuses une grande bénédiction pour vos familles. Vous y verrez aussi justement une prédilection de Dieu sur notre race, et la raison principale peut-être des attentions de sa Providence sur nous. Encore ici, c'est lui qui donne et c'est nous qui recevons en ayant l'air de lui donner. Pour cette

faveur comme pour les autres, rendons grâces à Dieu qui nous a comblés de tant de bienfaits pendant ces trois siècles, nous a sauvés de tant de périls, a tourné à notre bien nos plus dures épreuves et ce qui semblait être nos plus terribles malheurs. Remercions-le surtout d'avoir conservé intacte la foi de notre peuple, et d'avoir par elle sauvé tout ce qui fait notre vie nationale. Remercier, ce n'est pas seulement acquitter une dette de reconnaissance et de justice, c'est prier.

II

La prière pour notre patrie, c'est encore l'un des grands devoirs de tout Canadien français dans ces grands jours. C'est Dieu qui a fait notre passé dont nous sommes justement fiers, qui nous a multipliés, défendus contre tous les dangers et sauvés par ceux-là mêmes qui auraient voulu nous perdre. Qu'il en soit béni!

Mais c'est Dieu aussi qui fera notre avenir, si nous savons comprendre ses desseins sur nous et y répondre avec bonne volonté. Que serions-nous devenus, si nos pères ne s'étaient pas mis en peine de nous transmettre cet héritage de foi et de vertus chrétiennes, qui a été pendant trois cents ans leur consolation, leur force et leur salut? Que seront nos descendants, non dans trois siècles, mais dans un siècle seulement, si, oublieux des desseins de Dieu sur nous et des dons qu'il a faits à notre race, nous apostasions plus ou moins consciemment l'une après l'autre les traditions de nos pères?

Certes, N. T. C. F., personne ne peut prédire sûrement

quel sera l'avenir d'un peuple ou d'une race : l'avenir des peuples comme celui des individus est dans les secrets de Dieu. Mais pourtant l'enchaînement des circonstances et la trame des événements voulus et dirigés par la Providence rendent manifeste la volonté de Dieu sur l'orientation de notre vie. Pourquoi Dieu a-t-il pris soin de nous former et de nous garder, pendant trois siècles, catholiques et français? Pourquoi s'est-il servi de notre foi pour garder notre race? Pourquoi s'est-il servi de notre langue, de nos mœurs et de nos institutions françaises pour couvrir notre foi? Pourquoi, sinon afin que nous comprenions bien que, dans sa pensée et sa volonté, nous devons être Canadiens français pour rester catholiques et rester catholiques pour être toujours Canadiens français.

Certes, N. T. C. F., il nous est bien permis de penser que Dieu n'a pas comblé notre race de tant de grâces, pour elle seulement, pour récompenser dans les fils les vertus de leurs pères, et se choisir en elle ceux qu'il a prédestinés au salut. Des esprits attentifs à méditer les voies de la Providence et son intervention visible dans les événements de l'histoire, ont cru que, s'il l'a pétrie de foi et de sens chrétien et jetée sur le sol de l'Amérique du Nord, c'est pour en faire un levain qui travaillera toute cette masse de peuples et y propagera le ferment divin de la foi et de la vie chrétienne.

Et, pour le dire en passant, cette pensée doit nous fortifier et nous encourager dans les périls de l'heure présente. Les desseins de Dieu ne sont pas ceux des hommes, et il a suffisamment montré dans notre histoire qu'il fait, quand il veut, travailler les plus sages politiques à con-

server aux peuples les biens qu'ils leur voudraient enlever. Quand nous voyons nos immenses territoires envahis par cette foule de toutes races, de toutes mœurs, de toutes langues et de toutes croyances, nous nous demandons avec anxiété si elle n'est pas appelée pour nous noyer. Dans les desseins des hommes peut-être, mais dans les desseins de Dieu elle ne nous perdra que si nous voulons être perdus.

Ne savez-vous pas, disait le Sauveur, *qu'il suffit d'un peu de levain pour faire fermenter toute une masse de pâte ?* Restons, comme peuple et comme race, le ferment divin, la levure du Christ, et quand elle aura travaillé la masse de cette pâte vivante, est-ce la levure qui aura disparu dans la pâte ou la pâte qui aura été transformée par le ferment ?

Déjà depuis cent cinquante ans la Divine Providence, qui a ses élus dans toutes les races humaines et ne fait pas acception des personnes, nous a envoyé en bon nombre des catholiques d'autre langue qui ont trouvé sur notre terre hospitalière la liberté et la paix que le sol natal leur avait refusées. Ils forment déjà dans les autres provinces des églises florissantes, et dans la nôtre des paroisses importantes, qui, à l'heure choisie par la Providence, nous aideront singulièrement à accomplir notre mission. Elles seront les centres naturels où se rallieront sans doute toutes les âmes que la miséricorde de Dieu amènera à la foi catholique.

Quoiqu'il en soit de cet avenir de notre race et des desseins particuliers de Dieu sur elle, quel que soit le rôle qu'il lui réserve sur cet immense continent qu'elle a occupé

et cultivé la première parmi les races chrétiennes ¹, nous savons que Dieu, pendant ces trois siècles de notre histoire, l'a fait naître, l'a fait croître et l'a conservée par la foi catholique. C'est qu'il a voulu qu'elle soit chrétienne et catholique. Le jour où elle cessera de l'être, Dieu n'aura aucune raison particulière de veiller sur elle et de la conserver.

C'est vous dire, N. T. C. F., que si vous aimez avec intelligence votre patrie et votre race, vous travaillerez avec nous de toutes vos forces et de toute votre influence à lui conserver, et vous prierez Dieu de lui garder toujours la même foi et la même pratique religieuse qui sont la condition de toutes les vertus privées et publiques. C'est la leçon que le Souverain Pontife lui-même vous demande de tirer des grandes fêtes qui vont rappeler les plus grands faits de notre histoire en même temps que la fondation de la Nouvelle-France. « Ce souvenir, dit-il, doit les inviter à aimer d'une piété plus affectueuse l'Église qui, par ses fils illustres, s'est constituée la dispensatrice des libéralités divines. »

Restez unis à vos évêques et à vos prêtres comme eux-mêmes sont unis au chef de l'Église. C'est à eux seuls que l'Esprit Saint a confié la mission de garder le dépôt de la foi et de guider les consciences dans l'accomplissement de tous les devoirs de vie privée et publique. Ils ne s'occuperont, il est vrai, que de les éclairer par la loi de Dieu et de sauver vos intérêts éternels; mais vous

1. A l'exception de l'Amérique espagnole.

le savez par la foi et vous l'avez appris de vos pères, les meilleurs citoyens et les plus fidèles serviteurs de la patrie de la terre ont toujours été les citoyens et les serviteurs de la patrie future.

Priez Dieu de vous donner toujours des chefs spirituels remplis de son esprit, uniquement dévoués à la gloire de son nom et à vos intérêts spirituels, sans aucun souci d'une vaine popularité, ni préoccupation d'ambition mondaine, comme fut le premier et le modèle de tous vos évêques. Demandez-lui qu'il daigne appeler en grand nombre vos fils et vos filles dans la milice sainte qui est l'honneur et la force de la patrie temporelle comme de la patrie spirituelle, et que, grâce à eux, nous soyons pour nos concitoyens et pour les étrangers la manifestation de Dieu par l'apostolat de la foi et de la charité.

Demandez-lui aussi qu'il garde notre pays dans la paix et la loyauté sous la protection de la sage et puissante nation qui nous garantit l'usage de toutes les libertés nécessaires. Qu'il veuille bien nous donner toujours pour chefs dans l'ordre civil et politique des hommes sages et désintéressés, qui comprennent que la religion et les bonnes mœurs sont les premiers biens d'une nation qui veut vivre, et que l'ordre public et la prospérité temporelle ne sauraient durer sans la justice et le respect des droits de tous, surtout des petits et des pauvres.

Qu'il vous donne à vous-mêmes d'être catholiques sincères de parole et d'action, comme de pensée et d'intention, dans tous les actes importants de votre vie, et de n'être jamais comme tant de chrétiens incomplets et à double conscience dans ces pays de l'Ancien Monde, qui

apostasient Dieu et toute pensée chrétienne dans leur vie civile, qui prétendent servir Dieu dans le secret de leur demeure, ou par quelques rares actes de religion dans les églises, et travaillent par leurs suffrages ou leur abstention criminelle à établir et à maintenir à la tête de la société des destructeurs acharnés de tout ordre chrétien. Qu'il vous donne de comprendre qu'on ne peut être chrétien dans une part de sa vie, et n'avoir dans l'autre d'autre loi que ses caprices et ses passions; qu'il ne vous servirait de rien de faire montre d'une certaine dévotion en vos demeures ou à l'église, si vous n'apportez dans vos devoirs de vie civile aucune honnêteté ni respect de votre conscience et de la conscience de vos concitoyens, si vous commettez ou provoquez les parjures, l'achat et la vente des consciences, les fraudes, les injustices, le mépris de toutes les lois faites pour assurer le bon fonctionnement de nos institutions sociales et la protection de l'honnêteté et des mœurs publiques.

Et comme, pour faire le bien et servir chrétiennement son pays, il ne suffit pas d'exercer ses droits sans aucune mauvaise intention, mais dans un discernement suffisant, priez Dieu de vous éclairer et de vous guider dans le choix que vous ferez des hommes auxquels vous donnerez votre confiance. Ne vous rassurez pas sur des protestations de foi religieuse non confirmées par des actes. Les hypocrites et les traîtres sont plus à craindre pour vous que les francs ennemis de votre foi et de vos traditions nationales; et personne ne s'entend mieux à exploiter le sentiment religieux du peuple que ceux qui le veulent perdre.

Que Dieu vous donne de comprendre que les pires

ennemis de votre pays et les vôtres, ce sont certains hommes à tout dire et à tout faire, sans aucune conscience ou sans énergie de volonté; qui vont à la messe dans vos églises et la nuit aux réunions occultes; qui prennent volontiers place dans les institutions catholiques et les associations pieuses, mais travaillent plus encore à conquérir des grades maçonniques; qui font en temps opportun des discours on ne peut plus catholiques, et complotent dans les loges d'émanciper, comme ils disent, votre conscience et de secouer le joug de l'idée chrétienne; qui impriment dans leurs journaux des méditations sur nos fêtes liturgiques et ne perdent pas une occasion de reproduire les nouvelles les plus invraisemblables, injurieuses pour le Pape et les évêques, et souvent des écrits inspirés par le maçonnisme et la libre pensée. C'est à vous de soustraire à ces néfastes influences tous les actes de votre vie publique.

Et comme vos devoirs de vie civile sont souvent aussi difficiles qu'ils sont importants pour vous et votre patrie, demandez à Dieu non seulement de les bien comprendre et de les bien remplir, mais d'y bien préparer les générations futures en instruisant vos enfants par vos leçons et vos exemples. — Nous vous disions tout à l'heure que c'est la bonne éducation donnée aux enfants, dès les premiers temps du pays, qui a implanté ces fortes traditions de foi et de vertu chrétiennes. — C'est l'éducation chrétienne de vos enfants qui fera l'avenir comme elle a fait le passé.

Vous vous réjouissez et nous nous réjouissons avec vous que le trésor public puisse vous aider plus largement

que vos pères à assurer à vos enfants l'instruction toujours utile en tout état de société, mais particulièrement nécessaire dans un pays où tout le monde est appelé à prendre sa part d'action et d'influence dans le gouvernement de la chose publique. Nous nous réjouissons de ces progrès et nous en souhaitons de plus grands encore et pour les classes populaires et pour les classes dirigeantes de notre société. Quoi qu'en disent des voix hostiles, mécréantes ou inconscientes, l'Église n'a jamais aimé l'ignorance et n'a jamais eu peur de l'instruction. Elle l'a toujours favorisée, aidée de toutes manières, donnée gratuitement souvent, même à ceux qui devaient en abuser contre elle, dans notre pays plus qu'en aucun autre. Nous souhaitons de tout notre cœur et nous prions Dieu que, non seulement pour les classes populaires, mais pour les classes dirigeantes, notre enseignement n'ait rien à envier aux pays les plus avancés en culture intellectuelle. L'Église n'a pas attendu les avances ou l'aide du pouvoir public pour s'en occuper. Elle a bien compris que dans les pays que l'opinion, en quelque sorte, gouverne, il faut des hommes d'une formation et d'une culture plus complètes pour gouverner l'opinion. Non seulement elle a compris ce besoin, mais depuis plus d'un demi-siècle elle s'est efforcée d'y pourvoir.

Quels que soient, du reste, les progrès désirables et possibles de notre enseignement public, il ne vous dispensera jamais d'être les premiers et les plus nécessaires éducateurs de vos enfants pour la vie publique et pour la vie privée. Vous ne pouvez pas en conscience vous en décharger uniquement sur les écoles et vous en désintéresser.

C'est un des dangers des pays d'enseignement à outrance où l'enfant subit toutes les influences et prend toutes les formations, excepté celle qui ne peut lui être donnée avec une parfaite efficacité qu'au sein d'une famille chrétienne par un père et une mère conscients de leur rôle et de leur mission.

Grâce à Dieu, N. T. C. F., dans notre catholique province de Québec, l'esprit chrétien règne encore dans nos institutions; nos écoles sont franchement chrétiennes et en fait elles appartiennent aux chefs de famille qui leur confient leurs enfants. Gardez toujours vos écoles entre vos mains. Faites tous les sacrifices pour qu'elles soient les meilleures possibles, pour y attirer les meilleurs instituteurs et les plus chrétiens; mais qu'elles soient à vous toujours, et que le choix des instituteurs dûment qualifiés relève de vous. Le jour où vous abandonnez vos écoles sous prétexte de vous en décharger, vous livrez l'âme de vos enfants et avec elle l'avenir de votre race et de votre pays.

Priez Dieu que vos enfants, groupés autour de vous, jouissent longtemps de vos conseils et de vos bons exemples. Élevez-les dans l'amour du travail, de la simplicité, de la religion et de l'honnêteté. Aidez-les à s'emparer du sol: le pays appartiendra à ceux qui y auront poussé les plus profondes racines. Ne déclassiez pas vos enfants, à moins de circonstances qui vous indiquent un appel de la Providence. Qu'ils gardent le sol natal où l'air est plus pur, les mœurs plus simples et plus saines, et défendez-les autant que vous le pouvez de la fascination des grandes villes, où, comme des plantes déracinées, ils

seront plus facilement flétris et emportés par toutes les séductions.

Que vous viviez à la campagne ou dans les villes, priez Dieu qu'il sauve vos jeunes gens des périls particuliers à leur âge et surtout des trois pestes qui menacent de ruiner l'esprit chrétien et les mœurs dans toutes les classes de notre société: l'intempérance, les mauvaises lectures et les sociétés dangereuses ou franchement mauvaises.

C'est pour cela que les pasteurs de vos âmes qui ont en vue le plus grand bien du pays, en même temps que celui de l'Église, prêchent partout cette croisade contre l'intempérance. Soyez-en vous-mêmes les meilleurs prédicateurs dans vos familles, de parole et d'exemple.

Dans un pays de vie publique comme le nôtre, tous ont besoin de se renseigner et de s'instruire. La lecture est indispensable, celle des bons livres et des bons journaux. C'est pourquoi, et voulant suivre la direction donnée à plusieurs reprises par le Saint-Siège, nous avons entrepris cette œuvre difficile, délicate et importante entre toutes, de l'Action Sociale si hautement louée, approuvée et bénie par Sa Sainteté Pie X. Nous vous recommandons de nouveau cette œuvre de l'Apostolat par le journal catholique et par toutes les publications et travaux de propagande chrétienne qui suivront de ce même mouvement. Voulez-vous instruire vos enfants sans péril pour leur esprit et leurs mœurs, les renseigner exactement sur les intérêts de leur foi et sur l'état de leur pays et des pays étrangers? Intéressez-les au journal catholique; qu'ils en soient les lecteurs les plus assidus, les plus fidèles abonnés et les plus zélés propagateurs. Les bonnes lectures sont

un des meilleurs remèdes et des plus sûrs préservatifs contre les mauvaises.

De même le meilleur moyen de préserver vos jeunes gens des sociétés mauvaises qui complotent contre la foi de nos populations et l'ordre chrétien de notre société, c'est de les enrôler dans des sociétés ou fondées par l'Église ou bénies et approuvées par elle.

Rien, en particulier, n'est plus salutaire pour l'esprit et le cœur des jeunes gens et ne les prépare mieux à remplir avec conviction et virilité chrétienne leurs devoirs de citoyens que ces associations honnêtes et laborieuses bien dirigées, où ils s'instruisent mutuellement, mettent en commun leurs travaux, se communiquent leurs plus nobles aspirations, et s'instruisent à l'action commune pour tous les grands intérêts de la religion et de la société civile.

Et maintenant il me faut achever cet entretien qui s'est prolongé plus que je n'aurais voulu. J'en aurai auprès de vous une double excuse: la première, c'est qu'il s'agit de ce qui, après Dieu et son Église, nous tient le plus au cœur; la deuxième, c'est la solennité de la circonstance que vous et moi nous ne verrons plus, et qui m'a fait espérer que, portée par les échos d'une si grande fête, ma voix retentirait plus loin et entrerait plus avant dans vos esprits et dans vos cœurs.

Mais comment pourrais-je achever autrement que par une prière et une bénédiction, la prière du père vieillissant pour les fils que Dieu lui a donnés et tous ceux qui naîtront d'eux, la bénédiction du père commun des fidèles à ces Benjamins de la grande famille catholique qu'il

aime avec une particulière tendresse, et qui descendra sur vous par la main et la voix de votre Archevêque.

Daigne le Dieu tout puissant et miséricordieux, le Dieu de M^{sr} de Laval et de Champlain, le Dieu de nos martyrs et de nos héros, exaucer cette prière qui montera vers lui avec celle de tout le peuple! Puisse cette bénédiction vous conserver longtemps et toujours, vous, vos enfants et les enfants de vos enfants, dans ces convictions religieuses et cette pratique chrétienne qui sont votre honneur, votre consolation et votre force! Puisse, dans cent ans et dans trois cents ans, un autre successeur de M^{sr} de Laval vous retrouver dans vos enfants, français encore, catholiques toujours, autour de l'autel du Dieu vivant et vous bénir dans vos descendants, comme je les aurai bénis dans leurs pères!

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit:

1^o Le vendredi, 3 juillet—anniversaire précis de la fondation de Québec—on chantera, dans toutes les églises du diocèse, à l'heure jugée convenable par MM. les Curés, une grand'messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Joseph, premier patron de ce pays, pour remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée par l'intercession de ce grand Saint.

On aura soin, à cette messe, de faire chanter l'hymne *Te Joseph celebrent.*

Si cette lettre pastorale n'arrive pas à temps pour que l'annonce puisse être faite au prône, le dimanche, 28 juin, MM. les Curés la remettront à un jour subséquent, mais le plus tôt possible.

2° Le dimanche, 26 juillet, jour où la sainte messe sera célébrée en plein air sur les Plaines d'Abraham, on chantera dans toutes les églises du diocèse, à la suite de la grand'messe, ou de la messe principale dans les chapelles des communautés, un *Te Deum* d'actions de grâces pour remercier Dieu du don de la foi et de la prospérité de notre pays, et le prier de continuer au peuple canadien la protection dont il a besoin pour demeurer, comme pendant ces trois derniers siècles, fidèle à l'Église catholique et à ses divins enseignements.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archi-diocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-quatrième jour de juin, fête patronale de tous les Canadiens français, mil neuf cent huit.

† LOUIS-NAZAIRE, arch. de Québec,
Par Monseigneur,
EUGÈNE-C. LAFLAMME, Ptre.
Secrétaire.



III

LISTE

DES

FAMILLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
DONT LES DESCENDANTS OCCUPENT
(EN 1908) LA TERRE ANCESTRALE
DEPUIS DEUX CENTS ANS
OU PLUS ¹

—

FAMILLE ARCAND

Etablie à Lachevrotière de Deschambault, comté de Portneuf, vers 1690

1. Simon, fils d'Antoine et de Jeanne Poulet, de Sainte-Croix, Bordeaux, marié en 1687, à Marie-Anne Isnard.
2. Joseph marié, 1718, à Marie-Renée Chartier.
3. Joseph " 1763 " Marie-Louise Naud.
4. Pierre " 1797 " Marguerite Delisle.
5. François " 1827 " Anastasie Bouillé.
6. Charles " 1853 " Elmire Toussaint.
7. Alfred " 1896 " Valéda Mayrand.

1. Le Comité des Anciennes Familles a contrôlé, autant que possible, l'exactitude de tous les détails de noms et de dates qui lui ont été fournies. Toutefois, ne voulant pas engager sa responsabilité au delà de certaines limites, le comité reconnaît que, malgré ses soins, il a pu se glisser quelques erreurs dans la préparation de cette liste.

FAMILLE ASSELIN

Etablie à Saint-François, Ile d'Orleans, vers 1679.

1. David, de Baragmond, évêché de Rouen, marié en 1658, à Catherine Baudard.
2. Pierre marié, 1679, à Louise Baucher.
3. François " 1719 " Marguerite Amaury.
4. Basile " 1756 " Anne Couture.
5. Pierre " 1799 " Marie Drouin.
6. Pierre " 1824 " Anne Martineau.
7. Frs-Xavier " 1851 " Claudine Létourneau.
8. Frs-Xavier " 1875 " Cédulie Létourneau.

FAMILLE AUBIN

Etablie à Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, en 1708.

1. Michel, de Tourouvre, au Perche, marié en 1760, à Marie Provost.
2. Pierre marié, 1693, à Marie Paradis.
3. Joseph " 1740 " Charlotte Fréchette.
4. Jean-Bte " 1768 " Thérèse Boucher.
5. Joseph " 1816 " Madeleine Carrier.
6. Louis " 1852 " Desanges Moreau.
7. Louis " 1886 " Marie-Delima Daigle.
8. Eugène " 1895 " Alphonse Cloutier.

Ce tableau donne en même temps l'ordre des générations qui se sont succédé jusqu'au dernier possesseur du patrimoine ancestral, la date du mariage et les noms des conjoints.

Nous devons à la bienveillance du Comité des Anciennes Familles de pouvoir reproduire ici, cette liste des familles qui furent décorées à l'occasion des fêtes du Troisième Centenaire de Québec.

FAMILLE AUGER

Etablie à Saint-Louis, comté de Lotbinière, avart 1692.

- | | |
|------------------|--------------------------------|
| 1. Jean | marié, 1650, à Louise Grisard. |
| 2. Louis | “ 1691 “ Antoinette Barabé. |
| 3. Louis | “ 1726 “ Elizabeth Houde. |
| 4. Jean-Baptiste | “ 1751 “ Louise Tousignant. |
| 5. Jean-Baptiste | “ 1780 “ Félicité Benoit. |
| 6. Joseph | “ 1807 “ Mad. Blais. |
| 7. Joseph | “ 1833 “ Suzanne Mazot. |
| 8. Hospice | “ 1871 “ Prépède Choquette. |

FAMILLE AUGER

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1709.

- | | |
|---|---|
| 1. Pierre, de Livourne, diocèse de Bordeaux, marié en 1698, à Élizabeth Dagenais. | |
| 2. René | marié, 1710, à Elizab., Constantineau. |
| 3. Michel | “ 1 ^o 1751 “ Thérèse Liénard. |
| | 2 ^o 1770 “ Marie-Louise Houle. |
| 4. Joseph | “ 1811 “ Cécile Constantin. |
| 5. Joseph | “ 1838 “ Marcelline Matte. |
| 6. Napoléon | “ 1876 “ M.-Philomène Garneau. |
| 7. Philippe | “ |

FAMILLE BAUCHER DIT MORENCY

Etablie à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1698.

- | | |
|--|-------------------------|
| 1. Guillaume, de Montmorency, France, marié en 1656 à Marie Paradis. | |
| 2. Joseph-Marie marié, 1698, à Marthe Lemieux. | |
| 3. Basile | “ 1733 “ Josephte Dion. |

- | | |
|---------------|----------------------------------|
| 4. Alexandre | marié, 1777, à M.-Anne Leclerc. |
| 5. Jean | “ 1807 “ Félicité Martineau. |
| 6. François | “ 1842 “ M.-Isabelle Létourneau. |
| 7. Frs-Xavier | “ 1852 “ M.-Esther Larivée. |

FAMILLE BEAUDET

Etablie à Saint-Louis, comté de Lotbinière, vers 1680.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1. Jean, de Blanzais, évêché de Poitiers, marié en 1670, à Marie Grandin. | |
| 2. Michel | marié, 1719, à Thérèse Pérusse. |
| 3. Jean-Baptiste | “ 1740 “ Charlotte Tousignant. |
| 4. Jean-Baptiste | “ 1765 “ Catherine Hubert. |
| 5. Amable | “ 1818 “ Félicité Chabot. |
| 6. Eloi | “ 1854 “ Emilie de Villers. |

FAMILLE BEAUDOIN

Etablie à Repentigny, Montréal, vers 1675.

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. Jean | marié, 1663, à Charlotte Gauvin. |
| 2. François | “ 1702 “ Anne Frenay. |
| 3. Pierre | “ 1° 1748 “ M.-Rosalie Daoust. |
| | 2° 1762 “ Marguerite Baudry. |
| | 3° 1769 “ Charlotte Baudry. |
| 4. Raymond | “ 1801 “ M.-Renée Guertin. |
| 5. Pierre | “ 1829 “ Marguerite Hêtu. |
| 6. Ernestine, épouse de Edmond Robillard, de St-Paul l'Ermite. | |

FAMILLE BEAULAC DIT LEFEBVRE

Etablie à la Baie-du-Febvre, comté de Nicolet, en 1702.

- | | |
|------------|-------------------------------|
| 1. Pierre | marié, 1644, à Jeanne Aunois. |
| 2. Jacques | “ 1670 “ Marie Beaudry. |

- | | |
|------------|--|
| 3. Joseph | marié, 1731 à Catherine Messier. |
| 4. Joseph | “ 1764 “ Julie Chateauvieil dit Gamelin. |
| 5. René | “ 1809 “ Josephthe Castel. |
| 6. Olivier | “ 1849 “ Apolline Dion. |
| 7. Olivier | “ 1883 “ Adéla Boucher. |

FAMILLE BEAUMONT

Etablie à Charlesbourg, Québec, en 1674.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Vincent, du bourg de Bray, évêché de Poitiers, marié en 1674, 1 ^o à Marie Gongeauté; 2 ^o en 1692, à Marguerite Fasche. | |
| 2. Pierre | marié, 1722, à M.-Anne-Jean Godon. |
| 3. Joseph | “ 1766 “ Marguerite Paradis. |
| 4. Jacques | “ 1769 “ Josephthe Paradis. |
| 5. Jacques | “ 1803 “ Agathe Pageot. |
| 6. Pierre | “ 1841 “ Josephthe Magnan. |
| 7. Pierre | “ 1877 “ Marie Renaud. |

FAMILLE BÉDARD

Etablie à Charlesbourg, Québec, en 1666.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Isaac, de Saint-Sulpice de Paris, marié en 1645, à Marie Girard. | |
| 2. Jacques | marié, 1666, à Elizabeth Doucinet. |
| 3. François | “ 1712 “ Marguerite Cœur. |
| 4. Frs-Michel | “ 1734 “ Jeanne Savard. |
| 5. Joseph | “ 1785 “ Françoise Pageot. |
| 6. Jean-Baptiste | 1814 “ Angélique Jobin. |
| 7. Joseph-Urbain | “ 1844 “ Olivette Bédard. |
| 8. Joseph-Arthur | “ 1901 “ Eliz.-Mathilde Gosselin. |

FAMILLE BÉDARD

Etablie à Charlesbourg, Québec, en 1666.

1. Isaac, de Saint-Sulpice de Paris, marié en 1645, à Marie Girard.
2. Jacques marié, 1666, à Elizabeth Doucinet.
3. François " 1712 " Marguerire Cœur.
4. Frs-Michel " 1734 " Jeanne Savard.
5. Joseph " 1785 " Françoise Pageot.
6. Jean-Baptiste " 1714 " Angélique Jobin.
7. J.-Urbain " 1844 " Olivette Bédard.
8. Alphonse " 1873 " Euphémie Proulx.

FAMILLE BÉDARD

Etablie à Charlesbourg, Québec, en 1666.

1. Isaac, de Saint-Sulpice de Paris, marié en 1645, à Marie Girard.
2. Louis marié, 1673, à Madeleine Huppé.
3. Bernard " 1713 " Marguerite Parent.
4. Charles " 1753 " Marie-Josephite Jobin.
5. Chs-Thomas " 1801 " Charlotte Bouret.
6. Pierre " 1852 " Marcelline Ampleman.
7. Ismaël

FAMILLE BÉDARD

Etablie à Charlesbourg, Québec, en 1666.

1. Isaac, de Saint-Sulpice de Paris, marié en 1645, à Marie Girard.
2. Jacques marié, 1666, à Elizabeth Doucinet.
3. Jacques " 1702 " Jeanne Renaud.
4. J.-Baptiste " 1747 " Thérèse Leroux.

- | | |
|----------------|----------------------------------|
| 5. J.-François | marié, 1775 à Josephthe Auclair. |
| 6. Clément | “ 1820 “ Marie Julien. |
| 7. Clément | “ 1853 “ Léocadie Bédard. |
| 8. Onésime | “ 1894 “ Joséphine Bédard. |

FAMILLE BÉGIN

Etablie à Saint-Antoine, de Bienville, Lévis, en 1655.

1. Louis, de Liénard, évêché de Lizieux, marié en 1668, à Jeanne Durand.
2. Jacques marié, 1722, à Geneviève Rochon.
3. Jacques “ 1754 “ Charlotte Samson.
4. Augustin “ 1798 “ Elizabeth Carrier.
5. J.-Baptiste “ 1833 “ Sara Foisy.
6. Pierre, célibataire.

FAMILLE BÉGIN

Etablie dans la seigneurie de Lauzon, Lévis, en 1655.

1. Louis, de Liénard, évêché de Lizieux, marié en 1668, à Jeanne Durand.
2. J.-Baptiste marié, 1714, à Louise Carrier.
3. J.-Baptiste “ 1739 “ Marie-Louise Bourassa.
4. J.-Baptiste “ 1763 “ Marie-Rose Nolin.
5. Etienne “ 1796 “ Félicité Guay.
6. Etienne “ 1839 “ Angélique Guay.
7. Désiré “ 1871 “ Elise Bacquet dit
Lamontagne.

FAMILLE BÉGIN

Etablie à Bienville, seigneurie de Lauzon, Lévis, en 1655.

1. Louis, de Liénard, évêché de Lizieux, marié en 1668, à Jeanne Durand.

- | | |
|-------------------|--------------------------------|
| 2. J.-Baptiste | marié, 1714, à Louise Carrier. |
| 3. J.-Baptiste | " 1750 " Gertrude Pouliot. |
| 4. Ambroise | " 1778 " Marguerite Carrier. |
| 5. Ambroise | " 1804 " Angélique Guay. |
| 6. { Isidore, snr | " 1845 " Olive Bourget. |
| { Philéas, jnr | " 1875 " Luce Samson. |

FAMILLE BÉGIN

Etablie à Bienville, Lévis, en 1655.

1. Louis, de Liénard, évêché de Lizieux, marié en 1668, à Jeanne Durand.
2. J.-Baptiste marié, 1714, à Louise Carrier.
3. J.-Baptiste " 1739 " Marie-Louise Bourassa.
4. J.-Baptiste " 1763 " Marie-Rose Noïin.
5. Etienne " 1796 " Félicité Guay.
6. Louis " 1829 " Marie-Joseph Samson.
7. Louis " 1859 " Angélique Lecours.

FAMILLE BÉLANGER

Etablie à Beauport, comté de Québec, en 1650.

1. François, de Touque, en Normandie, marié en 1637, à Marie Guyon.
2. Nicolas marié, 1660, à Marie De Rainville.
3. Nicolas " 1699 " Marie Magnan.
4. Joseph-Marie " 1763 " Marie-Louise Trudel.
5. Pierre " 1790 " Louise Bourré.
6. Pierre " 1830 " Madeleine Bergeron.
7. Elie " 1860 " Philomène Langevin.
8. Napoléon " 1902 " Edwige Gagnon.

FAMILLE BÉLANGER

Etablie à Saint-Eugène de l'Islet, vers 1680.

1. François, de Touque, en Normandie, marié en 1637,
à Marie Guyon.
2. Louis marié, 1682, à Marguerite Lefrançois.
3. Pierre-Paul " 1724 " Geneviève de Lessard.
4. Gabriel " 1758 " Victoire Bernier.
5. Prosper " 1812 " Reine Bélanger.
6. Prosper " 1834 " Geneviève Caron.
7. Alfred " 1870.

FAMILLE BÉLANGER

Etablie à l'Islet, vers 1680.

1. François, de Touque, en Normandie, marié en 1637,
à Marie Guyon.
2. Louis marié, 1682, à Marguerite Lefrançois.
3. Pierre-Paul " 1724 " Geneviève de Lessard.
4. Gabriel " 1758 " Victoire Bernier.
5. Prosper " 1812 " Reine Bélanger.
6. Eug.-Antoine " 1839 " Esther Bélanger.
7. Edmond " 1877 " Julie Thibault.

FAMILLE BÉLANGER

Etablie à Saint-Eugène, comté de l'Islet, en 1682.

1. François, de Touque, en Normandie, marié en 1637,
à Marie Guyon.
2. Louis, seigneur de l'Islet, marié en 1682, à Margue-
rite Lefrançois.
3. Pierre-Paul marié, 1724, à Geneviève de Lessard.
4. Gabriel " 1758 " Victoire Bernier.

- | | | |
|--------------------------|--------|-------------------------|
| 5. J.-B.-Prosper, marié, | 1812 | à Marie-Reine Bélanger. |
| 6. J.-B.-Prosper | “ 1834 | “ Geneviève Caron. |
| 7. Alfred | “ 1870 | “ Rose de Lima Kirouac. |
| 8. Wilfrid | “ 1902 | “ Clémentine Thibault. |

FAMILLE BÉLANGER

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1691.

- | | | |
|--|-------------|----------------------|
| 1. François, de Touque, en Normandie, marié en 1637, | | à Marie Guyon. |
| 2. Charles | marié 1663, | à Barbe Cloutier. |
| 3. François | “ 1689 | “ Catherine Voyer. |
| 4. Louis | “ 1720 | “ Marie-Anne Paré. |
| 5. Claude | “ 1753 | “ Marie Vézina. |
| 6. Claude | “ 1791 | “ Marguerite Vézina. |
| 7. Louis | “ 1825 | “ Luce Roy. |
| 8. Augustin | “ 1856 | “ Salomé Giroux. |
| 9. Théophile | “ 1901 | “ Lumina Laberge. |

FAMILLE BÉLANGER

Etablie à l'Islet, vers 1700.

- | | | |
|--|--------------|-------------------------|
| 1. François, de Touque, en Normandie, marié en 1637, | | à Marie Guyon. |
| 2. J.-François | marié, 1699, | à Geneviève Thibault. |
| 3. J.-François | “ 1732 | “ Joseph Belleau. |
| 4. Ls-François | “ 1768 | “ Joseph Caron. |
| 5. Louis-Marie | “ 1797 | “ Marie Normand. |
| 6. Pierre | “ 1839 | “ Elizabeth Bernier. |
| 7. Onésime | “ 1869 | “ Alexine Vaillancourt. |
| 8. Joseph | “ 1903 | “ Léa Paradis. |

FAMILLE BELLEMARE-GÉLINAS

Etablie à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, en 1706.

1. Etienne, marié 1^o en 1644, à Huguette Robert; 2^o en 1682, à Marie de Beauregard.
2. Jean marié, 1670, à Françoise de Charmenil.
3. Jean-Baptiste " 1706 " Jeanne Boissonnault.
4. Jean-Baptiste " 1746 " Fse-Lesieur Desaulniers.
5. Joseph " 1772 " Marie-Joseph Leblanc.
6. François " 1814 " Marguerite Vacher dit
Lacerte.
7. Honoré " 1854 " Rose de Lima Bellemare.
8. Origène Bellemare

FAMILLE BERGERON

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1672.

1. André marié, 1674, à Marguerite Dumay.
2. Joseph " 1723 " Marguerite Dussault.
3. Michel " 1760 " Marie Demers.
4. Louis " 1794 " Louise Rousseau.
5. Louis " 1819 " Rose Olivier.
6. Céline " 1875 " Pierre St-Pierre.

FAMILLE BERGERON

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1672.

1. André marié, 1674, à Mrg. Dumay ou Demers.
2. Joseph " 1723 " Marguerite Dussault.
3. Michel " 1760 " Marie Demers.
4. Louis " 1794 " Renée Rousseau.
5. Louis " 1819 " Rose Olivier.
6. M.-Des Anges " 1818 " Elzéar Morin.

FAMILLE BERGERON

Etablie à Saint-Antoine, comté de Lotbinière, en 1707.

- | | |
|-------------|---|
| 1. André | marié, 1674, à Marguerite Dumay. |
| 2. Jean | “ 1 ^o 1689 “ Marguerite Guernon. |
| | 2 ^o 1719 “ Madeleine Bourassa. |
| 3. Jacques | “ 1740 “ Marie-Louise Lambert. |
| 4. Jacques | “ 1 ^o 1766 “ Charlotte Houde. |
| | 2 ^o 1719 “ Angélique Loignon. |
| 5. Augustin | “ 1812 “ Angélique Bergeron. |
| 6. Augustin | “ 1848 “ Hermine Bourré. |
| 7. Charles | “ 1873 “ Elzire Lafleur. |

FAMILLE BERGERON

Etablie à Saint-Antoine, comté de Lotbinière, en 1707.

- | | |
|-------------|--|
| 1. André | marié, 1674, à Marguerite Dumay. |
| 2. André | “ 1698 “ Marie Guernon. |
| 3. Joseph | “ 1732 “ Marie Croteau. |
| 4. Jacques | “ 1764 “ M.-Françoise Rondeau. |
| 5. Pierre | “ 1792 “ M.-Charlotte Dussault. |
| 6. Antoine | “ 1 ^o 1826 “ Louise Genest. |
| | 2 ^o 1837 “ Dorothée Dussault. |
| 7. Xénophon | “ 1874 “ Euphémie Sévigny. |
| 8. Edgar | “ 1905 “ Marie Picard. |

FAMILLE BERNIER

Etablie au Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny, en 1673.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Jacques dit Jean de Paris, de Saint-Germain, d'Auxerre, marié en 1656, à Antoinette Grenier. | |
| 2. Charles | marié, 1694, à Marie-Anne Lemieux. |
| 3. Augustin | “ 1734 “ Angélique Buteau. |

- | | | |
|-------------------------|------|---------------------------|
| 4. J.-B.-Prosp., marié, | 1777 | à M.-Marguerite Jolicœur. |
| 5. J.-Bte-Prosper " | 1803 | " Marie-Victoire Dionne. |
| 6. J.-Bte-Prosper " | 1834 | " Eléonore Bernier. |
| 7. Théophile " | 1861 | " Euphrosie Langelier. |
| 8. Alphonse " | 1891 | " Amanda Guimont. |

FAMILLE BERTHIAUME

Etablie à Sainte-Foy, Québec, vers 1664.

- | | | | |
|------------------|------------------|-------|-----------------------|
| 1. Jacques | marié, | 1670, | à Catherine Bonhomme. |
| 2. Noël | " | 1704 | " Françoise Girard. |
| 3. Noël | " 1 ^o | 1733 | " Ursule Samson. |
| | 2 ^o | 1751 | " Catherine Maufait. |
| 4. Noël-Joseph | " | 1758 | " Angélique Piton. |
| 5. Joseph | " 1 ^o | 1793 | " Marie Berthiaume. |
| | 2 ^o | 1836 | " Marguerite Bédard. |
| 6. Joseph | " | 1875 | " Victoria Belleau. |
| 7. Joseph-Eugène | " | 1901 | " Délima Ratté. |

FAMILLE BERTHIAUME

Etablie à Sainte-Foy, Québec, vers 1664.

- | | | | |
|---------------|------------------|-------|-----------------------|
| 1. Jacques | marié, | 1670, | à Catherine Bonhomme. |
| 2. Noël | " 1 ^o | 1733 | " Ursule Samson. |
| | 2 ^o | 1751 | " Catherine Maufait. |
| 3. Joseph | " | 1772 | " Angélique Maufait. |
| 4. Charles | " | 1808 | " Rose Gingras. |
| 5. Frs-Xavier | " | 1858 | " Eléonore Montreuil. |
| 6. Frs-Xavier | " 1 ^o | | " Georgiana Beaudet. |
| | 2 ^o | 1904 | " Céline Piché. |
| 7. George | " | 1900 | " Marie Robitaille. |

FAMILLE BERTRAND DIT ST-ARNAUD

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1708.

1. Paul, de la Madeleine, évêché d'Evreux, marié en 1697, à Gabrielle Baribault.
2. Paul marié, 1725, à Josephthe Juineau.
3. Michel " 1742 " Geneviève Rivard dit [Lacoursière.
4. Louis " 1802 " Madeleine St-Arnaud.
5. Olivier " 1847 " Marie Queny.
6. Léopold " 1893 " Eugénie Brousseau.

FAMILLE BERTRAND DIT ST-ARNAUD

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1708.

1. Paul, de la Madeleine, évêché d'Evreux, marié en 1697, à Gabrielle Baribault.
2. Paul marié, 1725, à Josephthe Juineau.
3. Michel " 1742 " Geneviève Rivard dit [Lacoursière.
4. Louis " 1802 " Madeleine St-Arnaud.
5. Michel " 1836 " Lucé Massicotte.
6. Firmin " 1872 " Philomène Massicotte,

FAMILLE BERTRAND DIT ST-ARNAUD

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1708.

1. Paul, de la Madeleine, évêché d'Evreux, marié en 1697, à Gabrielle Baribault.
2. J.-Baptiste marié, 1734, à Josephthe Bronsard.
3. Laurent " 1^o 1767 " Madeleine Tiffaut.
" 2^o 1782 " Madeleine Trépanier.
4. Laurent " 1813 " Pélagie Lafond.
5. Joseph " 1839 " Angèle Massicotte.

6. Napoléon marié 1° 1870 à Jessé Tiffaut.
 2° 1882 " Eléonore Marchand.
 3° 1892 " Marie-Anne Grammont.

FAMILLE BERTRAND DIT ST-ARNAUD

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1714.

1. Paul marié 1697 à Gabrielle Baribault.
 2. J.-Baptiste " 1734 " Josephite Bronsard.
 3. Laurent " 1° 1767 " Madeleine Tiffaut.
 2° 1782 " Madeleine Trépanier.
 4. Laurent " 1813 " Pélagie Lafond.
 5. Joseph " 1839 " Angèle Massicotte.
 6. Albert " 1884 " Méléda Pronovost.

FAMILLE BÉRUBÉ

Etablie à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, en 1679.

1. Damien, de Rochefort, évêché de Rouen, marié en 1679, à Jeanne Sauvenier.
 2. Mathurin marié 1712 à Angélique Miville.
 3. Pierre " 1749 " Charlotte Levesque.
 4. Pierre " 1779 " Anne Mignier.
 5. Joseph " 1815 " A.-Miville Deschènes.
 6. Joseph " 1847 " Adéline Baucher.
 7. Louis " 1879 " Célanire Roy.

FAMILLE BLAIS

Etablie à Ferthier, comté de Montmagny, en 1707.

1. Pierre, de Dam, évêché d'Angoulême, marié 1° en 1669, à Anne Perrot; 2° en 1689, à Elizabeth Royer.
 2. Pierre marié 1695 à Françoise Beaudoin.
 3. Joseph " 1732 " Elizabeth Michon.
 4. Jean-Baptiste " 1806 " Catherine Bélanger.

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| 5. Nazaïre | marié, 1846 à Agnès Langlois. |
| 6. P.-Eug., | neveu " 1881 " Philomène Roberge. |
| 7. Edmond | " 1903 " Laure Galibois. |

FAMILLE BLOUIN

Etablie à Saint-Jean, Ile d'Orléans, en 1669.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1. Médéric, de Saint-Pierre, évêché de Luçon, France, | marié en 1669, à Marie Carreau. |
| 2. Gabriel | marié, 1713, à Catherine Jahan. |
| 3. René | " 1756 " Marie-Josephte Plante. |
| 4. René | " 1786 " Geneviève Terrien. |
| 5. Emery | " 1817 " Marie Audibert. |
| 6. Charles | " 1860 " Madeleine Pouliot. |
| 7. François | " 1887 " Joséphine Pouliot. |

FAMILLE BLOUIN

Etablie à Château-Richer, comté de Montmorency, en 1669.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Médéric, de Saint-Pierre, évêché de Luçon, marié en 1669, à Marie Carreau. | |
| 2. Gabriel | marié, 1713, à Catherine Jahan. |
| 3. François | " 1755 " Hélène Leclerc. |
| 4. Joseph | " 1788 " J. Cochon dit Laverdière. |
| 5. Gabriel | " 1825 " Angélique Thivierge. |
| 6. François | " 1837 " Christine Blouin. |
| 7. Joseph | " " Joséphine Marquis. |
| 8. Emile | " " Lætitia Hébert. |

FAMILLE BOISJOLI-LIÉNARD

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1691.

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1. Sébastien, de Saint-Dié, ville de Saint-Michel, en Lorraine, marié en 1655, à Françoise Pelletier. | |
| 2. Ignace | marié, 1691, à Marianne Leduc. |
| 3. Ignace | " 1719 " Thérèse Cocquin. |

- | | | | |
|----|------------|-------------|--------------------|
| 4. | J.-Thierry | marié, 1756 | à Angélique Dubuc. |
| 5. | { Louis | " 1795 | " Angélique Auger. |
| | { Joseph | " 1799 | " Marie Auger. |
| 6. | Frs-Xavier | " 1822 | " Esther Auger. |
| 7. | Louis | " 1873 | " Obéline Soulard. |

FAMILLE BOISJOLI-LIÉNARD

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, vers 1700.

- | | |
|----|--|
| 1. | Sébastien, de Saint-Dié, ville de Saint-Michel, en Lorraine, marié en 1653, à Françoise Pelletier. |
| | Ignace marié, 1691, à Marie-Anne Leduc. |
| 2. | Ignace " 1711 " Thérère Cocquin. |
| 3. | Thierry " 1756 " Angélique Dubuc. |
| 4. | Thierry " 1795 " Marie-Louise Matte. |
| 5. | Joseph " 1799 " Marie-Geneviève Hardy. |
| 6. | Joseph " 1° 1825 " Léocadie Dubuc. |
| | " 2° " Angèle Genest. |
| 7. | " 1885 " Luce Langlois. |

FAMILLE BOLDUC

Etablie à Saint-Joachim, comté de Montmorency, en 1697.

- | | |
|----|---|
| 1. | Louis, procureur du Roi, de Saint-Benoît, évêché de Paris, marié en 1668, à Elizabeth Hubert. |
| 2. | Louis marié, 1697, à Louise Caron. |
| 3. | Paul " 1738 " Marthe Racine. |
| 4. | Paul " 1770 " Geneviève Fortin. |
| 5. | Jean " 1809 " Louise Lessard. |
| 6. | George " 1846 " Esther Terr'ien. |
| 7. | Joseph " 1891 " Eléonore Emond. |

FAMILLE BOURASSA

Etablie à Saint-David, comté de Lévis en 1666.

- | | |
|----|--|
| 1. | Jean, de Saint-Fulgent, évêché de Luçon, marié 1° en |
|----|--|

1665, à Perette Vallay; 2^e en 1776, à Catherine Poitevin.

- | | |
|-------------|-------------------------------------|
| 2. François | marié, 1715, à Marguerite Jourdain. |
| 3. Michel | “ 1751 “ Marie-Louise Dussault. |
| 4. Joseph | “ 1791 “ Louise Carrier. |
| 5. Michel | “ 1818 “ Marie-Joseph Cantin. |
| 6. Joseph | “ 1842 “ Emélie Bourassa. |
| 7. Edouard | “ 1886 “ Marie Murphy. |

FAMILLE BOURBEAU DIT BEAUCHESNE

Etablie à Bécancour, comté de Nicolet, vers l'an 1700.

- | | |
|----------------|---|
| 1. Simon | marié, 1656, à Françoise Letartre. |
| 2. Pierre | “ 1678 “ Anne Besnard. |
| 3. Pierre | “ 1 ^o 1905 “ Marie-Anne Samson. |
| | “ 2 ^o 1713 “ Thérèse Carpentier. |
| | “ 3 ^o 1729 “ Louise Massicotte. |
| 4. François | “ 1739 “ Charlotte Béland. |
| 5. François | “ 1769 “ Clémence Pratte. |
| 6. Bonaventure | “ 1790 “ Françoise Leblanc. |
| 7. Charles | “ 1810 “ Marie Leblanc. |
| 8. Joseph | “ 1831 “ Anne-Zoë Gingras. |
| 9. David | “ 1868 “ Marguerite Kelly. |
| 10. Calixte | “ 1895 “ Flore Bellefeuille. |

FAMILLE BOURBEAU DIT BEAUCHESFE

Etablie à Bécancour, comté de Nicolet, en 1703.

- | | |
|----------------|------------------------------------|
| 1. Simon | marié, 1656, à Françoise Letartre. |
| 2. Pierre | “ 1678 “ Anne Besnard. |
| 3. Pierre | “ 1705 “ Marie-Anne Samson. |
| 4. François | “ 1739 “ Charlotte Béland. |
| 5. François | “ 1760 “ Clémence Pratte. |
| 6. Bonaventure | “ 1790 “ Françoise Leblanc. |
| 7. Antoine | “ 1815 “ Joseph Leblanc. |

8. George. marié, 1848 à Marceline Reau.
 9. Edouard " 1875 " Joséphine Ricard.

FAMILLE BOURBEAU DIT BEAUCHESNE

Etablie à Bécancour, comté de Nicolet, vers l'an 1700.

1. Simon marié, 1656, à Françoise Letartre.
 2. Pierre " 1678 " Anne Besnard.
 3. Pierre " 1° 1705 " Marie-Anne Samson.
 " 2° 1713 " Thérèse Carpentier.
 " 3° 1729 " Louise Massicotte.
 4. François " 1739 " Charlotte Béland.
 5. François " 1769 " Clémence Pratte.
 6. Bonaventure " 1790 " Françoise Leblanc.
 7. Bonaventure " 1802 " Angèle Bellefeuille.
 8. Moïse " 1832 " Sophie Levasseur.
 9. Joseph " 1867 " Philomène Dubois.
 10. Denis " 1896 " Aurélie Champoux.

FAMILLE BOURÉ DIT LÉPINE

Etablie à Charlesbourg, Québec, en 1668.

1. Gilles de Tourouvre, au Perche, marié en 1673, à Marie Belle-Hache.
 2. François marié 1° 1705, à Marie-Anne Paradis.
 " 2° 1709 " Suzanne Proteau.
 3. Henri " 1734 " Madeleine Chalifour.
 4. Prisque " 1775 " Marie-Louise Bédard.
 5. Prisque " 1808 " Angélique Sansfaçon.
 6. Joseph " 1° 1842 " Marie-Maxima Giroux.
 " 2° 1859 " Sophie Villeneuve.
 7. Joseph-Octave " 1875 " Domitille Sansfaçon!

FAMILLE BOUTET DIT LEBŒUF

Etablie à Saint-Ambroise, Québec, en 1687.

1. Pierre-Jean, de Coulonges-Royaux, évêché de Laro-
chelle, marié en 1687, à Marie Guérin.
2. Julien marié, 1729, à Marguerite Girard.
3. Pierre " 1775 " Marie Bergevin.
4. Louis " 1814 " Josephite Blondeau.
5. Louis " 1852 " Elizabeth Savard.
6. Narcisse " 1° 1881 " Emilie Duchesneau.
2° 1900 " Luce Tremblay.

FAMILLE BRETON

Etablie à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1669.

1. HÉLIE dit BRETON, Jean, marié en 1669, à Anne
Labbé.
2. Jacques marié, 1715, à Marie-Louise Lacasse.
3. Joseph " 1744 " Madeleine Thivierge.
4. Joseph " 1770 " Joséphine Plante.
5. Joseph " 1790 " Joséphine Potin.
6. George " 1822 " Geneviève Lainé.
7. George " 1848 " Eléonore Létourneau.
8. Thomas " 1880 " Philomène Labrecque.

FAMILLE CARBONNEAU DIT PROVENÇAL

Etablie à Berthier, comté de Montmagny, en 1697.

1. Hespery, de D'hatte, en Provence, marié en 1672, à
Marguerite Landry.
2. Jacques marié, 1697, à Geneviève Martin.
3. Jean-Baptiste " 1729 " Isabelle Lefebvre.

- | | | | |
|------------------------|-----------|---|----------------------|
| 4. Joseph-Marie marié, | 1769 | à | Thérèse Blais. |
| 5. Joseph-Marie | " 1° 1794 | " | Marguerite Beaucher. |
| | 2° 1808 | " | Thérèse Marcoux. |
| 6. Joseph | " 1° 1824 | " | Geneviève Lessard. |
| | 2° 1835 | " | Elizabeth Blais. |
| | 3° 1843 | " | Thérèse Bilodeau. |
| 7. Joseph | " 1856 | " | Odile Guillemette. |
| 8. Omer | " 1889 | " | Amanda Roy. |

FAMILLE CARON

Etablie à Sainte-Anne-de-Beaupré, comté de Montmorency, en 1654.

- | | | | | |
|-------------|--------|-------|---|--------------------|
| 1. Robert | marié, | 1637, | à | Marie Crevet. |
| 2. Robert | " | 1674 | " | Marie Cloutier. |
| 3. Augustin | " 1° | 1712 | " | Madeleine Gaulin. |
| | 2° | 1740 | " | Josette Pepin. |
| 4. Ignace | " | 1750 | " | Elizabeth Audy. |
| 5. Ignace | " 1° | 1776 | " | Elizabeth Emond. |
| | 2° | 1789 | " | Madeleine Fafard. |
| 6. Augustin | " | 1797 | " | Elizabeth Lessard. |
| 7. Narcisse | " | 1844 | " | Julie Trudel. |
| 8. Théodore | " | 1876 | " | Obéline Giguère. |

FAMILLE CARON

Etablie à Saint-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, en 1685.

- | | | | | |
|----------------|--------|-------|---|-----------------------|
| 1. Robert | marié, | 1637, | à | Marie Crevet. |
| 2. Joseph | " | 1686 | " | Elizabeth Bernier. |
| 3. Louis | " | 1727 | " | M.-Geneviève Lemieux. |
| 4. Charles | " | 1762 | " | Elizabeth Picard. |
| 5. François | " | 1804 | " | Louise Bernatchez. |
| 6. Frs-Étienne | " | 1832 | " | Créance Côté. |
| 7. Barthélemy | " | 1874 | " | Domitilde Caron. |
| 8. Léonce | " | 1905 | " | Albertine Dupont. |

FAMILLE CARPENTIER DIT BAILLY

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1681.

- | | | |
|------------------|----------------|---------------------------|
| 1. Noël | marié, 1672, à | Jeanne Toussaint. |
| 2. Médard | “ 1724 | “ Jeanne Provencher. |
| 3. Jean-Baptiste | “ 1753 | “ Marie Durand. |
| 4. René, neveu | “ 1781 | “ J.-Lepellé dit Lamothe. |
| 5. Jean-Baptiste | “ 1808 | “ M.-Louise Bigot Duval. |
| 6. Chs-Antoine | “ 1840 | “ Judith Carpentier. |
| 7. Jos.-Narcisse | “ 1883 | “ Arline Fugère. |

FAMILLE CARPENTIER DIT BAILLY

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1681.

- | | | |
|------------------|---------------------|--------------------------|
| 1. Noël | marié, 1672, à | Jeanne Toussaint. |
| 2. Médard | “ 1724 | “ Jeanne Provencher. |
| 3. Jean-Baptiste | “ 1753 | “ Marie Durand. |
| 4. René, neveu | “ 1781 | “ Josephthe Lepellé. |
| 5. Jean-Baptiste | “ 1808 | “ M.-Louise Bigot Duval. |
| 6. Fabien | “ | “ Eléonore Langevin. |
| 7. Pierre | “ ¹ 1861 | “ Henriette Laganière. |
| | 2. 1876 | “ Zoé Lahaye. |

FAMILLE CHABOT

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, en 1666.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1. Mathurin, de Sainte-Radegonde-la-Vineuse, évêché de Maillezays, en Poitou, marié en 1661, à Marie Mé-sanges. | |
| 2. Michel | marié, 1690 à Angélique Plante. |
| 3. Frs-Marie | “ 1730 “ Ursule Ferland. |
| 4. Augustin | “ 1764 “ Marguerite Noël. |
| 5. François | “ 1803 “ Madeleine Turcotte. |
| 6. François | “ 1829 “ Geneviève Couture. |
| 7. Marie | “ 1847 “ Ulric Plante. |

FAMILLE CHAMPOUX DIT SAINT-PER

Etablie à Bécancour, comté de Nicolet, vers 1700.

1. Pierre, de Saint-Germain d'Hémet, en Périgord, évêché de Périgueux, marié en 1680, à Geneviève Guillet.
2. Jean marié, 1722, à M.-Geneviève Bourbeau.
3. Joseph " 1754 " Catherine Poisson.
4. Amable " 1788 " Josette Deshaies.
5. Amable " 1821 " J.-Deshaies-Tourigny.
6. Zéphirin " 1865 " Délima Levasseur.
7. Ulric " 1898 " Florentine Boisvert.

FAMILLE CHARTIER DIT DURAND

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1681.

1. Pierre, de Blois, France, marié en 1673, à Jeanne Chartier.
2. François marié, 1729 " M.-Marguerite David.
3. Joseph " 1769 " Geneviève Beaudoin.
4. Jean-Baptiste " 1807 " Marguerite Bailly.
6. Joseph " 1864 " Caroline Dubord.
7. Hormidas " 1893 " Hélène Pothier.

FAMILLE CHARTIER DIT DURAND

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1673.

1. Pierre, de Blois, France, marié en 1673, à Jeanne Chartier.
2. François marié, 1729, à M.-Marguerite David.
3. Joseph " 1769 " M.-Geneviève Beaudoin.
4. Joseph " 1795 " Judith Lamothe.
5. Antoine " 1824 " Marie Turcotte.
6. Laurent " 1857 " Eléonore Clermont.
7. Laurent " 1899 " Marie Turcotte.

FAMILLE CHARTIER-DURAND

Etablie à Champlain, comté de Champlain, vers 1673.

1. Pierre, de Blois, France, marié en 1673, à Jeanne Chartier.
2. François marié, 1729, à Marguerite David.
3. Joseph " 1769 " M.-Geneviève Beaudoin.
4. Jean-Baptiste " 1807 " Marguerite Bailly.
5. Honoré " 1839 " M.-Louise Beaufort dit Brunel.
6. Octave " 1874 " Georgiana Chartier.

FAMILLE CHARTIER-DURAND

Etablie à Champlain, comté de Champlain, vers 1673.

1. Pierre marié, 1673, à Jeanne Chartier.
2. François " 1729 " Marguerite David.
3. Joseph " 1769 " Geneviève Beaudoin.
4. Joseph " 1795 " Judith Lamothe.
5. Edouard " 1826 " Josephite Rivard.
6. Ovide " 1853 " Louise Dubord.
7. Ephrem " 1882 " Jeanne Longval.

FAMILLE CHATEAUNEUF

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1698.

1. Jean marié, 1698, à Madeleine Trottier.
2. Jean-Baptiste " 1727 " M.-Madeleine Rivard.
3. Jean-Baptiste " 1^o 1763 " Marguerite Roy.
" 2^o 1794 " Marguerite Bergeron.
4. Léon " 1846 " Célanire Labissonnière.
5. Louis " 1876 " Agnès Bouchard.

FAMILLE CHOREL D'ORVILLIERS

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1681.

1. François, sieur Saint-Romain, de Saint-Nice, évêché de Lyon, marié en 1663, à Anne Aubuchon.
2. Jean-Frs marié, 1711, à Marie Couillard.
3. Pierre-Frs " 1746 " Elizabeth Montplaisir.
4. François-Marie " 1780 " M.-Charlotte Poisson.
5. Antoine " 1823 " Mélanie Bigot.
6. Antoine "

FAMILLE CHOUINARD

Etablie à Saint-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, en 1698.

1. Jacques, de Beaumont-la-Rance, province de Touraine, marié en 1692, à Louise Jean.
2. Pierre, jr marié 1^o, 1727, à Geneviève Lizot.
2^o 1748 " Marie-Anne Pelletier.
3. Jean-Marie " 1780 " Marie-Claire Leclerc.
4. Julien " 1824 " Anastasie Mercier.
5. H.-Julien " 1848 " E.-Céline Pelletier.
6. H.-J.-J.-Bte " 1884 " Marie-Louise-I. Juche-
[reau-Duchesnay.

FAMILLE CLOUTIER

Etablie à Château-Richer, comté de Montmorency, en 1677.

1. Zacharie marié, 1615, à Xainte Dupont.
2. Charles " 1659 " Louise Morin.
3. Zacharie " 1710 " Agnès Bélanger.
4. Zacharie " 1742 " Geneviève Huot.
5. Zacharie " 1770 " Marie Gariépy.
6. Zacharie " 1826 " Agnès Cauchon.
7. Edouard " 1859 " Madeleine Cauchon.

FAMILLE COTÉ

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, vers 1686.

- | | |
|------------------|---|
| 1. Jean | marié, 1635, à Anne Martin. |
| 2. Jean | " 1 ^o 1669 " Anne Couture. |
| | 2 ^o 1686 " Geneviève Verdon. |
| 3. Jean-Marie | " 1716 " Madeleine Huot. |
| 4. Ignace | " 1791 " Louise Huot. |
| 5. Ignace, neveu | " 1846 " Angélique Drouin. |
| 6. Ignace | " 1878 " Anastasie Vézina. |
| 7. Romuald. | |

FAMILLE COTÉ

Etablie à l'Île-Verte, comté de Témiscouata, en 1695.

- | | |
|------------------|---|
| 1. Jean | marié, 1635, à Anne Martin. |
| 2. Jean | " 1 ^o 1669 " Anne Couture. |
| | 2 ^o 1686 " Geneviève Verdon. |
| 3. Jean-Faptiste | " 1695 " Françoise Choret. |
| 4. Jean-Baptiste | " 1720 " Geneviève Bernier. |
| 5. Jean-Baptiste | " 1755 " Elizabeth Lepage. |
| 6. Jean-Baptiste | " 1781 " Marie-Louise Côté. |
| 7. Barthélemy | " 1823 " Victoire Durand. |
| 8. Jean-Baptiste | " 1846 " Noël Maclure. |

FAMILLE COTÉ

Etablie à l'Île-Verte, comté de Témiscouata, en 1695.

- | | |
|------------------|--|
| 1. Jean | marié, 1635, à Anne Martin. |
| 2. Jean | " 1 ^o 1669 " Anne Couture. |
| | 2 ^o 1686 " Geneviève Verdon. |
| 3. Jean-Baptiste | " 1695 " Françoise Choret. |
| 4. Prisque | " 1720 " Ursule Bernier. |
| 5. Prisque | " 1755 " M.-Geneviève Lepage. |
| 6. Louis | " 1 ^o 1779 " Brigitte Albert. |
| | 2 ^o 1806 " Judith Vaillancourt. |

7. Napoléon marié, 1844 à Ophédie Déchène.
 8. Charles " 1901 " Georgine Dumont.

FAMILLE COTÉ

Etablie à l'Île-Verte, comté de Témiscouata, en 1695.

1. Jean marié, 1635, à Anne Martin.
 2. Jean " 1° 1669 " Anne Couture.
 " 2° 1686 " Geneviève Verdon.
 3. Jean-Baptiste " 1695 " M.-Charlotte Choret.
 4. Gabriel " 1740 " Marguerite Lebel.
 5. Gabriel " 1768 " Elizabeth Vaillancourt.
 6. Gabriel " 1795 " Thérèse Asselin.
 7. Magloire " 1845 " Obéline Côté.
 8. Alfred " 1870 " Hermine Dion.

FAMILLE COTÉ

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, vers 1698.

1. Jean marié, 1635, à Anne Martin.
 2. Jean " 1° 1669 " Anne Couture.
 " 2° 1686 " Geneviève Verdon.
 3. Paul " 1702 " Marie Bélanger.
 4. Jean-Baptiste " 1760 " Mathilde Proulx.
 5. Isidore " 1824 " Marie Couture.
 6. Jean-Baptiste " 1854 " Virginie Bernier.
 7. Joseph " 1904 " Azilda Castonguay.

FAMILLE COTÉ

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1698.

1. Jean marié, 1535, à Anne Martin.
 2. Louis " 1662 " Elizabeth Langlois.
 3. Louis " 1691 " Geneviève Bernier.
 4. Paul " 1734 " Geneviève Langlois.

- | | | | | |
|-----------|--------|------|---|---------------------|
| 5. Joseph | marié, | 1767 | à | Elizabeth Bélanger. |
| 6. Joseph | " 1° | 1788 | " | Elizabeth Fournier. |
| | 2° | 1811 | " | Marguerite Morin. |
| 7. Louis | " | 1840 | " | Marie Picard. |
| 8. Octave | " | 1870 | " | Séneville Joncas. |

FAMILLE COTÉ

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1698.

- | | | | | |
|------------|--------|-------|---|----------------------|
| 1. Jean | marié, | 1635, | à | Anne Martin. |
| 2. Louis | " | 1662 | " | Elizabeth Langlois. |
| 3. Louis | " | 1691 | " | Geneviève Bernier. |
| 4. Paul | " | 1734 | " | Geneviève Langlois. |
| 5. Joseph | " | 1767 | " | Elizabeth Bélanger. |
| 6. Joseph | " 1° | 1788 | " | Elizabeth Fournier. |
| | 2° | 1811 | " | Marguerite Morin. |
| 7. Antoine | " | 1823 | " | M.-Joséphine Proulx, |
| 8. Léon | " 1° | 1854 | " | Peuplaise Mathurin. |
| | 2° | 1884 | " | Marguerite Joncas. |
| 9. Amédée | " 1° | 1890 | " | Marguerite Robin. |
| | 2° | 1906 | " | Joséphine Boulet. |

FAMILLE COUILLARD-DUPUIS

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1669.

- | | | | | |
|------------------|--------|-------|---|-----------------------|
| 1. Guillaume | marié, | 1621, | à | Guillemette Hébert. |
| 2. Louis | " | 1653 | " | Geneviève Desprès. |
| 3. Louis | " | 1688 | " | Marie Fortin. |
| 4. P.-C. Dupuis | " | 1732 | " | M.-Joseph Couture. |
| 5. Jean-Baptiste | " | 1725 | " | Thérèse Bernier. |
| 6. Jean-Baptiste | " | 1798 | " | Christine Boucher. |
| 7. Louis | " | 1857 | " | M.-Henriette Giasson. |
| 8. Louis-Absolon | " | 1884 | " | Lucette Bernatchez. |

FAMILLE COUILLARD-DUPUIS

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1669.

1. Guillaume marié, 1621, à Guillemette Hébert.
2. Louis " 1653 " Geneviève Desprès.
3. Louis " 1688 " Marie Fortin.
4. P. C.-Dupuis " 1732 " M.-Josephte Couture.
5. Jean-Baptiste " 1725 " Thérèse Bernier.
6. Jean-Baptiste " 1798 " Christine Boucher.
7. Louis " 1857 " M.-Hortense Lebel.
8. Louis-Charles " 1871 " Emilie Talbot.

FAMILLE CREVIER

Etablie à Saint-François-du-Lac, comté de Yamaska, en 1673.

1. Christophe, de Saint-Jean, évêché de Larochele, marié en 1635, à Jeanne Enard.
2. Jean, seigneur de Saint-François, marié en 1663, à Marg. Hertel.
3. Joseph marié, 1699, à M.-Ang. Le Boulanger.
4. Joseph " 1724 " M.-Charlotte Lemaitre.
5. Chs-Etienne " 1760 " Angélique Gamelin.
6. Frs-Xavier " 1802 " Isabelle Laforce.
7. Louis " 1833 " Thérèse Cartier.
8. | Louis " 1867 " M.-Georgiana Duguay.
- | Henri " 1865 " Elizabeth Forcier.

FAMILLE CROTEAU

Etablie à Saint-Antoine, comté de Lotbinière, en 1691.

1. Vincent marié, 1669, à Jeanne Godequin.
2. Louis " 1^o 1695 " M.-Louise Bordeleau.
- " 2^o 1721 " Angélique Gaudin.
3. Jacques " 1756 " M.-Louise Rognon.
4. Jacques " 1794 " Marie-Thérèse Demers.

- | | |
|--------------|---------------------------------------|
| 5. Pierre | marié, 1824 à R. Houde dit Desrochers |
| 6. Calixte | “ 1850 “ Marg. Desruisseaux. |
| 7. Egésippe | “ 1875 “ Julie Desrochers. |
| 8. Victorien | “ 1906 “ Laura Desrochers. |

FAMILLE DALLAIRE

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, en 1663.

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. Charles, de Saint-Philibert, évêché de Luçon, marié en 1663, à Catherine Lefebvre. | |
| 2. Louis | marié, 1706, à Anne Gosselin. |
| 3. Joseph | “ 1745 “ Marie-Louise Labbé. |
| 4. Louis | “ 1803 “ Marie-Louise Pepin. |
| 5. Louis | “ 1850 “ Catherine Allaire. |
| 6. Louis | “ 1876 “ Anna Dupuis. |

FAMILLE DEBLOIS DIT GRÉGOIRE

Etablie à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1662.

- | | |
|-------------|----------------------------------|
| 1. Grégoire | marié, 1662, à Françoise Viger. |
| 2. François | “ 1733 “ Gertrude Veilleux. |
| 3. Basile | “ 1762 “ Marthe Lehou. |
| 4. François | “ 1799 “ Thérèse Beaucher. |
| 5. Paul | “ 1831 “ Geneviève Drouin. |
| 6. Paul | “ 1857 “ B. Canac dit Marquis. |
| 7. Basile | “ 1890 “ Marie Delvina Bilodeau. |

FAMILLE DEBLOIS

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, vers 1689.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Grégoire, de Champagne-Montoy, évêché de Poitiers, marié en 1662, à Françoise Viger. | |
| 2. Jean | marié, 1688, à Françoise Rousseau. |
| 3. François | “ 1733 “ Gertrude Vérieul. |
| 4. Basile | “ 1762 “ Marthe Lehoux. |

5. François marié, 1799 à Thérèse Baucher.
6. Barthélémy " 1831 " Angèle Baucher.
7. Barthélémy " 1864 " A. Pepin dit Lachance.

FAMILLE DEBLOIS

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, vers 1700.

1. Grégoire, de Champagne-Montoy, évêché de Poitiers, marié en 1662, à Françoise Viger.
2. Jean marié, 1688, à Françoise Rousseau.
3. François " 1^o 1718 " Agathe Poulin.
" 2^o 1733 " Gertrude Vériel.
4. Basile " 1762 " Marthe Lehoux.
5. François " 1799 " Thérèse Baucher.
6. Paul " 1831 " Geneviève Drouin.
7. Paul " 1857 " B. Canac-Marquis.
8. Napoléon " 1899 " Rose de Lima Baucher.

FAMILLE DEMERS DIT DUMETS

Etablie à Saint-Romuald, comté de Lévis, en 1666.

1. Jean de Saint-Jacques, de Dieppe, marié en 1654, à Jeanne Védié.
2. Jean marié, 1696, à Jeanne Larrivée.
3. Louis-Joseph " 1735 " Geneviève Huart.
4. Louis-Etienne " 1774 " Marguerite Demers.
5. Julien " 1803 " Geneviève Roberge.
6. Benjamin " 1845 " Félicité Carrier.
7. Joseph.

FAMILLE DEMERS DIT DUMETS

Etablie à Saint-Nicolas, comte de Lévis, en 1672.

1. Jean, de Saint-Jacques, de Dieppe, marié en 1654, à Jeanne Védié.

- | | | | |
|-------------|----------|-------|-------------------------|
| 2. René | marié 1° | 1694, | à Marie Dubois. |
| | 2° | 1713 | “ Madeleine De la Voye. |
| 3. Michel | “ | 1733 | “ Marguerite Gagnon. |
| 4. Michel | “ | 1766 | “ Marie Aubin. |
| 5. Joseph | “ | 1803 | “ Catherine Baucher. |
| 6. François | “ | 1826 | “ Rose Grégoire. |
| 7. François | “ | 1859 | “ Léocadie Fréchette. |
| 8. Omer | “ | 1904 | “ Vitaline Huard. |

FAMILLE DEMERS DIT DUMETS

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1694.

- | | | | |
|--|----------|-------|--------------------------|
| 1. Jean, de Saint-Jacques, de Dieppe, marié en 1654, à Jeanne Védié. | | | |
| 2. René | marié 1° | 1694, | à Anne Dubois. |
| | 2° | 1717 | “ Magdeleine de la Voye. |
| 3. Michel | “ | 1733 | “ Marguerite Gagnon. |
| 4. Michel | “ | 1766 | “ Marie Charlotte Aubin. |
| 5. Michel | “ | 1793 | “ Rosalie Faucher. |
| 6. Isaïe | “ | 1833 | “ Olive Guay. |
| 7. Modeste | “1° | 1882 | “ Délina Gosselin. |
| | 2° | 1902 | |

FAMILLE DE SAINT-OURS

Seigneuresse de Richelieu, comté de Richelieu, depuis 1672.

- | | | | |
|---|--------|-------|---|
| 1. Pierre, chevalier de Saint-Louis, marié en 1667, à Marie Mulois. | | | |
| 2. Jean-Bte | marié, | 1705, | à Marguerite Legardeur de
[Repentigny. |
| 3. Pierre-Roch | “ | 1745 | “ C. de Bois-Hébert. |
| 4. Louis-Roch | “ | 1790 | “ Josephte Murray. |
| 5. Roch-François | “ | 1825 | “ Hermine Juchereau
[Duchesnay. |
| 6. Henr.-Aurélié | “ | 1868 | “ Jos.-A. Dorion, C. L. |

FAMILLE DESHAYES DIT SAINT-CYR

- | | |
|--------------|------------------------------------|
| 1. Pierre | marié, 1676, à Marguerite Guillet. |
| 2. Augustin | “ 1732 “ Céleste Bourbeau. |
| 3. Antoine | “ 1774 “ Françoise Massicotte. |
| 4. Charles | “ 1811 “ M.-A. Ducharme. |
| 5. Raymond | “ 1841 “ Marie Rhéault. |
| 6. Téléphore | “ 1905 “ Alphonsine Deshayes. |

FAMILLE DESROCHERS DIT HOUDE

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1708.

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Louis, de Manou, au Perche, | marié en 1655, à Madeleine Boucher. |
| 2. Louis | marié, 1699, à Ursule Bisson. |
| 3. Joseph | “ 1726 “ Anne Demers. |
| 4. Charles | “ 1758 “ Françoise Bergeron. |
| 5. Louis | “ 1794 “ Rosalie Croteau. |
| 6. Edouard | “ 1840 “ Théophile Lambert. |
| 7. Pantaléon. | “ 1876 “ Elmire Houde. |

FAMILLE DESROCHES DIT TINON

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1670.

- | | |
|---|---|
| 1. Emard, de la rivière « Des Roches », évêché d'Angoulême, | marié en 1670, à Aimée Roux. |
| 2. Charles | marié 1., 1700, à Marie Bonnedeau. |
| | 2 ^e 1729 “ Françoise Demers. |
| 3. Charles | “ 1752 “ M.-Françoise Rochon. |
| 4. Charles | “ 1797 “ Brigitte Côté. |
| 5. Hyacinthe | “ 1840 “ Marie Dion. |
| 6. Hyacinthe | “ 1884 “ Euphrosine Lemieux. |
| 7. Dollard. | |

FAMILLE DESROCHES DIT TINON

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, vers 1708.

- | | |
|------------------|--|
| 1. Emard | marié, 1670, à Aimée Roux. |
| 2. Charles | “ 1 ^o 1700 “ Marie Bonnedeau. |
| | 2 ^o 1729 “ Françoise Demers. |
| 3. Charles | “ 1752 “ M.-Françoise Rochon. |
| 4. Charles | “ 1797 “ Brigitte Côté. |
| 5. Germain | “ 1841 “ Esther Denis. |
| 6. Jean | “ 1874 “ Marie Cantin. |
| 7. Jean-Baptiste | “ 1902 “ Eva Cantin. |

FAMILLE DESROCHES DIT TINON

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1702.

- | | |
|---|--|
| 1. Emard, de la rivière « Des Roches », évêché d'Angoulême, | marié en 1670, à Aimée Roux. |
| 2. Jean | marié, 1708, à Marguerite Amyot. |
| 3. Charles | “ 1738 “ Thérèse Denis. |
| 4. Ambroise | “ 1 ^o 1772 “ Ursule McCarthy. |
| | 2 ^o 1775 “ Geneviève Verret. |
| 5. Ambroise | “ 1 ^o 1799 “ M.-Madeleine Rochon. |
| | 2 ^o 1804, “ Catherine Côté. |
| 6. Ambroise | “ 1832 “ Apolline Gaboury. |
| 7. Hilaire | “ 1863 “ Adélaïde Rochette. |
| 8. Uldéric | “ 1904 “ Zélia Julien. |

FAMILLE DION

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléaus, en 1697.

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| 1. Jean | marié, 1619, à Mathurine Robin. |
| 2. Claude | “ 1655 “ Catherine Collin. |
| 3. Jean | “ 1688 “ Marie Pepin. |
| 4. Claude | “ 1718 “ Françoise Gagnon. |
| 5. Claude | “ 1744 “ Geneviève Martineau. |

- | | |
|------------------|----------------------------------|
| 6. Joseph | marié, 1771 à Madeleine Guérard. |
| 7. François | “ 1800 “ Thècle Drouin. |
| 8. Jean-Baptiste | “ 1842 “ Hombeline Lepage. |
| 9. Frs-Xavier | “ |

FAMILLE DOLBEC

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1669.

- | | |
|---|---|
| 1. François, de Notre-Dame d'Evreux, évêché de Bayeux, | marié en 1675, à Anne Masse. |
| 2. Ls-Joseph marié 1 ^o , 1733, à Marie Thibault. | |
| | 3 ^o 1735 “ Monique Robitaille. |
| 3. Gabriel | “ 1784 “ M.-Françoise Soulard. |
| 4. Benjamin | “ 1 ^o 1817 “ Charlotte Tardif. |
| | 2 ^o 1820 “ Marie Doré. |
| 5. George | “ 1858 “ Félicité Rochette. |
| 6. Wilbrod. | |

FAMILLE DORÉ

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1669.

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. Louis, de Vivier, évêché d'Angoulême, marié en 1670, | à Jeanne Fossé. |
| 2. Etienne | marié, 1723, M.-Charlotte Morrisset. |
| 3. Etienne | “ 1751 “ Angélique Trudel. |
| 4. Etienne | “ 1786 “ Charlotte Vermette. |
| 5. Jean-Baptiste | “ 1819 “ Marie-Louise Girard. |
| 6. Bruno | “ 1855 “ Marcelline Trudel. |
| 7. Aurèle | “ 1895 “ Elmire Quézel. |

FAMILLE DROUIN

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, en 1674.

- | | |
|--|--|
| 1. Robert, du Pin, au Perche, marié 1 ^o en 1637, à Anne Cloutier; | 2 ^o en 1649, à Marie Chapelier. |
| 2. Nicolas | marié, 1674, à Marie Loignon. |

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| 3. Nicolas | marié, 1717 à Geneviève Perrault. |
| 4. Jacques | “ 1764 “ Gertrude Baucher. |
| 5. Joseph | “ 1798 “ Victoire Dufresne. |
| 6. Joseph | “ 1826 “ Victoire Canac-Marquis. |
| 7. Célestin | “ 1855 “ Elise Leblond. |
| 8. Alphonse | “ 1893 “ Marie-Anne Raymond. |

FAMILLE DUBEAU

Etablie à la Jeune Lorette, comté de Québec, en 1704.

1. Toussaint, cordonnier, marié 1^o en 1663, à Marguerite D'Amy; 2^o en 1678, à Anne Joussetot.
2. Jacques marié, 1704, à Catherine Bédard,
3. Pierre “ 1732 “ Barbe Jolivette.
4. Jean-Baptiste “ 1797 “ Anne Genest.
5. Pierre “ 1835 “ Marie Parent.
6. Théophile

FAMILLE DUCHESNAY

Seigneuresse de Fossambault, comté de Portneuf, depuis 1692.

1. Jean, seigneur de Maure, conseiller du Roi, marié en 1624, à Marie Langlois.
2. Nicolas marié, 1649, à Marie-Thérèse Giffard.
3. Ignace “ 1683 “ M.-Catherine Peuvret.
4. Antoine “ 1737 “ M.-Françoise Chartier.
5. Antoine “ 1^o 1765 “ Lse-Liénard de Beaujeu.
2^o 1778 “ Catherine Lecompte.
6. Louis-Michel “ 1808 “ C.-Hermine d'Irumbery
[de Salaberry.
7. Ed.-L.-Ant.-C. “ 1863 “ Elizabeth Levallée.
8. Marie-Clara Juchereau, mariée en 1879, à Eugène-Etienne Taché.

FAMILLE DUFRESNE DIT BOUIN

Etablie à Lorette, comté de Québec, en 1686.

1. Julien, de Saint-Pierre d'Anseny, évêché de Nantes, marié 1° en 1675, à Marguerite Berrin; 2° en 1684, à Jeanne Rivault.
2. Charles marié, 1705, à M.-Madeleine Gauvin.
3. Jacques " 1752 " Marie-Marg. Robitaille.
4. Jacques " 1782 " Marguerite Hamel.
5. Michel " 1818 " Brigitte Desvarenes.
6. Isaïe " 1865 " Sophie Paquin.
7. Joseph " 1892 " Udelcje Gauvin.

FAMILLE DUHAULT

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, en 1688.

1. DUHAULT dit PARIS, Jacques, de Saint-Martin, évêché de Chartres, marié en 1665, à Marie LeMoyne.
2. Louis marié, 1688, à Antoinette Leroux.
3. Nicolas " 1712 " Josephte Bédard.
4. Louis " 1739 " Charlotte Hénel.
5. Jean-Baptiste " 1778 " Angélique Bidon.
6. Louis-Thomas " 1823 " Marguerite Lefebvre.
7. Louis " 1889 " Azilda Jacques.

FAMILLE DUSSAULT DIT LAFLEUR

Etablie à Saint-David, comté de Lévis, en 1692.

1. Elie, de Cogne, évêché de Larochele, marié en 1663, à Madeleine Nicolet.
2. J.-François marié, 1692, à Madeleine Bourassa.
3. Jean " 1728 " Angélique Huard.
4. Jean " 1760 " Marie-Anne Demers.
5. Etienne " 1802 " Félicité Quentin.
6. Etienne " 1831 " Rose de Lima Boucher.
7. J.-Etienne " 1897 " Margaret Gibson.

FAMILLE DUSSAULT-TOUPIN

Etablie aux Ecoreuils, comté de Portneuf, vers 1700.

- | | | | | | |
|------------------|------------------|-------|---|---------------|------------|
| 1. Toussaint | marié, | 1646, | à | Marguerite | Boucher. |
| 2. Jean | " 1 ^r | 1669 | " | Marie | Gloria. |
| | 2 ^r | 1688 | " | Madeleine | Mézeray. |
| 3. Jean-Baptiste | " | 1715 | " | Marie-Thérèse | Turcot. |
| 4. Augustin | " | 1758 | " | M.-Anne-Jean | Denis. |
| 5. Aug.-Michel | " | 1780 | " | Rosalie | Delisle. |
| 6. Augustin | " | 1822 | " | Cécile | Matte. |
| 7. Augustin | " | 1857 | " | Jessé | Trépanier. |
| 8. Siméon. | " | 1884 | " | Céline | Emond. |

FAMILLE FAUCHER

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, vers 1699.

- | | | | | | |
|------------|--------|-------|---|-----------|-------------|
| 1. Gervais | marié, | 1699, | à | Elizabeth | Gilbert. |
| 2. Jacques | " | 1737 | " | Thérèse | Meneuf. |
| 3. Jacques | " | 1763 | " | Geneviève | Turcot. |
| 4. Ignace | " | 1799 | " | Louise | Baucher. |
| 5. Jacques | " | 1829 | " | Josephte | Gosselin. |
| 6. Jacques | " | 1857 | " | Philomène | Létourneau. |
| 7. Joseph | " | 1889 | " | Alexina | Asselin. |

FAMILLE FERLAND

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, vers 1678.

- | | | | | | |
|--------------------------------|--------------------------|------------|-----------|--------------|-----------|
| 1. François, de Saint-Vincent, | évêché de Malizer, marié | en 1679, à | Françoise | Milois. | |
| 2. Jean-Bte | marié, | 1710, | à | Geneviève | Goulet. |
| 3. Jean-Baptiste | " | 1732 | " | Hélène | Crépault. |
| 4. Pierre | " | 1771 | " | M.-Joseph | Plante. |
| 5. Laurent | " | 1808 | " | Thérèse | Paradis. |
| 6. Flavien | " | 1840 | " | M. Angélique | Vézina. |
| 7. Saturnin | " | 1865 | " | Philomène | Gagnon. |

FAMILLE FERLAND

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, vers 1678.

1. François, de Saint-Vincent, évêché de Malizer, marié en 1679, à J.-Françoise Milois.
2. Gabriel marié 1^o, 1719, à Mary Goulet.
2^o 1740 " M.-Josephthe Pichette.
3. Louis " 1843 " Angélique Montigny.
4. Jeannot " 1803 " Marie-Reine Gosselin.
5. Jean " 1832 " Félicité Gendreault.
6. Jean-Pie " 1862 " Céline Gosselin.
7. Louis " 1897 " Amanda Gagnon.

FAMILLE FILION

Etablie à Saint-Joachim, comté de Montmorency, en 1706.

1. Michel, notaire royal, de Saint-Germain de l'Auxerrois, marié 1^o en 1661, à Marguerite Aubert; 2^o à Anne D'Anneville.
2. Jean marié, 1695, à Françoise Sénat.
3. Paul " 1731 " Josephthe Tremblay.
4. Antoine " 1870 " Victoire Girard.
5. Paul " 1817 " Louise Mercier.
6. Alfred " 1854 " Délima Rhéaume.
7. George " 1895 " Alphonsine Paré.

FAMILLE FORTIN

Etablie à l'Islet, comté de l'Islet, en 1682.

1. Julien, de Notre-Dame de Leverd, évêché du Mans, marié en 1652, à Geneviève Gamache.
2. Charles marié, 1681, à Xaintes Cloutier.
3. Jean-Baptiste " 1724 " Françoise Belanger.
4. Chs-François " 1761 " Madeleine Pain.
5. Isaïe " 1803 " Euphrosine Caron.
6. Geneviève " 1860 " Gabriel Gamache.

FAMILLE FORTIN

Etablie à l'Islet, comté de l'Islet, vers 1701.

1. Julien, de Notre-Dame de Leverd, évêché du Mans, marié en 1652, à Geneviève Gamache.
2. Charles marié, 1681, à Xaintes Cloutier.
3. Julien " 1724 " Elizabeth Caron.
4. Frs-Ignace " 1768 " Elzire Thibault.
5. Joseph-Ignace " 1804 " Judith Moreau.
6. Joseph-Ignace " 1843 " Anastasie Bélanger.
7. Alfred

FAMILLE FOURNIER

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1656.

1. Guillaume, de Coulme, en Normandie, marié en 1651, à Françoise Hébert.
2. Jean marié, 1688, à Jeanne Leroy.
3. Nicolas " 1^o 1714 " Barbe Thibault.
" 2^o 1732 " Geneviève Langlois.
4. P.-Jacques " 1^o 1757 " Geneviève Denault.
" 2^o 1769 " Angélique Noël.
5. Jacques " 1794 " M.-R. Morin Valcourt.
6. Jacques " 1830 " M. Lefebvre Boulanger.
7. Jean-Baptiste " 1886 " Céline Chabot.

FAMILLE FRÉCHETTE

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1703.

1. François, de Saint-Martin, Ile de Ré, évêché de Laroche, marié en 1680, à Anne Levreau.
2. François marié 1^o, 1707, à Marguerite Bergeron.
" 2^o 1735 " Marie Cauchon.
3. Etienne " 1^o 1769 " Charlotte Hayot.
" 2^o 1787 " Josephite Simoneau.
" 3^o 1804 " Marguerite Gagné

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| 4. Michel | marié, 1816 à Geneviève Plante. |
| 5. Honoré | “1° 1858 “ Marie-Anne Demers. |
| | 2° 1892 “ Madeleine Bilodeau. |

FAMILLE FRÉCHETTE

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1703.

- | | |
|--------------|---------------------------------|
| 1. François | marié 1°, 1680, à Anne Levreau. |
| | 2° 1717 “ Suzanne Métayer. |
| 2. François | “1° 1707 “ Marguerite Bergeron. |
| | 2° 1735 “ M.-Madeleine Cauchon. |
| 3. Etienne | “ 1743 “ Marie-Anne Duperré. |
| 4. Etienne | “1° 1769 “ Charlotte Hayot. |
| | 2° 1787 “ Josephthe Simoneau. |
| | 3° 1804 “ Marguerite Gagné. |
| 5. Michel | “ 1816 “ Geneviève Plante. |
| 6. Louis | “ 1849 “ Elizabeth Laroche. |
| 7. Téléspore | “1° 1884 “ Anaïs Marion. |
| | 2° 1903 “ Alvina Dion. |

FAMILLE GAGNÉ DIT BELLAVANCE

Etablie à l'Islet, comté de l'Islet, en 1673.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1. Pierre, de Courcival, évêché du Mans, marié en 1652, | |
| à Marguerite Rosée. | |
| 2. Louis | marié, 1673, à Louise Picard. |
| 3. Pierre | “ 1713 “ Geneviève Fournier. |
| 4. Jos.-Toussaint | “ 1757 “ Louise Blais. |
| 5. Jos.-Toussaint | “ 1784 “ Félicité Thibault. |
| 6. David | “ 1815 “ Marie-Claire Fournier. |
| 7. Calixte | “ 1841 “ Apolline Giasson. |
| 8. D.-Stanislas | “ 1879 “ Joséphine Giasson. |
| 9. Joseph. | |

FAMILLE GAGNON

Etablie à Château-Richer, comté de Montmorency, en 1641.

1. Mathurin, de Tourouvre, en Perche, marié en 1647, à Françoise Boudeau.
2. Pierre marié, 1696, à Hélène Cloutier.
3. Augustin " 1727 " Félicité Cimon.
4. Augustin " 1° 1751 " M.-J. Malbeuf.
" 2° 1778 " Marguerite Bascon.
5. Pierre " 1778 " Marie-Louise Trudel.
6. Pierre " 1803 " Marie-Louise Bilodeau.
7. Pierre " 1845 " Luce Gagnon.
8. Pierre

FAMILLE GAGNON

Etablie à Saint-Joachim, comté de Montmorency, en 1674.

1. Pierre, de Tourouvre, en Perche, marié en 1647, à Vincente Desvarieux.
2. Noël marié, 1683, à Geneviève Fortin.
3. Pierre " 1720 " M.-Anne Racine.
4. Marie-René " 1729 " Josephte Racine.
5. Jean-Baptiste " 1812 " Marie Simard.
6. Jean " 1847 " Françoise Huot.
7. T.-Feruce " 1889 " M.-Henriette Rhéaume.

FAMILLE GARNEAU

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1662.

1. Louis, de la Grimaudière, évêché de Poitiers, marié en 1663, à Marie Mazoué.
2. Louis marié, 1705, à Catherine Soulard.
3. Pierre " 1763 " Marguerite Julien.
4. François " 1813 " Josephte Mathieu.
5. François " 1846 " Angèle Proteau.
6. Isidore " 1882 " Marguerite Côté.

FAMILLE GARNEAU

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, vers 1700.

1. Louis de la Grimaudière, évêché de Poitiers, marié en 1663, à Marie Mazoué.
2. François marié, 1689, à Louise Carreau.
3. François " 1718 " Marie Cantin.
4. Ange-Gabriel " 1756 " Madeleine Mercure.
5. Jean-Baptiste " 1788 " Françoise Langlois.
6. Jean-Baptiste " 1828 " Josephite Hamel.
7. Charles-Solime " 1855 " Eléonore Drolet.
8. Solime " 1886 " Odélie Bertrand.

FAMILLE GAUDIN

Etablie aux Ecureuils, comté de Portneuf, en 1709.

1. Charles, de Saint-Laurent-de-Beaumès, marié en 1656, à Marie Boucher.
2. Antoine marié, 1709, à Marie-Angélique Jacob.
3. Charles " 1755 " Angélique Trépanier.
4. Charles " 1788 " R.-Anne Chaloux.
5. Olivier " 1812 " Marguerite Germain.
6. Liboire " 1847 " Emma Falardeau.

FAMILLE GÉLINAS

Etablie à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, en 1706.

1. Etienne marié, 1645, à Huguette Robert.
2. Jean " 1670 " Françoise de Charmenil.
3. Jean-Baptiste " 1700 " Jeanne Boissonnault.
4. Maurice " 1723 " Charlotte Bergeron.
5. Jacques " 1759 " Marie-Louise Gélinas.
6. Jacques " 1791 " Josephite Héroux.
7. Jacques " 1819 " Marie Beaubien.
8. Moïse " 1860 " Mathilde Lamy.

FAMILLE GÉLINAS

Etablie à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, en 1706.

- | | | |
|-------------|--------------|---------------------------|
| 1. Etienne | marié, 1645, | à Huguette Robert. |
| 2. Jean | “ 1670 | “ Françoise de Charmenil. |
| 3. Etienne | “ 1700 | “ Marguerite Benoit. |
| 4. Pierre | “ 1731 | “ Geneviève Carbonneau. |
| 5. Joseph | “ 1762 | “ M.-Magd. Héroux. |
| 6. Louis | “ 1802 | “ Madeleine Lesieur. |
| 7. Louis | “ 1834 | “ Monique Gignac. |
| 8. Emmanuel | “ 1868 | “ Elizabeth Lamy. |

FAMILLE GERMAIN-MAGNY

Etablie à Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, en 1700.

- | | | |
|---|----------------------|------------------------|
| 1. Jean, de Saint-André de Niort, au Poitou, marié en 1698, à Catherine Baribeault. | | |
| 2. Jean | marié, 1727, | à Thérèse Laperle. |
| 3. Louis | “ ^{1°} 1768 | “ Marie-Anne Veillet. |
| | “ ^{2°} 1776 | “ Joseph Mathieu. |
| 4. François | “ 1808 | “ Marguerite Ayotte. |
| 5. Pierre | “ 1843 | “ Luce Paquet. |
| 6. Misaël | “ 1875 | “ Marguerite Beribeau. |

FAMILLE GIASSON

Etablie à l'Islet, comté de l'Islet, vers 1700.

- | | | |
|-------------------|--------------|-----------------------|
| 1. Michel | marié, 1706, | à Marguerite Mourier. |
| 2. Joseph-Marie | “ 1747 | “ Geneviève Gendreau. |
| 3. François | “ 1787 | “ Modeste Dion. |
| 4. Joseph-Isaac | “ 1823 | “ Nathalie Caron. |
| 5. Jos.-Ambroise | “ 1856 | “ Perplexe Fournier. |
| 6. Joseph-Gabriel | “ 1874 | “ Hermine Bélanger. |
| 7. J.-E.-Elzéar | “ 1895 | “ Joséphine Lamarre. |

FAMILLE GIASSON

Etablie à l'Islet, comté de l'Islet, en 1706.

- | | |
|------------------|------------------------------------|
| 1. Michel | marié, 1706, à Marguerite Mourier. |
| 2. Joseph | " 1748 " Geneviève Gendreau. |
| 3. François | " 1784 " Modeste Dion. |
| 4. Isaac | " 1823 " Nathalie Caron. |
| 5. Jos.-Ambroise | " 1856 " Perplexe Fournier. |
| 6. G.-Marcel | " 1906 " Sophie-Anne Thibault. |

FAMILLE GIGNAC

Etablie à Notre-Dame, comté de Portneuf, en 1688.

- | | |
|-----------------------|--|
| 1. François, marié 1° | en 1688, à Anne Duclos; 2° en 1710, à Anne Brière. |
| 2. Jacques | marié, 1713, à Marie-Anne Richard. |
| 3. Jacques | " 1° 1741 " Marie-Françoise Lafond. |
| | 2° 1764 " Françoise Suret. |
| 4. Augustin | " 1775 " Elizabeth Boudreau. |
| 5. Joseph | " 1° 1820 " Angélique Germain. |
| | 2° 1848 " Gérésine Arcand. |
| 6. David | " 1867 " Félicité Baril. |
| 7. Louis | " 1° 1896 " M.-Adélaïde Marcotte. |
| | 2° 1902 " Félicité Lanouette. |

FAMILLE GIGNAC

Etablie à Portneuf, comté de Portneuf, en 1688.

- | | |
|-------------|----------------------------------|
| 1. François | marié 1°, 1688, à Anne Duclos. |
| | 2° 1710 " Anne Brière. |
| 2. Jacques | " 1713 " Marie-Anne Richard. |
| 3. Jacques | " 1° 1741 " Fse-Lafond-Mongrain. |
| | 2° 1764 " Françoise Suret. |
| 4. Augustin | " 1775 " Elizabeth Boudreau. |
| 5. Joseph | " 1° 1814 " Angélique Germain. |
| | 2° 1820 " Gérésine Arcand. |

- | | |
|------------|-----------------------------|
| 6. Lazare | marié, 1845 à Anna Paquin. |
| 7. Zotique | “ 1884 “ Félicité Germain. |
| 8. Henri | “ 1908 “ Augustine Turgeon. |

FAMILLE GIGNAC

Etablie à Portneuf, comté de Portneuf, en 1688.

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| 4. Jacques, frère d'Augustin, | marié en 1791, à Héléne Marcotte. |
| 5. Augustin | marié, 1827, à Julie Hamelin. |
| 6. Camille | |

FAMILLE GIGUÈRE

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1660.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1. Robert, de Tourouvre, au Perche, | marié en 1652, à Aimée Myville. |
| 2. Joseph | marié, 1698, à Angélique Mercier. |
| 3. Charles | “ 1726 “ Anne Dion. |
| 4. François | “ 1754 “ Félicité Paré. |
| 5. Ignace | “ 1782 “ Julienne Pepin. |
| 6. Ignace. | “ 1833 “ Marguerite Boivin. |
| 7. Adolphe | “ 1854 “ Hermine Paré. |
| 8. François | “ 1 ^o 1883 “ Octavie Morel.
2 ^o 1889 “ Philomène Simard. |

FAMILLE GILBERT

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1683.

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Etienne, d'Aunes, évêché de Poitiers, | marié en 1683, à Marguerite Thibault. |
| 2. J.-François | marié, 1718, à Catherine Bédard. |
| 3. Pierre | “ 1760 “ Brigitte Soulard. |
| 4. Jean-Baptiste | “ 1812 “ Madeleine Côté. |
| 5. Pierre | “ 1852 “ Louise Ratté. |
| 6. Pierre | “ 1874 “ Marie Delisle. |
| 7. Pierre | “ 1901 “ Philomène Gagné. |

FAMILLE GINCHEREAU

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, en 1673.

1. Louis, de Saint-Mathurin, évêché de Luçon, marié en 1673, à Marie Magnié.
2. J.-Baptiste, marié 1^o, 1698, à Marguerite Bisson.
2^o 1719 " Thérèse Canac.
3. Joseph " 1749 " Thérèse Levreau.
4. Augustin " " Ursule Beaudin.
5. Joseph " " Marguerite Lainé.
6. Louis " " Eléonore Dion.

FAMILLE GINGRAS

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1671.

1. Charles, de Saint-Michel-le-Clou, évêché de Laro-chelle, marié en 1675, à Françoise Amyot.
 2. Joseph marié, 1718, à Marie-Anne Tinon.
 3. Augustin " 1758 " Madeleine Rocheron.
 4. Charles " 1787 " Geneviève Garneau.
- En 1813, la propriété fut divisée entre les deux frères, Olivier et Michel.
5. Olivier marié, 1822, à Thérèse Thibault.
 6. Félix " 1854 " Marie-Angèle Denys.
 7. Hildevert " 1^o 1884 " Joséphine Grenier.
2^o 1895 " Adèle Deschènes.

FAMILLE GINGRAS

5. Michel marié, 1813, à Charlotte Gaboury.
6. Désiré " 1861 " Louise McCarthy.
7. Jules " 1875 " Bella Doré.

FAMILLE GINGRAS

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1705.

- | | | |
|-----------------|--------------|----------------------------|
| 1. Charles | marié, 1675, | à Françoise Amyot. |
| 2. Jean | “ 1705 | “ Madeleine Lefebvre. |
| 3. Louis | “ 1747 | “ Marguerite de Rainville. |
| 4. Louis-Joseph | “ 1774 | “ Angélique Carpentier. |
| 5. Louis | “ 1806 | “ Françoise Hardy. |
| 6. Narcisse | “ 1839 | “ Adélaïde Anger. |
| 7. Nérée | “ 1874 | “ Méléda Naud. |

FAMILLE GINGRAS

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1705.

- | | | |
|--|----------------------|-------------------------|
| 1. Charles, de Saint-Michel-le-Clou, évêché de Laro- | | |
| chelle, marié en 1675, | | à Françoise Amyot. |
| 2. Jean | marié, 1705, | à Madeleine Lefebvre. |
| 3. Jean-Baptiste | “ 1741 | “ Françoise Grenier. |
| 4. Jean-Baptiste | “ ^{1°} 1775 | “ M.-Geneviève Hardy. |
| | 2° | “ Madeleine Robitaille. |
| 5. Jean-Baptiste | “ 1814 | “ Marie-Anne Ouvrard |
| 6. François | “ 1851 | “ Adeline Lépine. |
| 7. François | “ 1882 | “ Rosanna Delisle. |

FAMILLE GINGRAS

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1708

- | | | |
|---------------|--------------|-----------------------|
| 1. Charles | marié, 1675, | à Françoise Amyot. |
| 2. Joseph | “ 1718 | “ Marie-Anne Tinon. |
| 3. Augustin | “ 1758 | “ Madeleine Rocheron. |
| 4. Charles | “ 1787 | “ Geneviève Garneau. |
| 5. Olivier | “ 1822 | “ Thérèse Thibault. |
| 6. Félix | “ 1854 | “ M.-Angèle Denys. |
| 7. Frs-Xavier | “ 1896 | “ M. Deschêne. |

FAMILLE GIRARD

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1669.

1. Pierre, de Saint-Nicolas-du-Mans, évêché d'Orléans, marié en 1670, à Suzanne De LaVoye.
2. Pierre marié, 1697, à M.-Angelique Dolbec.
3. Philippe " 1751 " Véronique Dussault.
4. Frs-Xavier. 1780 " Rose Rocheron.
5. Frs-Xavier " 1807 " Josephite Grenier.
6. Olivier " 1840 " Sophie Valin.
7. Ludger " 1880 " Delphine Cantin.
8. Lauréat " 1904 " Virginie Gilbert.

FAMILLE GODBOUT

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, en 1720.

1. Nicolas, de Berneval-le-Grand, près de Dieppe, marié en 1662, à Marie-Marthe Bourgoïn.
2. Nicolas marié, 1685, à M.-Angélique Lemelin.
3. Joseph " 1° 1720 " Madeleine-Bouchard, ^{v^{ve}}
[de G. Nolin.]
2° 1743 " M.-Claire Chantal.
4. Pierre " 1747 " Josephite Couture.
5. Pierre " 1786 " Marie-Anne Leclerc.
6. Pierre " 1816 " Marguerite Paradis.
7. Pierre " 1846 " Marie Ferland.
8. Pierre " 1872 " Marie Goulet.

FAMILLE GOSSELIN

Etablie à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, vers 1658.

1. Gabriel, de Combray, évêché de Séez, en Normandie marié en 1653, à Françoise Lelièvre.
2. Ignace marié, 1683, à Marie Ratté.
3. Antoine " 1726 " Marguerite Crépeau

- | | | |
|-------------------------|-------------|-----------------------|
| 4. Amable | marié, 1763 | à Isabelle Maranda. |
| 5. François | " 1° 1799 | " Catherine Beaudoin. |
| | 2° 1823 | " Catherine Hébert |
| 6. (Amable, célibataire | | |
| Magloire | marié 1859 | " Philomène Denis |
| 7. Frs-Horace | " 1889 | " Philomène Plante. |

FAMILLE GOULET

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, en 1672.

- | | | |
|------------|--------------|-----------------------|
| 1. Jacques | marié, 1645, | à Marguerite Mailler. |
| 2. Nicolas | " 1672 | " Xaintes Cloutier. |
| 3. Louis | " 1712 | " Anne Cantin. |
| 4. Jean | " 1750 | " Thérèse Paradis. |
| 5. Jean | " 1783 | " Thérèse Paradis. |
| 6. Olivier | " 1812 | " Catherine Ferland. |
| 7. Félix | " 1836 | " Marie Leclerc. |
| 8. Félix | " 1864 | " Octavie Leclerc. |
| 9. Félix | " 1889 | " Adèle Turcotte. |

FAMILLE GOULET

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, vers 1715.

- | | | |
|-------------|--------------|-------------------------|
| 1. Jacques | marié, 1645, | à Marguerite Mailler. |
| 2. Joseph | " 1692 | " Anne Julien. |
| 3. François | " 1719 | " Madeleine Bédard. |
| 4. Prisque | " 1° 1752 | " Félicité Hamel. |
| | 2° 1761 | " Marguerite Drolet. |
| 5. Prisque | " 1778 | " Marie-Charlotte Côté. |
| 6. François | " 1° 1800 | " Marie Drolet. |
| | 2° 1814 | " Marie-Anne Côté. |
| 7. François | " 1849 | " Emilie Côté. |
| 8. Edouard | " 1892 | " Délima Tardif. |

FAMILLE GRAVEL-MASSÉ

Etablie à Château-Richer, comté de Montmorency, en 1644.

- | | |
|------------------|--------------------------------------|
| 1. Joseph | marié, 1644, à Marguerite Tavernier. |
| 2. Claude | “ 1687 “ Jeanne Cloutier. |
| 3. Pierre-Paul | “ 1721 “ Marguerite Prieure. |
| 4. Pierre | “ 1746 “ Marie-Anne Bureau. |
| 5. Joseph-Ignace | “ 1757 “ Agnès Gagnon. |
| 6. Joseph-Simon. | “ 1787 “ Geneviève Cazeau. |
| 7. Joseph | “ 1830 “ Françoise Thibault. |

FAMILLE GRENIER

Etablie à Beauport, comté de Québec, en 1666.

- | | |
|---|---|
| 1. Charles, de Saint-Gemme, en Normandie, | marié en 1666, à Marie-Louise Vézina. |
| 2. Charles | marié, 1691, à Angélique Maheu. |
| 3. Pierre | “ 1714 “ Marie-Madeleine Tessier |
| 4. Pierre | “ 1 ^o 1744 “ Angélique Vachon. |
| | 2 ^o 1750 “ M.-Madeleine Ringuet. |
| 5. Joseph | “ 1 ^o 1762 “ Geneviève Garneau. |
| | 2 ^o 1773 “ Marie Beaugie. |
| 6. Joseph | “ 1810 “ Angélique Rainville. |
| 7. Jean-Thomas | “ 1843 “ Julie Bureau. |
| 8. Théophile | “ 1882 “ Elizabeth Chalifour. |

FAMILLE GRENIER

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1672.

- | | |
|--|--|
| 1. Jean, de Saint-André, évêché de Chartres, France, | marié en 1668, à Madeleine Leguay. |
| 2. Claude | marié 1 ^o , 1702, à M.-Françoise Hayot. |
| | 2 ^o 1708 “ Madeleine Cocquin. |
| 3. L.-Joseph | “ 1741 “ Cath. Toupin Du Sault. |
| 4. Hyacinthe | “ 1778 “ Josephthe Delisle. |

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| 5. Joseph | marié, 1819 à Marie-Anne Matte. |
| 6. Noé | “ 1868 “ Desanges Gauvin. |
| 7. Joseph | “ |

FAMILLE GRENIER

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1700.

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Jean, de Saint-André, évêché de Chartres, France, | marié en 1668, à Madeleine Leguay. |
| 2. Jean | marié, 1704, à Agnès-Liénard Durbois. |
| 3. Jean-François | “ 1737 “ Judith Thibault. |
| 4. Louis-Joseph | “ 1778 “ Louise Martin. |
| 5. Joseph | “ 1° 1814 “ Angélique Gingras. |
| | 2° 1819 “ Louise Soulard. |
| 6. Dieudonné | “ 1857 “ Louise Charland. |
| 7. Joseph | “ 1893 “ Belzémire Rochette. |

FAMILLE GUÉRARD-LEGRAS

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, en 1698.

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. Martin, de Saint-Léonard de Honfleur, évêché de Rouen, | marié en 1667, à Marie Boête. |
| 2. Charles Guérard dit Legras, | marié en 1697, à Madeleine Chrétien. |
| 3. Charles | marié, 1722, à Madeleine Lepage. |
| 4. Jacques | “ 1761 “ Thérèse Gagné. |
| 5. Louis | “ 1792 “ Brigitte Paré, |
| 6. Jacques | “ 1829 “ Henriette Loignon. |
| 7. Louis | “ 1856 “ Cécile Pepin. |
| 8. Philéas | “ 1892 “ Vitaline Ferland. |

FAMILLE GUILLET SAINT-MARS

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1690.

- | | |
|-----------|--------------------------------|
| 1. Louis | marié, 1690, à Marie Trottier. |
| 2. Joseph | “ 1726 “ Angélique Lepelé. |

- | | | | | |
|------------|---|------|---|-------------------------|
| 3. Joseph | “ | 1745 | “ | Marie-Josephte Rivard. |
| 4. Joseph | “ | 1785 | “ | Brigitte L'heureux. |
| 5. Joseph | “ | 1811 | “ | Scholastique Lefebvre. |
| 6. Edouard | “ | 1847 | “ | Marcelline Châteauneuf. |
| 7. Ephrem | “ | 1885 | “ | Marie-Anne Bouchard. |

FAMILLE GUIMONT

Etablie au Cap-Saint-Ignace, comté de Montmagny, en 1682.

1. Louis, de la paroisse Deschamps, au Perche, marié en 1653, à Jeanne Bitoucet.
2. Claude marié, 1683, à Anne Leroy.
3. François “ 1714 “ Elizabeth Fortin.
4. Claude-Joseph “ 1749 “ Salomé Monreau.
5. J.-Claude “ 1781 “ Geneviève Gagné.
6. J.-Clément. “ 1807 “ Marie-Anne Fortin.
7. J.-Julien “ 1834 “ Julie Théberge.
8. J.-Julien “ 1872 “ Marie-Léa Caron.
9. Jos.-Thomas “ 1903 “ Marie-Anne Lavoie.

FAMILLE HAMEL

Etablie à l'Ancienne Lorette, comté de Québec, en 1690.

1. Jean, de Saint-Sulpice, évêché d'Amiens, Picardie, marié en 1660, à Marie Auvray.
2. Jean-Frs marié, 1690 “ Anne-Félicité Levasseur.
3. Jean “ 1723 “ Louise Fiset.
4. Joseph “ 1764 “ Marie-Charlotte Alain.
5. François “ 1803 “ Joseph Lafrance.
6. Joseph “ 1834 “ Marie Desvarenes.
7. Narcisse “ 1° 1870 “ Marie Cloutier.
2° 1873 “ Rose Robitaille.
8. Ernest “ 1906 “ Léonie Bédard.

FAMILLE HÉMARD

Etablie à Longueuil, Montréal, en 1675.

1. Pierre, marié en 1702, à Jeanne-Marguerite Blois, veuve d'Adrien Saint-Aubin.
2. Pierre, fils marié, 1745, à Geneviève Deinau.
3. Pierre " 1778 " Reine Marsil.
4. Pierre " 1812 " Justine Ledoux.
5. Pierre " 1839 " Séraphine Brodeur.
6. P.-Emmanuel " 1873.

FAMILLE HÉBERT DIT LECOMPTE

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1658.

1. François marié, 1654, à Anne Fauconnier.
2. Guillaume " 1694 " Anne Roussin.
3. Louis " 1732 " Catherine Cantin.
4. Simon " 1771 " Madeleine Jacob.
5. Guillaume " 1807 " Marie Julien.
6. Edouard " 1837 " Geneviève Roy.
7. Joseph " 1874 " Julie Robert.
8. Septime " 1902 " Emilie Lefrançois.

FAMILLE HOURÉ DIT GRAMMONT

Etablie à Champlain, comté de Champlain, vers 1680.

1. René marié, 1679, à Denise Damané.
2. Jean " 1728 " Marie-Ronce Lefebvre.
3. Jean " 1779 " Marguerite Perrot.
4. Pierre " " M.-Anne Rocheleau.
5. Frs-Xavier " " M.-Elzire Trudel.
6. Denis

FAMILLE HUOT

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1680.

1. Mathurin, de l'évêché d'Angers, France, marié en 1671, à Marie Letartre.

2. Jean marié, 1701, à Madeleine Roussin.
3. Jean-Thierry " 1783 " Françoise Fiset.
4. Mathurin " 1769 " Geneviève Lefrançois.
5. Pierre " 1807 " Marguerite Marois.
6. Chrysostôme " 1837 " Marie Beaudoin.
7. J.-Chrysostôme " 1868 " Henriette Gagnon.

FAMILLE JOBIDON

Etablie à Château-Richer, comté de Montmorency, en 1655.

1. Louis marié, 1655, à Marie Deligny.
2. Louis " 1690 " Anne Bouchard.
3. Louis " 1717 " Anne Toupin.
4. Louis " 1750 " Ange Nadeau.
5. Pierre " 1° 1797 " Madeleine Fortin
" 2° 1804 " Madeleine Taillon.
6. Louis-Julien " 1846 " Emma Lacourcière.
7. Louis-Julien " 1877 " Madeleine Rhéaume.

FAMILLE JUNEAU

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1669.

1. Pierre, de Coigne, hors les murs de Larochelle, France, marié en 1654, à Madeleine Duval.
2. Jean marié, 1690, à Geneviève Tinon.
3. Jean-Baptiste " 1721 " M.-Françoise Gingras.
4. Augustin " 1° 1760 " Marie-Anne Vallière.
" 2° 1781 " Marguerite Drolet.
5. Michel " 1803 " Brigitte Girard.
6. Augustin " 1833 " Angélique Trudel.
7. Désiré. " 1874 " M.-Félonise Desroches.

FAMILLE LABERGE

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1680.

1. Robert, de Coulombière, évêché de Bayonne, en Normandie, marié en 1665, à veuve Françoise Gausse.

- | | |
|--------------|------------------------------|
| 2. Guillaume | marié, 1695, à Marie Cantin. |
| 3. Jacques | " 1720 " Marguerite Gagnon. |
| 4. Guillaume | " 1745 " Barbe Julien. |
| 5. Guillaume | " 1774 " Angélique Huot. |
| 6. François | " 1813 " Angélique Huot. |
| 7. Olivier | " 1843 " Flavie Côté. |
| 8. Emile | " 1887 " M.-Desanges Plante. |

FAMILLE LABRECQUE

Etablie à Beaumont, comté de Bellechasse, en 1696.

- | | |
|-------------|--------------------------------|
| 1. Mathurin | marié, 1693, à Marthe Lemieux. |
| 2. Charles | " 1740 " Marguerite Guenet. |
| 3. Antoine | " 1793 " Elizabeth Bouffard. |
| 4. Charles | " 1833 " Rosalie Morency. |
| 5. Joseph | " 1856 " Civilis Turgeon. |

FAMILLE LACOURCIÈRE

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1685.

- | | |
|----------------|--|
| 1. Nicolas | marié, 1652, à Catherine Saint-Per. |
| 2. François | " 1 ^o 1685 " M. Le Pelé dit Lahaye. |
| | 2 ^o 1717 " Geneviève Chêne. |
| 3. Luc-Antoine | " 1746 " Geneviève Brisson. |
| 4. Ant.-Didace | " 1 ^o 1784 " Eliz. Guillet. |
| | 2 ^o 1790 " M.-Josephte Rau. |
| 5. Joseph | " 1825 " Sophie Leblanc. |
| 6. Ovide | " 1856 " Virginie Trudel. |
| 7. Philippe | " 1883 " Emma Saint-Arnaud. |

FAMILLE LAHAYE

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1682.

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| 1. Pierre Le Pelé dit Lahaie, | marié en 1851, à Catherine Dodier. |
|-------------------------------|------------------------------------|

- | | |
|------------------|--------------------------------------|
| 2. Claude | marié, 1682, à M.-Charlotte-Jérémie. |
| 3. Claude | " 1722 " Marie-Anne Lafond. |
| 4. François | " 1752 " Madeleine Duranlot. |
| 5. Jean-Baptiste | " 1781 " Rosalie Fraser. |
| 6. François | " 1825 " Marguerite Bellerose. |
| 7. Pierre | " 1870 " Cléopée Dessureau. |

FAMILLE LAMBERT

Etablie à Saint-Antoine, comté de Lotbinière, en 1688.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Pierre, de Saint-Jean-de-Fourmetot, | évêché de Rouen, |
| marié en 1680, à Marie LeNormand. | |
| 2. Pierre | marié, 1714, à Louise Rontrel. |
| 3. Charles | " 1752 " Thérèse Dussault. |
| 4. Pierre-Charles | " 1778 " Josephthe Bergeron. |
| 5. Pierre-Charles | " 1807 " Marie-Reine Côté. |
| 6. Narcisse | " 1843 " Luce Filteau. |
| 7. Chs-Hippolyte | " 1881 " Marie-Anna Boisvert. |

FAMILLE LAMBERT

Etablie à Saint-Romuald, comté de Lévis, en 1653.

- | | |
|--------------|-----------------------------------|
| 1. Eustache | marié, 1656, à Marie Laurence. |
| 2. Gabriel | " 1683 " Frse-Renée Roussel. |
| 3. L.-Joseph | " 1722 " Genv.-Rouer de Villeray. |
| 4. L.-Ignace | " 1758 " Geneviève Bourassa. |
| 5. Louis | " 1790 " M.-Geneviève Demers. |
| 6. Julien | " 1825 " Angélique Demers. |
| 7. Rémi | " 1869 " Julie Joncas. |
| 8. Edouard | " 1894 " Exilia Bélanger. |

FAMILLE LAMBERT

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1670.

- | | |
|-------------|--------------------------------|
| 1. Eustache | marié, 1656, à Marie Laurence. |
| 2. Gabriel | " 1683 " Frse-Renée Roussel. |

- | | | |
|---------------|-----------------------|----------------------------|
| 3. Louis-Jos. | marié, 1722 | à Genv. Rouer de Villeray. |
| 4. L.-Ignace | “ 1758 | “ Geneviève Bourassa. |
| 5. Ignace | “ 1 ^o 1785 | “ Euphrosine Demers. |
| | 2 ^o 1808 | “ Apolline Paquet. |
| 6. François | “ 1820 | “ Domitilde Olivier. |
| 7. Jean-Bte | “ 1851 | “ Emilie Couture. |
| 8. Ferdinand | “ 1885 | “ Alma Fréchette. |

FAMILLE LAMOTHE

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1666.

- | | | |
|---------------|--------------|--------------------------|
| 1. Jean | marié, 1667, | à Jeanne Isabel. |
| 2. Alexis | “ 1710 | “ M.-Jeanne Bigot. |
| 3. Alexis | “ 1749 | “ Marie-Anne Beaudoin. |
| 4. Joseph | “ 1796 | “ M.-Théotiste Beaudoin. |
| 5. Joseph | “ 1824 | “ Sophie Beaudoin. |
| 6. J.-Germain | “ 1852 | “ M.-Emilie Turcotte. |
| 7. Adrien | “ 1899 | “ Augustine Turcotte. |

FAMILLE LANGEVIN

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, en 1703.

- | | | | |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------|
| 1. Jean Bergevin dit Langevin, | de Saint-Jacques, évêché | d'Angers, marié en 1668, | à Marie Piton. |
| 2. Ignace | marié, 1703, | à Geneviève Tessier. | |
| 3. Germain | “ 1745 | “ Madeleine Allard. | |
| 4. François | “ 1778 | “ Angélique Giroux. | |
| 5. François | “ 1824 | “ Marie-Louise Bélanger. | |
| 6. Frs.-Xavier | “ 1867 | “ Marcelline Parent. | |
| 7. Arthur | “ 1894 | “ Joséphine Pageot. | |

FAMILLE LANGLOIS

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1672.

- | | |
|--|---------------------|
| 1. Nicolas, de Saint-Pierre, évêché de Rouen, marié en 1671, | à Elizabeth Cretel. |
|--|---------------------|

- | | |
|-------------|------------------------------------|
| 2. Nicolas | marié, 1733, à Marie-Anne Delisle. |
| 3. Joseph | “ 1767 “ Véronique Paulet. |
| 4. Jean-Bte | “ 1798 “ Marie-Anne Delisle. |
| 5. Joseph | “ 1828 “ Thérèse Matte. |
| 6. Joseph | “ 1862 “ Julie Boisjoli. |
| 7. Amédée | “ 1902 “ Céline Angers. |

FAMILLE LARUE

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1666.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1. Jean, de Larue, de Sééz, marié en 1663, à Jacqueline Pain. | |
| 2. Jean-Bte | marié 1°, 1693, à Marie Brassard. |
| | 2° 1695 “ Catherine Garnier. |
| 3. Jean-Baptiste | “ 1741 “ Geneviève Huguët. |
| 4. François | “ 1784 “ Ursule Deguise. |
| 5. Jacob | “ 1821 “ Anastasie Goulet. |
| 6. Antoine | “ 1° 1872 “ Cécile Landry. |
| | 2° 1893 “ M.-Anne McLaughlin. |
| 7. Antonin | “ 1897 “ Alexina Mayrand. |

FAMILLE LARUE

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1666.

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| 1. Jean | marié, 1663, à Jacqueline Pain. |
| 2. Jean-Baptiste | “ 1° 1693 “ Marie Brassard. |
| | 2° 1695 “ Catherine Garnier. |
| 3. Augustin | “ 1749 “ Thérèse Delisle. |
| 4. Frs-Xavier | “ 1790 “ M.-Luce Hains. |
| 5. Barthélemy | “ 1825 “ M.-Reine Laroche. |
| 6. Frs-Xavier | “ 1853 “ Angéline Germain. |
| 7. Roger | “ 1889 “ Marie Grenier. |

FAMILLE LECLERC

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, en 1669.

1. Jean, de Notre-Dame de Terrail, marié en 1669, à Marie Blanquet.
2. Charles marié, 1696, à Marie Baucher.
3. Jean " 1720 " Thérèse Côté.
4. Jean " 1764 " Marie-Anne Cornellier.
5. Jean " 1789 " Marie Langlois.
6. Jean " 1820 " Agathe Plante.
7. Ferdinand " 1856 " Céline Godbout.
8. Jean " 1881 " Ersé Pichette.

FAMILLE LEFEBVRE

Etablie à Nicolet, comté de Nicolet, en 1670.

1. Pierre marié, à Jeanne Aunois.
2. Jacques " 1670 " Marie Beaudry.
3. Joseph " 1731 " Catherine Messier.
4. Joseph " 1764 " Julie Gamelin.
5. Louis " 1792 " Monique Robidoux.
6. Basile " 1827 " Angèle Manseau.
7. Joseph " 1868 " Lumina Trudel.
8. Basile " 1905 " M.-Louise Grandmont.

FAMILLE LEMIEUX

Etablie à Berthier, comté de Montmagny, en 1699.

1. Guillaume, de Beaufort, évêché de Paris, marié 1° en 1669, à Elizabeth Langlois; 2° en 1699, à Louise Picard.
2. Guillaume marié 1°, 1723, à Madeleine Bélanger.
2° 1726 " Marie-Anne Blais.
3. Joseph " 1754 " Joseph Aubé.
4. Augustin. " 1795 " Joseph Dion.

5. Thomas marié, 1822 à Reine Bilodeau.
6. Ludger " 1853 " Flore Bélanger.
7. Alphonse.

FAMILLE LEPAGE

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, en 1667.

1. Louis, de Notre-Dame-d'Ouenne, évêché d'Auxerre, marié en 1667, à Sébastienne Loignon.
2. Joseph marié, 1707, à Claire Racine.
3. Joseph " 1758 " Françoise Gobeil.
4. François " 1794 " Victoire Labbé.
5. Moïse " 1833 " Isabelle Filion.
6. Moïse 1868 " Marie Coulombe.
7. Alfred " 1893 " Alvine Allaire.

FAMILLE LEPAGE

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, en 1667.

1. Louis, de Notre-Dame-d'Ouenne, évêché d'Auxerre, marié en 1667, à Sébastienne Loignon.
2. Joseph marié, 1707, à Claire Racine.
3. Louis " 1743 " Elizabeth Morin.
4. Joseph-Marie " 1789 " Marie-Louise Labbé.
5. Joseph-Marie " 1816 " Françoise Racine.
6. François " 1841 " Julie Jinchereau.
7. François " 1878 " Olympe Tremblay.

FAMILLE LÉPINE

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1664.

1. Jacques, de Flamant, évêché de Rouen, en Normandie, marié en 1660, à Marie Paget.
2. Charles marié, 1704, à Charlotte Gagnon.
3. François " 1735 " Catherine Moisan.
4. Jacques " 1765 " Angélique Garneau.

- | | |
|---------------|----------------------------------|
| 5. Jacques | marié, 1895 à Marie-Anne Trudel. |
| 6. François | " 1830 " Jeanne Villeneuve. |
| 7. Frs-Xavier | " 1863 " Vitaline Goulet. |

FAMILLE LESIEUR

Etablie à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, en 1671.

- | | |
|------------------|---|
| 1. Charles, | notaire royal, marié en 1674, à Françoise Lafond. |
| 2. Joseph | marié, 1720, à Madeleine Adouin. |
| 3. Jean-Baptiste | " 1747 " Frs Rivard Bellefeuille. |
| 4. Joseph | " 1773 " Madeleine Lesieur. |
| 5. Amable | " 1821 " Joseph Gauthier. |
| 6. Olivier. | " 1875 " Rose de Lima Gagnon. |
| 7. { | Napoléon " 1888 " Amanda Côté. |
| | Charles " 1897 " Corinne Proulx. |
| | Avila " 1903 " Marie-Louise Bernier. |

À la septième génération, le patrimoine est séparé entre les trois frères.

FAMILLE LESIEUR-DESAULNIERS

Etablie à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, en 1671.

- | | |
|------------------|----------------------------------|
| 1. Charles | marié, 1674, à Françoise Lafond. |
| 2. Jean-Baptiste | " 1706 " Elizabeth Rivard. |
| 3. Jean-Baptiste | " 1737 " Marguerite Lamy. |
| 4. Charles | " 1764 " Marie Carbonneau. |
| 5. Antoine | " 1803 " Pelagie Lefebvre. |
| 6. François | " 1827 " Marguerite Pothier. |
| 7. Antoine | " 1871 " Flore Desaulniers. |
| 8. Joseph | " 1904 " Alexina Milot. |

FAMILLE LETARTRE

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1678.

- | | |
|-------------|-----------------------------|
| 1. Charles | marié, 1678, à Marie Maheu. |
| 2. Augustin | " 1716 " Anne Riopel. |

- | | |
|-------------|---------------------------------|
| 3. Nicolas | marié, 1745 à Angélique Tardif. |
| 4. Augustin | “ 1776 “ Marie Hébert. |
| 5. Augustin | “ 1808 “ Marie Garneau. |
| 6. Augustin | “ 1836 “ Marcelline Laberge. |
| 7. Joseph | “ 1868 “ Sophie Fontaine. |

FAMILLE LÉTOURNEAU

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, vers 1664.

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. David, de Muron, évêché de Xaintes, marié 1° en 1638, à Sébastienne Guéry; 2° en 1653, à Jeanne Gobeil. | |
| 2. David | marié, 1664, à Françoise Chapelain. |
| 3. Louis | “ 1696 “ Anne Blouin. |
| 4. Ignace | “ 1744 “ Marguerite Couture. |
| 5. Jean-Baptiste | “ 1775 “ Josephte Poulin. |
| 6. Jean-Baptiste | “ 1799 “ Cécile Dorval. |
| 7. Jean-Baptiste | “ 1825 “ Françoise Canac. |
| 8. J.-Xavier | “ 1857 “ Philomène Baucher. |
| 9. Paul | “ 1888 “ Léonie Canac-Marquis. |

FAMILLE LEVASSEUR DIT LAVIGNE

Etablie à Saint-David, comté de Lévis, en 1669.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Jean, de Bois-Guillaume, de Rouen, marié en 1648, à Marguerite Richard. | |
| 2. Laurent | marié, 1670, à Marie Marchand. |
| 3. Louis | “ 1716 “ Geneviève Huard. |
| 4. Louis | “ 1746 “ Marie-Anne Journeau. |
| 5. Joseph | “ 1788 “ Angélique Bisson. |
| 6. Joseph | “ 1846 “ Félicité Carrier. |
| 7. Joseph | “ 1869 “ Maria Aubert. |

FAMILLE LÉVEILLÉ

Etablie aux Ecureuils, comté de Portneuf, vers 1700.

- | | |
|---|--|
| 1. Etienne, de Saint-Maclou, de Rouen, marié en 1671, à Isabelle Lequint. | |
|---|--|

- | | |
|------------------|-----------------------------------|
| 2. Pierre | marié, 1700, à Jeanne Girard. |
| 3. Jean. | “ 1738 “ Catherine Gaudin. |
| 4. Alexandre | “ 1° 1774 “ Marie-Louise Belisle. |
| | 2° 1780 “ M.-Angélique Richard. |
| 5. Jean-l'Evang. | “ 1811 “ Marie-Angèle Germain. |
| 6. Alexandre | “ 1841 “ Catherine Denys. |
| 7. Narcisse | “ 1885 “ Philomène Bertrand. |
| 8. Narcisse | |

FAMILLE LEVESQUE

Etablie à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, en 1682.

- | | |
|------------------------------|---|
| 1. Robert, de Saint-Sulpice, | évêché de Rouen, marié en 1679, à Jeanne Chevalier. |
| 2. Frs-Robert | marié, 1714, à Charlotte Aubert. |
| 3. Dominique | “ 1746 “ Dorothee Bérubé. |
| 4. Jean-François | “ 1785 “ Rosalie Pelletier. |
| 5. Charles | “ 1844 “ Catherine Lebel. |
| 6. Dominique | “ |

FAMILLE LIZOT

Etablie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Kamouraska, en 1688.

- | | |
|--|---|
| 1. Guillaume, de Saint-Pierre-la-Gravelle, | évêché de Lizieux, marié 1° en 1670, à Anne Pelletier; 2° en 1696, à Marguerite Peuvrier. |
| 2. Noël | marié, 1688, à Catherine Meneux dit [Châteauneuf. |
| 3. Bernard | “ 1740 “ Geneviève Dupéré. |
| 4. Noël-Antoine | “ 1772 “ Charlotte Miville. |
| 5. Noël | “ 1794 “ Françoise Bélanger. |
| 6. Antoine | “ 1850 “ Agnès Ouellet. |
| 7. Onésime | “ 1885 “ Virginie Grondin. |

FAMILLE LIZOT

Etablie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Kamouraska, en 1688.

1. Guillaume, de Saint-Pierre-la-Gravelle, évêché de Lizieux, marié 1° en 1670, à Anne Pelletier; 2° en 1696, à Marguerite Peuvrier.
2. Noël marié, 1688, à Catherine Meneux.
3. Bernard " 1740 " Geneviève Dupéré.
4. Noël-Antoine " 1772 " Charlotte Miville.
5. Pierre " 1828 " Emérance Soussis.
6. François " 1864 " Marcelline Pelletier.
7. François " 1895 " Marguerite Levesque.

FAMILLE LORIOT

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portueuf, en 1668.

1. Jean marié, 1670 à Agathe Merlin.
2. Joseph " 1° 1699 " Marie-Jeanne Rognon.
" 2° 1715 " Charlotte Delâge.
3. Pierre-Joseph " 1° 1727 " Marie-Jeanne Delâge.
" 2° 1735 " M.-Gabriel-Jean Denys.
4. Michel " 1769 " Marguerite Germain.
5. Michel " 1710 " Euphrosie Mercure.
6. Joseph " 1869 " Méлина Gauvin.
7. Michel " 1901 " Marie Jobin.

FAMILLE MAGNAN

Etablie à Charlesbourg (petit village), comté de Québec.

1. Jacques, de Saint-Pierre de Boulogne des Royaux, en Poitou, marié en 1669, à Marie-Ambroise Doight.
2. Germain marié, 1702, à Marie Déry.
3. Jean-François " 1741 " Louise Agnès LeRoux.
4. Jean-Baptiste " 1770 " Anne Villeneuve.
5. Jean " 1797 " Geneviève Giroux.

- | | |
|---------|--|
| 6. Jean | marié, 1838 à Louise Jobin, veuve
[F.-X. Blusiau. |
| 7. Jean | “ 1877 “ Emérence Filion. |

FAMILLE MARCHAND

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1703.

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Jacques, de Caën, en Normandie, | marié en 1660, à
Françoise Capel. |
| 2. Alexis | marié, 1703, à Jeanne Testard. |
| 3. Ls-Joachim | “ 1740 “ M.-Josephte Mercereau. |
| 4. Ls-Alexis | “ 1773 “ M.-Josephte Trottier. |
| 5. François | “ 1802 “ Marguerite Duclos. |
| 6. Pierre-Hector | “ 1840 “ Henriette Brunelle. |
| 7. Casimir | “ 1869 “ Jeanne Marchand. |

FAMILLE MARCHAND

Etablie à Champlain, comté de Champlain, vers 1660.

- | | |
|--------------|---|
| 1. Jacques | marié, 1660, à Françoise Capel. |
| 2. Alexis | “ 1° 1697 “ Catherine Rivard.
2° 1703 “ Jeanne Tétard. |
| 3. Louis | “ 1° 1740 “ Josephte Mercereau.
2° 1748 “ Josephte Rivard.
3° 1760 “ Françoise Roy. |
| 4. Hyacinthe | “ 1795 “ Anne Lucas de Dontigny |
| 5. Alexis | “ 1836 “ Henriette Belisle. |
| 6. Jacques | “ 1880 “ Antoinette Lehouillier. |

FAMILLE MARCHAND

Etablie à Champlain, comté de Champlain, en 1707

- | | |
|------------|---|
| 1. Jacques | marié, 1660, à Françoise Capel. |
| 2. Alexis | “ 1° 1697 “ Catherine Rivard.
2° 1703 “ Jeanne Tétard.
3° 1760 “ Françoise Roy. |

- | | |
|--------------|---|
| 3. Hyacinthe | marié, 1795 à Anne Dontigny. |
| 4. François | “ 1 ^o 1880 “ Cécile Belisle. |
| | 2 ^o 1833 “ Marie Carignan. |
| 5. Ephrem | “ 1867 “ Délima Marchand. |

FAMILLE MARCOUX

Etablie à Beauport, comté de Québec, en 1662.

- | | |
|--|---|
| 1. Pierre, de Saint-Julien, de Tonnerre, en Champagne, | marié en 1662, à Marthe Rainville. |
| 2. André | marié 1 ^o , 1712, à Jeanne-Marie Parent. |
| | 2 ^o 1715 “ Marie-Mad. Lenormand. |
| | 3 ^o 1721 “ Angélique Amelote. |
| 3. André | “ 1748 “ Marie-Louise Vallée. |
| 4. André | “ 1775 “ Marie-Louise Bélanger. |
| 5. Pierre | “ 1810 “ Marie-Jeanne Marcoux. |
| 6. Louis-Philippe | “ 1839 “ Marie-Joseph Marcoux. |
| 7. André | “ 1875 “ Pétronille Grenier. |
| 8. Philippe | “ 1898 “ Marie-Louise Giroux. |

FAMILLE MARCOUX

Etablie à Beauport, comté de Québec, en 1662.

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. Pierre, de Tonnerre, en Champagne, marié en 1662, à | Marthe de Rainville. |
| 2. Noël | marié, 1710, à Jeanne Beaugis. |
| 3. Jacques-Joseph | “ 1750 “ Marie-Louise Bruneau. |
| 4. Charles | “ 1805 “ Angélique Poirier. |
| 5. Charles | “ 1838 “ M.-Madeleine Laberge. |
| 6. François | “ 1866 “ Marie-Delphine Parent. |
| 7. Chs-Victorien | “ 1888 “ Odélie Robert. |

FAMILLE MAROIS

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, vers 1708.

- | | |
|---|--------------------|
| 1. Guillaume, de Saint-Paul, de Paris, marié en 1684, à | Catherine Laberge. |
|---|--------------------|

- | | |
|------------|------------------------------------|
| 2. Prisque | marié, 1725, à Marie-Ang. Garneau. |
| 3. Joseph | “ 1764 “ Marie-Anne Tobin. |
| 4. Joseph | “ 1793 “ Barbe Julien. |
| 5. Jean | “ 1842 “ Anasthasie Tardif. |
| 6. Joseph | “ 1886 “ Marie Jobin. |

FAMILLE MARQUIS

Etablie à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1688.

1. Marc-Antoine Canac dit Marquis, de la ville de Castres, marié en 1680, à Jeanne Nourice.
2. M.-Antoine marié, 1725, à Catherine Loignon.
3. Charles “ 1771 “ Madeleine Fortier.
4. Basile “ 1808 “ Victoire Beaucher.
5. François “ 1837 “ Sophie Bilodeau.
6. Frs-Xavier “ 1881 “ Lumina Bilodeau.
7. Joseph “

FAMILLE MASSICOTTE

Etablie à Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, en 1697.

1. Jacques, de Saint-Pierre-du-Gist, évêque de Xaintes, marié en 1696, à Catherine Baril.
2. Jean marié, 1731, à Angélique Vallée.
3. Frs-Xavier “ 1770 “ Amable Gouin.
4. François “ 1806 “ Suzanne Massicotte.
5. { Michel “ 1832 “ Adélaïde Jacob.
- { Joseph “ 1870 “ Florence Massicotte.
6. Hubert, f. de Michel 1878 “ Alvina Massicotte.

FAMILLE MASSICOTTE

Etablie à Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, en 1697.

1. Jacques marié, 1696, à Catherine Baril.
2. Jean “ 1731 “ Angélique Vallée.
3. Frs-Xavier. “ 1770 “ Amable Gouin.

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| 4. François | marié, 1806 à Suzanne Massicotte. |
| 5. François | “ 1829 “ Marie Trottier. |
| 6. Pierre | “ 1861 “ Thersile Massicotte. |
| 7. Exime | “ 1844 “ Cléopée Massicotte. |
| 8. Ernest | “ 1895 “ Arline Lacoursière. |

FAMILLE MASSICOTTE

Etablie à Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, en 1696.

1. Jacques, de Saint-Pierre-du-Gist, évêché de Xaintes, marié en 1696, à Catherine Baril.
2. Jean marié, 1725, à Marie-Louise Trottier.
3. Frs-Xavier “ 1770 “ M.-Amable Gouin.
4. Abraham “ 1818 “ Angèle Fugère.
5. Eugène “ 1869 “ Olivine Cloutier.

FAMILLE MATHIEU

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1669.

1. Jean, de Colange, évêché d'Angoulême, marié en 1669, à Anne Du Tertre.
2. René marié, 1699, à Geneviève Roussin.
3. Pierre “ 1744 “ Marguerite Jacob.
4. Joseph “ 1778 “ Angélique Letartre.
5. Pierre “ 1804 “ Joseph Garneau.
6. Joseph “ 1842 “ Sophie Julien.
7. Joseph “ 1868 “ Marie Mathieu.

FAMILLE MATTE

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1702.

1. Nicolas, de Saint-Cyr, évêché de Rouen, marié en 1671, à Madeleine Auvray.

- | | |
|-------------|--|
| 2. Nicolas | marié, 1705, à M.-Angélique Cocquin. |
| 3. Augustin | " ^{1°} 1744 " Madeleine Prou. |
| | 2° 1762 " Thérèse Trepagny. |
| 4. Augustin | " ^{1°} 1772 " M.-Scholastique Vézina. |
| | 2° 1801 " Judith Bertrand. |
| 5. Paul | " 1808 " Madeleine Faucher. |
| 6. Paul | " 1844 " M.-Arch. Létourneau. |
| 7. Augustin | " " Elise Gosselin. |

FAMILLE MATTE

Etablie à Cap-Santé, comté de Portneuf, vers 1710.

1. Nicolas, de Saint-Cyr, évêché de Rouen, marié en 1671, à Madeleine Auvray.
2. Laurent marié, 1685, à Françoise Sylvestre.
3. Laurent "^{1°} 1729 " Elizabeth Richard.
-
- 2° 1751 " Catherine Brière.
4. Laurent " 1759 " Claire Pagé.
5. Laurent " 1805 " A.-Liénard Mondor.
6. Frs.-X.-Firmin " 1836 " Eulalie Doré.
7. Téléspore " 1872 " Philomène Leduc
8. Arthur " 1904 " Albertine Jacques

FAMILLE MATTE

Etablie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, en 1702.

1. Nicolas, de Saint-Cyr, évêché de Rouen, marié en 1671, à L.-Madeleine Auvray.
2. Nicolas marié, 1705, à M.-Angélique Cocquin.
3. Nicolas " 1739 " Marie Godin.
4. Nicolas " 1771 " M.-Geneviève Faucher.
5. Nicolas " 1799 " Angélique Mercure.
6. Nicolas " 1833 " Nathalie Létourneau.
7. Joseph "^{1°} 1860 " Virginie Delisle.
-
- 2° 1877 " Phébee Langlois.
- 3° 1887 " Philomène Delisle

FAMILLE MAYRAND

Etablie à Deschambault, comté de Portneuf, vers 1700.

1. Louis, marié en 1688, à Marie Sauvageau.
2. Louis-Joseph et Marie-Anne, célibataires.
3. Ls-M., neveu, marié, 1700, à Agathe Arcand.
4. Louis " 1° 1800 " Marie-Anne Touzin.
- " 2° 1819 " Marguerite Trottier.
5. Onésime " 1851 " Domithilde Hamelin.
6. Sinaï

FAMILLE MERCIER

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1651

1. Julien, de Tourouvre, au Perche, marié en 1654, à Marie Poulin.
2. Pierre marié, 1717, à Marie Chamberland.
3. Pierre " 1° 1746 " Anne Simard.
- " 2° 1757 " Scholastique Guimont.
4. Michel " 1778 " Geneviève Séverin.
5. François " 1815 " Françoise Giguère.
6. Adélaïde "

FAMILLE MERCIER

Etablie à Berthier, comté de Montmagny, vers 1700.

1. Julien, de Tourouvre, au Perche, marié en 1654, à Marie Poulin.
2. Paschal marié, 1681, à Anne Cloutier.
3. Paschal " 1704 " Madeleine Boucher.
4. Joseph " 1729 " Elizabeth Carrier Lebrun
5. Paschal " 1766 " Thècle Fortin.
6. Paschal " 1809 " Marie-Reine Morin.
7. Paschal " 1848 " Louisa Bilodeau.
8. Louis " 1882 " Emile Hoffman.

FAMILLE MEUNIER-BLOUIN

Etablie à Sainte-Anne, comté de Montmorency, en 1679.

1. Mathurin, de Clermont, évêché de Laflèche, marié en 1647, à Françoise Fafard.
2. François marié, 1692, à Angélique Jacob
3. Hélène " 1735 " Augustin Blouin.
4. Joseph-Marie " 1771 " Geneviève Gravel.
5. Joseph-Marie " 1800 " Angélique Letartre.
6. Etienne " 1833 " Julie Cauchon.
7. Etienne " 1° 1862 " Christine Giguère.
2° 1880 " Céline Verreau.

FAMILLE MONTAMBAULT DIT LÉVEILLÉ

Etablie à Deschambault, comté de Portneuf, en 1717.

1. Michel, de Saint-Maclou, de Rouen, marié en 1666, à Marie Mesnié.
2. Jacques marié, 1709, à Marguerite Marcot.
3. François " 1° 1739 " Marie-Anne Perrot.
2° 1742 " Marguerite Morand.
4. Jean-Baptiste " 1767 " Madeleine Naud.
5. Louis " 1848 " Luce Royer.
6. Noé " 1885 " Hélène Dufresne.

FAMILLE MOREAU

Etablie à Sainte-Foy, comté de Québec, vers 1666.

1. Mathurin marié, 1667, à Marie Girard.
2. Michel " 1° " Madeleine Belleau.
2° 1712 " Madeleine DeLarue.
3. Michel " 1726 " Angélique Hamel.
4. François " 1752 " Louise Constantin.
5. Charles " 1786 " Josephte Prévost.
6. Charles " 1819 " Charlotte Dufresne.

- 7. Charles marié, 1844 à Angélique Gosselin.
- 8. Olivier " " Emma Marchildon.
- 9. Charles

FAMILLE MORIN

Etablie à Saint-François, comté de Montmagny, en 1701.

- 1. Michel marié, 1701, à Marie
- 2. Jean-François " 1735 " Marie Eliz. Bélanger.
- 3. Jean-François " 1783 " Marie-Louise Chartier.
- 4. Honoré " 1824 " Desanges Fournier.
- 5. Auguste " 1867 " Angéline Mercier.

FAMILLE NAUD

Etablie à Deschambault, comté de Portneuf, en 1690.

- 1. François, de Saint-Aubin de Fécamps, évêché d'Angers, marié 1° en 1676, à Marguerite Jobidon; 2° en 1688, à Marguerite-Thècle Chaillé.
- 2. François marié, 1709, à Ursule Marcotte.
- 3. Joseph " 1771 " M.-Joseph Gariépy.
- 4. Joseph " 1815 " Marie-Anne Groslot.
- 5. Alexandre " 1847 " M.-Flore St-Amand.
- 6. George " 1889 " Marie Paquin.

FAMILLE ROBERT DIT BIGUET

Etablie à Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, en 1700.

- 1. Etienne, de Saint-Etienne de Pont, évêché d'Avranches, marié en 1691, à Dorothee Dubois.
- 2. Etienne marié, 1719, à Marie-Angélique Guillet.
- 3. Jean-Baptiste " 1755 " T. Rivard dit Lanouette.
- 4. François " 1800 " Marie-Anne Granbois.
- 5. Athanase " 1847 " Anasthasie Tessier.
- 6. Séraphin " 1854 " Clémentine Garceau.
- 7. { Edgar, célibataire.
- { Arthur marié 1887 " Alice Garneau.

FAMILLE OUELLET

Etablie à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, vers 1680.

1. René, de Saint-Jacques du Hautpas, de Paris, marié en 1666, à Anne Rivet.
2. Grégoire marié, 1717, à Madeleine Dubé.
3. Grégoire " 1740 " Geneviève Bérubé.
4. François " 1770 " Angélique Boucher.
5. François " 1811 " Angélique Gagnon.
6. François " 1842 " Lucie Bélanger.
7. Jean-Baptiste " 1885 " J. Miville dit Deschènes.

FAMILLE PAGÉ

Etablie aux Ecureuils, comté de Portneuf, vers 1708.

1. Raymond, de Quercy, marié en 1640, à Madeleine Bergeronne.
2. Robert marié, 1668, à Marguerite Gaudin.
3. Guillaume " 1692 " Isabelle Tellier.
4. Joseph " 1725 " Marie Morisset.
5. { Jean-Baptiste " 1753 " M.-Françoise Lesage.
- { Jean-Louis " 1752 " Françoise Matte.
6. Jos., (fils de Ls) " 1786 " Marie Matte.
7. François " 1857 " Madeleine Dussault.
8. Gaudiose " 1889 " M.-Léa Germain.

FAMILLE PAGEOT

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, en 1675.

1. Thomas, de Saint-Agnan, évêché du Mans, marié en 1675, à Catherine Roy.
2. Joseph marié, 1716, à Madeleine Boiesmé.
3. Jean-Ignace " 1750 " François Toupin.
4. Chs-Joseph " 1781 " Marie Allard.
5. Charles " 1822 " Marie Cyr.

6. Charles marié, 1851 à Esther Paquet.
 7. Jean " 1886 " Evangéline Berthiaume.

FAMILLE PAQUET

Etablie à Saint-Ambroise, comté de Québec, vers 1700.

1. Etienne, du Bourg-Disset, évêché de Poitiers, marié en 1668, à Henriette Rousseau.
2. Philippe marié, 1699, à Jeanne Brousseau.
3. François " 1745 " Charlotte Valin.
4. Pierre " 1793 " Joseph Chartré.
5. François " 1806 " Louise Maufet.
6. Jean-Baptiste " 1842 " Thérèse Duchesneau.
7. Pierre " 1886 " Marie Trudelle.

FAMILLE PAQUIN

Etablie à Deschambault, comté de Portneuf, en 1707.

1. Nicolas, de la Potherie, Rouen, marié en 1676, à Marie Plante.
2. Nicolas marié 1^o, 1707, à M.-A. Perrot-Lagorge.
2^o 1721 " Thérèse Grosseau.
3. Nicolas " 1745 " Marie-Joseph Arcan.
4. Nicolas " 1773 " Françoise Gauthier.
5. Nicolas " 1801 " Josephte Marcotte.
6. Joseph " 1835 " Julie Perrault.
7. Zothique " 1873 " Phil. Montambault.
8. Samuel " 1905 " Julia Durand.

FAMILLE PAQUIN

Etablie à Portneuf, comté de Portneuf, en 1709.

1. Nicolas marié 1^o, 1707, à M.-A. Perrot-Lagorge.
2^o 1721 " Thérèse Grosseau.
2. Joseph 1^o 1734 " Marie Marcotte.
2^o 1750 " M.-Angélique Gauthier.

- | | | |
|-----------------|-------------|---------------------------|
| 3. Augustin | marié, 1777 | à Marie-Pélagie L'Ecuyer. |
| 4. Charles | " 1815 | " Marie-Hélène Gignac. |
| 5. Jos.-Onésime | " 1854 | " Philomène Delisle. |
| 6. Gustave | " 1887 | " Aurélie Germain. |

FAMILLE PAQUIN

Etablie à Portneuf, comté de Portneuf, vers 1709.

- | | | | |
|-------------|-------------------|-------------------------------|---------------------|
| 1. Joseph, | marié 1° en 1734, | à Marie Marcotte; 2° en 1750, | à M.-Ang. Gauthier. |
| 2. Augustin | marié, 1777, | à M.-Pélagie L'Ecuyer. | |
| 3. Paul | " 1821 | " M.-Anne Petit. | |
| 4. Joseph | " 1853 | " Adèle Gignac. | |
| 5. Olivier. | | | |

FAMILLE PARADIS

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, vers 1679.

- | | | |
|------------------|--------------|---------------------|
| 1. Pierre | marié, 1641, | à Barbe Guzon. |
| 2. Jean | " 1679 | " Jeanne Paquet. |
| 3. Jean | " 1718 | " François Tessier. |
| 4. Jean-Baptiste | " 1741 | " Marguerite Jobin. |
| 5. Henri | " 1787 | " Thérèse Bédard. |
| 6. Jacques | " 1823 | " Angélique Bédard. |
| 7. Frs-Xavier | " 1865 | " Aurélie Proteau. |
| 8. Alphonse | " 1894 | " Eva Drouin. |

FAMILLE PARADIS

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, vers 1679.

- | | | |
|------------------|--------------|------------------------|
| 1. Pierre | marié, 1641, | à Barbe Guzon. |
| 2. Jean | " 1679 | " Jeanne Paquet. |
| 3. Jean | " 1718 | " Françoise Tessier. |
| 4. Jean-Baptiste | " 1741 | " Marie Julien. |
| 5. Gabriel | " 1783 | " Marie Savard. |
| 6. Charles | " 1842 | " Thérèse Pepin. |
| 7. Charles | " 1866 | " Malvina Parent. |
| 8. Ulric | " 1901 | " Ernestine Lamontagne |

FAMILLE PARÉ

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1657.

1. Robert, de Saint-Laurent, de Solesmes, marié en 1653,
à Françoise LeHoux.
2. Jean marié 1° 1682, à Jeanne Racine.
2° 1709 " Catherine Lainé.
3. Prisque " 1715 " Marguerite Mesny.
4. Joseph " 1651 " Judith Simard.
5. Louis " 1° 1790 " Catherine Drouin.
2° 1796 " Marie Bilodeau.
6. Joseph " 1813 " Louise Paré.
7. Joseph " 1° 1826 " Martine Simard.
2° 1841 " Olive Boucher.
3° 1857 " Obéline Michel.
8. Etienne " 1877 " Sophie Giguère.

FAMILLE PARÉ

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1696.

1. Robert, de Saint-Laurent, de Solesmes, marié en 1653,
à Françoise LeHoux.
2. Joseph marié, 1685, à Madeleine Berthelot.
3. Joseph " 1723 " Ursule Lessard.
4. Joseph " 1° 1756 " Madeleine Marois.
2° 1763 " Thérèse Guimont.
5. Etienne " 1789 " Louise Caron.
6. Louis " 1825 " Angélique Lessard.
7. Louis " 1869 " Emilie Cloutier.

FAMILLE PARÉ

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1655.

1. Robert marié, 1653, à Françoise LeHoux.
2. François " 1704 " Claire Lacroix.
3. Pierre " 1744 " Marie Racine.

- | | | |
|------------------|-------------|-----------------------|
| 4. Pierre | marié, 1778 | à Louise Simard. |
| 5. Pierre | " 1807 | " Geneviève Racine. |
| 6. Jean-Baptiste | " 1834 | " Elizabeth Cloutier. |
| 7. Napoléon | " 1869 | " Eléonore Blouin. |

FAMILLE PAUL-HUS

Etablie à Sorel, comté de Richelieu, en 1685.

1. Pierre.
2. Joseph.
3. Edouard.
4. Edouard.
5. Joseph-Edouard.
6. Pierre-Paul.

FAMILLE PELLETIER

Etablie à Saint-Roch-des-Aulnaies, comté de l'Islet, en 1681.

- | | | |
|------------------|------------------------|------------------------|
| 1. Guillaume | marié, 1630, | à Michelle Morille. |
| 2. Jean | " 1649 | " Anne Langlois. |
| 3. Charles | " 1 ^{er} 1697 | " Thérèse Ouellet. |
| | 2 ^e 1711 | " Barbe Saint-Pierre. |
| 4. Joseph | " 1728 | " Ursule Saint-Pierre. |
| 5. Jean-François | " 1757 | " M.-Ursule Caron. |
| 6. P.-Hippolyte | " 1802 | " M.-Josephte Dionne. |
| 7. Jean-Pierre | " 1830 | " Adeline Mercier. |
| 8. J.-Alphonse | " 1862 | " Arthémise Roy. |

FAMILLE PELLETIER

Etablie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska, en 1686.

- | | | |
|--------------|--------------|--------------------------|
| 1. Guillaume | marié, 1630, | à Michelle Morille. |
| 2. Jean | " 1649 | " Anne Langlois. |
| 3. Jean | " 1689 | " M.-Anne Saint-Laurent. |
| 4. Michel | " 1768 | " Françoise Aucouturier. |

5. Hippolyte marié, 1802 à Victoire Pelletier.
6. Paul-Xavier " 1837 " Martine Martin.
7. Achille " 1859 " Héroïse Hudon.
8. Ludger. " 1902 " Alice Lévesque.

FAMILLE PEPIN

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, vers 1680.

1. Robert, de Grisy, évêché de Séez, marié en 1670, à Marie Crête.
2. Jean marié, 1695, à Marguerite Moreau.
3. Louis-Joseph " 1736 " Marguerite Bergevin.
4. Thomas " 1769 " Marguerite Thibault.
5. Charles " 1799 " Madeleine Lefevre.
6. Jacques " 1824 " Elizabeth Pélisson.
7. Jacques " 1856 " Rosalie Déry.
8. Joseph-Félix " 1879 " Emilie Renaud.

FAMILLE PEPIN

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, vers 1700.

1. Robert, de Grisy, évêché de Séez, marié en 1670, à Marie Crête.
2. Jean marié, 1699, à Marguerite Moreau.
3. Pierre " 1738 " Madeleine Bédard.
4. Charles " 1779 " Marguerite Caron.
5. Jean " 1824 " Thérèse Paradis.
6. Joseph " 1850 " Eloïse Julien.
7. Philéas " 1887 " Virginie Jacques.

FAMILLE PÉRUSSE

Etablie à Lotbinière, comté de Lotbinière, en 1700.

1. Jean marié, 1703, à Jeanne Barabé.
2. Louis " 1734 " Marie-Louise Fréchette.

- | | |
|--------------|-----------------------------------|
| 3. Louis | marié, 1787 à Thérèse Tousignant. |
| 4. Louis | “ 1792 “ Anne William. |
| 5. Ambroise | “ 1839 “ Marguerite Lauzé. |
| 6. Geoffroy. | |

FAMILLE PÉRUSSE

Etablie à Saint-Louis, comté de Lotbinière, vers 1700.

- | | |
|---------------|----------------------------------|
| 1. Jean | marié, 1703, à M.-Jeanne Barabé. |
| 2. Louis | “ 1739 “ Louise Fréchette. |
| 3. Louis | “ 1787 “ Thérèse Tousignant. |
| 4. Louis | “ 1792 “ Anne Larose, |
| 5. Frs-Xavier | “ 1833 “ Marguerite Gagné. |
| 6. Edouard | “ 1870 “ Emilie Morissette. |

FAMILLE PICARD

Etablie à Saint-François, comté de Montmorency, vers 1705.

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Philippe Destroismaisons dit Picard, de Notre-Dame de Montreuil, diocèse d'Amiens, Picardie, marié en 1669, à Marie Crosnier. | |
| 2. François | marié, 1700 “ M.-Françoise Dagneau. |
| 3. Augustin | “ 1748 “ M.-Françoise Langlois. |
| 4. François, neveu | “ 1756 “ M.-Françoise Terrien. |
| 5. Jean-François | “ 1800 “ Louise Bélanger. |
| 6. Jean-François | “ 1835 “ Josephite Gendron. |
| 7. Nazaire | “ 1860 “ Reine Morin. |
| 8. Honoré | “ 1890 “ Léontine Gourde. |

FAMILLE PICHÉ

Etablie à Cap-Santé, comté de Portneuf, vers 1700.

- | | |
|-----------|------------------------------------|
| 1. Adrien | marié, 1694, à Elizabeth Leveillé. |
| 2. Adrien | “ 1729 “ Elizabeth Germain. |
| 3. Alexis | “ 1775 “ Marie-Anne Jugnac. |

- | | | |
|-------------|-------------|-----------------------|
| 4. François | marié, 1810 | à Françoise Fiset. |
| 5. Liboire | “ 1849 | “ Esther Doré. |
| 6. François | “ 1881 | “ Joséphine Leveillé. |

FAMILLE PICHÉ

Etablie à Cap-Santé, comté de Portneuf, vers 1700.

- | | | |
|------------|--------------|---------------------------|
| 1. Adrien | marié, 1694, | à Elizabeth Leveillé. |
| 2. Adrien | “ 1729 | “ Elizabeth Germain. |
| 3. Adrien | “ 1752 | “ M.-Josephte Morissette. |
| 4. Jean | “ 1767 | “ Josephte Hardy. |
| 5. Camelin | “ | “ Anne Bédard. |
| 6. Olivier | “ | “ Lucie Gingras. |
| 7. Oscar. | | |

FAMILLE PICHÉ

Etablie à Cap-Santé, comté de Portneuf, vers 1700.

- | | | |
|-------------|--------------|-----------------------|
| 1. Adrien | marié, 1694, | à Elizabeth Leveillé. |
| 2. Adrien | “ 1729 | “ Elizabeth Germain. |
| 3. Adrien | “ 1753 | “ Madeleine Matte. |
| 4. Nicolas | “ 1803 | “ Françoise Chaillé. |
| 5. Thimothé | “ 1847 | “ Esther Hardy. |
| 6. Isaïe | “ 1887 | “ Exilda Dérome. |

FAMILLE PICHETTE

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, en 1685.

- | | | |
|-------------------|--------------|-------------------------|
| 1. Jean | marié, 1666, | à M.-Madeleine Leblanc. |
| 2. Louis | “ 1710 | “ Marie-Anne Côté. |
| 3. Louis | “ 1737 | “ Thérèse Godbout. |
| 4. Louis | “ 1765 | “ Charlotte Couture. |
| 5. Louis | “ 1793 | “ Angélique Paradis. |
| 6. Louis | “ 1823 | “ Madeleine Chabot. |
| 7. François | “ 1855 | “ Apolline Ferland. |
| 8. Louis-François | “ 1888 | “ Marie Leclerc. |

FAMILLE PLAMONDON

Etablie à l'Ancienne Lorette, comté de Québec, en 1709.

- | | |
|-------------|------------------------------------|
| 1. Philippe | marié, 1680, à Marguerite Clément. |
| 2. Pierre | “ 1709 “ M.-Charlotte Hamel. |
| 3. Michel | “ 1749 “ Catherine Robitaille. |
| 4. Jacques | “ 1780 “ Catherine Moisan. |
| 5. Charles | “ 1814 “ Marie Beaumont. |
| 6. Honoré | “ 1857 “ Thérèse Jobin. |
| 7. Edouard | “ 1909 “ M.-Anna Tremblay. |

FAMILLE POULIOT

Etablie à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, en 1667.

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Charles, de Saint-Pierre de Valence, | marié en 1667, à Françoise Meunier. |
| 2. Jean | marié, 1722, à M.-Mad. Audet. |
| 3. François | “ 1735 “ Marguerite Ruel. |
| 4. Pierre | “ 1801 “ Thér. Denis dit Lapierre. |
| 5. Ambroise | “ 1840 “ Geneviève Plante. |
| 6. Pierre-Luc | “ 1871 “ Joséphine Poulin. |
| 7. Samuel | |

FAMILLE PRÉMONT

Etablie à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1703.

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Jean, de Lamberville, en Normandie | marié en 1663, à Marie Aubert. |
| 2. Jean | marié, 1703, à Marie Gerbert. |
| 3. Jean-Baptiste | “ 1731 “ Geneviève Morisset. |
| 4. Jean-Baptiste | “ 1756 “ Angélique Baucher. |
| 5. Chs-Amable | “ 1794 “ Louise Guérard. |
| 6. Jean-Baptiste | “ 1830 “ Joseph Asselin. |
| 7. Bruno | “ 1860 “ Marie Blouin. |

FAMILLE PRÉMONT

Etablie à Saint-François, Ile d'Orléans, en 1703.

1. Jean, de Lamberville, en Normandie, marié en 1663, à Marie Aubert.
2. Jean marié, 1703, à Marie Gerbert.
3. Jean-Baptiste " 1731 " Geneviève Morisset.
4. Jean-Baptiste " 1756 " Angélique Baucher.
5. Charles " 1794 " Louise Guérard.
6. Magloire " 1846 " Marie Gagnon.
7. Jean-Baptiste " 1873 " Marie-Eléonore Asselin.

FAMILLE PROTEAU

Etablie à Batiscan, comté de Champlain, en 1690.

1. Luc, de Nantes, marié en 1690, à Marie-Madeleine Germain.
2. P.-Georges marié, 1735 " Françoise Perrot.
3. Pierre " 1777 " Marie-Josephite Rivard.
4. Pierre " 1830 " Geneviève Perrot.
5. Pierre " 1868 " Eulalie Gauthier.
6. Jean-Baptiste " 1880 " Victoria Brousseau.

FAMILLE PROULX

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1673.

1. Jean, de Mantilly, évêché d'Angers, marié en 1673, à Jacqueline Fournier.
2. Thomas marié 1714, à Catherine Caron.
3. François " 1764 " Marie-Modeste Poirier.
4. Jacques " 1783 " M.-Josephite Normand.
5. François " 1824 " Marie-Anne Têtu.
6. Adolphe " 1861 " G.-Célinie Nicole.
7. Alexandre "

FAMILLE PROULX

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1673.

1. Jean, de Mantilly, évêché d'Angers, marié en 1673, à
Jacquette Fournier.
2. Thomas marié, 1714, à Catherine Caron.
3. François " 1764 " M.-Modeste Poirier.
4. Jacques " 1793 " Josephte Normand.
5. Jacques " 1826 " Marie Nicole.
6. Jacques " 1862 " M.-Angélique Paré.
7. Joseph " 1884 " Eléonore Béland.

FAMILLE PROULX

Etablie à Saint-Thomas, comté de Montmagny, en 1696.

1. Jean, de Mantilly, évêché d'Angers, marié en 1673, à
Jacquette Fournier.
2. Denis marié, 1699, à Anne Gagné.
3. Augustin " 1745 " Françoise Fortin.
4. Augustin " 1770 " Françoise Deneau.
5. Pierre " 1795 " Josephte Prou.
6. Marcel " 1825 " Luce Côté.
7. Désiré " 1^o 1861 " Rose de Lima Picard.
2^o 1879 " Alexandrine Thibault.
8. Joseph

FAMILLE RACINE-PARÉ

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1689.

1. Etienne, de Fumichon, en Normandie, marié en 1638,
à Marguerite Martin.
2. Noël marié, 1667, à Marguerite Gravel.
3. Etienne " 1713 " Thérèse Lessard.
4. Etienne " 1749 " Geneviève Lacroix.
5. Etienne " 1^o 1778 " Marguerite Pepin.
2^o 1791 " Thérèse Gagnon.

6. Félicité marié, 1809 à Augustin Paré.
7. Augustin, fils " 1833 " Sophie Simard.
8. Augustin " 1854 " Mazeline Michel.
9. Augustin " 1889 " M.-Exilda Simard.

FAMILLE RACINE

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1689

1. Etienne, de Fumichon, en Normandie, marié en 1637, à Marguerite Martin.
2. Etienne marié, 1683, à Catherine Guyon.
3. Léon " 1722 " Marie Bouchard.
4. Claude " 1756 " Marie Trépagny.
5. Louis " 1° 1788 " Monique Giguère.
" 2° 1794 " Marie Cloutier.
6. Louis " 1° 1816 " Angélique Baret.
" 2° 1841 " Marie Cloutier.
7. Louis " 1844 " Madeleine Gravel.

FAMILLE RAYMOND

Etablie à Saint-Denys, comté de Kamouraska, en 1709.

1. Romain, de Lagon, diocèse de Vasa, Gascogne, marié en 1727, à Thérèse St-Pierre.
2. Gabriel marié, 1714, à Josephite Dubé.
3. Michel " 1787 " Catherine Roy.
4. Jean-Gabriel " 1814 " Charlotte Landry.
5. Pierre-Xavier " 1839 " Angélique Lavoie.
6. Joseph " 1869 " Marie Garon.
7. Jean-Baptiste " 1898 " Anna Saint-Onge.

FAMILLE RENAUD

Etablie à la Jeune Lorette, comté de Québec, en 1686.

1. Guillaume, de Saint-Jovin de Rouen, marié en 1668, à Marie De la Marre.
"

- | | |
|--------------|-------------------------------------|
| 2. Pierre | marié, 1706, à Thérèse-Jeanne Déry. |
| 3. Joseph | “ 1727 “ Madeleine Martel. |
| 4. Joseph | “ 1779 “ Catherine Darveau. |
| 5. Joseph | “ 1808 “ Louise Boivin. |
| 6. Norbert | “ 1853 “ Marie L'Hérault. |
| 7. François. | “ 1883 “ Adélaïde Savard. |

FAMILLE RICHARD

Etablie à Cap-Santé, comté de Portneuf, en 1700.

1. Pierre, de Saint-Pierre du Gist, évêché de Xaintes, marié en 1670, à Marguerite Hévain.
2. Pierre marié, 1700, à Marguerite Pagé.
3. Joseph-Marie “ 1744 “ Marie-Anne Motard.
4. Gabriel “ 1789 “ Marie-Anne Piché.
5. Frs-Xavier “ 1838 “ Gertrude Richard.
6. Frs-Xavier “ 1866 “ Natalie Julien.
7. Gustave “ 1907 “ Eva Lefebvre.

FAMILLE RICHARD

Etablie à Portneuf, comté de Portneuf, en 1708.

1. Pierre, de Saint-Pierre du Gist, évêché de Xaintes, marié en 1670, à Marguerite Hévain.
2. Alexis marié, 1692, à Claudine Langlois.
3. Joseph “ 1° 1731 “ Marie-Louise Marcotte.
“ 2° 1743 “ Geneviève Chapelain.
4. Augustin “ 1760 “ M.-Madeleine Tremblay.
5. Augustin “ 1794 “ Madeleine Pitre.
6. Jean “ 1830 “ Apolline Matte.
7. Napoléon “ 1870 “ Belzémire Valin.
8. Joseph.

FAMILLE RIOUX

Etablie à Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, en 1696.

1. Jean, seigneur des Trois-Pistoles, de Ploujas, évêché

de Tréguier, en Bretagne, marié en 1678, à Catherine Leblond.

- | | |
|------------------|--------------------------------|
| 2. Nicolas | marié, 1710, à Louise Asselin. |
| 3. Etienne | “ 1749 “ Véronique Lepage. |
| 4. Jean-Baptiste | “ 1777 “ Madeleine Côté. |
| 5. Ignace | “ 1803 “ Dudule Rioux. |
| 6. Joseph | “ 1847 “ Mathilde Leblond. |
| 7. Benjamin | “ 1887 “ Odile Beaulieu. |
| 8. Elizée | “ 1904 “ Marie Charcot. |

FAMILLE RIOUX

Etablie à Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, en 1696.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Jean, de Ploujas, évêché de Tréguier, en Bretagne, seigneur des Trois-Pistoles, marié en 1678, à Catherine Leblond. | |
| 2. Nicolas | marié, 1710, à Louise Asselin. |
| 3. Etienne | “ 1749 “ Véronique Lepage. |
| 4. Etienne | “ 1772 “ Marie-Rosalie Côté. |
| 5. Joseph | “ 1795 “ Pélagie Asselin. |
| 6. Eloi | “ 1841 “ Priscille Rioux. |
| 7. Jos.-Magloire | “ |

FAMILLE RIOUX

Etablie à Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, en 1702.

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1. Jean, Seigneur des Trois-Pistoles, marié en 1678, à Catherine Leblond. | |
| 2. Vincent | marié, 1731, à Catherine Côté. |
| 3. Jean-Baptiste | “ 1764 “ Marie-Reine Boucher. |
| 4. Jean-Baptiste | “ 1792 “ Suzanne Côté. |
| 5. Eloi | “ 1812 “ Euphrosine Plourde. |
| 6. David | “ 1857 “ Marie-Adèle Dionne. |
| 7. Philippe | “ 1903 “ Eugénie Rioux. |

FAMILLE ROBILLARD

Etablie à Sainte-Anne de Bellevue, Montréal, vers 1700.

- | | |
|------------------|-----------------------------------|
| 1. Claude | marié, 1680, à Marie Grandin. |
| 2. Nicolas | “ 1709 “ Françoise Cécire. |
| 3. Claude | “ 1735 “ Marie-Isabelle d'Aoust. |
| 4. Joseph | “ 1762 “ Marie-Reine Ranger. |
| 5. Michel | “ 1811 “ Fél. Sureau dit Blondin. |
| 6. Joseph-Sévère | “ 1848 “ A. Jamme dit Carrière. |
| 7. Parménie | “ 1888 “ Napoléon Robillard. |

FAMILLE ROBITAILLE

Etablie à l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, en 1661.

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Jean, d'Auche, évêché de Boulogne, | marié en 1670, à
à Marguerite Buletez. |
| 2. Jean | marié, 1717, à Marguerite Meunier. |
| 3. Jean-Jos. | “ 1748 “ Marie-Anne Voyer. |
| 4. Jean-Joseph | “ 1774 “ Marie-Jeanne Alain. |
| 5. Pierre | “ 1826 “ Angélique Alain. |
| 6. Jean | “ 1862 “ Philomène Gauvin. |
| 7. Napoléon | |

FAMILLE ROBITAILLE

Etablie à l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, en 1669.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1. Jean, d'Auche, évêché de Boulogne, | marié en 1675, à
Marie Maufait. |
| 2. Joseph | marié, 1722, à Catherine Drolet. |
| 3. Pierre | “ 1765 “ Marie-Geneviève Valin. |
| 4. Jean | “ 1 ^o 1802 “ Marie Quentin. |
| | 2 ^o 1816 “ Louise Alain. |
| 5. Jean | “ 1828 “ Adelaïde Delisle. |
| 6. Jean | “ 1860 “ Marie Desvarenes. |
| 7. Elzéar | “ 1885 “ S.-J. Robitaille. |

FAMILLE ROULEAU

Etablie à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, vers 1650.

1. Gabriel, de Tourouvre, en Perche, marié en 1652, à Mathurine Leroux.
2. Gabriel marié, 1657, à Jeanne Dufresne.
3. Gabriel " 1717 " Geneviève Petit-Clerc.
4. Charles " 1753 " Geneviève Gosselin.
5. Antoine " 1793 " Geneviève Godbout.
6. Clément " 1842 " Henriette Gosselin.
7. Napoléon " " Emma Lajeunesse.

FAMILLE ROUSSEAU

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1671.

1. Jacques marié, 1677, à Marguerite Guillebout.
2. René " 1723 " Marie-Ursule Fréchette.
3. René " 1750 " Françoise Dupont.
4. Louis-Antoine " 1808 " Euphrosine Lambert.
5. Pierre " 1839 " Marcelline Gingras.
6. Honoré " 1868 " Marie-Fréchette.
7. Benjamin-Hon. " 1801 " Wilhelmine Lemay.

FAMILLE ROUSSEAU

Etablie à Saint-Nicolas, comté de Lévis, en 1671.

1. Jacques marié, 1677, à Marguerite Guillebout.
2. René " 1723 " Marie-Ursule Fréchette.
3. René " 1750 " Marie-Françoise Dupont.
4. Louis-Antoine " 1808 " Euphrosine Lambert.
5. Jules " 1843 " Nathalie Fréchette.
6. Benjamin-Jules " 1893 " Marie-Florilda Demers.

FAMILLE ROUTIER

Etablie à Sainte-Foye, comté de Québec, en 1667.

1. Jean Routhier, de Saint-Rémi de Dieppe, marié en 1662, à Catherine Méliot.
2. Jean-Bte marié 1^o à Madeleine Trud.
2^o " Louise Moisan.
3. Jean-Noël " " Madeleine Samson.
4. Joseph.
5. Jean " " Marie Belleau.
6. Jean-Baptiste, Charles et Alfred, célibataires.

FAMILLE SYLVAIN

Etablie à Sainte-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, en 1668.

1. Sylvain Veau, du bourg de Talency, évêché de Bourges, en Berry, marié en 1670, à Anne Gallet.
2. Etienne marié, 1693, à Marguerite Gagnon.
3. Pierre " 1722 " Catherine Racine.
4. Etienne " 1751 " Josephite Simard.
5. Pierre " 1777 " Marie-Anne Racine.
6. Jean " 1806 " Elizabeth Boucher.
7. Casimir " 1844 " Euphrosie Cochon.
8. Casimir " 1890 " Odile Paré.

FAMILLE THIBAUT

Etablie à l'Islet, comté de l'Islet, en 1705

1. Frs-Louis marié, 1670, à Elizabeth Lefebvre.
2. Jean-François " 1705 " Angélique Proulx.
3. Louis " 1746 " Marie-Ursule Cloutier.
4. Noël " 1777 " Françoise Caron.
5. Noël " 1807 " Claire Caron.
6. Nazaire " 1872 " Marie Bernier.
7. Chs-Amédée

FAMILLE THIBAUT

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1669.

1. Michel, de Rouen, marié en 1666, à Jeanne Sohier.
2. Jean-Bte marié, 1699, à Marie-Françoise Amyot.
3. Jean-Baptiste " 1^o 1639 " Cath. Tinon DesRoches.
" 2^o 1752 " Marie-Josephite Renaud.
4. Augustin " 1773 " Catherine Vézina.
5. Augustin " 1806 " Monique Delisle.
6. Jean " 1840 " Marie Cantin.
7. Hildevert " 1878 " Elzire Huot.
8. Emile

FAMILLE THIBAUT

Etablie à Château-Richer, comté de Montmorency, eu 1650.

1. Guillaume, de Rouen, marié en 1655, à Marie-Madeleine Lefrançois.
2. François marié, 1687, à Marie-A. Dupré.
3. François " 1724 " Madeleine Poulin.
4. Joseph " 1764 " Marguerite Cochon.
5. Joseph " 1796 " Marie Terreau.
6. Joseph " 1^o 1884 " Obéline Déchènes.
" 2^o 1862 " R. Dumont.
7. F.-X.-Castuble " 1869 " E. Gagnon.

FAMILLE TREMBLAY

Etablie aux Eboulements, comté de Charlevoix, en 1704.

1. Pierre, de Randonnay, évêché de Chartres, au Perche, marié en 1657, à Ozanne Achon.
2. Pierre, seigneur des Eboulements, marié en 1685, à Marie Roussin.
3. Jean marié, 1709, à Catherine De la Voye.

- | | | | | |
|-----------------|--------|------|---|------------------------|
| 4. Nicolas | marié, | 1756 | à | Madeleine Fortier. |
| 5. N.-Salomon | " | 1789 | " | M.-Geneviève Bouchard. |
| 6. André-Marcel | " | 1805 | " | Julienne Lanthier. |
| 7. A.-Eugène | " | 1748 | " | Marie-Louise Loignon. |
| 8. Chs-Elie | " | 1901 | " | Isabelle Audet. |

FAMILLE TRUDEL

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, vers 1708.

- | | | | | |
|--------------|--------|-------|---|-----------------------|
| 1. Jean | marié, | 1655, | à | Marguerite Thomas. |
| 2. Pierre | " | 1680 | " | Françoise Lefrançois. |
| 3. Nicolas | " | 1725 | " | Barbe Tardif |
| 4. Nicolas | " | 1753 | " | Thérèse Meunier. |
| 5. François | " | 1794 | " | Louise Julien. |
| 6. François | " | 1830 | " | Thérèse Jobin. |
| 7. Ferdinand | " | 1874 | " | Marie Plamondon. |
| 8. Eugène | " | 1899 | " | Virginie Côté. |

FAMILLE TURCOTTE

Etablie à Saint-Jean, Ile d'Orléans, en 1688.

- | | | | | |
|---|--|-------|---|--------------------------------|
| 1. Abel, de Moulleron, évêché de Maillezais, au Poitou, | | | | marié en 1662, à Marie Giroux. |
| 2. François | marié, | 1688, | à | Marguerite Ouimet. |
| 3. Joseph | " | 1782 | " | Marie Audet. |
| 4. Michel, neveu | " | 1786 | " | Geneviève Drouin. |
| 5. Jean-Baptiste | " | 1821 | " | Angé. Lainé dit Drouin. |
| 6. { | Jean-Baptiste, célibataire. | | | |
| { | Joseph, marié en 1868, à Aurélie Lachance. | | | |

FAMILLE TURCOTTE

Etablie à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1680.

- | | | | | |
|---|--|--|--|--------------------------------|
| 1. Abel, de Moulleron, évêché de Maillezais, au Poitou, | | | | marié en 1662, à Marie Giroux. |
|---|--|--|--|--------------------------------|

- | | |
|---------------|-----------------------------------|
| 2. François | marié, 1638, à Marguerite Ouimet. |
| 3. François | “ 1714 “ Geneviève Dorval. |
| 4. Pierre | “ 1749 “ Marie Gendron. |
| 5. Marc | “ 1795 “ Marie Girard. |
| 6. Marc | “ 1831 “ Justine Canac. |
| 7. Frs-Xavier | “ 1867 “ Philomène Denys. |
| 8. Frs-Xavier | “ 1891 “ Arthemise Asselin. |

FAMILLE VACHON

Etablie à Beauport, comté de Québec, en 1674.

- | |
|--|
| 1. Paul, notaire royal, de Comp-Chamer, en Poitou, marié en 1653, à Marguerite Langlois. |
| 2. Vincent marié, 1685, à Louise Cadieu. |
| 3. Louis “ 1691 “ Louise Mailloux. |
| 4. Louis “ 1738 “ Elizabeth Campagna. |
| 5. Louis “ 1770 “ Marie Thibault. |
| 6. Jean-Baptiste “ 1815 “ Marie-Anne Parent. |
| 7. Edouard “ 1865 “ Marie-Louise Beaudoin. |
| 8. Edouard “ “ Emilie Beaudoin. |
| 9. Edouard |

FAMILLE VALIN

Etablie à Saint-Augustin, comté de Portneuf, en 1708.

- | |
|--|
| 1. Nicolas, de Saint-Sulpice, évêché d'Amiens, Picardie, marié en 1679, à Anne Trud. |
| 2. François marié, 1729, à Geneviève Trudel. |
| 3. Ignace “ 1761 “ Thérèse Drolet. |
| 4. Joseph “ 1809 “ Brigitte Gadory. |
| 5. Isidore “ 1844 “ Ursule Côté. |
| 6. Edmond “ 1° 1886 “ Léda Fiset. |
| “ 2° 1902 “ Adé. Lebel dit Beaulieu. |

FAMILLE VALIN

Etablie à l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, en 1669.

1. Nicolas, de Saint-Sulpice, évêché d'Amiens, Picardie, marié en 1679, à Anne Trud.
2. François marié, 1729, à Geneviève Trudel.
3. Charles " 1771 " Geneviève Vézina.
4. Ignace " 1805 " Charlotte Gauvin.
5. Elizabeth " 1852 " Noël Dorion.

FAMILLE VÉZINA

Etablie à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, en 1666.

1. Jacques marié, 1648, à Marie Bourdon.
2. François " 1670 " Jeanne Marié.
3. Nicolas " 1715 " Marguerite Jolivet.
4. Charles " 1746 " Barbe Huot.
5. Jean " 1778 " Christine Cantin.
6. Jean " 1811 " Thècle Bourbeau.
7. Louis " 1846 " Justine Trudel.
8. Jean " 1881 " Georgiana Gariépy.

FAMILLE VILLENEUVE

Etablie à Charlesbourg, comté de Québec, en 1684.

1. Mathurin, de Sainte-Marie, Ile de Rhé, Larochele, marié en 1669, à Marguerite Lemarché.
2. Charles marié, 1703, à Marie-Renée Allard.
3. Ths-Charles " 1738 " Marguerite Bédard.
4. Jos.-François " 1763 " Elzire Jobin.
5. François " 1802 " Thérèse Jobin.
6. Pierre " 1838 " Louise Bidon.
7. Louis " 1865 " Antoinette Rainville.

FAMILLE VINET

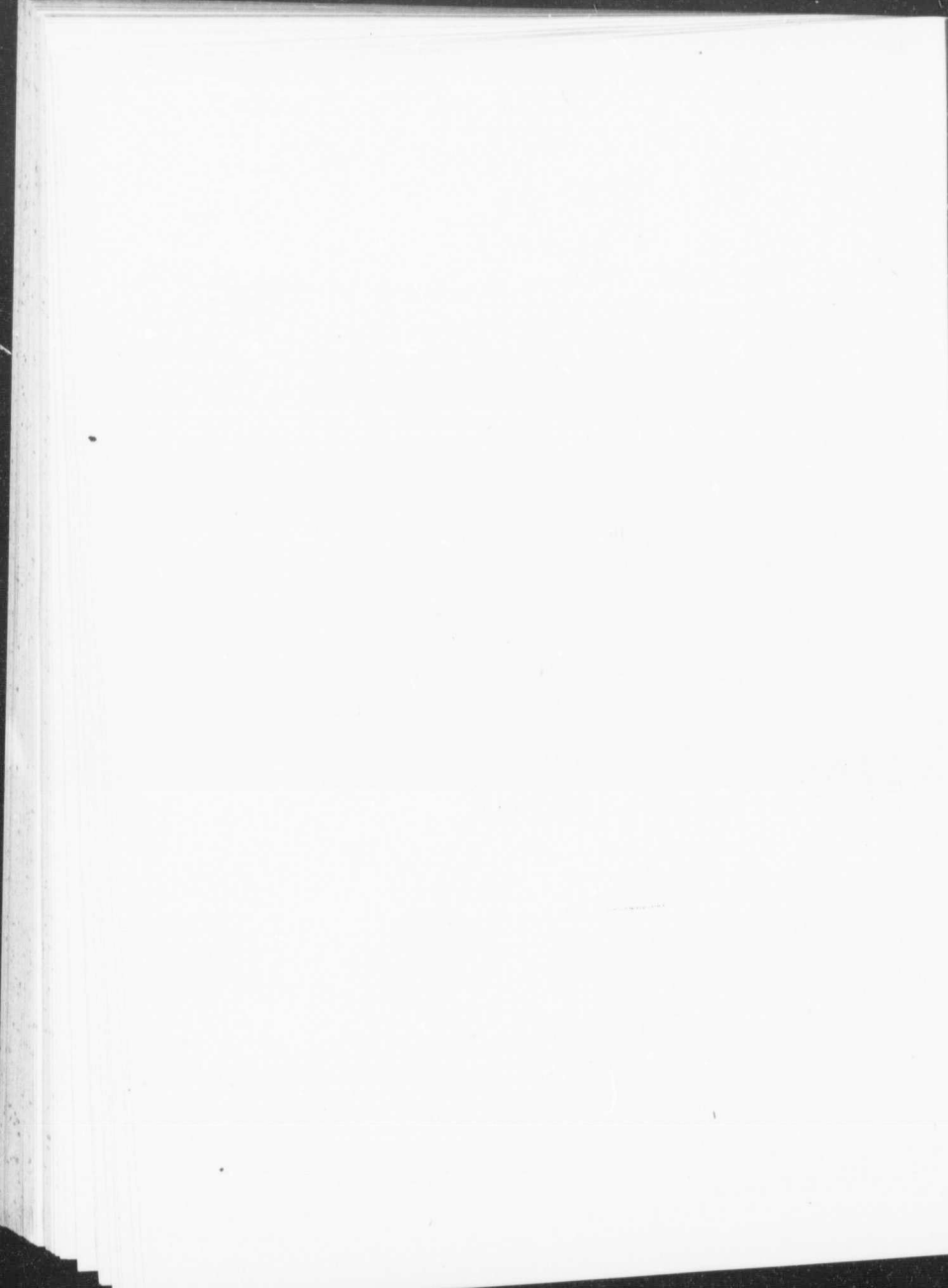
Etablie à la Longue-Pointe, Montréal, en 1696.

1. Jean, de Perignac, Saint-Onge, évêché de Xaintes, marié en 1672, à Jeanne Etienne.
2. Prudent marié, 1722, à M.-Françoise Jeannot.
3. François " 1755 " Elizabeth Trudeau.
4. Antoine " 1791 " Marie-Louise Leduc.
5. Joseph " 1834 " Catherine Lapointe.
6. Gustave. " 1884 " Arzélie Lafontaine.

FAMILLE VOYER

Etablie à l'Ancienne Lorette, comté de Québec, en 1660.

1. Jacques, de Saint-Laurent, du bourg d'Aubigny, évêché de Luçon, marié en 1683, à Jeanne Routier.
 2. François marié 1°, 1720, à Agathe Hamel.
2° 1739 " Marie-Anne Gauvin.
3° 1745 " Madeleine Meunier.
 3. Joseph " 1° 1750 " Marie-Josephte Moreau.
2° 1755 " Angélique Alain.
 4. Louis " 1° 1813 " Louise Gauvin.
2° 1826 " Catherine Alain.
 5. Joseph " 1853 " Marie Hamel.
 6. Joseph " 1886 " Odile Marois.
-



IV

ASSOCIATION
DES
FÊTES DU TROISIÈME CENTENAIRE
ET DES
CHAMPS DE BATAILLE
DE
QUÉBEC

PATRON

SA MAJESTÉ LE ROI

VICE-PATRONS

S. A. R. LE PRINCE DE GALLES, S. A. R. LE DUC DE CONNAUGHT,
S. A. R. LE PRINCE ARTHUR DE CONNAUGHT.

PRÉSIDENT

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA, LE COMTE GREY.

VICE-PRÉSIDENTS

Les Lieutenants-Gouverneurs: de Québec, Sir Louis Jetté;—d'Ontario, Sir Mortimer Clark;—de la Nouvelle-Écosse, Hon. D.-C. Fraser;—du Nouveau-Brunswick, Hon. L.-J. Tweedie;—du Matoba, Sir Daniel McMillan;—de l'île du Prince Edouard, Hon. D.-A. McKinnon;—de la Colombie Anglaise, Hon. J. Dunsmuir;—d'Alberta, Hon. G.-H.-V. Bulyea;—de la Saskatchewan, Hon. A.-E. Forget.

<i>Premiers Ministres :</i>	<i>Chefs de l'opposition :</i>
	<i>Canada</i>
Très Hon. Sir Wilfrid Laurier	Hon. R.-L. Borden
	<i>Royaume Uni</i>
Très Hon. H. Asquith	Très Hon. A. Balfour
	<i>Australie</i>
Hon. A. Deakin	Très Hon. G.-H. Reid
	<i>Nouvelle-Zélande</i>
Très Hon. Sir John Ward	M. W.-F. Massey
	<i>Terrenceuve</i>
Très Hon. Sir Robert Bond	Sir E.-P. Morris
	<i>Colonie du Cap</i>
	Très Hon. L.-S. Jameson
	<i>Natal</i>
Très Hon. F.-R. Moor	Hon. J.-C. Smythe
	<i>Transvaal</i>
Très Hon. Général Botha	Sir George Farrar
	<i>Colonie de la Rivière Orange</i>
Hon. Abraham Fischer	Sir John-G. Fraser
	<i>Provinces : Québec</i>
Hon. Lomer Gouin	
	<i>Ontario</i>
Hon. J.-P. Whitney	M. A.-G. Mackay
	<i>Nouvelle-Ecosse</i>
Hon. G.-H. Murray	M. C.-E. Tanner
	<i>Nouveau-Brunswick</i>
Hon. J.-D. Hazen	M. C.-W. Robinson
	<i>Manitoba</i>
Hon R.-P. Roblin	

Ile du Prince Edouard

M. J.-A. Mathieson

Colombie Britannique

Hon. R. MacBride

M. J.-A. McDonald

Alberta

Hon. A.-C. Rutherford

M. A.-J. Robertson

Saskatchewan

Hon. Walter Scott

M. F.-W. Haultain

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX (en 1908)

Président: Sir Georges Garneau, K. B.

Sir George A. Drummond, K. C. M. G.; l'honorable M. Adélard Turgeon, C. M. G., C. V. O.; le colonel George-T. Denison; M. Byron Edmund Walker, C. V. O.; l'honorable lt-colonel J.-S. Hendrie, C. V. O., représentant le gouvernement de la Province d'Ontario; l'honorable M. Alexandre Taschereau, représentant le gouvernement, de la Province de Québec.

COMITÉ GÉNÉRAL D'ORGANISATION DES FÊTES DE QUÉBEC

Président: M. Georges Garneau, maire de Québec.

Vice-Présidents: Hon. Adélard Turgeon, ministre dans le gouvernement de Québec, M. W. Power, député de Québec, le colonel Wood.

Secrétaire-général: M. H.-J.-J.-B. Chouinard, greffier de la ville de Québec.

Secrétaires-conjoints: M. le docteur Alphonse Lessard, M. E.-T.-D. Chambers.

Trésorier: M. Th. MacDougall.

Membres du Comité: M^{re} C.-A. Marois, vicair général de Québec; M^{re} O.-E. Mathieu, M^{re} C.-O. Gagnon, Hon. Sir François Langelier, juge en chef à Québec, Honorables MM. A.-B. Routhier, juge; Auguste Choquette, et Philippe Landry, sénateurs; Amédée Robi-

taille, Rodolphe Roy, J.-C. Kaine, ministres; Th. Chapais, Edouard Garneau, conseillers législatifs; P. Boucher de la Bruère, Charles Langelier, Alexandre Chauveau; MM. A. Lachance, Aug. Carrier, C.-F. Delâge, docteur Albert Jobin, George Tanguay, docteur Côté, députés; MM. les abbés Amédée Gosselin, P. O'Leary, Camille Roy; Rév. F.-G. Scott, MM. le docteur Jules Dorion, Cyrille Duquet, Georges Bélanger; MM. Joseph Ahern, G.-E. Amyot; docteur P.-H. Bédard, O.-W. Bédard, Georges Bélanger; F. Carrel, le notaire J.-A. Charlebois, M. Cockburn; N.-E. Dionne, A.-G. Doughty, le docteur Dussault, P.-B. Dumoulin, le colonel A. Evanturel; M. Fairchild, le docteur M. Fiset, Nazaire Fortier; Ernest Gagnon, Philéas Gagnon, A. Galipeault, Frank Glass, le notaire Charles Grenier; M. Harper, John Hamilton, Th. Hetherington, General Henry, J.-H. Holt, Jules Hone; Edmond Joly de Lotbinière, Mont. Joseph; J.-B. Laliberté, Siméon Lesage, R.-P. LeMay, Ferd. Laroche; le docteur Edmond Morin, Ernest Myrand, J.-E. Martineau, T.-J. Murphy, Byron Nicholson; A.-J. Painchaud, William Price, H.-M. Price, J.-E. Prince; E.-B. Rattray, Walter Ray; W. Shaw, le notaire L.-P. Sirois, le docteur Arthur Simard, le notaire Cyrille Tessier, le colonel Turner, le colonel Turnbull; G.-A. Vandry, Joseph Vézina; M.-D. Watson, W.-H. Wiggs, le colonel Hanbury-Williams.

COMITÉ EXÉCUTIF

Président: M. Georges Garneau, maire de Québec.

Vice-Présidents: Hon. Adélaré Turgeon, M. W. Power, le colonel Wood.

Trésorier: M. Thos. MacDougall.

Vice-Trésorier: M. Wm. Power, M. P.

Secrétaire-général: M. H.-J.-J.-B. Chouinard.

Secrétaires-conjoints: M. E.-T.-D. Chambers, le docteur A. Lesard.

Membres du Comité: Hon. T. Chapais, MM. P.-B. Dumoulin, R.-P. Lemay, Lt-Col. W. Ray, Jules Hone, G.-A. Vandry, Joseph Vézina.

Les membres de l'Exécutif dont les noms suivent sont de droit membres de chacun des comités permanents:

Le Président: M. Georges Garneau, maire de Québec.

Les Vice-Présidents: Hon. M. A. Turgeon, M. W. Power, le colonel Wood.

Le Secrétaire-Général: M. H.-J.-J.-B. Chouinard.

Les Secrétaires-Conjoints: M. E.-T.-D. Chambers, le docteur A. Lessard.

Le Trésorier: M. T. MacDougall.

COMITÉ DES FINANCES

Président: M. P.-B. Dumoulin.

Secrétaire: M. E.-B. Rattray.

Hon. M. E.-B. Garneau, MM. G.-E. Amyot, L.-P. Sirois, Ch. Grenier, Cyrille Duquet, E.-G. Meredith, J.-H. Holt, J.-B. Laliberté, W.-A. Marsh, Wm. Price.

COMITÉ D'ARCHÉOLOGIE

Président: Hon. M. Thomas Chapais.

Vice-Présidents: M^{re} C.-O. Gagnon, M. G.-M. Fairchild.

Secrétaire: M. Ernest Myrand.

M^{re} Hamel, MM. les abbés L. St.-G. Lindsay, Amédée Gosselin, Camille Roy; le Rév. F.-G. Scott; MM. le docteur Bacon, P.-B. Casgrain, N.-E. Dionne, Philéas Gagnon, Ernest Gagnon, M. Harper, Sir James Lemoine, le colonel Hubert Neilson, Edmond Joly de Lotbinière, H.-M. Price, Eugène Taché, Cyrille Tessier.

COMITÉ DES TRAVAUX ET EMBELLISSEMENTS

Président: M. R.-P. LeMay, échevin.

Secrétaire: M. le docteur P.-H. Bédard.

Hon. MM. Rodolphe Roy, J.-C. Kaine; MM. Arthur Lachance, Aug. Carrier, C.-F. Delâge, le docteur Côté, le docteur M. Fiset, W.-D. Baillargé, O.-W. Bédard, El. Charest, N. Drouin, A.-J. Mesurvey, P.-B. Dumoulin, John Hamilton, C.-E. Gauvin.

Membres du comité de consultation: Hon. Sir François Langelier,
M. Eugène Taché, le colonel Wm. Wood.

COMITÉ DE PUBLICITÉ

Président: M. G.-A. Vandry.

Secrétaires: MM. Fenwick et Nazaire LeVasseur.

MM. Jules Hone, D. Watson, Frank Carrel, J. Mercier, T. LeVasseur, G. Bélanger, Mont. Joseph, le docteur Morin, O.-W. Bédard, H. Dumont,

COMITÉ DES SPORTS

Président: Colonel W. Ray.

Secrétaires: MM. Auguste Malouin et Frank McNaughton.

Lt.-Col. Turnbull, Major Hetherington, Col. Ashmead, MM. T.-J. Murphy, E. E. B. Rattray, Jos. Ahern, Lt.-Col. Turner, le docteur Dussault, Arthur Picard, F.-S. Stocking, D. Watson, F. Carrel, C. de Rouville, M. Foley, J. McCarthy, le docteur A. Simard, S.-H. Hill, J.-S. Thom, J.-G. Scott, W. Learmonth, N. Lavoie, A. Labrière, Jos Savard, Col. Evanturel, Geo. Tanguay, J.-A. Carrier, Fr. Glass, G.-C. Scott, Capt. LeDuc, R. Davidson, W. Hinds.

COMITÉ DU PROGRAMME

Président: M. O.-W. Bédard, échevin.

Secrétaire: M. K.-S. Fenwick.

M^{re} Marois, M^{re} Gagnon, Hon. MM. P.-A. Choquette, Th. Champs, Rév. F.-G. Scott, MM. Cyrille Duquet, le docteur Jobin, J.-E. Martineau.

COMITÉ DES HOTELS ET LOGEMENTS

Président: M. Jules Hone.

Secrétaire: M. G.-A. Allen.

Hon. M. E.-B. Garneau, MM. P.-B. Dumoulin, E.-E.-B. Rattray, M. Gale, R. LeMay, C. de Rouville.

COMITÉ DE MUSIQUE

Président: M. Jos. Vézina.

Secrétaire: M. J.-A. Bernier.

MM. Ernest Gagnon, Léon Dessane, E.-A. Bishop, A. Lavigne, J.-A. Gilbert, Wm. Reed, J.-H. Harvey, Gustave Gagnon, Georges Hébert, L. Crépeault, Mde Kennedy.

COMITÉ DE LÉGISLATION

Président: Hon. Sir François Langelier.

Les honorables sénateurs Landry et Choquette, MM. A. Lachance et Wm. Power, députés à Ottawa.

COMITÉ DES COSTUMES

MM. A.-J. Painchaud, W.-H. Wiggs, O.-E. Bédard.

COMITÉ DE RECRUTEMENT

Président: M. Wm. Price.

Hon. M. Ch. Langelier, MM. L.-E.-O. Payment, E.-T. Price, Lt-Col. Turner, G. Scott, G. Van Felson, Ed. Laliberté, M. Blouin, M. Fecteau, Th. Vien, J. Savard, C. Lockwell, J. Burstall.

COMITÉ DE LA CAVALERIE

Lt-Col. Turner, Lt-Col. Ashmead, M. G.-A. Vandry.

AMUSEMENTS NAUTIQUES

Président: M. W.-M. Macpherson.

COMITÉ POUR LA VENTE DES BILLETS

MM. W.-H. Dunsford, F.-J. Cockburn, et Neuville Belleau.

COMITÉ AUXILIAIRE DES DAMES

Présidente: Madame A. Turgeon.

Vice-Présidentes: Mesdames William Price et H.-G. Carroll.

Secrétaires: Mesdames Wm. Dobell, G. Tessier.

Trésorière: Madame Montefiore Joseph.

Comité: Mesdames Benyon, A. Taschereau, Colin Sewell, Frémont, Turner, Fages.

COMITÉ DES SPECTACLES HISTORIQUES

Présidentes: Mesdames Williams et E.-B. Garneau.

Secrétaires: Madame Webb, Melle Casault.

Trésorière: Madame Holt.

Mesdames Lotbinière Panet, Millar, Turgeon, Joseph, Harcourt Smith, Melle Lessard.

COMITÉ DE RÉCEPTION

Président: Hon. Sir François Langelier.

Secrétaire: M. W.-A. Weir.

Lt-Colonels B.-A. Scott, J.-P. Landry, Bacon; Majors H.-O. Roy, K.-F. Gilmour, B.-C. Dobell, capitaine J.-S. O'Meara; MM. F. Hawkins, H.-F. Gray.

COMITÉ DES ANCIENNES FAMILLES

Président: M. l'abbé David Gosselin.

Secrétaire-Trésorier: M. Edmond Valin.

MM. les abbés V.-A. Huard, Amédée Gosselin, J.-B. Couillard-Dupuis; H.-J.-J.-B. Chouinard, Auguste Bourbeau, Eugène Rouillard, Pierre-Georges Roy, L.-N. Sicotte, le docteur Valois.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. page 9

CHAPITRE I

AVANT LES FÊTES.—L'organisation du jubilé historique, p. 11.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en prend l'initiative, p. 12. — Formation du comité général et des sous-comités, p. 14 — Première délégation auprès du gouvernement fédéral, p. 15 — Le projet d'un parc national des Champs de bataille de Québec, p. 17. — Création de l'Association des Champs de bataille de Québec, p. 19 — Quelques alarmes patriotiques, p. 20 — Le travail du comité d'histoire et d'archéologie, p. 21 — Description de la médaille commémorative, p. 22 — Description des timbres de poste du centenaire, p. 24 — L'organisation des Spectacles historiques ou *Pageants*, p. 24 — Établissement de la Commission nationale des Champs de bataille, p. 26. — La toilette de Québec, p. 29 — Arrivée des vaisseaux de guerre anglais, français et américain, p. 39.

CHAPITRE II

DIMANCHE, 19 JUILLET.— Le prélude. Hommage de la jeunesse canadienne-française au monument de Champlain, p. 41 — Le défilé, p. 43.— Lecture, par M. Adjudant Rivard, d'un poème de M. Gustave Zidler, *la Prière du Canadien français*, p. 46 — Discours de M. Maurice Dupré, président du comité régional de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, p. 48. — Discours

de M. le docteur G.-H. Baril, vice-président général de l'A. C. J. C., p. 53. — Discours de M. Léon Paradis, président du Cercle Saint-Yves, de l'A. C. J. C., p. 62. — Discours de M. Ernest Legaré, président du Cercle Loyola, de l'A. C. J. C., p. 66. — Arrivée à Québec des représentants des familles de Lévis et de Montcalm, p. 69.

CHAPITRE III

LUNDI, 20 JUILLET. — Première proclamation des hérauts d'armes et des hommes du guet, p. 71. — Ouverture du Congrès des médecins de langue française à l'Université Laval, p. 74. — Réception donnée par les congressistes et fête de nuit dans les jardins du Séminaire, p. 77. — La Terrasse pendant les soirées du centenaire, p. 78.

MARDI, 21 JUILLET. — Les hôtes d'honneur de la nation, p. 81. — Première représentation des Spectacles historiques, p. 82. — Retraite militaire aux flambeaux sur les terrains de la Q. A. A., p. 82. — Première audition de l'ode symphonique, *Christophe Colomb*, p. 83. — Bal des officiers de la flotte anglaise, p. 86.

MERCREDI, 22 JUILLET. — Arrivée de Son Altesse Royale, le Prince de Galles, p. 87. — Adresse de Sir Wilfrid Laurier au Prince, p. 92. — Réponse du Prince, p. 95. — Le cortège royal, p. 96.

CHAPITRE IV

MERCREDI, 22 JUILLET (*suite*). — Champlain à l'Université Laval. Séances solennelles de la Société Royale du Canada, p. 99. — Séance du matin, p. 100. — Adresse de bienvenue présentée, au nom de la ville de Québec, par M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique dans la Province de Québec, p. 101. — Discours de M. J.-Edmond Roy, président général de la Société Royale du Canada, p. 104. — Quelques mots de Son Excellence lord Grey, gouverneur général, p. 126. — Réception de nouveaux membres de la Société Royale, p. 126. — Poème de M. Pamphile LeMay: *Champ'ain*, p. 128. — Poème anglais de

M. F.-G. Scott: *Canada*, p. 134. — Séance du soir. Distribution de diplômes d'honneur, p. 136. — Hommages de la Société historique d'Ontario, p. 137. — Discours de l'honorable juge A.-B. Routhier, p. 138. — Discours de M. Burwash, p. 149. — Poème de M. Gustave Zidler: *Au Père de la Patrie canadienne*, lu par M. A. Rivard, p. 158. — Réception et fête de nuit dans les jardins du Séminaire, p. 164.

CHAPITRE V

JEUDI, 23 JUILLET. — Visites officielles de Son Altesse Royale, p. 166. — Un défilé militaire dans les rues de Québec, p. 166. — Arrivée du *Don de Dieu*, p. 170. — Le Prince de Galles au pied du monument Champlain, p. 175. — Adresse de M. le Maire de Québec à Son Altesse Royale, p. 176. — Réponse de Son Altesse, p. 180. — Cablogrammes et félicitations, p. 183. — Discours de M. Fairbanks, vice-président des États-Unis, p. 196. — Discours de l'amiral français, M. Jauréguiberry, p. 199. — Discours de l'honorable M. Adélar Turgeon, ministre dans le cabinet provincial de Québec, p. 201. — Le cortège historique, p. 207. — Décorations accordées par Sa Majesté le Roi, p. 214. — Le « *lunch des descendants* », offert par Sir Charles Fitzpatrick, président de la Cour suprême, p. 215. — Dîner d'Etat à la citadelle, p. 216. — Illumination de la ville et feux d'artifices, p. 216.

CHAPITRE VI

VENDREDI, 24 JUILLET. — La revue militaire, p. 221. — Le Prince dépose des couronnes au monument Wolfe, p. 222, et au monument des Braves, p. 227. — Le Prince remet au Gouverneur général les titres de rachat des champs de bataille nationaux, p. 226. — Félicitations du Prince à Sir Frederick Borden, ministre de la milice du Canada, p. 228. — Message de lord Roberts au Roi, p. 229. — Déjeuner offert au Prince par Sir Georges Garneau, maire de Québec, p. 229. — Réception sur le *New Hampshire*,

vaisseau américain; jeux et exercices de gymnastique sur le terrain de la Q. A. A., p. 230.

SAMEDI, 25 JUILLET. — Son Altesse Royale passe en revue la flotte du centenaire, p. 232. — Joute de crosse sur le terrain de la Q. A. A.; pique-nique des marins au lac Saint-Joseph, p. 235. — Représentation de gala des Spectacles historiques, p. 235; description de la scène des spectacles et de la parade finale, p. 236. — Concert de gala au Manège militaire, p. 241.

CHAPITRE VII

SAMEDI, 25 JUILLET (*suite*). — Le « dîner des colonies autonomes », p. 243. — Toast au Prince, par Son Excellence le Gouverneur général, p. 244. — Réponse du Prince, p. 248. — Toast des colonies autonomes, par Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, p. 251. — Réponses de M. Stewart Pitt, représentant de Terre-neuve, p. 257; du comte de Dudley, gouverneur général et représentant de l'Australie, p. 259; du comte de Ranfurly, représentant de la Nouvelle-Zélande, p. 262; de Sir H. de Villiers, représentant des colonies de l'Afrique-Sud, p. 264. — Toast aux provinces sœurs du Canada, par Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, p. 269. — Réponse par Sir James Whitney, premier ministre de la province d'Ontario, p. 273. — Toast à Son Excellence le Gouverneur général, par le Prince de Galles, p. 277. — Réponse de Son Excellence, p. 278. — Remise par le Prince de la contribution de l'Angleterre au fonds de la Commission nationale des Champs de bataille nationaux, p. 280.

CHAPITRE VIII

DIMANCHE, 26 JUILLET. — La messe sur les Plaines, p. 281. — Service à la cathédrale anglicane, p. 289.

LUNDI, 27 JUILLET. — Le Prince de Galles au Petit Cap de Saint-Joachim, p. 290. — Déjeuner sur le *Léon Gambetta*, p. 301. — Courses nautiques, p. 301. — Dîner à la citadelle; fête de nuit

sur le fleuve, combat simulé, p. 302. — La vieille France à Lévis. Réception des marquis de Lévis et du comte de Montcalm, p. 304. — Discours de M. Alphonse Bernier, maire de Lévis, p. 305. — Réponses de M. le marquis de Lévis et de M. le marquis de Lévis-Mirepoix, p. 307. — Visite à l'église paroissiale de Lévis et à l'Hospice de la Délivrance, p. 309.

CHAPITRE IX

- MARDI, 28 JUILLET. — Le Prince au Parc Victoria. Plantation d'un arbre, p. 313. — Scènes de la vie militaire sur les terrains de la Q. A. A., p. 315. — Fête des enfants sur les plaines d'Abraham, p. 315. — Réception en l'honneur du Prince à Spencer Wood, p. 317. — Le Prince s'embarque, p. 318. — Adieux du Prince à la ville de Québec. Lettre de son secrétaire à M. le Maire, p. 320. Lettre d'adieu du Prince à Son Excellence le Gouverneur général, p. 323. — Bal costumé au Parlement, p. 327.
- MERCREDI, 29 JUILLET. — L'escadre anglaise nous quitte, p. 328. — Fête des enfants au Parc Victoria, p. 328. — M. Lascelles, le directeur des Spectacles historiques, amphitryon des Indiens, p. 328. — Dîner à la citadelle, p. 329. — Réception à l'Hôtel-de-ville, p. 329.
- JEUDI, 30 JUILLET. — Le départ des Français, p. 330. — Feux d'artifice au Parc Victoria, p. 331.
- VENDREDI, 31 JUILLET. — Les fêtes achèvent, p. 333. — Dernière représentation des Spectacles historiques, p. 334.

CHAPITRE X.

EPILOGUE. — La fête des « anciennes familles », p. 337. — Séance à l'Université Laval, le 23 septembre, p. 338. — Discours de M. l'abbé David Gosselin, président du Comité des anciennes familles, p. 340. — Distribution des médailles d'honneur. Chants canadiens, p. 345. — Discours de S. G. M^r P.-E. Roy, auxiliaire de Québec, p. 346. — Discours du lieutenant H. Lanrezac, mem-

bre de la Société de Géographie de Paris, p. 353. — *O Canada, terre de nos aïeux!*

CHAPITRE XI

LES SPECTACLES HISTORIQUES. — Le principal article du programme des fêtes, et le plus utile, p. 369. — Resurrection du vieux Québec, p. 371.

PREMIER SPECTACLE. — *Scène première* : Jacques Cartier à Stadaconé, p. 376. — *Scène deuxième* : Jacques Cartier à Fontainebleau, p. 383.

DEUXIÈME SPECTACLE. — *Scène première* : Au Louvre. Champlain reçoit de Henri IV la commission d'aller en la Nouvelle-France, p. 396. — *Scène deuxième* : Champlain et sa jeune femme arrivent à Québec, p. 402.

TROISIÈME SPECTACLE. — *Scène première* : Arrivée des religieuses ursulines et hospitalières à Québec, p. 412. — *Scène deuxième* : Marie de l'Incarnation et ses compagnes catéchisent les enfants sauvages, p. 417.

QUATRIÈME SPECTACLE. — Dollard des Ormeaux et ses compagnons au Long-Sault, en 1660, p. 418.

CINQUIÈME SPECTACLE. — M^{gr} de Laval reçoit le marquis de Tracy, lieutenant-général du roi, en 1665, p. 423.

SIXIÈME SPECTACLE. — Daumont de Saint-Lusson prend possession, au nom du roi de France, de tout le pays de l'Ouest, en 1671, p. 434.

SEPTIÈME SPECTACLE. — Frontenac reçoit le parlementaire de Phips, en 1690, p. 443.

HUITIÈME SPECTACLE. — Grande parade d'honneur. Le baiser des drapeaux, p. 461.

CONCLUSION p. 465

APPENDICE

- I. Lettre de Sa Sainteté Pie X, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, p. 475. — Circulaire de M^{gr} l'Archevêque de Québec, annonçant aux fidèles la lettre de Sa Sainteté, p. 483.
 - II. Lettre pastorale de S. G. M^{gr} L.-N. Bégin, archevêque de Québec, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, p. 487.
 - III. Liste des anciennes familles qui ont été décorées à l'occasion des fêtes du troisième centenaire, p. 517.
 - IV. Association des Fêtes du Troisième Centenaire et des Champs de bataille de Québec, p. 613.
 - V. Commission des Champs de Bataille nationaux, p. 615.
 - VI. Comités d'organisation, p. 615.
-



TABLE DES GRAVURES

Champlain, fondateur de Québec.	Frontispice
	PAGES
Québec ancien, panorama.	24-25
Sa Majesté Édouard VII, et S. A. R. le Prince de Galles	64-65
Le Château Saint-Louis.	88-89
Lord Grey, gouverneur général du Canada, et Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.	112-113
Québec ancien, la citadelle.	160-161
Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, Sa Grandeur M ^{gr} L.-N. Bégin, archevêque de Québec, et Sir Georges Garneau, maire de Québec.	208-209
Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec, et la Vé- nération Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec.	288-289
Québec ancien, le vieux marché et la cathédrale.	304-305
Québec moderne.	344-345

GRAVURES DES SPECTACLES HISTORIQUES

Arrivée de Jacques Cartier à Stadaconé. — François I ^{er} en- touré de sa Cour reçoit Jacques Cartier.	376-377
Arrivée de Champlain et de sa jeune femme à Québec. — Arri- vée des premières ursulines et hospitalières à Québec.	400-401
La pavane dansée à la cour de Henri IV. — Monseigneur de Laval reçoit le marquis de Tracy.	424-425
Frontenac reçoit le parlementaire de Sir William Phips. —	

	PAGES
Les armées de Montcalm et de Wolfe, de Carleton et de Salaberry.	448-449
Messe solennelle sur les Plaines d'Abraham.— La flotte du centenaire devant Québec.	464-465

GRAVURES PLACÉES EN TÊTE DES CHAPITRES

Vue générale de Québec, prise de la Pointe Lévy.	11
Vue de la partie Nord-Ouest de Québec, prise de la rivière Saint-Charles.	41
Vue du Palais épiscopal de Québec et de ses ruines, ainsi qu'elles paraissent en descendant à la Basse-Ville.	71
Vue du Palais épiscopal de Québec et de ses ruines, ainsi qu'elles paraissent sur la Montagne depuis la Basse-Ville.	99
Vue de l'église de Notre-Dame des Victoires, démolie en 1759.	166
Vue de la Trésorerie et du Collège des Jésuites.	221
Vue de l'Église et du Collège des Jésuites.	243
Vue du Palais de l'Intendant ¹	281
Vue de la partie supérieure de la côte de la Montagne.	313
Batterie Saint-Charles, sur les Remparts.	337
Ancienne poudrière et côte du Palais.	369
Côte Dambourgès.	465

GRAVURES PLACÉES A LA FIN DES CHAPITRES

<i>Le Don de Dieu</i>	165
Batterie de l'Hôtel-Dieu, No. 1.	242
Une batterie des Remparts.	280
Les Remparts près de la porte Saint-Jean.	311
Batterie de l'Hôtel-Dieu, No. 2.	463

1. Les huit gravures précédentes ont été faites d'après les originaux conservés aux Archives d'Ottawa. Ces originaux ont été gravés d'après des dessins faits sur place en 1761, par Richard Short.



Typ. Laflamme & Proulx, Québec